

Les collections de la République des Lettres

*Symposiums*

SOUS LA DIRECTION d'Hélène Cussac,  
Anne Deneys-Tunney et Catriona Seth  
TEXTES RÉUNIS PAR Hélène Cussac

**LES DISCOURS  
DU CORPS  
AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
LITTÉRATURE-PHILOSOPHIE-  
HISTOIRE-SCIENCE**

*pul*

**LES DISCOURS DU CORPS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
LITTÉRATURE-PHILOSOPHIE-HISTOIRE-SCIENCE**

Page laissée blanche intentionnellement

**LES DISCOURS DU CORPS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
LITTÉRATURE-PHILOSOPHIE-  
HISTOIRE-SCIENCE**

SOUS LA DIRECTION D'HÉLÈNE CUSSAC,  
D'ANNE DENEYS-TUNNEY ET DE CATRIONA SETH

TEXTES RÉUNIS PAR HÉLÈNE CUSSAC

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

Mise en pages: SANTO GRAPH

Maquette de couverture: Mariette Montambault

ISBN-978-2-7637-8836-4

© LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2009

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 2009

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

---

# Table des matières

Avant-Propos	1
<i>Hélène Cussac, Anne Deneys-Tunney et Catriona Seth</i>	

## I-SCIENCE, TECHNIQUES ET MÉDECINE DU CORPS

### PENSÉE, EXPÉRIENCE ET IMAGINAIRE

Physiologie du corps érotique, imaginaire de la science	11
<i>Mladen Kozul</i>	

La représentation du corps chez Sade : visée encyclopédique et régénérescence du corps	31
<i>Brice Koumba</i>	

Hume et les dangers moraux de la science	43
<i>Abraham Anderson</i>	

Machines enchantées selon Jean-Jacques Rousseau	51
<i>Anne Deneys-Tunney</i>	

### « AFFECTIONS HUMORALES »

Rhétorique scientifique et enjeux polémiques dans l'article « Spasme » de l' <i>Encyclopédie</i>	69
<i>Adrien Paschoud</i>	

Nostalgie, hystérie, mélancolie dans la <i>Nosographie philosophique</i> de Philippe Pinel	81
<i>Anouchka Vasak</i>	

Le corps romanesque exposé au regard médical. La chaleur du corps au XVIII <sup>e</sup> siècle	97
<i>Nathalie Kremer</i>	

## II-GOUVERNEMENT DU CORPS

### EXPÉRIENCE SENSORIELLE

Le corps de Julie, ou le personnage romanesque  
comme lieu de théorisation 117  
*Capucine Lebreton*

Quand Bernardin de Saint-Pierre écrit  
les maux du corps pour dire les souffrances de l'âme 129  
*Hélène Cussac*

### EXPÉRIENCE MORALE

Figurations de la belle âme: l'expérience morale  
et rhétorique dans *Rousseau juge de Jean-Jacques* 141  
*Masano Yamashita*

La maladie du temps qui passe: Restif et l'inscription 155  
*Philippe Barr*

Réalité et illusion, morale et fiction dans  
*Les Lettres de mistress Fanni Butlerd* de Madame Riccoboni 167  
*Karen Santos Da Silva*

### SANTÉ ET HYGIÈNE

La promenade de santé au XVIII<sup>e</sup> siècle:  
transformation d'un modèle médical 183  
*Laurent Turcot*

Valeur et pratiques de la propreté dans l'armée au XVIII<sup>e</sup> siècle 201  
*Naoko Seriu*

## III- REPRÉSENTATIONS IDÉOLOGIQUES DU CORPS

### REJET

Le corps invisible des enfants trouvés 217  
*Catriona Seth*

Monstrueux, noble, triomphant :  
les modalités du corps africain dans la tradition narrative 235  
*Catherine Gallouët*

Voyage dans la maladie et dans la médecine sauvages 249  
*Constance Naji*

### **PRÉJUGÉS ET FANTASMES**

Le corps féminin : fantômes et représentations  
au XVIII<sup>e</sup> siècle 263  
*Stéphanie Genand*

L'écriture du corps féminin dans l'utopie romanesque  
au croisement de la science et de la doxa 275  
*Marie-Françoise Bosquet*

Mistriss Henley lectrice de l'Encyclopédie ? Rencontre  
des discours scientifique et romanesque sur la femme 289  
*Marie-Hélène Chabut*

Étrangeté et proximité du corps des Africains  
dans le *Voyage au Sénégal* (1757) d'Adanson 301  
*David Diop*

### **MODÈLES**

Regards anatomiques sur le corps pathologique et sur  
le corps monstrueux dans la médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle 325  
*Gilles Barroux*

L'Art du portrait dans *Jacques le Fataliste* :  
vers un modèle scientifique ? 339  
*Odile Richard-Pauchet*

Conclusion : Le corps du XVIII<sup>e</sup> siècle mis en lumière 349  
*Hélène Cussac*

## LISTE DES AUTEURS

Abraham ANDERSON : Sarah Lawrence College (U.S.A.)  
Philippe BARR : University of North Carolina (U.S.A.)  
Gilles BARROUX : Université Paris X (France)  
Marie-Françoise BOSQUET : Université de la Réunion (France outre-mer)  
Marie-Hélène CHABUT : Lehigh University (U.S.A.)  
Hélène CUSSAC : Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand (France)  
Anne DENEYS-TUNNEY : New York University (U.S.A.)  
David DIOP : Université de Pau (France)  
Stéphanie GENAND : Université de Rouen (France)  
Catherine GALLOUET : Hobart and William Colleges (U.S.A.)  
Nathalie KREMER : Université Catholique de Louvain (Belgique)  
Mladen KOZUL : Missoula University (U.S.A.)  
Brice KOUMBA : Université de Nancy (France)  
Capucine LEBRETON : Université de Paris X (France)  
Yamashita MASANO : New York University (U.S.A.)  
Constance NAJI : Université de Montpellier (France)  
Adrien PASCHOUD : Université de Lausanne (Suisse)  
Odile RICHARD-PAUCHET : Université de Toulouse (France)  
Naoko SERIU : European University Institute (Italie)  
Catriona SETH : Université de Nancy (France)  
Karen SANTOS DA SILVA : New York University (U.S.A.)  
Laurent TURCOT : Université du Québec à Trois-Rivières (Canada)  
Anouchka VASAK : Université de Poitiers (France)

---

## Avant-Propos

Pourquoi avoir choisi de recueillir une série d'articles sur le corps des Lumières? Est-il de plus légitime de faire voisiner des corpus poétiques et artistiques, romanesques et médicaux? Il nous a semblé, à la vue de portraits et de planches d'anatomie, à la lecture de romans et de traités, d'ouvrages médicaux comme de propos philosophiques et théologiques, que le corps se retrouve à cette époque au centre de la scène, étudié, scruté, malmené, redressé, guéri. Le rejet de la torture à la fin du siècle accompagne les progrès de la médecine au cours des décennies. Le corps mérite qu'on lui porte attention. Souffrir ne serait pas l'une des conditions de l'existence humaine. Émerge ainsi un corps physiologique, un corps profond – Michel Foucault l'a montré dans son *Histoire de la sexualité* – qui met fin au dualisme métaphysique et à la soumission passive du corps à l'âme. La religion reste un principe organisateur de la vie quotidienne, mais son influence sur nombre de penseurs diminue. Le « moi » cesse d'être haïssable aux yeux de l'écrivain ou de l'artiste. D'autres mystères, de nouveaux abîmes, des approches inédites s'ouvrent alors. La régénération se lit à l'horizon.

Dans ce siècle des Lumières qui abandonne Descartes au profit de Locke, émerge l'individuation. Elle s'inscrit aussi bien dans le champ littéraire ou philosophique que politique, scientifique ou sociologique. Les mêmes auteurs sont souvent au centre de plusieurs approches du corps. Songeons, par exemple, à Diderot dont la *Lettre sur les aveugles* et celle *sur les sourds et muets* répondent à *La Religieuse* ou au *Rêve de d'Alembert*; à Voltaire, dont les *Lettres philosophiques* sont comme l'envers du *Mondain*. Les érudits ou les « amateurs » éclairés du XVIII<sup>e</sup> siècle montrent ainsi la voie d'une investigation conjointe des discours médicaux et romanesques, philosophiques et historiques. La diversité des articles consacrés au corps dans les dictionnaires du temps, du corps naturel au physique, du simple au complexe, du vivant au mort, en passant par nombre d'expressions idiomatiques, en fait également un sujet essentiel pour lexicographes, littéraires et historiens. Et il ne faut pas oublier qu'un recueil d'articles comme celui-ci mérite, si nous en croyons le *Dictionnaire de l'Académie* de l'an VII, d'être qualifié de *corps*: « se dit aussi figurément du recueil,

de l'assemblage de plusieurs pièces d'un ou de divers auteurs<sup>1</sup>». L'une des locutions proposées en exemple caractérise la démarche de l'éditeur : « Il faut ramasser toutes ces pièces et en faire un Corps<sup>2</sup> ».

La représentation des corps constitue l'un des enjeux majeurs des Lumières. Les praticiens de l'anthropométrie les mesurent. Des artistes et des médecins les étudient dans leurs moindres détails anatomiques. Romanciers et dramaturges les mettent en scène. Le lien entre le corps sain d'un fou et son esprit malade interroge les hommes de science et les philosophes. Les *ex-voto* dépeignent le retour à la vie de corps que l'on croyait perdus. La question de la norme est posée par la mise en rapport entre des êtres sains et malsains. Littérature, peinture et musique accompagnent ainsi le mouvement de la médecine, des sciences et des techniques. Dans le Salon carré du Louvre, comme dans les cabinets particuliers, les portraits d'individus ordinaires côtoient les tableaux de grands du monde. Ils ne sont pas plus beaux, plus intelligents, plus riches. Ils *sont*, tout simplement. Leur présence fixée sur la toile ou le papier rompt l'équilibre social dans lequel seules les incarnations du pouvoir auraient à être représentées et montrées publiquement. La statue de Voltaire par Pigalle témoigne de cet intérêt renouvelé pour le corps, un corps décharné, vieilli, nu. Un homme vivant, sans naissance, est représenté. C'est un auteur de génie. Ses œuvres sont là pour en témoigner. Et pourtant ses amis, la discrète Madame Necker en tête, tiennent à conserver, pour la postérité, l'image de l'homme tel qu'il fut, à figer pour l'éternité, dans le marbre, les formes du grand écrivain.

Le corps devient aussi l'enjeu d'une redéfinition du sujet moral. L'enfermement, la torture, la contrainte suscitent interrogations et rejet. Les barrières de l'interdit sont mises à mal par les actes des uns, les pensées des autres. De la responsabilité à la folie, les états physiques et mentaux sont examinés dans leur rapport à l'univers moral. Médecine et droit, entre autres, obligent à penser une éthique du corps dans la différence et la norme, dans l'unicité et le partage.

Par le biais de l'expérience, le corps entre dans un rapport aux autres et au monde. Ce n'est jamais, en effet, un corps brut, isolé. Au contraire, il est au centre d'un réseau de relations complexes où se mêlent à la fois le social et le politique, l'historique et le géographique, le médical et le moral. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme aujourd'hui, le corps est une construction de discours et de pratiques à partir desquels s'entrecroisent des savoirs venus

1. *Dictionnaire de l'Académie française, revu corrigé et augmenté par l'Académie elle-même*, an VII (1799), t. 1, p. 318.

2. *Id.*

d'origines diverses : savoirs moraux et médicaux, littéraires et philosophiques, esthétiques et techniques. Le corps, au travers de ces prismes divers, apparaît à la fois comme un objet et un sujet, infiniment observé, analysé, commenté, étudié. Tout savoir, qu'il soit politique, philosophique, littéraire, esthétique, moral ou médical pense ainsi le corps et le (re)définit à sa manière.

Au-delà des corps physiques réels ou imaginaires, représentés, disséqués et anatomisés, la santé du corps métaphorisé permet également de penser la norme sur d'autres plans comme celui de l'État ou de la société. La décision de refouler au-delà des barrières urbaines les cimetières et charniers, à la fin de l'Ancien Régime, correspond à une prise de conscience hygiéniste. C'est aussi une illustration de la volonté d'exclure le germe, la maladie, la contagion, la mort, de cette entité qu'est la ville, comme l'on rejette loin de soi toute personne atteinte d'une affliction. La réflexion anatomique ou médicale est transposée dans le domaine politique ou social, le microcosme servant de modèle au macrocosme.

Un double mouvement fait ainsi apparaître des corps beaux, protégés de la petite vérole par l'inoculation, mis en valeur par de superbes costumes, d'un luxe inouï jusqu'alors, découvrant la mode et ses caprices dans un emballement fou qui précède la chute de la monarchie en France, et cache aux yeux du monde les difformes, les laids, les pauvres. Mais des tensions traversent cet équilibre apparent : le monstre fascine. Les hermaphrodites font l'objet d'études et de gravures. Visiter les hospices pour avoir sous ses propres yeux des fous ou des estropiés génère, avec l'angoisse, une sorte de délectation horrifiée. La crainte des inhumations précipitées fait douter de la mort du corps ; l'athéisme croissant refuse la survie de l'âme. Les fantasmes trouvent à s'exprimer dans les scènes de copulation multiples des romans libertins comme dans les sévices que le texte fait éprouver à une princesse de Lamballe mutilée pour servir d'exemple à la reine. Présent, absent, vivant, mort, le corps est au centre des discours.

Grâce à des historiens comme Arlette Farge, Alain Corbin, Antoine De Baecque ou Georges Vigarello<sup>3</sup>, le corps des Lumières a été mis en lumière, disséqué et étudié. Dans un même mouvement et dans un autre champ, celui de la littérature, d'autres ont travaillé sur l'écriture du corps, son éloquence, ses expressions, visage, larmes, rire ou voix<sup>4</sup>. Ces nouvelles

3. Voir en particulier, Arlette Farge, *Effusion et tourment. Le récit des corps. Histoire du peuple au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2007. Antoine De Baecque, *Le corps de l'histoire. Métaphores et politique (1770-1800)*, 1993, p. 45-98. *La gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, 1997. Georges Vigarello, Jean-Jacques Courtine et Alain Corbin, *Histoire du corps*, 2005, vol. I et II.

4. Voir ainsi, entre autres, les études de Jean-Jacques Courtine, Hélène Cussac, Patrick Dandrey, Michel Delon, Anne Deneys-Tunney, Jean-Marie Goulemot, Anne Vincent-Buffault et Jacques Wagner.

approches et cet objet nouveau ont séduit les jeunes chercheurs et mobilisé les efforts des universitaires confirmés<sup>5</sup>. La thématique intéresse aussi bien les littéraires que les spécialistes d'histoire de l'art, de la médecine, des sciences... Les études transdisciplinaires sont riches d'enseignement pour chacun. Confronter les idées et les méthodes permet de faire évoluer sa propre pensée. À l'aube d'un siècle, le nôtre, qui fait du corps l'objet privilégié des études anthropologiques, un objet au cœur de l'articulation entre le biologique, le social, le moral et l'esthétique, il n'est guère étonnant que nous cherchions toujours davantage à mieux comprendre, à mieux cerner, le champ corporel tel qu'il s'est écrit à une période fondatrice de notre connaissance.

Nous avons donc souhaité, à l'issue du Congrès de Montpellier, réunir des chercheurs d'horizons différents pour aborder une problématique commune<sup>6</sup>: que dit, à l'aune de la littérature, de la philosophie et de la science, le corps du XVIII<sup>e</sup> siècle? Que signifie-t-il? Comment se perçoit-il? Comment s'écrit-il? Pour tenter d'apporter des réponses à ces questions, nous nous sommes évertuées à mettre en lumière le résultat d'études interdisciplinaires. Dans une dynamique d'ouverture et d'harmonie, nous avons voulu élargir le débat, analyser quelques figurations saillantes, créer des liens entre jeunes collègues d'ici et d'ailleurs, rapprocher des chercheurs, éloignés tant par la géographie que par leurs parcours, donner la possibilité, avec un objet commun, de faire émerger des différences d'approche et des communautés d'intérêt autour d'un objet d'étude unique et multiple, celui du corps des Lumières.

Hélène Cussac, Anne Deneys-Tunney et Catriona Seth

5. Du côté des jeunes chercheurs, signalons *Représentations du corps sous l'Ancien Régime*, Isabelle Billaud et Marie-Catherine Laperrière [éd.], 2007, ainsi que le livre à paraître aux éditions Champion, Sabine Arnaud et Helge Jordheim (dir.), à la suite du Séminaire International des Jeunes Chercheurs, organisé à Montpellier en juillet 2007 par Catriona Seth et Caroline Warman.

6. Les textes inclus dans le présent volume sont, pour la plupart d'entre eux, des versions remaniées de communications prononcées lors du Congrès, en particulier dans le cadre des tables rondes organisées par Hélène Cussac, Anne Deneys-Tunney et Catriona Seth.

## TEXTES CITÉS

- BAECQUE, Antoine DE, *La gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997.
- , *Le corps de l'histoire. Métaphores et politique (1770-1800)*, Paris, Calmann-Lévy, 1993, p. 45-98.
- BILLAUD, Isabelle et Marie-Catherine LAPERRIÈRE (dir.), *Représentations du corps sous l'Ancien Régime*, Québec, Presses Universitaires de Laval, n° 2 (2007).
- CORBIN, Alain, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire du corps*, Paris, Seuil, 2005, vol. I et II.
- Dictionnaire de l'Académie française, revu corrigé et augmenté par l'Académie elle-même*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, Smits J.-J. et Cie, an VII (1799), t. 1, p. 318.
- FARGE, Arlette, *Effusion et tourment. Le récit des corps. Histoire du peuple au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité*, dans *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, t. 1.

Page laissée blanche intentionnellement

---

PREMIÈRE PARTIE

---

**SCIENCE, TECHNIQUES  
ET MÉDECINE DU CORPS**

Page laissée blanche intentionnellement

PENSÉE, EXPÉRIENCE  
ET IMAGINAIRE

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Physiologie du corps érotique, imaginaire de la science

Lorsqu'il écrit, dans un article récent, que « le sexe est bon à penser », Robert Darnton veut dire qu'il aide, au cours de l'âge classique, à penser autre chose que lui-même<sup>1</sup>. Il est un adjuvant proprement philosophique, dans la mesure où les livres appelés « philosophiques » forment une nébuleuse de textes, brochures, imprimés à la hâte, et beaux objets maroquinés, auquel appartiennent, de plein droit, aussi bien les ouvrages érotiques que les traités philosophiques. Dans ce corpus, observe Robert Darnton,

les genres et les thèmes se croisent, se chevauchent, se recopient, se plagient à un point tel qu'on finit par ne plus distinguer un roman d'une chronique scandaleuse et un récit pornographique d'un traité de métaphysique<sup>2</sup>.

Dans cet ensemble génériquement et discursivement hétérogène, le corps se fait érotique non seulement en intégrant ou renversant la perspective religieuse sur le péché de la chair, non seulement en incarnant ou illustrant une philosophie, mais aussi en se faisant lieu d'accueil de faisceaux de symptômes, signe d'altération de ses mécanismes intérieurs, de son aspect extérieur, de son statut social ou métaphysique. Le récit érotique – dialogues, romans, contes – de l'âge classique présente le corps érotisé comme habité par des processus invisibles, signalés par les symptômes déchiffrables. La pensée médicale, malgré, ou à cause de ses ambivalences et de ses tâtonnements, fournit des grilles explicatives variées et souvent éclectiques qui permettent de lire les mécanismes du corps érotique comme des objets des connaissances physiologiques, anatomiques ou symptomatologiques.

Au cours de ces pages, il ne s'agit pas tant de chercher, dans ce corps et ses émois, les informations sur un état clinique qui correspondrait à un savoir précis. Celui-ci est d'ailleurs plus ou moins introuvable à l'époque qui nous intéresse, au moins si on se permet d'en juger du point de vue de

1. Robert Darnton, « Philosophical sex. Pornography in Old Regime France », *Enlightenment, Passion, Modernity. Historical Essays in European Thought and Culture*, 2000, p. 88.

2. Robert Darnton, *Édition et sédition*, 1991, p. V.

la science médicale telle qu'elle s'est constituée à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'enseignement universitaire, la spécialisation professionnelle, les publications des sommes de savoir prouvent l'autonomisation grandissante de la médecine à l'âge classique. Mais étant donné que ses objets sont « la vie, la santé, les maladies, la mort de l'homme, les causes qui les produisent, les moyens qui les dirigent<sup>3</sup> », il est clair qu'elle les partage avec d'autres discours et savoirs, parmi lesquels la philosophie et la religion tiennent le premier rang.

Une autre raison plaide en faveur d'une archéologie des signes d'intégration du savoir médical aux ouvrages de fiction, plutôt qu'en faveur de la recherche des similitudes et écarts entre la fiction et la science. C'est que, aujourd'hui comme au XVII<sup>e</sup> siècle, opposant une opacité sans faille à la volonté de savoir que la dissection, effectuée sur le cadavre, ne peut lever qu'imparfaitement, le fonctionnement intérieur du corps vivant n'est accessible que grâce à un imaginaire. C'est cet imaginaire du corps qui se nourrit du savoir médical, ou plus précisément, des théories que l'observation rigoureuse et la quantification des observations expérimentales ne remplacent que très lentement au cours de l'âge classique<sup>4</sup>. Ces théories, avec leurs récits-modèles, leurs configurations métaphoriques, visuelles et mécaniques, leurs analogies avec les phénomènes observables dans les trois règnes par lesquelles elles cherchent à expliquer « la machine », constituent un des cadres référentiels qui permettent de rendre vraisemblable l'imaginaire romanesque ou plus largement fictionnel du corps. Cet imaginaire romanesque rejaillit à son tour sur les conceptions médicales intégrées à la fiction, pour en nourrir la diégèse. Mis en scène dans la fiction érotique, comment ce corps articule-t-il la philosophie (y compris la philosophie dans le sens critique que lui donnent les Lumières) et la théologie sur un savoir médical fait des mélanges inégaux des enseignements des anciens, de la physiologie cartésienne et des idées iatomécaniques qui s'imposent vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle? Ce corps

3. Louis de Jaucourt, art. « Médecine », l'*Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, CD-ROM, Marsenne, Redon, s.d.

4. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le Ragusain Giorgio Baglivi observe que « rappeler le déluge infini de maux dont cette insatiable fureur d'hypothèses a inondé la médecine, ce serait un travail aussi long qu'inutile ; je n'en dirai donc que quelques mots : ainsi d'abord les plus beaux esprits et les plus illustres, accoutumés, façonnés pour ainsi dire à ces doctes et séduisantes fictions, en viennent bien vite à ne plus regarder qu'avec une sorte de mépris des travaux qui leur semblent bons tout au plus pour d'épaisses intelligences ; et ce qu'ils entendent par ces travaux si indignes d'eux, c'est tout simplement l'étude des caractères morbides et la recherche expérimentale de propriétés médicamenteuses des corps », Giorgio Baglivi, *De praxi medica ad priscam observandi rationem revocanda*, 1851 [1696], p. 5, cité par Renato G. Mazzolini, « Les lumières de la raison : des systèmes médicaux à l'organologie naturaliste », *Histoire de la pensée médicale en occident*, 1997, p. 97.

romanesque libidinal, comment est-il construit par ce curieux mélange des discours qui se superposent, se masquent, se complètent ?

#### ÂME ET SEMENCE

Il est commode de commencer par quelques ouvrages du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, à la source de l'érotisme classique. Ils se font l'écho des préoccupations métaphysiques, physiologiques et anatomiques articulées autour de l'épineuse question du siège de l'âme, et de ses interactions avec le corps érotisé. *L'école des filles* (1655), « un prolongement de la renaissance » dépourvue de « la culpabilité chrétienne<sup>5</sup> », met en scène la savante Suzanne et l'ingénue Fanchon, la première dispensant à la deuxième les leçons théoriques, pratiques, puis philosophiques sur l'amour. Parmi ces dernières figure la réponse à la question de savoir ce qu'est l'amour, bizarrement posée seulement vers la fin du parcours. Suzanne se réfère au mythe platonicien de l'androgynie : l'amour est « le désir d'une moitié pour servir ou s'unir à son autre moitié ». Mais ce désir acquiert aussitôt une qualité physiologique qui le fait passer par plusieurs transformations :

C'est un appétit corporel ou un premier mouvement de la nature, qui monte avec le temps jusqu'au siège de la raison, avec laquelle il s'habitue et se perfectionne en idée spirituelle ; d'où vient que cette raison examine avec plus de connaissance les belles convenances qu'il y aurait que cette moitié fût unie à son autre moitié. Et quand la nature est arrivée à sa fin, cette idée ou vapeur spirituelle vient à se résoudre peu à peu en une pluie blanche comme lait, et s'écoule le long de l'épine du dos dans les conduits, et elle devient le plaisir de la chose dont elle n'était auparavant que l'idée<sup>6</sup>.

Ce parcours étonne surtout par son oscillation entre les réalités psychiques et spirituelles. Le premier mouvement est celui qui transforme un appétit corporel, qu'il semble possible de comprendre comme désir. Il monte jusqu'au siège de la raison, où il devient idée. Ce mouvement implique les continuités entre le corps et l'âme, car il est peu probable que Jean l'Ange, s'il est bien l'auteur du dialogue, en ait une idée bien différente de celle de Descartes qui tient l'âme pour la seule responsable de « toutes les sortes de pensées qui sont en nous<sup>7</sup> ». Le manque de correspondances précises et identifiables entre ce dialogue érotique et les idées anatomiques et physiologiques cartésiennes n'empêche pas que les proximités s'établissent entre les imaginaires du corps des deux textes. Selon Suzanne, qui ne mentionne pas la glande pinéale où Descartes loge l'âme, le siège de la raison

5. Michel Camus, « Préface » à Jean l'Ange, *L'école des filles ou la philosophie des dames, Œuvres érotiques du XVII<sup>e</sup> siècle, L'enfer de la Bibliothèque Nationale*, 1988, t. 7, p. 165.

6. Jean l'Ange, *op. cit.*, p. 268-269.

7. Voir René Descartes, *Les passions de l'âme*, 1967, t. 11, art. 4, p. 329.

est dans la tête. Cette explication peut venir des médecins et philosophes grecs, tels Hippocrate et Platon. Mais la transformation d'un «appétit» en idée obéit à une logique compatible avec la formation des idées innées, qui, contrairement à la lecture polémique de Descartes par les philosophes du siècle suivant, dépendent simplement de la faculté naturelle qu'ont les hommes de les produire. Elle se conforme aussi à la dynamique implicite dans la définition cartésienne des passions de l'âme, conçues comme «des perceptions, ou des sentiments, ou des émotions de l'âme qu'on rapporte particulièrement à elle et qui sont causées, entretenues et fortifiées par quelques mouvements des esprits<sup>8</sup>». Si l'iatromécanique de Suzanne rappelle la physiologie cartésienne, le terme de «vapeur», cette «fumée qui s'élève du bas-ventre au cerveau», sévèrement critiqué plus tard dans l'*Encyclopédie*, évacué de la physiologie cartésienne, l'en écarte. La lente «concoction» de «l'idée ou vapeur spirituelle» qui descend vers le bas du corps seulement une fois «la nature arrivée à sa fin», et après s'être transformée en semence (de femme?<sup>9</sup>) est conforme à la théorie hippocratique, grandement reprise par Galien, selon laquelle le sperme est d'abord séparé du reste des humeurs, puis porté par la moelle épinière aux organes génitaux. Que la semence finisse par devenir «le plaisir de la chose dont elle n'était auparavant que l'idée» doit être rapproché de l'idée d'Épicure qui, comme le précisera un siècle plus tard Tissot dans son survol historique des opinions des anciens sur la formation du sperme, y voyait «une parcelle de l'âme et du corps<sup>10</sup>».

Lorsque Fanchon veut savoir pourquoi l'excitation érotique empêche de rire, Suzanne livre une explication qui précise ses idées sur le fonctionnement de l'âme :

C'est que l'âme est tirée en bas par la force du plaisir et comme arrachée de son siège par la grande attention qu'elle porte à cette union si désirée des deux corps, qui se fait en cet endroit; d'où vient qu'elle ne songe plus à soi et laisse vides et dégarnies de sa présence les fonctions de la raison. Or, là où elle ne raisonne plus, là aussi elle n'est plus libre, et par conséquent elle ne peut rire car c'est une propriété de la raison et effet de la liberté<sup>11</sup>.

Cette âme rendue mobile par la force du désir finit par être dépourvue de la conscience de soi, de la raison, de la volonté. L'action du désir érotique prouve que les ressources de l'âme sont finies. L'explication de cette action implique l'idée d'une économie organique proche de la théorie humorale et

8. *Ibid.*, p. 349.

9. Les physiologistes de l'âge classique nomment indifféremment «semence» le liquide génital de l'homme et de la femme.

10. Samuel-Auguste Tissot, *L'Onanisme*, 1991 [1760], p. 73.

11. Jean l'Ange, *op. cit.*, p. 269.

de la physiologie cartésiennes. La position de Suzanne est compatible avec l'opinion de Descartes qui réfute l'existence de deux âmes, l'une sensitive, l'autre rationnelle, et conçoit cette âme unique comme influencée par les mouvements contraires de la volonté et des esprits animaux, entièrement dépendants du corps<sup>12</sup>.

Ces affinités entre *L'école des filles* et les principes généraux d'une iatrophysique qui prend forme sous la plume de Descartes sont-elles purement contextuelles? Moins de dix ans après la parution du dialogue attribué à Jean l'Ange, Nicolas Chorier fait publier *Aloisiae Sigae Toletanae Satyra sotadica de arcanis Amoris et Veneris*, paru en français en 1680 sous le titre *L'Académie des dames*. La traduction française du dialogue entre Octavie et Tullie revient sur les questions du siège de l'âme et de son rapport avec le corps dont les équilibres essentiels sont à la merci de la dynamique du désir<sup>13</sup>. À la question d'Octavie qui voudrait savoir pourquoi le plaisir amoureux dure peu, Tullie répond en radicalisant la position de Fanchon sur la dépendance entre la semence et les facultés de l'âme. Elle passe en revue les idées des anciens sur le siège de l'âme, puis avance sa propre hypothèse :

Hippocrate met [le siège de l'âme] au ventricule du cerveau, Zénon et les stoïciens dans la tête et dans le cœur, Empédocle le met au sang, comme aussi Moïse [...]. Galien a cru que chaque partie avait son âme, Aristote qu'elle était répandue sur tout le corps. Et moi [...] je crois que son véritable siège est dans les testicules de l'homme et de la femme. Selon cette opinion, il est facile de répondre à la question que tu m'as faite touchant la brièveté du plaisir vénérien. Car, comme je viens de te le dire, si la semence est le siège de l'âme, *ergo* chaque goutte qui sort en est une portion ; de manière que la nature a été fort sage d'en modérer l'éjaculation [...]. La lubricité [des hommes qui ne veulent pas prendre ce plaisir avec modération] leur coûte bien souvent la vie par épuisement des esprits vitaux<sup>14</sup>.

Sans approfondir l'ambiguïté de Tullie, qui situe l'âme à la fois dans « les testicules » et dans « la semence », on pourrait observer que *L'Académie des dames* met en place les arguments que Tissot reprendra à peu près un siècle plus tard dans son traité sur l'onanisme. Mais il faut se garder des illusions téléologiques. Loin s'en faut que *L'Académie des dames* condamne la masturbation comme le fera plus tard Tissot. Chez Chorier, on trouve

12. René Descartes, *op. cit.*, art. 46, p. 364-365.

13. La discussion à laquelle nous nous référons apparaît dans la version française du texte de Chorier publiée en 1680 et reproduite dans la collection *L'enfer de la Bibliothèque Nationale*. Mais elle est absente de l'édition du même texte sous le titre de *Des secrets de l'amour et de Vénus* du Cercle du livre précieux de 1959. S'agit-il d'un rajout du premier traducteur du texte latin? La version latine, qui nous permettrait d'y répondre, ne nous est malheureusement pas accessible. Le texte de 1680 présente en tout cas la version française la plus lue à l'âge classique.

14. Nicolas Chorier, *L'Académie des dames, Œuvres érotiques du XVII<sup>e</sup> siècle, L'enfer de la Bibliothèque nationale*, 1988, t. 7, p. 450.

de longues argumentations en faveur de la sodomie et de la liberté de disposer de ses liquides génitaux comme on l'entend<sup>15</sup>. Dans ce dialogue érotique, le corps libidinal est impensable sans recours à la théorie humorale. L'incarnation de l'âme dans une partie précise du corps est coextensive à la hiérarchisation de ces parties, celle-ci étant dépendante des distinctions entre les humeurs selon le degré de leur élaboration ou perfectionnement. Les anciens ne laissent pas de doute sur la supériorité du sperme sur les autres humeurs. Selon Galien résumé par Leclerc, « l'usage des testicules est de perfectionner, ou d'achever de former la semence, qui a été comme ébauchée dans les veines et artères spermatiques<sup>16</sup> ». Non seulement la semence est le résultat d'un long processus de perfectionnement, mais c'est « la partie la plus subtile de toutes les autres humeurs », « le plus perfectionné », « le plus pur » résultat des transformations physiologiques<sup>17</sup>. Elle « se cuit dans les reins de l'homme et de la femme », selon la formule de Tullie<sup>18</sup>. Son lien avec les parties les plus « nobles » de l'organisme, tels le cerveau, la moelle épinière ou les yeux est hors de doute pour les auteurs repris ou valorisés à l'âge classique<sup>19</sup>. Tissot rapporte qu'Alcméon la regardait comme « une portion du cerveau », Platon comme « un écoulement de la moelle de l'épine<sup>20</sup>. » En un mot, l'opinion de Tullie de Chorier n'est pas sans être préparée de longue date, même si elle renchérit sans doute en formulant sans ambages l'idée que « la semence est le siège de l'âme ». Mais cette opinion, et surtout l'univocité de sa formulation, devraient être envisagées aussi au travers de leurs fonctions diégétiques. La fermentation humorale met l'âme, pour ainsi dire, à l'air libre et en contact physique avec celle du partenaire sexuel. Tullie exprime ainsi son excitation au cours d'une séance érotique :

« Arrêtez, disais-je, mon cher Acaste, je n'en puis plus, les forces me manquent, mon âme est prête de sortir! – Ne craignez rien, me dit-il en riant, toutes les issues sont fermées; par où voulez-vous qu'elle sorte? » [...] Il me serra alors étroitement et me fit sentir la tête de son membre, justement à l'endroit qui est le siège de l'âme. Il devint furieux; et comme il ne pouvait par ses grands efforts s'incorporer tout avec moi, il faisait entrer avec son vit tous ses désirs les plus lascifs, ses pensées les plus luxurieuses et son esprit même. [...] Il m'arrosa le dedans d'un ruisseau de semence si chaud que je crus effectivement qu'il me brûlait l'âme<sup>21</sup>.

15. *Ibid.*, p. 587-593.

16. Daniel Leclerc, *Histoire de la médecine*, 1729 [1702], p. 721.

17. Samuel-Auguste Tissot, *L'Onanisme*, p. 72.

18. Nicolas Chorier, *op. cit.*, p. 586.

19. Voir Samuel-Auguste Tissot, *L'Onanisme*, p. 73, art. « Âme », *Encyclopédie méthodique, Médecine*, 1787, 16 vol., t. 1, p. 124, art. « Animus », Robert James, *Dictionnaire universel de médecine*, 1746, t. 2, p. 76, et art. « Amaurosis », t. 1, p. 936.

20. Voir Samuel-Auguste Tissot, *L'Onanisme*, p. 73.

21. Nicolas Chorier, *op. cit.*, p. 596-597.

Un argument médico-philosophique sur le siège de l'âme et l'imaginaire qui s'y rattache permettent de dramatiser la représentation du plaisir érotique dans la strate narrative et théâtralisée du dialogue, d'en tirer des effets stylistiques, rythmiques, comiques, d'organiser des isotopies thématiques qui soudent les aspects philosophiques et représentationnels du texte. Chez Tullie du dialogue de Chorier, comme chez Fanchon de *L'École des filles*, l'acte sexuel rend l'âme mobile. Dans la citation ci-dessus, elle semble située dans l'orifice vaginal plus encore que dans les humeurs génitales. À la merci des mécanismes libidinaux, elle peut se déplacer vers le bas du corps, même s'écouler. En tout cas, elle semble rivée à la matière plus fermement que ne sont prêts à l'admettre les philosophes, médecins et théologiens qui théorisent les rapports entre les substances.

#### PHYSIOLOGIE DE LA PÉNITENCE

Comme les théories médicales, comme les textes érotiques de l'âge classique, la doctrine de l'Église, en élaborant une conception sexuelle du mal, rend l'âme dépendante des agissements du corps. Le caractère peccamineux de celui-ci devient indissociable de ses mécanismes physiologiques. Les textes érotiques de l'âge classique thématisent les interactions entre les substances en recourant à l'imaginaire du corps libidinal élaboré dans le discours religieux. Tout porte à penser que plus celui-ci s'efforce d'affermir son emprise sur la mise en discours du sexe, plus la fiction érotique tend à exploiter l'obsession du corps à la fois répudié et sacralisé, châtié et sollicité, anathématisé et vénéré dans la doctrine sacrée<sup>22</sup>.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le poids idéologique et conceptuel des croisements entre la médecine et l'orthodoxie religieuse se fait sentir dans la présentation des travaux de Galien par Leclerc dans son *Histoire de la médecine*:

Ces mêmes livres de l'*Usage des Parties* [de Galien] sont un chef-d'œuvre qui a été admiré de tout temps, et qui fait le mieux voir l'étendue du génie de son auteur. Il y a là-dedans de quoi satisfaire les médecins et les philosophes. Mais ce qui a fait l'admiration des chrétiens en particulier, c'est que Galien, tout païen qu'il était, y reconnaît un Dieu tout sage, tout bon et tout puissant qui a formé l'homme et tous les autres animaux<sup>23</sup>.

22. Sur les rapports entre l'élaboration de la notion de sexualité et le discours religieux, voir Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, 1976, t. 1 ; Geneviève Reynes, *Couvents de femmes. La vie des religieuses cloîtrées dans la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 1987, ch. 7 ; Mladen Kozul, « Savoirs et fictions : vers une théologie de la posture érotique dans le roman anticlérical », *Eighteenth-Century Fiction, Fiction and Religion*, 2003.

23. Daniel Leclerc, *op. cit.*, p. 715. Sur l'importance de l'ouvrage de Leclerc dans l'histoire de la médecine, voir Mirko D. Grmek, « Introduction », *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 1997, t. 1, p. 10.

Après avoir longuement cité les textes de Galien qui prouvent sa foi, Leclerc pense devoir expliquer quelques positions suspectes du médecin par son ignorance du fait que « Dieu étant le maître de la matière, sa volonté a suffi pour faire prendre à cette matière la forme et toutes les autres modifications qu'elle a dû recevoir<sup>24</sup> ». Leclerc compte la volonté de Dieu parmi les explications recevables dans le domaine médical. Dans la fiction érotique, la volonté de Dieu est souvent rendue coresponsable des envolées érotiques des croyants par le truchement des confesseurs. Celui de la sœur Dosithée de *Vénus dans le cloître* de l'abbé Barrin (1682?) ne parle à sa pénitente que « de la destruction de ce corps qui s'oppos[e] à la jouissance de l'esprit ». Dosithée suit les préceptes de son confesseur et s'accable de « pénitences horribles ». « D'une complexion la plus tendre et la plus amoureuse du monde », inquiète de son salut, elle fait « une guerre sans relâche » à son corps<sup>25</sup>. Elle recourt aux jeûnes, haïres et cilices. Angélique, la sœur qui raconte le cas de Dosithée, livre une description des symptômes présentés par celle-ci. Après plusieurs sessions d'auto-flagellation enragée, assaillie par les pensées interdites, Dosithée a senti son « esprit porté à la recherche d'un plaisir qu'elle ne connaissait point encore ». « Des étincelles de feu » sortaient de ses yeux, elle devint hyperactive, dysharmonique, en proie à la superfluité de mouvements<sup>26</sup>. À Agnès qui voulait en connaître la source, Angélique propose une lecture des symptômes et de leur étiologie :

Bien loin que ces sortes d'exercices eussent été capables d'éteindre les flammes qui la consumaient, au contraire ils les avaient augmentées de plus en plus et avaient réduit cette pauvre enfant dans un état à ne pouvoir quasi plus y résister. Cela est facile de concevoir, d'autant que les coups de fouet qu'elle s'était donnés sur le derrière, ayant excité la chaleur dans tout le voisinage, y avaient porté les esprits les plus purs et les plus subtils du sang qui, pour trouver une issue conforme à leur nature de feu, aiguillonnaient vivement les endroits où ils étaient assemblés, comme pour y faire quelque ouverture<sup>27</sup>.

Le confesseur de Dosithée, présenté comme « ignorant et superlatif<sup>28</sup> » était surtout mal instruit des rapports entre l'âme et le corps. Il les imagine opposés, alors qu'ils appartiennent au même ensemble physiologique. Selon Angélique, les coups de fouet ne débarrassent pas l'âme des pensées qui menacent le salut. Ils soumettent le corps de Dosithée à un dispositif

24. Daniel Leclerc, *op. cit.*, p. 715.

25. L'abbé Barrin, *Vénus dans le cloître, Œuvres érotiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, L'enfer de la Bibliothèque Nationale*, 1988, t. 7, p. 380.

26. *Ibid.*, p. 381-382.

27. *Ibid.*, p. 382.

28. *Ibid.*, p. 379.

thermodynamique<sup>29</sup>. Cette fois-ci, c'est la chaleur locale qui attire « les esprits les plus purs et les plus subtils du sang », autrement dit ceux qui forment la semence. Dans un ultime effort, la religieuse

prend le fouet en main et, relevant ses jupes et sa chemise jusqu'au nombril [...] elle outrage avec violence ses fesses et cette partie qui lui causait tant de peine [...]. Cette rage ayant duré quelque temps [...], elle tomba en faiblesse, mais ce fut une faiblesse amoureuse [qui lui fit] goûter un plaisir qui la ravit jusqu'au ciel. [...] Tu l'aurais vue dans une extase, les yeux à demi mourants, sans force ni vigueur, succomber sous les lois de la nature toute pure et perdre, malgré ses soins, ce trésor dont la garde lui avait donné tant de peine<sup>30</sup>.

Venant de l'intérieur du corps, les esprits exercent une pression sur les tissus; le corps féminin sera, en quelque sorte, pénétré de l'intérieur par une force mécanique endogène. Au moment de la jouissance, « la nature [...] brisa tous les obstacles qui s'opposaient à ses saillies et cette virginité, qui jusque-là avait été captive, se délivra avec impétuosité [...] »<sup>31</sup>. Il semblerait que le texte de Barrin oppose le savoir médical à la piété en même temps qu'il l'oppose à la doctrine religieuse et à sa conceptualisation des rapports entre l'âme et le corps. En réalité, *Vénus dans le cloître* propose une représentation beaucoup plus complexe des interactions entre la médecine et la religion. L'orgasme est bien la conséquence d'un processus physiologique. Mais il est impulsé par une pratique de piété, et ses suites sont psychiques, philosophiques et thérapeutiques à la fois. Il importe de remarquer qu'avant de raconter l'histoire de Dosithée, Angélique prévient Agnès que c'est « la dévotion » qui a tiré Dosithée de ses scrupules. Agnès: « Je ne conçois pas cela. Car dire que la dévotion puisse défaire une personne de ses scrupules, c'est dire qu'un aveugle est capable d'en tirer un autre d'un précipice ». L'histoire de Dosithée sera donc un récit démonstratif dont le but sera de prouver la valeur thérapeutique de la pénitence qui a le pouvoir de dessiller les yeux de celle qui la pratique :

Sitôt que Dosithée fut revenue de cette syncope [...], ses yeux furent ouverts et, réfléchissant sur ce qu'elle avait fait [...], elle connut qu'elle avait été dans l'erreur et s'éleva ainsi de sa propre force, par une métamorphose surprenante, au-dessus de toutes les choses qu'elle n'osait auparavant regarder [...].

*Agnès.* – C'est-à-dire que de scrupuleuse elle devint indévote [...]

*Angélique.* – Tu prends mal les choses. [...] C'est la dévotion qui l'avait tirée de ses scrupules<sup>32</sup>.

29. Qui est, encore, celui de Descartes. Voir *Les passions de l'âme*, art. 8-10. Selon Aristote, la chaleur vitale est emmagasinée dans le sperme. Voir *De generatione animalium*, L. II, 737a 5-7, *De la génération des animaux*, 1961, p. 61, cité dans Annie Bitbol-Hespériès, *Le principe de vie chez Descartes*, 1990, p. 43.

30. L'abbé Barrin, *op. cit.*, p. 383.

31. *Ibid.*, p. 382.

32. *Ibid.*, p. 383-384.

Les sens véhiculent une connaissance sur soi qui est érotique parce que théologique. La transformation du corps martyrisé en corps érotisé, son double profane, ne peut se faire qu'à condition d'être pensée, imaginée et représentée dans le cadre théologique. Mais cette transformation n'est concevable que si elle est expliquée en termes médicaux. Le corps érotisé fait interagir la philosophie critique (celle d'Angélique, mais aussi celle dont Dosithée deviendrait capable une fois ses yeux dessillés), la médecine (moyennant l'explication physiologique d'Angélique), et la dévotion transformée en *pharmakon*.

Les interactions entre les discours médical et religieux ne se manifestent pas seulement dans des ouvrages de fiction, loin s'en faut. Une vingtaine d'années après la publication de *Vénus dans le cloître*, le mécanisme physiologique enclenché par le fouet, qui donne un sens religieux aux mouvements des humeurs, s'avère le souci principal du théologien Jacques Boileau, frère de Boileau-Despréaux. Dans son *Histoire des flagellants* (1700), il expose les arguments qui devraient inciter les pénitentes à se fouetter le haut, et non le bas du dos. Comme Angélique de *Vénus dans le cloître*, le théologien pense que le fouetage du bas du dos entraîne les effets contraires à ceux recherchés. En cause, deux mouvements complémentaires des humeurs. Chacun d'eux est double. Voici l'explication du premier :

Il faut de toute nécessité que lorsque les muscles lombaires sont frappés à coup de verges, ou de fouet, les esprits animaux soient repoussés avec violence vers l'os *pubis* et qu'ils excitent des mouvements impudiques à cause de la proximité des parties génitales : ces impressions passent d'abord au cerveau, et y peignent de vives images des plaisirs défendus, qui fascinent l'esprit par leurs charmes trompeurs, et réduisent la chasteté aux derniers abois<sup>33</sup>.

Agir sur le corps, c'est fasciner l'esprit. D'abord, et pareillement à ce qui se passe dans *Vénus dans le cloître*, les « esprits animaux » créent une pression venue de l'intérieur du corps. L'explication physiologique de Boileau se passe de la médiation de la chaleur qui, chez l'abbé Barrin, « attire » les « esprits » vers la partie du corps fouettée, comme elle fait l'économie des précisions sur les qualités de ces esprits. Plus que les auteurs des textes que nous avons cités jusqu'ici, Boileau est un iatrophysicien convaincu : sur le mouvement local, où les esprits obéissent à un principe de réaction mécanique – les coups les « repoussent » du derrière vers l'avant du corps – s'en articule un autre, qui correspond à la physiologie cartésienne. Les esprits qui circulent dans les nerfs remontent au cerveau, où ils entrent en conflit avec la volonté<sup>34</sup>.

33. Jacques Boileau, *Histoire des flagellants, où l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les chrétiens*, 1732 [1701], p. 293-294.

34. Voir René Descartes, *op. cit.*, p. 337, 338 et 365.

De manière un peu surprenante, le deuxième mouvement est attribué à la nature, comme si le premier n'était dû qu'à l'action de la personne qui se fouette :

On ne saurait douter que la nature n'agisse de même, puisque outre les veines émulgantes, spermatues et adipeuses, il y en a deux, qu'on nomme lombaires, qui sont entre les vertèbres de chaque côté de la moelle spinale, et qui apportent du cerveau une partie de la matière séminale. De sorte que cette matière échauffée par la violence des coups de fouet, se précipite dans les parties qui servent à la génération, cause de la démangeaison, et par le choc de l'os *pubis*, au milieu duquel la nature a placé les *pudenda* de l'homme et de la femme, excite au plaisir brutal de la chair<sup>35</sup>.

Selon l'anatomie cartésienne, le corps est une machine hydraulique parcourue de tuyaux, dans lesquels s'effectue une constante circulation de fluides. Les trois sortes de « veines » seront toujours retenues dans l'*Encyclopédie* de Diderot dans la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Dans ces tuyaux circule, comme chez les anciens, une semence venue du cerveau. Les explications physiologiques de Boileau, comme celles d'Angélique, transforment le corps érotisé à la fois en un lieu de conflits et d'articulations entre le désir amoureux et l'amour de Dieu, avec le risque de mettre ce dernier à la merci des structures anatomiques inamovibles.

#### PATHOLOGIE ET PHARMACOPÉES RELIGIEUSES

Les deux discours argumentatifs, celui du dialogue de l'abbé Barrin, et celui de la polémique ou de l'histoire ecclésiastiques – car le livre de Boileau relève des deux – peuvent être regardés comme fragments, ou manifestations, d'un récit-type, logé tantôt dans le discours médical, tantôt dans des configurations fictionnelles. Il s'agit de raconter les liens – symptomatiques, pathologiques, thérapeutiques – entre l'engorgement ou l'écoulement des humeurs, plus souvent féminines que masculines, et les préceptes pastoraux, obligations ou injonctions religieuses. Un exemple de cette narration-modèle est fourni par la traduction française du *Dictionnaire universel de la médecine* de Robert James, qui rapporte d'abord un cas relaté par Jacobus Janus :

[Un] ecclésiastique d'environ trente ans, plus rempli de superstition que de bon sens, s'étant imaginé que Dieu ne lui pardonnerait jamais quelques fautes qu'il avait fait[es] dans sa jeunesse, et qu'il était indigne des fonctions sacrées qu'il exerçait, fut précipité par ses idées extravagantes dans un désespoir qui lui dura un printemps et un été entiers<sup>37</sup>.

35. Jacques Boileau, *Histoire des flagellants* [...], p. 293-294.

36. Voir l'art. « Anatomie », *Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert*, et les planches anatomiques correspondantes.

37. Art. « Mélancolie », *Dictionnaire universel de médecine*, t. 4, p. 1215.

L'ecclésiastique est atteint d'une « mélancolie apoplectique ». Cette maladie est provoquée par « l'humeur mélancolique qui affecte les esprits dans la tête et qui dispose le cerveau à en engendrer de semblables ». Pour la guérir, il faut les « corriger et évacuer ». James précise qu'à cet effet, certains médecins « font fouetter le malade<sup>38</sup> », sans doute pour dynamiser ses esprits en stimulant les mêmes mécanismes physiologiques évoqués par Jacques Boileau au début du siècle.

James ne s'attarde pas sur la pathologie des humeurs et sur ses séquelles organiques. Mais son article « Âme » contient les précisions sur les rapports entre l'écoulement des règles, la religion et la maladie. On y apprend que « rien ne trouble davantage [...] l'évacuation que [les femmes] souffrent tous les mois que les violentes passions de l'âme ». Parmi celles-ci, comme dans le cas des pénitentes de Boileau ou de Dosithée de l'abbé Barrin, la dévotion prime. Elle déclenche la « mélancolie religieuse » :

La crainte mal raisonnée que [la malade] avait du souverain Être remplit son esprit des idées les plus noires [...] : la suppression de ses règles en fut la suite [...]. Cette fâcheuse circonstance produisit des effets si fâcheux par rapport à sa santé, que la vie lui devint bientôt un fardeau insupportable. [...] Elle eut le bonheur de faire connaissance avec un ecclésiastique d'un caractère doux et liant, et d'un esprit raisonnable [...] qui vint à bout de bannir ses frayeurs. Ses règles reprirent leur cours, elle reprit son premier embonpoint et sa vivacité ordinaire. [...] Cette fille eut une nouvelle rechute [...]. Elle guérit une seconde fois par les mêmes moyens, et sa santé revint avec ses règles. En un mot sa vie pendant quelques années fut un contraste de superstitions et de religion raisonnable : lorsque la première dominait, ses règles cessaient, et sa santé dépérissait sensiblement, mais elles reprenaient leurs cours et lui rendaient en même temps la santé lorsqu'elle se renfermait dans les justes bornes de la seconde<sup>39</sup>.

James précise qu'il rapporte ce cas « pour appuyer le sentiment d'Hoffmann sur l'influence que les passions ont sur les évacuations menstruelles des femmes<sup>40</sup> » et se défend de vouloir « approuver ce mépris pour les choses sacrées qui n'est aujourd'hui que trop en usage ». Il observe que « les médecins de la secte platonique » étaient si persuadés de la relation entre la religion et la santé qu'ils « munissaient leurs malades de préceptes et d'arguments contre la fausse dévotion<sup>41</sup> ». La description de la même maladie est reprise à l'article « Mélancolie » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, qui en fait un sujet théologique<sup>42</sup>. Entre les deux, et peu de

38. *Ibid.*, p. 1215.

39. *Ibid.*, t. 2, p. 79-80.

40. Voir Friedrich Hoffmann, *La médecine raisonnée de Mr Fr. Hoffmann, premier Médecin du Roi de Prusse*, 1739, t. 5, p. 238 et 402.

41. Robert James, *op. cit.*, p. 80.

42. Voir l'art. « Mélancolie religieuse » (*Théol.*), *Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert*.

temps après la publication de la traduction française du *Dictionnaire* de James, paraît *Thérèse philosophe* dont l'attribution à d'Argens est toujours discutée aujourd'hui. Thérèse conceptualise ses rapports avec la religion en termes pathologiques, et ceci dans un récit qui démarque les principaux éléments du cas présenté par James<sup>43</sup>.

Enfermée dans un couvent, menacée de damnation par son confesseur à qui elle a dévoilé ses penchants pour la volupté, Thérèse devient « un exemple de la vertu » à grand renfort de jeûnes, de cilices et de méditations. Contrairement à ce qui arrive à Dosithée de l'abbé Barrin, « ces remèdes, en détraquant la machine », la guérissent de « sa passion », mais ruinent « ensemble [son] tempérament et [sa] santé ». Thérèse tombe « dans un état de langueur qui la condui[t] au tombeau<sup>44</sup> ». Elle a vingt-trois ans lorsque sa mère a la bonne idée de la retirer du couvent « presque mourante<sup>45</sup> ». Plusieurs années plus tard, devenue philosophe, elle donne une description clinique de son état de santé, présente le diagnostic qui a été fait, et indique les remèdes qui ont été proposés :

Toute la machine languissait, mon teint était jaune, mes lèvres livides ; je ressemblais à un squelette vivant. Enfin la dévotion allait me rendre homicide de moi-même, lorsque je rentrai dans la maison de ma mère. Un habile médecin envoyé de sa part à mon couvent avait connu d'abord le principe de ma maladie. Cette liqueur divine qui nous procure le seul plaisir physique [...], dont l'écoulement est aussi nécessaire [...] que celui qui résulte des aliments qui nous nourrissent, avait reflué des vaisseaux qui lui sont propres dans d'autres qui lui étaient étrangers ; ce qui avait jeté le désordre dans toute la machine. On conseilla à ma mère de me chercher un mari [...]<sup>46</sup>.

Comme la malade de James, Thérèse a une « crainte mal raisonnée [...] du souverain Être ». Sa « liqueur divine », c'est-à-dire « sa semence », empêchée de couler, prend la place, et le rôle, du sang menstruel empêché de couler dans le cas présenté par James<sup>47</sup>. Thérèse est du nombre de ces filles qui, comme l'explique Tullie de *L'Académie des dames*, « tombent dans de dangereuses maladies, dont elles ne peuvent être guéries que par des remèdes qui les provoquent à l'expulsion de la semence qui croupit dans leurs reins<sup>48</sup> ». Toute souffrante qu'elle soit, Thérèse continue ses « exercices

43. Et qui aura d'autres manifestations narratives et médicales au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir par exemple les caractères féminins dans J.D.T. de Bienville, *La nymphomanie, ou traité de la Fureur utérine*, Amsterdam, 1771.

44. Jean-Baptiste de Boyer d'Argens, *Thérèse philosophe, Romanciers libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2000, t. 1, p. 879.

45. *Ibid.*, p. 883.

46. *Ibid.*, p. 882.

47. Sur la pathologie des humeurs qui envahissent les organes qui leur sont étrangers, voir Friedrich Hoffmann, *op. cit.*, p. 214.

48. Nicolas Chorier, *op. cit.*, p. 587.

de piété», ce qui la mène à rencontrer le père Dirrag : la rencontre de Thérèse et du jésuite est la conséquence d'une maladie. Pour préparer la Cadière à la session « d'exercices » pendant lesquels il la fouettera, puis pénétrera en lui faisant croire que le plaisir ressenti sera purement spirituel, le père jésuite dispense lui aussi une leçon de physiologie. Thérèse écoute et observe la scène cachée dans la chambre de la pénitente :

Nous sentons, et nous n'avons l'idée du bien et du mal physique, comme du bien et du mal moral, que par la voie des sens. Dès que nous touchons, que nous entendons, que nous voyons, etc., un objet, des particules d'esprit se coulent dans les petites cavités des nerfs qui vont en avertir l'âme. Si vous avez assez de ferveur pour rassembler toutes les particules d'esprit qui sont en vous, en les appliquant toutes à cet objet [la gloire de Dieu], il est certain qu'il n'en restera aucune pour avertir l'âme des coups que votre chair recevra ; vous ne les sentirez pas<sup>49</sup>.

La fidélité du père à la physiologie cartésienne rend la manipulation à laquelle il la soumet encore plus évidente. La structure des nerfs et leur rôle dans la transmission des impressions au cerveau sont précisément ceux que leur attribue *Les Passions de l'âme*<sup>50</sup>. En revanche, contrairement au père Dirrag, Descartes affirme nettement l'incapacité de l'âme à imposer sa volonté aux mécanismes autonomes qui naissent des mouvements des esprits et du sang<sup>51</sup>. D'une distance de plusieurs années, philosophe et savante en physiologie, Thérèse corrige le père et explique le mécanisme qui travaille le corps de la Cadière à son insu, comme il travaillait le corps de Dosithée et des pénitentes qui préoccupaient Jacques Boileau :

Avec quel art ce penaillon conduit sa pénitente à des fins impudiques ! [...] « Vous ne devez rien sentir, lui dit-il, rien voir, rien entendre, si votre contemplation est parfaite ». Par ce moyen il s'assure qu'elle ne tournera pas la tête, qu'elle ne verra rien de son impudicité. Les coups de fouet qu'il lui applique sur les fesses attirent les esprits dans le quartier qu'il doit attaquer ; ils s'échauffent ; et enfin [il jouit] sans crainte de sa docile prosélyte ; elle croit tomber dans une extase divine, purement spirituelle, lorsqu'elle jouit des plaisirs de la chair les plus voluptueux<sup>52</sup>.

Quant à Thérèse elle-même, elle retrouve la santé grâce à l'abbé T, incarnation de l'ecclésiastique « d'un caractère doux et liant » sorti tout droit du cas clinique de James. À la fin d'une longue confession pendant laquelle Thérèse le met au courant de la scène dont elle était témoin, il lui apprend comment retrouver et préserver sa santé :

49. Jean-Baptiste de Boyer d'Argens, *op. cit.*, p. 885.

50. René Descartes, *op. cit.*, art. 12.

51. *Ibid.*, art. 46 et 47.

52. Jean-Baptiste de Boyer d'Argens, *op. cit.*, p. 892.

Il n'y a nul inconvénient à vous servir de votre main, de votre doigt, pour soulager cette partie par le frottement qui lui est alors nécessaire. [C'est un] remède qui modifiera l'excès de vos désirs, et qui tempèrera le feu qui les excite. Ce même remède contribuera bientôt au rétablissement de votre santé chancelante et vous rendra votre embonpoint<sup>53</sup>.

Comme dans le cas de la malade de James, l'érotisme qu'incarne Thérèse est encodé en termes de maladie ou de santé au gré des critères religieux qui servent de grille de lecture étiologique. Dans *Thérèse philosophe*, comme dans *Vénus dans le cloître*, les modalités d'existence du corps libidinal, basculé entre la pathologie, la thérapeutique et la prophylaxie, restent inscrites dans l'aire religieuse. Dans le cas de Thérèse, le remède proposé par les médecins, à savoir le mariage et une vie sexuelle réglée, ne sera jamais appliqué. Thérèse confirme que sa santé s'est « entièrement rétablie » et que sa « conscience était tranquille » grâce aux instructions de son nouveau directeur<sup>54</sup>. Content de son action, celui-ci se targue d'être « aussi bon médecin que docile confesseur », et de lui avoir « guéri le corps et l'esprit<sup>55</sup>. » L'abbé est un personnage valorisé : philosophe, déiste, aimant son prochain, soucieux du bien public, et bon médecin.

Concluons. Le personnage du philosophique abbé vraisemblablement créé par le marquis d'Argens donne des indications sur le statut du discours médical tel qu'il est représenté dans la fiction de l'âge classique et confirme le divorce entre la médecine théorique et la pratique clinique<sup>56</sup>. L'abbé est un bon médecin justement parce qu'il n'agit que par la parole. Purement théorique, mais non moins efficace pour autant, son art de guérir est un condensé éclectique des différents aspects de sa philosophie, de son érudition, de sa foi de déiste, de ses appétits sexuels, de son altruisme, de son état ecclésiastique. Cet art de guérir n'est pas représenté comme une compétence spécialisée. Les textes cités et analysés plus haut intègrent bien le savoir médical dans l'élaboration d'un imaginaire du corps érotique, mais aucun ne met en scène un savoir médical qui se traduit par une thérapie clinique.

Si les ouvrages de fiction présentent le discours médical comme fournissant des arguments délibératifs, ils lui confèrent aussi une force explicative propre. Celle-ci est mise à contribution dans des commentaires

53. *Ibid.*, p. 903.

54. *Ibid.*, p. 904.

55. *Ibid.*, p. 906.

56. Pour une perspective historique sur les rapports entre les deux au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Renato G. Mazzollini, « Les lumières de la raison : des systèmes médicaux à l'organologie naturaliste », *Histoire de la pensée* [...], p. 93-116.

narratifs ou dans des répliques accompagnant, ou induisant, l'effet de réel du tableau narratif. Le savoir médical intégré à la fiction érotique nourrit l'imaginaire du corps en expliquant le paroxysme du désir ou les différents stades de son surgissement. La représentation des corps travaillés par la libido, articulés les uns sur les autres, accueille et rend vraisemblables les explications iatomécaniques d'autant plus facilement que celles-ci se concentrent surtout sur les phénomènes physiologiques et anatomiques dont les scènes érotiques fournissent des illustrations. Ces explications autonomisent le corps en le transformant en support pour les symptômes dont l'interprétation, faite par le narrateur ou les personnages, valorise, affermit et construit l'autorité du discours médical.

Appartenant à la fois à la fiction érotique, c'est-à-dire à un monde qui fait appel au fantasme, et à une science en devenir dont l'épistémologie dépend de plus en plus de la valorisation de l'expérience et de l'observation, cet imaginaire érotico-médical à la fois révèle et rend présents les mécanismes enfouis qui meuvent le corps vivant. En les rendant présents, il les crée, les élabore, les enrichit, les multiplie, les magnifie, les réifie, mais en même temps, il les irrealise dans la mesure où, comme ils restent liés aux discours argumentatifs souvent contestataires, il les contamine par une connotation polémique. Il n'en fonctionne pas moins comme révélateur d'une volonté de savoir qui s'acharne à lever les voiles d'un mystère. Mais de nouveau, en le levant, il renforce, affermit ce mystère qui, dans les textes érotiques examinés, semble être celui d'un principe de vie ou de mouvement tantôt unifié – l'âme située dans le sang, la semence, le cerveau, l'âme cartésienne ou chrétienne – tantôt dispersé, démultiplié, dynamisé, par les esprits, les mouvements humoraux, les influences extérieures au corps. Il importe de souligner, pour finir, que ce processus, par lequel l'explication crée ce qu'elle explique s'avère aussi en œuvre dans les textes par lesquels la médecine se constitue comme science. Un imaginaire du corps émerge aussi dans ces ouvrages ou traités spécialisés, souvent médicaux et philosophiques à la fois. Cet imaginaire médical du corps n'est pas d'abord scientifique, puis exporté à la fiction érotique ou autre. Il est un produit transdiscursif. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler le récit-modèle qui structure la présentation de la mélancolie religieuse dans le *Dictionnaire* de James, avant d'être repris par d'Argens et Jaucourt. La leçon qui se profile ainsi sur l'interdépendance de la constitution de la science et de son imaginaire dépasse les analyses des textes érotiques de l'âge classique et de leurs rapports avec la médecine naissante. Elle incite à se demander si un savoir peut se passer de la nécessité d'imaginer d'abord ce qu'il se propose de maîtriser en fin de parcours.

## RÉSUMÉ / ABSTRACT

*PHYSIOLOGY OF THE EROTIC BODY AND SCIENTIFIC IMAGES*

In Early Modern France, the libidinal body presents a number of organic symptoms or signs of arousal that erotic fiction encodes using religious, philosophical and medical perspectives. This medical point of view contributes to the construction of the erotic body's image and gives the explanations of its anatomical structure and its physiology using eclectic theories that combine Cartesian iatrophysic and Hellenic medical inheritance. This article examines the imagery of the libidinal body as an intertextual entity elaborated through interactions between erotic fiction and medical, religious and philosophical discourses.

Mladen Kozul  
*Missoula University, Montana*

## TEXTES CITÉS

## TEXTES CLASSIQUES :

- ANGE, Jean L', *L'École des filles ou La philosophie des dames, Œuvres érotiques du XVII<sup>e</sup> siècle, L'enfer de la Bibliothèque nationale*, Paris, Fayard, 1988, t. 4.
- ANONYME, art. «Âme», *Encyclopédie méthodique, Médecine*, Paris, Panckoucke, 1787, t. 1.
- ARGENS, Jean-Baptiste BOYER, marquis DE, *Thérèse philosophe, Romanciers libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2000, t. 1.
- ARISTOTE, *De generatione animalium, De la génération des animaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1961 [trad. Pierre Louis].
- BAGLIVI, Giorgio, *De praxi medica ad priscam observandi rationem revocanda*, Paris, 1851 [Rome, 1696] [trad. J. BOUCHER], cité par MAZZOLLINI, Renato G., « Les lumières de la raison : des systèmes médicaux à l'organologie naturaliste », dans GRMEK Mirko D. et Bernardino FANTINI (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, Paris, Seuil, 1997.
- BARRIN, Abbé, *Vénus dans le cloître, Œuvres érotiques du XVII<sup>e</sup> siècle, L'enfer de la Bibliothèque nationale*, Paris, Fayard, 1988, t. 7.
- BOILEAU, Jacques, *Histoire des flagellants, ou l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les chrétiens*, Amsterdam, Henri du Sauzet, 1732 [1701].
- CHORIER, Nicolas, *L'Académie des dames, Œuvres érotiques du XVII<sup>e</sup> siècle, L'enfer de la Bibliothèque nationale*, Paris, Fayard, 1988, t. 7.
- DESCARTES, René, *Les passions de l'âme, Œuvres*, Paris, Vrin, 1967 [1650], t. 11.
- DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, CD-ROM, Marsenne, Redon, s.d., art. «Anatomie» (De Jaucourt).
- , *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, CD-ROM, Marsenne, Redon, s.d., art. «Médecine», (De Jaucourt).
- HOFFMANN, Friedrich, *La médecine raisonnée de Mr Fr. Hoffmann, premier Médecin du Roi de Prusse*, Paris, Briasson, 1739.
- JAMES, Robert (dir.), *Dictionnaire universel de médecine*, Paris, David et Durand Briasson, 1746, t. 1, art. «Amaurosis» (Anonyme); t. 2, art. «Animus» (Anonyme); t. 4, art. «Mélancolie» (Anonyme).
- LECLERC, Daniel, *Histoire de la médecine*, La Haye, Van der Kloot, 1729 [1702].
- TISSOT, Samuel-Auguste, *L'Onanisme*, Paris, La Différence, 1991 [1760].

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :*

- BITBOL-HESPERIES, Annie, *Le principe de vie chez Descartes*, Paris, Champion, 1990.
- CAMUS, Michel, « Préface » à *L'École des filles ou la Philosophie des dames*, *Ceuvres érotiques du XVII<sup>e</sup> siècle*, *L'enfer de la Bibliothèque nationale*, Paris, Fayard, 1988.
- DARNTON, Robert, *Édition et sédition*, Paris, Gallimard, 1991.
- , « Philosophical sex. Pornography in Old Regime France », *Enlightenment, Passion, Modernity. Historical Essays in European Thought and Culture*, Stanford, Stanford University press, 2000 [éd. Mark S. Micale et Robert L. Dietle].
- GRMEK, Mirko D., « Introduction », GRMEK Mirko D. et Bernardino FANTINI (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, Paris, Seuil, 1997, t. 1.

Page laissée blanche intentionnellement

---

## La représentation du corps chez Sade : visée encyclopédique et régénérescence du corps

Intéressons-nous à la représentation du corps telle qu'elle est envisagée chez Sade. Selon le système des considérations admis au siècle où s'écrivit *Justine ou les malheurs de la vertu*, la représentation met en rapport trois instances que sont le moi intérieur (réduit à l'âme ou à l'esprit), la sensation et le corps extérieur. Le corps est cet élément extérieur que nous rencontrons en premier lorsque nous nous extériorisons. La représentation, quant à elle, est ce mouvement d'extériorisation à partir duquel nous prenons conscience du monde. Elle s'opère par le canal de nos sensations. Ces dernières nous révèlent notre corps et par la suite nous apprennent l'existence d'autres corps. Comme le souligne d'Alembert, « nos sens nous apprennent qu'il y a des corps hors de nous<sup>1</sup> ». Dans le discours préliminaire ouvrant le vaste projet intellectuel qu'est l'*Encyclopédie*, d'Alembert localise deux principales représentations conditionnant la connaissance qui, en soi, n'est elle-même qu'une représentation. Selon le type de connaissances dégagées, les représentations sont dites directes ou réfléchies. On peut, dit d'Alembert,

diviser toutes nos connaissances en directes et réfléchies. Les directes sont celles que nous recevons immédiatement sans aucune opération de notre volonté [...]. Les connaissances réfléchies sont celles que l'esprit acquiert en opérant sur les directes, en les unifiant et en les combinant<sup>2</sup>.

Ainsi qu'on peut le noter dans ce réseau qui place au centre les sens, la représentation se conçoit tout d'abord comme un mouvement de perception par lequel la conscience reçoit involontairement des données externes. Elle se conçoit ensuite comme ce processus de combinaison à l'issue duquel naîtront des idées ou encore se formera la pensée. Représenter le corps ordonne en filigrane la perception de ce dernier, sa présentation ou son exposition et, enfin, la formulation d'un discours rationnel à son sujet. La représentation du corps, chez Sade, voudra avant tout dire la mise devant

1. Jean Le Rond d'Alembert, art. « Corps », *Encyclopédie* [...], 1778, p. 517.

2. *Ibid.*, « Discours préliminaire des auteurs », p. VI.

le regard de ce dont il est question et la formulation d'une vision du monde relative à l'objet. Notre argumentation vise, par une étude de *Justine ou les malheurs de la vertu*, à montrer que le corps chez le marquis de Sade a une visée encyclopédique et qu'il se régénère sans cesse.

Pour commencer, on dira que dans *Justine ou les malheurs de la vertu* on rencontre deux types de corps qui sont le corps fort et le corps faible.

Le corps faible est ce corps qui découvre la possibilité de son viol. Corps soumis à l'abus, il est souvent victime de ses choix et de sa vertu. Oscillant entre 10 et 40 ans, le corps faible a une figure géométrique ronde, ovale ou régulière et a une apparence extraordinaire. Souvent blond, parfois brun, il est un corps en général clair, possédant un visage aux yeux colorés et est plein d'aménité. On le reconnaît par sa souplesse et sa flexibilité qui l'amènent à se plier à toutes les postures, y compris les plus inattendues. Sa taille, en général, est noble, majestueuse et pleine de grâce. Le corps faible est doté de sentiment. Il réunit pudeur, tendresse, sensibilité, honnêteté de même qu'une vision sombre de l'existence. Ce caractère et la nature de son sexe l'exposent à une santé bien fragile, sans cesse dégradée par des violences externes. D'une manière globale, le corps faible est souvent féminin. De ce qu'il est féminin et fragile, on le compare souvent à une fleur. Légère et dépourvue d'épaisseur, la fleur est aisément malléable. Belle le matin, flétrie le soir, elle est un signe éphémère. Éphémère dans la beauté, la santé et la vie, le corps faible est essentiellement rivé à la dégénérescence, la privation et la mort. Il ne s'appartient pas et trouve son illustration parfaite à travers les personnages que sont Justine, Madame de Gernande et Suzanne.

À ce corps faible, quasi idéal et floral, mais soumis à la maladie, s'oppose le corps fort et plein de santé. Ce dernier est le corps qui s'approprie son destin. Il oscille entre une jeunesse indéterminée et une vieillesse tout aussi indéterminée, bénéficiant d'un visage variant du séduisant au monstrueux. En général brun et coloré, parfois très velu, il est gigantesque, robuste et fort, mais on en rencontre parfois qui sont efféminés. Libertin, il n'a rien de flexible. Euphorique et tyrannique à souhait, il se nourrit de cruauté et de férocité. Dans la nature, il s'identifie au tigre et au loup. Le corps fort est souvent masculin. Il arrive qu'il soit féminin. Il trouve son illustration dans les personnages de Bressac, de Clément ou encore du Monseigneur anonyme.

Le corps faible est voué à l'infortune. Le corps fort à la prospérité. Ce qui laisse dire avec Michel Delon que, chez Sade, «le corps reste [...] le signe d'un caractère et d'un destin<sup>3</sup>».

3. Michel Delon, «Le corps sadien», 1998, p. 24.

Le corps est non seulement le signe d'une personnalité et d'un cheminement dans l'existence, il est aussi et surtout le signe déterminant de la représentation. Chez Sade, la perception est une construction dépendant du type de corps que nous avons reçu de la nature. Elle est donc d'inspiration matérialiste, le matérialisme étant cette théorie chère à La Mettrie ou à d'Holbach qui postule que « les activités mentales de l'homme dépendent, selon une causalité purement mécanique, des activités corporelles<sup>4</sup> ». Partant d'un raisonnement déployé par le moine Clément dans *Justine ou les malheurs de la vertu*, nous pouvons avoir une idée du fonctionnement de la représentation chez Sade. Elle s'opère et se déploie à partir de l'imagination. Selon Clément, c'est sur l'imagination que viennent se peindre, à travers les sens, les corps extérieurs. L'imagination est dotée de trois facultés qui sont la faculté créatrice, la faculté objective et la sensibilité. La faculté créatrice transforme le corps perçu. Elle est au centre de la construction du corps dans l'acte de perception et se caractérise par une sorte de sélection notamment dans le rendu du corps observé. La faculté objective permet au moi de former des pensées en « raison du produit des différents objets sur l'imagination<sup>5</sup> ». De par la sensibilité, la représentation détermine le type de sentiment né du rapport au corps. Selon la sorte d'organisation, donc d'imagination, un même corps pourra ainsi se voir détesté ou aimé. Résumons ce qui vient d'être dit par ce qu'il est convenu d'appeler le miroir de Clément. Et à ce titre laissons parler le moine :

qu'une comparaison facilite à tes yeux ce que j'expose. N'as-tu pas vu [...] des miroirs de formes différentes, quelques-uns qui diminuent les objets, d'autres qui les grossissent ; ceux-ci qui les rendent affreux ; ceux-là qui leur prêtent des charmes ; t'imagines-tu maintenant que si chacune de ces glaces unissait la faculté créatrice à la faculté objective, elle ne donnerait pas du même homme qui se serait regardé dans elle, un portrait tout à fait différent, et ce portrait ne serait-il pas la raison de la manière dont elle aurait perçu l'objet ? Si aux deux facultés que nous venons de prêter à cette glace, elle joignait maintenant celle de la sensibilité, n'aurait-elle pas pour cet homme vu par elle, de telle ou telle manière, l'espèce de sentiment qu'il lui serait possible de concevoir pour la sorte d'être qu'elle aurait aperçu<sup>6</sup> ?

La glace perçoit les corps, leur attribue certaines formes à l'origine des sentiments et des jugements à leur égard. De par ce principe du miroir, la représentation du corps, comprise à partir de l'imagination, dépend ainsi largement du corps qui l'observe, au point où on pourra dire : tel corps, telle représentation.

4. *Encyclopédie de la philosophie*, 2002, p. 337.

5. Donatien-Alphonse-François de Sade, *Justine ou les malheurs de la vertu*, 1995, p. 262.

6. *Id.*

Les implications de ce matérialisme sont nombreuses. Nous en choisissons une : celle qui exprime la vocation encyclopédique de la représentation du corps chez Sade. L'encyclopédisme, disons-le avec Maurice Blanchot, est une des conséquences de l'exigence de l'excès. C'est la vocation plurielle du corps, sa détermination vers une certaine totalisation, mais aussi vers un certain éclatement qui met le corps dans une sorte de tension entre présent, passé et avenir. C'est cette tension entre passé et avenir au cœur du présent qui caractérise l'encyclopédisme du corps. Le passé du corps donne un *déjà* que complètera un *être pas encore* du corps. Le *déjà*, le *maintenant* et le *pas encore* du corps forment en complémentarité la synthèse ouverte qu'est l'encyclopédisme. L'encyclopédisme du corps chez Sade est la prise en compte du possible par quoi les corps se forment, se transforment dans la chaîne des successivités et laissent entrevoir d'autres corps. Le corps sadien est *téléologisé*. Il a une orientation encyclopédique au sens où l'acte de représentation se détermine à atteindre le tout. « Il faut tout dire<sup>7</sup> ». Cependant ce tout ne peut se dire qu'à se morceler et donc qu'à *s'impossibiliser*. La volonté de totalisation sera toujours chez Sade un projet dont l'issue demeure sans cesse différée, retardée mais toujours poursuivie avec acharnement. La visée encyclopédique du corps peut se noter au niveau descriptif et au niveau cognitif.

Au niveau descriptif, le corps de Sade semble sortir des sentiers battus. Il se caractérise d'abord par le refus du banal. C'est un corps rare au sens où on parle de perle rare ; un corps extrême qui ne se dit qu'au superlatif, à tel point que nous pouvons dire avec Madame de Saint-Ange que « ni toi ni moi n'avons certainement jamais rien vu<sup>8</sup> » de tel au monde. À titre illustratif, dans *Justine ou les malheurs de la vertu*, Juliette a « la plus jolie figure du monde<sup>9</sup> », Justine « la plus belle taille du monde<sup>10</sup> », Rosalie « la plus jolie gorge du monde ». Dans ce qui précède, il paraît intéressant de s'arrêter sur le terme de « monde ». Celui-ci évoque la particularité extrême du corps de Sade qui, de manière globale, se donne comme un véritable spécimen. Le corps de Sade se veut le lieu où se rencontrent tous les signes propres à une caractérisation du corps. Ainsi, par exemple, on rencontre chez Justine « tous les appâts les plus en droit de plaire », chez le comte de Bressac « tous les vices qui caractérisent ceux des scélérats », chez Sévérino « tous les attraits qui forment un bel homme », chez Jérôme « tous les goûts, toutes les passions, toutes les irrégularités les plus monstrueuses » et chez la quatrième des filles

7. Maurice Blanchot, « L'insurrection, la folie d'écrire », 1969, p. 327.

8. Donatien-Alphonse-François de Sade, *La philosophie dans le boudoir*, 1994, p. 19-20.

9. Donatien-Alphonse-François de Sade, *Justine* [...], *op. cit.*, p. 136.

10. *Ibid.*, p. 141.

« toutes les vertus d'une âme douce ». Le corps de Sade paraît tout réunir de manière à obtenir, comme le souligne Marcel Henaff, « un répertoire complet, une saturation sans reste, pour que le trop entre dans le tout<sup>11</sup> ». De par le « tout » se reconnaît le concept même de l'encyclopédisme : volonté de rassembler et de réunir le tout dans un contenu unique. Mais parce que le langage est le lieu à partir duquel se déploie le corps, la totalisation est vouée à l'échec. Elle demeure un point qui, au loin, interpelle mais qui, comme l'être heideggérien, se retire sans cesse. Le tout demeure ce point « totalement désirable » mais « absolument inaccessible ». Inaccessible parce que le corps varie, se transforme et se fragmente. Et dans le vaste champ de l'espace littéraire il ne sera jamais total. Le problème est le langage.

[L]e corps total [nous dit Roland Barthes], est hors du langage, seuls arrivent à l'écriture des morceaux de corps ; pour faire voir un corps, il faut ou le déplacer, le réfracter [...] ou le réduire à l'une de ses parties<sup>12</sup>.

« [...] le langage n'a de prise sur le corps que s'il le morcelle<sup>13</sup> » ajoute Roland Barthes. Le langage morcelle le corps. Le morcelant, quelque chose du corps reste alors comme recouvert de mystère, indépassable et au-delà. C'est le fameux au-delà du corps dont parle Octavio Paz et qui selon lui « toujours échappe<sup>14</sup> ».

La représentation fragmente, dépece, atomise le corps et, ce faisant, elle nous plonge dans la dérive des signifiants par quoi, au dire de Durante, « chaque portrait de la galerie sadienne mène à d'autres portraits qui débouchent à leur tour sur de nouveaux portraits<sup>15</sup> ». L'encyclopédisme s'insère dans ce système d'indication, de dérive et de supplémentarité qui fait du corps un corps toujours déjà pluriel et jamais le même. Dans le système de représentation sadienne, ce phénomène, théorisé à l'origine par Lucrèce<sup>16</sup> et repris par le comte de Bressac, a pour nom la transmutation des corps. C'est le processus par lequel s'élabore « le changement [du corps] en mille autres<sup>17</sup> ».

La dimension descriptive du langage expose au regard le corps lorsque la dimension cognitive formule un discours sur celui-ci. La représentation devient alors collection et donation « d'affirmations qui se posent comme

11. Marcel Henaff, *Sade. L'invention du corps libertin*, 1978, p. 74.

12. Roland Barthes, « Le corps éclairé », 1994, p. 813.

13. *Id.*

14. Octavio Paz, *Un au-delà du corps érotique : le marquis de Sade*, 1994, p. 28.

15. Daniel Castillo Durante, *Sade ou l'ombre des Lumières*, 1997, p. 53.

16. Lucrèce, *De la nature*, 1995.

17. Donatien-Alphonse-François de Sade, *Justine* [...], *op. cit.*, p. 188.

des connaissances<sup>18</sup> ». La raison de Sade, selon Maurice Blanchot, est triple. Elle est dialectique, scripturale et encyclopédique. La raison dialectique pose la représentation sadienne comme « pouvoir transcendantal de négation<sup>19</sup> » à partir duquel il remet en cause toutes les interprétations connues et normatives du corps. La raison scripturale se présente comme « le mouvement d'écrire<sup>20</sup> » où se traduit une « recherche systématique de l'excès<sup>21</sup> ». La dernière forme de raison est de type encyclopédique. Par elle s'opère l'inventaire total des savoirs relatifs au corps. Il s'agit, d'après Maurice Blanchot, « de recenser toutes les possibilités humaines<sup>22</sup> » notamment les plus dépravées. C'est le rôle que Sade assigne au roman :

L'ouvrage doit nous faire voir l'homme, non pas seulement ce qu'il est, ou ce qu'il se montre [...] mais tel que doivent le rendre les modifications du vice, et toutes les secousses des passions ; il faut donc les connaître toutes, il faut donc les employer toutes, si l'on veut travailler ce genre<sup>23</sup>.

Connaissance du corps, du corps changeant et du corps possible, tels sont les lieux où se définit la visée encyclopédique chez Sade au cœur de la dimension cognitive de la représentation. Qu'on se rappelle avec Daniel Castillo Durante le projet des *Cent vingt journées de Sodome* :

C'est dans le cadre de cette dynamique que le narrateur procède à la mise en place des « six cents passions ». Elles sont censées embrasser l'ensemble des pratiques en fonction de la diversité des sujets. C'est ici que la pathétique<sup>24</sup> sadienne se présente à nos yeux comme une entreprise encyclopédique<sup>25</sup>.

Il s'agit d'une entreprise encyclopédique qui recense, ordonne et renseigne sur les possibles du corps.

La dimension cognitive de la représentation fait du corps un objet de formulation, de transmission et de réception de savoir sur le corps. Le corps est objet de savoir et souci de savoir scientifique. Il génère une somme de connaissances sur lui-même et sur le monde. En matière de sciences, l'une des représentations que l'on rencontre dans *Justine ou les malheurs de la vertu* est la représentation anatomique. L'anatomie est la science des corps. Elle s'entend

18. Richard Rorty, *L'Homme spéculaire*, 1990, p. 9.

19. Maurice Blanchot, *op. cit.*, p. 327.

20. *Id.*

21. Béatrice Didier, « Préface » à Donatien-Alphonse-François de Sade, *Justine [...]*, *op. cit.*, 1973, p. 21.

22. Maurice Blanchot, « L'insurrection, la folie d'écrire », *op. cit.*, p. 326.

23. Donatien-Alphonse-François de Sade, « Idées sur les romans », *Les crimes de l'amour*, 1995, p. 27.

24. La pathétique. Entendue ici comme traité des passions.

25. Daniel Castillo Durante, « Le portrait sadien », *op. cit.*, 1997, p. 67.

comme technique de « recherche d'une vérité à l'intérieur du corps<sup>26</sup> » et « irruption d'une intentionnalité spécifique d'exploration du corps<sup>27</sup> ». Dans *Justine ou les malheurs de la vertu*, l'anatomie est considérée comme « un art [...] utile aux hommes [car] elle peut fournir d'aussi grandes lumières<sup>28</sup> » sur le corps. Elle apparaît notamment à travers l'expérimentation de Rodin et du chirurgien Rombeau qui, selon Michel Delon, cherchent à expliquer « le mystère de la virginité et de la défloration<sup>29</sup> » par « l'analyse d'une partie aussi intéressante [que] la membrane<sup>30</sup> qui assure la virginité<sup>31</sup> ».

Le souci anatomique dans *Justine ou les malheurs de la vertu* est au service de la volupté. Dans l'univers sadien, les corps, notamment libertins, ne se meuvent que parce qu'ils désirent jouir, ne sont en mouvement que parce qu'ils désirent accéder à la « dernière crise », au plaisir total. Aussi réfléchissent-ils sur le meilleur moyen de satisfaire leurs penchants. La grande vérité du corps chez Sade, c'est que le corps de l'autre, du fait de sa douleur, sert notre jouissance. Aussi l'expérience scientifique consiste-t-elle à connaître les limites du corps et notamment à répondre à la problématique suivante : « Jusqu'où peut-on accroître son plaisir sans le changer en souffrance ? Jusqu'où peut-on faire souffrir sans tuer<sup>32</sup> ? ».

Gernande et Roland tentent à leur manière de répondre à cette question. Chez Gernande, « c'est la circulation sanguine et la fonction vitale du sang qui font l'objet de l'expérimentation<sup>33</sup> ». Elle vise à comprendre le lien entre corps, sang et jouissance. Comment, par le sang, parvenir à la jouissance ? Comment le corps saignant favorise-t-il la vibration à l'origine de la jouissance ? Un fait est évident : la vue du sang est jubilatoire. C'est en quelque sorte la grande contribution de Gernande dans le vaste système tendant à la compréhension du corps. Si le sang sert la jouissance, il faut saigner le corps à des intervalles réguliers afin d'y parvenir.

Si la véritable recherche scientifique consiste à comprendre le corps de manière à satisfaire le besoin de jouissance, elle trouve son expression quasi-extrême dans l'expérience de Roland. Là, ce qui est saisissant, c'est le rapport que le libertin tente d'établir entre corps, strangulation et plaisir. L'étranglement, mieux, le passage de la vie à la mort, est-il

26. Rafael Mandressi, « Dissection et anatomie », *Histoire du corps*, 2005, t. 1, p. 317.

27. *Id.*

28. Donatien-Alphonse-François de Sade, *Justine* [...], *op. cit.*, p. 220.

29. Michel Delon, « Le corps sadien », 1998, p. 26.

30. À savoir l'hymen.

31. Donatien-Alphonse-François de Sade, *Justine* [...], *op. cit.*, p. 218.

32. Michel Delon, « Le corps sadien », *loc. cit.*, p. 28.

33. *Ibid.*, p. 26.

jouissif? L'expérience consiste à déterminer « s'il n'est pas très certain que cette compression détermine dans celui qui l'éprouve le nerf érecteur à l'éjaculation<sup>34</sup> ». Les résultats finissent par être satisfaisants : « la compression que [la] corde op[ère] sur la masse des nerfs [met] en feu les organes de la volupté<sup>35</sup> ».

Ainsi, par des expériences extrêmes, on tente de comprendre le corps. Saisir ses limites sert la jouissance et favorise l'adoption d'une vie sexuellement épanouie. Le corps génère le plaisir. Le souci scientifique consiste à l'intensifier. Aussi doit-on répertorier les possibles du corps. La visée encyclopédique dans la représentation du corps ne se justifie que parce qu'on désire connaître le corps. Le connaître dans tous ses possibles afin de mieux l'utiliser. Connaître c'est nous révéler à notre propre corps. Connaître c'est aussi accéder au corps d'autrui. Notre connaissance du corps d'autrui nous amène à mieux intensifier sa souffrance parce que le maximum de douleur produit sur lui, produit le maximum de jouissance sur nous et sert notre volupté. Car « il n'est aucune sorte de sensation qui soit plus vive [et plus plaisante sur nous] que celle de la douleur<sup>36</sup> » d'autrui.

Un autre type d'expérience scientifique s'observe au niveau de l'évolution du corps même, évolution entendue en tant que réactions tout au long d'un cheminement. En effet, *Justine ou les malheurs de la vertu* se présente comme une longue manipulation de laboratoire. Cette manipulation consiste à observer le comportement d'un corps sain dans un milieu malsain<sup>37</sup>. La sainteté renvoie ici à l'innocence du corps qui est, selon Béatrice Didier, nécessaire comme le milieu stérile de nos modernes éprouvettes. L'expérience vise à démontrer deux points :

- la vertu est dangereuse et inutile en milieu malsain.
- malgré la détérioration subie, le corps connaît une sorte de régénérescence.

En causant le maximum de douleur et de détérioration sur le corps sain, on essaie d'observer son comportement. Ce faisant, il s'agit, comme le souligne Béatrice Didier, de « multiplier les exemples pour que scientifiquement, une loi puisse être établie<sup>38</sup> ». Ainsi, le corps sain est tour à tour violé, écartelé, déchiqueté, marqué, saigné, étranglé, brûlé...

34. Donatien-Alphonse-François de Sade, *Justine* [...], *op. cit.*, p. 339.

35. *Ibid.*, p. 329.

36. *Ibid.*, p. 268.

37. Le milieu malsain est ce milieu dans lequel évolue Justine, milieu caractérisé par le vice à son degré maximal.

38. Béatrice Didier, *op. cit.*, p. 364.

D'après cette expérience, il ressort que la vertu ne « sert à rien dans le monde<sup>39</sup> ». Elle est cause fondamentale de douleur et de souffrance, d'où la nécessité du vice afin de vivre heureux sur terre. L'expérience révèle aussi que le corps a une capacité de régénérescence qui le reconstitue. En effet, malgré les assauts et la détérioration, le corps demeure comme intact. Le corps semble connaître une seconde naissance le préservant de toute altération. C'est comme s'il était soumis aux mêmes lois que celles de la nature, naissant, et mourant pour renaître. Qu'on s'imagine le cycle des saisons et l'on comprendra comment le corps, tel que le représente Sade, se régénère et se donne toujours comme neuf. Le corps sadien semble rayer les marques de ses infortunes et conserver les traits de sa splendeur à la manière de ce « temple de Vénus » que Juliette offre au public :

En quatre mois la marchandise est successivement vendue à près de cent personnes ; les uns se contentent de la rose, d'autres plus délicats ou plus dépravés [...] veulent épanouir le bouton qui fleurit à côté. Chaque soir la Duvergier rétrécit, rajuste, et pendant quatre mois ce sont toujours des prémices que la friponne offre au public<sup>40</sup>.

Le corps chez Sade est à l'image de ce sexe toujours vierge nonobstant les assauts. C'est un corps sans mémoire, véritablement amnésique. Cette amnésie du corps explique pourquoi, malgré les tortures, Justine demeure toujours reluisante et comme toujours vierge. C'est ce phénomène que Mladen Kozul appelle « la perpétuelle et miraculeuse innocence du corps<sup>41</sup> ». C'est le fait que « le corps de la malheureuse Justine reste lisse et frais » tout au long de ses mésaventures.

Constamment déchirée, fouettée, battue, violée, torturée, saignée, épuisée par le libertinage, Justine n'en garde, dans la plupart des cas, plus aucune marque [...]. À chaque fois Justine devient victime de nouvelles rages lubriques comme novice resplendissante<sup>42</sup>.

Le corps de Sade se régénère donc. Du fait du phénomène de régénérescence, le corps semble finalement montrer sa capacité de résistance à l'usure. Le corps conserve sa pureté. Ce fait est l'argument qui semble autoriser la mise en souffrance du corps et du corps d'autrui de manière maximale. Selon le résultat auquel aboutit l'expérimentation sadienne dans *Justine ou les malheurs de la vertu*, il appert que le corps est peu affecté par les violences physiques à son encontre. D'où la réponse à la question : jusqu'où peut-on faire souffrir l'autre pour servir notre jouissance ? Jusqu'à l'infini.

39. Donatien-Alphonse-François de Sade, *Justine* [...], *op. cit.*, p. 143.

40. *Ibid.*, p. 137.

41. Mladen Kozul, « Écriture et lecture comme flétrissure jouissive dans les romans du Marquis de Sade », 1994, p. 481.

42. *Id.*

Car, par un processus similaire à celui de la nature, le corps se régénère et retrouve son état de splendeur, malgré les dégradations. La régénérescence du corps autorise l'exploitation maximale du corps et du corps d'autrui en vue de notre propre jouissance. Violenté et déstructuré à outrance, il se reconstituera et, pour notre plaisir, se livrera à nous comme toujours vierge, nous le savons, grâce au phénomène de la régénérescence.

RÉSUMÉ / ABSTRACT

*SADÉ'S REPRESENTATION OF THE BODY*

Sade's representation of the body has an encyclopaedic vocation. Indeed, not only does it strive to tell all, but it aims towards a certain form of totalisation. To consider the encyclopaedism of the body is to take into account the possibilities through which bodies are formed, through which they are transformed in succession and faintly reveal other bodies. In Sade's works, the body tends towards a certain form of totality. It regenerates itself too. Through a process similar to those at work within Nature, it seems to resist the test of time. That regeneration allows for the maximum exploitation of the body and of the other's body to attain one's own pleasure. Violence might be done to the body, it might be deconstructed, but the phenomenon of regeneration means that it will always offer itself once more in an apparently virgin state.

Brice Koumba  
*Université de Nancy*

## TEXTES CITÉS

*TEXTES CLASSIQUES :*

- ALEMBERT, Jean LE ROND D', Denis DIDEROT *et al.*, *Encyclopédie de la philosophie*, Paris, Librairie générale française, 2002.
- DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, nouvelle édition, Genève, Pellet, 1777-1778. t. 1
- LUCRÈCE, *De la nature*, Mesnil-sur-l'Estrée, Société nouvelle Firmin-Didot, 1995.
- SADE, Donatien-Alphonse-François, marquis DE, « Idées sur les romans », *Les crimes de l'amour*, Paris, Zulma, 1995.
- , *La philosophie dans le boudoir*, Paris, Booking international, 1994.
- , *Les crimes de l'amour*, Paris, Zulma, 1995.
- , *Œuvres II*, Paris, Gallimard, 1995 [éd. Michel Delon].
- , *Justine ou les malheurs de la vertu*, Paris, Librairie Générale Française, 1973 [éd. Béatrice Didier].

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :*

- BARTHES, Roland, *Œuvre complètes III*, Paris, Seuil, 1994.
- BLANCHOT, Maurice, *L'entretien infini*, Paris, Gallimard, 1969.
- CASTILLO DURANTE, Daniel, *Sade ou l'ombre des Lumières*, New York, Peter Lang, 1997.
- DELON, Michel et Cattriona SETH (dir.), *Sade en toutes lettres, autour d'Aline et Valcour*, Paris, Desjonquères, 2004.
- DELON, Michel, « Le corps sadien », *Europe* (novembre-décembre 1998).
- HENAFF, Marcel, *Sade. L'invention du corps libertin*, Paris, PUF, 1978.
- HOFSTEIN, Francis, *L'amour du corps*, Paris, Odile Jacob, 2005.
- JACQUET, Chantal, *Le corps*, Paris, PUF, 2001.
- JUVIN, Hervé, *L'avènement du corps*, Paris, Gallimard, 2005.
- KEHRÈS, Jean-Marc, *Sade et la rhétorique de l'exemplarité*, Paris, Honoré Champion, 2001.
- KEMPF, Roger, *Le corps romanesque*, Paris, Seuil, 1968.
- PAZ, Octavio, *Un au-delà du corps érotique : le marquis de Sade*, Paris, Gallimard, 1994.
- KOZUL, Mladen, « Écriture et lecture comme flétrissure jouissive dans les romans du Marquis de Sade », dans *L'épreuve du lecteur, livres et lectures dans le roman d'ancien régime*, Louvain-Paris, Peeters, 1994 [éd. Paul Pelckmans et Jan Herman].

MANDRESSI, Rafael, « Dissection et anatomie », *Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2005 [éd. Georges Vigarello, Alain Corbin et Jean-Jacques Courtine], t. 1.

RORTY, Richard, *L'Homme spéculaire*, Paris, Seuil, 1990.

---

## Hume et les dangers moraux de la science

Le problème des dangers de la science, de ses dangers non pas physiques mais moraux, est pour Hume un thème, me semble-t-il, de première importance, mais qui ne reçoit pas beaucoup d'attention. Hume exprime pourtant à plusieurs endroits l'idée qu'un monde gouverné par des lois impersonnelles risque de nous écraser en nous donnant l'impression d'être absolument insignifiant. La science moderne pose un autre danger, comme nous le verrons : celui de l'absurdité posée par l'idée de l'infiniment petit. Il me semble que Hume a voulu apporter une réponse à ces deux dangers dans les *Quatre dissertations*.

On peut mesurer la gravité, selon Hume, du premier danger évoqué par la comparaison qu'il fait dans l'« Histoire naturelle de la religion » entre les effets moraux du christianisme et ceux du polythéisme ancien. Le théisme chrétien, qui réduit l'homme à rien en le comparant à un être infini, produit l'humilité de Bellarmine, qui ne veut pas se défaire des poux : sucer notre sang est en effet leur seul bien possible, tandis que les êtres humains ont, eux, l'espoir du paradis. Le polythéisme ancien, par contre, produit la virilité de Brasidas, qui libère une souris qu'il avait attrapée, parce que le courage avec lequel elle luttait lui rappelait la sienne. Le polythéisme païen n'est-il pas à préférer au théisme chrétien dans la mesure où il n'humilie pas les hommes, parce qu'il leur donne des dieux à l'échelle humaine ? Ainsi invite-t-il l'homme à l'émulation et à la rivalité avec les dieux. Le théisme chrétien, par contre, l'abaisse (l'amène à se mettre au niveau des poux) en le forçant à se comparer à une puissance illimitée et inhumaine<sup>1</sup>.

Dans l'« Histoire naturelle [...] », Hume associe science et « théisme philosophique » lequel consiste dans la vision d'un monde uni, ordonné selon les lois d'un créateur infini<sup>2</sup>. Le théisme philosophique ne considère pas Dieu comme un juge terrible, parce qu'il ne le considère pas comme

1. David Hume, « Natural History of Religion », *Four Dissertations*, 1995, Section XII, p. 65-67.

2. *Ibid.*, Section I, p. 8-9, Section II, p. 10-11, Section III, p. 16-20, section IV, p. 32n, et section VI, p. 42-44, 46.

un juge. Il ne produira donc pas les effets moraux qu'a le christianisme sur Bellarmine, effets qui dépendent de la peur de l'enfer et de l'espoir du paradis. Il ne produira pas la volonté de s'abaisser devant un juge infini. Mais il se peut que le théisme philosophique rende l'homme encore plus insignifiant à lui-même que le théisme chrétien, en raison du fait qu'il n'accorde aucune importance à l'existence humaine. La science moderne sans créateur devrait avoir les mêmes effets, sinon pires.

En quoi consiste la réponse de Hume à ces dangers? En 1757, Hume a publié le tome intitulé *Quatre dissertations*, comprenant l'« Histoire naturelle de la religion », « Des passions », « De la tragédie », et « Du critère du goût », avec une lettre de dédicace à son cousin « le Révérend M. Hume, Auteur de Douglas, une tragédie<sup>3</sup> ». Il n'est pas évident qu'il y ait un thème unificateur aux *Quatre dissertations*, ce que je me suis permis néanmoins de proposer ailleurs<sup>4</sup>. Le thème des *Quatre dissertations* consiste à mes yeux dans les croyances absurdes, et en particulier dans la superstition. L'« Histoire naturelle [...] » donne une explication théorique de la possibilité de la croyance apparemment impossible dans les miracles<sup>5</sup>, de la croyance en vérité plus absurde dans le théisme populaire<sup>6</sup>, et de la croyance vraiment absurde dans l'incarnation et la transsubstantiation<sup>7</sup>. En même temps, il complète ce traitement théorique par un effet satirique, qui doit aider l'individu à se libérer de la superstition au niveau du sentiment. L'essai sur les passions soutient le traitement théorique des émotions chrétiennes, en étudiant les passions telles que l'orgueil, la crainte, etc., qui ont une part dans la superstition et l'enthousiasme. L'essai sur la tragédie veut à mon sens apporter une thérapie ou réponse pratique à ces croyances, en réintroduisant le goût pour la tragédie à la place du goût chrétien pour un abaissement dans la souffrance<sup>8</sup>. La lettre que Hume a composée comme préface aux *Quatre dissertations* souligne l'intention plus large du recueil : faire revivre la liberté de l'esprit et de la discussion des Anciens<sup>9</sup>. Ce que s'évertue à faire Hume en établissant une distinction entre la spéculation et la vie pratique, qui laisserait de la place pour une pensée libre à propos de la

3. Voir David Hume, *Four Dissertations*, *op. cit.*

4. Voir Abraham Anderson, « Hume on Absurdity and Superstition; A Reading of the *Four Dissertations* », 2007, p. 9-15.

5. David Hume, « Natural History [...] », *op. cit.*, Section I, p. 6-7.

6. *Ibid.*, Section VII, p. 51.

7. *Ibid.*, Section XII, p. 73, voir aussi Section XI, p. 71, Section VI, p. 49.

8. Voir David Hume, « Of Tragedy », *Four Dissertations*, p. 199-200, voir aussi dans le même ouvrage « Of the Standard of Taste », p. 238-240.

9. « To the Reverend Mr. Hume, Author of Douglas, a Tragedy », David Hume, *Four Dissertations*, p. ii-iii.

religion<sup>10</sup>. Pour arriver à cette fin, il faut corriger le goût chrétien pour des dogmes, et l'idée que la vertu consiste dans la foi en des absurdités ; c'est ce à quoi s'attache Hume dans l'« Histoire naturelle<sup>11</sup> [...] », mais aussi dans « Du critère du goût<sup>12</sup> ».

Qu'est-ce que tout cela a à faire avec la science ? Hume avait d'abord eu l'intention de publier l'« Histoire naturelle [...] », « Des Passions », et « De la tragédie », non pas avec « Du critère du goût », mais avec un essai qu'il décrit comme « quelques Considérations antérieures à la Géométrie et à la Philosophie Naturelle<sup>13</sup> ». Ce qui pourrait paraître contredire ma thèse (le sujet des *Quatre dissertations* étant celui des croyances absurdes) tend en fait à la confirmer. Dans l'*Enquête sur l'entendement humain*, Hume dit que la géométrie culmine dans des absurdités. Il semble plausible de supposer que l'essai sur les fondements de la géométrie et de la science naturelle était une élaboration de cette remarque. Dans ce cas, il aurait appliqué le thème des quatre dissertations, au-delà de l'absurdité en religion, aux croyances absurdes en géométrie et dans la science moderne, qui dépend de l'analyse infinitésimale.

Cet élargissement du thème du livre ne le change pas autant que l'on pourrait le penser. Car Hume suggère que le rejet du sens commun de la part des géomètres et des métaphysiciens a au moins une analogie avec l'utilisation de l'absurdité par les prêtres pour humilier la raison humaine :

Aucun dogme des prêtres, inventé expressément pour dompter et soumettre la raison rebelle des hommes, n'a jamais choqué le bon sens plus que la doctrine de la divisibilité infinie de l'extension, avec ses conséquences, telles qu'elles sont pompeusement mises en exhibition par tous les géomètres et métaphysiciens, avec une sorte de triomphe et d'exaltation<sup>14</sup>.

Le danger posé par l'assaut sur la raison de la part des géomètres est analogue avec celui qui est posé par l'assaut sur la raison de la part des prêtres : il menace de subvertir notre confiance dans le sens commun à la faveur d'une superstition aveugle, qui soumet l'homme à l'autorité des vendeurs de mystère.

La même caractérisation du projet des *Quatre dissertations* qui nous permet de comprendre le rôle qu'y aurait joué l'essai sur la géométrie nous offre aussi la signification de la prochaine étape du livre. Selon

10. *Id.*, voir aussi David Hume, « Natural History [...] », *op. cit.*, Section XII, p. 81-82, p. 91-92.

11. David Hume, « Natural History [...] », *op. cit.*, Section IX, p. 58-64, Section XI, p. 68-71, Section XII, p. 72-92.

12. David Hume, « Of Tragedy », *op. cit.*, p. 238-240.

13. Voir David Hume, *Four Dissertations*, *op. cit.*, Introduction, p. vi.

14. David Hume, *Enquiries Concerning the Human Understanding*, 1972, p. 156.

Immerwahr<sup>15</sup>, Hume a abandonné l'essai sur la géométrie parce qu'il en était insatisfait, et a tout d'abord voulu lui substituer « Du suicide<sup>16</sup> » et « De l'immortalité de l'âme<sup>17</sup> ». Pour quelle raison ? Les essais sur le suicide et l'immortalité de l'âme s'opposent, comme l'« Histoire naturelle [...] » et « De la tragédie », à la superstition chrétienne. Mais l'essai sur le suicide n'a-t-il pas en fait une autre fin qui l'apparente à l'essai sur la géométrie, dans la mesure où il s'oppose non seulement à la superstition chrétienne, mais aussi à la tyrannie morale de la science moderne<sup>18</sup> ? Car la possibilité qu'à l'homme de se suicider lui donne, selon Hume, un moyen de résister au sentiment oppressant d'un assujettissement à la Providence. Aussi doit-il lui donner le moyen de résister au sentiment d'assujettissement à une nature gouvernée par des lois impersonnelles, comme la nature impersonnelle de la science moderne ; car la Providence stoïcienne n'est autre chose que cela.

L'essai sur la tragédie peut être vu sous le même angle que l'essai sur le suicide. La tragédie combat l'humiliation chrétienne en face de Dieu, produite par l'espoir du salut. Mais elle combat également le sentiment d'insignifiance en face d'un cosmos indifférent ou arbitraire, en nous permettant d'y faire face<sup>19</sup>.

Mis ensemble, qu'est-ce que tout cela suggère quant à la réponse « pratique » de Hume au problème de « l'absurdité » posé par la science et la mathématique modernes ? Que cette réponse aurait consisté en une tentative de faire revivre l'attitude ancienne envers la mort et l'ordre de la nature. Cette réponse comporterait deux parties. La première serait une défense du suicide comme preuve de la dignité humaine : « Le pouvoir de se suicider est vu par Pline comme un avantage que les hommes possèdent sur Dieu lui-même<sup>20</sup> ». La deuxième serait le remplacement de l'espoir du salut chrétien par une reconnaissance tragique de l'incommensurabilité entre le sentiment de la justice humaine et l'ordre de la nature.

L'éloge du suicide rapproche Hume de personnages comme Kirilov, chez Dostoïevski, qui le pratique justement pour se montrer supérieur à une nature impersonnelle. Louer la tragédie rend Hume par ailleurs

15. John Immerwahr, Introduction à David Hume, *Four Dissertations*, *op. cit.*, p. vii.

16. Voir David Hume, *Essays, Moral, Political, and Literary*, 1987, p. 577-589.

17. *Ibid.*, p. 500-598.

18. Voir David Hume, « Of Suicide », *Essays [...]*, *op. cit.*, p. 583, p. 587-589.

19. Voir John Immerwahr, *op. cit.*, p. viii. Voir aussi David Hume, « Of the Study of History », *Essays [...]*, *op. cit.*, p. 567-568 sur l'écriture de l'histoire comme moyen d'éviter la froideur philosophique et politique.

20. David Hume, « Of Suicide », *Essays [...]*, *op. cit.*, p. 589n.

curieusement proche de la réponse de Nietzsche au « nihilisme » moderne dans la louange de Dionysos. Dionysos remplace le Christ et la superstition chrétienne ; mais c'est aussi par l'esprit de Dionysos que nous nous opposons au sentiment d'absurdité qui résulte de la nature absolument impersonnelle de la science moderne.

En attribuant à Hume un souci à propos du conflit entre la science moderne et nos sentiments de justice, je lui attribue un intérêt pour le problème de la théodicée. « Théodicée » est une expression inventée par Leibniz, pour parler du problème de la justice de Dieu posé par l'existence du mal. La discussion proposée par le philosophe à ce sujet est une réponse à Bayle<sup>21</sup>, qui avait considéré la thèse selon laquelle on ne peut défendre la justice et la bonté de Dieu qu'en le privant de l'omnipotence<sup>22</sup>. Mais le fond le plus sérieux du problème de la théodicée chez Bayle comme chez Leibniz est un problème posé par la science moderne, par son attaque sur les causes finales et sa proposition qui veut que la nature ne soit qu'un vaste tout réglé par des lois mécaniques : c'est le problème de réconcilier cette vision du monde avec les croyances préscientifiques de l'homme. Je veux dire par là les croyances aux objets distincts présentés par les sens, à la liberté, aux dieux et entre autres au Dieu créateur et libre, cause de la nature, à l'esprit ou l'âme et à la réalité de l'homme comme substance indépendante, à la réalité du bien et du mal comme quelque chose de plus que des projections des passions humaines.

Dans une suite d'articles de son *Dictionnaire*, Bayle propose que toutes ces croyances sont mises en doute par la science moderne et son principe *ex nihilo, nihil fit*<sup>23</sup>. Hume fera tacitement allusion à cette série d'arguments dans le chapitre dernier de l'« Enquête », où il s'y oppose en défendant la croyance instinctive aux objets des sens et en concluant par un rejet de la maxime *ex nihilo nihil fit* comme maxime de la raison<sup>24</sup>.

Cette reconnaissance des paradoxes de la science et du rationalisme moderne, et du scepticisme radical de Bayle, peut paraître surprenante chez Hume. Dans le dernier paragraphe de l'« Enquête », il suggère que la réponse à faire aux traités de métaphysique spéculative est simplement de

21. Pierre Bayle, dans les articles « Manichéens » et « Pauliciens », *Historical and Critical Dictionary, Selections*, 1991.

22. Voir la discussion dans Gottfried Wilhelm Leibniz, Introduction à *Theodicy*, 1990, p. 46-47.

23. Pierre Bayle, art. « Spinoza », Remarque O, *op. cit.*, p. 314 ; art. « Zénon d'Élée », Remarque G, Section II, p. 368.

24. David Hume, *Enquiries* [...], *op. cit.*, Section XII, 3<sup>e</sup> partie, p. 164n.

les « jeter aux flammes<sup>25</sup> ». Cette recommandation pourrait nous amener à penser qu'il considère ces questions, à la façon d'un positiviste, comme dépourvues de sens. Mais même s'il rejette toute solution théorique à ces questions, Hume les voit comme des problèmes réels, ainsi que l'exprime sa tentative d'apporter une réponse morale, basée sur l'idée du suicide et le plaisir tragique; réponse qui correspond aux réponses nietzschéennes, romantiques, schopenhaueriennes, etc.

On tend souvent à supposer que Hume était un bon « libéral » contemporain, qui pensait que le commerce, le confort, la vie de tous les jours suffisent à l'homme. Mais le philosophe sait que l'homme est sujet à des appétits métaphysiques, inassouvissables, racines de la religion comme de la philosophie. Il sait aussi que le sens commun, y compris le sens commun moderne, est davantage « construit » et plus fragile que nous ne nous en rendons compte.

Ne serait-il pas par conséquent nécessaire de réfléchir quelque peu au conseil de Hume? Ne devrions-nous pas livrer aux flammes tout livre qui ne contient ni mathématiques, ni matière de fait? Cette injonction contient une allusion à l'autodafé de livres dans *Don Quichotte*. Comment le savons-nous? Parce que la « Section XII », qui culmine avec cette injonction, commence avec une remarque sur les chevaliers errants. Les théologiens, dit Hume, essayent de réfuter l'athée comme le sceptique en maintenant l'idée que ni l'un ni l'autre n'existe; en cela, dit-il, ils diffèrent beaucoup des chevaliers errants des romans, qui ne niaient jamais l'existence des géants et des monstres contre lesquels il devaient combattre<sup>26</sup>.

Cette allusion a, me semble-t-il, plusieurs conséquences pour l'interprétation de la conclusion de l'ouvrage. La première serait qu'il faut peut-être qualifier l'injonction précédente (à savoir brûler tous les livres de métaphysique) suivant l'exemple du prêtre et du barbier de *Don Quichotte*, qui ont voulu brûler tous les livres de chevalerie mais n'y sont pas arrivés, parce qu'ils ne pouvaient se passer des meilleurs exemples du genre.

La deuxième conséquence s'ensuit de la remarque de Hume sur la méthode des théologiens, qui essayent de vaincre l'athéisme et le scepticisme en niant qu'ils existent. Hume suggère que ce procédé est absurde, parce qu'il se réfute lui-même. Si l'athéisme et le scepticisme n'existaient pas, les théologiens n'auraient pas à les vaincre.

25. « Commit it then to the flames: for it can contain nothing but sophistry and illusion. », *ibid.*, p. 165.

26. David Hume, *ibid.*, p. 149.

L'exemple peut, me semble-t-il, s'appliquer à la recommandation finale de Hume. La tentative de supprimer la métaphysique spéculative en brûlant tous les livres qui la contiennent ne peut marcher : on ne brûlerait ces livres que parce qu'ils correspondent à un appétit réel. Et Hume lui-même indique dans la première section de l'« Enquête » qu'il y aura toujours des amateurs de la métaphysique, et qu'il n'y a que le métaphysicien sceptique qui puisse combattre la métaphysique théologique. Pourquoi ? Il n'est pas question seulement de compétence technique, mais plutôt du fait que l'on ne peut dompter l'amour de la métaphysique que si on le partage<sup>27</sup>.

Hume décrit de plus sa propre métaphysique, la science de la nature humaine, comme une sorte d'aventure, et il invite les ambitieux à s'y adonner par amour de la gloire<sup>28</sup>. Hume lui-même, on le voit, ne croit guère en la possibilité de supprimer les chevaliers errants de la métaphysique, ni même leurs romans ; son vrai projet, c'est de les séduire.

#### RÉSUMÉ / ABSTRACT

#### *HUME AND THE MORAL DANGERS OF SCIENCE*

In several places, Hume indicates that the idea of a world governed by impersonal laws risks crushing us by giving us the impression of being absolutely insignificant. Modern science poses another danger, the danger of absurdity posed by the idea of the infinitely small. I propose that Hume sought to respond to these dangers in the *Four Dissertations*.

Abraham Anderson  
*Sarah Lawrence College, Bronxville, New York*

27. Voir *ibid.*, Section I, p. 12, voir aussi David Hume, *A Treatise of Human Nature*, 2001, Section 1.4.7, p. 177.

28. David Hume, *Enquiries* [...], *op. cit.*, Section I, p. 12.

## TEXTES CITÉS

- ANDERSON, Abraham, «Hume on Absurdity and Superstition; A Reading of the *Four Dissertations*», in *Proceedings of the 34<sup>th</sup> International Hume Conference*, August 7-12, 2007, The Hume Society, Boston University, 2007 [éd. Manfred Kuehn, Kate Abramson, et Aaron Garrett], p. 9-15.
- BAYLE, Pierre, *Historical and Critical Dictionary, Selections*, Indianapolis, Hackett, 1991 [éd. Richard H. Popkin].
- HUME, David, *Enquiries Concerning the Human Understanding and Concerning the Principles of Morals*, Oxford, Clarendon Press (2<sup>e</sup> éd.), 1972 [éd. L.A. Selby-Bigge].
- , *Essays, Moral, Political, and Literary*, Indianapolis, Liberty Fund, 1987 [éd. Eugene F. Miller].
- , *Four Dissertations*, Bristol, Thoemmes, 1995 [éd. John Immerwahr].
- , *A Treatise of Human Nature*, Oxford, O.U.P., 2001 [éd. David Fate et Mary J. Norton].
- LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm, *Theodicy*, La Salle, Illinois, Open Court, 1990 [1710] [éd. Austin Farrer].
- Proceedings of the 34<sup>th</sup> International Hume Conference*, Boston University, August 7-12, 2007, The Hume Society [éd. Manfred Kuehn, Kate Abramson, et Aaron Garrett].

---

## Machines enchantées selon Jean-Jacques Rousseau

Qu'y avait-il dans le monde d'aussi curieux qu'une  
fontaine de Héron ?  
Ce principe fut le fondement sur lequel nous bâtîmes  
l'édifice de notre fortune<sup>1</sup>.  
Plus nos outils sont ingénieux, plus nos organes deviennent  
grossiers et maladroits :  
à force de rassembler des machines autour de nous, nous  
n'en trouvons plus en nous-mêmes<sup>2</sup>.

Il n'y a aucun doute que les thèses provocatrices des *Premier* et *Second discours* sur la complicité des sciences et des arts dans la genèse de l'inégalité et donc du malheur social non seulement ont joué le rôle de paradoxe dramatique fécond dans la genèse de la philosophie rousseauiste mais en constituent une thèse maîtresse. Ce constat n'interdit pas de s'interroger sur la pertinence du doublet « sciences et arts » et de rechercher si ceux-ci sont véritablement présentés par Rousseau comme cause efficiente du despotisme ou leur cause accidentelle et sur la signification de leur association constante avec le luxe<sup>3</sup>.

Cependant, à ne considérer que l'incrimination des sciences et des arts dans le *Discours sur les sciences et les arts* – qui fait date protestataire pour nous, mais n'est pas entièrement originale : voir les critiques que Platon adressait à la démocratie pervertie en licence des mauvais désirs et les accusations des prédicateurs de Genève à l'encontre des corruptions des mœurs et de la vanité des sciences – on accrédièterait une représentation unilatéralement

1. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, 1959, t. 1, L. III, p. 101. Nous citons les œuvres de Rousseau dans l'édition des *Œuvres complètes* à La Pléiade en cinq volumes.

2. Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, 1969, t. 4, L. III, p. 442-443.

3. Voir Pierre Hartmann : « Une archéologie de la distinction : du rôle conféré par Rousseau à l'esthétique dans l'émergence et le développement du processus inégalitaire », 2006. Rousseau aurait montré « en quoi la question des sciences et des arts est un “corollaire” de celle plus vaste de l'inégalité », mais sans affirmer une « causalité mécanique » de l'inégalité par ceux-ci, p. 483, 485.

réactionnaire inexacte du système rousseauiste. Même dans la rhétorique accusatrice du *Premier discours*, Rousseau reconnaît le fait des progrès de la modernité depuis la Renaissance : c'est leurs effets et leurs conséquences pour la moralité qu'il met en cause<sup>4</sup>.

La tendance de certains commentateurs philosophes des textes de Rousseau est de présenter et de défendre la rigueur du système en excluant les textes « asystématiques » ou marginaux ou à dominante autobiographique qu'au contraire certains adversaires de Rousseau ont parfois mis en avant pour nier la qualité philosophique de son œuvre : ce n'est pas la position de Roger D. Masters, dans *La philosophie politique de Jean-Jacques Rousseau*, mais celui-ci exclut de ses commentaires la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* parce qu'elle traite d'une question pratique : l'ouverture d'un théâtre de comédie à Genève<sup>5</sup>, de même que *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, sous prétexte que son auteur avertit qu'elle ne serait qu'un roman pour femmes et montagnards provinciaux<sup>6</sup>.

Ce sont au contraire ces textes marginaux et même des bribes de textes qui m'intéressent, qui témoignent du Rousseau d'avant sa maturité, d'avant son « système » et du Rousseau de la rétrospection autobiographique des *Confessions* : ils entretiennent un rapport polémique avec le système, qu'ils nourrissent et font éclater de façon féconde. On peut remarquer qu'ils prennent pour thème, de façon insistante, dans la théorie psychologique et la pédagogie, dans la philosophie de la nature et dans la morale, le monde des corps – le corps de l'auteur – ainsi que les outils et machines au moyen desquels les hommes agissent sur ce monde. La question du corps est étroitement liée à celle des outils et machines.

Il me semble que cette dernière a été sous-estimée dans les commentaires de l'œuvre de Rousseau, parce qu'on abordait de manière trop idéologique son opposition, à partir de la *Profession du vicaire savoyard* (1762), au matérialisme de ses confrères de l'*Encyclopédie des sciences et des techniques*. Il est un des rares Philosophes à avoir eu une expérience personnelle de l'apprentissage et des métiers. En même temps, par l'ampleur de ses ouvrages et de ses intérêts, de la psychologie, de la pédagogie et de la morale à la

4. Malgré la signification catastrophique de son *histoire des mœurs*, Jean-Jacques Rousseau apprécie que l'homme soit sorti des « ténèbres » « par ses propres efforts » et « les lumières de sa raison ». « Ce n'est pas la science que je malmène [...], c'est la vertu que je défends », Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts, Ecrits politiques*, 1964, t. 3, p. 5-6.

5. Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur son article « Genève »*, 1967. Dans mon article « Féminité et théâtralité selon la *Lettre à d'Alembert sur son article « Genève »* », 1995, j'ai inscrit ce texte, qui tente d'exorciser en même temps le théâtral et le féminin, dans la postérité de la querelle platonicienne contre les poètes, p. 115-131.

6. Jean-Jacques Rousseau, « Seconde Préface », *Julie ou la nouvelle Héloïse*, 1964, p. 18-19 ; Roger D. Masters, *La philosophie politique de J.J. Rousseau*, 2002, p. 21, note 28.

philosophie politique et à la théorie du Droit et de la Religion il a été, et il est un Encyclopédiste (un Encyclopédiste dissident), jusque dans ses théories sur la Musique et sur la Botanique (voire dans le *Traité* ou les notes de chimie qu'on lui attribue<sup>7</sup>).

Si on met à part la rhétorique accusatrice du *Premier discours*, la diversité des autres textes de l'Encyclopédiste marginal ne porte nullement les marques, ni d'une ignorance du monde des corps, bien au contraire, ni d'une hostilité irrémédiable aux sciences et techniques. Formé dans un milieu d'artisans ou d'ingénieurs, Rousseau aurait pu demeurer l'un d'eux et son anthropologie historique de l'outil et des sciences, sa philosophie de l'histoire et sa philosophie politique ne se réduisent pas à la véhémence d'une simple condamnation morale de la modernité.

#### L'AQUEDUC<sup>8</sup>

Rousseau est issu d'une famille d'artisans horlogers<sup>9</sup>; cette aristocratie ouvrière constitue une catégorie sociale intermédiaire, appréciée par les Magistrats, qui a accédé à la Citoyenneté de Genève, mais reste proche des milieux populaires. Sa culture technique et scientifique, en même temps que son attachement à la foi réformée, instituent un modèle de moralité et d'indépendance civique qui influence fortement toute la vie sociale, voire les jeux des enfants.

Dans le récit des *Confessions*, on connaît l'incident de l'aqueduc. Rousseau est alors heureux dans la famille du Pasteur Lambercier. Celui-ci fait planter un noyer devant tout le monde assemblé « avec solennité ». Jean-Jacques et son cousin, émerveillés, décident alors de planter en secret un autre arbre sur la terrasse.

Afin d'irriguer le saule nouvellement planté par eux, les enfants construisent secrètement un aqueduc et, par ce stratagème, détournent l'eau qui, normalement, arrose le grand noyer cher à M. Lambercier. Le larcin est découvert, M. Lambercier s'écrie : « Un aqueduc; un aqueduc! » et détruit l'ingénieux ouvrage, objet du délit des enfants. Silence tolérant ensuite sur cette première faute, qui ne fait l'objet d'aucune sanction. La faute n'est pas imputable à la construction de l'aqueduc, mais l'épisode, aussi véniel soit-il, tend à être interprété par le narrateur comme la conséquence d'un mouvement de vanité. Autant le récit de l'affaire de l'aqueduc est conté

7. Voir Jean-Jacques Rousseau, *Institutions chimiques*, 1999. On sait que Jean-Jacques Rousseau avait suivi les leçons de chimie du célèbre Rouelle (*Confessions*, 1959, L. VII, p. 293). Voir *Jean-Jacques Rousseau et la chimie*, 1999.

8. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, *op. cit.*, L. I, p. 22-27.

9. *Ibid.*, p. 6.

avec allégresse, autant il est obscurci ensuite par la « noirceur criminelle d'un forfait<sup>10</sup> » commis par Jean-Jacques. Ayant dérobé, chez Madame de Vercellis, « un petit ruban couleur de rose et argent<sup>11</sup> », il s'obstine à nier son acte et, inexplicablement, laisse accuser Marion de son vol. Par sa faute, la « victime de sa calomnie » a dû être empêchée de trouver une nouvelle place : le remords hante durablement les insomnies de Rousseau<sup>12</sup>, qui englobe sa faute dans l'ensemble des « véritables noirceurs [de la jeunesse] qui sont plus criminelles encore que dans l'âge mûr<sup>13</sup> ».

On retrouve ici l'alternance rousseauiste entre la volupté de « moments privilégiés » et une chute dans l'histoire (ou dans l'errance et dans le malheur), qui mettent fin à l'enthousiasme du « pays des chimères ». Il était heureux lors des jeux d'eau avec les enfants de M. Lambercier, fabriquant avec eux, en toute liberté, certains outils familiers : « des cages, des flûtes, des volants, des tambours, des maisons, des “équiffles”, des arbalètes [ou barbouillant du papier]<sup>14</sup> ». Ensuite, sa mise en apprentissage, en tant qu'enfant pauvre, d'abord chez un greffier, puis chez un graveur, l'exclut à jamais de l'innocence de l'enfance<sup>15</sup>. Cependant, Rousseau note positivement qu'il apprend à se servir de certains outils, est initié au dessin et à la gravure ; mais en même temps, soumis à la tyrannie d'un maître et perverti par la polissonnerie des apprentis ; domestique distingué, il voit comment leurs vices (et les siens) découlent nécessairement de la servitude : « [par convoitise et impuissance] tous les laquais sont des fripons et voilà pourquoi tous les apprentis doivent l'être<sup>16</sup> ». C'est l'heure où il entre dans le champ périlleux des rapports inégaux maîtres / domestiques, personnellement subis, qui seront aux origines de l'axiomatique de la citoyenneté du *Contrat social*.

Plus avancé en âge, il continuera d'être pris dans la même alternance « fatale » de réussites et d'espairs, d'une part, d'errance, ensuite : il était domestique instruit et distingué chez M. le Comte de Gouvon, promis à des emplois importants chez de grands personnages ; malgré les avertissements, il choisit l'indépendance et l'aventure plutôt que la servitude ; en un instant, sous l'influence d'un ami et de son imagination échauffée, il s'enfuit, sacrifiant, pour un temps, son « espoir de parvenir<sup>17</sup> ».

10. *Ibid.*, L. II, p. 86.

11. *Ibid.*, p. 84.

12. *Ibid.*, p. 84-87 : il est bouleversé par son forfait « au point de voir dans [ses] insomnies cette pauvre fille venue [lui] reprocher son crime comme s'il n'était commis que d'hier ».

13. *Ibid.*, p. 87.

14. *Ibid.*, L. I, p. 25.

15. *Ibid.*, p. 30-32.

16. *Ibid.*, p. 32.

17. *Ibid.*, L. III, p. 98.

L'AMI BÂCLE ET LA FONTAINE DE HÉRON<sup>18</sup>

Le texte de Rousseau qui a popularisé la fontaine de Héron<sup>19</sup> n'est pas un exposé de technicien ou d'ingénieur; il ne fournit pas non plus des éléments d'histoire des sciences antiques. Le narrateur de ce conte, qui dit « je » ou « nous » (Jean-Jacques et son ami Bâcle), revit le moment émouvant où deux jeunes gens aventureux, possesseurs d'une fiole à eau, rompent avec leurs espoirs de « parvenir » et comment leur existence peut basculer<sup>20</sup>.

Cette petite fontaine, présent de M. le Comte de Gouvion<sup>21</sup>, déclenche le rêve économique naïf des jeunes gens d'exhiber la machine pour s'assurer le vivre et le couvert dans les campagnes :

Nous n'imaginions partout que festins et noces, comptant que sans rien déboursier que le vent de nos poumons et l'eau de notre fontaine, elle pourrait nous défrayer en Piémont, en France et par tout le monde<sup>22</sup>.

La fontaine apparaît, dans le récit rétrospectif des *Confessions*<sup>23</sup>, dans le cours d'un vagabondage avec son ami de rencontre, le Genevois nommé Bâcle, dont Rousseau avait été camarade durant son apprentissage, « un camarade de son âge, de son goût », « un garçon très amusant, très gai, plein de saillies bouffonnes que son âge rendait agréables<sup>24</sup> » ; l'évocation de la machine, dans une espèce d'insouciance, et même de « délire<sup>25</sup> », « très amusant, très gai » (comme le tempérament de Bâcle), suscite un imaginaire qui excède la prévision du bénéfice que les deux compères escomptent en tirer pour se nourrir et se loger. La fontaine est rêvée et fantasmée par les jeunes gens comme moyen d'une autosuffisance ou

18. *Ibid.*, p. 88-131.

19. Par ailleurs reproduite dans Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie des sciences et des techniques*, 1999, t. 5, figure 24.

20. La fontaine permet d'obtenir artificiellement, par un dispositif (qu'on ne peut exposer ici) un jet d'eau (ou de vin ou de tout autre fluide) durant plusieurs heures, non par hasard, mais conformément aux phénomènes de la statique des fluides (ou hydrostatique). Héron d'Alexandrie (120 ans avant notre ère) en est l'inventeur. Selon l'*Histoire de la science*, 1963 : « L'essor de la pensée scientifique à Alexandrie », « Le développement de la mécanique pratique », p. 251, et *Éléments d'histoire des sciences*, 1969, dont l'étude de Michel Authier : « Archimède : le canon du savant », p. 104-107, les savants de l'Antiquité sont partagés entre la mathématisation des phénomènes et l'utilisation de leurs machines par le pouvoir militaire ou religieux (pour frapper l'esprit des fidèles). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la fiole de Bâcle et Rousseau semble être une invention, qui n'a trouvé ni un statut théorique fondamental ni des applications importantes, une espèce de jouet folklorique.

21. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, *op. cit.*, L. III, p. 120.

22. *Ibid.*, p. 101.

23. *Ibid.*, L. III.

24. *Ibid.*, p. 99-100.

25. *Ibid.*, p. 101.

émancipation de tous liens et préoccupations de carrière, avec, à l'horizon de « l'ineffable félicité du voyage<sup>26</sup> », la fixation des désirs juvéniles de Jean-Jacques sur le souvenir des charmes de Madame de Warens.

Les pièces, le fonctionnement et les usages possibles, scientifiques ou pratiques, de la fontaine ne sont pas mentionnés ; ce qui motive les apprentis fontainiers, c'est l'effet spectaculaire escompté produit par l'exhibition de la machine sur de petites sociétés villageoises : « Nous devons, dans chaque village, assembler les paysans autour de notre fontaine<sup>27</sup> » : à la limite sa seule utilité semble être de favoriser la sociabilité de petits groupes de spectateurs ; la technique est vécue suivant le principe de plaisir, dans un pur présent, et aucune continuité n'est mentionnée entre ces spectacles populaires insoucians (dont l'auteur a le goût) et de possibles utilisations techniques et scientifiques de la machine dans le futur. Puis la fontaine se casse très rapidement, mettant fin à tous ces rêves.

On ne saurait trouver un état d'esprit technique plus opposé à celui qui préside, dans l'*Encyclopédie des sciences et des techniques* à la divulgation admirative des principes généraux des sciences, de la mécanique et de l'hydrostatique des fluides, des pompes à air et à eau et des métiers :

Dans quel système de Physique ou de Métaphysique remarque-t-on plus d'intelligence, de sagacité, de conséquence, que dans les machines à filer l'or, faire des bas et dans les métiers de Passementiers, de Gaziers, de Drapiers ou d'ouvriers en soie<sup>28</sup> ?

Les auteurs de l'*Encyclopédie* mettent en scène, dans la gravure des planches (comme celle de la fontaine) la reproduction des schémas, outils et machines et de tous les moyens assurés du bien-être physique et moral des hommes en société et de leur affranchissement (voir aussi l'article « Bas »). Il ne faut pas aller trop loin dans l'opposition de Rousseau et de l'*Encyclopédie*. Ainsi au livre III de l'*Émile* (comme on va le voir), le Précepteur développe tout un programme de recherches expérimentales en statique, hydrostatique, etc., encyclopédique lui aussi : la différence, c'est qu'il est très réservé à l'égard de l'emploi des machines dans les recherches.

Une notation curieuse concernant le Forez, pays de *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé, permet de surprendre, dans la limpidité assez énigmatique de certains textes des *Confessions*, l'état d'esprit des deux vagabonds et le genre d'industrie socialement organisée, soumise à la loi de fer de la nécessité, à

26. *Ibid.*, p. 99.

27. *Ibid.*, p. 101.

28. Denis Diderot, art. « Art », *Discours préliminaire des éditeurs de 1751 et articles de l'« Encyclopédie [...] »*, 1999, p. 64.

laquelle s'oppose en fait l'usage ludique de leur fontaine (même s'ils n'en sont pas conscients). En se rapprochant de Lyon, tenté d'aller voir les bords du Lignon, Rousseau demande la route vers le Forez (la Loire actuelle), le pays de *L'Astrée*; on le prend pour un serrurier et on lui apprend

que c'était un bon pays de ressource pour les ouvriers, qu'il y avait beaucoup de forges et qu'on y travaillait fort bien en fer [...]. Je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des Dianes et des Sylvandres chez un peuple de forgerons<sup>29</sup>.

Un fait biographique peu connu incite à s'interroger sur les premières opinions de Rousseau au sujet de la technique, avant les accusations du *Premier discours*: déçu dans ses retrouvailles avec Maman, par l'impossibilité de retrouver les moments de parfait bonheur et soucieux d'un état stable, arrivant à Lyon, il rédige notamment une *Épître à M. Bordes*, où, s'exprimant « en fier républicain » qui « dédaigne l'appui du riche impertinent », il célèbre les progrès des sciences et des techniques de l'industrie lyonnaise: « Non, célébrons plutôt l'innocente industrie / Qui sait multiplier les douceurs de la vie, / Et salutaire à tous dans ses utiles soins, / Par la route du luxe apaise les besoins<sup>30</sup> »; dans l'*Épître à M. Parisot*, il se présente comme éduqué à respecter les grands, les Magistrats, les Rois, fait l'éloge de Genève, sa patrie, dans laquelle « Tous les ordres divers sans inégalité / Gardent chacun le rang qui leur est affecté » et fustige ceux qui prétendent révolutionner la société<sup>31</sup>.

### L'AIMANT<sup>32</sup>

Le livre III de l'*Émile* nous montre le précepteur, guidant les curiosités de son élève, à l'âge où celui-ci peut s'instruire en sciences naturelles ou, comme on disait à l'époque, en « histoire naturelle » (désignation plus conforme à la prédominance du récit dans ces observations empiriques).

On aurait tort de sourire de l'aspect de « physique amusante » de ce récit: l'auteur n'hésite pas à entrer dans de « longs et fastidieux détails », parce qu'il estime que ce sujet est « la partie la plus utile de ce livre<sup>33</sup> ». Souvenir ou fiction, on est transporté à la foire: un bateleur (ou faiseur de

29. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, op. cit., L. IV, p. 164. En 2007, le cinéaste Eric Rohmer, à plusieurs siècles de distance, reproduit (sans le savoir?) le contournement rousseauiste du Forez, en avertissant, en tête de son film *Les amours de l'Astrée et Céladon*, d'après Honoré d'Urfé, qu'il n'avait « pas pu situer cette histoire dans la région où l'avait placé l'auteur, la plaine du Forez étant maintenant défigurée par l'urbanisation ».

30. Jean-Jacques Rousseau, « Épître à Bordes », L. II, p. 1130.

31. Jean-Jacques Rousseau, « Essais littéraires », « Poésies », *La nouvelle Héloïse*, 1964, t. 2, p. 1130-1133 et p. 1136-1144. C'est l'époque où, d'autre part, semble-t-il, il compose la comédie *Narcisse ou l'amant de lui-même* qui pourrait faire de lui un homme de lettres.

32. Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, 1969, t. 4, L. III, p. 437-sq.

33. *Ibid.*, p. 437.

tours), « joueur de gobelets » (c'est-à-dire escamoteur), se donne en spectacle (comme faisaient Bâcle et Jean-Jacques dans leur vagabondage) : montrant un morceau de pain à « un canard de cire flottant sur un bassin d'eau », et paraissant ainsi l'attirer à distance, sans contact.

Ce roman d'histoire naturelle a d'abord un but pédagogique : il présente et justifie, sur un cas particulier plaisant, la méthode d'apprentissage des sciences la plus convenable aux intérêts spontanés de l'enfant et à son goût du concret<sup>34</sup>.

En outre, il expose une épistémologie à l'opposé de « la méthode des philosophes », qui, écrit Rousseau, procède à partir d'« une chaîne de vérités générales par laquelle toutes les sciences tiennent à des principes communs<sup>35</sup> ». Au contraire de cette démarche *a priori* (comme nous dirions aujourd'hui), la méthode empirique, maintenue en éveil par une « curiosité continuelle », remarque un objet et cherche à découvrir comment « chaque objet particulier en attire un autre et montre toujours celui qui suit<sup>36</sup> ». Cet « ordre » présente l'avantage d'être naturel : il est conforme à « celui que suivent la plupart des hommes et surtout [à] celui qu'il faut aux enfants<sup>37</sup> ».

Dans ce discours de la méthode « empiriste », on est loin de la mécanique et de la physique déductive de Descartes ; le modèle de celle-ci est en crise, à cause de son association avec une métaphysique honnie, bien qu'il reste admiré par certains, comme Fontenelle et Buffon ; à l'opposé, la physique newtonienne (citée au Livre IV, p. 575-576) refuse toute déduction *a priori* des phénomènes ; et l'attraction (qui a lieu sans contact mécanique) pourrait fournir des pistes à la connaissance du magnétisme.

On peut remarquer que la philosophie de la nature de Rousseau (celle qui inspire les leçons du Précepteur) mobilise la même épistémologie empiriste que celle de ses confrères et adversaires matérialistes, bien que chez Rousseau, elle soit associée à une croyance en un dessein de Dieu et à un ordre de la nature, inconciliable avec l'explication causale matérialiste des phénomènes<sup>38</sup>.

34. *Ibid.*, p. 436-437, p. 443.

35. *Ibid.*, p. 436.

36. *Id.*

37. *Id.*

38. Voir Jean-Jacques Rousseau, *Émile* [...], *Profession de foi du vicaire savoyard*, op. cit., L. IV, p. 574-576 : « Descartes avec des dés formait le ciel et la terre, mais il ne put donner le premier branle à ces dés [...] qu'à l'aide d'un mouvement de rotation » [...]. « Les premières causes du mouvement ne sont point dans la matière ».

Le déclic de la recherche est la constatation naïve d'un fait étonnant, l'apparente attirance du canard, dont le Gouverneur et son disciple ignorent les causes :

Sans cesse frappés d'effets dont nous ignorons les causes, nous ne nous pressons de juger de rien, et nous restons en repos dans notre ignorance jusqu'à ce que nous trouvions l'occasion d'en sortir<sup>39</sup>.

C'est l'application d'une règle sceptique (dont on voit ici la liaison avec l'esprit expérimental) : en l'absence d'un savoir avéré du phénomène, on doit suspendre son jugement, sans affirmer ou nier.

L'étonnement du Précepteur et d'Émile n'est pas béat ou crédule. Revenus chez eux, soucieux de vérification, ils reproduisent le fait présumé et fabriquent une machine imitant celle du forain, en logeant dans la cire de son bec une aiguille aimantée et s'efforcent de l'attirer au moyen de clés, avec des succès inégaux<sup>40</sup>.

Le mouvement apparent du canard constaté tend à être qualifié de « prodige » ; on soupçonne un « secret » de la machine, mais le Précepteur se refuse à traiter le forain de « sorcier ». Le spectacle ne relève pas d'une science pure, impartiale : le succès des manipulations provoque la joie des spectateurs, leur échec, leur désappointement.

Le bateleur consent finalement à dévoiler pour eux le fonctionnement du canard-machine qui est son gagne-pain (c'est le même bénéfice que Bâcle et Jean-Jacques tiraient de leur fontaine) : le faux prodige provient d'« un aimant fort et bien armé qu'un enfant caché sous la table faisait mouvoir sans qu'on s'en aperçût<sup>41</sup> ».

Il y a donc dans ce spectacle de science une mystification. Mais ce texte n'enchaîne nullement, comme on pourrait s'y attendre, sur la thématique contemporaine subversive des « imposteurs » abusant de leur savoir pour gouverner les ignorants, soupçon et accusation politiques qui ne sont pas de mise pour le Rousseau de l'*Émile* et de la *Profession de foi du vicaire savoyard*<sup>42</sup>, qui a rompu avec ses collègues de l'*Encyclopédie* et qui se dit victime d'un complot de leur part.

39. Jean-Jacques Rousseau, *Émile* [...], *op. cit.*, p. 437.

40. *Ibid.*, p. 437-438.

41. *Ibid.*, p. 439.

42. Voir sur ce point l'intéressante édition des *Confessions* d'Alain Grosrichard, 2002 ; le présentateur exprime le regret (p. 357, note 25) que l'auteur n'ait pas cru bon de signaler davantage, dans les *Lettres écrites sur la montagne*, 1964, t. 3, p. 739-744, à propos de la machine de Héron, les usages religieux apologétiques de machines.

Les deux compères disent « je » ou « nous » pour conter la leçon de modestie reçue du forain<sup>43</sup>. Une instance anonyme reprend la parole pour énumérer les nombreuses questions de Physique, « toutes les lois de la statique et de l'hydrostatique<sup>44</sup> », qui peuvent être abordées à partir de l'expérience « grossière » : sur les saisons, les pôles, la température des corps, sur l'air, qui est un corps capable de résistance, de compression, élastique et pesant (de là le baromètre, le siphon, la machine pneumatique). Ce discours de science ne diffère guère de celui des matérialistes ; et on est étonné de l'insistance du narrateur à affirmer le caractère corporel de tous les éléments qui nous entourent.

Soudain, une autre instance de discours exprime, à la première personne, un refus imprévisible de la physique assistée d'outils et de machines : « Tout cet appareil d'instruments et de machines me déplaît. L'air scientifique tue la science » et rebute les enfants<sup>45</sup>. Et d'inciter les physiciens amateurs à fabriquer eux-mêmes leurs machines et, par exemple, à traiter la statique sans user de la balance<sup>46</sup> et à déterminer la direction du nord sans l'aide de la boussole<sup>47</sup>.

Le locuteur ne s'explique pas clairement sur les motifs de son hostilité aux machines et, plus généralement, sur le sentiment d'un envahissement de la culture par celles-ci, mais la recommandation rousseauiste est originale : « maintenir au milieu des études spéculatives, le corps dans son activité, les membres dans leur souplesse et former sans cesse les mains au travail et aux usages utiles à l'homme<sup>48</sup> ». Ici la recherche scientifique est conçue sur le modèle du travail de l'artisan, qui n'utilise que des outils élémentaires, les mains, le corps : le Précepteur veut préserver dans les sciences la même proximité par rapport aux phénomènes sensibles, aux choses, aux corps en supprimant toutes les médiations technologiques compliquées, au risque de refuser le progrès des instruments de connaissance et d'expérimentation.

Au lieu de montrer à Émile la « dépendance morale » des hommes en société, « tournez d'abord son attention vers l'industrie et les arts mécaniques qui les rendent utiles les uns aux autres<sup>49</sup> », conduisez-le « d'atelier en atelier » et qu'il y mette la main, prêche le Précepteur, qui quelques pages plus haut

43. Jean-Jacques Rousseau, *Émile* [...], *op. cit.*, p. 439.

44. *Ibid.*, p. 441.

45. *Id.*

46. *Ibid.*, p. 442.

47. *Ibid.*, p. 449-451.

48. *Ibid.*, p. 442-443.

49. *Ibid.*, p. 456.

exprimait son dégoût de l'emploi des machines dans les sciences. Le discours utilitariste prévaut sur la critique politique des maux liés à certains effets des sciences et des arts, et ce dans la théorie littéraire elle-même<sup>50</sup>.

Il n'en demeure pas moins que la dénonciation des sciences et des arts dans la généalogie de l'inégalité sociale et politique est bien une thèse du système rousseauiste, jamais démentie, même dans les textes les plus réceptifs à la pensée technologique de l'époque (et affirmée déjà, fermement, dans la « Préface » du *Narcisse*<sup>51</sup>).

On peut s'interroger sur le point de savoir si ces sciences et arts sont présentés comme corrompus par le luxe et l'inégalité existants, plutôt qu'ils ne sont « cause mécanique » de celle-ci<sup>52</sup>.

Cependant, dans les textes que nous avons abordés : *Confessions*, L. I, II, III ; *Émile*, L. III et dans d'autres que nous aurions pu citer au titre du corps et des outils, comme dans le *Second discours*<sup>53</sup>, ou encore, dans les *Fragments politiques*, les analyses du luxe, du commerce et des arts<sup>54</sup>, les notions de corps, de science, de machine, d'économie sont traitées, souvent en détail, par un autre biais que celui de la critique politique, morale et esthétique de l'inégalité. Le différend idéologique de Rousseau, à partir de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, avec les Encyclopédistes n'entrave pas sa réflexion originale, malgré l'âpreté des querelles *ad hominem* qui les opposent : son sensualisme, sa conception du vivant, de la vertu et du bonheur sensibles sont proches des leurs. Il prend (et continue de prendre) pour thème les notions liées de corps et de machine (puisque les machines sont des corps et des instruments pour agir sur les corps environnants).

L'auteur de l'*Émile* donne une éducation religieuse à son élève, mais cette Profession de foi n'est exposée – à travers l'intertexte des conceptions du Vicaire – que sur le mode de la croyance et d'un besoin moral subjectif

50. Voir *ibid.*, p. 454-455, au nom de l'utilité, l'éloge extraordinaire de *Robinson Crusoe*, en tant que roman du recommencement, par l'individu isolé, du passage de la nature à la culture et de l'invention des outils, qui tiendrait lieu avantageusement de tous les autres livres. Voir Daniel Defoe, *Vie et aventures de Robinson Crusoe*, 1939.

51. Dans la « Préface » du *Narcisse*, [1752] 1964, t. 2, il englobe sciences et les arts dans les « lettres » : « Le goût des lettres qui naît du désir de se distinguer produit nécessairement des maux infiniment plus dangereux que tout le bien qu'elles font n'est utile », p. 965. Noter qu'il reconnaît contradictoirement, dans ces maux, le « bien » que font les lettres.

52. Pierre Hartmann, *art cit.*, a raison de voir ici une causalité « circulaire », p. 483 et p. 485.

53. Voir Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1964, t. 3 : on ne peut reprocher à Rousseau, penseur des maux sociaux, d'avoir sous-estimé « toutes les facultés artificielles que [l'homme] n'a pu acquérir que par de longs progrès », p. 135, « les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, de forces employées [...] », p. 202, note 9.

54. *Ibid.*, p. 519-sq.

de l'âme. Elle n'accrédite pas un spiritualisme immatérialiste. L'éducation religieuse appelle les notions abstraites de Dieu, d'« ordre » ou de dessein de Dieu dans la nature, de substance, d'esprit, etc., mais la notion de miracle n'est pas essentielle à la religion chrétienne – il le démontre dans les *Lettres écrites de la montagne*<sup>55</sup>. Et il n'est pas possible « de nous détacher du corps auquel nous sommes si fortement attachés<sup>56</sup> ». Il s'en prend à Locke, qui, selon lui,

veut qu'on commence par l'étude des esprits et qu'on passe ensuite à celle des corps. Cette méthode est celle de la superstition, des préjugés, de l'erreur [...]. Il faut avoir longtemps étudié les corps pour se faire une véritable notion des esprits<sup>57</sup>.

Pour caractériser la singularité existentielle et sentimentale des conceptions rousseauistes des outils et machines, j'ai proposé l'expression de machines « enchantées », afin de les distinguer à la fois du modèle matérialiste de l'animal-machine de La Mettrie et de la somme scientifique et technologique militante de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

Le souvenir de la construction de l'aqueduc est « enchanté », parce que, dans la rétrospection, il est inséparable de l'allégresse des jeux et des possibilités fragiles de l'enfance. Le texte qui prend prétexte de la machine de Héron n'est qu'un exemple des choix existentiels du narrateur : il n'annonce aucune espèce d'utilisation scientifique ou technique. Le texte réservé au canard aimanté, dans le Livre III de l'*Émile* – contrefaçon des vrais automates de Vaucanson – est le plus discursif et le plus ambivalent touchant l'usage des machines : il raconte un cas amusant de tromperie à la foire, dans une expérience simulée assistée par un aimant ; puis expose un programme détaillé de recherches expérimentales, où Rousseau nous apparaît, malgré tout, comme « Encyclopédiste » à sa façon.

55. *Ibid.*, Lettre 3 : l'admission de la réalité de miracles, c'est-à-dire d'une action de Dieu s'exerçant totalement en dehors des lois et voies de la Nature, n'est nullement indispensable à la foi et ne peut être humainement prouvée, p. 736-737.

56. Jean-Jacques Rousseau, *Émile* [...], *op. cit.*, L. IV, p. 551.

57. Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine* [...], *op. cit.*, L. IV, p. 551-553.

## RÉSUMÉ / ABSTRACT

*ROUSSEAU'S ENCHANTED MACHINES*

The philosophical system of Rousseau seems at first to oppose nature and science and/or technology. In reality, there are in the *Confessions* and *l'Émile* various episodes in which technology and machines play an important and positive part. In the *Confessions*, there are the two episodes of the «aqueduct» (I) and the «Fontaine de Héron» (III). In *Émile* (III) we find the episode of «the magnetic duck». These «technological» episodes, where science meets magic and dreams also account for a certain relationship between the subject and his body. Through labor and experimentation, the body becomes, according to Rousseau, a subject and not an object.

Anne Deneys-Tunney  
*New York University*

## TEXTES CITÉS

TEXTES DES XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES :

- DEFOE, Daniel, *Robinson Crusoë, Vie et aventures de Robinson Crusoë*, Paris, Gallimard, 1939 [éd. Francis Ledoux].
- DIDEROT Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Discours préliminaire des éditeurs de 1751, Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Honoré Champion, 1999 [éd. Martine Groult].
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, « *Profession de foi du vicaire savoyard* », *Émile, ou De l'éducation, Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1969 [éd. Pierre Burgelin et Charles Wirz], vol. IV, p. 565-sq.
- , « Si le rétablissement des Sciences et des Arts a contribué à épurer les mœurs », *Discours sur les sciences et les arts, Écrits politiques, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond], vol. III, p. 1-30.
- , *Confessions*, Paris, Garnier-Flammarion, 2002 [éd. Alain Grosrichard], t. 1 et 2.
- , *Confessions, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1959 [éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond], vol. I, p. 1-656.
- , *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Jean Starobinski], vol. III, p. 109-223.
- , *Émile, ou De l'éducation, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1969 [éd. Pierre Burgelin et Charles Wirz], vol. IV, p. 239-868.
- , *Épître à M. Bordes, Épître à M. Parisot, Poésies, Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Charly Guyot], vol. II, p. 1130-1133 et p. 1136-1144.
- , *Fragments politiques, Écrits politiques, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond], vol. III, p. 473-554.
- , *Institutions chimiques*, Paris, Corpus-Fayard, 1999 [éd. Bernadette Bensaude Vincent et Bernard Bernardi].
- , *Julie ou La nouvelle Héloïse, Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Henri Coulet et Bernard Guyon], vol. II., p. 1-745.
- , *Lettre à d'Alembert sur son article « Genève »*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967 [éd. Michel Launay].
- , *Lettres écrites de la montagne*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond], vol. III, p. 683-897.
- , *Narcisse ou l'amant de lui-même, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Jacques Scherer], vol. II, p. 957-1018.
- , *Préface de Narcisse, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Jacques Scherer], vol. II, p. 959-974.

URFÉ, Honoré D', *Les amours d'Astrée et Céladon*, Paris, Gallimard, 1984 [éd. Jean Lafond].

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE:*

AUTHIER, Michel, « Archimède : le canon du savant », *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, 1989 [éd. Michel Serres].

DAUMAS, Maurice (dir.), *Histoire de la science*, Paris, Gallimard, 1963.

DENEYS-TUNNEY, Anne, « Féminité et théâtralité selon la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* de Jean-Jacques Rousseau », *Théâtralité et genres littéraires*, Poitiers, Publications de la Licorne, 1995, p. 115-131.

LECA-TSIOMIS, Marie (dir.), *Dictionnaires en Europe, Dix-huitième siècle*, n° 38 (2006).

HARTMANN, Pierre, « Une archéologie de la distinction : du rôle conféré par Rousseau à l'esthétique dans l'émergence et le développement du processus inégalitaire », dans LECA-TSIOMIS, Marie (dir.), *Dictionnaires en Europe, Dix-huitième siècle*, n° 38 (2006), p. 481-493.

*Jean-Jacques Rousseau et la chimie*, Paris, Presses Universitaires de Paris X, *Corpus*, Revue de philosophie (1999) [éd. Bernadette Bensaude et Bruno Bernardi].

MASTERS, Roger D., *La philosophie politique de Jean-Jacques Rousseau*, Lyon, E.N.S., 2002 [trad. Gérard Colonna d'Istria et Jean-Pierre Guillot].

ROHMER, Éric, *Les Amours d'Astrée et Céladon*, Paris, Rézo Film, 2007.

Page laissée blanche intentionnellement

«AFFECTIONS HUMORALES»

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Rhétorique scientifique et enjeux polémiques dans l'article « Spasme » de l'*Encyclopédie*

L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ne reflète guère, à d'importantes exceptions près, les savoirs qui lui sont contemporains. Il y a là un puissant paradoxe dans la mesure où cette vaste entreprise éditoriale, qui entendait consigner dans un seul et même ouvrage toutes les connaissances accessibles à l'homme, demeure en grande partie tributaire de paradigmes devenus en partie périmés. La pratique souvent hâtive de la polygraphie, de même que les difficultés inhérentes à un rythme de publication offert à toutes les vicissitudes, n'ont sans doute pas permis à cet ouvrage d'être le témoin de la révolution industrielle qui se préparait en Europe, ni de l'essor des sciences exactes dans la culture scientifique de l'Ancien Régime. Les articles relatifs à la chimie restituent ainsi un savoir hétérogène, issu du premier XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Il en va toutefois autrement de certaines contributions qui se situent au faîte de l'actualité scientifique et des débats les plus vifs. On en veut pour preuve l'article « Spasme », rédigé par Ménuret de Chambaud, médecin diplômé de la Faculté de Montpellier et ardent défenseur du courant vitaliste, tout comme son proche collègue Bordeu (qui pourtant ne l'appréciait guère).

À l'image des articles « Économie animale », « Inflammation » ou « Observation », également dus à Ménuret, l'article « Spasme » est le lieu privilégié d'une apologie *pro domo* de la médecine néo-hippocratique ; l'observation y joue bien évidemment un rôle de premier plan. On remarquera d'emblée que les enjeux se situent autant sur le plan scientifique qu'institutionnel car c'est une anthropologie médicale novatrice mais hautement controversée qui est défendue, celle-là même qui récuse – non sans ambiguïté – les paradigmes mécaniste et chimique, et qui accorde une place essentielle à la sensibilité, notion hautement polymorphe, afin

1. Voir Rémi Franckowiak, « La chimie dans l'*Encyclopédie* : une branche tour à tour dépréciée, réévaluée et autonome », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2006, p. 221-231.

2. Jean-Jacques Ménuret de Chambaud, art. « Spasme », *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1765, vol. XV, p. 434-438. Tous les articles de l'*Encyclopédie* seront cités d'après cette édition (orthographe modernisée).

de penser le corps et la maladie. Ce n'est pourtant pas au savoir médical proprement dit que nous nous attacherons dans les lignes qui suivent : sans qu'il soit question d'éluder les champs de savoir qui innervent l'article « Spasme », la démarche adoptée ici se voudrait tributaire du renouvellement important qu'ont connu les travaux sur l'*Encyclopédie* dans le champ des études littéraires. Inscrits dans l'orbe tracée naguère par Roland Barthes ou Jean Starobinski<sup>3</sup>, ces travaux entendent se départir de l'imagerie longtemps associée à l'*Encyclopédie*, celle d'un grand œuvre entièrement voué à la raison ; ils font grand cas de la notion de fragmentation afin de penser à nouveaux frais la figuration et la circulation des connaissances. Dans cette perspective, l'entreprise menée par Diderot et d'Alembert devient un objet extraordinairement complexe, traversé par des déterminations qui portent autant sur les configurations de savoir que sur le traitement discursif de celles-ci (les deux niveaux étant du reste indissociablement liés). Une attention toute particulière est en outre donnée à la dimension réflexive de l'entreprise encyclopédique, pour ce qui a trait surtout au *Prospectus* de Diderot et au *Discours préliminaire* de d'Alembert, ainsi que des articles « Dictionnaire » et « Encyclopédie » parus dans les volumes IV et V de 1754 et 1755. Relevant selon l'expression de Michèle Duchet d'un « ordre enchevêtré<sup>4</sup> », les articles de l'*Encyclopédie* se prêtent remarquablement à un dialogue permanent entre les savoirs et les discours. Il s'agira donc de se demander comment l'article « Spasme » organise et légitime le savoir au moyen d'une véritable rhétorique (ce terme étant entendu ici dans son acception traditionnelle, celle d'un art de convaincre) ; il s'agira également d'examiner de quelle manière le lecteur se voit conduit à valider, ou du moins à reconnaître comme probables, des pratiques matérielles, des faits, des résultats.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons que Ménuret fut un philanthrope (on l'appela « le médecin des pauvres ») et qu'il a participé aux grandes batailles de son temps : l'inoculation, l'hygiène publique, l'éloignement des cimetières hors des villes, la réforme des hôpitaux, les rapports entre la médecine et la politique. Venu à Paris pour y trouver gloire et fortune, Ménuret a connu de grands succès thérapeutiques sur les malades en observant leur pouls. Surtout, il a été le principal collaborateur de l'*Encyclopédie* en matière de science médicale. On lui doit en effet une quarantaine d'articles parus dans les dix derniers volumes de l'*Encyclopédie* à partir de 1758-1759 (ses premiers textes ont été publiés dans le volume

3. Roland Barthes, « Les Planches de l'*Encyclopédie* », 1953 et 1972, p. 89-105 ; Jean Starobinski, « Remarques sur l'*Encyclopédie* », 1970, p. 284-291, et « L'arbre du savoir et ses métamorphoses », 1979, p. 295-308.

4. Michèle Duchet, *Le Partage des savoirs. Discours historique, discours ethnologique*, 1985, p. 7.

VIII) et, en fin de compte, une centaine de contributions allant de « Jaunisse » à « Yvresse<sup>5</sup> ». Il convient en outre de souligner que Ménuret a voué la plus haute admiration à l'œuvre romanesque de Diderot, notamment *Les Bijoux indiscrets* auxquels il est fait allusion dans l'article « Ventriloque<sup>6</sup> ». Le philosophe de Langres n'a pas caché pour sa part sa dette envers le médecin montpelliérain en faisant des présupposés de la médecine vitaliste un outil d'investigation du littéraire<sup>7</sup>. De fortes convergences unissent également l'article « Observation » et les *Pensées sur l'interprétation de la nature* sur le plan des développements philosophiques, des figures rhétoriques et du lexique. Relevons encore que François-Pierre Chaumeton, auteur d'une nécrologie de Ménuret (mort en 1815), loue la pureté et l'élégance de son style, bien qu'il juge par ailleurs certaines idées paradoxales ou inadmissibles s'agissant de l'article « Pouls<sup>8</sup> ».

Paru dans le volume XV de l'*Encyclopédie*, l'article « Spasme », dont le désignant est (« *Médec. Patholog.* »), se présente sous la forme d'un texte relativement bref ; il ne comprend que onze paragraphes de longueur inégale. Il est suivi de l'article « Spasmodiques, Mouvements », un texte plus substantiel qui reprend pour les amplifier certains éléments de l'article précédent, pour ce qui a trait surtout à la symptomatologie. Tout comme l'article « Économie animale », l'article « Spasme » constitue pour l'essentiel une paraphrase de deux ouvrages du médecin parisien La Caze, le *Specimen novi medicinæ conspectus* (1755) et l'*Idée de l'homme physique et moral* (1755)<sup>9</sup>. Dans ses grandes lignes, et tel que le conçoit Ménuret d'après La Caze, le modèle vitaliste

5. Roselyne Rey a répertorié les articles dus à Ménuret (*Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à la fin du Premier Empire*, 2000, p. 410-412). Les signatures se présentent sous deux formes : « Ménuret » ou « M » (éventuellement « m ») ; si certains articles ne sont pas signés, leur attribution ne fait généralement pas de doute.

6. « Il y a aussi des *ventriloques*, suivant Tertullien, qui rendaient les oracles par les parties de la génération : un auteur moderne a dans un badinage ingénieux métamorphosé les femmes en *ventriloques* de cette espèce » (art. « Ventriloque », *Encyclopédie* [...], *op. cit.*, vol. XVII, p. 33). Voir Colas Duflo, « Diderot et Ménuret de Chambaud », 2003, p. 25-44.

7. On songe bien évidemment à *La religieuse*, ou encore, dans un tout autre registre, au *Rêve de d'Alembert*. Voir respectivement Anne C. Vila, « Sensible Diagnostic in Diderot's *La religieuse* », *Modern Language Notes*, 1990, p. 774-799, et François Duchesneau, « Diderot et la physiologie de la sensibilité », *Diderot Studies*, 1999, p. 195-216.

8. François-Pierre Chaumeton, « Notice nécrologique », *Journal universel des sciences médicales*, 1816, t. 1, p. 384-390 (cité par R. Rey, *Naissance et développement du vitalisme* [...], *op. cit.*, p. 64).

9. Dans cet ouvrage, et hormis des considérations quelque peu hasardeuses, Louis La Caze, comme le souligne Roselyne Rey, « présente un exposé cohérent, global de la méthode qui convient en physiologie et en médecine ; une critique de Boerhaave plus systématique que les textes précédemment cités, et enfin, ce qui est peut-être plus important, une nouvelle vision de l'homme assez différente de celle des mécaniciens » (*Naissance et développement du vitalisme* [...], *op. cit.*, p. 103). La Caze est abondamment cité par Haller, Fouquet, Barthez, Buffon et plus tard Cabanis.

envisage le corps comme un assemblage infini de corpuscules semblables et interdépendants, lesquels obéissent toutefois à un principe général, centré autour de la notion de sensibilité. Les éléments constitutifs du corps humain se caractérisent à la fois par leur autonomie (ils ont chacun une « vie », une action qui leur est propre) et par leur solidarité (ils se combinent selon des lois communes et générales). Bien qu'elle lui préexiste (elle est courante dans les traités scientifiques antérieurs à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), la comparaison des corpuscules avec une grappe d'abeilles s'impose rapidement comme l'emblème de la nouvelle physiologie vitaliste :

Un médecin célèbre (M. de Bordeu) et un illustre physicien (M. de Maupertuis) se sont accordés à comparer l'homme envisagé sous ce point de vue lumineux et philosophique à un groupe d'abeilles qui font leurs efforts pour s'attacher à une branche d'arbre, on les voit se presser, se soutenir mutuellement, et former une espèce de tout, dans lequel chaque partie vivante à sa manière, contribue par la correspondance et la direction de ses mouvements à entretenir cette espèce de *vie* de tout le corps, si l'on peut appeler ainsi une simple liaison d'actions<sup>10</sup>.

Le mouvement qui anime l'organisation du corps se lit aux différents niveaux du vivant : la molécule, l'organe, l'organisme. Cette conception holistique s'oppose évidemment en tous points au grand modèle mécaniste qui a dominé la science médicale depuis Descartes. Selon Ménuret, en effet, le mécanisme ne peut conduire qu'à un échec inévitable car il récuse l'idée selon laquelle « tout concourt, tout consent, tout conspire ensemble dans le corps<sup>11</sup> ». Le fait de sous-estimer les solidarités essentielles des parties du corps humain contraint les mécanistes à d'innombrables taxinomies (cette critique est essentiellement adressée aux *Aphorismes* de Boerhaave, principale cible des partisans du vitalisme<sup>12</sup>). L'article « Inflammation » s'insurge contre ceux qui ont prétendu réduire le vivant à une matière insensible :

Les Mécaniciens ont succédé aux Chimistes ; ils se sont élevés sur les débris de la Chimie, dont ils ont renversé les opinions ; le corps humain changea dans leur main de nature ; il cessa d'être laboratoire, et fut transformé en un magasin de cordes, de leviers, poulies, et autres instruments de mécanique, dont le principal but devait être de concourir au mouvement des humeurs ; en un mot, le corps fut regardé comme une machine statico-hydraulique ; et on ne balança pas un moment à en expliquer toutes les fonctions par les voies aveugles et démontrées géométriquement de la mécanique inorganique<sup>13</sup>.

10. Art. « Observation », *Encyclopédie* [...], *op. cit.*, vol. XI, p. 318. Denis Diderot ne pouvait ignorer cette comparaison et on sait quel usage il fera de celle-ci dans *Le Rêve de d'Alembert*.

11. Maxime hippocratique que Jean-Jacques Ménuret de Chambaud cite dans l'article « Économie animale », *ibid.*, p. 369.

12. Herman Boerhaave, *Aphorismes sur la connaissance et la cure des maladies*, 1745.

13. Art. « Inflammation », *Encyclopédie* [...], *op. cit.*, vol. VIII, p. 711.

De même, Ménuret combat vigoureusement les tenants de l'animisme stahléen pour lesquels il est indispensable de réintroduire l'âme dans la compréhension du vivant pour pallier aux insuffisances du mécanisme :

Les éclectiques ou animistes, avec Stahl [...] voyant ou croyant voir l'impossibilité de déduire tous les mouvements humains d'un pur mécanisme ont recouru à une puissance hyper-mécanique, qu'ils en ont fait le premier auteur<sup>14</sup>.

Le dualisme, incompatible avec l'idée selon laquelle le vivant ne procède d'aucune intention providentielle, ne peut être admis :

La séparation de l'âme et d'avec le corps, mystère peut-être plus incompréhensible que son union, est un dogme théologique certifié par la Religion, et par conséquent incontestable; mais nullement conforme aux lumières de la raison, ni appuyé sur aucune observation de Médecine. Ainsi nous n'en ferons aucune mention dans cet article purement médicinal, où nous nous bornerons à décrire les changements qui arrivent au corps et qui seuls tombant sous les sens, peuvent être aperçus par les médecins<sup>15</sup>.

De manière apparemment contradictoire mais en réalité comme en un corollaire, l'anthropologie médicale de Ménuret ne comporte aucune portée anti-chrétienne : se faire le héraut de la doctrine vitaliste ne conduit aucunement à remettre en question l'existence de Dieu et les dogmes. On cherchera donc en vain les traces d'un matérialisme souterrain : s'il est fait référence à un « Être suprême » qui veille à la « conservation de la machine humaine<sup>16</sup> », l'orthodoxie affichée n'est pas un leurre destiné à déjouer la censure. Il s'agit plus simplement d'une forme d'indifférence devant la physico-théologie (l'on peut mesurer l'écart qui sépare Ménuret de la pensée de Diderot sur ce point).

Dans l'article « Spasme », le modèle vitaliste est défendu sur la base d'une argumentation rigoureuse, inscrite dans un espace textuel relativement restreint, dont la nature varie en degré et en intensité. Le paragraphe liminaire donne le ton de ce que sera l'article dans son intégralité : un exposé qui oppose terme à terme deux conceptions de la médecine. De fait, il n'est pas question d'offrir au lecteur une information consensuelle, ni de parfaire une connaissance incomplète, moins encore de susciter la curiosité. Nulle cascade d'*experimenta*, nul agencement de données hétérogènes, nulle pratique de la compilation et de l'extraction de faits sur la base de sources préexistantes. Reposant sur une parole auctoriale affirmée avec vigueur, l'entrée en matière se veut polémique :

14. *Ibid.*, p. 712.

15. Art. « Mort », *Encyclopédie [...]*, *op. cit.*, vol. X, p. 718.

16. Art. « Spasme », *Encyclopédie [...]*, *op. cit.*, p. 435.

SPASME, f. m. (*Médec. Patholog.*), ce mot est pris assez ordinairement, surtout par les auteurs grecs & latins, comme synonyme à convulsion, & dans ce sens il est employé pour désigner la contraction non-naturelle de quelque partie. Quelques médecins français ont évité de confondre ces deux mots, appelant spasme la disposition des parties à la convulsion, & convulsion le complément de cette disposition, ou ce qui revient au même, un spasme plus fort et plus sensible [...] La différence que je viens d'établir dans la nomenclature se trouve encore fondée sur la façon ordinaire de s'exprimer; ainsi on dit *Un homme est tombé dans les convulsions, il avoit le bras en convulsion, etc.*<sup>17</sup>.

La réfutation de certains savants de l'Antiquité est destinée à battre en brèche la distinction spasme / convulsion défendue par les milieux médicaux parisiens pour lesquels la théorie mécaniste, en dépit de fortes divergences internes, prévaut. Dans sa volonté d'écarter toute «équivoque», Ménuret propose des critères définitoires *ab origine* en se fondant sur la notion de sensibilité afin de cerner la nature des phénomènes spasmodiques. Soulignons que l'explication qui sous-tend le raisonnement est cautionnée par le recours à la langue proverbiale: «Ainsi on dit: *Un homme est tombé dans les convulsions, il avoit le bras en convulsion, etc.*». C'est une sorte de médecine du sens commun qui est proposée ici, celle qui refuse les concepts abstraits et une nomenclature fondée sur la seule *auctoritas*. Car le rapprochement proposé ici n'a aucune valeur scientifique au sens strict – l'usage de proverbes ou de sentences ne peut fonder en vérité une distinction de nature physiologique. Il n'en acquiert pas moins une grande force persuasive par sa simplicité et offre un contraste marqué avec la technicité du début de l'article.

Plus encore, une référence à l'«Apologie de Raimond Sebond» des *Essais* de Montaigne concourt à fragiliser la *doxa* mécaniste: Ménuret reprend le propos de Montaigne qui veut que la raison soit «un pot à deux anses, une règle de plomb & de cire allongeable, ployable et accomodable, à tous sens & à toutes mesures<sup>18</sup>». Replacée dans les intentions polémiques de l'article «Spasme», cette citation prend tout son sens: la conscience qu'affiche Montaigne de son extrême singularité, sa propension à ne pas faire de l'homme la mesure du monde, sa liberté face aux sources et à l'autorité des livres, sa méfiance devant toutes les formes de dogmatisme, sont des chemins de traverse dans lesquels s'engage Ménuret. Sur tout, l'œuvre de Montaigne sert de point de suture, pourrait-on dire, entre le primat de l'observation et une nouvelle scientificité. Cette leçon de scepticisme, que l'on rencontre également chez Diderot, est réaffirmée dans la suite de l'article «Spasme» afin de prouver la supériorité du modèle vitaliste sur les paradigmes mécaniste ou animiste:

17. *Ibid.*, p. 433.

18. *Art.* «Spasme», *op. cit.*, p. 435.

Il résulte évidemment que quand même les fondements de ce système seraient aussi faibles qu'ils sont solides, il n'en serait pas moins infiniment préférable à ceux que nous connaissons<sup>19</sup>.

Citer les *Essais* permet de toute évidence d'avancer des propos qui vont à l'encontre de l'orthodoxie médicale, tout en trouvant une caution intellectuelle de grand prestige.

Bien qu'il paraisse à première vue relativement secondaire, le recours à différents registres de discours (expressions à valeur de vérité générale, citations de Montaigne) participe en réalité d'une volonté de récuser les « erreurs » et « absurdités » de toute nature. Ménuret rappelle ainsi l'importance des travaux du savant anglais Harvey sur la circulation du sang pour mettre immédiatement en garde ses lecteurs : il ne faut en aucun cas trop généraliser « certains principes » et veiller à tout prix à préserver une conception idiosyncrasique du corps humain. Toute manifestation spasmodique n'est-elle pas un « vrai Protée chang[éant] de forme à chaque instant<sup>20</sup> » ? Si la découverte d'Harvey est fondamentale, elle a été mal comprise et a généré de graves erreurs sur le plan épistémologique :

La circulation du sang, simple phénomène de Physiologie, dont la découverte aurait dû, ce semble, répandre un nouveau jour sur la médecine théorique, n'a fait qu'éblouir les esprits, obscurcir et embrouiller les matières, parce que tout aussitôt on l'a regardée comme un principe général, & qu'on en a fait un agent universel<sup>21</sup>.

Prenant des accents presque voltairiens, l'article « Spasme » dresse un état des lieux de la recherche invariablement placé sous le signe de l'erreur : « Tous enfin ont recours à des causes particulières, presque toutes vagues, chimériques, ou peu prouvées pour l'explication d'un fait plus général qu'on ne le pense communément<sup>22</sup> ». Aux égarements coupables des mauvais médecins et aux « théories ordinaires qui tyrannisent le praticien et l'asservissent au joug souvent du raisonnement<sup>23</sup> » s'oppose la pratique thérapeutique de Bordeu, véritable *deus ex machina* apparaissant dans une sorte de providentialisme scientifique pour combattre le modèle mécaniste : « [Bordeu] s'est d'ailleurs appuyé sur des observations multipliées & surtout sur le genre d'observation le plus lumineux & le moins équivoque ; c'est celui dont on est soi-même objet<sup>24</sup> ».

19. *Ibid.*, p. 438.

20. *Ibid.*, p. 435.

21. *Id.*

22. *Id.*

23. *Ibid.*, p. 437.

24. *Ibid.*, p. 435.

Le médecin éclairé travaille donc avec la nature, il se fonde sur l'enseignement d'Hippocrate : celui-ci « a principalement observé la maladie laissée à elle-même, et il nous a laissé tirer cette heureuse conséquence, *donc la maladie se guérit souvent par les seuls efforts de la nature*<sup>25</sup> ». C'est en qualité de sémiologue que le médecin éclairé se distingue : en déchiffrant les signes que le corps lui présente, il est à même de prévoir l'évolution de la maladie et de contribuer à guérir le patient en agissant sur le cours de la nature (il seconde celle-ci, mais ne la force en aucun cas). Plus encore, le bon praticien ne se limite pas à l'examen de la partie lésée mais procède à la restitution du phénomène pathologique dans l'ensemble complexe et traversé de multiples déterminations (physiologiques en premier lieu, mais aussi sociales, historiques et géographiques) que constitue le corps. La primauté de l'observation établie par l'article « Spasme » induit sur le plan formel au moins deux phénomènes. Il y a tout d'abord un sens aigu de la mise en scène de la parole, élaborée selon une structure antithétique peu originale dans sa facture, mais sans doute davantage susceptible de convaincre. Ménéuret crée un tableau qui a valeur d'*exemplum* : proposant « l'épreuve décisive de la pratique », il imagine qu'on présente à deux médecins un individu gagné par une « fièvre assez considérable [une] difficulté à respirer [un] point de côté assez vif [et un] crachement de sang<sup>26</sup> ». C'est tout d'abord un « médecin imbu des théories ordinaires » qui posera un diagnostic et entreprendra l'administration d'un traitement. Voici les paroles qui lui sont prêtées :

Je prouve par mes raisonnements que ces phénomènes sont des signes assurés d'une inflammation de la plèvre ou du poumon ; je tiens pour maxime incontestable que les saignées sont le remède unique & par excellence de toute inflammation ; on ne saurait trop en faire, & le moindre retardement est un grand mal<sup>27</sup>.

La part d'observation est nulle, bien évidemment ; le diagnostic et le pronostic procèdent d'un savoir préformé et reposent sur le postulat selon lequel la manifestation de la maladie est stable quel que soit l'état du patient. Le terme « maxime incontestable » cristallise à lui seul l'égaré du médecin. Ce « despote absolu », autre expression utilisée par Ménéuret, pratique la saignée, un choix thérapeutique que les partisans du vitalisme jugent violent et inadéquat, lui préférant de légers purgatifs. Les conséquences néfastes ne se font pas attendre : « [...] Il fait couler à grands flots le sang de l'infortuné malade, qui atteint d'une affection humorale, meurt bientôt après victime de ce théoriste inconsidéré<sup>28</sup> ». Ménéuret préfère l'outrance à la retenue

25. Art. « Observateur », *Encyclopédie* [...], *op. cit.*, vol. XI, p. 312.

26. Art. « Spasme », *op. cit.*, p. 437.

27. *Id.*

28. *Id.*

et convoque également la tradition littéraire du médecin aveugle, dont l'art se révèle inapte à guérir la maladie. C'est donc une sémiologie aberrante qui est dénoncée. Par un procédé dont le schématisme est évident, Ménéuret fait entrer en scène un autre médecin, « attentif aux mouvements de la nature », dont l'art repose presque exclusivement sur le regard : « Suivons-le dans le traitement de cette maladie pour indiquer combien cette théorie s'applique heureusement à la pratique ». Ce médecin « secondera la nature [...] jamais asservi par la théorie à telle ou telle pratique, il n'en sera que plus éclairé pour mieux saisir et suivre l'observation<sup>29</sup> ».

À cet artifice fondé sur une forte théâtralisation s'ajoute un autre procédé qui en constitue en quelque sorte le corrélat. L'article « Spasme » invite en effet le lecteur à suivre la pratique de l'observation selon un procédé proche de l'hypotypose :

Jetons d'abord un coup d'œil sur l'homme sain, & sans remonter aux premiers éléments peu connus dont il est composé, fixons plus particulièrement nos regards sur le tableau animé que présentent le jeu continuel des différentes parties & les fonctions diversifiées qui en résultent<sup>30</sup>.

L'article présente ensuite le « point de vue lumineux » qu'il convient d'adopter afin de connaître la disposition physiologique du corps sain et les troubles du corps atteint de maladie. Il s'agit, poursuit Ménéuret, de « promener avec plus de fruits nos regards attentifs sur l'innombrable cohorte de maladies qui se présente à nos yeux<sup>31</sup> ». Au-delà d'une rhétorique convenue, il y a une véritable propédeutique du regard, un appel à faire table rase des savoirs périmés. Fortement sollicité, le lecteur se trouve placé dans le rôle du spectateur qui contemple les dysfonctionnements du corps. Nulle expérience de pensée dans la prose de Ménéuret<sup>32</sup> : essentielle dans les articles scientifiques de l'*Encyclopédie* les plus novateurs, celle-ci est supplantée par la puissance de ce regard totalisant, de cette invitation au voyage anatomique auquel est convoqué le lecteur. Outre qu'elle permet de concilier remarquablement vraisemblance et spéculation, l'évocation scopique du corps humain relève peut-être d'un paradigme érudit, celui qui obéit à une configuration de savoir héritée de la Renaissance tardive, qui témoigne d'un émerveillement – au sens étymologique du terme – devant la complexité de la machine humaine et de ses manifestations les plus mystérieuses.

29. *Ibid.*, p. 438.

30. *Ibid.*, p. 435.

31. *Ibid.*, p. 436.

32. Roselyne Rey rappelle que la notion d'expérience et plus précisément d'expérimentation sur le vivant est rejetée par les médecins vitalistes. Ménéuret affiche un refus toutefois moins prononcé que Bordeu ou de Sèze, *Naissance et développement du vitalisme [...]*, *op. cit.*, p. 404-405.

Cette conception du corps a bien entendu des implications cruciales sur le plan de la pensée morale : si l'idée de fonder celle-ci sur la nature n'est pas neuve, il convient de souligner que Ménéuret, comme plus tard Diderot, établit un lien entre la science morale et le savoir médical<sup>33</sup>. Les développements sur les passions que présente l'article « Spasme » iront évidemment en ce sens : Ménéuret n'y aborde jamais frontalement la question de l'âme, mais se livre à de longues considérations sur les dangers des « affections humorales », nées d'une imagination dérégulée. Les excès dus aux passions ne proviennent que d'une perturbation des fonctions physiologiques, non d'une cause externe. Ainsi les affections du « bas-ventre » induisent-elles un état mélancolique et des « affections phrénétiques ». Bien que le corps soit momentanément perturbé, « l'harmonie se rétablit dans la machine<sup>34</sup> ». Le lexique mécaniste pourrait ici surprendre. Il témoigne en réalité des frontières pour le moins poreuses entre des paradigmes scientifiques en apparence diamétralement opposés, mais qui, dans la pratique, trouvent certaines affinités. Il n'y a pas à proprement parler de contradiction ; tout au plus pourrait-on y voir une certaine hésitation devant la hardiesse du propos :

Qu'est-ce que l'homme ? ou pour éviter toute équivoque que la méchanceté et la mauvaise foi sont si prompts à faire valoir, qu'est-ce que la machine humaine ? Elle paraît à première vue un composé organique harmonique de différents ressorts qui mus chacun en particulier concourent tous au mouvement général<sup>35</sup>.

Contournant ce qui pourrait constituer une impasse épistémologique, Ménéuret fait du discours mécaniste le socle d'une définition de l'homme auquel il faudra ajouter celui de la sensibilité : « Le corps humain est une machine de celles qu'on appelle statico-hydraulique composé de solides et de fluides, dont les premiers éléments communs aux animaux et aux plantes sont des atomes vivants ou molécules organiques<sup>36</sup> ».

Au terme de ce bref parcours, plusieurs constats s'imposent. L'article « Spasme » déploie une argumentation fondée sur un contraste évident entre deux anthropologies médicales. Dans sa volonté de toucher un lectorat composé avant tout de savants au fait des débats médicaux les plus contemporains, Ménéuret fonde sa démarche sur la nécessité de faire table rase d'une conception universelle du corps et de la maladie : en lieu et place d'une essence nosologique, dont la validité sur le plan de la connaissance est

33. Dans *Le Rêve de d'Alembert*, le personnage de Bordeu tient des propos sur la morale sexuelle que Diderot n'aurait sans doute pu lui prêter s'il n'en avait trouvé les fondements doctrinaux et pratiques en matière de thérapeutique dans les articles de Ménéuret.

34. Art. « Spasme », *op. cit.*, p. 437.

35. *Ibid.*, p. 435.

36. Art. « Économie animale », *op. cit.*, p. 360.

des plus problématiques<sup>37</sup>, Ménuret pense le corps dans sa singularité, qu'il soit indifféremment bien portant ou malade. Si le modèle vitaliste n'exclut pas une théorie générale de la maladie, il est davantage porté à mettre en lumière les aberrations d'une médecine jugée dogmatique. Aux côtés des articles « Économie animale », « Inflammation », ou encore « Observation », l'article « Spasme » contribue en ce sens à situer la doctrine vitaliste dans l'espace conflictuel et hautement concurrentiel des cercles savants. Il se constitue en un outil critique centré sur une donnée physiologique qui est autant sujet qu'objet du discours. Sans doute Ménuret a-t-il fait de la texture encyclopédique un espace stratégique d'une grande efficacité. En raison de sa grande capacité à absorber et à réfracter les discours, l'*Encyclopédie* se prêtait en effet remarquablement à l'affirmation d'un nouveau paradigme dont les résonances seront encore perceptibles jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### RÉSUMÉ / ABSTRACT

#### SCIENTIFIC RHETORIC AND POLEMICAL ISSUES IN THE ARTICLE « SPASME » OF THE *ENCYCLOPÉDIE*

This paper explores the rhetorical dimension of the highly polemical content of the article « Spasme » of the *Encyclopédie*, written by the vitalist physician Ménuret de Chambaud, one of the leaders of the Montpellier school of medicine (with La Case and Bordeu). It aims at showing that the vitalist paradigm is defended by means of an argument which is in reaction against mechanism and against chemical theory. It suggests also how skilfully Ménuret de Chambaud was able to use the flexible organisation of the *Encyclopédie* in order to have readers adhere to his views. The article « Spasme » relies on a technical discussion and, simultaneously, on dramatization and *exempla* to persuade readers that the human body can only be envisaged within a holistic conception.

Adrien Paschoud  
*Université de Lausanne*

37. « [...] il n'est pas possible de déterminer parmi ces maladies celles qui sont strictement *spasmodiques*, d'avec celles qui sont mixtes, parce que les mêmes maladies peuvent varier dans différents sujets au point de mériter d'être rangées tantôt dans une classe et tantôt dans une autre », *art.* « Spasme », *op. cit.*, p. 438.

## TEXTES CITÉS

TEXTES DES XVI<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES :

BOERHAAVE, Herman, *Aphorismes sur la connaissance et la cure des maladies*, Paris, 1745 [trad. Jean de La Mettrie].

DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1756, Paris, rééd. Stuttgart-Bad Cannstatt, 1966, fac-similé de l'édition de 1751-1765, art. « Spasme », vol. XV, p. 434-438.

—, *Les Bijoux indiscrets*, dans *Romans et contes*, Paris, Gallimard, 2004 [éd. Michel Delon].

—, *La Religieuse*, dans *Romans et contes*, Paris, Gallimard, 2004 [éd. Michel Delon].

—, *Le Rêve de d'Alembert*, Paris, Garnier-Flammarion, 2002 [éd. Colas Dufflo].

—, *Pensées sur l'interprétation de la nature*, Paris, Garnier-Flammarion, 2007 [éd. Colas Dufflo].

LA CAZE, Louis, *Specimen novi medicinæ conspectus*, Paris, H.-L. Guérin, 1751.

—, *Idée de l'homme physique et moral*, H.-L. Guérin et F.-L. Delatour, 1755.

MONTAIGNE, Michel de, « Apologie de Raimond Sebond », *Essais*, Paris, PUF, 1978 [éd. Pierre Villey], L. II, ch. 12.

## BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :

BARTHES, Roland, « Les Planches de l'*Encyclopédie* », *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, 1953 et 1972, p. 89-105.

DUCHESNEAU, François, « Diderot et la physiologie de la sensibilité », *Diderot Studies*, vol. XXXI (1999), p. 195-216.

DUCHET, Michèle, *Le partage des savoirs. Discours historique, discours ethnologique*, Paris, La Différence, 1985.

DUFLO, Colas, « Diderot et Ménuret de Chambaud », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 34 (2003), p. 25-44.

FRANCKIOWIAK, Rémi, « La chimie dans l'*Encyclopédie*: une branche tour à tour dépréciée, réévaluée et autonome », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 40-41 (2006), p. 221-231.

REY, Roselyne, *Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à la fin du Premier Empire*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

STAROBINSKI, Jean, « L'arbre du savoir et ses métamorphoses », *Essais et notes sur l'« Encyclopédie » de Diderot et d'Alembert*, Parma, F.M. Ricci, 1979 [éd. Andrea Calzolari et Sylvie Delassus], p. 295-308.

STAROBINSKI, Jean, « Remarques sur l'*Encyclopédie* », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. LXXV, n° 3 (1970), p. 284-291.

VILA, Anne C., « Sensible Diagnostic in Diderot's *La religieuse* », *Modern Language Notes*, vol. CV, n° 4 (1990), p. 774-799.

---

## Nostalgie, hystérie, mélancolie dans la *Nosographie philosophique* de Philippe Pinel

Philippe Pinel (1745-1826), primitivement destiné à l'état ecclésiastique (il quitte la soutane en 1770), est devenu docteur en médecine en 1773. L'année suivante, alors qu'il suit à la « fameuse Faculté de médecine de Montpellier<sup>1</sup> » les cours de Barthez et Bordeu, il commence à développer la méthode d'inspiration psychologique « au lit même des patients<sup>2</sup> ». Le 11 septembre 1793, pendant la Terreur, Pinel est nommé médecin à Bicêtre grâce à l'influence, en particulier, de Cabanis. Il y rencontre le « gouverneur des fous » Jean-Baptiste Pussin – qui, le premier, fera remplacer les chaînes des insensés, à Bicêtre, par le gilet de force<sup>3</sup> – et publie un « Tableau général des fous de Bicêtre », précieux document pour l'histoire de la psychiatrie. Le 13 mai 1795, il est nommé médecin chef à la Salpêtrière.

On considérera ici deux ouvrages :

- la *Nosographie philosophique ou La méthode de l'analyse appliquée à la médecine*<sup>4</sup>, dans trois éditions : la première, de l'an VI (1797 ou 1798), la deuxième, de l'an XI (1803) et, plus rapidement, la cinquième (1813) ;
- le *Traité médico-philosophique, sur l'aliénation mentale, ou la manie*<sup>5</sup>, dont la première édition est de 1800 ; mais nous utiliserons celle de l'an IX, rééditée en fac-similé par Serge Nicolas.

Pinel appartient à la mouvance des Idéologues. Cabanis, médecin lui-même, publie les *Rapports du physique et du moral de l'homme* en 1802. Il y évoque le *Traité médico-philosophique* comme un écrit « dicté

1. Serge Nicolas, « Introduction » à *L'aliénation mentale ou la manie. Traité médico-philosophique* de Philippe Pinel, 2006, p. V.

2. *Id.*

3. Voir Marie Didier, *Dans la Nuit de Bicêtre*, 2006.

4. Dans le présent article, cet ouvrage sera désormais désigné par *Nosographie philosophique*.

5. Dans le présent article, cet ouvrage sera désormais désigné par *Traité médico-philosophique*.

par le véritable génie de la médecine». De même, Destutt de Tracy saluera ainsi la deuxième édition du *Traité médico-philosophique* (1804) : « Ce sont les physiologistes philosophes comme le citoyen Pinel qui avanceront l'idéologie<sup>6</sup> ». En effet, Pinel et Cabanis ont la même vision de la médecine. Les références à Locke et Condillac sont pour tous deux primordiales, mais Cabanis aurait voulu dépasser le sensualisme de Condillac, à qui il reproche d'avoir fait de l'âme un être distinct du corps. La question des « rapports du physique et du moral de l'homme » restera cependant plus problématique pour Pinel, comme on essaiera de le montrer. Si, du point de vue de l'héritage médical, Pinel est critique vis-à-vis du galénisme (théorie humorale de Galien), il se revendique d'Hippocrate pour la première place accordée à l'*observation* : « Hommage éternel soit rendu à l'esprit observateur d'Hippocrate<sup>7</sup>... ». Le problème majeur du « premier Pinel », le Pinel de la *Nosographie philosophique*, est celui, dans la lignée des naturalistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la *classification*, sur le modèle des sciences naturelles. Dans son introduction à la *Nosographie philosophique*, et ce passage restera inchangé d'édition en édition, lesquelles sont profondément différentes les unes des autres, Pinel critique le programme formulé par un « médecin du siècle dernier » : « Une maladie étant donnée, trouver le remède » et lui substitue cette question : « Une maladie étant donnée, déterminer son vrai caractère et le rang qu'elle doit occuper dans un tableau nosologique<sup>8</sup> ». La *nosologie*, terme qui, selon le dictionnaire, appartient au « français médical du dix-huitième siècle », est l'« étude des caractères distinctifs des maladies » ; la *Nosographie* prend le sens de « description et classification méthodique des maladies ».

Le remaniement constant de cette classification d'une édition à l'autre de la *Nosographie philosophique*, le déplacement de cette question dans le *Traité médico-philosophique* de 1800, est l'objet de mon propos. C'est pourquoi j'ai travaillé essentiellement sur la deuxième édition (an XI) de la *Nosographie* : postérieure à la première édition du *Traité*, elle propose en annexe de chacun des trois volumes des tableaux synoptiques<sup>9</sup> sensiblement différents de la première édition de la *Nosographie philosophique*, voire

6. Cité dans Gladys Swain, *Le sujet de la folie, Naissance de la psychiatrie*, 1997, p. 80.

7. Philippe Pinel, « Introduction » à la *Nosographie philosophique, ou La méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, 1797, t. 1, p. vii.

8. *Ibid.*, p. IV-V.

9. Voir ces tableaux en annexe : 1. « Tableau synoptique de la Classe des fièvres primitives » ; 2. « Tableau synoptique des phlegmasies et hémorragies » ; 3. « Tableau synoptique des névroses, des maladies lymphatiques et indéterminées », *Nosographie philosophique* [...], 1803.

radicalement différents du classement du *Traité médico-philosophique*. Ceci étant posé, on se proposera ici de voir :

- comment évolue la théorie de Pinel entre la *Nosographie philosophique* et le *Traité médico-philosophique*, et quel est l'enjeu souterrain de cette classification problématique ;
- comment se posent pour Pinel les « rapports du physique et du moral de l'homme ».

TROIS MALADIES, OU TROIS « AFFECTIONS », ET NON « TROIS FUREURS »

On s'arrêtera donc à trois « affections », nostalgie, hystérie et mélancolie. Pour les évoquer ici on les illustrera autant que possible par des « cas », comme la littérature « psy » l'a toujours fait. Mais cet usage didactique du cas (Pinel parle dans son *Traité médico-philosophique*, à propos de la mélancolie, d'un « fond inépuisable d'histoires plus ou moins piquantes<sup>10</sup> »), est, à ce moment historique – ce « moment 1800 » cerné par Michel Serres<sup>11</sup>, mais aussi Marcel Gauchet –, tout à fait significatif dans l'histoire particulière de la psychiatrie qui se constitue alors sur un mode *empirique*, par le biais de l'observation « au lit même des patients ».

CAS N° 1 : NOSTALGIE

Pour la première affection, – quel nom donner à ce qui est pour nous un sentiment ? –, la nostalgie, on conviendra que même pour Pinel elle n'est pas à strictement parler une maladie :

Une jeune fille de seize ans, guérie de la teigne à l'hospice de la Salpêtrière, abandonnée à cette époque de ses parents, tombe peu à peu dans une tristesse profonde, dans la crainte de ne plus revoir son pays natal. Dès cet instant, morosité sombre, éloignement pour tout amusement, recherche de la solitude ; excès de joie manifesté quand on lui parlait de son pays, et soin particulier de ramener la conversation sur cet objet favori ; en même temps, sorte d'inertie, répugnance pour toute sorte d'exercices, grande sensibilité à l'impression du froid, perte d'appétit, chaleur sèche à la peau, sommeil agité par des rêves ; tous les soirs, un paroxysme pendant lequel le pouls était fréquent et développé, les joues rouges et animées, la chaleur plus intense, et souvent suivie de sueur. Il se manifesta dans la suite des resserrements de la poitrine, avec une toux légère sans expectoration ; le pouls devint petit et fréquent, la mémoire très affaiblie. Ses parents la rappelèrent auprès d'eux à cette époque ; quoiqu'elle fût réduite alors à un état désespéré, on a appris que sa santé est pleinement rétablie<sup>12</sup>.

10. Philippe Pinel, *L'aliénation mentale* [...], *op. cit.*, p. 231.

11. Michel Serres, « Paris 1800 », *Éléments d'histoire des sciences*, 1993.

12. *Nosographie philosophique*, t. 1, Classe première fièvres primitives. Ordre cinquième fièvres ataxiques (malignes), 1803, p. 269-270.

On remarque que dans la cinquième édition (1813), ce cas, toujours intégré à l'ordre des « fièvres malignes et ataxiques<sup>13</sup> », est précédé d'une courte phrase d'introduction : « La nostalgie s'accompagne quelquefois de fièvre lente nerveuse<sup>14</sup> ». La nostalgie n'est plus présentée que comme un sentiment de peine, et la fièvre n'est qu'un symptôme occasionnel, beaucoup plus occasionnel que dans les premières éditions, où le cas est précédé de cette phrase : « Je ferai remarquer qu'en rapprochant les maladies par ordre de leurs affinités, rien ne se rapporte plus à la fièvre lente nerveuse, que celle qui accompagne *si souvent* la nostalgie<sup>15</sup> ». La nostalgie se voit désormais décrite comme une affection « morale ».

#### CAS N° 2 : HYSTÉRIE

Le deuxième cas, que j'ai appelé hystérie, est rangé par Pinel dans la Classe III (hémorragies internes), qui fait suite à la Classe (seconde) des phlegmasies<sup>16</sup> internes :

Catherine Bouchet, âgée de 18 ans, d'un tempérament délicat et nerveux, avait été réglée sans accident à l'âge de 16 ans. La menstruation se renouvela régulièrement pendant trois ans. Le quatrième mois, suppression des menstrues par un chagrin profond, palpitations, douleur gravative à l'épigastre ; cette suppression continuée pendant une année, et toujours vers les époques ordinaires de leur retour sentiment de pesanteur à l'épigastre, douleurs dans les grandes articulations, céphalalgie, vertiges, fausses sensations de diverses couleurs, surtout d'un rouge de feu, fièvre éphémère souvent renouvelée. Elle entra à l'infirmerie de la Salpêtrière vers le milieu du mois de nivôse de l'an 8, et y éprouva successivement les affections suivantes : 1° pendant près de deux mois, toujours accès de fièvre quotidien, entre 3 et 5 heures de l'après-midi, frissons qui semblaient partir du dos, et ensuite chaleur et sueurs partielles qui commençaient par le creux de l'estomac et s'étendaient à la poitrine, au visage et aux grandes articulations, se prolongeant dans la nuit et se terminant de 4 à 10 heures du matin ; 2° nouvelle éruption de menstrues le 26 germinal après une année de suppression, leur durée de douze jours, et pendant tout ce temps cessation de tous les autres symptômes ; 3° le jour de cessation des menstrues, vomissement des aliments et à la suite une excréation de sang, qui se répéta depuis chaque jour avec sueur une ou deux heures après le dîner et à la dose de 2 ou 3 onces ; 4° affection hystérique marquée par le sentiment d'un globe qui semblait partir de l'ombilic sans aucune détermination de causes et de temps ; ce globe paraissait s'élever verticalement à travers l'estomac et en suivant la direction de l'œsophage, et, parvenu à la gorge, il produisait un étouffement léger et sans perte de connaissance ; quelquefois il semblait s'arrêter au milieu de la poitrine, y éclater et même descendre vers le lieu de son premier départ.

13. C'est-à-dire qu'il y a « incoordination des mouvements volontaires », Dictionnaire Le Robert.

14. Philippe Pinel, *Nosographie philosophique* [...], 1813, p. 213.

15. *Ibid.*, 1803, p. 269. C'est nous qui soulignons.

16. Phlegmasie : « inflammation purulente du tissu sous-cutané ou du tissu conjonctif de soutien d'un organe », Dictionnaire Le Robert.

Saignée du pied pratiquée ce 13 floréal; depuis cette saignée, toujours sentiment de pesanteur dans la région de l'estomac, douleurs dans les membres abdominaux et la région des reins, resserrement spasmodique du diaphragme, globe hystérique mais plus d'hématémèse. Depuis cette époque, l'état de la malade a toujours été en s'améliorant; le temps, l'exercice corporel et les distractions ont fini par rétablir entièrement le flux menstruel, et la guérison a été complète<sup>17</sup>.

Le cas de Catherine Bouchet n'est en effet pas précisément, d'après Pinel, un cas d'hystérie; il le traite suivant le symptôme, l'aménorrhée. Mais la guérison de la malade s'étant produite semble-t-il spontanément, sans traitement particulier, on est tenté de porter le diagnostic d'hystérie, pour autant que l'on s'en tienne à la définition étymologique qu'en donne Pinel :

Le siège primitif de l'hystérie, comme l'indique son nom, est la matrice, et très souvent aussi une continence austère est une de ses causes déterminantes. [...] Aussi faut-il en revenir le plus souvent au précepte d'Hippocrate, qui recommande le mariage aux filles vierges attaquées d'hystérie<sup>18</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'hystérie pose un problème de classification, déjà formulé par Pinel juste avant le cas de Catherine Bouchet :

Il semble [...] qu'il soit impossible de faire entrer dans un système régulier de connaissances médicales la suppression des menstrues, puisqu'il faudrait faire entrer comme caractères distinctifs de cette espèce les symptômes de toutes les autres maladies, ce qui semble renverser toute idée d'un ordre méthodique. Mais on doit remarquer que si la matrice, par ses rapports diversifiés avec les autres systèmes de l'économie animale, peut exciter telle ou telle autre série de symptômes, suivant les dispositions de l'individu, ces symptômes appartiennent seulement aux variétés de la constitution, et il suffit, pour caractériser la suppression des menstrues, d'y faire entrer la possibilité de sa combinaison avec telle ou telle maladie particulière et très souvent d'une nature différente, qui est un caractère particulier et distinctif de cette sorte de dérangement de l'évacuation sexuelle; comme l'hystérie est une des maladies qui s'allie le plus souvent à la ménorrhée, je crois en devoir donner ici un exemple<sup>19</sup>.

Ce problème de classification apparaît d'une édition à l'autre de la *Nosographie philosophique*, et aura un traitement tout différent encore, comme la mélancolie, dans le *Traité médico-philosophique*. Voici un aperçu des classifications dont relèvent l'hystérie et la mélancolie suivant les deux premières éditions :

17. *Nosographie philosophique*, t. 2. Classe III : Hémorragies internes. Ordre premier : Lésions, anomalies de la menstruation. Genre XXXVIII : Aberrations de la menstruation. Espèce seconde : Aménorrhée, 1803, p. 476-478.

18. *Ibid.*, p. 103.

19. *Ibid.*, p. 476.

*PREMIÈRE ÉDITION AN VI :*

Classe IV : Névroses

Ordre premier : Vésanies ou égarements d'esprit non fébriles

Genre XLV : Hypocondrie

XLVI : Mélancolie

XLVII : Manie

XLVIII : Hystérie

*DEUXIÈME ÉDITION AN XI :*

Classe IV : Névroses

Ordre premier : Vésanies

Genre XLV : Hypocondrie

XLVI : Mélancolie

XLVII : Manie

XLVIII : Somnambulisme

XLIX : Hydrophobie

Ordre II : Spasmes

Genre L : Convulsions

LI : Épilepsies

LII : Hystérie

LIII : Tétanos

Ordre III : Anomalies nerveuses locales

Genre LIV : Asthénie musculaire

LV : Névroses des organes de la voix

LVI : Névroses du conduit alimentaire

LVII : Névroses aphrodisiaques

LVIII : Névroses ophtalmiques

LIX : Névroses acoustiques

LX : Névralgies

Dans la deuxième édition, l'hystérie est devenue un spasme et cesse d'être une « vésanie<sup>20</sup> ». Il est vrai que Pinel y insiste dès l'origine : l'hystérie est trop souvent « confondue avec l'hypocondrie par tous les auteurs ». Dans le t. 3 de la seconde édition de la *Nosographie philosophique*, tome consacré aux névroses, car l'hystérie, la vraie en est une (qu'elle relève des « vésanies » comme dans la première édition, ou des « spasmes » dans la deuxième), Pinel donne un cas spécifique d'hystérie, un cas « pur » :

20. Vésanie, de *vesanus*, « insensé » : « aliénation, folie », Dictionnaire Le Robert.

Parmi les divers cas d'hystérie que j'ai eu occasion d'observer, il s'est offert surtout un exemple où cette maladie est complètement isolée de toute autre.

[...] Une jeune personne d'un teint brun, d'une constitution forte et saine, tombe à l'âge de dix-sept ans, sans aucune cause connue, dans une sorte de manie, ou plutôt dans une suite d'actes d'extravagance, qui consistait à parler seule, sauter, déchirer ses habits, les jeter au feu. Cet état dure cinq mois, et disparaît pendant l'été par la dissipation et de fréquents voyages à la campagne, qui furent suivis d'une première éruption des menstrues; mais après une rétention de trois mois de cette évacuation périodique, il se manifesta des accès d'hystérie qui se renouvelaient tous les mois [...]. Pour faire cesser cet état de spasme et d'apathie, je prescrivis des courses répétées dans la campagne, dans une voiture ouverte en tout sens, et propre à faire respirer un air pur [...]. L'évacuation menstruelle s'est régularisée, et la jeune personne a depuis ce temps-là joui d'une bonne santé; mais pour prévenir toute rechute, j'ai fortement insisté sur la nécessité du mariage vers l'approche de l'hiver; et c'est ainsi qu'une guérison solide s'est terminée en remplissant le vœu de la nature<sup>21</sup>.

Mais c'est seulement dans la deuxième édition que Pinel consacre un paragraphe prudent aux remèdes à apporter à l'hystérie, se moquant de la « naïveté ordinaire » d'Ambroise Paré, s'en remettant au bon sens (Hippocrate) et à la nature :

Mais les règles du traitement deviennent vagues sans la distinction des divers degrés des attaques d'hystérie; et ne serait-il pas superflu ou même nuisible d'employer des moyens actifs dans le premier ou le deuxième degré, puisqu'ils se terminent presque toujours spontanément, et qu'ils sont de peu de durée<sup>22</sup>?

### CAS N° 3 : MÉLANCOLIE

La troisième affection, la mélancolie, est encore plus significative des problèmes de classification qui se posent à Pinel, et de leur enjeu dans la question des « rapports du physique et du moral de l'homme ». Si l'on se reporte aux classifications successives, il apparaît que dans la *Nosographie philosophique*, la mélancolie est toujours restée une névrose (classe) et une vésanie (ordre). Mais la vésanie n'est plus synonyme d'« égarement d'esprit » dans la deuxième édition. Dans la première, la mélancolie appartient au même « ordre » que l'hypocondrie, la manie et l'hystérie, qui en sont des « genres » différents. Dans la deuxième édition, elle est un genre de vésanie, comme l'hypocondrie, la manie, le somnambulisme, l'hydrophobie. On observe, entre la première et la deuxième édition, une nouvelle spécification du classement. L'édition de l'an VI s'en tient à trois divisions :

21. *Nosographie philosophique*, t. 3. Classe IV: Névroses. Ordre second: Spasmes. Genre LII: Hystérie. Espèce première: Hystérie, 1803, p. 100; 1798, p. 22-24.

22. Philippe Pinel, *Nosographie philosophique* [...], 1803, p. 103.

CLASSE  
ORDRE  
GENRE

L'édition de l'an XI introduit une nouvelle subdivision après le genre, l'espèce. Il y a ainsi deux espèces de mélancolie : « délire sur un objet unique » et « mélancolie avec penchant au suicide ». Dans les deux éditions, Pinel prend ses distances avec l'antique catégorie du « tempérament mélancolique » hérité de la théorie humorale de Galien :

Mais avant de considérer la mélancolie comme maladie, ne doit-on pas examiner si, dans l'état actuel de nos connaissances, on doit admettre une disposition physique et morale qu'on puisse appeler tempérament mélancolique, sur lequel le galénisme s'est montré si fécond en théories vaines ? C'est comme par écho qu'on donne pour caractères généraux de ce tempérament une humeur atrabilaire redondante, une couleur brune, une habitude de corps maigre et desséchée, une taciturnité sombre, etc. Cherchons des notions plus exactes et plus précises dans les détails que nous a transmis l'histoire, sur la vie publique et privée de certains mélancoliques fameux<sup>23</sup>.

Mais Pinel dans la deuxième édition insiste sur la subdivision en « espèces », tout en ironisant sur la difficulté attachée à une telle division :

Sous ce point de vue, rien n'est plus contraire à la méthode que de vouloir admettre des divisions dans cette maladie en espèces suivant l'objet particulier sur lequel s'exerce l'idée erronée, avec une passion exclusive, et de donner pour caractères distinctifs la panophtobie ou frayeur nocturne, la démonomanie ou l'idée d'être possédé par le démon, le délire mélancolique dont Hoffmann a fait l'histoire, l'érotomanie ou la passion de l'amour portée au plus haut degré, la nostalgie ou le regret profond d'être éloigné de ses foyers, une sorte d'illusion ou de charme qui fait croire qu'on jouit du bonheur suprême, la crainte superstitieuse des peines d'une autre vie, ou bien une mobilité extrême et un penchant irrésistible à se mouvoir et à courir sans but et sans motif, la singularité de se voir changé en chien, en lièvre, en loup ou dans un autre animal quelconque avec des penchants analogues. Toutes ces directions vicieuses que peuvent prendre l'entendement et la volonté sont sans doute très propres à donner lieu à des développements étendus et très piquants sur la nature humaine dans l'état de maladie, mais ne peuvent être pris pour fondements de la division de la mélancolie en espèces<sup>24</sup>.

La nostalgie fait retour ici comme une possibilité aussitôt récusée de mélancolie. De même, Pinel distingue quatre espèces de manie dans la deuxième édition de la *Nosographie philosophique* : « manie sans délire », « manie avec délire », « démence », « idiotisme ».

23. *Ibid.*, 1798, t. 2, p. 16 et 1803, t. 3, p. 23.

24. *Ibid.*, 1803, t. 3, p. 23.

Surtout, et là est la nouveauté, le *Traité médico-philosophique*<sup>25</sup> de 1800 (an IX) retient pour ce qui était dans la *Nosographie philosophique* la classe IV « Névroses<sup>26</sup> » la seule catégorie générique d'« aliénation mentale » ou « manie ». Non seulement il n'est plus question de division des « névroses » (classe) en ordres et genres, mais les expressions d'« aliénation d'esprit » ou d'« égarement d'esprit » sont remplacées par celle d'« aliénation mentale ». La manie n'est plus un genre de « vésanie », mais un quasi-synonyme d'« aliénation mentale ». Dans la section IV du *Traité médico-philosophique* (« Division de l'aliénation mentale en espèces distinctes »), Pinel distingue désormais cinq espèces d'aliénation, et ne parle plus de « classe » ni d'« ordre », ni de « genre » :

*Section IV. Division de l'aliénation mentale en espèces distinctes.*

Première espèce d'aliénation. *Mélancolie ou délire exclusif.*

Deuxième espèce d'aliénation. *Manie sans délire.*

Troisième espèce d'aliénation. *Manie avec délire.*

Quatrième espèce d'aliénation. *Démence ou abolition de la pensée.*

Cinquième espèce d'aliénation. *Idiotisme ou oblitération des facultés intellectuelles et affectives.*

La mélancolie, « première espèce d'aliénation », se voit quant à elle subdivisée en deux « formes opposées », du moins quant au « délire mélancolique ». On en vient à se demander si la mélancolie, cette maladie « protéiforme » ne remet pas en question le principe même de la classification, tant la distinction théorie / exemple semble ici perdre son sens, au profit d'une sorte de galerie de portraits des fous de Bicêtre :

Rien n'est plus inexplicable, et cependant rien n'est mieux constaté que les deux formes opposées que peut prendre la mélancolie. C'est quelquefois une bouffissure d'orgueil, et l'idée chimérique de posséder des richesses immenses ou un pouvoir sans bornes : c'est d'autres fois l'abattement le plus pusillanime, une consternation profonde, ou même le désespoir. [...]. J'ai gardé longtemps dans les infirmeries de Bicêtre un habitant de Versailles, ruiné par la révolution, et bientôt après livré à l'illusion fantastique d'être le souverain du monde. D'un autre côté, que d'exemples d'une tristesse profonde et concentrée qui ne change point d'objet, et qui finit par amener le délire. Un homme faible et timide tient quelques propos inconsistants durant l'an 2<sup>e</sup> de la République ; il est regardé comme royaliste, et menacé de la guillotine ; il entre dans des perplexités extrêmes, perd le sommeil, abandonne ses travaux ordinaires ; renfermé ensuite à Bicêtre comme aliéné, il est

25. Philippe Pinel, *Traité médico-philosophique*. La récente réédition de l'ouvrage met en avant la notion d'« aliénation mentale » en choisissant pour titre *L'aliénation mentale ou la manie*, et pour sous-titre *Traité médico-philosophique*, L'Harmattan, 2006.

26. Voir en annexe les tableaux synoptiques de la *Nosographie philosophique*, 1803, et notamment le « Tableau synoptique des névroses, des maladies lymphatiques, et des indéterminées ».

resté si profondément pénétré de cette mort sinistre, qu'il ne cesse de provoquer l'exécution du prétendu décret lancé contre lui, et qu'aucun des moyens que j'ai tentés n'a pu le ramener à lui-même<sup>27</sup>.

Si, comme le remarque Marcel Gauchet, cette classification va « du moins vers le plus dans l'atteinte de la puissance personnelle, du plus superficiel au plus profond, du plus circonscrit au plus général<sup>28</sup> », la mélancolie serait une atteinte d'un degré moindre que la démence ou l'idiotisme. Surtout, à la différence de la *Nosographie philosophique*, le *Traité médico-philosophique*, comme insiste encore Marcel Gauchet, procède d'une « entente unificatrice de la division », car « les espèces distinctes, si nettement tracés qu'en soient les contours, s'entendent comme les formes d'une seule et même aliénation d'esprit<sup>29</sup> ».

Que conclure ?

Aucune réponse définitive aux deux questions soulevées par les travaux de Pinel, au tournant d'un siècle à l'autre, ce « moment 1800 ». Du moins Pinel, avec le *Traité médico-philosophique*, semble-t-il avoir en partie abandonné la frénésie nosographique, héritage de l'entreprise classificatrice des naturalistes du siècle précédent. Pourtant sa *Nosographie philosophique* ne cesse d'être rééditée, constamment « revue, corrigée et augmentée<sup>30</sup> ». Certainement, Pinel interroge désormais la « spécificité de l'aliénation mentale<sup>31</sup> » et introduit – c'est l'objet de la première section du *Traité médico-philosophique* – la notion d'intermittence (« Manie périodique et intermittente<sup>32</sup> »). Loin que cette notion définisse un type de manie, elle constitue un trait de la manie comme aliénation mentale. Elle suppose en effet, et comme une spécificité donc de la manie, un « reste de raison », une « subsistance subjective<sup>33</sup> » et engage une « révolution copernicienne du régime d'altérité<sup>34</sup> ».

Quant à la question des « rapports du physique et du moral de l'homme », Pinel postule singulièrement, sous les espèces mêmes de l'aliénation et à la faveur de la mélancolie, l'unité du sujet, hors division moral / physique. Avec Esquirol, son élève et successeur à la Salpêtrière, il réalise la première de ces « ruptures significatives » qui, selon Gladys Swain, ont scandé la construction de la mélancolie : la rupture avec la « théorie humorale d'Hippocrate et de

27. Philippe Pinel, *L'aliénation mentale* [...], *op. cit.*, p. 142-144.

28. Marcel Gauchet, « De Pinel à Freud », *Le sujet de la folie* [...], *op. cit.*, p. 28.

29. *Ibid.*, p. 29.

30. Expression employée pour une « autre » seconde édition, 1804, puis reprise pour la cinquième édition (1813).

31. Gladys Swain, *Le sujet de la folie* [...], *op. cit.*, p. 102.

32. Il est vrai que ce texte est un Mémoire édité en 1797 dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, vol. I, p. 94-119.

33. Marcel Gauchet, « De Pinel à Freud », *op. cit.*, p. 27.

34. *Ibid.*, p. 12.

Galien» et le passage à la « théorie du trouble de l'intelligence<sup>35</sup> ». Il n'est donc pas certain que Pinel suive absolument Cabanis pour qui le moral ne serait que le « physique considéré sous certains points de vue<sup>36</sup> ». Car Pinel, un des pères du « traitement moral des aliénés<sup>37</sup> », conclut l'introduction au t. 2 de la *Nosographie philosophique* consacré à la Classe IV « Névroses » (dès 1797, donc), sur l'« étroite dépendance entre la philosophie morale et la médecine » :

Le cerveau, le cervelet, la moelle de l'épine ou les nerfs, sont sans doute les parties primitives où se jouent ces scènes variées qui confondent quelquefois par la rapidité de leur succession ou par leurs complications simultanées. [...] Mais d'un autre côté, des faits généraux et constamment observés n'apprennent-ils point aussi que très souvent les affections hypocondriaques et mélancoliques, et même la manie, tiennent à des causes morales [...]<sup>38</sup> ?

La voie est ouverte, selon l'expression même du « bienfaiteur des aliénés<sup>39</sup> », pour une « médecine philosophique ».

#### RÉSUMÉ / ABSTRACT

#### *NOSTALGIA, HYSTERIA AND MELANCHOLIA IN PINEL'S « NOSOGRAPHIE PHILOSOPHIQUE »*

The question of the « Relations between the physical and the moral aspects of man » (to quote the title of Cabanis' 1802 book) is the subject of this article which treats of three « affections », *nostalgia*, *hysteria* and *melancholia*, as they were considered around 1800. The means of classification of these three diseases in the successive editions of Philippe Pinel's *Nosographie philosophique* (first edition 1797) reveals a shift from the physical to the moral. His *Treatise of insanity* (1800), introducing the unifying notion of *insanity*, legitimates the « moral treatment of the insane ».

Anouchka Vasak  
Université de Poitiers

35. Gladys Swain, *Dialogue avec l'insensé, Essai d'histoire de la psychiatrie*, 1994, p. 174.

36. Formule de Serge Nicolas, « Introduction » à Pierre-Jean-Georges Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, vol. I, 2005. Cabanis dit en effet : « Le cerveau digère en quelque sorte les impressions ; il fait organiquement la sécrétion de la pensée ».

37. Philippe Pinel, *L'aliénation mentale* [...], Section II, « Traitement moral des aliénés ».

38. Philippe Pinel, *Nosographie philosophique* [...], « Introduction » au t. 2, 1798, p. 14.

39. Inscription sur la statue de Philippe Pinel, réalisée à la demande de la Société médico-psychologique de Paris, devant la Salpêtrière.

ANNEXES

«TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA CLASSE DES FIÈVRES PRIMITIVES»

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA CLASSE DES FIÈVRES PRIMITIVES.			
ORDRE I <sup>er</sup> . Fièvres angioténi- ques (inflamma- toires).	GENRE I <sup>er</sup> . Fièvres angioténiques. . . . .	ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Ephémère inflammatoire.</i>	
		ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Synoque simple.</i>	
ORDRE II. Fièvres méningo- gastriques (bi- licieuses).	GENRE II. Fièvres méningogastriq.	ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Embaras gastrique.</i>	
		ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Fièvre gastrique continue.</i>	
	GENRE III. Fièvres rémittentes gas- triques. . . . .	ESP. COMPL. <i>Synoque gastrique.</i>	
		ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Rémittente gastrique simple.</i>	
ORDRE III. Fièvres adénomé- ningées (pitui- teuses).	GENRE IV. Fièvres intermittentes gastriques. . . . .	ESP. COMPL. <i>Rémittente gastrique avec syn- ptômes inflammatoires.</i>	
		ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Tierce ou double-tierce régulière.</i>	
	GENRE V. Fièvres adénoméningées.	ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Tierce ou double-tierce anormale.</i>	
		ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Muqueuse continue.</i>	
	GENRE VI. Fièvres rémittentes mu- queuses. . . . .	ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Muqueuse vermineuse.</i>	
		ESP. COMPL. { <i>Synoque muqueuse.</i> <i>Gastrique muqueuse.</i>	
	GENRE VII. Fièvres adénoméningées quotidiennes. . . . .	ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Rémittente muqueuse simple.</i>	
		ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Hémitrite, ou double-tierce mu- queuse.</i>	
	GENRE VIII. Fièvres adénoméningées quartes. . . . .	ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Quotidienne vraie.</i>	
		ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Fausse quotidienne.</i>	
	ORDRE IV. Fièvres adynami- ques (putrides).	GENRE IX. Fièvres adynamiques. . . . .	ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Quarte simple.</i>
			ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Quarte splanchnique.</i>
GENRE X. Fièvres rémittentes ady- namiques. . . . .		ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Adynamique continue.</i>	
		ESP. COMPL. { <i>Synoque adynamique.</i> <i>Gastro-adyndmique.</i> <i>Mucoso-adyndmique.</i>	
ORDRE V. Fièvres ataxiques (malignes).		GENRE XI. Fièvres ataxiques. . . . .	ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Rémittente adynamique.</i>
			ESP. COMPL. <i>Se complique-t-elle avec les ordres précédens? Intermittente adynamique. En- core douteuse.</i>
	GENRE XII. Fièvres rémittentes ata- xiques. . . . .	ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Ataxique sporadique continue.</i>	
		ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Ataxique contagieuse continue.</i>	
	GENRE XIII. Fièvres intermittentes ataxiques. . . . .	ESPÈCE 3 <sup>e</sup> . <i>Fièvre lente nerveuse.</i>	
		ESPÈCE 4 <sup>e</sup> . <i>Fièvre cérébrale.</i>	
	ORDRE VI. Fièvres adénoner- veuses (peste du Levant).	GENRE XIV. Fièvres adénonerveuses.	ESPÈCES COMPLIQUÉES.
			ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Fièvre rémittente ataxique, tierce ou double-tierce.</i>
GENRE XIV. Fièvres adénonerveuses.		ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Fièvre intermittente ataxique, terce ou double-tierce.</i>	
		ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Fièvre intermittente ataxique, quarte.</i>	
		ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Fièvre adénonerveuse continue (peste).</i>	
		ESPÈCES COMPLIQUÉES.	
<p><i>Nota.</i> L'existence des Fièvres rémittentes ou intermit- tentes adénonerveuses, n'est point encore constatée.</p>			

«TABLEAU SYNOPTIQUE DES PHLEGMASIES ET HÉMORRAGIES»

<p style="text-align: center;"><b>TABLEAU SYNOPTIQUE</b> <b>DES PHLEGMASIES ET DES HÉMORRAGIES.</b></p>		
<p><b>CLASSE DEUXIÈME.</b></p>		
<p><b>ORDRE I<sup>er</sup>.</b> <i>Phlegmasies cutanées.</i></p>	GENRE XV. . . . . <i>Pustule maligne.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Pustule maligne.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XVI. . . . . <i>Erypèle.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Erypèle simple.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Erypèle pustuleux.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XVII. . . . . <i>Variole.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Variole discrète.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Variole confluyente.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XVIII. . . . . <i>Rougeole.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Rougeole.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XIX. . . . . <i>Scarlatine.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Scarlatine.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
<p><b>ORDRE II.</b> <i>Phlegmasies du tissu cellulaire et des glandes.</i></p>	GENRE XX. . . . . <i>Phlegmon.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Phlegmon externe ou interne.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXI. . . . . <i>Hépatite.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Hépatite aiguë.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXII. . . . . <i>Néphrite.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Néphrite.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Néphrite calculeuse.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXIII. . . . . <i>Péripleurésie.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Péripleurésie.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
<p><b>ORDRE III.</b> <i>Phlegmasies des membranes séreuses.</i></p>	GENRE XXIV. . . . . <i>Encéphalite.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Encéphalite.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXV. . . . . <i>Pleurésie.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Pleurésie.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
<p><b>ORDRE IV.</b> <i>Phlegmasies des articulations et des muscles.</i></p>	GENRE XXVI. . . . . <i>Péritonite.</i> . . . . .	{ <i>Péritonite (indéterminée).</i> ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Péritonite.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Péritonite des femmes en couches.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXVII. . . . . <i>Goutte.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Goutte.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXVIII. . . . . <i>Rhumatisme.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Rhumatisme.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXVIII. . . . . <i>Métrite.</i> . . . . .	{ <i>Cardite (indéterminée);</i> ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Métrite.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
<p><b>ORDRE V.</b> <i>Phlegmasies des membranes muqueuses.</i></p>	GENRE XXIX. . . . . <i>Ophthalmie.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Ophthalmie.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXX. . . . . <i>Aphtes.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Aphtes.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXXI. . . . . <i>Angine gutturale.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Angine gutturale.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXXII. . . . . <i>Angine trachéale.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Angine laryngée des adultes.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Angine laryngée des enfants.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXXIII. . . . . <i>Catarrhe pulmonaire.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Catarrhe pulmonaire.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXXIV. . . . . <i>Catarrhe des voies alimentaires.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Catarrhe de l'estomac.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Catarrhe intestinal.</i> ESPÈCE 3 <sup>e</sup> . <i>Dysenterie.</i> ESPÈCES COMPLIQUÉES.
	GENRE XXXV. . . . . <i>Catarrhe vésical.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Catarrhe vésical.</i>
	GENRE XXXVI. . . . . <i>Blenorrhagie.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Blenorrhagie urétrale.</i>
	GENRE XXXVII. . . . . <i>Catarrhe utérin.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Catarrhe utérin.</i>
<p><b>CLASSE TROISIÈME.</b></p>		
<p><b>ORDRE I<sup>er</sup>.</b> <i>Lésions, anomalies de la menstruation.</i></p>	GENRE XXXVIII. <i>Aberations de la menstruation.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Ménorrhagie.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Aménorrhée.</i> ESPÈCE 3 <sup>e</sup> . <i>Déviations des menstrues.</i>
	GENRE XXXIX. . . . . <i>Affections propres à l'âge critique.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Affections locales par l'âge critique.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Affections générales suite de l'âge critique.</i> ESPÈCE 3 <sup>e</sup> . <i>Affections générales suite de l'âge critique.</i>
	GENRE XL. . . . . <i>Hémorragie natale.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Hémorragie natale.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Hémorragie par irritation locale.</i> ESPÈCE 3 <sup>e</sup> . <i>Hémorragie par pléthore générale.</i> ESPÈCE 4 <sup>e</sup> . <i>Hémorragie par disposition organique.</i>
<p><b>ORDRE II.</b> <i>Hémorragies propres aux deux sexes.</i></p>	GENRE XLI. . . . . <i>Hémoptysie.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Hémoptysie nasale.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Hémoptysie par irritation locale.</i> ESPÈCE 3 <sup>e</sup> . <i>Hémoptysie par pléthore générale.</i> ESPÈCE 4 <sup>e</sup> . <i>Hémoptysie par disposition organique.</i>
	GENRE XLII. . . . . <i>Hématémèse.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Hématémèse accidentelle.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Melans.</i> ESPÈCE 3 <sup>e</sup> . <i>Melans.</i>
	GENRE XLIII. . . . . <i>Hématurie.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Hématurie accidentelle.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Hématurie séculaire.</i> ESPÈCE 3 <sup>e</sup> . <i>Scorbut.</i>
	GENRE XLIV. . . . . <i>Hémorragies passives.</i> . . . . .	{ ESPÈCE 1 <sup>re</sup> . <i>Hémorragies accidentelles.</i> ESPÈCE 2 <sup>e</sup> . <i>Hémorragies constitutionnelles.</i>
<p><b>ORDRE III.</b> <i>Hémorragies internes par dilatation des vaisseaux.</i></p>	GENRE (indéterminé) . . . . .	{ <i>Anévrysme du cœur.</i> <i>Anévrysme de l'aorte.</i>

«TABLEAU SYNOPTIQUE DES NÉVROSES, DES MALADIES LYMPHATIQUES ET INDÉTERMINÉES». NOSOGRAPHIE PHILOSOPHIQUE, DEUXIÈME ÉDITION, AN XI.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES NÉVROSES, DES MALADIES LYMPHATIQUES, ET DES INDÉTERMINÉES.				
CLASSE IV. NÉVROSES	ORDRE I <sup>er</sup> . FÉBRILES.	GENRE XLV. <i>Hypochondrie</i> . . . . .	Maladie simple.	
		GENRE XLVI. <i>Mélancolie</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.	
		GENRE XLVII. <i>Mélancolie</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.	
	ORDRE II <sup>e</sup> . FÉBRILES.	GENRE XLVIII. <i>Mélancolie</i> . . . . .	Maladie simple.	
		GENRE XLIX. <i>Hypochondrie</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.	
		GENRE L. <i>Manie</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.	
	ORDRE III <sup>e</sup> . ASTHÉNIQUES LOCALISÉS.	GENRE LI. <i>Névrose de la tête</i> . . . . .	Maladie simple.	
		GENRE LII. <i>Névrose de la tête</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.	
		GENRE LIII. <i>Névrose de la tête</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.	
	CLASSE V. MALADIES LYMPHATIQUES	ORDRE I <sup>er</sup> . MALADIES GÉNÉRALES.	GENRE LXX. <i>Scrophule</i> . . . . .	Maladie simple.
GENRE LXXI. <i>Scrophule</i> . . . . .			Maladie avec ou sans délire.	
GENRE LXXII. <i>Scrophule</i> . . . . .			Maladie avec ou sans délire.	
ORDRE II <sup>e</sup> . MALADIES DES GÉNÉRALITÉS.		GENRE LXXIII. <i>Scrophule</i> . . . . .	Maladie simple.	
		GENRE LXXIV. <i>Scrophule</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.	
		GENRE LXXV. <i>Scrophule</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.	
CLASSE VI. INDÉTERMINÉES.		ORDRE III <sup>e</sup> . HYDROPIQUES.	GENRE LXXVI. <i>Scrophule</i> . . . . .	Maladie simple.
			GENRE LXXVII. <i>Scrophule</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.
		ORDRE IV <sup>e</sup> . SÉPTEMIQUES.	GENRE LXXVIII. <i>Scrophule</i> . . . . .	Maladie simple.
			GENRE LXXIX. <i>Scrophule</i> . . . . .	Maladie avec ou sans délire.

BnF – S&T – 8-TD12- 15 (A,3), Tableau nevroses / BnF-DRE-Utilisation réglementée

## TEXTES CITÉS

*TEXTES DES XVIII<sup>e</sup> ET XIX<sup>e</sup> SIÈCLES :*

CABANIS, Pierre-Jean-Georges, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2005 [éd. Serge Nicolas].

PINEL, Philippe, *Nosographie philosophique, ou La méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, Maradan, an VI (1798, 1<sup>e</sup> éd.) ; an XI (1803, 2<sup>e</sup> éd.) ; 1813 (5<sup>e</sup> éd.).

—, *L'aliénation mentale ou la manie, Traité médico-philosophique*, Paris, L'Harmattan, 2006 [éd. Serge Nicolas].

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :*

DIDIER, Marie, *Dans la nuit de Bicêtre*, Paris, Gallimard, 2006.

GAUCHET, Marcel, « De Pinel à Freud », dans Gladys SWAIN, *Le sujet de la folie, Naissance de la psychiatrie*, Paris, Calmann-Lévy, 1997.

SERRES, Michel, *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, 1993.

SWAIN, Gladys, *Dialogue avec l'insensé, Essai d'histoire de la psychiatrie*, Paris, Gallimard, 1994.

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Le corps romanesque exposé au regard médical La chaleur du corps au XVIII<sup>e</sup> siècle

Dans le « Programme » de son traité sur les *Rapports du physique et du moral de l'homme* (le fameux « Mémoire de Copenhague ») publié en 1811, Maine de Biran annonce son but de « montrer et d'établir plus clairement jusqu'à quel point la psychologie et la physique peuvent être liées entre elles<sup>1</sup> ». Ce programme n'est pas nouveau, il caractérisait la préoccupation de bien des philosophes et hommes de science du siècle des Lumières qui cherchaient entre autres, depuis les philosophes de l'Antiquité, à établir l'endroit précis dans le corps où se situe le point nodal de liaison entre l'âme et le corps. Ce point de rencontre entre corps et esprit sera logé à plusieurs endroits différents du corps sous l'influence des diverses expériences menées par les hommes scientifiques, qui tous partagent la conviction sensualiste qu'on résume habituellement par l'adage « *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu* ».

Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas de réfléchir au lieu du corps où pourrait se situer l'âme, même si nombre d'hypothèses ont été émises qui montrent la progression qu'a pu faire la pensée scientifique expérimentale au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous voudrions examiner le rapport entre l'âme et le corps du point de vue des effets, ou des traces, que l'on trouve de la première dans le second. La littérature est riche d'indications à ce sujet. La Rochefoucauld recensa les différentes formes de maladies causées par les passions dans ses *Sentences et Maximes* (1664) : par exemple, « L'ambition a produit les fièvres aiguës et frénétiques; l'envie a produit la jaunisse et l'insomnie [...]; la colère a fait les étouffements, les ébullitions de sang, et les inflammations de poitrine [...] »<sup>2</sup>. Le sujet fondamental du roman étant le « passionnel » et ses manifestations les plus infimes, tout roman quel qu'il soit réserve à l'amour une place tantôt large tantôt réduite, où les haines, les réflexions intérieures, les jalousies, les attentes langoureuses et d'autres affections rendent compte

1. Maine de Biran, *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme suivies de Écrits sur la physiologie*, 1990, p. 2.

2. Cité par Carole Talon-Hugon, *Dictionnaire du corps*, 2007, art. « Passion », p. 687a.

d'une influence de l'âme sur le corps, à partir de symptômes que l'on peut déchiffrer : la pâleur, la rougeur, la fièvre, l'évanouissement, le silence, les tremblements, les larmes, les gestes incontrôlés, etc.

Ce qu'on voudrait savoir c'est comment certaines hypothèses scientifiques contemporaines, lorsqu'elles traitent de ces symptômes physiques qui ne sont que la manifestation d'un désarroi intérieur ou d'un changement d'état d'âme se traduisent dans la littérature. Cette question est très large et demande des limitations dans le petit espace qui nous est réservé ici. Nous nous bornerons donc à considérer la question du point de vue des degrés de chaleur du corps. De la froideur à la fièvre, de l'indifférence ou même de la haine à la passion brûlante, quelles sont les étapes des mouvements de l'âme et comment les interpréter ? – voilà la question centrale, qui concerne la façon de savoir comment le corps se laisse déchiffrer.

Nous partageons la même hypothèse de départ qu'adopte Anne Deneys-Tunney dans son livre *Écritures du corps*, à savoir que dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle «le corps tend à se constituer d'abord comme un système rhétorique» :

Le corps, tel qu'il est mis en scène par la fiction, est un corps à lire. Tel un livre, il constitue à lui seul un texte sur lequel se condense un système plus ou moins ouvert de significations, qui fait pendant au système de sens que le texte, comme écriture, déploie. Textualisation ou sémiotisation du corps, voilà le sort réservé au corps mis en récit<sup>3</sup>.

Ainsi, dans les *Heureux Orphelins* de Crébillon fils, Lord Chester se donne pour tâche de décrypter chaque expression du corps ou du visage des autres personnages, à partir de l'hypothèse que le corps parle un langage clair et distinct qui est à interpréter comme un «livre ouvert», comme l'a montré Charlotte Burel<sup>4</sup> :

Dans le récit de Chester, aucune place n'est laissée aux réticences, aux allusions, aux sous-entendus, qu'il s'agisse du langage verbal ou de la gestuelle corporelle. Demi-mots et demi-soupirs sont pourchassés. L'entreprise d'élucidation menée par Chester exige que soient éclairés d'une lumière crue les mouvements de l'âme et du corps ; rien n'est laissé dans l'ombre, tout signifie clairement à qui sait voir et entendre.

Le rapport entre l'âme et le corps est un rapport de langage. Comme l'établissent Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche dans leur ouvrage consacré à l'*Histoire du visage*, «le corps exprime l'âme, parle son langage [...]».

3. Anne Deneys-Tunney, *Écritures du corps : de Descartes à Laclos*, 1992, p. 10.

4. Charlotte Burel, «Le discours du corps, achèvement du discours verbal ? Le cas des *Heureux Orphelins* de Crébillon fils», 1998, p. 142. L'auteur montre comment l'analyse du langage du corps par Chester ne résiste pas aux failles qu'induit la «chair» dans la perception des personnages, le corps pouvant devenir une «œuvre ouverte» dont le sens résiste à une interprétation close.

La science des passions est une science du langage de l'âme<sup>5</sup> ». On est loin de l'assomption de Descartes qui excluait le corps dans les passions de l'amour et du désir<sup>6</sup>. Dans la conception dix-huitiémiste du corps, médicale comme romanesque, on peut établir l'enchevêtrement quasi sensualiste des passions de l'âme et du corps en affirmant avec le chevalier de Mouhy que « tout mouvement qui agite est passion, et [qu'il] n'y en a aucune qui n'irrite la bile, et cela étant, qui ne dérange le corps humain<sup>7</sup> ». C'est cette interférence quasi sensualiste que nous voudrions étudier dans ce qui suit, à partir du présupposé que le discours corporel est lié à la sémiologie médicale contemporaine. Les expressions corporelles de la passion que met en scène le roman, considérée du point de vue du degré de chaleur, correspondent à des symptômes que le discours médical analyse d'un point de vue clinique.

Commençons par examiner ce qu'est un corps qui n'éprouve aucune passion. Un corps au repos apparaît comme un corps en harmonie, c'est-à-dire que les humeurs circulent sans obstruction et selon un rythme constant. Dans son article « Âme » dans l'*Encyclopédie*, Diderot décrit ainsi le rapport entre le corps et l'esprit, reprenant les théories de Vieussens<sup>8</sup> : « la santé, pour ainsi dire, matérielle de l'esprit, dépend de la régularité, de l'égalité, de la liberté du cours des esprits dans [les] petits canaux [du corps]. » Les petits canaux désignent les nerfs constitués de filets et d'esprits animaux qui circulent à l'intérieur de ceux-ci, provoquant ainsi le mouvement. Diderot définit les « petits canaux du corps » de la façon suivante :

un tissu de petits vaisseaux très-déliés, qui communiquent tous les uns avec les autres par une infinité d'autres petits vaisseaux encore infiniment plus déliés, que produisent tous les points de leur surface extérieure. C'est dans les premiers de ces petits vaisseaux que le sang artériel se subtilise au point de devenir esprit animal, & il coule dans les seconds sous la forme d'esprit. Au-dedans de ce nombre prodigieux de tuyaux presque absolument imperceptibles, se font tous les mouvemens auxquels répondent les

5. Jean-Jacques Courtine et Danièle Haroche, *Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions. XVI<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècle*, 1988, p. 43.

6. « L'amour est une émotion de l'âme, causée par le mouvement des esprits... », « La passion de désir est une agitation de l'âme » : extraits des *Passions de l'âme*, cités par A. Deney-Tunney, *op. cit.*, p. 22-23.

7. Chevalier de Mouhy, « Préface », *Mémoires posthumes du comte de D... B... avant son retour à Dieu, Fondé sur l'expérience des Vanités humaines*, 1999 [1735], p. 163.

8. Raymond Vieussens est l'auteur d'une *Neurographia universalis* (1685) : l'ouvrage fait partie de la vogue des réflexions qui émergent sur les liens entre l'âme et le corps à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Voir notamment le *Cerebri anatome* de Thomas Willis (1664) dont se réclame Vieussens, où est amplement décrite une théorie du « jeu de la machine » des nerfs et des répercussions qu'entraîne toute modification nerveuse sur le visage et le corps ; voir aussi Jean-Baptiste du Hamel dans le *De corpore animato* (1673), Pierre-Sylvain Leroy, dit Régis, dans son *Système de philosophie* (1690), mais surtout Nicolas Malebranche dans le livre II de la *Recherche de la vérité* (1674).

idées; & les impressions que ces mouvemens y laissent, sont les traces qui rappellent les idées qu'on a déjà eues<sup>9</sup>.

Comme le rappelle Carole Talon-Hugon dans son article « Passion » dans le récent *Dictionnaire du corps*, on peut distinguer deux grandes traditions au point de vue opposé concernant le rapport entre le corps et l'esprit. Selon la première école, qui va d'Aristote à Senault<sup>10</sup>, en passant par saint Thomas, les passions sont des phénomènes psychiques à répercussions somatiques; selon la seconde, dans laquelle s'inscrit ici Diderot, ce sont des phénomènes somatiques à répercussions psychiques<sup>11</sup>. L'essentiel de cette dernière thèse consiste en ceci, comme le formulait La Rochefoucauld, que « toutes les passions ne sont que les divers degrés de la chaleur ou de la froideur du sang<sup>12</sup> ». Ainsi la première cause d'une passion est somatique, et une question de degré de chaleur. La Rochefoucauld et Diderot reprennent la thèse antique d'Hippocrate, qui soutient que les passions « suivent le tempérament du corps<sup>13</sup> ».

Considérons à présent la façon dont s'établit cette répercussion psychique d'un changement d'ébullition de sang dans le corps, à l'aide de quelques fragments de romans. Prenons par exemple le coup de foudre qu'éprouva le chevalier Des Grieux en voyant pour la première fois Manon Lescaut dans le roman éponyme :

Elle me parut si charmante que moi, qui n'avais jamais pensé à la différence des sexes, ni regardé une fille avec un peu d'attention, moi, dis-je, dont tout le monde admirait la sagesse et la retenue, je me trouvai *enflammé* tout d'un coup jusqu'au transport<sup>14</sup>.

Des Grieux est frappé par la vue de Manon et fait appel à la métaphore ignée pour décrire le changement subit de chaleur qu'il éprouve dans son corps. En effet, un peu plus loin il dit à propos de l'effet que lui fait cette première rencontre avec Manon qu'« une douce chaleur se répandit dans toutes [s]es veines<sup>15</sup> ». C'est donc bien une question de changement de vitesse dans la circulation sanguine qui est provoquée par la vue de « l'objet » agréable qu'est Manon, et qui est à la source de la passion amoureuse. Dans sa façon de traduire les affects, le romancier recourt donc à des métaphores au travers desquelles l'amour apparaît comme une question de chaleur corporelle, qui

9. Diderot, *art.* « Âme » (supplément de Diderot à l'article « Âme » de l'abbé Yvon), 2001, p. 108-109.

10. Jean François Senault est l'auteur d'un traité: *De l'Usage des passions* (1641) qui s'inscrit dans la tradition des moralistes français.

11. Carole Talon-Hugon, *loc. cit.*, p. 688a.

12. *Id.*

13. *Id.*

14. Antoine-François, Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, 1995, p. 68.

15. *Ibid.*, p. 71.

est créée par la vue d'un « objet » (au sens où on l'entendait au XVIII<sup>e</sup> siècle). La sensation qu'éprouve Des Grieux, le « transport » auquel il est en proie, peut troubler – accélérer, ralentir – cette circulation sanguine et provoquer ainsi un « échauffement » du sang<sup>16</sup>.

La chaleur propre à la passion amoureuse relève du champ sémantique du feu que nous avons étudié ailleurs<sup>17</sup>. Nous rappellerons seulement ici que le feu a pour effet de pénétrer rapidement et entièrement la matière, pour lui conférer mouvement et âme. Selon une métaphore répandue d'origine rhétorique, le feu signifie précisément communication des cœurs, il forme notamment la caractéristique principale de l'« enthousiasme<sup>18</sup> » ainsi que de la « sympathie ». En effet, ce que Des Grieux décrit dans l'extrait cité ci-dessus n'est autre qu'une manifestation de la « sympathie des corps ». À ce propos, il est intéressant de considérer la définition de la « sympathie » qu'on donne dans l'*Encyclopédie*, et qui contient un caractère nettement physiologique. La sympathie en effet y est définie comme

cette convenance d'affection et d'inclination, cette vive intelligence des cœurs, communiquée, répandue, sentie avec une rapidité inexplicable; cette conformité de qualités naturelles, d'idées, d'humeur et de tempéraments, par laquelle deux âmes assorties se cherchent, s'aiment, s'attachent l'une à l'autre, se confondent ensemble<sup>19</sup>.

La passion comme un « feu » intérieur telle qu'elle est conçue dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle est bien évidemment un héritage pétrarquiste. Elle témoigne toutefois également d'une conscience collective contemporaine qui est influencée par l'évolution des sciences. Le roman traduit cet « air du temps » par une façon particulière de traiter la passion amoureuse, et ce sont les parallèles que l'on pourrait détecter entre les idées scientifiques et le traitement romanesque qui nous intéressent ici.

16. Il en va de même pour l'un des amants de Manon, le fils de G... M..., lorsqu'il tombe amoureux de Manon, comme le rappelle Des Grieux : « Nous nous assimes. Il *admira* Manon [...] il n'eut pas passé une demi-heure dans cet entretien, que je m'aperçus de *l'impression que les charmes de Manon faisaient sur lui*. Ses regards et ses manières s'attendrirent par degrés. », *ibid.*, p. 172 (la mise en italiques est de nous). Les « charmes » de Manon font « impression » sur les sens de ceux qui la regardent, et ont pour effet d'« attendrir » la chair.

17. Nathalie Kremer, « Tout feu, tout flammes. Le corps désirant dans quelques romans du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Le corps romanesque : images et usages topiques sous l'Ancien Régime*, à paraître.

18. « Il est de la nature de l'enthousiasme de se communiquer et de se reproduire ; c'est une flamme vive qui gagne de proche en proche, qui se nourrit de son propre feu, et qui loin de s'affaiblir en s'étendant, prend de nouvelles forces à mesure qu'elle se répand et se communique », *art.* « Enthousiasme », *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* (1753), CD-Rom.

19. *Ibid.*, *art.* « Sympathie ». Voir les définitions de Jean-Jacques Rousseau et de Denis Diderot sur la sympathie comme une « immédiateté fulgurante » dans Jean Rousset, *Leurs Yeux se rencontrèrent. La scène de première vue dans le roman*, 1981, p. 93-95.

La convergence d'affection entre deux êtres qui se touchent, l'harmonie des humeurs et des tempéraments est en effet à l'origine de cette stimulation des petits canaux du corps que décrivait Diderot, et qui s'ouvrent à mesure que l'impression sur les sens est plus grande. La « sympathie » toutefois peut s'aggraver et aboutir à une frénésie, qui relève de la fièvre. On en trouve une description matérialiste de Diderot dans l'*Encyclopédie* :

Si la plupart [des petits canaux] sont affaîsés, comme pendant le sommeil, les esprits qui coulent dans ceux qui restent fortuitement ouverts, réveillent au hasard des idées entre lesquelles il n'y a le plus souvent aucune liaison, & que l'ame ne laisse pas d'assembler, faute d'en avoir en même tems d'autres qui lui en fassent voir l'incompatibilité: *si au contraire tous les petits tuyaux sont ouverts, & que les esprits s'y portent en trop grande abondance, & avec une trop grande rapidité, il se réveille à la fois une foule d'idées très-vives, que l'ame n'a pas le tems de distinguer ni de comparer; & c'est-là la frénésie.* S'il y a seulement dans quelques petits tuyaux une obstruction telle que les esprits cessent d'y couler, les idées qui y étoient attachées sont absolument perdues pour l'ame, elle n'en peut plus faire aucun usage dans ses opérations; de sorte qu'elle portera un jugement insensé toutes les fois que ces idées lui auroient été nécessaires pour en former un raisonnable; hors de-là tous ses jugemens seront sains: c'est-là le délire mélancholique<sup>20</sup>.

Parmi les degrés de chaleur extrême que le corps désirant peut éprouver, l'état le plus fort est sans doute celui de la fièvre. Cet effet violent de la passion qui transforme la sympathie ardente en un délire brûlant est décrit comme suit par Saint-Preux dans *La nouvelle Héloïse*, lorsqu'il rencontre la main de Julie lors d'une partie de jeu :

Je tremble toujours d'y *rencontrer votre main*, et je ne sais comment il arrive que je la rencontre toujours. A peine se pose-t-elle sur la mienne qu'un *tressaillement* me saisit; le jeu me donne la *fièvre* ou plutôt le *délire*, je ne vois, je ne sens plus rien, et dans ce *moment d'aliénation*, que dire, que faire, où me cacher, comment répondre de moi ?<sup>21</sup>.

C'est sous l'effet du toucher, de la rencontre des corps, que Saint-Preux est envahi d'une vague de chaleur qui provoque un tressaillement du corps et mène à un « moment d'aliénation » dans lequel il n'est plus maître de lui. La raison est évacuée, les sens s'emporent, les petits canaux de sang, autrement dit, sont entièrement ouverts, et font circuler le sang plus rapidement : « c'est l'augmentation de la vitesse du jeu des artères qui constitue la fièvre [&] la chaleur qui accompagne cette maladie est l'effet de l'action accélérée

20. Diderot, « Âme », *art. cit.*, p. 109 (la mise en italiques est de nous). Diderot offre ici une lecture de la théorie des quatre tempéraments de la Renaissance. Voir Raymond Klibansky, Erwin Panofsky et Fritz Saxl, *Saturne et la mélancolie : études historiques et philosophiques : nature, religion, médecine et art*, 1990, et Erik Leborgne, *Figures de l'imaginaire dans le Cleveland de Prévost*, 2006.

21. Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la nouvelle Héloïse*, 1993, vol. I, 1<sup>e</sup> partie, Lettre 1, p. 76 (mise en italiques de notre fait).

des vaisseaux<sup>22</sup>», peut-on lire dans l'*Encyclopédie* à l'article « Fièvre ». Cette conception de la fièvre, considérée comme une maladie du point de vue médical, s'appuie sur les acquis scientifiques de la fin du siècle précédent, qui présente la chaleur comme un effet – et non la cause – d'une forte fièvre. C'est ce qu'un médecin de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Jacques Minot, a étudié et souligné dans son traité *De la Nature et des causes de la fièvre* qui parut en 1691 :

C'est une chose assez étonnante, qu'une maladie si commune que la Fièvre, soit si peu connuë, & que tant de célèbres Auteurs qui en ont écrit depuis si long-tems, ne nous en ayent point donné de notions certaines. Ils ont définy la Fièvre, une chaleur étrangere allumée, premierement dans le cœur, & de là répanduë dans tout le corps par les arteres & par les veines. Par cette définition qui vient des Arabes, & que presque tous les Medecins ont suivie depuis, on voit qu'ils considerent la Fièvre comme une chaleur étrangere ajoûtée à la chaleur naturelle. Ils n'apportent point d'autre preuve de ce sentiment, que la sensation d'une chaleur extraordinaire, qui se remarque dans toutes les Fièvres. Je ne puis acquiescer à cette Doctrine. On sait aujourd'huy que la chaleur est plutôt l'effet, que la cause de la Fièvre; que cette chaleur n'est point premierement allumée dans le cœur; & que suivant les regles de la circulation du sang, elle n'est point répanduë par les veines, mais seulement par les arteres<sup>23</sup>.

La fièvre comme issue d'une « inflammation » des corps est le résultat d'une passion forte, comme celle qu'éprouve Des Grieux à la vue de Manon, qui est « attisée » lorsqu'un contact s'établit entre deux corps épris l'un de l'autre, comme l'a montré l'exemple de Saint-Preux touchant la main de Julie. Le toucher n'est ici qu'un effleurement innocent des corps ; la chaleur issue d'un toucher sur le corps ou d'un « travail » sur le corps peut toutefois également être la conséquence d'un désir sexuel conscient ou d'une pratique onaniste, cette dernière étant considérée comme la source de graves troubles mentaux, ainsi que l'a étudié le médecin suisse Tissot<sup>24</sup>. Il ne s'agira pas ici d'approfondir les déviations physiques ou mentales des pratiques sexuelles, mais d'étudier l'effet de l'émotion extrême que cause la naissance de la passion sur le corps. Celle-ci a pour particularité en effet d'éliminer toutes les facultés sensibles, d'où suit une paralysie qui va de pair avec une aphasie du personnage. L'amant reste interdit, « frappé » par la beauté de celle qu'il perçoit, et cela le rend immobile et muet. Dans le passage suivant de

22. Art. « Fièvre », *Encyclopédie* [...], *op. cit.*, t. 6, 1756, p. 720a.

23. Jacques Minot, *De la nature et des causes de la fièvre: du légitime usage de la saignée des purgatifs, avec des expériences sur le quinquina, des réflexions sur les effets de ce remède*, 1691, p. 3-4.

24. Samuel-Auguste-André-David Tissot, *L'Onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*, 1980.

*Manon Lescaut*, nous voyons Des Grieux, une fois envahi par cette sensation de chaleur dans les veines, faire part de cette réaction physique particulière de l'aphasie : « J'étais dans une espèce de *transport* qui m'ôta pour quelque temps la liberté de la voix et qui ne s'exprimait que par les yeux<sup>25</sup> ». Comme le note Jean Rousset :

La fascination [qui naît de la vue] est le degré élevé de l'étonnement ; elle se traduit soit par une paralysie momentanée, soit par le silence de la parole bloquée. La paralysie se présente sous sa forme bénigne : « Tout à coup, je m'arrêtai, *je ne pus plus bouger* » (Proust), ou aiguë, si caractéristique de la *Comédie humaine* : « la passion l'avait foudroyé ». Et d'autre part l'aphasie qui vient de la stupeur : « je ne pouvais parler » (*Phèdre*)<sup>26</sup>.

L'émotion extrême que provoque le trouble de l'âme par la vue d'un objet attirant a pour effet une défaillance du corps. Saint-Preux parle d'une « frayeur » qui succède à l'embrasement du sang et le « glace » :

Cent fois le jour je suis tenté de me jeter à vos pieds, de les arroser de mes pleurs, d'y obtenir la mort ou mon pardon. Toujours un *effroi* mortel *glace* mon courage ; mes genoux *tremblent* et n'osent fléchir ; la parole expire sur mes lèvres, et mon âme ne trouve aucune assurance contre la *frayeur* de vous irriter<sup>27</sup>.

La chaleur à son degré extrême rencontre donc son élément contraire : le personnage éprouve une froideur, qui va de pair avec l'immobilité et l'insensibilité. Dans ses *Essais*, Montaigne faisait déjà état de cette coexistence du chaud et du froid au sein de la passion amoureuse, lorsqu'il émet à propos du feu que ressentent les amoureux qui veulent « représenter une passion insupportable » :

De vray, ce n'est pas en la vive & plus cuysante chaleur de l'accès que nous sommes propres à déployer nos plaintes & nos persuasions : l'ame est lors aggravée de profondes pensées, & le corps abbatu & languissant d'amour : & de là s'engendre par fois la défaillance fortuite, qui surprennent les amoureux si hors de saison, & ceste glace qui les saisit par la force d'une ardeur extreme au giro mesme de la ioüyissance : accident qui ne m'est pas incogneu<sup>28</sup>.

La coexistence d'impressions contradictoires caractérise l'effet de l'amour, dont les manifestations physiologiques sont si fortes qu'elle est souvent assimilée à la maladie. L'exemple le plus célèbre restera sans doute Phèdre de Racine, et la façon dont elle décrit le fatal moment où elle tomba

25. Antoine-François, Abbé Prévost, *op. cit.*, p. 71.

26. Jean Rousset, *Leurs Yeux se rencontrèrent*, p. 71-72 (les italiques sont de l'auteur).

27. Jean-Jacques Rousseau, *Julie* [...], *op. cit.*, vol. I, 1<sup>re</sup> partie, Lettre 2, p. 78 (mis en italiques par nous). Julie avouera son amour à Saint-Preux en des termes semblables : « si vous pouviez comprendre avec quel *effroi* j'éprouvai les premières atteintes du sentiment qui m'unit à vous », Lettre 9, p. 94.

28. Michel de Montaigne, *Essais* (1588), t. 3, ch. « De la tristesse ».

amoureuse d'Hippolyte<sup>29</sup>. L'analyse que fournit Jean Rousset de ces vers rejoint entièrement notre propos :

La patiente dénombre les symptômes d'un organisme qui s'effondre : rougeur et pâleur à la fois, cécité et aphasia, chaud et froid de la fièvre ; c'est toute une pathologie qui s'énonce dans ces quelques vers. On est loin de Marivaux ; dès son origine, la passion tragique porte déjà le poids d'une maladie mortelle<sup>30</sup>.

Dans la façon dont Rousseau décrit l'effet de la fièvre dans l'extrait cité plus haut, on peut lire une semblable conception du phénomène dans le discours médical de l'époque. La fièvre est un état de « crise » où le chaud et le froid coexistent :

le pouls devient fréquent, petit, quelquefois intermittent ; la pâleur, la rigidité, le tremblement, le froid, l'insensibilité saisissent souvent les extrémités ; on voit succéder ensuite une chaleur plus ou moins grande, qui dure peu ou beaucoup de temps, interne, externe, universelle, locale, etc.<sup>31</sup>.

Ainsi, de la froideur à la fièvre, la chaleur cause une immobilisation des membres du corps. Cette paralysie, qui va de pair avec une inertie du personnage, désigne un état d'émotion extrême, qui cause l'évanouissement du personnage<sup>32</sup>.

Les évanouissements au XVIII<sup>e</sup> siècle sont nombreux. Du point de vue médical, ce symptôme d'une crise corporelle est décrit dans l'*Encyclopédie* comme une « foiblesse qui saisit la tête & le cœur d'un animal, qui suspend tous ses mouvemens, & lui dérobe les objets sensibles<sup>33</sup> ». Parmi les causes possibles, l'auteur de l'article dans l'*Encyclopédie* mentionne entre autres toutes sortes de fièvres (intermittentes, pourprées, pestilentielles, ardentes etc.) ainsi que « les passions vives ». En effet, « les passions & l'imagination ont beaucoup de force sur les personnes d'un tempérament délicat ; ce pouvoir est inexplicable », peut-on lire.

Un magnifique exemple de cette gradation de chaleur allant de pair avec l'intensité des sensations qu'éprouve un corps passionné lorsqu'il est étreint – lorsque, autrement dit, la sympathie ardente se transforme en fièvre brûlante – se trouve dans la scène du bosquet dans la première partie de *La nouvelle Héloïse*, où Julie accorde à Saint-Preux son premier baiser :

29. « Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ; / Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue ; / Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler, / Je sentis tout mon corps et transir et brûler. », Jean Racine, *Phèdre*, 1985, acte I, sc. 3.

30. Jean Rousset, *op. cit.*, p. 76.

31. Art. « Fièvre », *Encyclopédie* [...], *op. cit.*, t. 6, p. 720b.

32. Monique Moser-Verrey « Le langage du corps romanesque des *Illustres Françaises* (1713) à *La Sorcière de Verberie* (1798) », 2001, p. 355.

33. Art. « Évanouissement », *Encyclopédie* [...], *op. cit.*, t. 6, p. 121a.

*Non, le feu du ciel n'est pas plus vif ni plus prompt que celui qui vint à l'instant m'embraser. Toutes les parties de moi-même se rassemblèrent sous ce toucher délicieux. Le feu s'exhalait avec nos soupirs de nos lèvres brûlantes, et mon cœur se mourait sous le poids de la volupté... quand tout à coup je te vis pâlir, fermer tes beaux yeux, t'appuyer sur ta cousine, et tomber en défaillance. Ainsi la frayeur éteignit le plaisir, et mon bonheur ne fut qu'un éclair*<sup>34</sup>.

Toutes les gradations du feu sont présentes : la chaleur extrême du délire et la retombée subite dans l'inertie du corps au faite du plaisir. Les effets de cette insensibilité corporelle sont décrits dans le discours médical par les caractéristiques suivantes : une respiration insensible et des « artères qui ne battent point », le refroidissement ensuite, la pâleur enfin :

Le refroidissement & la pâleur des extrémités viennent de l'affaiblissement des membranes des vaisseaux capillaires, qui ne sont plus frappés d'un sang chaud & actif. La respiration est insensible, parce que le mouvement du diaphragme & des muscles intercostaux est suspendu<sup>35</sup>.

Ces symptômes de l'évanouissement sont généralement connus au XVIII<sup>e</sup> siècle et similaires à ceux du sommeil dans la mesure où celui-ci suscite aussi une respiration plus lente et quasi imperceptible, ainsi qu'un ralentissement de la circulation sanguine avec un refroidissement de température pour effet. Toutefois, dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'évanouissement comme le sommeil peuvent être réels ou feints. Dans les romans libertins ou les contes galants, lorsqu'une femme arrive au plus fort de son désir, souvent elle feint un évanouissement pour préserver sa vertu et donner à son séducteur libre cours à ses actions. L'évanouissement est ainsi une simple convention dans l'art de la séduction, comme on en trouve l'exemple chez Crébillon dans *La Nuit et le moment*, dans la scène que rapporte Clitandre à Cidalise à propos de la manœuvre d'Araminte, ou encore dans *Le Sofa* ou *L'Écumoire*<sup>36</sup>. Le corps est ainsi maîtrisé et plié à une série de pratiques conventionnelles de la société galante, dont il est important de connaître les codes corpo-visuels pour ne pas échouer dans son entreprise. De manière ironique, *Angola* de La Morlière offre un exemple fameux d'un tel échec amoureux, lorsque sa compagne au plus fort de son désir a la « décence » de s'évanouir, causant le désarroi du novice, et l'interruption de ses efforts :

Il allait être heureux, déjà la voix lui manquait, déjà il touchait au but fortuné de tous ses desirs, lorsqu'il s'aperçut que Zobéide paraissait privée de tout sentiment et plongée dans l'évanouissement le plus profond. La tristesse succéda aux plaisirs. Il l'appela

34. Jean-Jacques Rousseau, *Julie* [...], *op. cit.*, vol. I, Lettre 14, p. 109-110 (mis en italiques par nous).

35. *Art. « Évanouissement »*, *op. cit.*, t. 6, p. 122.

36. Voir les analyses de Philip Stewart dans *Le Masque et la parole, Le langage de l'amour au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1973, p. 201-202.

plusieurs fois en vain, elle ne donnait aucun signe de vie. Alarmé de son état et trop peu instruit des usages du monde pour savoir quelle espèce de secours est propre *aux évanouissements des dames*, il lui fit respirer un flacon *d'eau des Carmes*, qui n'opéra pas davantage<sup>37</sup>.

Angola interprète mal les symptômes du plaisir. Il tente de faire revenir à ses sens Zobéide à l'aide d'un flacon d'eau des Carmes, selon l'usage commun de faire respirer au « malade » « quelques gouttes d'une eau spiritueuse<sup>38</sup> », ne comprenant point que le remède qu'elle attend de lui est tout autre. Si l'évanouissement était réel, un flacon d'eau-de-vie aurait en effet bien fait l'affaire pour ramener à la vie l'amante défaillante. Mais le roman libertin se donne pour tâche d'apprendre aux jeunes novices « comment l'esprit vient aux jeunes filles » autrement que par des remèdes « médicaux ». La « fièvre ardente des sens », en effet, ne « s'éteint [qu']après la jouissance<sup>39</sup> ». Le corps de Zobéide, autrement dit, était brûlant de désir et non devenu insensible.

Inversement, certaines inerties ne sont pas feintes mais réelles, et l'amoureux commettrait une bévue irréparable de vouloir profiter d'un « moment » qui n'en est pas un. C'est ce dont avertit sévèrement son élève la sylphide-poupée dans *La Poupée* de Bibbiéna :

Je me rappelle une maxime qu'on a dans le monde, dit-elle en continuant de se promener, et me permettant de lui baiser la main, on la donne comme une règle qui n'est point sujette à aucune exception, mais il y en a une. Si une femme ne vous a pas encore accordé ses bontés, et que vous la surpreniez endormie, n'hésitez point, dit-on, profitez du moment avec rapidité. Cette décision est trop brusque. Il faut la mitiger par une distinction plus sensée, et on la trouvera dans l'examen du sommeil. Pour s'y prendre avec succès, approchez-vous sans bruit et à pas mesurés. Vous devez ce ménagement si elle est endormie de bonne foi, et si elle ne l'est que par une dissimulation obligeante, il vous est encore nécessaire afin de l'engager à la continuer avec bienséance. Lorsque vous serez assez près, examinez sa respiration, c'est elle qui vous développera le mystère. Si son sommeil est naturel, profond, accompagné de symptômes convaincants, respectez-le. En l'arrachant d'un assoupissement qui faisait son repos, vous vous exposez à une résistance humiliante pour vous dans le moment, et d'une conséquence encore plus fâcheuse pour les suites. Attendez votre bonheur du réveil, vous le trouverez plutôt dans ce tendre épanouissement de ses sens. Mais si vous lui voyez un teint trop fleuri, trop animé pour une personne endormie, doutez d'abord, et rendez vous certain en

37. Charles de La Morlière, *Angola*, 1991, p. 84 (les italiques sont de l'auteur).

38. « Dans les évanouissements légers on se contente de jeter de l'eau fraîche sur le visage; on frote les lèvres de sel commun; on applique sur la langue du poivre ou du sel volatil; on approche des narines du vinaigre fort [...] Il n'est pas inutile de frotter les paupières avec quelques gouttes d'une eau spiritueuse », *art. « Évanouissement »*, *op. cit.*, p. 122b.

39. Jean-Baptiste-Claude Delisle de Sales, *De la philosophie de la nature* (1770), p. VII : « Mon amour est quelque chose de plus, que cette fièvre ardente des sens qui s'éteint après la jouissance : je puis te préférer pendant une heure une georgienne; mais si je t'aime une fois, je t'aimerai toute ma vie. »

vous attachant au mouvement de sa gorge. Laissez exhaler quelques soupirs. Si ce souffle pénètre dans ses sens, si vous le voyez ranimer l'émotion des charmes que vous contemplez, n'hésitez point, vous êtes heureux<sup>40</sup>.

Parmi les symptômes qui permettront de vérifier si le sommeil est feint ou réel, la respiration irrégulière, le teint trop fleuri trahiront une mise en scène propre à induire le « moment » de la séduction. Le corps fleuri est, à l'opposé du corps pâle qui est vide d'émotion, en pleine effervescence de désir. Le *topos* des défaillances dans la littérature romanesque au XVIII<sup>e</sup> siècle montre ainsi que la fiction use d'un savoir médical comme repoussoir pour véhiculer un imaginaire du corps qui ouvre à un dédoublement, et que parmi les signes corpo-visuels qui permettent de vérifier la vérité ou la feintise de la passion, figurent surtout le besoin de toucher le corps pour en mesurer la chaleur.

L'étude de ces quelques exemples a voulu montrer que le *topos* antique de la chaleur de la passion s'exprime d'une façon fortement sensualiste dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle. En examinant quelques stades dans la gradation de chaleur que peut éprouver un corps, nous avons vu que la sympathie initiale des corps, entendue comme une subite attirance entre deux personnes qui provoque une vague de chaleur dans les artères, et frappe le corps de paralysie et d'aphasie, peut se transformer sous l'effet du toucher en un feu intérieur, trouvant son répondeur dans le discours médical dans le terme de fièvre, qui élimine définitivement toutes les facultés sensibles pour aboutir éventuellement à une inertie complète, l'évanouissement. Ce scénario pourra être parodié dans le roman libertin pour « mettre en scène » une séduction en règle par des évanouissements ou des scènes de sommeil feints, qui demandent aux corps de se « rapprocher », selon le principe de la sympathie. Toutes les eaux-de-vie du monde sont en effet bien inutiles pour atténuer le feu du désir...

#### RÉSUMÉ / ABSTRACT

*THE BODY WITHIN THE NOVEL EXPOSED TO A MEDICAL GLANCE. ABOUT VARIOUS BODY HEATS IN THE XVIII<sup>TH</sup> CENTURY*

As La Rochefoucauld declared in his *Sentences et Maximes* (1664): « passions are nothing but several degrees of warmth or coolness of the blood ». From coolness to fever, from indifference to burning passion, what are the effects of the emotions on the body and how can we interpret them.

40. Jean Galli de Bibbiena, *La Poupée*, 1987, p. 127.

This question will be treated from the point of view of the degrees of warmth of the body, through the analysis of extracts of some novels (*Manon Lescaut*, *La nouvelle Héloïse*, *Angola*), by confronting them to the contemporary medical conception of some symptoms of passion, i.e. fever and fainting fit.

We will present some stages in the gradation of warmth a body can experience: sympathy, fevers and faints. It appears that the eighteenth century's conception of the body, both medical and novelistic, is a sensualist approach, in accordance with the declaration of the chevalier de Mouhy that «all passions disturb bile, and thus the human body» (Preface of the *Mémoires posthumes du comte de D... B... avant son retour à Dieu, Fondé sur l'expérience des Vanités humaines*, 1735). Moreover, fiction has the capacity to open out the corpo-visual signs by introducing the dimension of simulation. Only touch will then be able to verify the intention of the character, by measuring the warmth of his body amongst other symptoms.

Nathalie Kremer  
*Université Catholique de Louvain, Flandre*

## TEXTES CITÉS

*TEXTES CLASSIQUES :*

- BIBBIENA, Jean Galli DE, *La Poupée*, Paris, Desjonquères, 1987 [éd. Henri Lafon].
- DELISLE DE SALES, Jean-Baptiste-Claude, *De la philosophie de la nature*, Amsterdam, Arsktée et Merkus, 1770.
- DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Marsanne, Redon [CD-Rom].
- , Paris, Briasson, t. 6, 1756.
- , « Âme », *Choix d'articles de l'Encyclopédie*, Paris, Éditions du C.T.H.S., 2001 [éd. Marie Leca-Tsiomis].
- HAMEL, Jean Baptiste DU, *De corpore animato libri quatuor: seu promotae per experimenta philosophiae specimen alterum*, Paris, Stéphane Michallet, 1673.
- LEROY, Pierre-Sylvain, dit Régis, *Système de philosophie*, Paris, Imprimerie de Denis, 1690.
- MALEBRANCHE, Nicolas, *De la recherche de la vérité*, Paris, s.n., 1674.
- MAINE DE BIRAN, Pierre, *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme suivies de Écrits sur la physiologie*, Paris, Vrin, 1990 [éd. Bernard Baertschi].
- MINOT Jacques, *De la nature et des causes de la fièvre: du légitime usage de la saignée des purgatifs, avec des expériences sur le quinquina, des réflexions sur les effets de ce remède*, Paris, Laurent d'Houry, 1691.
- MONTAIGNE, Michel DE, *Essais*, Paris, Langelier, 1588.
- MORLIÈRE, Charles DE LA, *Angola. Histoire indienne. Ouvrage sans vraisemblance*, Paris, Desjonquères, 1991 [éd. Jean-Paul Sermain].
- MOUHY, Charles LE FIEUX, chevalier DE, « Préface », *Mémoires posthumes du comte de D... B... avant son retour à Dieu, Fondé sur l'expérience des Vanités humaines* (Paris, Pierre Ribou, 1735), dans *Recueil de préfaces de romans du XVIII<sup>e</sup> siècle: 1700-1750*, Louvain-Paris, Peeters, 1999 [éd. Christian Angelet et Jan Herman], t. 1, p. 163.
- PRÉVOST, Antoine-François, Abbé, *Manon Lescaut*, Paris, Librairie Générale Française, 1995 [éd. Catherine Langle].
- RACINE, Jean, *Phèdre*, Paris, Librairie Générale Française, Le Livre de Poche, 1985 [éd. Silvia Monfort et Alain Viala].
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Julie ou la nouvelle Héloïse*, Paris, Gallimard, 1993 [éd. Henri Coulet], 2 vol.
- TISSOT, Samuel-Auguste, *L'Onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*, Paris, Le Sycomore, 1980.
- VIEUSSENS, Raymond, *Neurographia universalis*, Lyon, Jean Certe, 1684.
- WILLIS, Thomas, *Cerebri anatome, nervorumque descriptio & usus*, Amsterdam, Caspar Commelinus, 1664.

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :*

- BUREL, Charlotte, « Le discours du corps, achèvement du discours verbal? Le cas des *Heureux Orphelins* de Crébillon fils », *L'Œuvre inachevée. Actes du Colloque international (11 et 12 décembre 1998)*, Lyon, C.E.D.I.C., 2000 [éd. Annie Rivara et Guy Lavorel].
- COURTINE, Jean-Jacques et Claudine HAROCHE, *Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions. XVI<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris / Marseille, Rivages, 1988.
- DENEYS-TUNNEY, Anne, *Écritures du corps. De Descartes à Laclos*, Paris, PUF, 1992.
- KREMER, Nathalie, « Tout feu, tout flammes. Le corps désirant dans quelques romans du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Le corps romanesque: images et usages topiques sous l'Ancien Régime*, Actes du XX<sup>e</sup> colloque international de la SATOR (Montréal, 1-4 juin 2006), Québec, PUL, à paraître 2008 [éd. Lucie Desjardins, Monique Moser-Verrey, Chantal Turbide].
- MOSER-VERREY, Monique, « Le langage du corps romanesque des *Illustres Françaises* (1713) à *La Sorcière de Verberie* (1798) », *Eighteenth-Century Fiction*, n° 13 (janvier-avril 2001), p. 349-388.
- ROUSSET, Jean, *Leurs Yeux se rencontrèrent. La scène de première vue dans le roman*, Paris, José Corti, 1981.
- STEWART, Philip, *Le Masque et la parole, Le langage de l'amour au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, José Corti, 1973.
- TALON-HUGON, Carole, art. « Passion », dans Michela MARZANO (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007.

Page laissée blanche intentionnellement

---

DEUXIÈME PARTIE

---

## **GOUVERNEMENT DU CORPS**

Page laissée blanche intentionnellement

EXPÉRIENCE SENSORIELLE

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Le corps de Julie, ou le personnage romanesque comme lieu de théorisation

Les lettres de *La nouvelle Héloïse* comportent de nombreux passages théoriques sur la musique, la pédagogie ou la politique. Mais la philosophie imprègne également la chair même du roman. À travers le personnage de Julie, Rousseau donne corps à une nouvelle approche de la sensibilité liée à l'évolution du discours scientifique sur le corps à l'époque des Lumières. Julie, plus que tout autre personnage de *La nouvelle Héloïse*, témoigne des préoccupations scientifiques de son temps.

L'un des faits marquants de la science du corps dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est l'intérêt nouveau porté à la notion de sensibilité, c'est-à-dire essentiellement au fonctionnement des cinq sens et du système nerveux. Les médecins rivalisent de théories pour expliquer ces phénomènes. L'intérêt pour le domaine des sensations a pour conséquence de remettre au goût du jour la question de l'influence du corps sur l'esprit et le domaine moral. Puisque les sensations, d'après les empiristes, se transforment à l'intérieur du corps en idées et en sentiments, il faut établir de quelle manière elles influencent notre vie spirituelle. Dès lors que le pouvoir de l'environnement physique sur nos mœurs devient une hypothèse sérieuse<sup>1</sup>, il faut le connaître et le maîtriser.

On trouve une définition de cette démarche chez Antoine Le Camus, médecin ordinaire du Roi. Sa *Médecine de l'esprit* est un traité sur la sensibilité humaine, physique et morale, où il cherche à définir et à exploiter les rapports qui existent entre ces deux sensibilités :

Après avoir attentivement réfléchi sur les Causes Physiques, qui modifiant différemment les corps, varioient aussi les dispositions des esprits, j'ai été convaincu qu'en employant ces différentes causes, ou en imitant avec art leur pouvoir, on parviendroit à corriger par des moyens purement mécaniques, les vices de l'entendement & de la volonté<sup>2</sup>.

1. Le texte le plus célèbre autour de cette idée est le livre XIV de *L'Esprit des lois*, où Montesquieu intègre l'expérimentation scientifique sur les fibres du corps à une tentative d'explication des caractères nationaux.

2. Antoine Le Camus, *Médecine de l'esprit*, 1753, p. VII-VIII.

Le but de la démarche n'est pas uniquement de comprendre la manière dont les sensations physiques influencent nos idées et nos mœurs, mais surtout de rendre cette connaissance utile en s'en servant pour rendre les êtres humains meilleurs et même plus heureux. C'est cet espoir d'une utilité possible qui fait l'engouement pour les théories de la sensibilité au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette démarche ne se confond pas avec un réductionnisme matérialiste : il ne s'agit pas de réduire l'esprit à la matière, mais de trouver des moyens matériels d'influencer celui-ci, quelle qu'en soit la nature. L'affirmation d'une influence physique sur le moral conduit plutôt à suspendre l'interrogation sur la nature de l'esprit qu'à y répondre.

Rousseau a également tenté de théoriser cette influence des sensations sur la moralité, ainsi qu'il le rappelle dans les *Confessions*. L'ouvrage, intitulé *La morale sensitive, ou Le matérialisme du sage*, est resté inachevé, mais le bref résumé qu'il en fait reste l'un des textes théoriques les plus précis de Rousseau sur ce sujet :

En sondant en moi-même et en recherchant dans les autres à quoi tenoient ces diverses manieres d'être je trouvai qu'elles dépendoient en grande partie de l'impression antérieure des objets extérieurs, et que modifiés continuellement par nos sens et par nos organes, nous portions sans nous en apercevoir, dans nos idées, dans nos sentimens, dans nos actions mêmes l'effet de ces modifications. Les frappantes et nombreuses observations que j'avois recueillies étoient au dessus de toute dispute, et par leurs principes physiques, elles me paroisoient propres à fournir un régime extérieur qui varié selon les circonstances pouvoit mettre ou maintenir l'ame dans l'état le plus favorable à la vertu<sup>3</sup>.

Outre cette tentative avortée, la contribution de Rousseau à la théorisation des causes physiques de nos états moraux se trouve en grande partie dans ses écrits romanesques, où il la présente de manière très efficace sous forme de mise en pratique expérimentale à travers certains personnages. Julie, dans *La nouvelle Héloïse*, incarne cette démarche au point de la représenter : Rousseau mêle à l'écriture de ce personnage privilégié l'idée d'une utilisation des impressions sensibles comme facteur indirect de discipline morale.

L'éthique des sensations, si elle est théorisée à travers un personnage féminin, n'est pas pour autant une éthique destinée aux femmes. Le fait que Julie soit femme apporte de l'agrément à la présentation de la théorie, mais n'en spécifie pas le contenu ; elle s'applique à Julie en tant qu'être humain aussi bien qu'aux hommes de son entourage, qui en lisent les effets dans leur expérience. De fait, lorsque Julie applique les leçons du « matérialisme du sage », c'est essentiellement dans les descriptions de leurs rapports par son ami, Saint-Preux, que le discours théorique sur l'efficacité des sensations prend consistance.

3. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, 1958, p. 408-409.

Julie offre, dans les ressources du personnage, une chair littéraire dense et un abondant matériau de théorisation ; son corps est un lieu doublement propice à l'incarnation du discours éthico-médical sur l'influence des sensations. D'abord, elle s'impose une discipline physique très détaillée comme adjuvant d'une discipline morale : Rousseau se donne ainsi l'occasion de décrire avec précision un mode de vie exemplaire, tout en soulignant constamment le lien entre pratiques quotidiennes et bonté. Or Julie est un personnage agréable à regarder vivre, les séductions du personnage plaidant ainsi en faveur de l'éthique des sensations qu'elle porte. Ensuite, elle est la clef de voûte du bonheur et de l'unité d'une petite société. Sa présence exerce sur son entourage une influence qui tient à des détails physiques, mais est perçue dans le domaine des sentiments moraux : la maîtrise des sensations se joue également dans les rapports interpersonnels. Le personnage de Julie offre donc un aperçu des deux versants de la morale sensitive, l'intérieur et le social, lisibles dans la seule apparence physique.

#### SE GOUVERNER PAR LES SENS

L'utilisation des sensations à des fins de réforme du domaine moral est d'abord lisible à travers les détails de la vie quotidienne de Julie : l'attention portée au fonctionnement des sensations physiques et à leurs effets prend la forme d'un véritable régime de santé morale.

#### LA VERTU DU GOÛT

Au sein de la théorie rousseauiste de la sensibilité, le goût est fondamental : les sensations gustatives ne sont pas seulement plaisantes ou déplaisantes, elles signalent l'absorption de nourritures plus ou moins appropriées à notre organisme. Les goûts alimentaires des individus définissent, s'ils sont naturels, le régime qui leur convient ; s'ils sont forcés, ils deviennent indicateurs et vecteurs de perversité. C'est en décrivant les mœurs alimentaires à Clarens que Rousseau explique les conséquences morales de l'alimentation :

Le laitage et le sucre sont un des goûts naturels du sexe et comme le symbole de l'innocence et de la douceur qui font son plus aimable ornement. Les hommes, au contraire, recherchent en général les saveurs fortes et les liqueurs spiritueuses ; aliments plus convenables à la vie active et laborieuse que la nature leur demande ; et quand ces divers goûts viennent à s'altérer et se confondre, c'est une marque presque infaillible du mélange désordonné des sexes. En effet j'ai remarqué qu'en France, où les femmes vivent sans cesse avec les hommes, elles ont tout à fait perdu le goût du laitage, les hommes beaucoup celui du vin, et qu'en Angleterre, où les deux sexes sont moins confondus, leur goût propre s'est mieux conservé<sup>4</sup>.

4. Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La nouvelle Héloïse*, 1964, 4<sup>e</sup> partie, Lettre 10, p. 452-453.

Le sexe, l'âge, l'activité, définissent pour chaque individu un régime alimentaire qui lui convient. Ce régime permet un développement optimal de l'individu : adapté à son tempérament, il entretient un état général propice aux activités auxquelles sa nature le destine. Ainsi, les hommes et les femmes, dont les rôles sont différents puisque leurs corps diffèrent<sup>5</sup>, ont, par nature, des goûts alimentaires distincts.

Les indications du sens du goût permettent à chaque individu d'atteindre la perfection qui lui est propre et de persévérer dans la voie que lui indique sa nature. Respecter nos goûts spontanés, c'est choisir un développement harmonieux du corps et de l'esprit ; c'est également choisir la vertu, en tant que perfection relative à la place d'un être dans l'ordre des choses.

On voit ici le lien profond qu'entretient le sens du goût avec la moralité. Si les goûts naturels sont respectés, l'alimentation devient un adjuvant de la vertu, et même mieux, elle la rend facile à pratiquer en entretenant chez l'individu un tempérament cohérent. Si, au contraire, l'être humain se force à aller contre ses goûts premiers et à adopter ceux qui conviennent à un autre tempérament que le sien, le corps devient un ennemi : l'individu adopte inexorablement un comportement contraire à sa nature, comme si le corps en se déformant sous l'effet de l'alimentation altérait également le caractère. La seconde nature qui naît de ces goûts forcés est une nature perverse.

L'alimentation est selon Rousseau un moyen efficace de modifier ou de stabiliser le caractère des individus. Or le régime alimentaire de Julie est celui qui convient le mieux à une femme vertueuse :

Julie elle-même pourroit me servir d'exemple ; car quoique sensuelle et gourmande dans ses repas, elle n'aime ni la viande, ni les ragoûts, ni le sel, et n'a jamais goûté de vin pur. D'excellens légumes, les œufs, la crème, les fruits ; voilà sa nourriture ordinaire, et sans le poisson qu'elle aime aussi beaucoup, elle seroit une véritable pitagoricienne<sup>6</sup>.

Le fait que son régime alimentaire soit le mieux approprié à son état n'est pas seulement une conséquence de la vertu de Julie ; en respectant les goûts de son sexe, elle entretient les vertus de son caractère, elle tire le meilleur de sa nature féminine. Elle installe un cercle diététique vertueux.

Dans ses rapports avec le sens du goût, dans sa gourmandise même et l'attention qu'elle porte à un point en apparence négligeable, Julie est selon Rousseau un exemple, non seulement pour les femmes, mais pour tout être humain, du bon usage des sensations physiques. Des détails ténus, comme

5. Sur cette différence, voir Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, 1969, p. 693 : « une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'esprit que de visage [...] »

6. Jean-Jacques Rousseau, *Julie* [...], *op. cit.*, p. 453.

les plaisirs de la table, ne sont pas négligeables : la conduite de la vie passe par une prise en compte du corps, qui à travers ces détails devient le meilleur fondement ou le plus sûr destructeur de la vertu quotidienne.

### *LES PLAISIRS ET LES JEUX*

La régulation que Julie exerce sur sa propre sensibilité morale à travers les sensations passe également par une théorie générale du plaisir qui s'incarne dans la précision avec laquelle elle surveille ses joies quotidiennes. Maîtriser le rapport au plaisir et à la douleur est en effet une condition fondamentale de la vie vertueuse :

Cette ame simple se conserve ainsi son premier ressort ; son goût ne s'use point ; elle n'a jamais besoin de le ranimer par des excès, et je la vois souvent savourer avec délice un plaisir d'enfant, qui seroit insipide à tout autre<sup>7</sup>.

Si la privation de tout plaisir n'est pas souhaitable, c'est surtout leur excès qui est jugé dangereux. Un plaisir trop souvent répété blase les sens, ainsi qu'en avertit Rousseau dans *L'Émile* : « bientôt le désir ne vient plus du besoin, mais de l'habitude, ou plutôt l'habitude ajoute un nouveau besoin à celui de la nature : voilà ce qu'il faut prévenir<sup>8</sup> ». Un plaisir trop habituel se transforme en besoin : il engendre une dépendance, sa privation devient souffrance, mais surtout il n'apporte plus de plaisir, il ne fait que rétablir un équilibre rompu par son absence. C'est de là que vient le danger, puisqu'il devient alors nécessaire de chercher sans cesse de nouveaux plaisirs, et plus intenses. Cette fuite en avant entraîne irrésistiblement vers une vie dissolue.

Pour maintenir le corps et l'âme en un état qui favorise la continence et la maîtrise de soi, il convient donc de préserver un subtil équilibre où les plaisirs ne soient pas absents, car il faut des plaisirs, mais rares, de façon à ne pas les laisser dégénérer en besoins.

Julie a l'ame et le corps également sensibles. La même délicatesse regne dans ses sentimens et dans ses organes. Elle étoit faite pour connoître et goûter tous les plaisirs, et longtems elle n'aima si cherement la vertu même que comme la plus douce des voluptés. Aujourd'hui qu'elle sent en paix cette volupté suprême, elle ne se refuse aucune de celles qui peuvent s'associer avec celles-là ; mais sa maniere de les goûter ressemble à l'austérité de ceux qui s'y refusent, et l'art de jouir est pour elle celui des privations ; non de ces privations pénibles et douloureuses qui blessent la nature et dont son auteur dédaigne l'hommage insensé, mais des privations passageres et modérées, qui conservent à la raison son empire, et servant d'assaisonnement au plaisir en préviennent le dégoût et l'abus. Elle prétend que tout ce qui tient au sens et n'est pas nécessaire à la vie change de nature aussi-tôt qu'il tourne en habitude, qu'il cesse d'être un plaisir en devenant un

7. *Ibid.*, p. 542.

8. Jean-Jacques Rousseau, *Émile* [...], *op. cit.*, p. 282.

besoin, que c'est à la fois une chaîne qu'on se donne et une jouissance dont on se prive, et que prévenir toujours les desirs n'est pas l'art de les contenter mais de les éteindre. Tout celui qu'elle emploie à donner du prix aux moindres choses est de se les refuser vingt fois pour en jouir une<sup>9</sup>.

De par sa nature sensorielle, tout plaisir ne peut être accueilli. Les sens sont une organisation délicate et surtout matérielle : chaque sensation laisse une empreinte, le sens en est affecté. Les sensations répétées modifient ainsi la disposition des sens. Ce que pointe Rousseau à travers l'organisation des plaisirs de Julie, c'est le risque d'une véritable usure physique des sens qui aurait pour conséquence un émoussement du plaisir.

C'est d'une multitude de détails concrets que dépend la beauté d'un mode de vie ; la fréquentation de Julie encourage à la vertu, car elle maîtrise à merveille l'art des « petites choses<sup>10</sup> » qui font l'agrément de la vie et la tranquillité de l'âme.

L'équilibre des plaisirs de l'individu, sa capacité préservée à se contenter de peu, est essentiel pour bien agir : il demeure ainsi tourné vers le souci des autres et du bien commun, tandis que les êtres saturés de plaisirs se préoccupent surtout de réveiller leurs sens usés. En préservant l'acuité de ses sens, Julie se conserve des plaisirs faciles à satisfaire, et reste disponible pour faire le bien.

La description des plaisirs de Julie a valeur d'exemple, elle indique une méthode pour vivre heureux et bon autant qu'il est possible. Par une gestion optimale des plaisirs, Julie montre comment l'être humain peut trouver un bonheur stable et rester bienfaisant, corps et esprit conciliés dans une même démarche.

#### LE SOIN DES AUTRES

Le tableau que fait Rousseau, à travers les lettres de Saint-Preux, du mode de vie de Julie plaide en faveur d'une meilleure prise en compte des sensations, essentielle à une vie plaisante et vertueuse à la fois. Ce n'est pas seulement un art que chacun devrait s'appliquer à lui-même : il comporte une dimension très généreuse dans la mesure où les membres d'une communauté s'aident mutuellement à bien vivre en surveillant la manière dont ils s'offrent à la perception.

9. Jean-Jacques Rousseau, *Julie* [...], *op. cit.*, 5<sup>e</sup> partie, Lettre 2, p. 541-542.

10. « J'ai dit ailleurs que le goût n'étoit que l'art de se connoître en petites choses, et cela est très vrai : mais puisque c'est d'un tissu de petites choses que dépend l'agrément de la vie de tels soins ne sont rien moins qu'indifférens ; c'est par eux que nous apprenons à la remplir des biens mis à nôtre portée dans toute la vérité qu'ils peuvent avoir pour nous. », Jean-Jacques Rousseau, *Émile* [...], *op. cit.*, p. 677.

En tant que maîtresse du domaine de Clarens, Julie est le point focal des perceptions de ses habitants. Cette situation offre à Rousseau l'occasion de creuser la modification des relations humaines par les sensations. Cette autre partie de l'éthique des sensations est évidemment placée sous la condition d'une bonne volonté des participants : il n'est nullement question de manipulation des sentiments, mais encore de « mettre ou maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu ». Sans détailler l'ensemble de l'organisation de Clarens, qui semble tout entière régie par ce principe, deux passages permettent d'en comprendre le fonctionnement.

#### *LE CORPS HABILLÉ*

Rousseau explore ici certaines possibilités qu'offre le sens de la vue. À l'occasion d'un événement fortuit, Saint-Preux constate combien Julie est attentive à l'aspect qu'elle offre aux regards, et surtout l'influence qu'exercent sur lui les modifications dans ce domaine. Ce passage est l'occasion d'une réflexion sur le pouvoir de la parure, aux antipodes de la coquetterie en cours dans les salons parisiens.

Saint-Preux remarque, à l'occasion d'une absence de l'époux de Julie, Wolmar, un changement manifeste dans les habitudes d'habillement de cette dernière :

Dès le lendemain ce n'étoit plus cette élégance de la veille dont l'œil ne pouvoit se lasser, ni cette simplicité touchante et voluptueuse qui m'enivroit autrefois. C'étoit une certaine modestie qui parle au cœur par les yeux, qui n'inspire que du respect, et que la beauté rend plus imposante. La dignité d'épouse et de mere regnoit sur tous ses charmes ; ce regard timide et tendre étoit devenu plus grave ; et l'on eut dit qu'un air plus grand et plus noble avoit voilé la douceur de ses traits. Ce n'étoit pas qu'il y eut la moindre altération dans son maintien ni dans ses manieres ; son égalité, sa candeur ne connurent jamais les simagrées. Elle usoit seulement du talent naturel aux femmes de changer quelquefois nos sentimens et nos idées par un ajustement différent, par une coëffure d'une autre forme, par une robe d'une autre couleur, et d'exercer sur les cœurs l'empire du goût en faisant de rien quelque chose<sup>11</sup>.

Ce qui est particulièrement significatif est la nature de cette différence : loin de se relâcher en l'absence du maître de maison, Julie installe un substitut sensible à l'autorité de l'époux. Le changement nous est présenté à travers l'effet qu'il produit sur Saint-Preux. À une parure « dont l'œil ne pouvait se lasser » s'en substitue une autre « qui n'inspire que du respect ». Le changement des atours de Julie ne vise pas à la rendre plus belle ou à l'enlaidir, mais à faire varier les sentiments qu'elle inspire à son entourage. Les expressions employées par Saint-Preux traduisent la finesse avec laquelle Julie

11. Jean-Jacques Rousseau, *Julie* [...], *op. cit.*, 5<sup>e</sup> partie, Lettre 2, p. 545.

maîtrise ces impressions sensibles : nul retournement brutal, nulle violence dans l'inflexion qu'elle fait subir à son état d'esprit, mais une persuasion à la fois irrésistible et douce. En corrigeant de simples détails de sa parure, Julie parvient à marquer dans sa présence même son statut de digne épouse, sans avoir à contraindre ou modifier la manière dont elle se comporte.

Le changement ponctuel observé par Saint-Preux ne fait que mettre en relief un art pratiqué de manière constante par Julie. L'habillement et la parure, agréments sensibles, sont aussi utilisés pour guider les rapports humains par l'impression qu'ils créent. Ils incarnent ainsi parfaitement ce qu'est la « morale sensitive » : une pratique à visée morale, puisqu'elle est un adjuvant à la vertu, mais surtout une pratique plaisante, qui rend la conduite morale aisée et douce à la fois.

Par son aspect, Julie crée chez Saint-Preux un état d'esprit adéquat à la place qu'elle occupe ; elle n'a alors plus à craindre de gestes ou de propos déplacés. Elle n'obtiendrait vraisemblablement pas des résultats aussi assurés par des discours ; ici, elle n'a même pas besoin de les prononcer. L'art féminin décrit par Saint-Preux, « d'exercer sur les cœurs l'empire du goût en faisant de rien quelque chose<sup>12</sup> », souligne l'efficacité propre de l'éthique fondée sur les sensations : les comportements moraux sont obtenus par des moyens qui semblent sans rapport avec eux ; un effet moral est obtenu par un dispositif physique.

Or c'est ce qui fait la force de cet art : les causes physiques n'ont pas seulement une influence certaine sur nos états moraux, elles ont surtout un empire plus grand que les injonctions verbales ou les raisonnements, car elles influent sur un domaine, les sensations, qui n'est pas soumis à notre volonté. Autant il est possible de refuser d'entendre ou de comprendre un raisonnement, autant on ne peut se soustraire à des sensations<sup>13</sup>. Il est bien plus difficile de lutter contre un état induit par les sens que par la raison. Les sens ne sont donc pas seulement le miel sur les bords de la coupe, ou une partie non négligeable de l'éthique ; ils en sont la partie la plus efficace qui soit.

#### *LE JARDIN COMME EXTENSION DU CORPS VERTUEUX*

Au cœur du domaine de Clarens, l'Élisée, jardin secret de Julie, semble résumer sa morale appliquée : « planté par les mains de la vertu<sup>14</sup> » selon Wolmar, il condense en un lieu toute l'efficacité de la morale sensitive. En

12. *Ibid.*

13. L'impossibilité de se soustraire aux sensations est une thèse de John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, 2001, L. II, t. 1, p. 188, § 2 : « aucune force de l'entendement n'est capable de détruire les idées [de sensations] présentes. »

14. Jean-Jacques Rousseau, *Julie* [...], *op. cit.*, 4<sup>e</sup> partie, Lettre 11, p. 485.

entrant avec Saint-Preux dans ce jardin, le lecteur est amené à découvrir les causes secrètes d'effets qu'il a pu voir jusque-là, ainsi qu'à expérimenter leur puissance sur la personne du narrateur.

La description sensible de ce jardin souligne la continuité établie par Rousseau entre la vie intérieure et les objets qui nous entourent. Ce jardin d'agrément, imitation sensorielle de la nature sauvage, est tout sauf un « amusement superflu<sup>15</sup> ». La visite du domaine de Clarens semble une dialectique ascendante réinterprétée dans le langage de la sensibilité : le dernier lieu auquel Saint-Preux est admis à pénétrer est celui qui détient la vérité et l'explication de ce qu'il a pu observer jusqu'alors, comme s'il était peu à peu remonté jusqu'à la source sensible du bien. L'utilité de ce jardin d'agrément, à première vue paradoxale, trouve ici sa raison :

[L]es occupations utiles ne se bornent pas aux soins qui donnent du profit ; elles comprennent encore tout amusement innocent et simple qui nourrit le goût du travail, de la modération, et conserve à celui qui s'y livre une âme saine, un cœur libre du trouble des passions<sup>16</sup>.

Le secret de Julie, le noyau de son équilibre se trouvent dans ce jardin. Elle emploie ses loisirs à cultiver un lieu dont elle tire sa force morale. Ainsi la constance de son caractère ne se fonde pas sur l'éducation ou la naissance, mais sur une pratique très concrète : elle cultive son jardin de manière à en faire un appui sensible de son état moral, cultivant de cette façon sa propre vertu ainsi que l'énergie avec laquelle elle dispense le bien autour d'elle. Sa moralité est stabilisée par une sorte d'extension artificielle de son propre corps, un milieu d'immersion bienfaisant conçu par ses soins.

Ce jardin, lieu privilégié, est identifié au corps et à la personne de Julie. Le parallèle met d'abord en jeu la ressemblance entre l'état d'esprit de Julie et son jardin : « la paix règne au fond de son cœur comme dans l'asile qu'elle a nommé<sup>17</sup> ». Le jardin semble ici une métaphore ou une projection. Il montre pourtant une analogie plus réelle avec elle. L'Élisée n'est pas un simple décor assorti au personnage. Son statut est profondément ambigu. En tant que jardin, il est à l'extérieur ; il est néanmoins un lieu d'intimité privilégié. Son entrée, secrète, est fermée à clef : seuls quelques proches y ont accès. C'est également un lieu qui n'ouvre pas sur le dehors : il est conçu comme une « île », c'est avant tout un lieu d'isolement, une « solitude » qui invite à l'introspection. Le jardin fait davantage que refléter l'âme de Julie : il est lié de façon privilégiée à sa sensibilité physique et morale, il prolonge

15. *Id.*

16. *Ibid.*, p. 470.

17. *Ibid.*, p. 487.

son intimité en un environnement infiniment sensible. À travers ce jardin, Julie a déployé sa sensibilité à l'extérieur d'elle-même de façon à pouvoir la cultiver comme une belle nature.

Au premier abord, le jardinage prévient les vices car il propose un loisir innocent, ainsi qu'un exercice sain. Ce n'est pourtant pas au moment où on le cultive que le jardin développe toute sa puissance, mais au moment où l'on s'y promène. Ensemble de détails sensibles, il crée un état qui entraîne irrésistiblement l'esprit vers de saines pensées.

Faire un jardin est une activité que Julie s'est d'abord donnée pour s'aider elle-même, et elle est la première à en ressentir les effets. Elle espère cependant transmettre plus tard ce goût à ses deux garçons, ce qui montre, si besoin était, que l'éthique des sensations n'est pas réservée aux femmes. Par ailleurs, les bienfaits de la promenade en ce lieu s'exercent également sur son entourage, et c'est sur la personne de Saint-Preux que le lecteur est invité à en constater les spectaculaires effets.

Ayant emprunté une clef de l'Élisée, Saint-Preux s'apprête à s'y complaire dans des pensées interdites : Julie telle qu'avant son mariage avec Wolmar, lorsqu'elle était son amante. Pourtant, dès le seuil franchi, son état d'esprit change radicalement :

En entrant dans l'Élisée avec ces dispositions, je me suis subitement rappelé le dernier mot que me dit hier M. de Wolmar à peu près dans la même place. Le souvenir de ce seul mot a changé sur le champ tout l'état de mon ame. J'ai cru voir l'image de la vertu où je cherchois celle du plaisir. Cette image s'est confondue dans mon esprit avec les traits de Mad<sup>e</sup> de Wolmar, et pour la première fois depuis mon retour j'ai vu Julie en son absence, non telle qu'elle fut pour moi et que j'aime encore à me la représenter, mais telle qu'elle se montre à mes yeux tous les jours. Milord, j'ai cru voir cette femme si charmante, si chaste et si vertueuse, au milieu de ce même cortège qui l'entourait hier<sup>18</sup>.

La transformation semble d'abord avoir pour cause le souvenir des propos de Wolmar. Il est cependant plus intéressant de voir que ce souvenir intervient lors de l'entrée dans le jardin, comme si c'était le jardin lui-même qui rappelait avoir été « planté par les mains de la vertu ». De fait, la suite du texte va dans ce sens : Saint-Preux affirme qu'il est impossible d'avoir des idées impures dans ce jardin, car il crée un état d'esprit incompatible avec elles. Son récit donne également des clefs pour comprendre comment opère l'influence des sensations physiques sur les dispositions morales.

En créant une impression d'isolement au sein d'une nature vierge, l'Élisée appelle à une contemplation bienheureuse ; il conduit celui qui y entre à « se plaire avec soi-même » en le recentrant autour de ses sensations.

18. *Ibid.*, p. 486.

Or cette impression produit des bienfaits moraux durables. Se plaire avec soi-même est, d'après Saint-Preux, la sensation exacte que procure une vie vertueuse. En reproduisant cette sensation, l'Élisée appelle donc à la vertu en en faisant goûter le plaisir. Ensuite, se plaire avec soi-même ôte toute raison de mal agir ou de nuire à autrui. Les vices ont en effet principalement pour source le mal-être de l'homme en société, dû à l'activité de l'amour-propre<sup>19</sup> qui le compare sans cesse aux autres. C'est parce qu'il se porte hors de lui que l'homme souffre et devient malfaisant. En le renfermant en lui-même par une impression d'isolement bienheureux, le jardin réactive l'amour de soi, qui est absolu, vierge de rancœur et d'envie.

La morale sensitive, art de créer un état d'esprit favorable à la vertu au moyen des sensations, n'est pas explicitement théorisée dans *La nouvelle Héloïse*. On pourrait dire que Rousseau fait mieux en installant une présentation sensible de l'efficacité de cette méthode à travers le personnage de Julie. C'est à partir d'un ensemble de détails très concrets que s'élabore la morale portée par Julie. En la faisant observer par les yeux de Saint-Preux, Rousseau montre l'effectivité du principe en œuvre: une hygiène de l'esprit fondée sur le mécanisme naturel de la sensibilité, incarnée dans le corps féminin. Qui plus est, il respecte ainsi les préceptes de la morale sensitive: pour persuader son lecteur de l'efficacité d'une telle morale, plutôt que présenter de froides raisons, quel meilleur moyen que de la lui faire sentir?

#### RÉSUMÉ / ABSTRACT

Julie's character in *The New Heloise* allows Rousseau to develop a major thesis: the power of the senses is to affect moral sensibility. Many scientists and philosophers of the Enlightenment are concerned with this idea, for it allows them to imagine material means to make virtue easier. Julie's portrayal by her lover Saint-Preux aims to explain how a careful choice among sensations perceived or given to others allows human beings to be both happy and good. Thus, Rousseau elaborates what can be called an ethic of senses.

Capucine Lebreton  
*Université de Paris I*

19. Pour la distinction entre amour-propre et amour de soi, voir notamment Jean-Jacques Rousseau, *Dialogues de Rousseau juge de Jean-Jacques*, 1958, p. 805-806.

## TEXTES CITÉS

- LE CAMUS, Antoine, *Médecine de l'esprit ; où l'on traite des Dispositions et des Causes Physiques qui, en conséquence de l'union de l'ame avec le corps, influent sur les opérations de l'esprit ; & des moyens de maintenir ces opérations dans un bon état, ou de les corriger lorsqu'elles sont viciées*, Paris, Ganeau, 1753, 2 t.
- LOCKE, John, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Jean Vrin, 2001 [trad. J.-M. Vienne], 3 t.
- MONTESQUIEU, Charles-Louis DE SECONDAT DE, *De l'Esprit des lois*, Paris, Garnier, 1973 [éd. Robert Derathe], 2 t.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile, ou De l'éducation, Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1969 [éd. Pierre Burgelin et Charles Wirz], vol. IV.
- , *Julie ou La nouvelle Héloïse, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Henri Coulet et Bernard Guyon], vol. II.
- , *Les Confessions, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1958 [éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond], vol. I.
- , *Dialogues de Rousseau juge de Jean-Jacques, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1958 [éd. Robert Osmont], vol. I.

---

## Quand Bernardin de Saint-Pierre écrit les maux du corps pour dire les souffrances de l'âme

D'une conception anatomique du corps, on passe au XVIII<sup>e</sup> siècle à une conception physiologique où le corps est dominé par la sensation et le sentiment. Par conséquent se faire observateur du corps, c'est aussi se faire observateur de l'âme. Si Bernardin de Saint-Pierre porte parfois un regard d'anatomiste et de physiologiste, voire de médecin même, sur le corps<sup>1</sup>, il ne se désintéresse pas pour autant, bien au contraire, de ce qui le fait mouvoir : l'âme.

C'est ce que nous envisagerons ici à partir d'une séquence narrative de *Paul de Virginie* : l'éveil sexuel de Virginie sur lequel l'écrivain s'arrête assez longuement<sup>2</sup>. Nous verrons d'une part en quelle mesure la métamorphose corporelle de Virginie la trouble psychiquement et combien ce malaise à son tour devient signe de l'agitation du corps ; d'autre part de quelle façon Bernardin fait entrer la transformation du corps et les sensations intérieures dans le dialogue des sympathies<sup>3</sup>.

### MÉTAMORPHOSE CORPORELLE ET TROUBLES DE L'ÂME

En cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, « naissait », nous dit Foucault, « une technologie du sexe toute nouvelle car [...] elle échappait pour l'essentiel à l'institution ecclésiastique<sup>4</sup> », et Foucault d'ajouter que « le sexe des enfants et des adolescents est devenu, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, un enjeu

1. Voir notre étude, « Du souci du corps chez Bernardin de Saint-Pierre ; ou une écriture sous "influence" scientifique », *Le corps romanesque : images et usages topiques sous l'Ancien Régime*, à paraître, 2008.

2. Il était tout à fait possible aussi de s'intéresser par exemple à l'état physique et psychique de Paul, après la mort de Virginie. Notre démonstration, pour la première partie du moins, aurait abouti aux mêmes conclusions.

3. Sur la notion de sympathie, voir l'ouvrage tout récent *Les discours de la sympathie. Enquête sur une notion, de l'âge classique à la modernité*, 2008.

4. Michel Foucault, *La volonté de savoir*, 1976, p. 154.

important autour duquel d'innombrables dispositifs institutionnels et stratégies discursives ont été aménagés<sup>5</sup>. Le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle, libertin ou non, aime à parler du sexe en tant que le corps associé au nouvel imaginaire scientifique de la sexualité permet à la fois une nouvelle anthropologie mais aussi la constitution d'une esthétique romanesque singulière<sup>6</sup>. Bernardin de Saint-Pierre ne pouvait ignorer ce nouveau discours sur le corps. On ne reviendra pas sur les raisons qui font que Virginie, élevée selon les seules lois de la nature, vit avec confusion, gêne et même honte les troubles qui l'agitent, corps et âme mêlés<sup>7</sup>. Ce qui est naturel devient un « mal inconnu » : la culture qu'ont connue les deux mères, elles qui vivent dans le souvenir de leur « faute » sexuelle, a imprégné la jeune fille de préjugés quant à une évolution physiologique qui devrait se vivre naturellement en toute innocence, mais qui se voit frappée d'interdit.

Voyons davantage le regard que Bernardin porte sur le corps de Virginie. L'écrivain qui relate par paliers l'évolution biologique des deux enfants se fait, durant quelques pages, comme le lecteur, quelque peu voyeur du passage du corps-enfant au corps-adolescent. S'éloignant progressivement de l'esthétique précieuse qu'il adopte dans sa peinture du corps mort de la jeune fille, il décrit un corps, souffrant peut-être, mais un corps en mouvement, un corps « parlant », même si celui-ci ne babille pas à la manière de quelque « bijou<sup>8</sup> » :

Ses beaux yeux bleus se marquaient de noir ; son teint jaunissait ; une langueur universelle abattait son corps. La sérénité n'était plus sur son front, ni le sourire sur ses lèvres. On la voyait tout à coup gaie sans joie, et triste sans chagrin<sup>9</sup>.

C'est tout d'abord par l'examen des traits du visage que l'auteur donne à lire les troubles qui assaillent Virginie. Le recours à la physiognomonie, telle qu'elle évolue en cette fin de siècle, est patent : les changements qui se lisent sur le visage de la jeune fille permettent de dévoiler l'agitation de l'esprit. Bernardin entame donc sa description du corps par des notations concrètes et précises, médicales même<sup>10</sup> : les couleurs de la peau (cernes noirs, teint jaune) révèlent le malaise. Le corps dans son entier est rapidement

5. *Ibid.*, p. 42.

6. Voir Anne Deneys-Tunney, *L'écriture du corps de Descartes à Laclos*, 1982, p. 15.

7. Voir Henri Coulet, *Le roman jusqu'à la Révolution*, t. 1, 1967, p. 465-466.

8. Voir bien évidemment *Les Bijoux indiscrets* de Diderot [1748], précurseur, sans doute, de cette idée que le corps « parle ».

9. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie* [1788], 1984, p. 166.

10. Le lien dura longtemps entre physiognomonie et sémiologie médicale ; il sembla même indispensable. Voir Jean-Jacques Courtine, « Corps, regard, discours. Typologies et classifications dans les physiognomonies de l'âge classique », 1987, p. 110.

évoqué, à partir de deux mots seulement (languueur; abattu) qui donnent bien à voir un corps neurasthénique, associé de ce fait à l'état de l'âme. État intérieur aussitôt rendu par la description : le regard parcourt de haut en bas le visage (front et lèvres) et remarque les sensations inhabituelles et alternatives (comme l'exprime l'adverbe : tout à coup) qui se sont emparées de Virginie (gaie sans joie et triste sans chagrin) : les passions, que renforce l'habile emploi du chiasme, se confondent tout à la fois dans le personnage comme subitement dissocié de lui-même, sans plus d'harmonie, sans plus d'unité. Le visage de Virginie fait signe ; et il est même tellement mouvant qu'il n'est plus possible de s'en tenir au portrait classique, plus statique. La « languueur », la léthargie même, tant crainte de nos philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>, et le manque de « sérénité », traduisent tout à la fois l'intériorité comme une corporalité qui n'a plus rien de la corporalité heureuse du temps de l'enfance. La dissonance, psychologique et corporelle, dont Virginie se voit atteinte sans en connaître la cause, l'entraîne vers des mouvements incontrôlés de tout le corps qui reflètent, malgré le malaise, l'énergie du personnage<sup>12</sup> :

Quelquefois, à la vue de Paul, elle allait vers lui en folâtrant ; puis tout à coup, près de l'aborder, un embarras subit la saisissait ; un rouge vif colorait ses joues pâles, et ses yeux n'osaient plus s'arrêter sur les siens<sup>13</sup>.

Si la description, dans une esthétique tout aussi expressive que celle empruntée par un Diderot dans la peinture de ses personnages, observe toujours le trouble qui se lit à travers les teintes et les mouvements que prennent des parties du visage, elle entend maintenant déployer le corps. Tout d'abord par le mouvement : le corps quitte son état de languueur pour s'agiter désormais en tout sens, ainsi que l'exprime le verbe (folâtrer). Le corps devient aussi éloquent que le visage : « il [Paul] cherchait à la ranimer en l'embrassant, mais elle détournait la tête, et fuyait tremblante vers sa mère. L'infortunée se sentait troublée par les caresses de son frère<sup>14</sup> ». Le rapprochement des corps, comme souvent dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle,

11. Rappelons-nous de Jean-Jacques Rousseau : « Il ne faut ni un repos absolu ni trop d'agitation, mais un mouvement uniforme et modéré qui n'ait ni secousses ni intervalles. Sans mouvement, la vie n'est qu'une léthargie. Si le mouvement est inégal ou trop fort, il réveille [...]. Un silence absolu porte à la tristesse. Il offre une image de la mort. [...] Le mouvement qui ne vient pas du dehors se fait alors au dedans de nous », *Rêveries du promeneur solitaire*, 1964, p. 103. Souvenons-nous du bijou de Mirzoza « qui se sentait apparemment de la léthargie [et] ne murmura d'abord que quelques mots confus et mal articulés », Denis Diderot, *Les Bijoux indiscrets*, ch. 54 et dernier, p. 233 : la mollesse du corps rend l'homme inintelligible, lui fait perdre son esprit.

12. Voir Michel Delon, *L'idée d'énergie au siècle des Lumières (1770-1820)*, 1988.

13. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, *ibid.*

14. *Id.*

même libertin, est impossible. D'autant plus impossible ici car il serait signe de l'imperfection de Virginie qui a pour destin de rester vertueuse, d'esprit et de corps, donc pure.

Si Bernardin est un bon illustrateur, dans cette représentation de l'éveil sexuel de Virginie, des propos théoriques de l'*Encyclopédie* à l'article « Passions » :

[...] telle est la structure de notre machine, que quand l'âme est affectée d'une passion, le corps en partage l'impression; c'est donc à l'artiste à exprimer par des figures inanimées cette impression, et à caractériser dans l'imitation les passions de l'âme et leurs différences<sup>15</sup>,

et s'il démontre à son tour qu'il n'y pas d'opposition entre l'esprit et le corps et que, bien au contraire, les deux se soutiennent dans leurs manifestations – soulignant ainsi sa connaissance des sciences qui ont éclairé durant tout le siècle l'influence de la sensibilité sur le corps – il maintient l'idée que le corps humain entretient un rapport étroit avec la nature.

#### CORPS / ÂME ET UNIVERS NATUREL EN SYMPATHIE

S'intercalent en effet troubles du corps et malaise de l'âme avec, si nous suivons bien la courbe linéaire du texte, désordre de la nature: « Un mal n'arrive guère seul. Un de ces étés qui désolent de temps à autre les terres situées entre les tropiques vint étendre ici ses ravages<sup>16</sup> ».

L'écrivain fait ainsi entrer ses personnages dans le système de l'analogie et du dialogue des « sympathies ». « Sympathie » des caractères<sup>17</sup>, « sympathie » des corps avec l'univers naturel. Ce qui peut paraître en un sens peu rationnel ne peut nous faire oublier la résurgence en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle de la physiognomonie (avec Camper et Lavater notamment). Et nous sommes dans un roman qui fait du corps un être de langage. Le corps des deux enfants, depuis leur naissance, du fait du genre romanesque choisi : la pastorale, est en correspondance, en osmose même, avec l'univers naturel. Une « sympathie », pour des raisons narratives, même mutuelle : la tempête tropicale va s'abattre alors même que Virginie commence à ressentir les troubles de son corps et de son âme. Plus rationnellement, Édouard Guitton relève « qu'un individu

15. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, art. « Passions », vol. II, t. 12, p. 1276-1277.

16. *Id.*

17. Autre exemple probant : « quand quelque membre de leur société paraissait triste, tous les autres se réunissaient autour de lui [...]. Ils s'affligeaient, s'ils le voyaient s'affliger, et ils pleuraient, s'ils le voyaient pleurer. Ainsi des plantes faibles s'entrelaçaient ensemble, pour résister aux ouragans », Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, *op. cit.*, p. 153-154.

est intrinsèquement modelé par son environnement géographique<sup>18</sup>. « La représentation du corps à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle manifeste [...] une résistance à accepter les clartés tranchées de la rationalité et du dualisme cartésien » ; Bernardin fait bien partie des romanciers illustrant ces explications de Daniel Arasse<sup>19</sup> ; même si Buffon et l'*Encyclopédie*<sup>20</sup> récusaient tout système analogique, encore que la dernière se montrait nuancée – « l'influence des astres n'est plus regardée comme chimérique lorsqu'elle est restreinte dans des justes bornes<sup>21</sup> » – l'écrivain recourt, lui, suivant les idées d'un Mesmer qui lui est contemporain, à une anatomie astrale, à la théorie des climats, des éléments se combinant avec l'état des organes et des humeurs<sup>22</sup>. Appliquer cette théorie lui permet de souligner, dans ce roman de la nature, la relation étroite qu'entretiennent ses personnages avec leur environnement. Virginie en est l'exemple majeur, et Bernardin découvre son éveil à la sexualité à la lumière de la médecine humorale<sup>23</sup>. L'analogie entre le corps sentant de Virginie et l'univers est en correspondance totale : alors que « la nuit même n'apportait aucun rafraîchissement à l'atmosphère embrasée<sup>24</sup> »,

dans une de ces nuits ardentes, Virginie sentit redoubler tous les symptômes de son mal. Elle se levait, elle s'essayait, elle se recouchait, et ne trouvait dans aucune attitude ni le sommeil ni le repos<sup>25</sup>,

alors que « les troupeaux » émettent de « tristes mugissements<sup>26</sup> », alors que se fait entendre le « bourdonnement des insectes<sup>27</sup> », Virginie, elle, toujours « en sympathie », comme dans sa petite enfance, avec les animaux, « soupire ». Le système d'influences entre les êtres défini par Mesmer dans les années 1760-1770 s'illustre ici sans équivoque. Le « feu dévorant qui la saisit<sup>28</sup> », provoqué par la vue des « reflets des deux palmiers plantés à la naissance

18. Édouard Guitton, « Introduction », *Paul et Virginie*, op. cit., p. 44.

19. Daniel Arasse, « La chair, la grâce, le sublime », p. 465.

20. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie* [...], art. « Physionomie », vol. II, t. 12, p. 1375.

21. *Ibid.*, art. « Observations physiologiques », vol. II, t. 11, p. 1074.

22. Ce qui ne l'empêche pas très certainement de s'inspirer de Jean-Jacques Rousseau qui avait déjà effectué dans *l'Émile, ou De l'éducation* cette comparaison entre puberté naissante et nature coléreuse : « comme le mugissement de la mer précède de loin la tempête, cette orageuse révolution [la puberté] s'annonce par le murmure des passions naissantes : une fermentation sourde avertit de l'approche du danger », p. 489-490.

23. Issue des écrits hippocratiques et de l'œuvre de Galien, elle domine encore les conceptions des docteurs.

24. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, op. cit., p. 166.

25. *Ibid.*, p. 167-168.

26. *Ibid.*, p. 167.

27. *Id.*

28. *Ibid.*, p. 168.

de son frère et de la sienne<sup>29</sup>», est le même feu qui s’empare de la nature. Bernardin file la métaphore de la brûlure, d’inspiration pétrarquiste (« herbe brûlée », « exhalaisons chaudes », « vapeurs rousses [...] comme les flammes d’un incendie » « atmosphère embrasée », « sol brûlant », « air étouffant »), pour mieux parfaire l’analogie et exprimer le sentiment amoureux qui met le corps sous son emprise ; pour aussi, comme le montre Nathalie Kremer<sup>30</sup>, souligner scientifiquement que le degré de chaleur du corps augmente sous l’emprise de la passion amoureuse, au point, pour Virginie, de chercher à l’apaiser concrètement :

Elle se plonge dans son bassin. D’abord la fraîcheur ranime ses sens, et mille souvenirs agréables se présentent à son esprit [...] Elle entrevoit dans l’eau, sur ses bras nus et sur son sein, les reflets des deux palmiers plantés à la naissance de son frère et à la sienne [...]. Elle pense à l’amitié de Paul [...] et elle soupire<sup>31</sup>.

Décrire Virginie se baignant, c’est dire le corps sensitif, c’est dire le corps nu, c’est dire encore le corps érotique<sup>32</sup>. La métonymie (bras, sein) suffit en effet à érotiser le corps, d’autant plus que « le feu dévorant » dont est saisie Virginie, malgré « la fraîcheur » de l’eau qui « ranime ses sens<sup>33</sup> » dans un premier temps, signifie sans ambiguïté la naissance du désir dans ces eaux perçues maintenant comme « plus brûlantes que les soleils de la zone torride<sup>34</sup> », même si, « sœur » en cela de Suzanne Simonin<sup>35</sup>, elle ne sait pas définir ce qu’elle ressent. Le XIX<sup>e</sup> siècle ne s’y est pas trompé, puisque son tempérament pudibond lui a fait censurer le texte.

Quoi qu’il en soit, le corps de Virginie, sous la plume de Bernardin qui ne fait pas œuvre libertine, devient objet de désir. Devient surtout un corps sentant. Le malaise de Virginie n’est pas seulement corporel, c’est aussi le malaise de son âme ; c’est le malaise d’une jeune fille qui devine qu’elle n’aura pas droit à assouvir son désir d’amour, ni dans le langage du cœur ni dans le langage du corps, pour rester fidèle à la destinée qui lui est échue : rester vertueuse, c’est rester vierge. Dans l’eau du bassin, le corps cherche donc à faire taire, à calmer le désir comme l’esprit cherche à transporter le sentiment d’amour en un autre lieu que le corps de Paul.

29. *Id.*

30. Question à laquelle s’est intéressée en effet Nathalie Kremer lors de sa participation à notre table ronde au XII<sup>e</sup> Congrès des Lumières (Montpellier 2007), et dont il est possible de prendre connaissance dans ce même volume.

31. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, *op. cit.*, p. 168.

32. Voir Édouard Guitton, « Entre la norme et la transgression : l’érotisme dans *Paul et Virginie* », 1986, p. 191-201. Nous n’avons pas eu en main malheureusement ce travail d’É. Guitton.

33. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, *op. cit.*, p. 168.

34. *Id.*

35. Protagoniste de *La religieuse* de Diderot.

C'est au ciel que tous deux pourront s'unir, même si déjà le jeune homme, en « sympathie » depuis sa naissance avec sa sœur de lait, commence, sans le savoir vraiment lui non plus dans la mesure où, comme le fait comprendre l'écrivain, il sera pubère un peu plus tard que Virginie, à se sentir traversé, si ce n'est par un désir proprement sexuel, par le plaisir sensoriel que provoque la proximité du corps aimé : « si je te touche du bout du doigt [...] tout mon corps frémit de plaisir<sup>36</sup> ». Le désir du corps se dit parce qu'il est naturel, en même temps que l'amour du cœur remplace progressivement le sentiment fraternel : « Quelque chose de toi que je ne puis dire reste pour moi dans l'air où tu passes, sur l'herbe où tu t'assieds<sup>37</sup> », même si le langage ne sait pas encore mettre des mots explicites sur ce désir non encore conscientisé. Dire le corps qui s'éveille au désir, c'est dire le sentiment qui étreint l'âme. Et quand il y a affects de l'âme, il y a signes du corps. Ainsi, dans sa représentation du corps sexuel, Bernardin, en même temps qu'il se fait fin lecteur du corps et du cœur, fin psychologue, reste dans un romanesque traditionnel : le corps fait signe, le corps fait sens. Et de la même manière que chez Rousseau avec Julie<sup>38</sup>, décrire le corps sensoriel de Virginie permet de renouveler l'idée de l'influence du corps sur le psychisme et inversement. En cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle, le sujet pensant est devenu un sujet sentant dont l'expérience est la source de son savoir et plus encore une détermination capitale de son identité, ainsi que le dit d'ailleurs explicitement l'écrivain dans ses *Études de la nature* :

Je substitue donc à l'argument de Descartes (*je pense ; donc j'existe*) celui-ci, qui me paraît et plus simple et plus général : *je sens ; donc j'existe*. Il s'étend à toutes nos sensations physiques, qui nous avertissent bien plus fréquemment de notre existence que la pensée. Il a pour mobile une faculté inconnue de l'âme, que j'appelle le *sentiment*, auquel la pensée elle-même se rapporte [...] <sup>39</sup>.

La pensée du corps comme médiateur de l'âme, comme « signature » du psychisme, est par conséquent définitivement acquise par nos romanciers du XVIII<sup>e</sup> siècle : quand Paul s'écrie, réalisant que « Virginie n'est plus », « une longue faiblesse succéd[e] à [s]es douloureuses paroles<sup>40</sup> ».

36. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, *op. cit.*, p. 164.

37. *Id.*

38. Voir Capucine Lebreton dont la communication à notre table ronde est retranscrite dans ce même volume.

39. Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*, 1865 [1786], vol. XII, p. 195 (le surlignement de termes est de l'auteur).

40. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, *op. cit.*, p. 277.

## RÉSUMÉ / ABSTRACT

*WHEN BERNARDIN DE SAINT-PIERRE WRITES ABOUT BODILY PAINS TO EXPRESS  
THE SOUL'S TORMENTS*

Through the study of a narrative sequence from *Paul et Virginie*, we wondered whether, at the end of the XVIII<sup>th</sup> century, the novel keeps to a traditional depiction of the body, putting the emphasis on the bodily manifestations as signs of affects, or if it is influenced by the scientific research accompanying the new discourse on the body. That is why, the pastoral by Bernardin can be seen as a synthesis insofar as the writer, as an heir to Locke's sensualism, Rousseau's sensibility, and to an expressive aesthetics of the movement, considers the vagaries of the body as signs of mental health and is attentive, from this single sequence, to the questions that puzzle some scientists like Camper, Lavater or Mesmer.

Hélène Cussac  
*Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand*

## TEXTES CITÉS

*TEXTES DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :*

- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Jacques-Henri, *Paul et Virginie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1984 [éd. Édouard Guitton].
- , *Études de la nature*, «Étude douzième», Paris, Napoléon Chaix et Cie, 1865, t. 2, p. 189-281.
- DIDEROT, Denis, *Les Bijoux indiscrets, Œuvres romanesques*, Paris, Garnier, 1962 [éd. Henri Bénac].
- DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [1751-1765], Paris, Hermann, 1976, art. «Métoposcopie», «Observations physiologiques», «Physionomie», «Passions» [éd. John Lough et Jacques Proust].
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Les rêveries du promeneur solitaire*, «Cinquième Rêverie», Garnier Flammarion, 1964 [éd. Jacques Voisine].
- , *Émile, ou De l'éducation, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1969 [éd. Pierre Burgelin et Charles Wirz], vol. IV.

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :*

- ARASSE, Daniel, «La chair, la grâce, le sublime», *Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières* [éd. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello], t. 1, ch. 10, p. 411-477.
- BELLEGUIC, Thierry, ÉRIC VAN DER SCHUEREN et Sabrina VERVACKÉ (dir.), *Le discours de la sympathie. Enquête sur une notion, de l'âge classique à la modernité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.
- COULET, Henri, «Le roman poétique et Bernardin de Saint-Pierre», *Le Roman jusqu'à la Révolution*, t. 1 : *Histoire du roman en France*, Paris, Armand Colin, 1967, ch. 7, p. 458-467.
- COURTINE, Jean-Jacques, «Corps, regard, discours. Typologies et classifications dans les physiognomonies de l'âge classique», *Langue française*, n° 74 (Mai 1987), p. 108-128.
- CUSSAC, Hélène, «Du souci du corps chez Bernardin de Saint-Pierre; ou une écriture sous "influence" scientifique», *Le corps romanesque : images et usages topiques sous l'Ancien Régime*, Actes du XX<sup>e</sup> colloque international de la SATOR (Montréal, 1-4 juin 2006), Québec, PUL, à paraître 2008 [éd. Lucie Desjardins, Monique Moser-Verrey, Chantal Turbide].
- DELON, Michel, *L'idée d'énergie au siècle des Lumières (1770-1820)*, PUF, 1988.
- DENEYS-TUNNEY, Anne, *L'écriture du corps de Descartes à Laclos*, Paris, PUF, 1982.
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité*, t. 1, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

- GUITTON, Édouard, « Introduction », *Paul et Virginie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1984, p. 9-52.
- , « Entre la norme et la transgression : l'érotisme dans *Paul et Virginie* », *Langues et transgression en langue et littérature*, Actes du colloque de Nantes (13-16 mars 1984), « Textes et Documents », n° 12 (1986), p. 191-201.

# EXPÉRIENCE MORALE

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Figurations de la belle âme : l'expérience morale et rhétorique dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*

C'est à travers le genre de l'éthopée, c'est-à-dire la portraiture morale que s'éprouve chez Rousseau l'analyse de la personne. Dans *Rousseau juge de Jean-Jacques* l'écrivain genevois élabore une forme inédite de l'examen de soi à travers le dialogue entre deux interlocuteurs, un personnage nommé « Rousseau », et le personnage anonyme d'un « Français », qui se penchent sur l'examen du cas Jean-Jacques ou « J.-J. », présenté comme tierce figure et « énigme<sup>1</sup> » à résoudre.

« Quel œil peut se voir lui-même<sup>2</sup> ? », s'est interrogé Stendhal sur les limites épistémologiques de l'exercice du regard sur soi. Pour Rousseau, après s'être essayé au genre des mémoires à la première personne avec les *Confessions*, restées d'ailleurs inachevées, comme pour signaler une impossibilité du projet autobiographique, la scission du sujet autobiographique en de multiples instances grammaticales se présentera dès 1772, comme possible point d'accès à la vérité du sujet.

La notion de cas dans son application à l'œuvre de Rousseau doit être prise ici dans sa double acception scientifique et judiciaire. Elle relève à la fois d'un ensemble de phénomènes et de données à observer, décomposer puis à analyser, modèle anatomique d'une dissection, en même temps qu'elle participe de la forme de l'examen judiciaire qui se développe dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à travers le genre des mémoires judiciaires, connus sous le nom de causes célèbres<sup>3</sup>.

1. Le motif de l'énigme paraît à plusieurs reprises dans le texte des *Dialogues* : « Voilà, Monsieur le mot de l'énigme », p. 674 ; « [...] si vos autres énigmes ne m'étaient pas plus obscures que celle-là vous me tiendriez moins en haleine », p. 677 ; « Car vous êtes désolant avec vos éternelles énigmes », p. 774. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues*, 1959, t. 1, « Premier Dialogue ». Toutes nos citations seront tirées de cette édition de référence.

2. Stendhal, ou Henri Beyle, *Vie de Henry Brulard*, 1973, p. 31.

3. Voir l'étude que consacre Sarah Maza au développement des mémoires judiciaires dans *Vies privées, affaires publiques : les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, 1997.

*Intus et in cute*. « Intérieurement et sous la peau<sup>4</sup> ». Le modèle scientifique de la dissection, repris par deux fois dans le cycle autobiographique de Rousseau, d'abord en exergue des *Confessions*, puis réinséré dans le « Deuxième Dialogue », place l'analogie du corps au centre de l'examen anthropologique. L'écriture de soi se présente ainsi chez Rousseau sous forme d'une étude anatomique, et l'annonce programmatique d'une plume scalpel présente d'emblée les enjeux de l'analyse autobiographique : il s'agit « de le pénétrer s'il était possible en dedans de lui-même<sup>5</sup> » pour déceler la vérité intérieure du sujet.

C'est précisément au carrefour de ces deux champs, scientifique et juridique, que se déroule et se définit l'expérience philosophique et d'anthropologie morale de la *cause célèbre* de Jean-Jacques, telle qu'elle est auto-instituée dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Cette particularité perspective qui dédouble le sujet en plusieurs instances d'énonciation fait précisément de Rousseau, comme l'a souligné Lévi-Strauss, le « fondateur des sciences de l'homme » puisque le regard sur soi se présente comme instrument de recherche dans la démarche même de l'ethnologue. Lévi-Strauss dans *Anthropologie structurale* explique que :

Dans l'expérience ethnographique [...] l'observateur se saisit comme son propre instrument d'observation : de toute évidence, il lui faut apprendre à se connaître, à obtenir d'un soi, qui se révèle comme autre au moi qui l'utilise, une évaluation qui deviendra partie intégrante de l'observation d'autres soi<sup>6</sup>.

Cette intrication de l'enquête anthropologique et de l'examen de soi fait se nouer autour de l'étude du cas « J.-J. » une série de problèmes d'ordre épistémologique et rhétorique : si les *Dialogues* prétendent proposer l'esquisse d'une science de l'homme, la délimitation du champ de l'expérience ainsi que la question narrative et argumentative de la mise en récit des observations, et de la disposition des preuves, doivent être d'abord rigoureusement traitées. L'éthopée, genre qui se situe au croisement des lettres et de la morale pose de surcroît un problème de description. Faut-il reprendre un projet de type théophrastique ? Comment faire le pourtour du caractère d'un homme ? Quel rapport faut-il établir entre le physique et le moral ?

4. Citation tirée de Perse, *Satires*, L. III, v. 30. Elle paraît d'abord dans les *Confessions*, 1959, t. 1, p. 5, puis dans *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 905. L'édition de la Pléiade indique en note le vers dans son intégralité : *Ego te intus et in cute novi, Confessions* [...], p. 1231. La traduction en français est présentée dans les notes aux *Dialogues*, préparées par Robert Osmont, p. 1713.

5. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 783.

6. Claude Lévi-Strauss, « Jean-Jacques Rousseau, fondateur des sciences de l'homme », *Anthropologie structurale II*, 1973, p. 241.

Or chez Rousseau la connaissance anthropologique a la particularité d'être d'emblée posée comme défi au lecteur. Si la définition et la constitution du sujet s'élaborent à travers ce que l'écrivain appelle, dans ses *Lettres morales* à Sophie d'Houdetot, le « système moral formé par ce double rapport à soi-même et à ses semblables<sup>7</sup> », la place de l'Autre surgit dans les *Dialogues* comme lieu d'interrogation sur les conditions d'accès à la vérité.

Tout d'abord il faudra, chose curieuse pour une expérience, écarter le fait de l'observation : « écartons un moment tous les faits<sup>8</sup> ». Faut-il pour autant faire table rase de toutes les connaissances préalables du sujet ? Plutôt que le modèle épistémologique d'une table rase, ce qui surgira des *Dialogues* est un processus par dévoilements, qui va du manifeste au caché. Car l'appréhension du cas « J.-J. » est présentée sous les couleurs d'une épreuve et d'une initiation. Le personnage du « Français » des *Dialogues* remarque : « cet homme ne ressemble à nul autre que je connaisse ; il demande une analyse à part et faite uniquement pour lui<sup>9</sup> ». La singularité du cas pose dès l'abord une série de problèmes : le passage du particulier au général, la possibilité de systématiser et de reproduire les résultats de l'expérience, d'en tirer des lois universelles, deviennent tous objets d'une interrogation.

Les interlocuteurs à travers l'*agon* des dialogues essaient dès lors de définir les termes de l'enquête. En délimitant les différents champs de l'observation, ils font surgir un échelonnement des traits constitutifs de la personne. Le personnage « Rousseau » souligne la nécessité de disjoindre l'image publique de l'homme de lettres de l'individu, en séparant les champs du privé et du public : il présente ainsi une méthode d'abord dissociative, qui opère par fragments, dont l'une des étapes serait « de scruter l'homme dans sa vie privée<sup>10</sup> ».

Le début du « Deuxième dialogue » résume les termes distincts de l'enquête : Le Français demande : « Hé bien, Monsieur, vous l'avez vu ? » ; à quoi le personnage « Rousseau » répond : « Hé bien, Monsieur, vous l'avez lu<sup>11</sup> ? ». Ce processus qui agit par découpage signale la difficulté de la *totalisation* de l'expérience. Lévi-Strauss a souligné la nature ardue de la

7. Jean-Jacques Rousseau, *Lettres morales*, 1969, p. 1109.

8. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 820. Cette déclaration rappelle la requête du second *Discours* : « Commençons par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la question », *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1964, p. 132.

9. *Ibid.*, p. 774.

10. *Ibid.*, p. 785.

11. *Ibid.*, p. 773.

tâche dans les termes suivants : « Nos relations avec autrui ne sont plus, que de façon occasionnelle et fragmentaire, fondées sur une expérience globale, cette appréhension concrète d'un sujet par un autre<sup>12</sup> ».

Chez Rousseau ce caractère fragmentaire de la connaissance d'autrui relève d'une nature paradoxale, aboutissant en une sorte de tourniquet épistémologique, où l'on oscille tantôt entre la fulgurance de l'évidence et tantôt son obscurcissement. Comment décèle-t-on alors la belle âme de Jean-Jacques ? Son cœur, proclame le Genevois, d'abord dans les *Confessions* puis dans les *Dialogues*, est « transparent comme le cristal [et] ne peut rien cacher de ce qui s'y passe<sup>13</sup> », et sa physionomie s'avère tout aussi translucide : « chaque mouvement qu'il éprouve se transmet à ses yeux et sur son visage<sup>14</sup> ». Chez Rousseau, il faut remarquer que les deux champs du moral et du physique se croisent et s'interpénètrent en permanence : « Le moral a une grande réaction sur le physique et change quelquefois jusqu'aux traits du visage<sup>15</sup> ». Mais, à l'image de la statue de Glaucus<sup>16</sup>, son caractère peut être également, à l'inverse, rendu imperceptible et obscurci, comme déposé d'un voile.

Il nous est proposé deux modèles d'accès à la vérité : l'un caractérisé par une reconnaissance ou une intellection immédiate, laquelle est attestée, de manière emblématique, par la lisibilité des traits du visage, et l'autre, présenté comme un processus diachronique qui nécessite un déchiffrement, un travail herméneutique du lecteur qui sera pris alors comme témoin et figure d'enquêteur.

Cette seconde proposition relève de la nature de l'épreuve, elle est un défi. Elle est d'abord définie négativement : y sont déclarées des limites temporelles et géographiques au projet d'étude : l'écriture infrapaginale des notes, c'est-à-dire une voix supplémentaire de dédoublement de l'instance auctoriale (le clivage perpétuel de Jean-Jacques Rousseau), fournit ainsi une mise en garde quant à la difficulté de la tâche : « je ne connais pas deux Français qui pussent parvenir à me connaître<sup>17</sup> ».

12. Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, 1958, p. 400.

13. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 860. De même, écrit-il dans le L. IX des *Confessions* : « On a vu dans tout le cours de ma vie que mon cœur transparent comme le cristal n'a jamais su se cacher durant une minute entière un sentiment un peu vif qui s'y fut réfugié », *op. cit.*, p. 446.

14. *Ibid.*, p. 860.

15. Jean-Jacques Rousseau, *Fragments divers*, 1964, p. 1323.

16. Jean-Jacques Rousseau compare l'altération progressive des hommes à la statue défigurée de Glaucus : « semblable à la statue de Glaucus que le temps, la mer et les orages avaient tellement défigurée, qu'elle ressemblait moins à un Dieu qu'à une Bête féroce », Préface au *Discours* [...], *op. cit.*, p. 122.

17. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 850.

Car l'étude du cas « J.-J. » est *enveloppée* par une expérience seconde, qui se déroule à l'insu de la figure de Jean-Jacques : c'est celle du complot orchestré par ses adversaires, présenté comme l'hypothèse d'une machine bien huilée dont les *Dialogues* proposent de démonter les pièces en décernant « l'art des moteurs de toute la trame<sup>18</sup> ». Cette expérimentation malveillante relève d'un système de contrôle et de surveillance qui façonne à sa guise l'opinion publique, et dont le terrain d'action paraît d'autant plus efficace qu'il est sans bornes. L'ubiquité de l'expérience fait de tous les passants des rues parisiennes des participants. Où que Jean-Jacques aille, « on l'observe, on l'épie avec le plus grand soin<sup>19</sup> ».

Se trouvent introduits alors deux ordres de la représentation dans l'exposition des ressorts de l'expérience : l'un est narratif puisqu'il s'agit de démêler les fils de l'intrigue en en retraçant les différentes étapes. Ce principe de la concaténation dans l'hypothèse du complot se relie au champ scientifique qui doit discerner l'enchaînement des causes et effets. Ceci n'est pas sans rappeler la méthode d'analyse de Condillac qui nous proposait de « remonter à l'origine des idées, à en développer la génération et à en faire différentes compositions ou décompositions, pour les comparer par tous les côtés qui peuvent en montrer les rapports<sup>20</sup> ». Rousseau expliquait de cette manière la logique de son approche dans les *Confessions* : « Je m'applique à bien développer partout les premières causes pour faire sentir l'enchaînement des effets<sup>21</sup> ».

Cette démarche épistémologique a également la particularité de se méfier du fait. Puisque les opérations du complot ne sont pas de l'ordre du visible, un travail d'induction et de déchiffrement sera requis. L'enquête se situe donc au niveau sous-cutané : « Ce qui se voit n'est que la moindre partie de ce qui est ; c'est l'effet apparent dont la cause interne est cachée et souvent très compliquée<sup>22</sup> ». Il faut ainsi tenir le fil de ce que Montesquieu appelait la « chaîne secrète<sup>23</sup> », c'est-à-dire, saisir le principe de concaténation qui relie les éléments d'apparence disparate ensemble. Principe logique dont le bon lecteur de Rousseau devrait s'apercevoir. Dès la polémique suivant la publication du *Discours sur les sciences et les arts*, l'écrivain genevois dégage cette règle qui constitue pour lui un véritable protocole de lecture :

18. *Ibid.*, p. 894.

19. *Ibid.*, p. 885.

20. Étienne Bonnot de Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1973, p. 32.

21. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, *op. cit.*, p. 175.

22. Jean-Jacques Rousseau, *Ébauches des Confessions*, *ibid.*, p. 1149.

23. Montesquieu, pour traiter de l'hybridité et de l'imbrication des sujets traités dans ses *Lettres persanes* emprunte l'image suivante : « Dans la forme de lettres, [...] l'auteur s'est donné l'avantage de pouvoir joindre de la philosophie, de la politique et de la morale, à un roman ; et de lier le tout par une chaîne secrète et, en quelque façon, inconnue », *Réflexions sur les Lettres persanes*, 1960, p. 4.

Souvent la plupart de mes Lecteurs auront dû trouver mes discours mal liés et presque entièrement décousus, faute d'apercevoir le tronc dont je ne leur montrais que les rameaux. Mais c'en était assez pour ceux qui savent entendre, et je n'ai jamais voulu parler aux autres<sup>24</sup>.

Le second ordre de représentation sur lequel s'appuie le cas « J.-J. » est d'ordre pictural ; se trouve cette fois-ci mobilisée la notion de point de vue dans son rapport à l'objet examiné. La métaphore de l'éclairage souligne les effets de relief, parfois déformants, qui surgissent dans la peinture de Jean-Jacques, et la nécessité de chasser l'ombre du tableau : il faut « le mettre dans le jour qui lui convient<sup>25</sup> ». La recherche de la focale juste, d'une vue panoptique et totalisante, se présentait déjà dans les *Confessions* comme idéal rêvé : le mémorialiste cherchait à rendre « [son] âme transparente aux yeux du lecteur, et pour cela [il] cherche à la lui montrer sous tous les points de vue, à l'éclairer par tous les jours<sup>26</sup> ». Les figurations de la myopie du regard du spectateur et la dénonciation des copies frauduleuses de « J.-J. » par la caricature amorcent alors dans les *Dialogues* le travail de restauration recherché dans l'art du portrait.

Le lieu commun du relativisme du point de vue qu'avait relevé Montaigne dans son dernier chapitre des *Essais*, « De l'expérience », résumait l'impossibilité de clore le terrain de l'expérience due à l'infinie diversité et la mobilité des perceptions :

Jamais deux hommes ne jugèrent pareillement de mesme chose, et est impossible de voir deux opinions semblables exactement, non seulement en divers hommes, mais en mesme homme a diverses heures<sup>27</sup>.

Or chez Rousseau la question de la dissemblance et la recherche du point fixe qui permet d'appréhender l'objet d'étude se trouvent prises en une dialectique singulière, qui requiert de la part de l'observateur un rapport à la fois de distance et de proximité face au cas « J.-J. ». D'une part, le regard porté sur le cas doit être mis à l'abri du prisme déformant des passions et des idées préconçues. L'article « Expérience » de l'*Encyclopédie* par Dumarsais présentait ainsi une mise en garde contre les passions et préjugés qui troublent les yeux et en altèrent la perception : « Souvent les passions sont des lunettes qui nous font voir ce qui n'est pas, ou qui nous montrent les objets autrement qu'ils ne sont<sup>28</sup> ». C'est une idée que reprend

24. Jean-Jacques Rousseau, *Préface d'une second lettre à Bordes*, 1964, p. 106.

25. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge [...]*, op. cit., p. 783.

26. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, op. cit., p. 175.

27. Michel de Montaigne, *Essais*, 1969, L. III, ch. 13, p. 315.

28. César Chesneau, sieur Dumarsais, art. « Expérience », *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts, et des métiers*, <http://artfl.uchicago.edu>.

Rousseau dès l'*Essai sur l'origine des langues* en évoquant l'instance : « lorsque la passion nous fascine les yeux, et que la première idée qu'elle nous offre n'est pas celle de la vérité<sup>29</sup> ». Dans les *Dialogues*, le regard fasciné figure comme motif majeur dans la représentation du jugement : « On sait à quel point la haine fascine les yeux<sup>30</sup> » ; « Qui est-ce qui a déterminé jusqu'où des conjurés puissants, nombreux et bien unis comme ils le sont toujours pour le crime peuvent fasciner les yeux<sup>31</sup> » ; « tant de gens employés à fasciner les yeux du public<sup>32</sup> ».

L'effet de grossissement de l'objet découle ainsi de l'emprise des passions sur l'homme. Le jugement faussé des « hommes, le figurant toujours à leur mode<sup>33</sup> » fait désormais de l'instance de perception un acte de *défiguration*. Cette défiguration se recoupe chez Rousseau avec la problématique picturale de la copie et de l'original : « Chacun me figurait à sa fantaisie, sans crainte que l'original vînt à le démentir. Il y avait un Rousseau dans le grand monde, et un autre dans la retraite qui ne lui ressemblait en rien<sup>34</sup> » ; « ils n'en peignent pas mieux l'original au moral qu'au physique<sup>35</sup> ».

Dans les *Dialogues*, ce sont à la fois l'homme et l'œuvre qui deviennent objets d'une déformation passionnelle. La défiguration agit ainsi à deux niveaux. S'y trouve d'abord un récit du corps propre de Jean-Jacques, mis en scène à travers une « histoire de portraits<sup>36</sup> ». Le corps de « J.-J. » se mue en monstre : Ramsay lui attribue dans son portrait « la figure d'un Cyclope affreux<sup>37</sup> », Fiquet en fait un « portrait grimacier<sup>38</sup> ». Les « copies défigurées<sup>39</sup> » se multiplient. Sur le plan figuratif, ce corps se trouve, par les manœuvres de ses adversaires, lentement mis à mort. La thèse de la diffamation de « J.-J. » adopte l'image d'un corps victime, supplicié par ses bourreaux : « ils m'ont enterré vif parmi les vivants<sup>40</sup> » et présentent sadiquement « le plaisir plus grand de me tourmenter vif<sup>41</sup> » :

29. Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, 1995, p. 381.

30. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge [...]*, *op. cit.*, p. 742.

31. *Ibid.*, p. 767.

32. *Ibid.*, p. 954.

33. *Ibid.*, p. 849.

34. Jean-Jacques Rousseau, *Ébauches des Confessions*, *op. cit.*, p. 1151.

35. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge [...]*, *op. cit.*, p. 778.

36. *Ibid.*, p. 779.

37. *Ibid.*, p. 780.

38. *Ibid.*, p. 782.

39. *Ibid.*, p. 780.

40. *Ibid.*, p. 706.

41. *Ibid.*, p. 827.

Figurez-vous des gens qui commencent par se mettre chacun un bon masque bien attaché, qui s'arment de fer jusqu'aux dents, qui surprennent enfin leur ennemi, le saisissent par derrière, le mettent nu, lui lient le corps, les bras, les mains, les pieds, la tête, de façon qu'il ne puisse remuer, lui mettent un bâillon dans la bouche, lui crèvent les yeux, l'étendent à terre, et passent enfin leur noble vie à le massacrer doucement de peur que mourant de ses blessures il ne cesse trop tôt de les sentir<sup>42</sup>.

Dans une lettre à Laliad, c'est à ce titre de dénonciation de la diffamation que Rousseau reprend le motif de la dissection : « C'est ainsi qu'on me dissèque de mon vivant ou plutôt qu'on dissèque un autre corps sous mon nom<sup>43</sup> ».

L'œuvre de « J.-J. » se trouve de même figurée comme un corps morcelé. La lecture citationnelle et par fragments dont elle fait l'objet par ses ennemis est ainsi décriée par le « Français » comme mauvaise lecture : « je ne m'attachai pas à éplucher ça et là quelques phrases éparses et séparées<sup>44</sup> » ; condamnation à laquelle il ajoute :

Ces livres-là ne sont pas, comme ceux d'aujourd'hui des agrégations de pensées détachées, sur chacune desquelles l'esprit du lecteur peut se reposer. Ce sont les méditations d'un solitaire ; elles demandent une attention suivie qui n'est pas trop du goût de notre nation<sup>45</sup>.

En outre, le rapport entre la partie et le tout s'exprime à travers une analogie entre l'œuvre et le visage :

[L]es traits du visage ne font leur effet que parce qu'ils y sont tous ; s'il en manque un, le visage est défiguré. Quand j'écris, je ne songe point à cet ensemble, je ne songe qu'à dire ce que je sais et c'est de là que résulte l'ensemble et la ressemblance du tout à son original<sup>46</sup>.

Il faut décomposer ainsi les ressorts du jugement humain et dégager les règles de la bonne lecture de l'œuvre, qui sinon risqueraient de creuser un fossé malencontreux entre connaissance et jugement, d'où résulte l'appréhension faussée de « cet homme tant jugé et si peu connu<sup>47</sup> ».

Cependant, phénomène particulier pour le postulat d'une science de l'homme, l'appréhension rigoureuse du cas « J.-J. » s'est vue susciter l'engouement et l'adhésion totale de la part de l'enquêteur. Elle induit un rapport d'intense proximité puisque l'étude du cas requiert un investissement existentiel : il faut aller *vivre* aux côtés de l'objet

42. *Ibid.*, p. 756.

43. Jean-Jacques Rousseau, dans une lettre datée du 9 février 1769, *Correspondance complète de J.-J. Rousseau*, 1965-1998.

44. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 930.

45. *Ibid.*, p. 932.

46. Jean-Jacques Rousseau, *Mon portrait*, 1959, p. 1122.

47. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 850.

d'investigation, « en le voyant familièrement<sup>48</sup> », et en prenant même ses repas avec lui<sup>49</sup>. Le personnage « Rousseau » prévient : « cette méthode est sûre, mais longue et pénible<sup>50</sup> ».

Les « observations sur son caractère moral<sup>51</sup> » ne passent donc pas par une analyse morale abstraite de la personne mais à travers un tableau de mœurs, de l'homme saisi dans le quotidien. Le rapport du personnage « Rousseau » dans le « Deuxième dialogue » abonde de « détails de sa vie domestique<sup>52</sup> », de description d'emplois du temps, d'activités journalières. L'éloge dans l'*Émile* du modèle biographique plutarquien des *Vies des hommes illustres* présentait ainsi l'importance du détail dans la description caractérologique : « Il a une grâce inimitable à peindre les grands hommes dans les petites choses » ; « La physionomie ne se montre pas dans les grands traits, ni le caractère dans les grandes actions : c'est dans les *bagatelles* que le naturel se découvre<sup>53</sup> ». C'est ainsi que « Rousseau » explique dans les *Dialogues* qu'il faut « une étude attentive de son tempérament, de son humeur, de ses goûts, de toute sa constitution<sup>54</sup> ».

Voici pour la phase de l'observation. Qu'en est-il de l'étape de la vérification ?

L'accréditation de l'examen moral se conçoit dans les *Dialogues* en termes d'une action produite sur le sujet observateur. Le « Français » explique, à son tour, l'effet induit par la lecture des œuvres de « Jean-Jacques » comme formation et action sur l'âme : « J'ai trouvé les écrits de J.-J. pleins d'affection d'âme qui ont pénétré la mienne<sup>55</sup> ». L'examen moral est conçu comme une instance psychagogique qui aménage une place privilégiée à l'effet de lecture : ce que Rousseau nomme dans *La nouvelle Héloïse* le « sens moral<sup>56</sup> » dont sont douées les âmes d'élite ne peut se vérifier que dans un effet de lecture éprouvé au contact de son œuvre. Autrement dit, c'est la dimension perlocutoire de l'œuvre qui se propose comme garant de l'expérience morale et qui permet de désamorcer l'impact d'une possible atomisation du public. Une communauté de belles âmes se voit ainsi s'instaurer au moment perlocutoire d'une reconnaissance entre le sujet lisant et l'œuvre. Ce cercle, fondé sur l'ipséité, constitue une expérience qui s'éprouve d'abord à travers un langage :

48. *Ibid.*, p. 844.

49. « Le Français : Comment ! vous y mangiez aussi ? Rousseau : Tous les jours », *ibid.*, p. 785.

50. *Ibid.*, p. 794.

51. *Ibid.*, p. 774.

52. *Ibid.*, p. 794.

53. Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, 1969, p. 531.

54. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge [...]*, *op. cit.*, p. 850.

55. *Ibid.*, p. 933.

56. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions, op. cit.*, p. 547.

« Des êtres si singulièrement constitués doivent nécessairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires<sup>57</sup> ». Ce moment de reconnaissance et d'identification permet de dépasser les distinctions sociales qui sinon atomisent les lecteurs en instances de division. Ainsi l'anecdote rapportée dans les *Confessions* de la princesse qui passa toute une nuit à dévorer *La nouvelle Héloïse* illustre l'émergence de la notion socio-culturelle de lectorat restreint grâce à l'idée d'une élite morale :

J'ai toujours cru qu'on ne pouvait prendre un intérêt si vif à l'Héloïse, sans avoir ce sixième sens, ce sens moral dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne saurait entendre le mien<sup>58</sup>.

Le contact entre l'œuvre et le lecteur opère un tri, une catégorisation morale, qui introduit un critère *rhétorique* dans l'aboutissement de l'expérience : ce sont la persuasion et l'adhésion du lecteur qui attestent de la belle âme de « J.-J. ». L'instance de reconnaissance des *happy few* en constitue dès lors une preuve : « [I]l étonna l'Europe par des productions dans lesquelles les âmes vulgaires ne virent que de l'éloquence et de l'esprit, mais où celles qui habitent nos régions éthérées reconnurent avec joie une des leurs<sup>59</sup> ».

Tout comme dans *La nouvelle Héloïse* émanait de la présence de Julie une aura qui gagnait tous ceux qui l'entouraient – « tout ce qui l'approche doit lui ressembler ; tout doit devenir Julie autour d'elle<sup>60</sup> » – il y a un rayonnement autour du sujet « J.-J. » qui se communique à ceux qui veulent prendre la peine de s'en approcher.

L'expérience ne semble ainsi pouvoir admettre d'autre issue que celle de l'ipséité. Dans cet évitement d'une extériorité, le destinataire constitue alors une épreuve, un test de réalité auquel doit faire face l'auteur dans le geste d'envoi de l'œuvre. La question de ce que Hegel nommait la « conscience malheureuse<sup>61</sup> » de la belle âme, qui selon lui vit « dans la peur de souiller la splendeur de son intériorité par l'action et l'existence, et pour préserver la pureté de son cœur [...] fuit le contact de l'effectivité<sup>62</sup> », demeure un problème aigu au sein des *Dialogues* au sens où la communicabilité de la splendeur morale de « J.-J. » demeure sujette à interrogation. L'examen judiciaire de son cas aménage une vacance, un siège vide, pour le verdict des interlocuteurs « Rousseau » et le « Français ». Or la transformation positive du

57. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 672.

58. Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, *op. cit.*, p. 547.

59. *Ibid.*, p. 829.

60. Jean-Jacques Rousseau, seconde préface à *La nouvelle Héloïse*, 1964, p. 28.

61. Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, 1991, p. 434.

62. *Id.*

jugement du « Français » bute encore sur la difficulté de la transmission et les limites du discours : « Or tout cela ne peut bien se dire ; pour le croire il faut l'avoir vu<sup>63</sup> ». Le « Français » réitère en effet à plusieurs reprises l'importance du rôle du témoignage direct dans la conduite de l'expérience : « Ce que j'ai vu est meilleur à voir qu'à dire<sup>64</sup> » ; « il a besoin d'être vu pour être cru<sup>65</sup> » ; « Quoi qu'il en soit, il ne s'agit point ici de ce que d'autres ont vu, mais de ce que j'ai vu moi-même ou cru voir<sup>66</sup> ». Cette difficulté du passage de l'énonciation à la persuasion problématise l'instance de l'accréditation de l'expérience. « La conscience morale<sup>67</sup> » définie par Hegel en termes rhétoriques de *persuasion* – « la persuasion individuelle et le savoir de cette persuasion constituaient un moment absolu de la moralité<sup>68</sup> » – doit passer dans les *Dialogues* par une médiation, c'est-à-dire, par la persuasion d'autrui. Or le refus du « Français » de rendre publics les résultats de son enquête mine de l'intérieur l'examen mené par les deux personnages : s'ils restent incommunicés, l'expérience touche abruptement à une limite, ou risque de tourner à vide. L'intérêt propre du personnage se voit passer malgré tout avant le triomphe public de la vérité du sujet Jean-Jacques :

Mais ne vous attendez pas non plus que j'aie étourdiment me porter à découvert pour son défenseur et forcer ses délateurs à quitter leur masque pour l'accuser hautement en face. [...] J'ai un état, des amis à conserver, une famille à soutenir, des patrons à ménager. [...] Laissons le public dans l'erreur<sup>69</sup>.

De même, l'encadrement des dialogues par une série de paratextes qui problématisent la recherche de destinataires adéquats, ou de ce qu'il appelle des « dépositaires » de son texte, suspend la découverte heureuse au sein des trois dialogues de personnages, comme « J.-J. », habitants de l'Autre monde. Les envois ratés du manuscrit à l'autel de Notre Dame ainsi qu'aux passants des rues de Paris présentent un encadrement *ironique*, qui déréalise en quelque sorte la réussite de l'enquête menée à l'intérieur des *Dialogues*. Ainsi la postface narre-t-elle l'échec de l'envoi du billet adressé aux Français :

La suscription était, A tout Français aimant encore la justice et la vérité. Je n'imaginai pas que sur cette adresse aucun l'osât refuser ; presque aucun ne l'accepta. Tous après avoir lu l'adresse me déclarèrent avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur qu'il ne s'adressait pas à eux<sup>70</sup>.

63. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 799.

64. *Ibid.*, p. 797.

65. *Id.*

66. *Ibid.*, p. 776.

67. Hegel, *op. cit.*, p. 401.

68. *Id.*

69. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 945-950.

70. *Ibid.*, p. 984.

En sabotant le parcours du texte par la mise en scène d'instances de lettre morte, l'écrivain rend présent à tout moment le risque de faire retourner le lecteur en ce qu'il nomme une de ces « âmes cadavéreuses<sup>71</sup> ».

L'allégorie de l'autre monde, qu'il figure au sein de son texte à travers ce qu'il nomme « La figure de mes êtres surlunaires<sup>72</sup> » a finalement pour effet d'introduire une interrogation sur la légitimité de la fiction au sein de l'expérience. La fragilité de l'expérience, due à l'attitude flottante du lecteur, fait finalement de la notion rhétorique de persuasion comme le socle et la ligne de fuite de l'enquête.

#### RÉSUMÉ / ABSTRACT

This paper examines practices of self-writing in relation to emerging scientific and philosophical models of description and analysis of the eighteenth century. By portraying himself, body and soul, through the lens of modern practices of dissection, empiricist philosophy, legal discourse, and moral portraiture, Rousseau elaborates in *Rousseau juge de Jean-Jacques* a new hybrid aesthetics of autobiographical writing that engages the reader's complicities as an active component in the experiment of self-writing.

Masano Yamashita  
New York University

71. Jean-Jacques Rousseau, *Émile* [...], *op. cit.*, p. 596.

72. Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge* [...], *op. cit.*, p. 686.

## TEXTES CITÉS

- CONDILLAC, Étienne BONNOT DE, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, Galilée, 1973 [éd. Charles Porset].
- DIDEROT, Denis, et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, art. « Expérience » (Dumarsais), <http://artfl.uchicago.edu>
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit* [1807], Paris, Aubier, 1991 [trad. Jean-Pierre Lefebvre].
- LÉVI-STRAUSS, Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, t. 1.  
—, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1973, t. 2.
- MAZA, Sarah, *Vies privées, affaires publiques : les causes célèbres de la France préévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997.
- MONTAIGNE, Michel DE, *Essais*, Paris, Garnier-Flammarion, 1969 [éd. Alexandre Micha], L. III.
- MONTESQUIEU, Charles-Louis DE SECONDAT DE, *Lettres persanes*, Paris, Garnier frères, 1960 [éd. Paul Vernière].
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Correspondance complète de J.-J. Rousseau*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1965-1998 [éd. R. A. Leigh], t. 37.  
—, *Essai sur l'origine des langues*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1995 [éd. Jean Starobinski], vol. V.  
—, *Émile, ou De l'éducation*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1969 [éd. Pierre Burgelin et Charles Wirz], vol. IV.  
—, *Lettres morales*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1969, vol. IV.  
—, *Discours sur les sciences et les arts*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Jean Starobinski], vol. III.  
—, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Jean Starobinski], vol. III.  
—, *Julie ou La nouvelle Héloïse*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Henri Coulet et Bernard Guyon], vol. II.  
—, *Fragments Divers*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Charly Guyot], vol. II.  
—, *Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1959 [éd. Robert Osmont], vol. I.  
—, *Confessions*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1959 [éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond], vol. I.
- STENDHAL, ou Henri BEYLE, *Vie de Henry Brulard*, Paris, Gallimard, 1973 [éd. Béatrice Didier].

Page laissée blanche intentionnellement

---

## La maladie du temps qui passe : Restif et l'inscription

Lorsque Restif écrit dans la dédicace de *Monsieur Nicolas* «Lisez-moi ; me voilà devenu un livre à mon tour», il met non seulement en relief l'étroit réseau de relations qui relie son expérience personnelle à la création littéraire mais il associe aussi l'objet-livre à son propre corps<sup>1</sup>. L'expérience absolue qu'est pour Restif la littérature s'abreuve autant aux aspects spirituels que physiques de son existence. L'entreprise littéraire rétivienne est ainsi doublée d'une écriture de soi qui se situe au hors-champ des Belles Lettres et qui investit la première personne de l'œuvre. À partir de 1747, Restif consigne ses expériences personnelles dans une série de cahiers qui se transforment rapidement en journal intime dans lequel, à partir du moment où il devient écrivain, il adjoint au récit de sa vie le relevé des divers stades d'élaboration de ses ouvrages<sup>2</sup>. Le journal, chroniquant à la fois les aléas du privé et la gestation des œuvres, prolonge à l'infini le temps de l'écriture par le compte rendu de ce qui a été écrit tout en lui servant d'aliment, puisque c'est grâce à ses journaux que Restif avoue avoir pu rédiger l'autobiographie de *Monsieur Nicolas*.

Retrouvés au dépôt des Archives de la Bastille par Paul Cottin, ces derniers ne furent publiés pour la première fois qu'en 1889. Publication qui eut pour avantage, outre celui de restituer le contenu d'un texte précieux pour les biographes, de mettre au jour une pratique à laquelle s'est longtemps adonné Restif et qui se présente comme une extension de la pratique diariste. De 1779 à 1785, Restif déclare : «désormais je ne ferai mon histoire que par le journal de ma vie, écrit en abrégé sur la pierre à l'Île Saint-Louis», et interrompt effectivement la rédaction de son journal pour émailler, lors de ses

1. Nicolas-Edme Restif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas*, 1989, t. 2., p. 1010.

2. «Selon *Monsieur Nicolas*, dès 1747, soit à l'âge de treize ans, il écrit sur des «tablettes» sa première date, «date précieuse» relevée sur les registres paroissiaux de Courgis, qui est celle de la naissance de Jeannette Rousseau, son premier amour. À quinze ans, en 1749, il tient non plus des «tablettes», mais des «cahiers» qu'il appelle aussi ses *memoranda*. Dans une introduction à *Monsieur Nicolas*, il parle de l'aide qu'il trouvera, pour écrire sa vie, dans ses «cahiers qui remontent à 1749. Mais il semble que ce soit surtout à partir de 1752 qu'il tint assidûment registre des vers qu'il écrivait, des sentiments éprouvés, des événements marquants.», Pierre Testud, «Introduction» à *Mes inscriptions*, 2006, p. 17.

promenades nocturnes, les parapets de l'Île Saint-Louis, de références à son expérience personnelle<sup>3</sup>. Ces « dates » ou « inscriptions », qui prennent dans la plupart des cas la forme de courtes phrases latines, envahissent soudain l'espace public et transforment la balade dans l'Île Saint-Louis en pèlerinage intérieur. L'espace urbain devient ainsi le support privilégié qui reçoit les marques du souci quotidien que l'auteur prend de sa personne, des sentiments qui animent son âme, des maux qui attaquent sa personne physique et des diverses époques de la composition de ses ouvrages. En 1785, il entreprend la retranscription des phrases latines dans un livre qu'il prévoit de publier en appendice à l'« autobiographie » de *Monsieur Nicolas*. L'effort de copie est suivi d'un court commentaire visant à rendre explicites les événements auxquels se rattachaient les abréviations latines. En restituant au lecteur le contenu qui se cachait derrière ses inscriptions lapidaires, en forgeant le projet d'un commentaire du commentaire, le livre parachève l'entreprise par une sorte de mise en scène de l'écriture sur laquelle il importe de s'interroger.

Une récente réédition de *Mes inscriptions* dissipe la confusion qui a longtemps régné autour du texte depuis sa première publication. Paul Cottin reproduit sous un même titre deux manuscrits différents : celui du livre projeté par Restif, *Mes inscriptions*, qui se veut le relevé des graffitis de l'Île Saint-Louis, et celui du *Journal* auquel Restif retourne à partir de 1785 et qu'il rédigera jusqu'à sa mort. Quelque différentes que soient les deux pratiques du point de vue du temps de l'écriture – l'une est la retranscription *a posteriori* d'une pratique révolue tandis que l'autre relève d'une écriture immédiate –, elles répondent toutes deux au désir d'une écriture du pour-soi satellite à l'écriture littéraire<sup>4</sup>. La retranscription répond au souci d'assurer la continuité d'une longue entreprise diariste en comblant le trou qu'auraient laissé les années d'inscription dans le manuscrit. Il est possible aussi, comme le croit Pierre Testud, que le passage à la forme manuscrite ait été motivé par les multiples travaux de réfection dans l'Île Saint-Louis qui mettent en péril la pérennité du geste scripturaire<sup>5</sup>. La distinction importante qui règne néanmoins autour des deux textes tient au sort que se propose de

3. Nicolas-Edme Restif de La Bretonne, *Mes inscriptions*, p. 165. Afin de faciliter la lecture, nous nous sommes permis de moderniser l'orthographe souvent fantaisiste de Restif de La Bretonne. Nous avons cependant respecté une ponctuation qui, si elle déroge parfois aux exigences de la règle, confère au texte un rythme que nous désirons bien humblement respecter.

4. Pierre Testud, *loc. cit.*, p. 12 : « En publiant le manuscrit de l'Arsenal tel qu'il se présentait, Paul Cottin confondit donc sous un même titre deux pratiques scripturaires fort différentes. ».

5. *Ibid.*, p. 21 : « Jugeant illusoire la durée accordée à la pierre, et menaçant la prise qu'il pouvait donner sur lui à ses ennemis, il prend donc la décision, le 1<sup>er</sup> septembre 1785, de sauvegarder ses inscriptions en les transférant sur le papier, et au terme de son relevé le 4 novembre suivant, s'engage dans la tenue d'un journal. ».

leur réserver leur auteur. En caressant un temps le projet de publier *Mes inscriptions*, Restif transgresse la règle d'or de l'intimisme et brise le sceau du secret qu'il fera régner sur l'autre manuscrit jusqu'à la fin de sa vie.

Les inscriptions présentent un quotidien qui oscille entre des moments d'une grande intensité sentimentale (les aventures amoureuses) et la monotonie du temps qui passe. Restif écrit à cet égard dans *Les Nuits de Paris* :

Au lieu de chercher à me distraire, je fixais la douleur ; je craignais d'en voir échapper l'instant ; je le gravais sur la pierre. Loin de suivre mes courses ordinaires, j'étais accablé, sans énergie : mes sorties se bornaient à l'île Saint-Louis, dont je faisais tristement le tour. [...] Toutes les fois que je m'étais arrêté sur le parapet, à réfléchir une idée douloureuse, ma main traçait la date, et l'idée qui venait de m'affecter<sup>6</sup>.

L'inscription marque immédiatement dans l'espace le moment où surgit un sentiment ou une pensée. Elle établit les bornes d'un parcours, visité maintes fois par Restif lors des ses promenades nocturnes dans l'île, qui lui permet d'éprouver la forme du temps dans l'espace. À défaut de voir ses sentiments durer, Restif s'adonne au plaisir de revoir des dates qui lui rappellent sa propre inconstance. Le pèlerinage devient ainsi le moment où la mémoire, ce « prisme flatteur qui embellit le moment échappé sans retour », est mise à l'épreuve<sup>7</sup>. Ce mouvement à la fois introspectif et rétrospectif se double d'un effort de projection de soi hors du temps :

J'ai eu presque toute ma vie, c'est-à-dire depuis 1752, une singulière manière d'échapper à la douleur présente : La voici : comme j'ai l'imagination très vive, je me transportais en esprit hors du temps présent et je me portais dans l'avenir, je le voyais, je le sentais, et j'écrivais : quel je serai, dans un an, à pareil jour ? [...] Cette idée, en m'attachant fortement, me tirait hors de moi-même ; je restais quelquefois plusieurs minutes persuadé, que j'étais à un an de là et ma peine en devenait moindre<sup>8</sup>.

L'écriture rétinienne, en ce qu'elle atténue le mal de vivre, intervient dès lors contre la douleur dont l'homme se sent affligé. Elle s'inscrit ainsi sous le mode d'une sorte d'hygiène morale et physique dont relève la marche de l'auteur dans les rues de Paris. « L'Auteur », écrit-il, « doit avoir éprouvé toutes les passions, comme le médecin doit avoir essayé ses remèdes [...] »<sup>9</sup>. Si l'auteur veut s'acquitter de la tâche morale prescriptive impartie aux ouvrages de fiction propre à son époque, il se doit d'explorer tous les champs qui s'ouvrent à lui : autant ceux que lui offre la Nature intérieure qui frémit en lui que ceux du monde dans lequel il évolue. La volonté d'empirisme dont se réclame Restif en homme de son siècle place ainsi *Mes inscriptions* au centre d'une vaste entreprise scientifique :

6. Nicolas-Edme Restif de La Bretonne, *Les Nuits de Paris*, 1988, vol. LXXX, p. 2572.

7. Nicolas-Edme Restif de La Bretonne, *Mes inscriptions*, p. 43.

8. Nicolas-Edme Restif de La Bretonne, *Les Nuits [...]*, *op. cit.*, p. 73.

9. *Id.*

Ce fut en 1779, le 5 9<sup>bre</sup>, à l'époque de mon premier mal de poitrine, que je commençai d'écrire sur la pierre, à l'Île Saint-Louis: cette première inscription est à la dixième pierre, à gauche du pont Rouge, en y entrant par l'île: je la fis dans cette idée, *verrai-je cette marque l'année prochaine*<sup>10</sup>?

La douleur, en tant qu'expérience émotionnelle et sensorielle, et manifestation subjective d'un processus de dégénérescence généralisé, forme l'écran derrière lequel Restif voit se profiler l'image de la mort qui donne son essor à l'ouvrage. *Mes inscriptions* s'ouvre ainsi sur la double manifestation concrète du temps qui passe: la date qui figure au calendrier et l'heure indiquée au cadran du corps. Cet homme qui se dit « à l'automne de la vie » assigne par là-même à l'écriture la tâche de buriner son corps défaillant dans la pierre de la ville<sup>11</sup>.

Il est possible de distinguer trois thèmes principaux parmi les inscriptions de Restif. La scansion des hauts moments de l'aventure relative à Sara Debée, qui s'échelonnent sur deux années (1781-1782) et qui inspireront à Restif *La dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans* (1783), le quotidien de la vie de l'homme et la vie des ouvrages de l'écrivain. De la monotonie de l'anecdote sourdent les palpitations du corps. On y entend d'abord les rumeurs des plaisirs de la chair. Restif inscrit sur les parapets de l'Île Saint Louis les dates de ses multiples ébats:

Le 4 février est une grande *date*! Elle exprime la dernière faveur, pleinement accordée par Sara: *4 f. magn. di. Felicitata plenè Sarâ* (grande journée! que Sara vient de rendre pleinement heureuse)<sup>12</sup> [...]

17 7bris 1769 (17 septembre 1769): Telle est la première date, au mur du jardin qui fait angle avec les 2 rues *Saintonge* et de *Normandie*: cette date est celle du jour où je possédai *Victoire*, fille fugitive d'un Procureur, qui me rendit chère à jamais la rue *Saintonge*: C'est elle qui me fit dire longtemps, en passant par cette rue: Lieux enchantés qu'elle me rendit aimable, vous me l'êtes encore, après que je ne l'aime plus [...]! C'est que cette jouissance fut délicieuse, et que le plaisir, et non la personne me rend cette rue si agréable, que je me détourne toujours, lorsque je suis dans ces quartiers, pour y passer, et voir mes dates<sup>13</sup>.

Suit le relevé des traces laissées sur le corps par le plaisir et des effets souvent malencontreux du libertinage. L'amour est une maladie dont il devient impératif de guérir au moral comme au physique puisqu'il se solde souvent par des infections vénériennes dont Restif note les symptômes:

10. *Ibid.*, p. 34.

11. *Ibid.*, p. 32.

12. *Ibid.*, p. 48.

13. *Ibid.*, p. 82.

1770 (cette seconde date est du 14 7<sup>bre</sup> de l'année suivante) : J'avais alors les restes de ma fatale maladie du mois d'avril [maladie vénérienne contractée auprès de sa femme] : j'écrivis cette date en pleurant, le jour même que je venais de revoir *Victoire* brillante au *Boulevard*<sup>14</sup>.

2 *feb.* Épreuves. Une date célèbre revue douloureusement ! ma *gnorrh.* [gonorrhée] confirmée ; 3. *f. infl.* [inflammation] 19<sup>e</sup> & 20<sup>e</sup> *canevas* ; 4 fin du 20<sup>e</sup> *canevas* ; 5 A XLII vol. Lecta 2 de U P<sup>n</sup> – P<sup>ne</sup> ; *malade* ; 6 X P<sup>ne</sup>, Z *Oribeau* ; *pruritus* ; je ne suis sorti qu'à 8 heures du soir<sup>15</sup>.

Les inscriptions rapportent enfin d'autres maladies dont l'auteur est momentanément atteint : maux de poitrine, mal au cœur<sup>16</sup>, mal de dents, mal aux yeux<sup>17</sup>, vomissements<sup>18</sup>, hémorroïdes<sup>19</sup>, hernie<sup>20</sup>, etc. La réflexion sur le temps s'élabore à partir d'un corps qui parle, d'un corps attaqué de toutes parts. Le manuscrit des *Inscriptions* se termine conséquemment par une entrée dans laquelle Restif confie à son lecteur le projet, conçu la veille, de joindre à son œuvre le compte rendu minutieux des affections de son corps :

4 9b (aujourd'hui), j'en suis parvenu ici, ce matin, pour le relevé de *Mes inscriptions* : j'ai pensé cette nuit à mettre à la suite de cet ouvrage un *Détail de mes infirmités*. Je continuerai désormais à écrire, jour par jour, tout ce qui m'arrivera, jusqu'à la fin de ma vie : J'emporte aujourd'hui ce papier dans ma chambre de la rue Saint Jacques, afin qu'il ne soit pas vu<sup>21</sup> [...].

Le projet relatif au relevé des accidents momentanés du corps, manifestation d'un affaiblissement physique auquel Restif se montre vers la fin de sa vie de plus en plus sensible, ne sera cependant jamais réalisé. Bien que Restif ait longtemps souhaité ajouter en appendice à son autobiographie l'examen de sa propre physiologie, il ne consacra à ce projet que sept

14. *Ibid.*, p. 83.

15. *Ibid.*, p. 173.

16. *Ibid.*, p. 35-36 : « Je ne retrouve point de date existante, avant le 3 mars ; les intermédiaires sur le rebord de la pierre, sont effacés : mais celle du trois mars étant sur le trumeau, au côté occidental du 1<sup>er</sup> jardin, en venant du pont-rouge, à deux pieds de l'année 1780, 2e. inscription, elle subsiste encore : j'y rends compte de mon mal de poitrine avec ce vif sentiment d'un Homme qui désire de revoir pareille époque l'année suivante. ».

17. *Ibid.*, p. 120 : « 27 jul. *A dente, ab oculis* » (j'ai mal aux dents, et aux yeux).

18. *Ibid.*, p. 104 : « 10 X *nocte vomo sanguin.* (Je vomis du sang la nuit) ». « *Vidi St Leger quae me deosculata* (je vois la St Leger qui m'embrasse) : Elle me dit les choses les plus flatteuses, et elle ne les pensait guère, comme on le verra dans la suite. ».

19. *Ibid.*, p. 118 : « 16 jun. *haemorrh. degrad. in mattell.* » (dégradation de mes hémorroïdes sur le matelas).

20. *Ibid.*, p. 186 : « 29bis jun. *Je suis alité à cause de mon bernie* ; 30, je lis les 2 1<sup>ères</sup> nouvelles du vol. XXVII des *Contemporaines*. ».

21. *Ibid.*, p. 206.

pages de *Monsieur Nicolas*<sup>22</sup>. Il importe néanmoins de s'interroger sur les motifs qui ont pu, d'une part, inciter Restif à transformer l'Île Saint Louis en un journal à ciel ouvert ; et d'autre part, à confronter le temps du commentaire à celui de la narration. Il semble évident que l'intervention du corps dans l'œuvre, par le truchement de l'intimisme, répond au désir de donner au lecteur une image de soi la plus complète qui soit. Mais quelles conclusions tirer de cette confrontation du littéraire et du non littéraire, de l'adjonction de ces abréviations tirées d'un quotidien banal aux digressions infinies et souvent fantaisistes de l'œuvre, et ce au rebours de l'hypothèse d'un narcissisme qui aurait pour conséquence de refuser à Restif le titre d'écrivain en transformant ses fictions en copies plus ou moins fidèles de sa propre existence ? L'inscription permet de lire l'œuvre sous un jour nouveau lorsqu'on examine avec quelque peu d'attention la fonction qu'assigne Restif au langage lors de ses pérégrinations nocturnes dans l'Île Saint Louis.

Le transfert de l'exercice diariste du papier à la pierre signale d'abord le primat qu'accorde Restif au *mot* par rapport au discours. C'est dans l'aspect purement matériel de la réalité qu'il désigne que se trouve mise en évidence la puissance du langage. Ainsi, l'indifférence du sujet qui motive l'inscription, et qui se trouve souvent localisé dans un corps qui ne dit rien d'autre que sa propre existence de corps malade, libère le langage de l'exigence de conformité du sujet au discours propre à l'ordre de la représentation classique. Cette désacralisation du langage est paradoxalement simultanée au rapport établi à cette pratique par la restitution des circonstances qui entourent le geste scriptural et qui, à plus d'un égard, relève d'une poétique du pèlerinage qui confère à l'écriture un caractère sacré. Dans son latin laconique qui n'a de signification que pour son auteur, l'inscription relève d'une psychologie de type introspectionniste, mais son irruption dans l'espace public l'inscrit au centre d'une perspective qui s'ouvre à la possibilité d'y accueillir un lecteur autre que l'écrivain. La présence de la trace sur le mur ne sert plus dès lors qu'à signifier une absence : celle de Sara, celle des sentiments qui s'érodent, celle d'un temps irrémédiablement perdu, celle de Restif de retour dans sa chambre et celle du passant qui s'interroge sur

22. *Ibid.*, note 1 : « Rétif commence à réaliser ce projet le 11 novembre, avec comme titre “Mes Maladies” [...] On trouve au début de *Monsieur Nicolas*, cette indication : “Quelques faits qui ne seront pas dans les Époques, se trouveront dans sept morceaux, intitulés : Mes affaires, Mes maladies, Ma physique, Mon calendrier, Mes contemporains, Mes dates, enfin dans *Le Drame de la vie*, articles qui formeront le complément de l’Histoire.”, t. 1, p. 16, en note. Mais “Mes maladies” ne constituera finalement pas un appendice au récit autobiographique : cette récapitulation sera incluse dans l’histoire, introduite ainsi : “À l’occasion de cette cruelle maladie de 1795, il ne sera peut-être pas inutile à mes lecteurs d’exposer quelles ont été mes MALADIES depuis mon enfance”, t. 2, p. 443 ; (l’exposé va jusqu’à la page 450) ».

l’empreinte laissée par l’auteur ; absences qui concourent à mettre en relief le caractère arbitraire de l’écriture comme signe. L’inscription rompt ainsi avec la fonction purement transitive du langage pour se présenter publiquement comme simple manifestation de sa propre origine dans le corps, comme manifestation purement matérielle des virtualités de signification que le langage renferme en lui. La langue latine, langue morte et langue sacrée, n’a pour seule fonction que de figurer sa propre poéticité.

L’inscription ne représente rien d’autre que la sensation dont elle se veut la trace ; elle met en évidence le caractère purement expressif du langage en renversant les rapports qui lient le corps et l’esprit. Le langage passe de l’horizontalité de sa fonction communicative pour atteindre à la verticalité vertigineuse de ce qu’il est susceptible d’évoquer. En tant que présentation sensible d’une vérité spirituelle, l’inscription dissimule dans son aspect hiéroglyphique le renversement des rapports qui unissent le matériel au spirituel. Le mot jadis assujéti à l’idée n’a pour toute autre fonction que de désigner un sens qu’il s’agit d’actualiser ou non.

Le manuscrit des *Inscriptions* qui reproduit entre ses pages les fameux graffitis est l’occasion pour Restif de s’adonner à l’exégèse de ses inscriptions lapidaires. En traduisant du latin au français les phrases cachées dans les recoins obscurs de l’Île Saint-Louis, Restif restitue le sens original d’un langage enfoui aux confins du souvenir et esquisse l’image – appelée à un brillant avenir – du livre intérieur, ramené à la lumière par l’écrivain au terme de pénibles excavations dans les profondeurs obscures de l’Être. Cet exercice d’exégèse qui réinsère les « dates » au sein du discours rend non seulement manifeste l’écart qui existe entre la sensation, le sentiment et le geste emprisonné dans la pierre, mais fournit le premier élément d’une critique de la pratique diariste. Le texte procède à la mise au jour du paradoxe soulevé par une pratique expressive du langage qui fait passer la pensée ou l’émotion de l’intérieur vers l’extérieur, et la nécessité du commentaire, voire de la narration, pour la sauver de l’oubli. Restif voit effectivement ses dates effacées par une main humaine et retrouve l’inscription sans retrouver le sentiment qui l’habitait jadis<sup>23</sup>. Ses déambulations nocturnes se soldent souvent par un sentiment d’étrangeté à soi-même, et tout ce qu’il retrouve à l’endroit même de la trace, à défaut du bonheur d’antan, c’est le bonheur d’un exercice de commémoration qui ne peut être ressuscité que par un retour à la narration :

23. Nicolas-Edme Restif de La Bretonne, *Mes inscriptions*, p. 43 : « Je ne trouve plus de dates le reste de l’année. Cependant je me rappelle qu’il y en avait une au 30 7bris, ainsi marquée : *Abiit hodie monstrum* : Ce qui était relatif au départ d’une certaine personne, pour aller cueillir la succession de sa mère : Ce voyage dura jusqu’au 21 janvier suivant. C’est durant cet intervalle, qu’il m’arriva un grand malheur ! Mon inclination pour Sara. »

2 8<sup>bris</sup> ap. Laval. (2 8<sup>bre</sup>) étant allé par soupçon aux environs de la maison de Lavalette, je l'en vis sortir avec sa mère et Florimont, sur les 9h du soir. Je me jetai dans un potager, je les laissai passer et je les suivis. J'étais furieux : il y avait des instants, ou j'étais tenté d'aller ôter à Lavalette le bras de Sara, en lui disant, – Je paie cette fille, elle est à moi [...] Je ne sais ce qui m'empêcha de le faire. Ô passions ! comme vous égarez l'homme ! un peu moins de raison, ou plus de hardiesse, je faisais un éclat, qui pouvait perdre trois personnes [...] ! En revenant, j'écrivis mes dates dans la rue *Saintonge* au Marais, dates célèbres, et dont je n'ai pas encore parlé : il faut que j'en donne ici l'histoire<sup>24</sup>.

L'inscription répond ainsi au désir de retrouver le temps perdu. Le marquage des parapets de l'Île Saint-Louis vise à maintenir l'unité du Moi ainsi qu'à réveiller des sentiments endormis. Pourtant Restif ne se berce d'aucune illusion à propos d'un exercice ne chroniquant que les temps morts de l'écriture. Les mérites de l'inscription ne sont en fait que bien superficiels. Nul besoin de se leurrer sur le rang que doit occuper une entreprise qui n'a toujours été conçue que comme possible appendice de l'œuvre : « Le prix que notre imagination donne aux objets double leur valeur réelle », écrit Restif, un siècle et demi avant Proust<sup>25</sup>. Bien que le retour de l'intimisme dans la chambre, sa réinsertion dans la sphère du privé, semble signaler l'échec de la pratique scripturaire, la réflexion à laquelle elle donne son essor investit le mode d'écriture dont relève l'œuvre de la maturité de Restif.

Dans le cycle qu'il consacre à l'inscription dans *Les Nuits de Paris*, Restif s'explique sur le rang qu'il assigne à cette pratique par rapport à la création littéraire. Dans l'épisode intitulé « Mes dates sur l'Île Saint-Louis », le narrateur du texte écrit : « Je résolu de tout écrire désormais sur l'île, parce que c'était me fournir un véritable aliment de sensibilité<sup>26</sup> ». Le recours au terme d'« aliment » rend manifeste le rôle essentiel attribué par Restif à l'introspection dans son entreprise, tout en lui assignant une fonction secondaire dans le processus de la création littéraire. En qualifiant l'inscription d'aliment, le corps de l'homme qui parle en elle est ingéré par le corps encore plus vaste du livre. On assiste ainsi à une sorte de transsubstantiation de l'homme en esprit. Assimilé, digéré, transformé, décomposé et englouti par l'écriture, le corps individuel devient corps universel. L'auteur-médecin peut dès lors générer les divers pronostics qui lui permettront de penser le particulier sous le général et d'arriver aux grandes lois sur le temps qui fournissent aux *Nuits de Paris* leurs assises. Non seulement, le caractère alimentaire que Restif attribue à l'inscription met en relief le caractère fictionnel des *Nuits de Paris*, mais le texte met en fiction une critique de l'intimisme qui met au jour les motifs qui ont pu inciter l'auteur

24. *Ibid.*, p. 81.

25. *Ibid.*, p. 46.

26. Nicolas-Edme Restif de La Bretonne, *Les Nuits [...]*, op. cit., t. 7, p. 2574.

à interrompre l'exercice méthodique de son geste scripturaire après 1785. Le narrateur des *Nuits* surprend effectivement, un soir, au détour de l'Île Saint-Louis, un jeune homme immortalisant dans la pierre du parapet son amour pour sa compagne, et s'exclame à cette vue :

Je suis plus âgé que vous, et j'ai la preuve, que ce que nous avons fait il y a longtemps, semble cesser de nous appartenir. Nous le voyons et nous le jugeons comme arrivé à un autre, et aussi désintéressement [...] Il m'est venu, à ce sujet, une idée frappante; c'est que si la métempsycose était vraie, non celle de Pythagore, mais la renaissance plus vraisemblable de quelques Modernes, la continuation du moi individuel, pour les métempsycosés, serait parfaitement inutile et ne ferait que surcharger la mémoire d'idées trop nombreuses. Nous ne nous intéresserions guère plus à Cicéron, Virgile, Auguste, ou César, que nous aurions été, que nous nous y intéressons aujourd'hui. Leur gloire, effet de leur constitution, de leurs organes et des circonstances, ne nous appartiendrait pas plus qu'elle ne nous appartient. C'est en me fondant sur mes actions depuis longtemps passées, que j'ai entrevu cette vérité. Je ne traite pas la question de l'impossibilité de l'identité, après la dissolution des organes; c'est une discussion vaine: mais je voudrais en faire sortir une belle vérité, pour nos lois criminelles; c'est que les condamnations ne devraient pas être trop longues; au bout de dix ans, sans crime nouveau, c'est un innocent qu'on punit [...]»<sup>27</sup>.

À la lumière de ce passage, il est possible de relier cette « preuve » dont parle le narrateur aux conclusions auxquelles a pu mener la rédaction de *Mes inscriptions* et qui mirent un terme à l'expérience. Comment ne pas reconnaître dans cet amoureux qui grave dans la pierre son serment d'un amour éternel, la figure de l'auteur gravant jadis dans la pierre son amour pour Sara? Puisque le corps et l'esprit sont dans le temps, puisque le souvenir ne restitue ce qui est perdu que dans son aspect superficiel et matériel, puisque les marques que laisse le corps sur le monde sont condamnées à être effacées par le corps de l'autre, le présent ne peut être postulé que sous le mode d'une différence qui force l'homme à se percevoir lui-même comme un autre. Puisque chaque fois que l'homme dit « je », qu'il en laisse la marque sur le papier ou dans la pierre, il n'est déjà plus lui-même, et puisqu'il ne peut éprouver cette différence que comme une rupture, il incombe de débarrasser de tout rigorisme moral les jugements que l'on porte sur ses pairs ou sur soi-même. Non seulement le Temps rend l'homme étranger à lui-même, mais son corps est le premier matériau sur lequel il exerce son pénible travail. La trace mnésique qui siège à l'épicentre de la théorie unitaire pythagoricienne de l'éternel retour ne trouve ainsi qu'un bien faible support dans ce corps défaillant dont la contingence mine l'unité. La seule façon de rétablir la continuité et l'unité du moi consiste ainsi à réintégrer cette différence au sein d'une

27. *Ibid.*, p. 2506.

narration qui tisse des liens entre les différents moments de l'existence. Triomphe de la synchronie que seule peut actualiser une œuvre d'art émergée d'une conscience animée par un sentiment de dérégulation. L'unité ne trouve sa pleine réalisation que dans la littérature. Seule une œuvre d'art achevée comme *Les Nuits de Paris* permet la réunification du Moi en faisant coexister sur une même page un même « je » pris à deux instants particuliers de son expérience. Et cette opération ne peut se produire que dans l'absence de temps qu'est cette nuit infinie sous l'égide de laquelle se place le texte de Restif.

La représentation de l'inscription, telle qu'elle apparaît dans *Les Nuits de Paris*, n'appartient déjà plus au jour qui lui donne sa forme dans *Mes incursions*. S'il s'adonne parfois à son rituel, le narrateur le fait de façon machinale dans les ténèbres d'une nuit parisienne aux confins de laquelle s'est engouffrée la temporalité du calendrier. Les graffitis deviennent ainsi autant d'aveux d'impuissance arrachés au cœur d'un narrateur qui ne peut graver ses phrases que par automatisme, et sans l'intervention d'une réflexion qui, menée à terme, en interromprait immédiatement le cours. Diurne, l'inscription appartient au temps individuel d'un corps ployant sous les courbatures et que tous les efforts de la conscience échouent à fixer dans la pierre. En revanche, la littérature appartient à cette absence de temps qu'est la nuit ; le temps cosmique, éternel et infini d'un esprit incarné dans un langage qui *exprime et représente* à la fois. Il s'ensuit que l'exercice auquel s'adonne le narrateur dans *Les Nuits de Paris*, comme une bouteille jetée à la mer, est encore entaché d'un désespoir significatif. Les traits gravés dans la pierre sont autant de repères aux confins d'une nuit qui est dissolution du corps dans le temps. La ville se métamorphose en cimetière parsemé d'inscriptions qui marquent diverses époques révolues de l'existence. La pierre des parapets, analogue au marbre des tombeaux, auprès desquels venaient rêver Young et Gray, multiplie les épitaphes élevées par l'homme à la mémoire de moments disparus, d'amis décédés, d'amours enfuies ou de sentiments étiolés.

Lors de l'une des mille et une nuits blanches pendant lesquelles le narrateur morose hante les rues de Paris, ce dernier rencontre au détour d'une rue un couple d'amoureux traçant dans la pierre des inscriptions :

L'homme s'arrêtait souvent à regarder sur la pierre, montrant quelque-chose à sa Compagne. Je m'arrêtais après lui ; je voyais de l'écriture, mais l'obscurité m'empêchait de lire. Je fis une marque à chaque endroit<sup>28</sup>.

28. *Ibid.*, p. 2575.

La nuit transforme l'écriture du jour en hiéroglyphe et métamorphose l'Île Saint-Louis en une sorte d'espace mental où la reconnaissance spéculaire de soi est synonyme d'étrangeté. La continuité que tente d'assurer l'inscription est donc inexorablement liée à un effort de la conscience que les ténèbres rendent inopérante. Le narrateur, aveuglé par la nuit, doit se résigner à laisser dans le lieu précis où se trouve l'inscription une trace étrangère à l'alphabet de la pensée articulée. Ce narrateur, à la poursuite de personnages dédoublant à l'infini le geste de Restif, immobilisé devant une écriture qu'il ne peut pas lire, manifeste, par l'aveuglement momentané dont il est atteint, l'écart qui se présente entre le temps du commentaire et le temps de la narration, entre l'écriture du jour et celle de la nuit, entre une écriture du corps et une écriture de l'esprit. En signifiant l'incompatibilité entre ces deux modes d'écritures, Restif radicalise ainsi la différence fondamentale qui distingue les écrits intimistes de l'œuvre, qui distingue *Mes inscriptions* et le *Journal des Nuits de Paris* et de *Monsieur Nicolas*. Comme la nuit fait partie du jour, l'expressivité découverte, au terme de cette entreprise scientifique et philosophique sur le langage qu'est l'inscription, nourrit l'écriture littéraire rétivienne. On assiste donc ici à la mise en relief par Restif du caractère expressif d'une écriture qui ne se borne plus qu'à représenter, et qui garde encore en elle la mémoire d'un corps mis à nu dans la pierre.

#### RÉSUMÉ / ABSTRACT

##### *THE SICKNESS OF PASSING TIME: RESTIF DE LA BRETONNE AND INSCRIPTION*

This article studies the relationship between body and literature in Restif de La Bretonne's work *Mes Inscriptions*. It examines how Restif's practice of graffiti writing on the walls around Ile Saint-Louis reinforces the image of the author as a « living book » by inscribing simultaneously in stone the account of the author's various illnesses and the various stages of the writing of his works. This particular practice sheds light on the expressive nature of Restif's writings and presents a conception of language free from the requirements of representation.

Philippe Barr  
*University of North Carolina, Chapel Hill*

## TEXTES CITÉS

RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *Mes inscriptions (1779-1785) Journal (1785-1789)*, Houilles, Éditions Manucius, 2006 [éd. Pierre Testud].

—, *Les Nuits de Paris*, Genève, Slatkine Reprints, 1988, 8 t.

—, *Monsieur Nicolas*, Paris, Gallimard, 1989 [éd. Pierre Testud], 2 t.

---

## Réalité et illusion, morale et fiction dans *Les Lettres de mistriss Fanni Butlerd* de Madame Riccoboni

Une maxime est une règle abstraite et générale de conduite, dont on nous laisse l'application à faire. Elle n'imprime par elle-même aucune image sensible dans notre esprit ; mais celui qui agit, on le voit, on se met à sa place ou à ses côtés ; on se passionne pour lui ou contre lui ; on s'unit à son rôle, s'il est vertueux ; on s'en écarte avec indignation, s'il est injuste et vicieux<sup>1</sup>.

Au début de la première lettre<sup>2</sup> du premier roman de Marie-Jeanne Riccoboni (1714-1792), on trouve la maxime suivante : « Heureux par de riantes illusions, qu'a-t-on besoin de la réalité ? Loin de remplir l'idée que nous avons d'elle, souvent elle détruit le bonheur dont nous jouissons<sup>3</sup> ». Quelques écrits plus tard, dans son roman épistolaire *Lettres d'Adélaïde Dammartin*, la Comtesse de Sancerre, qui écrit à son ami et confident, s'exclame : « Paisible ignorance, flatteuse erreur, douces illusions ! Est-ce donc vous seules qui nous rendez heureux<sup>4</sup> ? ». Extraites, comme elles le sont ici, de leur corps narratif (ou de leur contexte diégétique, puisque le récit à proprement parler est relativement rare dans ces premiers romans épistolaires de Riccoboni), ces maximes portent à croire que Riccoboni fait une apologie, nostalgique, bien entendu, de l'innocence, de l'aveuglement douillet d'une jeune femme qui n'aurait pas encore été percé par les dures vérités de l'expérience.

1. Denis Diderot, *Éloge de Richardson*, 2002, p. 156.

2. Nous considérons ici la première lettre dans la chronologie du roman, et non pas la première lettre du roman. La publication étrange du texte veut que la première lettre affichée typographiquement au début du roman soit en fait la dernière lettre chronologiquement de la correspondance entre Fanni et Alfred.

3. Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mistriss Fanni Butlerd*, 1996, p. 183.

4. Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, Comtesse de Sancerre*, 1767, Lettre 16, p. 200.

La maxime tirée des *Lettres d'Adélaïde de Dammartin* (publié dix ans et quatre romans après le premier) est bien prise en charge par son contexte diégétique : le personnage d'Adélaïde de Dammartin, auteur des lettres qui composent le roman, mariée à l'infidèle Comte de Sancerre, est tout à fait heureuse auprès de son mari ; elle ne remarque pas qu'il ne lui montre d'affection que lorsqu'il est observé par ses proches, et qu'en privé il lui montre de l'indifférence. Ce n'est que lorsqu'Adélaïde intercepte une correspondance entre lui et son amante qu'elle devient capable d'interpréter les signes que son manque d'expérience lui avait cachés. De cette découverte découlera son malheur, sa torture aux mains de son mari, et son ostracisme de la société de son mari et de son protecteur. La double morale de cette histoire, morale véhiculée par la maxime, est que le manque d'expérience chez la femme est à la fois ce qui la protège de son mal et ce qui l'y précipite. Les termes de la maxime, « ignorance », « erreur » et « illusions », se réfèrent à l'innocence d'Adélaïde qui, comme toute jeune fille, a certains *a priori* sur la vie conjugale. Nous sommes ici dans la critique sociale de Riccoboni à propos de la condition féminine, thème omniprésent dans son œuvre<sup>5</sup>.

En revanche, la signification et la leçon de la maxime tirée des *Lettres de mistriss Fanni Butlerd* (1757) sont beaucoup plus difficiles à cerner parce que les termes de la maxime ne sont justement pas naturellement engendrés par la diégèse. Replaçons la maxime dans son contexte :

Après avoir bien réfléchi sur votre songe, je vous félicite, Milord, de cette vivacité d'imagination qui vous fait rêver de si jolies choses : ménagez ce bien ; une douce erreur forme tout l'agrément de notre vie. *Heureux par de riantes illusions, qu'a-t-on besoin de la réalité ? Loin de remplir l'idée que nous avons d'elle, souvent elle détruit le bonheur dont nous jouissions*<sup>6</sup>.

Quoique liée à la situation diégétique (puisqu'elle en dépend), la maxime ne semble pas appropriée à la situation qu'elle prétend résumer. Elle semble décalée même – le rêve ou le songe, avec ses illusions et ses « erreurs », est plutôt une excuse lexicale pour parler d'un état plus général, qu'une véritable règle morale appliquée à la circonstance. La maxime est d'un ton plus imposant et solennel que la référence diégétique qu'elle est censée moraliser.

5. L'histoire de cette désillusion nous parvient ici par analepse ; l'héroïne de Riccoboni a ainsi recours à une expérience vécue dont la tangibilité est représentée pour le lecteur dans le rapport étroit entre l'histoire et sa narration (rapport qui n'existe pas entre l'histoire et le discours direct de la lettre, comme nous le verrons).

6. Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mistriss* [...], *op. cit.*, p. 183 (les italiques sont de nous).

L'emplacement de cette maxime en début de roman est un acte tout à fait initiatique dans lequel le lecteur doit voir un protocole de lecture pour deux raisons. La première est que cette dissociation entre la maxime intégrée dans le roman et les événements du roman, n'est pas l'exception mais plutôt l'emblème de la poétique des *Lettres de mistriss* [...], et ceci de deux manières : d'un côté, il initie le lecteur aux modes d'énonciation du roman ; de l'autre, il introduit d'emblée la disjonction entre le contenu moral de la maxime et la mise en pratique de la morale à travers l'action des personnages. Ensuite, nous verrons que cette disjonction entre maxime et diégèse reflète l'anxiété de ce roman de sensibilité face à l'adoucissement des contraintes de la vraisemblance dans le roman au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### LA DISSOCIATION ENTRE LA MAXIME ET LES ÉVÉNEMENTS DU ROMAN

##### *LE MINIMALISME NARRATIF : FANNI BUTLERD, UN ÊTRE DE PAPIER*

*Lettres de mistriss* [...], roman sentimental, épistolaire, monophonique, est un roman dans lequel il se passe peu de choses. À travers les lettres de ladite Fanni Butlerd, personnage dont on ne sait presque rien, on suit l'évolution de sa liaison amoureuse avec milord Charles Alfred, un homme dont on sait encore moins de choses. Alfred part en campagne militaire pendant un temps vague (plusieurs mois<sup>7</sup>), et peu de temps après son retour, Fanni apprend de façon indirecte la fâcheuse nouvelle qu'Alfred va épouser une autre femme dont la situation sociale et financière lui est avantageuse. Désillusionnée, elle lui demande de lui rendre ses lettres, qu'elle publie : c'est le roman que nous venons de lire.

On serait tenté de penser que ce résumé passe sur les détails saugrenus d'une intrigue amoureuse, mais il est fidèle au roman : il ne s'y passe rien. Il ne comporte ni détails, ni descriptions ou portraits, ni sous intrigues ou personnages secondaires. Par contraste avec ses romans suivants dont le dialogisme va croissant, la monophonie du texte n'est jamais interrompue, ou presque<sup>8</sup>. Les rares passages narratifs sont courts et sans importance : le discours est le mode d'énonciation qui prime. C'est un roman composé non pas d'actions, mais plutôt de mouvements qui font du discours de Fanni une symphonie d'effusions sentimentales avec des harmonies récurrentes.

7. Les lettres de Fanni ne sont pas datées, mais elles comportent presque toutes le jour de la semaine, ce qui nous permet de déduire qu'il s'est passé un minimum de six mois.

8. Dans sa correspondance avec Alfred, Fanni cite parfois de courts passages des lettres d'Alfred en italique. C'est une pratique courante au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais l'emploi dialogique qu'en fait Riccoboni vaudrait la peine d'être analysé.

Il n'y a pas de rapport d'antériorité entre l'histoire et le texte qui la raconte ; ils apparaissent de façon simultanée. Fanni engendre l'univers du roman en même temps qu'elle s'engendre elle-même à travers ses lettres. Personnage riche en sentiments, elle n'a aucune dimension narrative : elle ne se peint pas dans le passé (qu'il soit récent ou lointain), et elle ne se projette pas dans le futur. Fanni n'est, suivant la métaphore du dualisme cartésien, que substance pensante, sans substance étendue. Le présent du moment de l'énonciation prime dans ce roman, et le corps de Fanni s'efface au profit du corps de la lettre. Fanni n'existe que sur et par le papier sur lequel elle écrit les réflexions morales et sentimentales qui l'animent. Même lors des rares moments où elle se raconte, Riccoboni lui donne tendance à écrire son récit au présent plutôt qu'au passé, c'est-à-dire dans le temps de la maxime : « Il me fut impossible de souper. Je me plains de la migraine, je cours m'enfermer. Je relis ce billet si tendre [...] »<sup>9</sup> ; « Je ne saurais dormir ; je reprends la plume, et c'est avec plaisir que je la reprends. Je sens toujours du regret en finissant une lettre<sup>10</sup> » ; « J'écris vite, je ne saurais rêver à ce que je veux dire, ma plume court, elle suit ma fantaisie : mon style est tendre quelquefois ; tantôt badin, tantôt grave, triste même, souvent ennuyeux, toujours vrai<sup>11</sup> ».

L'absence de passé, l'absence aussi de registres narratifs, renverse le rapport absence-présence dont nous avons l'habitude. En temps normal, la narration est, sémiotiquement, une suppléance de l'action passée, maintenant disparue. Elle est l'incarnation d'une présence qui n'est plus, elle-même devenue une sorte de corps tangible, inaltérable, qui fait appel à l'imagination du lecteur pour que celle-ci ranime les événements et les personnages. Or dans le cas des *Lettres de mistriss* [...], la corporalité de la lettre, la forte présence des discours au profit des êtres<sup>12</sup>, créent paradoxalement un rapport de simultanéité et non d'antériorité entre texte et histoire. Fanni se « dé-corporalise » dans ses lettres qui la réduisent à son discours, à une voix désincarnée, sans corps physique, ni corps social.

La réflexion morale suivante, une des seules du roman à prendre le corps pour sujet, montre à quel point l'existence corporelle de Fanni est niée :

9. Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mistriss* [...], *op. cit.*, Lettre 34, p. 203.

10. *Ibid.*, Lettre 76, p. 237.

11. *Ibid.*, Lettre 78, p. 239.

12. « Que votre lettre est tendre ! qu'elle est vive ! qu'elle est jolie ! je l'aime... Je l'aime mieux que vous ; je vous quitte pour la relire. », *ibid.*, p. 189. Ici, non seulement la lettre de l'amant est préférée à l'amant, mais l'acte d'écrire à l'amant le remplace.

[L'absence de son amant], au contraire, sème l'insipidité sur tout ; elle suspend la gaieté, éteint, ou du moins amortit les désirs. On s'éveille sans goûter le plaisir de revivre ; on se lève sans dessein, sans se rien promettre. La nonchalance préside à la toilette ; on se mire sans se voir ; on se coiffe sans choix ; on s'habille sans se parer. L'habitude fait mouvoir la machine, mais ses mouvements n'intéressent point<sup>13</sup>.

Quel effort pour faire détourner les yeux du lecteur de son propre corps ! Assimilé au corps des autres, au corps de tout le monde (« on »), rappelé au rang de « machine », et donc sans spécificité, le corps de Fanni disparaît. En outre, la cinquantaine de maximes et de réflexions qui parsèment ce roman, au moyen de leur universalité, contribuent à dépersonnaliser le discours de Fanni. Malgré l'extrême intimité et intériorité encouragées par la monophonie du texte, ces passages sentencieux font obstacle à ce que le roman soit entièrement subsumé par le « moi » de Fanni. Intériorité et intimité restent les registres importants du roman, mais c'est une intimité publique, une intériorité universelle.

Ce double registre de l'intimité et de l'universalité est d'autant plus souligné par le rôle que joue la publication des lettres dans le roman. Adressée en théorie à Alfred, la correspondance est mise à la portée du public non pas parce qu'un éditeur quelconque aurait trouvé le manuscrit de cette liaison épistolaire dans le tiroir d'une commode abandonnée (comme le dicte la convention narrative du XVIII<sup>e</sup> siècle cherchant à nier le statut romanesque du roman), mais parce que Fanni a décidé de rendre publique une correspondance privée afin d'« immortaliser, s'il est possible, une passion qui fit son bonheur<sup>14</sup> ». « Elle ne hait point l'amour » continue Fanni à la fin de la lettre, « elle ne hait que vous. »

La dissociation de la passion et des individus qui l'animent ne rappelle-t-elle pas le registre de la maxime telle qu'elle est présentée par les moralistes du XVII<sup>e</sup> siècle ? Les maximes de La Rochefoucauld ne sont-elles pas justement des définitions idéales des mouvements de l'âme divorcées des corps qui les illustrent ? Ainsi le dessein poétique du texte reflète-t-il métaphoriquement un certain reniement du corps dont l'individualité représente la maxime incarnée. En outre, juste avant d'avoir écrit cette « lettre-préface », la dernière lettre de la correspondance offre un autre but à la publication des lettres :

Tremblez, ingrat ; je vais porter une main hardie jusqu'au fond de votre cœur, en développer les replis secrets, la perfidie, et détaillant l'horrible trahison... Mais le pourrai-je ? Avilirai-je aux yeux de l'Angleterre l'objet qui sut plaire aux miens ? Non, par une touche délicate, ménageant l'expression du tableau, en rendant ses traits sortants pour lui-même, mettons-les dans l'ombre pour tous les autres<sup>15</sup>.

13. *Ibid.*, Lettre 55, p. 218.

14. *Ibid.*, Lettre-préface, p. 183.

15. *Ibid.*, Lettre 116, p. 267.

Le but rhétorique de cette lettre, qui est d'ordre juridique puisqu'elle cherche à persuader le lecteur de condamner les actions d'Alfred, est justement une condamnation dont le statut explicitement anonyme du condamné transforme cet acte de vengeance en réflexion morale. En faisant le procès d'Alfred tout en cachant son identité, c'est l'homme en général que Fanni accuse de ne pas être à la hauteur morale (et sentimentale) de la femme.

Pourtant ce roman est le roman de l'intimité, et l'intimité ne s'accommode pas de l'anonymat. De même, la « dé-corporalisation » effectuée par les maximes (et la poétique de la maxime en général) que j'ai soulignée plus haut, semble en conflit avec les soixante-dix-neuf occurrences du mot « plaisir » dans le texte, ainsi qu'un certain sensualisme au travers des lettres que nous ne pouvons ignorer. Ce conflit, qui est d'autant plus rehaussé par les deux buts contradictoires de l'héroïne-amoureuse cherchant à séduire son amant et l'héroïne-éditrice cherchant à le condamner, nous invite à voir dans ce texte, « deux textes » dont les mots seraient exactement pareils, mais dont la signification serait divergente.

#### DISJONCTION ENTRE MORALE SENTENCIEUSE ET MORALE EXEMPLAIRE

Tout ce que Montaigne, Charron, La Rochefoucauld et Nicole ont mis en maximes, Richardson l'a mis en action. Mais un homme d'esprit, qui lit avec réflexion les ouvrages de Richardson, refait la plupart des sentences des moralistes ; et avec toutes ces sentences il ne referait pas une page de Richardson<sup>16</sup>.

La maxime, ou la réflexion morale, est l'expression universelle d'une idée dont la fiction est l'incarnation particulière. Le didactisme de la fiction repose sur l'unicité et la richesse de l'exemple qui seul est capable d'imprimer « une image sensible dans notre esprit<sup>17</sup> ». Le génie du romancier, tel qu'il est personnifié par Richardson, est de souffler de la vie, du mouvement, et surtout de la variété dans ces maximes qui restent sinon des morceaux idéaux de la morale sans conséquences, sans réalité. La coexistence de réflexions sentencieuses et de la fiction dans un texte nous invite alors à réfléchir à la nature du rapport entre les deux. Dans le cas de *Fanni Butlerd*, ce rapport est d'autant plus particulier que c'est un texte dans lequel nous n'avons que des instants de discours, et presque aucun moment narratif.

16. Denis Diderot, *Éloge [...]*, *op. cit.*, p. 156.

17. Voir la citation de Diderot en épigraphe.

En termes diégétiques, cela se traduit par une surévaluation de l'analyse (morale et sentimentale) au profit de l'expérience humaine. Cette surestimation du discours de l'analyse se manifeste d'abord stylistiquement : les maximes qu'emploie Fanni dans ses lettres fonctionnent comme des sortes de centres organisateurs auxquels sont subordonnés les autres éléments du discours. Remarquons dans le passage suivant, à l'intérieur duquel Fanni imagine avoir un petit anneau qui la rendrait invisible et lui permettrait d'épier Alfred sans être vue, combien la maxime oriente notre interprétation de la situation :

Mais Milord s'éveillera ; l'esprit rira ; il sera reconnu, attrapé, saisi par une petite patte qui le tiendra bien. On n'a point de force quand on rit ; et puis le silence, la nuit, l'amour... Aïe, aïe, vite, vite, qu'on m'ôte l'anneau. Bon Dieu, où m'allait-il conduire ? Je ne voudrais pas l'avoir cet anneau ; je craindrais d'en faire trop d'usage. *Le désir est dans notre cœur une source de bien où nous puisons indiscrètement : elle nous paraît intarissable ; et lorsqu'elle est finie, nous nous apercevons avec regret que nous pouvions la ménager*<sup>18</sup>.

Ce passage (dans lequel est fidèlement évitée toute référence au corps de Fanni, ici réduite à un « esprit »), est le moment le plus ouvertement libertin de l'œuvre de Riccoboni. Où allait la conduire ce fantasme, demande assidûment Fanni ? Vers ce que, dix lettres auparavant, Fanni avait nommé un « sacrifice<sup>19</sup> ». Prête à offrir au fin fond de son imagination ce qu'elle considère tout haut une immolation, Fanni substitue au paroxysme de sa fantasmagorie un message moral bien éloigné de la lubricité du reste du passage : ce n'est pas par modestie mais par souci de gaspillage que Fanni empêche l'illusion d'aller jusqu'au bout. Si la froideur de la maxime se substitue à l'excitation de l'union physique de ces deux corps, la maxime s'octroie néanmoins la puissance rhétorique que lui assure la position de l'apogée.

Les autres passages du texte ne sont pas libidineux, mais la maxime retient souvent cette position centrale au sein de l'expression de l'idée morale exprimée. Malgré leur ton impersonnel (puisqu'elles sont universelles au lieu d'être lyriques), les réflexions morales représentent le tour de force stylistique de Riccoboni. Pourtant, alors que le lecteur (et Alfred) est invité à être séduit par la justesse de leur expression et la finesse de leurs analyses, elles restent divorcées de la vie qui est censée les avoir fait naître. Intégrées au cours du récit, elles restent sans véritable support diégétique. Comme

18. Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mistriss* [...], *op. cit.*, Lettre 25, p. 197. L'emphase est la nôtre.

19. « Je sais qu'il [ce sacrifice] est sans prix pour celui qui le demande, l'espère, l'attend ; mais trop souvent, dès qu'il est fait, dès que la victime est immolée, les fleurs qui la paraient se fanent, et l'on n'aperçoit plus en elle qu'un objet ordinaire. », *ibid.*, Lettre 15, p. 191.

pour l'exemple du début de cette analyse et pour le passage cité plus haut, le contexte narratif semble tourner autour de ces nœuds moraux sans pour autant en être l'exacte représentation.

En outre, si nous devons extraire les maximes du roman, nous verrions que leur évolution thématique est disjointe par rapport à l'évolution sentimentale de Fanni au cours du roman. Vers le début de la correspondance, Fanni est charmée par Alfred, ainsi que par leur amour naissant. Puis, au fur et à mesure que la liaison entre Fanni et Alfred passe de la nouveauté à l'obsession, surtout avec le départ d'Alfred, Fanni (ainsi qu'Alfred) passe par des moments de doute et de jalousie. Elle souffre non seulement de l'absence d'Alfred, mais souvent aussi de l'absence de ses lettres qui tardent à venir et l'inquiètent. La fin du roman amène avec lui la désillusion. Il arrache le voile des yeux de Fanni ; à ce moment son éducation sentimentale est achevée.

Les réflexions morales, elles, ne suivent pas exactement ce parcours. Au moment où Fanni est enchantée par sa passion et par Alfred, elle intègre dans ses lettres des réflexions morales qui ont pour sujet la perfidie masculine, les dangers et les idées fausses de l'amour, ainsi que l'assujettissement dont il menace ses victimes. En revanche, lorsque Fanni semble de plus en plus souffrir de sa passion, le discours moral universel a tendance au contraire à faire l'éloge de l'amour, de la constance, et de l'anoblissement de l'âme qu'il entraîne.

Il est évident que ces contradictions peuvent trouver leurs explications par le biais d'une analyse psychologique de l'amour, des mécanismes du déni, de la persuasion et de la dissuasion : Fanni écrit, après tout, à son amant qu'elle cherche à garder, tout en se rassurant elle-même sur son amour. Nous voulons suggérer que si Fanni parle (ou écrit) essentiellement en *a priori* moraux, c'est parce qu'elle (nous en déduisons là une information importante sur son personnage) *n'a pas* d'expérience qui puisse lui servir de guide. En ce qui concerne le lecteur, elle n'a pas vécu, et elle ne peut se référer à une situation passée pour l'aider à gérer sa situation présente. La sagesse de la maxime se substitue à la sagesse acquise à travers l'expérience. Fanni profite d'ailleurs souvent de l'autorité de la maxime pour légitimer ses réflexions, et contrôler ou cadrer ses expériences. Lorsqu'elle écrit par exemple, au début d'une lettre, la maxime suivante « On est bien fier, bien content, bien heureux, quand on n'a point de reproches à se faire<sup>20</sup> », elle intègre les sentiments d'Alfred à une expérience collective, partagée, et donc abordable.

Ce roman, qui n'offre presque que des réflexions morales et sentimentales, pour la plupart dépossédées de toute référence à l'expérience, est en fin de compte le roman de l'expérience féminine, telle que Riccoboni

20. *Ibid.*, Lettre 54, p. 217.

la perçoit, par excellence. Dénuée de sa corporalité, sans identité privée ni identité publique, Fanni Butlerd n'a recours, pour comprendre et contrôler sa liaison avec Alfred, qu'à des lieux communs moraux qui finalement la voueront à l'échec. Qu'elle soit victime d'un libertin séducteur ou d'un couard sentimental, Fanni devient à la fin de ce roman une femme comme tant d'autres, trompée et délaissée, une femme dont l'expérience pourrait bien se résumer dans une maxime.

#### RÉALITÉ ET ILLUSION

Nous avons dit au début de cette analyse que la première maxime de *Lettres de mistriss* [...] fonctionne comme un protocole de lecture pour deux raisons : premièrement, comme nous l'avons vu, le fait que cette maxime soit dissociée de son contexte diégétique prépare le lecteur à un texte dans lequel la réflexion sentencieuse en général (et la maxime en particulier) ne trouve pas sa correspondance dans la diégèse, et nous en avons tiré certaines conséquences. La deuxième raison pour laquelle nous avons pris cette première maxime pour importante, tient au contenu de la maxime elle-même, et pour cette analyse, nous nous permettrons, puisque Riccoboni l'encourage, de l'extraire de son contexte immédiat.

À quoi se réfèrent donc ces notions « d'erreur » et « d'illusion » contenues dans la maxime au début des *Lettres de mistriss* [...] ? Au-delà de la référence diégétique du rêve d'Alfred, qui, comme nous l'avons vu, n'est pas très convaincante, comment comprenons-nous cette douce illusion qui, ininterrompue, garantirait notre bonheur ?

Une lecture des textes subséquents de Riccoboni nous apprendrait que la prise de conscience pour les héroïnes de Riccoboni est toujours accompagnée d'un sentiment de traumatisme, si ce n'est de conséquences traumatiques. On pourrait alors voir dans cette première maxime le germe de toute la critique féministe de Riccoboni qui s'étayera tout au long de son œuvre. Pourtant, si nous considérons de près la dissociation entre le discours moral et l'évolution de l'histoire dans ce roman, ainsi que l'échec qui s'ensuit, une autre interprétation se dessine. Cette « erreur » ne serait-elle pas justement « l'idée » que se fait Fanni de l'existence et des rapports humains, les *a priori* qui peuplent son imaginaire avant que l'expérience les mette à l'épreuve ? L'« illusion », n'est-ce pas justement cet ensemble de maximes et de sentences morales dont s'arme Fanni pour affronter sa situation ? Elles ne sont peut-être pas toujours « riantes », mais elles restent une source de familiarité, rassurantes et donc à leur manière, jouissives<sup>21</sup>.

21. Voir plus haut l'analyse de l'épisode de l'anneau magique.

Au fur et à mesure que la liaison progresse, l'erreur et le statut illusoire de ces maximes par rapport au texte, deviennent flagrants : si Fanni perçoit l'homme comme fondamentalement et universellement perfide et traître, qu'espère-t-elle de la part d'Alfred ? Si ses *a priori* moraux lui contre-indiquent l'amour, le lui peignent comme étant de dangereuses chaînes qui forcent à « renoncer à cette aimable variété que la nature a mise dans l'univers<sup>22</sup> », pourquoi ne tente-t-elle pas de s'en défaire ? Pourquoi fait-elle l'éloge de l'amour au moment où l'amour lui cause le plus de chagrin ?

Gérard Genette, dans son article « Vraisemblance et Motivation<sup>23</sup> », considère que *La Princesse de Clèves* a choqué les lecteurs parce que « la conduite de la Princesse de Clèves est incompréhensible en ce sens précis qu'elle est une action sans maxime<sup>24</sup> ». Cette fission de l'action et de la maxime qui contribue à la modernité du roman de Madame de Lafayette représente un moment charnière en ce qui concerne le rapport entre la fiction et la morale. Le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle est en train de repenser ce rapport, s'éloignant de plus en plus d'une poétique régie par la vraisemblance et la bienséance, et vers une reconfiguration des éléments porteurs de signification morale dans le roman. Ce qui s'oppose le plus au « devant-être » de la vraisemblance (selon le terme de Genette), c'est le réel. Qui dit réel ne dit évidemment pas réalisme ; il n'est pas représenté par le détail ou par la description, mais par des événements ou des actions possibles mais inattendues dans le roman.

L'échec de la liaison amoureuse entre Fanni et Alfred, la déception que ressent Fanni à l'infidélité de son amant, est un double échec. D'un côté, il signifie l'échec de la maxime en tant que système moral didactique : détachée de toute expérience, la maxime, et donc avec lui le discours des moralistes classiques tel qu'il est représenté par un système moral piégé dans un certain solipsisme, ne fournissent pas un savoir assez complet pour pouvoir orienter les décisions de Fanni. La désincarnation du corps de Fanni (et de la narration en tant que corps) auquel contribue ce discours moral entraîne aussi l'échec de la particularisation du discours moraliste universel, et donc de son applicabilité.

De l'autre côté, cet échec signifie aussi à la fois le désir de, mais aussi une certaine réticence à laisser entrer ce « réel » au sein de la fiction, car celui-ci, surtout s'il est sans maxime (comme l'est la conduite de la

22. Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mistriss* [...], *op. cit.*, Lettre 27, p. 198.

23. Gérard Genette, *Figures II*, 1966, p. 75.

24. *Id.*

Princesse de Clèves) reste difficile à interpréter, et moralement dangereux pour le lecteur de roman. Le comportement de Fanni n'est pas affecté par toutes ces maximes prémonitoires qu'elle intègre dans ses lettres, et nous pouvons en conclure que le roman offre au lecteur l'espérance que ce qui « devrait » arriver (selon les lois morales universelles telles qu'elles sont exprimées par les maximes et les réflexions), sera supplanté par une éventualité possible mais invraisemblable. L'échec de cette liaison confirme finalement la justesse des maximes, et représente la mise en fiction de leur monde illusoire.

Cette analyse ne résout pas les paradoxes que nous n'avons fait que souligner. Téléologiquement, le pessimisme des premières maximes est parfaitement réalisé par la fin du roman, et la maxime reste un outil précis de la morale descriptive. Or du point de vue de la philosophie morale, surtout en ce qui concerne l'utilité didactique des maximes, cette fiction épistolaire est catégorique : leur applicabilité prescriptive est foncièrement inefficace. Fanni s'en rend compte elle-même vers la fin de sa correspondance lorsque, désabusée, elle écrit à Alfred :

Vous n'êtes point celui que j'aimais ; non, vous ne l'êtes point, vous ne l'avez jamais été... mais, je puis me tromper ; que sais-je ? Chaque état a peut-être ses usages, ses maximes, même ses vertus. La rigidité des principes auxquels je tiens le plus, n'est peut-être estimable que dans ma sphère ; elle est peut-être le partage de ceux qui, négligés de la fortune, peu connus par leurs dehors, ont continuellement besoin de descendre en eux-mêmes, pour ne pas rougir de leur position<sup>25</sup>.

Ce n'est pas par hasard que lors de cette prise de conscience, on apprend ce détail social (le seul) à propos de Fanni, qu'elle a été « négligé[e] de la fortune ». Alors que la fiction romanesque est, pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, en train de s'adapter à l'assouplissement des contraintes jusqu'alors imposées par le souci du vraisemblable, ce texte aura, à chaque moment (jusqu'à l'anonymat rétroactif d'Alfred), fait preuve de méfiance face à l'irruption du réel. Cette intrusion est symbolisée dans ce roman, comme je l'ai montré, par les représentations de (ou le refus de représenter) l'individualité, la corporalité, l'unicité et la subjectivité. *Lettres de mistriss* [...] n'est évidemment pas voué au rejet d'une subjectivisation de la fiction, mais il reste un texte dans lequel l'anxiété que provoque cette évolution est palpable.

25. Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mistriss* [...], *op. cit.*, Lettre 114, p. 265.

## RÉSUMÉ / ABSTRACT

« *REALITY AND ILLUSION, MORAL AND FICTION IN MADAME RICCOBONI'S  
LETTRES DE MISTRISS FANNI BUTLERD* »

This study analyzes the relationship between the maxims that are integrated in Madame Riccoboni's *Lettres de mistriss Fanni Butlerd* (1757) and their diegetic context, to show that the universality of the maxims is in conflict with the intimate project of this epistolary novel. In addition, I argue that this novel represents the reality of women's relationship to experience in the eighteenth century in so far as the disjunction between the maxims and their diegetic context presents these impersonal moral discourses as a replacement for experience.

Karen Santos Da Silva  
*New York University*

## TEXTES CITÉS

- DIDEROT, Denis, *Éloge de Richardson*, Paris, Gallimard, 2002 [éd. Michel Delon].
- GENETTE, Gérard, *Figures II*, Paris, Seuil, 1966.
- RICCOBONI, Marie-Jeanne, *Lettres de mistriss Fanni Bulterd*, dans *Romans de Femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, 1996 [éd. Raymond Trousson].
- , *Lettres d'Adélaïde de Dammartin, Comtesse de Sancerre* [1767], *Œuvres Complètes*, t. 4, Paris, Foucault, 1818.

Page laissée blanche intentionnellement

# SANTÉ ET HYGIÈNE

Page laissée blanche intentionnellement

---

## La promenade de santé au XVIII<sup>e</sup> siècle : transformation d'un modèle médical

Ce que nous nous proposons d'analyser ici est l'évolution et la transformation d'une idée fort ancienne, inspirée de la médecine hippocratique : la promenade de santé. Elle connaît, à l'époque moderne, des aboutissements qui font qu'elle a des échos dans la société civile, tant du point de vue des théories de l'éducation que des pratiques hygiéniques : reste à savoir comment se construit cette notion et comment différents intervenants de la société s'en emparent pour la développer et la définir.

Il existe une tradition médicale de la promenade de santé, ce que nous qualifierons de figure médicale de la promenade. Elle est repérable dès l'Antiquité, notamment à travers les écrits d'Hippocrate, de Galien et de Celse, et se maintient, dans le corpus médical, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il importe d'analyser comment se présente la figure médicale de la promenade de santé au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour comprendre l'émergence d'un savoir qui transforme cette tradition issue de l'Antiquité.

Les thèmes qui font aujourd'hui l'objet de notre recherche, bien qu'évoqués par des historiens de l'éducation physique et par ceux s'attachant à l'histoire du corps dans les sociétés, ne bénéficient pas d'étude spécifique. Jacques Ulmann, Georges Vigarello, André Rauch, Jacques Defrance et Olivier Faure ont tous cité, à un moment ou à un autre, la promenade comme pratique thérapeutique ou prophylactique<sup>1</sup>. Pourtant, elle se présente trop souvent comme une pratique de santé figée, dont l'ascendant est repérable avec l'émergence du néo-hippocratisme au XVIII<sup>e</sup> siècle. La promenade de santé, intégrée durablement aux connaissances médicales de l'époque, connaît une fortune et une évolution dans la société qui s'explique par la

1. Jacques Ulmann, *De la gymnastique aux sports modernes, histoire des doctrines de l'éducation physique*, 1982, p. 3. Voir également, du même auteur, *La nature et l'éducation, l'idée de nature dans l'éducation physique et dans l'éducation morale*, 1964, ainsi que Georges Vigarello, *Le corps redressé, histoire d'un pouvoir pédagogique*, 2001 [1978], et *Le sain et le malsain, santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, 1993, André Rauch, *Le corps en éducation physique, histoire et principes de l'entraînement*, 1982, et *Le souci du corps, histoire de l'hygiène en éducation physique*, 1983, et Olivier Faure (dir.), *Les thérapeutiques : savoirs et usages*, 1999.

capacité d'adaptation de ce modèle aux différents savoirs (médical, éducatif, etc.). Perméable aux influences extérieures elle se nourrit des autres figures de la promenade dans la société<sup>2</sup>. Reste à déterminer comment et dans quelle mesure elle se transforme.

Sans prétendre à une exhaustivité chronologique et discursive, nous prendrons certains auteurs, les plus fondamentaux, pour expliquer comment, à un moment charnière, se développe la promenade de santé.

Tous les textes ici présentés et analysés font partie d'un certain cadre normatif et prescriptif qui n'est pas nécessairement en lien direct avec les pratiques médicales. Il faudrait, pour une étude complète, tenter d'entrer dans le domaine des pratiques, mais celles-ci nécessitent des sources d'un autre type, une approche différente et, sans doute, une problématique légèrement adaptée. Le domaine privilégié est donc celui du discours, mais ne perdons pas de vue que plusieurs intervenants (médecins, éducateurs ou philosophes) s'inspirent d'une réalité observée pour fonder une réalité voulue. Il existe donc bien des correspondances dans la société, mais celles-ci sont difficilement repérables.

#### MUSCLES, FIBRES ET MOUVEMENTS

La promenade est un exercice qui répond aux nouvelles théories sur le mouvement musculaire, que les travaux sur la fibre ont considérablement renouvelées. Ainsi, la déambulation n'aide pas tant à révolutionner les humeurs dans le corps qu'à faire se mouvoir les tissus, les aérer, les purifier par des extensions et des relâchements facilitant la digestion et l'affermissement musculaire.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un médecin, Andry de Boisregard, s'attaque directement à la notion de distinction sociale et de paraître. Dans *L'orthopédie* (1741) il consacre un chapitre aux bras et aux jambes, en évoquant particulièrement les « défauts concernans le port des jambes & des pieds<sup>3</sup> ». L'auteur aborde la notion de maintien dans la société française en citant La Bruyère : « On sçait ce que dit là-dessus la Bruyère : *Qu'un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit<sup>4</sup>* ». Contrairement à la plupart de ses contemporains qui encensent et louent l'œuvre du moraliste, Andry s'en détache, et montre plutôt que le jugement posé par l'auteur des *Caractères* est à revoir :

2. À propos des figures sociales et littéraires de la promenade, voir Laurent Turcot, *Le promeneur à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2007.

3. Nicolas Andry de Boisregard, *L'orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfants la difformité du corps*, 1741, p. 304.

4. *Ibid.*, p. 308 (souligné par l'auteur).

Cette maxime de la Bruyère est souvent fausse, mais en général elle est conforme aux mœurs du temps, & il faut y avoir égard, si l'on veut être bien venu dans le monde ; je dis qu'elle est souvent fausse, parce qu'un sot, & un sot qui méritera d'autant plus d'être regardé comme tel, qu'il n'y aura rien en lui de cultivé que le corps, se présentera souvent de la meilleure grace, & sera mieux planté sur ses pieds, qu'une personne d'esprit qui aura mis, avec tout le succès imaginable, sa principale étude à cultiver sa raison<sup>5</sup>.

Selon Andry, la démarche ne doit pas s'accorder à la distinction sociale, car elle se présente comme un idéal accessible à tous, pour tous :

Ayez donc soin qu'ils posent bien les pieds, soit en marchant, soit en s'asseyant, soit en se tenant debout, &c. mais faites leur comprendre que ce talent n'est rien sans les qualités de l'esprit, & qu'il y a des sots fieffés qui se tiennent à merveille, sur leurs jambes<sup>6</sup>.

Ce qu'Andry présente ici est non pas son opposition avec La Bruyère, mais une approche critique dont l'objectif est de légitimer une pratique médicale par rapport à une pratique sociale fortement normalisée dans la société française (la civilité). Le médecin explique sa position, dans un premier temps, par une argumentation visant à montrer que tous peuvent accéder à ce comportement social (le maintien digne) sans qu'il soit nécessairement redevable de quelque correspondance avec les facultés de l'esprit et, dans un second temps, que la prétendue transparence sociale est illusoire. Andry reprend à son compte les critiques contre la civilité, mais sans attaquer les pratiques qui l'ont définie, ainsi de la promenade, qui est réinvestie d'un savoir qui non seulement légitime son usage, mais la renforce dans la mesure où Andry veut la faire entrer dans le giron de la physiologie naturelle du corps humain.

La promenade, celle qui est conforme à la Nature, qui s'exprime dans un cadre médical, qui est un gage de santé et de vitalité, avait déjà été expliquée par Andry en mars 1723 lors de sa thèse soutenue à la Faculté de médecine de Paris dont le titre, explicite, montre bien l'intérêt que porte l'auteur à ce sujet : « sçavoir si l'exercice modéré est le meilleur moyen de se conserver en santé ? ». La promenade qu'il définit doit alors se présenter comme :

un exercice modéré, composé du mouvement alternatif des jambes & des pieds, par lequel on se transporte doucement, & par récréation, d'un lieu à un autre. À ce mouvement contribuent les articles des cuisses, conjointement avec ceux des jarrets, des talons, & des orteils ; ce qui le rend un des plus propres à mouvoir généralement tout le corps<sup>7</sup>.

5. *Id.*

6. *Ibid.*, p. 309.

7. Nicolas Andry de Boisregard, « Sçavoir, si l'exercice modéré est le meilleur moyen de se conserver en santé », *L'orthopédie* [...], *op. cit.*, p. 15.

Influencé certainement par Tavvry, mais également par Winslow<sup>8</sup>, Andry explique les effets positifs de la promenade par ses bienfaits physiologiques dans le cadre d'un régime de vie où l'exercice est primordial :

la promenade ne favorise pas seulement les fonctions des extrémités, mais qu'elle aide à cracher, qu'elle fortifie l'estomac, qu'elle empêche les alimens de s'y aigrir, qu'elle détourne les eaux qui ont coutume d'accabler le tête, qu'elle détache le sable des reins, qu'elle affermit les membres tremblans, qu'elle dissipe les ventosités, qu'elle éclaircit les yeux & dégage le cerveau<sup>9</sup>.

Pour l'auteur, la promenade est l'exercice modéré par excellence, il est celui qui est accessible à tous et rapproche l'homme des exercices naturels.

La fortune de ces enseignements est considérable dans les traités de médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. L'idée est de faire de la promenade un exercice ordinaire d'un régime de santé. Antoine Le Camus explique : « nous ne demandons pas un travail, mais un exercice modéré ; puisque nous ne demandons pas une lassitude, mais un vrai délassement<sup>11</sup> », avant d'affirmer, par citation interposée, la nécessité de se promener : « Cicéron avoit coutume d'employer quelques moments à la promenade ; & dans le mouvement même de cet exercice il dictoit ses pensées à son secrétaire qui marchoit près de lui<sup>12</sup> », répondant ainsi à l'exercice qui augmente la transpiration et conserve les tissus<sup>13</sup>.

Le mouvement prend de l'ampleur, la promenade est abordée dans plusieurs ouvrages, mais surtout elle bénéficie souvent, dans les traités, d'un chapitre qui lui est spécifiquement dévolu. Jean-Charles Des Essartz explique que les parents ne doivent pas oublier : « de se promener, de prendre l'air, de se dissiper ; mais oubliant qu'ils ne doivent le faire que par degrés, afin de s'y accoutumer insensiblement<sup>14</sup> ». Pour Jacquin :

8. Jacques Bénigne Winslow, *Exposition anatomique de la structure du corps humain*, 1732, p. 99-112.

9. Nicolas Andry de Boisregard, « Sçavoir, si l'exercice moderé [...] », *op. cit.*, p. 15.

10. Armand-Pierre Jacquin, *De la santé, ouvrage utile à tout le monde*, Paris, Durand, 1762, p. 39, Daniel Langhans, *L'art de se traiter et de se guérir soi-même*, t. 2, 1768, p. 364, Anselme-Louis-Bernard Bréchillet Jourdain, *Le médecin des dames, ou L'art de les conserver en santé*, 1771, p. 145, Jean-Louis Foucroy de Guillerville, *Les Enfants dans l'ordre de la nature*, 1774, p. 80, et Anselme-Louis-Bernard Bréchillet Jourdain et Jean Goulin, *Le Médecin des hommes depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*, 1772, p. 45.

11. Antoine Le Camus, *Médecine de l'Esprit*, 1753, p. 347.

12. *Ibid.*, p. 346.

13. Antoine Le Camus, *Abdeker, ou L'art de conserver la beauté*, 1764, p. 67.

14. Jean-Charles Des Essartz, *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas-âges*, 1760, p. 416.

un exercice aussi facile à prendre, que salutaire; [...] est celui de la promenade [...] il n'y en a guère de meilleur; pourvu qu'on se promène en bon air, & qu'on ait l'esprit libre, dégagé d'affaires & gai<sup>15</sup>.

Pour Jourdain, en 1771, « la promenade est l'exercice le plus salutaire que l'on puisse prendre », puis, en 1772, il écrit : « la promenade est, de tous les exercices, celui qui convient le mieux après les repas ; mais on ne doit s'y livrer qu'avec modération<sup>16</sup> ».

Enfin, William Buchan, médecin anglais de la fin du siècle, auteur de la *Médecine domestique*, véritable bible en huit volumes des connaissances médicales applicables à la vie de tous les jours, résume l'attrait et l'importance que confère le corps médical à la promenade qui est

un exercice modéré [...] où ils rempliront quelques devoirs de famille ou d'amitié, qui ne fatiguent ni l'esprit, ni le corps. Ils travailleront ensuite encore quelques heures; après quoi ils se livreront aux plaisirs & aux amusements de la société<sup>17</sup>.

Le problème des régimes frugaux est parfois, aux yeux des premiers concernés que « la Nature n'inspire pas en vain de telles dispositions », mais « notre amour pour l'exercice est sans contredit la plus forte preuve que l'on puisse apporter de son utilité ». La promenade répond à cette idée d'inspiration naturelle, puisqu'elle est une très légère adaptation de l'exercice le plus naturel qui soit : la marche.

#### NATURA MEDICATRIX

Plusieurs médecins vont s'illustrer autour du thème de la promenade au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce que nous nous proposons de faire ici est d'en citer trois, qui vont tous s'attacher à montrer que la promenade de santé s'intègre parfaitement à la vie, urbaine ou rurale. À terme, elle va même jusqu'à entrer dans le registre des modes de la société européenne, et plus particulièrement parisienne.

Théodore Tronchin définit des usages pratiques de la promenade. On doit déplorer cependant l'absence d'écrits ou de sources primaires le concernant. Il est ainsi difficile de tracer les contours de la personnalité de celui qui fut associé à l'Académie des sciences, premier médecin du duc d'Orléans et défenseur de l'inoculation dans la querelle qui voit s'affronter

15. Armand-Pierre Jacquin, *De la santé*, op. cit., p. 238.

16. Anselme-Louis-Bernard Bréchillet Jourdain, *Le médecin des dames*, op. cit., p. 145; *Préceptes de la santé ou Introduction au dictionnaire de santé*, 1772, p. 221.

17. William Buchan, *Médecine domestique ou traité des moyens de prévenir et de traiter les maladies par le régime et des remèdes simples*, t. 1, 1780, p. 148. Voir également Jean-Baptiste Prévassin, *L'art de prolonger la vie et de conserver la santé, ou Traité d'hygiène*, 1786, p. 152.

nombre de médecins et philosophes<sup>18</sup>. Les quelques sources indirectes font état d'un homme croyant profondément à la *natura medicatrix* (la nature qui guérit), dont l'idée du *primum non nocere* (d'abord ne pas nuire) découle. La nature est le point d'origine de l'approche de Tronchin. Le médecin s'y réfère, s'en inspire et la conçoit comme une finalité à la guérison. « Jamais médecin ne consulta plus la nature<sup>19</sup> » affirme Frédéric Melchior Grimm.

Tronchin utilise la promenade, les régimes frugaux et les bains froids, comme moyen d'acquérir et d'entretenir une bonne santé. « Bientôt la mode changea de direction ; il fallut s'exercer pour être de bon ton, et Tronchin obtint à Paris les succès les plus brillants » relatent Biron et Bellay en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Le mot « tronchiner » devient un synonyme de la promenade à pied en cette seconde moitié du siècle : « il exprime l'action de se promener à pied, en souliers plats, un bâton à la main, pour raison de santé<sup>21</sup> » écrit l'un de ses collègues.

Tronchin associe la promenade à un programme strict de rétablissement naturel : régime et air pur. À propos d'un malade atteint de crachement de sang, il écrit :

c'est bien ici où l'exercice du cheval fait merveille. J'ose même ajouter, d'après nombre d'expériences réitérées, que lorsqu'il s'agit de fortifier le système vasculaire du poumon, je ne connais rien qui l'égale, pourvu néanmoins que l'allure du cheval soit le petit trot<sup>22</sup>,

tandis que pour les maux de tête il affirme : « Promenez, montez à cheval, et, dès que la mauvaise saison ne le permettra plus, sciez votre bois ; je ne connais pas en hiver un genre d'exercice qui puisse mieux convenir<sup>23</sup> ». Reprenant les thèmes de la « médiocrité », en y associant ceux de la médecine expectante, Tronchin fait de la promenade un exercice physique que tous peuvent pratiquer librement pour la simple conservation de leur santé.

Avec Samuel-Auguste Tissot, la promenade s'intègre dans le courant hygiéniste naissant. Elle est susceptible de former le corps, d'entretenir la santé et d'éviter la sédentarité. « Le premier préservatif, celui sans lequel tous

18. Adolphe Pinard *et al.*, *Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris 1777 à 1786, documents pour l'histoire de l'université de Paris*, 1903, p. 54-55.

19. Henry Tronchin, *Un médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Théodore Tronchin 1709-1781*, 1906, p. 41.

20. Biron et Bellay, *Le conservateur de la santé. Journal d'hygiène et de prophylaxie*, le 10 frimaire de l'an IX, t. 2, p. 223.

21. Louis, *Éloge de M. Tronchin, prononcé à la séance publique de l'Académie royale de chirurgie, le 11 avril 1782*, dans Henry Tronchin, *Un médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 50.

22. Henry Tronchin, *Un médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 46.

23. *Ibid.*, p. 48-49.

les autres secours sont inutiles, c'est de donner du délassement à l'esprit<sup>24</sup>», mais tous ne savent pas comment s'y adonner. La promenade à pied délasse les muscles, fortifie les fibres, maintient les fluides dans l'état convenable, donne de l'appétit, facilite les sécrétions et la transpiration en ouvrant l'esprit à des réflexions gratifiantes.

Tissot préconise la promenade pour toutes les conditions sociales, tous les âges et tous les tempéraments, ici se retrouve cette idée de promenade égalitaire. Dans le chapitre IV de son *Avis au peuple*, dévolu à « l'Inflammation de poitrine », le médecin soutient que même le peuple doit se résoudre à la déambulation hygiénique. L'auteur reconnaît que l'on devra concourir à une éducation certaine du peuple pour arriver à faire accepter ce type de prescription « naturelle » :

Le peuple peu instruit ne regarde comme remède que ce qu'on avale; il a peu de foi au régime et aux autres secours diététiques, et il regardera l'exercice du cheval comme inutile. C'est une erreur dangereuse, dont je voudrais le désabuser. Ce secours est le plus efficace de tous; celui sans lequel on ne doit point espérer de guérir de ce mal, quand il est grave<sup>25</sup>.

Tissot renforce la dimension individuelle de la promenade en la généralisant à l'ensemble de la population française. La promenade à pied est chargée d'une dimension médicale qui en fait une pratique accessible à tous et peu contraignante, si ce n'est bien sûr, des mouvements prescrits à réaliser, mais ces « convenances » sont, de loin, plus faciles à respecter que celles de la promenade honnête.

Dernier protagoniste, Clément-Joseph Tissot s'inscrit dans le courant fondé par Andry de Boisregard, c'est-à-dire à la suite de l'orthopédie. C.J. Tissot aborde le problème de la rééducation et du maintien de manière sensiblement différente. Inspiré également de l'idée que la Nature est le guide à suivre, dont l'importance dans la société française a été maintes fois rappelée<sup>26</sup>, il considère que le mouvement peut, sans le secours d'une quelconque machine, rééquilibrer les êtres contrefaits ou ayant de mauvaises habitudes. Dans l'introduction de sa *Gymnastique médicale et chirurgicale* (1780), C.J. Tissot va théoriser et expliquer en détail ce que Tronchin prêchait<sup>27</sup>.

Dans un chapitre qu'il consacre spécifiquement à la promenade, il en explique les tenants et les aboutissants dans la société: « la promenade à pied est un exercice plus doux; non seulement elle favorise les fonctions

24. Samuel-Auguste-André-David Tissot, *De la santé des gens de lettres*, 1768, p. 118.

25. *Ibid.*, p. 98.

26. Jean Erhard, *L'idée de nature en France à l'aube des Lumières*, 1970.

27. Clément-Joseph Tissot, *Gymnastique médicale et chirurgicale, ou Essai sur l'utilité du mouvement, ou les différents exercices du corps, & du repos dans la cure des Maladies*, 1780.

des extrémités inférieures, mais elle agit encore sur tout le corps, & particulièrement sur les viscères ». S'ensuit alors une liste des effets bénéfiques ; le ton est scientifique, il fait comprendre au lecteur que la promenade de santé est non seulement avantageuse parce qu'elle est mouvement, mais parce qu'elle est musculaire :

La promenade prépare le corps aux évacuations ; en facilitant l'expectoration, elle rend la respiration plus libre, elle fortifie les organes de la digestion, en y excitant de petites secousses réitérées ; elle anime la circulation, & redouble, par-là, la somme des forces ; elle excite la transpiration, & contribue au délassement nécessaire après les grands exercices ; elle détruit enfin les mauvais effets qui pourraient résulter de la trop grande plénitude<sup>28</sup>.

La promenade, en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle, est expliquée, légitimée et récupérée par des médecins qui l'intègrent à un contexte de conservation de la santé qui s'inspire d'une nature bienfaitrice et régénératrice. Nouveauté certaine avec les pratiques de santé, la promenade n'est pas l'apanage d'une classe sociale, elle s'adresse à tous. Le discours médical s'intéresse de plus en plus aux classes populaires, chose que l'on connaissait déjà, mais en lui proposant des régimes qui sont les mêmes que ceux des classes supérieures. La raison en est simple : l'homme doit retrouver l'état de nature, la promenade est un exercice naturel, l'homme doit donc se promener pour atteindre la nature. Cette importance octroyée à la nature est, en partie, redevable aux enseignements de nombre de philosophes et auteurs de traités d'éducation qui vont faire de la promenade une fonction naturelle du corps et de l'âme humaine.

#### LE SPECTACLE DE LA NATURE

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, nombre de médecins vont s'inspirer des idées rousseauistes. L'évolution de la figure de la promenade de santé, dans le discours médical, va être particulièrement marquée par deux points : 1. le délaissement du carrosse comme exercice physique et 2. la nécessité d'apprécier le spectacle de la nature dans les déambulations, appréciation qui contribue aux fonctions physiques et morales de l'être. Cette évolution est due, sans aucun doute, au renouvellement de la promenade naturelle définie et instituée par les grands auteurs du discours éducatif de la fin des Lumières.

Dans un premier temps : le carrosse. Devant l'importance prise par la déambulation à pied dans la société du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs médecins vont peu à peu délaisser le carrosse comme forme d'exercice physique. Du

28. Samuel-Auguste-André-David Tissot, *De la santé* [...], *op. cit.*, p. 69.

côté du discours éducatif, cette tendance est suivie et renforcée jusqu'à la fin du siècle. L'idée est de se tourner vers des exercices naturels qui font se mouvoir l'homme dans l'espace social. Côté physiologie, la fibre et le muscle forment le point d'ancrage de cette nouvelle approche.

En 1752, dans la *Méthode aisée pour conserver sa santé*, l'auteur, sans doute un médecin, insiste sur le fait que l'usage du carrosse ne peut être considéré que dans le cas où le malade n'a d'autre possibilité de se mouvoir :

lorsque le malade est trop foible pour se pouvoir tenir à cheval, on peut, autant que ses commodités le permettent, y substituer le carrosse ou la chaise : les légères secousses que procurent l'un & l'autre, le mettront bientôt en état de n'être plus gêné dans son choix<sup>29</sup>.

Dans sa thèse de médecine, Jacques-Albert Hazon, en 1755, reconnaît que le carrosse, à Paris, a créé une habitude de paresse et de sédentarité : « il seroit peut être même à souhaiter que les voitures ne fussent pas si communes à Paris ; un grand nombre de personnes ne marcheroient pas toujours avec les jambes d'autrui<sup>30</sup> ».

Le carrosse perd du terrain dans le discours médical du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est de moins en moins considéré. Georges Cheyne écrit : « aller en carrosse ne convient qu'aux infirmes & aux petits enfants<sup>31</sup> ». Pour Armand-Pierre Jacquin : « le mouvement du carrosse & de la chaise à porteur occasionne un exercice doux, qui convient aux personnes d'un tempérament foible. Les femmes & les petits-mâtres n'en connoissent pas d'autre<sup>32</sup> ». Pour Raulin, les femmes enceintes courent un grand danger à les utiliser fréquemment :

le cahotage des carrosses, l'agitation inséparable des danses, les sauts qu'elles exigent, ne peuvent que précipiter l'expulsion des embrions ou du fœtus, fatigués par ces excès, & terminer par des écoulemens, selon l'expression d'Hipocrate, une postérité souvent très-désirée & toujours nécessaire à la Patrie<sup>33</sup>.

Le Bègue de Presle parle de son côté des dangers de sauter de haut en bas et des balancements provoqués par le carrosse<sup>34</sup>. En 1770, l'Abbé Coyer, l'un des chantres les plus influents des théories éducatives, se fait le relais de ces critiques :

29. Anonyme, *Méthode aisée pour conserver sa santé jusqu'à une extrême vieillesse*, 1752, p. 329.

30. Jacques-Albert Hazon, « La Diète nécessaire à tout le monde, l'est-elle davantage aux Habitants de la ville de Paris », dans *Recueil périodique d'observations de médecine, chirurgie, pharmacie*, 1755, t. 3, p. 254.

31. Georges Cheyne, *Essai sur la santé et sur les moyens de prolonger la vie*, 1725, p. 147.

32. Armand-Pierre Jacquin, *De la santé, op. cit.*, p. 39.

33. Joseph Raulin, *De la conservation des enfants, ou les moyens de les fortifier, de les préserver et guérir des maladies*, Paris, 1768, p. 397.

34. Achille-Guillaume Le Bègue de Presle, *Le conservateur de la santé, ou Avis sur les dangers qu'il importe à chacun d'éviter*, 1763, p. 248-249.

si vous continuez à passer vos jours dans un lit, un fauteuil, ou emboîtée mollement dans une voiture, vous augmenterez ces maladies de peau, ces pesanteurs de tête, ces migraines, ces dégoûts, ces nausées, ces vapeurs qui vous rendent insupportable à vous-même & aux autres, & bientôt vous quitterez ce palais pour achever de pourrir sous la tombe<sup>35</sup>.

Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, le médecin Buchan prend lui aussi le parti de critiquer les mœurs actuelles : « il est à craindre que les habitants des grande villes ne perdent à la fin l'usage de leurs jambes. On a honte actuellement de se promener, dès qu'on a les moyens de se faire porter, traîner, &c.<sup>36</sup> ». Il poursuit avec une question lourde de conséquences : « N'est-il pas étrange, que les hommes soient assez fous, pour mépriser l'usage de leurs jambes & altérer leur santé, par pure vanité, ou par simple condescendance à une mode ridicule<sup>37</sup>? », critique qui rappelle celle de Andry de Boisregard au midi du siècle.

Certains continuent pourtant d'octroyer au carrosse un certain crédit, mais seulement dans la mesure où cet « exercice » est apte à faire se mouvoir les muscles et provoquer le mouvement des fibres. Samuel-Auguste Tissot écrit, en 1768, que

l'exercice qu'on prend dans un carrosse bien suspendu et qui roule sur de beaux chemins, n'en est presque pas un, non plus que celui qu'on procure aux malades, qui sont hors d'état de sortir, par différentes machines imaginées pour cela. Ce sont de faibles ressources quand il est impossible de faire mieux<sup>38</sup>.

En 1770, il soutient « que l'art a trouvé le moyen de faire rouler rapidement sans donner presque aucun mouvement à ceux qui y sont renfermés<sup>39</sup> ». En revanche, ce même Tissot conseille à ceux dont le genre de vie est plutôt sédentaire au moins deux heures de promenade par jour<sup>40</sup>. En 1782, il poursuit le chemin emprunté :

qu'ils se promènent le plus souvent qu'ils pourront à pied, en voiture, en char, à cheval. [...] L'exercice pris avant le repas fortifie les organes de la digestion, qui ensuite se fait mieux ; si on le prend après, il la trouble<sup>41</sup>.

À cette perte d'influence du carrosse dans le discours médical correspond une nouvelle fonction de la promenade, en partie responsable de ce délaissement : la nécessité d'apprécier le spectacle de la nature. En 1754, le médecin Brouzet de Béziers associe cette double fonction de la

35. Gabriel-François Coyer, *Plan d'éducation publique*, 1770, p. 15.

36. William Buchan, *Médecine domestique*, *op. cit.*, t. 1, p. 230.

37. *Ibid.*, p. 231.

38. Samuel-Auguste-André-David Tissot, *De la santé* [...], *op. cit.*, p. 127.

39. Samuel-Auguste-André-David Tissot, *Essai sur les maladies des gens du monde*, 1770, p. 28.

40. *Ibid.*, p. 114.

41. Samuel-Auguste-André-David Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, 1782, p. 73. Voir également Jean-Baptiste Prévassin, *L'Art de prolonger la vie* [...], *op. cit.*, p. 154.

promenade (favoriser le physique et le moral). Déterminant trois diètes particulières associées aux trois âges du développement de l'enfant, l'auteur recommande, pour ceux qui sont « forts jeunes & qui ne reçoivent encore aucune instruction réglée, jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans », qu'ils fassent « un peu de promenade [...] il est d'ailleurs très-utile d'exercer leur ame par l'attention, les légers efforts de la mémoire, & l'espèce de sagacité que ces jeux demandent<sup>42</sup> ». Cette promenade éducative est maintenue pour les deux âges suivants :

les fonctions du Médecin se bornent donc à cet égard à faire germer & à conserver les dispositions qui n'ont aucun danger moral, comme la gayeté, le courage, &c., & cela par des secours physiques, par les jeux, la promenade, les bains, les exercices, ménagés à propos<sup>43</sup>.

Au début des années 1760, deux traités de médecine vont transformer les approches du médecin et de l'éducateur : le *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas-âge* de Des Essartz (1760) et la *Dissertation sur l'éducation physique des enfans*, de Ballexserd (1762). Le premier écrit :

Si l'on veut avoir des enfans robustes & bien portants il faut donc commencer à leur former un bon tempérament dès leur naissance [...] en bon air, & par les petits exercices qu'on leur fera prendre de bon heure<sup>44</sup>.

Des Essartz rappelle que, pour le garçon, il faut « qu'on lui ait laissé la liberté de se mouvoir & se promener dès qu'il a pu se soutenir sur ses jambes<sup>45</sup> ». L'accent est mis sur la liberté de mouvement, sur une nature qui guide et donne à penser une éducation conforme à la volonté des corps qui s'expriment dans ces exercices naturels.

La promenade ne fait pas que renforcer les qualités physiques de l'enfant, elle permet également de créer un contexte qui favorise la formation de son âme au contact des autres enfans et des autres individus, le médecin expliquant, par boutade, que « chaque petite promenade se termine ordinairement par un baiser ; l'enfant lui-même témoigne sa joie par un tendre souris<sup>46</sup> ». Il faut également laisser les enfans au contact de la société, d'où la raison pour laquelle le médecin conseille de faire promener et jouer les enfans dans les rues : « qu'on les laisse jouer & courir dans les appartemens & dans la rue, ils ne pensent pas qu'ils ont froid, l'exercice les empêche de s'en apercevoir<sup>47</sup> ».

42. Brouzet de Béziers, *Essai sur l'éducation médicinale des enfans et sur leurs maladies*, 1754, p. 307-308.

43. *Ibid.*, p. 316.

44. Jean-Charles Des Essartz, *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas-âges*, 1760, p. XXIII.

45. *Ibid.*, p. 384.

46. *Ibid.*, p. 401.

47. *Ibid.*, p. 392.

Jacques Ballexserd emprunte sensiblement le même chemin que son prédécesseur :

j'offre pour eux un plan de travail & d'exercice qui tende nécessairement à les rendre plus grands, plus forts & plus vigoureux, c'est la tâche que je m'impose [...] je diviserai en quatre époques ce qui concerne l'éducation physique des enfants<sup>48</sup>.

Ces quatre époques sont synonymes de promenade pour l'éducation des enfants. Dans la première, qui va de leur naissance au moment où l'on cesse de les allaiter, l'enfant doit exercer ses membres inférieurs régulièrement, par l'aide de ses parents ou de sa nourrice, afin de pouvoir se mouvoir de ses propres moyens. Pour la seconde époque, qui se termine vers l'âge de cinq ou six ans, il est fondamental

de mener promener ses enfans dans un jardin ou à la campagne, mais il faut prendre garde d'aller trop vite quand ils commencent à marcher, parce qu'ils s'essoufferoient pour suivre ceux avec qui ils vont<sup>49</sup>.

Pour la troisième époque, qui va jusqu'à dix ans, la promenade devient alors un exercice central qui n'est plus tant médical qu'éducatif, car outre l'habitude de leur faire des promenades « modérées au soleil, à la pluie, dans des chemins sablonneux, pierreux & raboteux, dans des terres grasses & labourées, sur des montagnes & des rochers praticables<sup>50</sup> », il est à loisir de s'entretenir avec eux de ce qu'ils voient défiler sous leurs yeux. Finalement, la dernière époque, où finit la puberté, est celle qui voit l'individu se lancer dans la société pour la connaître et en faire partie. La promenade sera toujours un temps offert aux parents ou au précepteur pour s'entretenir avec le jeune homme afin de le détourner de « tout ce qui pourroit accélérer la puberté de leurs enfans ; ainsi loin d'eux, tant qu'on pourra, les conversations obscènes, les lectures galantes & les grandes assiduités auprès d'un sexe différent<sup>51</sup> ».

Durant toute la seconde moitié du siècle, la promenade de santé va être investie des idées lancées, au départ, par les éducateurs et, ensuite, reprises par les médecins. Au mouvement mécanique provoquant l'exercice musculaire et fibreux, s'ajoute une fonction morale qui vient renforcer l'aspect déterminant de cette pratique dans l'évolution de l'enfant et la conservation de l'adulte. Voyons un peu chez quelques médecins et éducateurs comment se présente et se déploie cette nouvelle forme de promenade de santé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

48. Jacques Ballexserd, *Dissertation sur l'éducation physique des enfans depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, 1762, p. 3.

49. *Ibid.*, p. 118.

50. *Ibid.*, p. 175.

51. *Ibid.*, p. 236.

Le médecin Raulin, dans *De la conservation des enfants* (1768), écrit : « on peut concilier ces deux objets importants, l'exercice & le sommeil, en les [les enfants] promenant, dans leur berceau, avec de petites brouettes, mais toujours à un air libre, pur & tempéré<sup>52</sup> ». Raulin fait de la promenade l'acte le plus sain, le plus libre et le plus ouvert sur le monde qui entoure l'enfant : « les nourrices doivent à cet effet, les promener tous les jours dans un air libre », en prenant soin de s'assurer « de leur ménager l'exercice, & de proportionner tous leurs mouvemens, selon leurs forces & leurs différens âges ». Auteur d'un traité d'éducation, l'Abbé Coyer, en 1770, pousse plus loin l'interprétation de la promenade. Pour ce dernier, les moyens de conserver la santé

sont dans la nature, à la portée du pauvre comme du riche. Quels sont ces moyens ? Le bain, le mouvement, le grand air, l'habitude à toutes les variations de climat, la nourriture, le lit, le vêtement<sup>53</sup>.

Ce que propose ici l'auteur est tout un ensemble de pratiques hygiéniques qui sont susceptibles de former l'enfant à la vie adulte et offrir les pratiques éducatives à l'ensemble de la population.

La promenade n'est pas oubliée, sa portée éducative est double, elle entre dans les *ludus litterarius* et conserve son aspect médical, dorénavant qualifié d'hygiénique :

À nos élèves, on les exercera à tirer un bon parti de leurs pieds & de leurs jambes, & ils sauront que la voiture ne fut imaginée que pour les malades, les vieillards & les femmes<sup>54</sup>.

Les thèmes de la vigueur physique et de la vigueur intellectuelle vont de pair dans la pratique de la promenade, qui vivifie l'esprit et fortifie le corps. D'ailleurs, Coyer considère « trois sortes de Forces, qui sont comme trois pivots de la société, où le mouvement des corps est aussi nécessaire que celui des esprits ». En deuxième position, se place « la force à marcher & à courir », car « des hommes vigoureux qui feraient chaque jour plus de chemin qu'un cheval serait rendu, serviraient bien le public, en lui épargnant des frais<sup>55</sup> ».

Le thème de l'utilité publique, donc de la nécessité pour un État d'offrir à sa jeune génération des exercices visant à faire d'elle un pilier de la société, est un thème qui traverse tout le siècle dans l'éducation

52. Joseph Raulin, *De la conservation des enfants* [...], *op. cit.*, t. 3, p. 239.

53. Gabriel-François Coyer, *Plan d'éducation publique*, *op. cit.*, p. 8.

54. *Ibid.*, p. 43.

55. *Ibid.*, p. 42.

physique<sup>56</sup>, mais pour la première fois, la promenade est directement reliée à ce thème. Son acceptation, mais plus encore son ouverture à l'ensemble des classes sociales, lui octroie cette nouvelle fonction.

Les traités sur la petite enfance se multiplient en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nombreux sont ceux qui veulent intervenir dans un débat qui touche dorénavant les fondements de l'État. Anselme-Louis-Bernard Bréchillet Jourdain écrit : « dès que l'enfant peut marcher, il faut le promener souvent dans la journée & au bon air<sup>57</sup> ». Ensuite, le précepteur saura déterminer les moments propices à l'éducation morale de l'enfant. Ces temps de délassements du corps « peuvent donner à la machine un certain mouvement capable de la mettre en jeu<sup>58</sup> ». L'enfant, promené et éduqué, devra se prémunir contre les promenades publiques, car « on y rencontre [...] toujours des écueils », la promenade devant « être le séjour & le trône de la candeur & de la modestie<sup>59</sup> ».

Verdier, médecin, et Riballier, éducateur, vont véritablement confirmer ce glissement de sens de la promenade de santé vers des fonctions pédagogiques. Pour Jean Verdier, l'éducation physique doit perfectionner le corps et le préparer à recevoir les enseignements moraux. Il considère cinq exercices méthodiques qui devront constituer la base de toute éducation : le maintien, la marche, le jet, le saut et la course. Fortement influencé par la réactualisation de la gymnastique antique, il double ces principes d'une fonction civile, car ils sont « les procédés les plus propres à la santé et à la liberté des fonctions naturelles et civiles<sup>60</sup> ».

La promenade est « cet exercice qui paroît le plus naturel de tous », elle est au croisement des jeux du corps et de l'esprit en ce que

suivant les loix de l'union de l'âme & du corps, rien ne peut exercer l'esprit sans exercer le cerveau & les organes des sens : & réciproquement rien ne peut exercer le corps sans affecter & occuper l'esprit<sup>61</sup>.

Enfin, en 1785, Riballier résume cette fonction que la promenade, éducative et hygiénique, occupe dans la société et dans le parcours de développement de l'enfant. En ville, écrit l'auteur, il est possible de

56. Marie-France Morel, « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII<sup>e</sup> siècle », p. 1009.

57. Anselme-Louis-Bernard Bréchillet Jourdain, *Préceptes de la santé* [...], *op. cit.*, p. 467.

58. *Ibid.*, p. 466.

59. *Ibid.*, p. 470.

60. Jean Verdier, *Cours d'éducation à l'usage des élèves*, 1777, p. 9.

61. *Ibid.*, p. 59. Voir également Jean-François Verdier, dit Verdier-Heurtin, *Discours sur un nouvel art de développer la belle nature et de guérir les difformités*, 1784, p. 17.

se contenter des vastes jardins & des promenades bien aérées qu'offrent toutes les grands villes. Il est essentiel de les y mener tous les jours, dès qu'ils sont levés, à six heures en été, & à sept en hiver<sup>62</sup>.

Ce seront les pères et mères qui se chargeront de « présider à toutes les promenades, afin de ne pas perdre de vue un seul instant leurs élèves ». De plus, « on se rendroit à pied aux lieux que l'on choisiroit pour ces promenades » et l'on prendra également soin « pour l'entretenir, tout en marchant, des merveilleuses opérations de la nature dans les riches productions dont la terre est couverte<sup>63</sup> ».

En toute saison, il faudra stimuler la vivacité d'esprit des enfants en veillant, « dans ces promenades, de placer les entretiens que j'ai recommandés », l'auteur signalant au passage que « dans ma méthode, tout est constamment accompagné d'amusemens vraiment attrayants » et « j'invite mes lecteurs à se souvenir que toutes ces nouvelles études se passent dans des moments que j'ai destinés, sous l'ombre des promenades<sup>64</sup> ».

Le discours médical et éducatif de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle montre bien cette nouvelle fonction qu'occupe la promenade. En conservant ses avantages physiologiques, elle est renforcée par des arguments éducatifs qui font d'elle une pratique sociale qui permet de reconnaître et d'apprécier le spectacle de la nature. Il est possible d'affirmer que l'éducation réinterprète la médecine, en insufflant de nouveaux fondements qui font que la promenade est considérée plus que jamais comme l'exercice le plus naturel qui soit. L'inverse est également vrai, la médecine réinterprète l'éducation ; la fonction qu'occupe dorénavant le spectacle de la nature dans les traités montre que cette figure de la promenade de santé possède dorénavant un double programme, celui de préserver le physique et le moral de la personne en promenade.

62. Riballier, *De l'éducation physique et morale des enfans des deux sexes*, 1785, p. 154.

63. *Ibid.*, p. 155.

64. *Ibid.*, p. 168.

## RÉSUMÉ / ABSTRACT

*THE « PROMENADE DE SANTÉ » IN THE 18<sup>TH</sup>-CENTURY: TRANSFORMATION OF A MEDICAL IDEA*

At the beginning of the 17<sup>th</sup>-century, Parisian high society engaged in « honnête promenade ». A preserve of the elite, this walk, in all its civility, was a fashionable social ritual. It allowed a stroller to « see », and, most importantly, « to be seen ». Yet, at the end of the century, various disruptions set in motion the construction of a new form of promenade. Writers and philosophers laud the authenticity of feeling and the individual affirmation of the social interaction represented in the promenade. The ritual is criticized. Walking becomes an individual pursuit. Doctors reinforce this devitalisation of the ritual by prescribing walking for health reasons. The city stroll becomes a health-promoting leisure activity, detached from the context of Parisian high society. The aim of this paper is to analyze this transformation that occurred in 18<sup>th</sup>-century Europe around the « promenade de santé ».

Laurent Turcot  
*Université du Québec à Trois-Rivières*

## TEXTES CITÉS

*TEXTES DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE :*

- ANONYME, *Méthode aisée pour conserver sa santé jusqu'à une extrême vieillesse*, Paris, Prault, 1752.
- ANDRY DE BOISREGARD, Nicolas. *L'orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfants la difformité du corps*, Paris, Veuve Alix, 1741.
- BALLEXSERD, Jacques, *Dissertation sur l'éducation physique des enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, Veuve Vallat-La-Chapelle, 1762.
- BIRON et BELLAY, *Le conservateur de la santé. Journal d'hygiène et de prophylaxie*, t. 2, n° 28 (Le 10 frimaire an IX).
- BROUZET DE BÉZIERS, *Essai sur l'éducation médicale des enfans et sur leurs maladies*. Paris, Vve Cavelier, 1754.
- BUCHAN, William, *Médecine domestique ou traité des moyens de prévenir et de traiter les maladies par le régime et des remèdes simples*, Paris, Desprez, 1780.
- COYER, Gabriel-François, *Plan d'éducation publique*, Paris, Duchesne, 1770.
- CHEYNE, Georges, *Essai sur la santé et sur les moyens de prolonger la vie*, Paris, Rollin, 1725.
- DES ESSARTZ, Jean-Charles, *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas-âges*, Paris, Hérisant, 1760.
- GUILLERVILLE, Jean-Louis FOUROY DE, *Les Enfants dans l'ordre de la nature*, Paris, Frères Estienne, 1774.
- HAZON, Jacques-Albert, « La diète nécessaire à tout le monde, l'est-elle davantage aux Habitants de la ville de Paris », *Recueil périodique d'observations de médecine, chirurgie, pharmacie*, t. 3, Paris, Didot, 1755.
- JACQUIN, Armand-Pierre. *De la santé, ouvrage utile à tout le monde*, Paris, Durand, 1762.
- JOURDAIN, Anselme-Louis-Bernard Bréchillet, *Préceptes de la santé ou Introduction au dictionnaire de santé*, Paris, Vincent, 1772.
- , *Le Médecin des dames, ou l'Art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771.
- JOURDAIN, Anselme-Louis-Bernard Bréchillet et Jean GOULIN, *Le Médecin des hommes depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*, Paris, Vincent, 1772.
- LANGHANS, Daniel, *L'Art de se traiter et de se guérir soi-même*, Paris, Desaint, 1768.
- LE BÈGUE DE PRESLE, A.-G. *Le conservateur de la santé, ou Avis sur les dangers qu'il importe à chacun d'éviter*, Paris, p. -F. Didot le jeune, 1763.
- LE CAMUS, Antoine, *Médecine de l'Esprit*, Paris, Ganeau, 1753.
- , *Abdeker, ou l'Art de conserver la beauté*, Paris, Libraires associés, 1764.
- PRÉVASSIN, Jean-Baptiste, *L'Art de prolonger la vie et de conserver la santé, ou Traité d'hygiène*, Paris, Cruchet, 1786.

- RAULIN, Joseph, *De la conservation des enfants, ou les moyens de les fortifier, de les préserver et guérir des maladies*, Paris, Saugrain & Lamy, 1768.
- RIBALLIER, Philibert, *De l'éducation physique et morale des enfans des deux sexes*. Paris, Nyon, 1785.
- TISSOT, Clément-Joseph, *Gymnastique médicinale et chirurgicale, ou Essai sur l'utilité du mouvement, ou les différens exercices du corps, & du repos dans la cure des Maladies*, Paris, Bastien, 1780.
- TISSOT, Samuel-Auguste-André-David, *Avis au peuple sur sa santé*, Paris, p. -F. Didot le jeune, 1782.
- , *Essai sur les maladies des gens du monde*, Lausanne, Grasset, 1770.
- , *De la santé des gens de lettres*, Lausanne, F. Grasset, 1768.
- VERDIER, Jean, *Cours d'éducation à l'usage des élèves*, Paris, 1777.
- VERDIER-HEURTIN, Jean-François, *Discours sur un nouvel art de développer la belle nature et de guérir les difformités*, Paris, 1784.
- WINSLOW, Jacques-Bénigne, *Exposition anatomique de la structure du corps humain*, Paris, Desprez, 1732.
- BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE:*
- ERHARD, Jean. *L'idée de nature en France à l'aube des Lumières*, Paris, Flammarion, 1970.
- FAURE, Olivier (dir.), *Les thérapeutiques: savoirs et usages*, Lyon, Fondation Marcel Mérieux, 1999.
- MOREL, Marie-France, « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales E.S.C.*, vol. XXXII, n° 5, p. 1007-1024.
- PINARD, Adolphe et al., *Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris 1777 à 1786, documents pour l'histoire de l'université de Paris*, Paris, Steinheil, 1903.
- RAUCH, André, *Le souci du corps, histoire de l'hygiène en éducation physique*, Paris, PUF, 1983.
- , *Le corps en éducation physique, histoire et principes de l'entraînement*, Paris, PUF, 1982.
- TRONCHIN, Henry, *Un médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Théodore Tronchin 1709-1781*, Paris, 1906.
- TURCOT, Laurent, *Le promeneur à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2007.
- ULMANN, Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes, histoire des doctrines de l'éducation physique*, Paris, Jean Vrin, 1982.
- , *La nature et l'éducation, l'idée de nature dans l'éducation physique et dans l'éducation morale*, Paris, Jean Vrin, 1964.
- VIGARELLO, Georges, *Le corps redressé, histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Armand Colin, 2001 [1978].
- , *Le sain et le malsain, santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993.

---

## Valeur et pratiques de la propreté dans l'armée au XVIII<sup>e</sup> siècle

Nos magistrats ont bien connu ce mystère, leurs robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmaillotent en chats-fourrés, les palais où ils jugent, les fleurs de lys, tout cet appareil auguste était fort nécessaire ; et si les médecins n'avaient des soutanes et des mules, et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auraient dupé le monde qui ne peut résister à cette montre si authentique. S'ils avaient la véritable justice, et si les médecins avaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire des bonnets carrés ; et la majesté de ces sciences serait assez vénérable d'elle-même, mais n'ayant que des sciences imaginaires, il faut qu'ils prennent ces vains instruments qui frappent l'imagination à laquelle ils ont à faire et par là, en effet, ils s'attirent le respect. Les seuls gens de guerre ne sont pas déguisés de la sorte, parce qu'en effet leur part est plus essentielle : ils s'établissent par la force, les autres par grimace<sup>1</sup>.

Un siècle plus tard, cette appréciation de Pascal s'appliquerait difficilement aux militaires. S'habiller en uniforme, soigner son apparence, exhiber l'image du guerrier sont autant de préoccupations qui ont gagné non seulement les officiers mais aussi les hommes de troupe. Si ces derniers, à la différence de leurs supérieurs, sont issus majoritairement des milieux populaires, cette attention accordée aux soins est une exigence nouvelle : elle a pour conséquence de modifier la relation que chacun entretient avec son propre corps. Lorsqu'un homme du peuple s'engage dans l'armée, il rencontre ainsi un décalage d'expérience. Ce constat conduit à souligner les enjeux de la représentation du corps des soldats<sup>2</sup> : ce ne sont pas les soldats

1. Blaise Pascal, *Pensées*, 2000, t. 2, p. 553-554.

2. Sur l'importance de la notion de représentation pour comprendre la société de l'Ancien Régime, voir Roger Chartier, « Le monde comme représentation », 1989, p. 1505-1520. La citation de Pascal est utilisée pour illustrer « Les formes de théâtralisation de la vie sociale », p. 1515.

qui sont artisans de leur propre représentation. Ce sont d'autres acteurs de l'institution militaire comme les officiers qui cherchent à l'établir et à l'imposer face au monde social. Pour cela, il fallait transformer les soldats afin qu'ils puissent en incarner l'image idéale.

En s'intéressant à la catégorie des hommes de troupe, cet article a pour but d'interroger la fabrique du corps du soldat et de mettre en lumière le souci du corps qu'on appelle la propreté, valeur devenue primordiale dans l'armée de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce faisant, nous souhaitons expliciter un aspect encore méconnu des pratiques institutionnelles. Si bien des travaux ont mis en lumière cette masse d'individus anonymes qui peuplaient la société militaire<sup>3</sup>, la complexité de cet espace institutionnel laisse encore de la place à d'autres approches. Partant de la perspective, récemment renouvelée, de l'histoire du corps des individus populaires<sup>4</sup>, nous pouvons légitimement entamer notre réflexion sur le corps des soldats. Au sujet de la propreté qui s'impose comme un élément indispensable de la vie militaire<sup>5</sup>, il convient de s'intéresser à ses effets sur les hommes.

Pourquoi l'institution a-t-elle besoin de promouvoir la valeur de propreté ? Que signifie-t-elle pour les soldats ? À quels gestes sont-ils soumis concrètement ? Pour répondre à ces questions, l'analyse s'appuiera sur deux types de sources. Tout d'abord, il y a une série de textes qui explicitent les obligations des hommes de troupe. Ce sont non seulement les lois – instructions et ordonnances du Roi – mais aussi les écrits des officiers qui aiment à expliquer, commenter ou encore proposer des normes. La lecture de ces textes permettra d'appréhender ce que l'institution est susceptible d'expérimenter auprès de ses membres. Puis, nous déplacerons notre regard sur le point de vue des soldats qui devaient recevoir ces multiples exigences stipulées par leur hiérarchie. Leurs paroles retrouvées dans les archives judiciaires – interrogatoires des déserteurs par la maréchaussée – apporteront un éclairage complémentaire pour mesurer l'ampleur du phénomène.

3. André Corvisier, *L'armée française de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, 1964; Jean Chagniot, *Paris et l'armée au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1985; Jean-Pierre Bois, *Les anciens soldats dans la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1990; Sabina Loriga, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire: l'armée piémontaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1992.

4. Arlette Farge, *Effusion et tourment, le récit des corps*, 2007.

5. Daniel Roche avait déjà remarqué la diffusion du port de l'uniforme chez les soldats au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, et la dimension d'acculturation qui lui était associée, *La culture des apparences: une histoire du vêtement (XVII<sup>e</sup> -XVIII<sup>e</sup> siècle)*, 1989, p. 221-222.

## LA PROPRETÉ À TRAVERS LES TEXTES NORMATIFS

Dans le *Supplément au Dictionnaire militaire* édité en 1746, apparaît pour la première fois un article «propreté des soldats», ce qui n'est pas le cas dans l'édition de 1742<sup>6</sup>. L'apparition de ce terme atteste en soi de l'importance de ce concept qui émerge comme catégorie autonome chez les militaires. Selon les mots du dictionnaire, les soldats doivent être «sur le pied d'être propres & mis avec un air de guerre», et c'est aux officiers de s'en assurer collectivement :

Ils en viennent facilement à bout, en y tenant continuellement la main, soit dans leurs visites de casernes, soit aux inspections des gardes, dans les rues, & partout où ils aperçoivent de leurs soldats, recommandant aux officiers & Sergens de prendre les mêmes soins afin que tout le monde y contribue également & sans relâche<sup>7</sup>.

Il faut d'emblée remarquer que la propreté des soldats est présentée comme un devoir des officiers, qui sont chargés de diriger la conduite de leurs subordonnés. Dans les années 1760, ce sujet devient une cause que les élites militaires défendent auprès des ministres de la guerre. Le thème est bien présent dans les mémoires qu'elles envoient pour proposer des réformes<sup>8</sup>. Le constat de négligence que soulèvent ces auteurs laisse penser qu'il s'agit d'un objectif qui est loin d'être atteint. Pourtant, leurs écrits attestent d'une volonté de définir et de dicter dans le plus grand détail les gestes des soldats. Dans un mémoire d'officier daté de 1764, on lit ceci :

Que chaque soldat se lave tous les jours les mains et le visage et souvent les pieds en été surtout. Il serait à désirer qu'il y ait un essuy main par escouade, car rien n'est plus mal propre que de voir les soldats s'essuyer après leur dras de lits; qu'il se peigne et se fasse la queue tous les jours; qu'il se poudre et frise proprement<sup>9</sup>.

À la manière des traités de civilité, se déclinent ici les gestes fondamentaux de propreté qui doivent se renouveler quotidiennement pour les hommes de troupe.

Concernant l'habillement, la liste se prolonge :

Que chaque soldat soit bien mis et tenu depuis la tête jusqu'aux pieds, savoir que son chapeau soit retapé et le bouton netoyé, que son col joigne et aille bien, son habit bien retroussé, netoyé et battu sa veste et sa culotte bien blanchies, de façon cependant

6. Aubert de La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire militaire*, 1742.

7. Aubert de La Chesnaye des Bois, *Supplément au Dictionnaire militaire*, 1746, p. 471; article repris dans l'édition de 1758 du *Dictionnaire militaire*, t. 3, p. 216.

8. Nombre de ces mémoires, dont le nom de l'auteur ainsi que la date peuvent être perdus, sont conservés au Service Historique de la Défense (SHD), 1M: mémoires et reconnaissances.

9. SHD, 1M 1786: *Règlement concernant les devoirs les plus essentiels de MM les Lieutenants et sous lieutenants, sergent & caporaux de l'Infanterie conformément à la dernière ordonnance*, 1764, p. 3.

qu'on ny voie point trop la Crayè dont il aura soin de battre la poussière dehors, que les culottes et les bas soient bien tirés, les souliers soient bien bouclés et graissés à noir, que les manches des chemises soient propres et passent le parement de l'habit, enfin qu'un soldat ait l'air d'un soldat et non d'un Paysan<sup>10</sup>.

Ce dernier passage souligne le but de l'opération vestimentaire : il s'agit de distinguer le soldat du paysan qu'il était jadis. Devenir soldat, c'est, selon cet officier, acquérir une apparence digne de cet état, qui est considéré comme supérieur à son état d'origine. Il convient alors de remarquer que c'est la surface qui fait l'objet de soins minutieux. Comme le formule Georges Vigarello, « la propreté se promet dans un monde des choses<sup>11</sup> » et « le corps délègue ses représentants<sup>12</sup> ». La question de la réparation occupe dès lors une place importante :

On ne souffrira jamais qu'un soldat ait la moindre chose de déchiré dans son habillement et dès qu'il y aura un trou on aura grand soin qu'il soit repris sur le champ : on aura la même attention pour les taches & qui doivent être aussy enlevées dans le moment<sup>13</sup>.

La déchirure et la tache ne sont pas ici tolérées pour les habits qui recouvrent le corps. La propreté requise gît dans l'absence de faille, dans de petites choses comme une tache, se décompose en menues actions d'entretien et de nettoyage. En somme, ce qui est demandé au soldat, c'est de travailler pour assurer non l'intégrité du corps mais la pérennité de l'enveloppe. De ce souci, résulte la nécessité de veiller à « la moindre chose » dont le manquement menace l'intégrité vestimentaire. C'est par cette attention aux détails que l'homme est censé se débarrasser de son apparence paysanne, pour endosser celle du soldat.

Si le but affiché de la propreté consiste en quelque sorte à valoriser le corps des guerriers par rapport à leur origine, on comprend en même temps que le corps est littéralement contraint. En fait, la propreté autorise l'institution à intervenir sur le corps de l'individu. Comme le dévoile un officier :

Le soin, qu'on exige que les soldats ayent de leurs armes & de leurs hardes, n'a pas seulement pour objet la propreté & l'économie ; on cherche encore à les occuper, pour empêcher qu'ils ne fassent des réflexions & des projets, & à les accoutumer à obéir<sup>14</sup>.

Inciter les soldats à soigner leur apparence profite également au renforcement de la discipline. Cette utilité, importante du point de vue du commandement, apparaît évidente lorsqu'on regarde les normes. En effet,

10. *Ibid.*

11. Georges Vigarello, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen âge*, 1985, p. 89.

12. *Ibid.*, p. 88.

13. SHD, 1M 1786 : *Règlement concernant les devoirs [...]*, *op. cit.*, p. 4.

14. Cugnot, *Éléments de l'art militaire ancien et moderne*, 1766, t. 2, p. 224.

en écho aux écrits des officiers, s'élabore une législation qui accorde une importance grandissante à la réalisation de la propreté. La multiplication des modalités de contrôle est à cet égard tout à fait significative. Par exemple, les mesures sur la visite, qui sont sommaires dans l'ordonnance du 25 juin 1750, triplent de volume et gagnent en précision dans l'instruction du 1<sup>er</sup> mai 1765 ainsi que dans l'ordonnance du 1<sup>er</sup> novembre 1766 : après l'appel, les sergents ou caporaux effectuent la visite des chambrées ; ensuite « pendant que les Soldats mangeront la soupe », le lieutenant ou le sous-lieutenant examinent « si tout y est en règle, dans le meilleur état & de la plus grande propreté<sup>15</sup> » ; enfin, l'aide-major ou le sous aide-major se chargent de la vérification de la visite des chambrées effectuée par les officiers subalternes de chaque compagnie<sup>16</sup>.

Ces ordonnances se multiplient à partir de 1765 : la préoccupation de la propreté devient un enjeu politique en cette période de paix qui succède à la défaite de la guerre de Sept Ans, et gagne du terrain dans la décennie suivante. En témoigne le fait qu'à côté du discours désormais abondant sur la propreté, on trouve, dès les années 1770, des avis en dénonçant la dérive<sup>17</sup>, et ce jusque dans les textes de lois. L'ordonnance du 25 mars 1776, tout en déployant des moyens de contrôle<sup>18</sup>, invite en même temps à éviter les pratiques excessives, suite au constat que plusieurs régiments « ont, par un zèle mal entendu, excédé les bornes raisonnables dans la tenue<sup>19</sup> ». À cette date, le souci de l'apparence était bel et bien un élément constitutif de la vie militaire, qui est par moments clairement envahie par cette obsession.

Exemplaire, à ce sujet, le règlement arrêté par le Roi du 2 septembre 1775 contient un véritable mode d'emploi pour l'entretien des vêtements et de tous leurs constituants. Pour faire briller les composants métalliques :

15. SHD, X2 20 : Instruction du 1<sup>er</sup> mai 1765, Tit. XVIII, art. 61 et art. 64.

16. *Ibid.*, Tit. XVIII, art. 66.

17. Comte de Guibert, *Essai général de tactique*, Londres, 1772, t. 1, p. 35-37.

18. En destinant, par exemple, le premier dimanche de chaque mois à « la visite du linge, de la chaussure & de l'équipement par le Commandant » (Tit. VI, art. 16).

19. Ordonnance du 25 mars 1776, Tit. II, art. 24 : « SA MAJESTÉ instruite que plusieurs de ses régimens, ont, par un zèle mal entendu, excédé les bornes raisonnables dans la tenue, & voulant établir des règles fixes à cet égard, Elle veut qu'un Soldat, Cavalier, Dragon, Chasseur & Hussard ne soit obligé à avoir que trois chemises, une sur lui, une dans son havre-sac, & une au blanchissage ; deux paires de bas, un col, une paire de souliers de rechange, des peignes, des brosses & autres petits meubles nécessaires à la propreté, deux mouchoirs & un bonnet [...] » ; par ailleurs, la même ordonnance interdit « de polir les armes à l'avenir, & de vernir les gibernes & la buffleterie [...] » (Tit. II, art. 26). On perçoit la recherche de la brillance extérieure qui l'emporte dans les pratiques. A ce propos, il est intéressant de noter que le règlement du 2 septembre 1775 défend « de cirer les moustaches » (art. 14).

Toutes les parties en métal d'étain, de cuivre, boutons, boucle, plaques de gibernes & de ceinturons, seront nettoyées & entretenues avec du blanc d'Espagne<sup>20</sup> délayé, dont il sera formé une pâte liquide avec laquelle on brossera les objets qui auront besoin d'être éclaircis, & pour que cet entretien ne nuise pas aux habits & aux vestes, on enchâssera les boutons dans un morceau de bois fait exprès, qui couvrira l'étoffe d'environ trois pouces, & donnera le moyen de les frotter sans inconvénient<sup>21</sup>.

#### Contre la poussière qui imprègne les habits :

Les parties de l'habillement seront battues avec des fouets de peau à plusieurs pendans ; cette méthode qui conserve & ménage davantage les étoffes de laine, & qui en enlève mieux la poussière, sera préférée à l'usage des houssines & des gaules dont on se sert.

#### Quant à la saleté incrustée :

On remédiera sur le champ à toutes les taches qui seront aperçues, & qui pourroient se faire avec habits, vestes & culottes, soit avec du savon, soit avec de la pierre à détacher employée avec de l'eau très propre qu'on laissera sécher naturellement sur la tache, & qu'on enlèvera ensuite, en frottant légèrement l'étoffe contre elle-même.

Dans ces règles minutieuses se lit une intention de l'institution à la fois de fabriquer le corps du soldat et de contraindre les individus à ces gestes. On ne saurait trop souligner combien ces normes sont en décalage avec les pratiques qui sont en cours en-dehors de l'armée. Ainsi, la propreté des soldats apparaît comme un projet institutionnel radical. Comment dès lors appréhender les pratiques que les normes rendraient possibles ? Cette question est d'autant plus légitime que, sous l'Ancien Régime, les lois sont souvent là pour marquer la volonté monarchique, sans nécessairement être suivies.

#### LES SOLDATS FACE AUX EXIGENCES DE LA PROPRETÉ

Objet central de ces textes normatifs, la vie des soldats est pourtant difficile à saisir, tant ils laissent rarement des témoignages écrits. Cette difficulté relève de la problématique des recherches historiques qui portent sur les comportements populaires, en général. Si les archives judiciaires sont apparues comme une source précieuse pour les analyser, elles le sont également pour appréhender l'expérience des soldats. Les interrogatoires des déserteurs arrêtés par la maréchaussée donnent accès à la parole des hommes ayant vécu dans l'armée<sup>22</sup>. Lorsqu'on cherche à travailler sur ces

20. Selon le *Littré* le blanc d'Espagne ou blanc de Meudon est du sous-carbonate de chaux pulvérisé, réduit en pâte au moyen de l'eau, et moulé sous forme de pains ovoïdes ou cylindriques.

21. BnF-4764(27) : Règlement arrêté par le Roi, Pour l'Habillement & l'Équipement de l'Infanterie, des Invalides & des troupes légères du 2 septembre 1775, art. 15.

22. Particulièrement riche est le fonds de la maréchaussée de Bretagne, conservé aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine. Ces archives ont fait, par ailleurs, l'objet d'un dépouillement systématique. Voir Naoko Seriu, *Faire un soldat. Une histoire des hommes à l'épreuve de l'institution militaire (XVIII<sup>e</sup> s.)*, 2005.

traces au lieu de les réduire à quelque chose de marginal et d'insignifiant, ces témoignages mettent en lumière les événements – fussent-ils mineurs – de la vie militaire.

Dans les dépositions des déserteurs, en effet, le thème de la propreté est bien présent, et celle-ci apparaît souvent comme un devoir légitime mais dont l'application pose problème. En 1769, Alain Nourry, 22 ans, déserteur du régiment de Provence, jardinier, explique :

Pendant qu'il a esté audit Régiment il y a toujours servi avec zèle et affection, qu'à la vérité il avoit le malheur d'avoir la vue faible ce qui l'empêchoit de s'apercevoir des taches de rouilles sur ses armes et autres taches sur ses habillements pour lesquelles on le mettoit la plus grande partie du temps en prison<sup>23</sup>.

Pour ce déserteur qui clame son amour pour le service, les taches qu'il ne voyait pas sont des fautes qui lui incombent. Le handicap que constitue sa myopie n'atténue pas son sentiment d'être responsable. Appliquée d'une manière si impérieuse, la propreté accapare l'individu même s'il se trouve dans l'impossibilité physique de la pratiquer.

Cette exigence n'est pas seulement problématique chez ceux qui ont des difficultés physiques à l'exécuter, elle est aussi un motif de désertion pour bien d'autres. Ainsi, Joseph Piedoye, jardinier, qui a déserté le régiment de Béarn après 5 mois de service, se rappelle en 1770 : « Un jour passant la revue du linge son sergent ayant remarqué sa galoche decousüe au bout du pied il lui donna un coup de crosse de fusil sur l'épaule<sup>24</sup> ». Détail trivial, une couture mal faite aurait provoqué cette violence. En même temps, cette réaction, quoique brutale, s'inscrit dans l'exigence d'un entretien parfait dont la surveillance relève du devoir des officiers. L'extrême importance accordée à une petite faille se confirme dans les témoignages d'autres soldats. Selon Pierre Bouvier, déserteur du bataillon auxiliaire des colonies : « Le nommé Monnier, sergent [...] le menaçait continuellement de prison s'il lui manquait la moindre chose, qu'il l'a même fait prisonnier pendant 8 jours pour avoir manqué de poudre un jour de dimanche<sup>25</sup> ». Quant à Julien Boris, il dit avoir quitté le régiment de La Couronne à cause du sergent qui lui a « donné un soufflet publiquement », car « son habit ne luy parut pas assez propre<sup>26</sup> ».

Qu'il s'agisse de cette rhétorique du « pas assez propre » ou de la « moindre chose » qui manquerait, ou encore d'une tache sur un habit, le regard des officiers est centré sur des détails, une faille dont l'appréciation qui

23. A. D. Ille-et-Vilaine, 8B 553, 27 mai 1769.

24. A. D. Ille-et-Vilaine, 8B 553, 19 mars 1770.

25. A. D. Ille-et-Vilaine, 8B 562, 3 septembre 1788.

26. A. D. Ille-et-Vilaine, 8B 557, 10 juillet 1780.

leur est confiée est arbitraire. Dans cette possibilité de punition s'exprime le pouvoir de l'institution sur le corps de chaque individu, qui, face au jugement aléatoire de sa hiérarchie, dispose de peu de marge de manœuvre.

Obligation imposée au soldat sous peine de punition, la propreté est également une valeur. Le cas de Louis-Laurent Violette, soldat qui avait passé plus de six ans au service avant de désertir, illustre cette dimension qu'on peut qualifier d'identitaire de la propreté. Serrurier de métier, il était de ces soldats travailleurs qui gagnent également leur vie en-dehors de l'institution. Il dépose en 1789 :

Avant toute la semaine d'avant sa désertion travaillé de son métier, le dimanche il fut le matin à l'exercice qui dura environ deux heures & demie, au retour duquel étant fort fatigué et de son travail de la semaine il alla dans sa chambre & se jeta sur son lit pour se resposé, s'y étant endormy il se réveilla en sursaut à onze heures au moment de l'inspection descendit toute de suite sans avoir le temps de raranger sa tresse dont la poudre avait disparu et s'étant detaché pendant son someil et quelques cheveux épars, son sergent en le voyant le traita d'un mauvais sujet en lui disant qu'il était sale comme un peigne, ce qu'il répéta plusieurs fois et rendit compte au capitaine de l'état où était l'interrogé, lequel condamna à la salle de discipline<sup>27</sup>.

Dans la description de cette tranche de vie, les détails comme « quelques cheveux épars » font sens. Pour le soldat, il s'agit d'une négligence qui demande quelque justification. Il cherche à la relativiser en soulignant le fait qu'il n'a manqué ni l'exercice ni l'inspection malgré la fatigue d'une dure semaine de labeur ; c'est une moindre faute que de rater sa tresse. Mais, c'est justement ce sur quoi l'institution fonde sa propre valeur, et pour le sergent, il est tout à fait légitime de s'en prendre au soldat. Celui-ci déserte non par crainte de la punition mais se dit « très sensible aux propos durs de son sergent » : « sale comme un peigne ». C'est ce qualificatif<sup>28</sup>, répété devant les autres, qui lui est insupportable. Il y a là une situation qui est spécifique à cet espace institutionnel : dans quel autre lieu<sup>29</sup>, au XVIII<sup>e</sup> siècle se souciera-t-on ainsi d'être propre ou non ? Où d'autre la métaphore du peigne aurait-elle une telle force évocatrice ? Le mot devient insultant lorsque ce jugement de valeur est partagé entre sergent et soldats. Le fait pour Violette d'exercer son autre métier et par là de garder un lien fort avec la société ne l'empêche pas d'intégrer cette valeur institutionnelle.

27. A. D. Ille-et-Vilaine, 8B 562, 6 juillet 1789.

28. Notons que l'adjectif sale se rapporte à l'absence de soins apportés à ses cheveux, qui doivent être non lavés, mais ordonnés et poudrés.

29. David Garrioch, qui a analysé les injures à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, signale que l'hygiène personnelle ne figure pas comme thème (« Verbal insults in eighteenth-century Paris », *The Social History of Language*, 1988, p. 104-118).

Le corps du soldat doit être montré, vu, il est en représentation. Différencié du corps des paysans, ce corps doit afficher un « air de guerre ». La propreté joue un rôle capital dans cette fabrique du corps, dans la mesure où chacun est mobilisé par ces divers petits gestes, en apparence anodins, mais qui peuvent absorber son existence. Et cette confrontation ne va pas sans conflits et heurts. Les individus sont non seulement contraints de mimer ces gestes, sous peine de punition, mais ils sont aussi invités à adhérer à cette valeur. La souffrance des soldats peut résulter non seulement du fait d'être puni pour ce motif, mais aussi du fait de ne pas être à la hauteur. La propreté est donc une prise offerte à l'institution qui vise à exercer son pouvoir à la fois sur le corps et l'âme de chacun. Reine de ce monde masculin, la propreté est ici une construction permettant la prise de pouvoir de l'institution sur ses membres, ainsi que l'affirmation de la condition de soldat par rapport à l'état initial de l'individu.

#### RÉSUMÉ / ABSTRACT

#### *VALUES AND PRACTICES OF CLEANLINESS IN THE ARMY IN THE 18<sup>TH</sup> CENTURY*

This article focuses on the value of cleanliness which gains importance in the middle of the eighteenth century in the French army. This topic becomes important in the memoranda that officers send to the war minister, and is embodied in the law and rules. How were these texts implemented? The willingness of hierarchy had very concrete effects on the everyday life of the working-class soldiers. The interrogatories of deserters will allow us to approach the effective impact of this new demand they needed to meet at all costs.

Naoko Seriu  
*European University Institute*

## TEXTES CITÉS

*TEXTES ET ORDONNANCES DES XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES :*

ANONYME, *Règlement concernant les devoirs les plus essentiels de MM. les Lieutenants et sous lieutenants, sergent & caporaux de l'Infanterie conformément à la dernière ordonnance*, 1764, Service Historique de la Défense, Vincennes, 1M 1786.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre, *Dictionnaire militaire*, Paris, Gissey, 1742, 2 vol.

—, *Supplément au Dictionnaire militaire*, Paris, Gissey, 1746.

—, *Dictionnaire militaire*, Paris, Gissey, 1758, 3 vol., 4<sup>e</sup> édition.

CUGNOT, *Elémens de l'Art Militaire ancien et moderne*, Paris, Vincent, 1766.

GUIBERT, Jacques-Antoine-Hippolyte DE, *Essai général de tactique*, Londres, Les Libraires Associés, 1772, 2 vol.

*Instruction que le Roi a fait expédier pour régler provisoirement le service dans les Places.* Du 1<sup>er</sup> mai 1765, Service Historique de la Défense, Vincennes, X<sup>2</sup> 20.

*Ordonnance du Roi, Concernant les Gouverneurs & Lieutenans généraux des provinces, les Gouverneurs & État-majors des Places, & le service desdites Places.* Du 25 juin 1750, Service Historique de la Défense, X<sup>2</sup> 12.

*Ordonnance du Roi, Pour régler le service dans les Places & dans les Quartiers.* Du 1<sup>er</sup> novembre 1766, Service Historique de la Défense, Vincennes, X<sup>2</sup> 21.

*Ordonnance du Roi, Portant règlement sur l'Administration de tous les Corps, tant d'Infanterie, que Cavalerie, Dragons & Hussards; Sur l'Habillement; Sur les Recrues, Rengagemens & Remontes; La discipline, la subordination, la police intérieure; Les récompenses, les punitions; La nomination aux Emplois vacans; La formation des Troupes en divisions; les Congés, les Semestres; Les revues des Commissaires des guerres, & celles des Officiers généraux.* Du 25 mars 1776, Service Historique de la Défense, Vincennes, X<sup>2</sup> 33.

PASCAL, Blaise, *Pensées, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 2000 [éd. Michel Le Guern], t. 1.

*Règlement arrêté par le Roi, Pour l'Habillement & l'Équipement de l'Infanterie, des Invalides & des troupes légères.* Du 2 septembre 1775, BnF-4764 (26).

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :*

BOIS, Jean-Pierre, *Les anciens soldats dans la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1990.

CHAGNIOT, Jean, *Paris et l'armée au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1985.

CHARTIER, Roger, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, n° 6 (novembre-décembre 1989), p. 1505-1520.

CORVISIER, André, *L'armée française de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Paris, PUF, 1964, 2 vol.

- FARGE, Arlette, *Effusion et tourment, le récit des corps. Histoire du peuple au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- GARRIOCH, David, « Verbal insults in eighteenth-century Paris », *The Social History of Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 [éd. Peter Burke et Roy Porter], p. 104-118.
- LORIGA, Sabina, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mentha, 1992 (rééd. Les Belles Lettres, 2007).
- SERIU, Naoko, *Faire un soldat. Une histoire des hommes à l'épreuve de l'institution militaire (XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2005.
- ROCHE, Daniel, *La culture des apparences : une histoire du vêtement (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 1989.
- VIGARELLO, Georges, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen âge*, Paris, Seuil, 1985.

Page laissée blanche intentionnellement

---

TROISIÈME PARTIE

---

**REPRÉSENTATIONS IDÉOLOGIQUES  
DU CORPS**

Page laissée blanche intentionnellement

REJET

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Le corps invisible des enfants trouvés

Les enfants trouvés peuplent les romans des Lumières. Leurs petits corps sont découverts sur le pas des portes et au pied des crucifix. Qu'en est-il en réalité? Le promeneur risque-t-il de trébucher sur un nouveau-né vagissant au coin d'une allée? Et croisera-t-il, au détour des rues, de jeunes êtres abandonnés? Si l'on exclut la maladie du corps humain, le corps social peut tenter de rejeter l'individu qui présente des défauts. L'analogie a souvent été proposée. Le système hospitalier d'Ancien Régime affiche une volonté claire d'écarter du centre des villes les malades et les êtres difformes. Elle accompagne de nouvelles découvertes en matière de contagion qui conduisent à situer aux limites des zones urbaines les hôpitaux, hospices et cimetières, lieux associés de tout temps à la maladie, voire à la putréfaction et à la mort.

L'exposition d'enfants est une réalité quotidienne dans les grandes villes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les commissaires quadrillent l'espace et trouvent souvent sur leur chemin des nourrissons enveloppés dans des hardes puis déposés qui à la porte de la sage-femme, qui sur un banc d'église. Dans certaines villes sont installés des tours ou mis en place des systèmes d'accueil pour ces enfants, laissés souvent par des parents au désespoir, forcés, par manque de ressources, d'en venir à ce geste extrême. À Rouen, les registres se rapportant aux petits «trouvés» sont conservés pour tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils sont dressés par les sœurs tourières de l'Hôpital général. Si c'est un commissaire qui fait la découverte de l'enfant sur la voie publique, il rédige un premier constat. Très vite, avec la multiplication du nombre des abandons<sup>1</sup>, un système est mis en place et des procès-verbaux imprimés sont préparés de manière à ce que la religieuse n'ait plus qu'à remplir un certain nombre d'informations. Parmi celles-ci il y a le lieu, la date et l'heure où l'enfant a été trouvé, son sexe, la description très

1. Voir, sur les enfants trouvés à Rouen, Lucien Andrieu, «Les enfants trouvés dans la généralité de Rouen sous l'Ancien Régime», *Assistance et assistés de 1610 à nos jours*, 1972, les ouvrages de Jean-Paul Bardet, en particulier *Rouen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 1983, ainsi que, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les nombreux travaux de Yannick Marec, dont l'article «Du Tour à l'accouchement sous X. La question de l'abandon en Normandie et à Rouen au XIX<sup>e</sup> et au début XX<sup>e</sup> siècles (1800-1945)», *Les enfants du secret*, Paris, 2008.

précise des vêtements, couvertures et objets qui l'accompagnent éventuellement et, le cas échéant, une copie du billet qu'il porte. Il y a donc deux discours pour un corps muet : celui des parents, celui de l'administration<sup>2</sup>. Une fois le procès-verbal dressé, le trouvé est baptisé et muni d'un collier numéroté qui lui servira d'identification pendant ses années de nourrice.

Le détail de la description de l'habillement des enfants est frappant. Les sœurs ont une connaissance extraordinaire des tissus – il est vrai que Rouen est un centre textile. Sont ainsi cités de petits vêtements ou des morceaux de basin, de bergame, de blonde, de cantille, de calmande, de camelot, de chenille, de cotonnette, de crin, de coutil, de damas, de doublure, de drap, de droguet, d'écarlate, de flanelle, de futaine, de garas, de gaze, d'indienne, de linon, de milleret, de molleton, de mousseline, de padou, de panne, de pluche, de serge, de serpillière, de siamoise, de taffetas, de tapisserie et même de toile de suaire. La richesse du vocabulaire pour les trousseaux comme pour les hardes les plus misérables ne manque de frapper le lecteur moderne. Cette diversité n'est pas synonyme de luxe. Au contraire, c'est le réemploi des fripes qui l'explique, avec l'existence de vêtements rapiécés ou composites comme, par exemple, les camisoles d'étoffe à manches d'indienne ou de flanelle. Combien de vies se sont déjà glissées dans ces habits usés qui enveloppent le pauvre corps des nouveau-nés ? La circulation des étoffes, les déchirures, les trous qui disent d'autres détresses, les reprises qui sont autant d'efforts de guérir, de cicatriser plus qu'un tissu abîmé, témoignent de cette difficulté à couvrir le corps fragile de l'enfant.

Les habits racontent des histoires ou les laissent deviner. Le beau bonnet acheté avec espoir et affection pour l'enfant encore à naître. Le morceau de jupe retaillé à la hâte pour envelopper le nouveau-né dans un vêtement maternel, succédané de ce corps habité par le nourrisson pendant les longs mois de sa gestation, le « devant de chemise a homme dont Le jabot garny de mousseline de fort en diable<sup>3</sup> » sert de cornette à tel enfant. Les vêtements sont souvent entassés les uns sur les autres, deux chemises, deux jupes... Trouvée le 23 décembre 1774, Élisabeth Bonne est revêtue de « Deux chemises a brassieres Lu'une sur Lautre ». Tous les enfants ne sont pas égaux face à l'habillement : que dire de la mère prise au dépourvu dont l'enfant

2. Voir à ce propos mon article « L'enfant de papier » dans le collectif, *Les enfants du secret*, *op. cit.*

3. L'orthographe d'origine est maintenue pour les billets conservés. Lorsque seule une copie faite par la religieuse subsiste, je modernise l'orthographe. Les exemples viennent des registres conservés aux Archives départementales de Seine-Maritime (ci-après ADSM) dans la série H Dépôt 2G29, au CHU de Rouen et au Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine de la même ville (non cotés pour ces deux dernières localisations).

porte, en guise de linge, « un morceau de ligature », c'est-à-dire les bandes de drap qui servent à serrer le bras ou le pied pour l'opération de la saignée à laquelle ont si souvent recours les chirurgiens et, parmi eux, selon toute probabilité, celui qui a assisté à sa naissance ?

Au-delà de cette misère, une constatation s'impose : rares sont les enfants dont la tête n'est pas couverte, au moins d'une bande de tissu. Souvent, même l'enfant le plus misérable porte un bonnet neuf à une époque à laquelle les vêtements s'achètent habituellement, pour les moins fortunés, chez le fripier ou la ravaudeuse. Tout témoin de l'importance de couvrir la tête d'un nourrisson. Le 6 mai 1774, Jacques Michel est exposé, « portant a sa teste un beguin a bord uni un bonnet de Laine un bonnet garni de Linon une cornaitte double ». Même quand il est simplement enveloppé dans des bouts de tissu, l'enfant est, en général, coiffé d'un bonnet ou, tout au moins, d'un morceau d'indienne. Est-ce une tradition pour les filles ? L'apparence est-elle sauve ainsi ? Sait-on que la chaleur s'échappe par la tête ? que le crâne des nouveaux-nés est fragile ?

La sœur tourière note non seulement le détail, mais encore l'état de l'habillement. Même lorsque nous disposons d'une description des vêtements par celui qui laisse l'enfant, le détail comprend l'usure éventuelle ; à une époque à laquelle on ne possède souvent qu'un habit, il n'y a pas de honte à ce qu'il soit repris ou bigarré<sup>4</sup>. L'appréciation est importante et peut aider à l'identification. En 1753, la religieuse décrit ainsi la garde-robe d'un petit trouvé : « le tout bien net et bien propre ». L'enfant est sans billet. Beaucoup plus souvent, le commentaire déplore la saleté ou l'usure des linges : « le tout très vieux et en loques », « un bonnet de damas jaune et rouge bordé d'une dentelle de faux argent, le tout bien gras et sale » ou encore, pour l'habillement de Louis Vivien, 3 ans, « le tout d'une malproprete tres grande et Lenfans dans La dernier misere de pauvrete ». Les vêtements misérables font corps avec l'abandonné et l'infection semble parfois tout envahir comme chez Marie-Catherine qui a 2 ans et est laissée le 13 septembre 1752, une paire de bas d'étame pleins de puces, un mouchoir de cou de toile blanche, toute pleine de dartre au corps et la teigne à la tête.

En face, certains petits semblent gâtés : ils sont déposés munis d'un véritable trousseau témoignant soit de la privation des parents pour leur progéniture, soit que des questions financières ne sont pas la cause principale de l'abandon. Citons par exemple le *Mémoire du petit trousseau d'Alexandre Sesard* :

4. En effet, parmi les billets, un certain nombre fait l'inventaire des effets portés par l'enfant. Leur précision montre qu'il s'agit d'un moyen d'identification en puissance d'un « trouvé » qui pourrait être récupéré par la suite. Voir *infra* le cas d'Alexandre Sesard.

1 couverture neuve, 1 paillasse neuve, 1 oreiller de plume, 1 berceau, 2 brassières d'étoffe, 2 langets d'étoffe, 2 test d'oreiller de toile bleue, 6 cornettes à bord à fond, 6 cornettes sans fond, 12 béguins à bord, 8 chemises à brassières, 12 couchettes, 6 langets de toile, 6 bandes a freté, 1 bonnet de laine, 2 serviettes d'œuvre, 1 couvert de berceau d'un vieux morceau vert.

Le 19 janvier 1788, Suzanne Augustine Élisabeth a 10 bandes, 11 béguins, 2 pierrots, 6 cornettes à bords, 4 cornettes plates, 2 bonnets piqués, un bonnet de lait, 10 chemises à brassières, 9 fichus, 1 têturon muni de mousseline brodée, 6 mouchoirs, 1 camisole de grenache, 2 molletons couverts d'indienne, 6 langes de toile, 12 couchettes, 2 taies d'oreiller, un oreiller, une couverture de laine, 1 serviette d'œuvre. Même un enfant abandonné à cause de « la pure indigence du père et de la mère », comme Henri Coissiez, 4 mois, a « six béguins, six mouchoirs blancs, six chemises à brassières, deux brassières... ». Il n'est pas jusqu'aux pauvres qui tentent de ne pas priver leur rejeton. La description très précise du lieu, de la date, de l'heure de l'exposition et de ce que l'enfant a sur lui, à défaut d'une excuse ou d'une remarque – ainsi nomme-t-on le billet ou l'objet laissés avec un petit abandonné – montre que l'institution envisage toujours la reprise possible du « trouvé ».

Face à ce luxe de détails sur la tenue même la plus humble, on pourrait s'attendre à une description précise du corps des petits abandonnés. Il n'en est rien. Le nouveau-né n'a de corps que son sexe, essentiel pour les procès-verbaux et l'éventuel choix de prénom. Dans les discours du greffier, c'est toujours « un enfant », au masculin, dont le sexe est donné ensuite. Nulle volonté de raffiner au-delà, sauf, de temps en temps, par l'indication d'un âge approximatif. Il y a peut-être des moyens d'expliquer ce laconisme. On ne voit pas grand-chose le plus souvent parce que, au moment où ils sont recueillis, les petits sont emmaillotés avec la tête protégée et parfois une couverture au-dessus. Je pense qu'on ne regarde pas le corps parce qu'on a tellement l'habitude de l'enfant entouré de bandes, comme ligoté par des tissus, et avec ses béguins et bonnets. On ne sait donc pas *voir* un corps d'enfant. Parfois un nouveau-né est trouvé dans une nudité adamique, comme le premier homme arrivé on ne sait d'où sur la terre en une soirée d'automne pluvieuse. On s'empresse alors de lui donner un semblant d'emballage, de faire disparaître ce corps sous des couches de tissus divers, d'emprisonner les membres, de coiffer la petite tête, de le rendre aussi peu animé que possible, comme un pantin désarticulé.

Le plus souvent, les enfants sont déposés à la nuit tombée. Du déshabillage à l'inventaire, tout se gère donc à la lumière des chandelles. À cette époque antérieure à l'anthropométrie, on n'évalue pas la taille ou le

poids ; on ne commente pas si l'enfant est maigre ou gros, marqué par les fers ou une jaunisse. On ne donne même pas des approximations. On ne parle pas de la chevelure ou de son éventuelle absence. Tout se passe comme si le corps était invisible ou du moins mystérieux, incomplet, pas encore formé ; en témoignent la couleur indécise des yeux, le manque de cheveux de bien des nouveau-nés. Tout ce qui est concret, ce sont les vêtements. Il n'y a pas de caractéristiques physiques, comme si, à part le sexe, tous les nourrissons étaient égaux et identiques. Sinon, on ne peut lire le corps d'enfant ; il est comme une feuille vierge. Ce corps invisible de l'enfant est peut-être un microcosme, emblématique de l'impossible regard sur le pauvre, le marginal, le déclassé. Trop souvent, même de nos jours, voir la misère se désapprend, à moins d'une déformation ou d'un particularisme qui viendrait déranger l'écran de nos bons sentiments, déchirer notre confort, nous obliger à ne plus détourner les yeux.

Les corps sont fragiles. Abandonnés la nuit ou avant l'aube, aux heures les plus froides du jour, parfois à même les pavés et les dalles, ils ne survivent guère à leur exposition<sup>5</sup>. De temps en temps, la sœur note que l'un ou l'autre des petits trouvés est mourant comme Marguerite Jublie, âgée de 9 à 10 mois, exposée en mars 1750 avec un billet : « Elle avait un petit air malade, bien pâle et paraissait avoir pâti » ou encore une petite fille enregistrée sous le numéro 54, abandonnée le 20 février 1774 à 10 heures  $\frac{3}{4}$  du soir. Son billet ne lui donne pas de prénom mais laisse entendre qu'il existe une relation entre ses parents, et qu'elle pourrait un jour s'en féliciter : « Je suis nee Daujourd'huy Je prie ces Dames d'avoir soin de moy mes parent pourront me faire du bien un jour fait ce 20 fevrier 1774. » Baptisée le lendemain, 21 février, elle meurt le même jour. Le procès-verbal indiquait, laconique : « ledit enfant est mourant ». Il faut dire que nombre de médecins du temps jugeaient le nouveau-né comme ne tenant à la vie que par un fil. Pour Dessessartz, il « peut être comparé à un malade dont les forces ont été épuisées par une longue maladie<sup>6</sup> ».

5. En voici un exemple, celui d'un enfant exposé sur la voie publique : « une fille nouvelle née trouvée par me beville a 9 heures  $\frac{1}{4}$  du soir Le 9 mai decedée presque aussitôt elle à été ondoyée elle était Revetuë d'un beguin a dentelle un bonnet detofe bordé d'un ruban vert en soye une cornette a bord de toille une partie de mouchoir une chemise a brassiere une camisolle detofe une couchette deux Langets et une bande de toille trouvé sur Les marches du grand portail de Leglise st Lo. » Citons encore cet enfant dont nous saurons simplement qu'il est mort ayant été trouvé à la porte des Jacobines hors la porte Cauchoise. Un enfant sans identité, peut-être nommé secrètement par ses parents, peut-être ondoyé pour lui épargner les limbes. Un enfant trouvé hors les murs et qui restera éternellement hors la communion des baptisés. Venait-il de la campagne ? et a-t-il souffert du trajet ?

6. Jean-Charles Desessartz, *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas âge, ou Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, 1760, p. 226.

À une époque où les naissances tardives agitent la Faculté de médecine<sup>7</sup>, la connaissance qu'ont les mères de la gestation ne peut manquer de frapper. Plus que certains docteurs, elles sont conscientes des lois de la nature : « ce petit garçon net, qu'a 8 mois mesd'ammes » lisons-nous sur un billet. Colette, laissée le 9 mars 1775, a un papier qui indique : « cet enfant est de sexe féminin ces d'ames auront La bonté de Lui donner Le bateme il n'est pas a terme. » On apprend également, à l'occasion, dans quelles conditions le nouveau-né est venu au monde, comme dans ce billet, peut-être tracé par une sage-femme ou un chirurgien : « Pierre Paul Amédée Joly né le 1<sup>er</sup> mai à 5 heures du soir. A été ondoyé l'accouchement ayant été fait contre nature. À Rouen le même jour 1777 ». Une petite Marie Rose « a été ondoyée par le pied sous condition » pendant le travail de sa mère. Il s'agit donc d'un siège. Dans un autre cas, un garçon est tellement chétif que le médecin prend sur lui de précipiter la cérémonie. En témoigne un certificat apporté par l'enfant, abandonné le jour même :

Je chirurgien juré atteste à tous qu'il appartiendra que ce jour d'hui trois janvier 1777 j'ai accouché Polinne Prau, d'un enfant du sexe masculin. Lequel enfant était si faible lorsqu'il est venu au monde qu'il y avait lieu d'appréhender pour la vie du dit enfant et pour prévenir aux accidents ai par précaution ondoyé ou baptisé ledit enfant en lui versant de l'eau sur la tête et en disant les paroles accoutumées, atteste aussi que ledit enfant a eu la cérémonie du St Baptême à l'église le quatre dudit mois et s'appelle Jean Baptiste Joseph Bois Rouge<sup>8</sup> à observer que ledit enfant est né d'une mère de bonne santé.

Nous n'en savons guère plus sur les conditions de venue au monde des enfants. Les documents ne sont jamais prolixes.

Ailleurs, les procès-verbaux relèvent les déformations. La sœur note à propos d'un petit Urbain : « Ledit enfant n'a que quatre doigts à la main gauche. C'est le pouce qui lui manque. De plus, sa main est ployée contre l'avant-bras ». L'abandon est-il un refus d'accepter un enfant handicapé ? Le premier mars 1756 à huit heures trois quarts du soir, une fillette de 4 ou 5 jours est amenée. Elle a été découverte par un soldat sur une pierre de la maison de M. Le Gendre maître toilier : « Quand le soldat est venu frapper à la porte il m'a dit qu'il avait pensé marcher dessus, en me la mettant aux mains il a baisé et a dit adieu ma pauvre petite fille ». La sœur note que « cette enfant a beaucoup mal aux yeux elle avait même deux petites compresses dessus ». La petite est laissée par les siens, mais on a tenté, avant de la déposer, d'alléger ses souffrances.

7. Voir à ce propos Lindsay Wilson, *Women and Medicine in the French Enlightenment. The Debate over « Maladies des femmes »*, 1993.

8. « Bois rouge » est le terme utilisé pour désigner le bois du Brésil dont les Normands font commerce depuis plusieurs siècles. Le nom renvoie peut-être à l'occupation de la famille de l'enfant.

Parfois les billets eux-mêmes mentionnent une particularité corporelle. En décembre 1776, une fillette est trouvée avec une excuse disant ceci : « Je prie ces dames que cette enfant soit nommée Madeleine Dupré. Cet enfant n'a que quatre doigts au pied droit ». Dans les discours du temps, un handicap était parfois présenté comme une punition divine. Le péché originel retombait sur le fruit d'une fornication hors des liens légitimes du mariage. Certains – et certaines surtout – l'ont accepté et élevé, voyant ainsi en l'enfant le moyen de se racheter. D'autres ont préféré détourner les yeux de l'être imparfait et oublier leur faute avec le nouveau-né à la porte de l'hôpital. On songe en l'occurrence au cas de la fillette dont le système digestif était malformé d'après ce qui se dégage du billet parental. L'intervention chirurgicale n'a eu aucun effet :

Cet enfant a été baptisé à Ste Croix St Oüen le 30 8bre 1788. Il se nomme Cécile Amand. Mesdames, cet enfant n'a pas la liberté des excréments. L'on lui a fait l'opération. Il n'y a pas de ressource, il faut qu'il périsse.

Le procès-verbal de la sœur Godement indique que l'extrait de baptême était joint. Posée le 1<sup>er</sup> novembre à six heures du soir, Cécile Amand meurt le lendemain à l'hôpital général. À lire la résignation du billet, l'on se demande pourquoi l'enfant n'aurait pas pu vivre les quelques heures qui lui étaient données sur terre auprès d'une mère couturière<sup>9</sup>. Fruit d'une liaison avec un père inconnu, la fillette lui paraissait-elle constituer, par sa difformité, un reproche insoutenable de sa conduite ? ou s'agissait-il, pour une femme pauvre, d'échapper au coût de la mise en terre d'un petit cadavre ?

Dans certains cas, la déformation est moins grave mais elle sert d'identification. Un garçon qui sera nommé Philippe par l'hôpital a été trouvé en pleine ville, rue des Petits Moulins, paroisse Saint Maclou, l'un des quartiers les plus pauvres de Rouen. Son billet livre trois informations : la date, le fait qu'il a reçu les eaux lustrales et l'existence d'une caractéristique qui le particularise : « L'enfant est Baptisé Et a une marque sur Le nez Le 7eme May 1776 ». Une fillette, qui survit trois mois à son abandon, était munie d'un billet assez complet et d'une somme d'argent pour lui garantir, en nourrice, de meilleures conditions que la majorité des petits trouvés :

9. Son acte de baptême, conservé à la Bibliothèque municipale de Rouen (RP 795, Ste Croix-St Oüen), la dit née le 30 octobre 1788 chez Mme Fouque, sage-femme jurée à Rouen, demeurant rue de l'Aumône, des œuvres d'un père inconnu et de Marie-Anne Fortin, couturière, de la paroisse de St Paul de Rouen. Elle a pour parrain le sacristain, Pierre-Louis Bionval, et pour marraine une couturière, Anne Vindel, domiciliée rue du Pont de l'Arquet. On peut se demander si « Amand » était le nom de famille du père mystérieux ou s'il s'agit d'un prénom à valeur augurative (« Amant »). Je remercie Brigitte Quignard d'avoir eu l'amabilité de vérifier le registre paroissial concerné.

Ces dames sont priées de vouloir bien avoir toutes les attentions possibles pour cette enfant dont on trouvera douze livres sur ledit enfant pour la personne qui en prendra soin et on aura attention de tenir outre la récompense de ses peines n'y étant que pour un certain temps. On ne lui sera point ingrate lorsqu'on la reprendra. Cet enfant a été chrétiennement baptisée. Elle se nomme Joseph Elisabeth. Elle a autour de la tête un ruban couleur de chair nervé tigré. Le même ruban sera représenté lorsqu'on la réclamera. Cette enfant est d'autant plus remarquable qu'elle a une excroissance de chair à un doigt de la main. La personne prie ces dames d'avoir la bonté de le faire couper si elles le jugent à propos du 2 avril 1777.

À d'autres moments, le corps est marqué exprès, par les parents, pour le rendre reconnaissable. Si la théorie du sentiment inné et du cri du sang ou de la nature a fait les belles heures des romanciers et des peintres – en témoigne en particulier un morceau de bravoure de Diderot à propos d'un tableau de Baudouin<sup>10</sup>, hélas disparu – elle ne semble pas suffire à

10. Voici ce que dit Denis Diderot, dans son *Salon de 1765*, 1984, p. 167-170, du tableau de Baudouin, *La fille qui reconnaît son enfant à Notre-Dame parmi les Enfants-trouvés, ou la force du sang*: «L'église. Entre deux piliers, le banc des Enfants-trouvés. Autour du banc, une foule, la joie, le bruit, la surprise. Dans la foule, derrière la sœur grise, une grande fille qui tient un enfant et qui le baise. / Beau sujet manqué. Je prétends que cette foule nuit à l'effet et réduit un événement pathétique à un incident qu'on devine à peine; qu'il n'y a plus ni silence, ni repos, et qu'il ne fallait là qu'un petit nombre de spectateurs. Le dessinateur Cochin répond que plus la scène est nombreuse, plus la force du sang paraît. Le dessinateur Cochin raisonne comme un littérateur, et moi je raisonne comme un peintre. Veut-on faire sortir la force du sang dans toute sa violence et conserver à la scène son repos, sa solitude et son silence? voici comme il fallait s'y prendre et comme Greuze s'y serait pris. Je suppose qu'un père et qu'une mère s'en soient allés à Notre-Dame avec leur famille composée d'une fille aînée, d'une sœur et d'un petit garçon. Ils arrivent au banc des Enfants-Trouvés, le père, la mère avec le petit garçon d'un côté, la fille aînée et sa sœur cadette de l'autre. L'aînée reconnaît son enfant; à l'instant emportée par la tendresse maternelle qui lui fait oublier la présence de son père, homme violent à qui sa faute avait été cachée, elle s'écrie, elle porte ses deux bras vers cet enfant; sa sœur cadette a beau la tirer par son vêtement, elle n'entend rien. Pendant que cette cadette lui dit tout bas: Ma sœur vous êtes folle, vous n'y pensez pas; mon père... la pâleur s'empare du visage de la mère et le père prend un air terrible et menaçant: il jette sur sa femme des regards pleins de fureur et le petit garçon pour qui tout est lettre close, bâille aux corneilles. La sœur grise est dans l'étonnement; le petit nombre de spectateurs, hommes et femmes d'un certain âge, car il ne doit point y en avoir d'autres, marquent, les femmes de la joie, de la pitié, les hommes de la surprise; et voilà ma composition qui vaut mieux que celle de Baudouin. Mais il faut trouver l'expression de cette fille aînée, et cela n'est pas aisé. J'ai dit qu'il ne doit y avoir autour du banc que des spectateurs d'un certain âge, c'est qu'il est honnête et d'expérience que les autres, jeunes garçons et jeunes filles, ne s'y arrêtent pas. Donc Cochin ne sait ce qu'il dit. S'il défend son confrère contre la lumière de sa conscience et de son propre goût, à la bonne heure. / Greuze s'est fait peintre prédicateur des bonnes mœurs, Baudouin, peintre prédicateur des mauvaises; Greuze, peintre de famille et d'honnêtes gens; Baudouin, peintre de petites-maisons et de libertins. Mais heureusement il n'a ni dessin, ni génie, ni couleur, et nous avons du génie, du dessin, de la couleur, et nous serons les plus forts. Baudouin me disait le sujet d'un tableau: il voulait montrer chez une sage-femme une fille qui vient d'accoucher clandestinement et que la misère forçait d'abandonner son enfant aux Enfants-Trouvés. Et que ne placez-vous, lui répondis-je, la scène dans un grenier, et que ne me montrez-vous une honnête femme que le même motif contraint à la même action? Cela sera plus beau, plus touchant et plus honnête. Un grenier prête plus au talent que le taudis d'une sage-femme. Quand il n'en coûte aucun sacrifice à l'art, ne vaut-il pas mieux mettre la vertu que le vice en scène? Votre composition n'inspirera qu'une pitié stérile; la mienne inspirera le même sentiment avec fruit. – Oh! cela est trop sérieux; et puis des modèles de filles, j'en trouverai tant qu'il me plaira.»

tous : on craint les erreurs et les manipulations d'identité. Maintenant, on peut vieillir une photographie pour donner un aperçu de ce que doit être devenu un enfant disparu, ou encore analyser son patrimoine génétique. À l'époque, on n'a rien, pas de repères, si ce n'est une norme tellement vague et tellement normative que seul se remarque un écart significatif. Le Figaro de Beaumarchais découvre, une fois adulte, qui sont ses parents : un homme et une femme qu'il a côtoyés sans rien soupçonner. Sa mère, Marceline, s'en émeut : « Est-ce que la nature ne te l'a pas dit mille fois<sup>11</sup> ? » Tout à ses rêves d'une ascendance illustre, le jeune barbier n'a jamais envisagé la possibilité qu'ils ne fussent pas gens de condition. Le cri du sang serait un mythe.

De fait, Figaro est identifié par la marque de la spatule imposée à sa naissance par son père, alors étudiant en médecine – *garçon frater*. Comme l'excroissance de chair de tel trouvé rouennais, la tache de naissance en forme de framboise, le grain de beauté – le détail diderotien – disent la vérité du portrait, permettent la reconnaissance :

[...] que l'artiste me fasse apercevoir au front de cette tête une cicatrice légère, une verrue à l'une de ses tempes, une coupure imperceptible à la lèvre inférieure, et d'idéale qu'elle était, à l'instant la tête devient un portrait; une marque de petite vérole au coin de l'œil ou à côté du nez, et ce visage de femme n'est plus celui de Vénus; c'est le portrait de quelqu'une de mes voisines.

Diderot évoque ici le passage de la personne réelle à sa représentation dans la fiction. Pour lui, la vérité est dans la marque, inscrite à même la peau : « Vos figures sont belles, si vous voulez; mais il y manque la verrue à la tempe, la coupure à la lèvre, la marque de petite vérole à côté du nez qui les rendraient vraies<sup>12</sup>. » Comment être sûr de reconnaître son propre enfant abandonné si on le retrouve quelques années plus tard? Il faut un signe, une preuve. C'est là qu'intervient la cicatrice de Figaro.

Grâce aux notes d'un Parisien bien introduit, Mathieu Marais, fidèle chroniqueur de l'actualité de son temps, le cas d'une fille illégitime de Mme de Choiseul, « Julie », baptisée sous de faux noms de père et de mère, mais marquée par l'accoucheur sous le jarret de trois incisions dans lesquelles a

11. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, *Œuvres*, 1988, acte III, sc. 16, p. 446.

12. Denis Diderot, « Les Deux Amis de Bourbonne », *Les deux amis de Bourbonne et autres contes*, 2002 (E. O. 1773), p. 47-48.

été insérée de la poudre à canon<sup>13</sup>, est bien documenté. L'identité s'inscrit à même la chair<sup>14</sup>. Avant la découverte de l'ADN, Mme de Choiseul, pour éviter les substitutions d'enfants ou les erreurs d'identification, demande à son médecin de marquer de façon indélébile sa fille. Les cicatrices faites aux enfants de manière délibérée rappellent les brûlures au fer rouge des criminels d'Ancien Régime, le V de voleuse ou la fleur de lys de l'infamie, voire, plus près de nous, le triste souvenir de chiffres tatoués sur le corps des déportés.

Nous avons au moins un cas de ce genre parmi les enfants rouennais<sup>15</sup>:

il est né aujourd'huy un enfant mâle qui est marqué sur La poitrine a droit de quatres fourchons de fourchettes on prie ces dames de Le faire baptiser et de Le nommer jean françois et on prie ces d'ames d'en avoir bien soin fait a roüen Le premier juillet 1775.

Il a été jugé plus important de marquer l'enfant que de le baptiser. La reconnaissance terrestre est supérieure à l'appartenance au peuple élu. Même les petites gens retrouvent la démarche identificatrice primaire ; ils marquent la chair de manière définitive et définitoire. Ils savent intuitivement, comme la nourrice à Ithaque, qu'Ulysse se reconnaît, tant d'années après, d'abord par la cicatrice indélébile qu'il porte au genou. La mutilation est ici un signe d'appropriation.

Si les parents identifient parfois leur enfant en intervenant pour marquer leur corps, l'hôpital rouennais songea un temps à trouver un moyen aussi déterminant et infalsifiable de les repérer. Les archives

13. Mathieu Marais, *Journal de Paris*, 2004, t. 2, 793-4: «9 [août 1724] – On a parlé d'une découverte faite dans l'affaire de Choiseul. Leduc, accoucheur, a tenu un registre des femmes qu'il a délivrées, et là, il a écrit qu'un tel jour, il a accouché Mme de Choiseul d'une fille, qu'il l'a faite baptiser à Saint-Étienne-du-Mont sous le nom de Julie et sous de faux noms de père et de mère; qu'il l'a portée à Meudon en nourrice; qu'il lui a fait trois incisions sous le jarret, où il a mis de la poudre à canon, pour servir à la reconnaître, et qu'il a fait tout cela à la prière de Mme de Choiseul. Ce registre s'est trouvé entre les mains de son neveu qui l'a porté chez un notaire. On a été à Saint-Étienne; on y a trouvé l'extrait de Julie; on a regardé sous le jarret: les incisions y sont. Sur cela, on crie miracle; et moi, je dis que tels registres doivent être brûlés et qu'il n'est pas plus permis à un accoucheur d'écrire ses secrets qu'à un confesseur la confession de son pénitent.»

14. Pour tracer une distinction entre la remarque, ruban, médaille, etc., et le tatouage de fortune, on pourrait dire que la marque jointe serait *evidence*, le tatouage, *proof*.

15. Il y en a peut-être un second. Un enfant légitime, baptisé Noël à la paroisse de l'Hôtel-dieu le jour de Noël en 1773, est abandonné le 8 janvier 1775. Il a donc un peu plus d'un an. Le billet indique: «pour remarque Lenfant est brulé sur Le pied droit, avec un petit collier de perles noire au col». La cicatrice corporelle, invisible tant que les vêtements ne sont pas ôtés, est mise sur le même plan que l'objet. Rien n'indique si la brûlure est accidentelle ou si le garçon a été marqué par sa famille pour pouvoir être identifié plus tard. Le petit est mort à l'hôpital dans les mois qui ont suivi, sans être réclamé. L'auteur du billet se disait menacé d'une descende.

gardent trace d'un projet qui ne fut pas suivi d'effet : il s'agissait de percer l'oreille des petits confiés à l'administration hospitalière pour y faire passer un numéro identificateur. On en resta au collier scellé porté autour du cou.

À de nombreuses reprises, ce n'est pas une marque corporelle, mais un objet qui identifie le petit trouvé. Son parent laisse avec lui une demi-pièce, une carte à jouer découpée, un bout de lacet ou, le plus souvent, un ruban, en promettant de rapporter la pareille, ou l'autre moitié, pour récupérer son enfant. La leçon est claire : une fois les deux moitiés réunies, le jeton complet, le mal sera guéri et la famille réunie. Ces remarques sont le plus souvent attachées au corps même. Les rubans sont sur le bras ou la tête par exemple. Ils semblent matérialiser le lien entre l'enfant et les siens, sorte de cordon ombilical virtuel, d'autant plus lorsqu'il s'agit, comme très souvent, de rubans « couleur de chair ».

À une époque à laquelle aucune sécurité sociale n'existe et où le dispensaire tient plus de l'utopie que de la réalité, certains enfants plus grands sont laissés pour être soignés. Dans le regard de la sœur tourière, comme des parents qui le laissent, le corps se définit, en partie au moins, par ce qui le détériore, comme les dartres. Marie Louise Élizabeth, 10 mois, est abandonnée à 22 h. le lundi 17 juillet 1775. Elle ne se remet pas de la gale, contractée en nourrice, et est placée au bureau pour guérir. Elle est sevrée et « mange de tout ce qu'on voudra ». Elle est récupérée par sa famille le 19 novembre. Le nom de ses parents n'est pas donné dans le procès-verbal ce qui montre une part de honte. Ils sont pauvres, mais pas trop pour envoyer un enfant en nourrice. Dans un autre cas similaire, antérieur, Antoine, 2 ans, est laissé le 14 novembre 1756 pour guérir « d'une renvers quil a dans Les Reins et quil a Les jambes et pied gelee ». Lui aussi est repris par les siens. Tout comme un garçon de 2 ans trouvé avec ce billet :

Louïs est baptisé et il est né avec une Loupé<sup>16</sup> il avoit des d'artres ils ont rentré autre chose il a Le malheur que son frere en Le promenant à tombé par-dessus Lui depuis ce temps cela profite de jour en jour mr je suis dans La pauvreté cest ce qui m'a occasionné a Lexposé jusqu'à La guerison je vous prie mr duser de charité vis-à-vis du petit enfant je vous serai obligée.

Une fois guéri, le garçon a retrouvé son père. Nous avons donc l'indication que tous les enfants ne sont pas abandonnés de manière définitive. D'autres sont moins heureux.

16. Une loupe est une tumeur ronde enkystée, souvent de dimensions importantes.

La conscience du corps semble être le fait du parent, plus que de l'institution. De temps en temps, une requête en matière d'hygiène ou d'alimentation se lit dans les billets laissés avec les petits abandonnés. Un garçon est trouvé revêtu d'habits neufs. Son excuse dit ceci :

Cet enfant n'est point baptisé. On prie les personnes chargées de ce soin de lui faire donner les noms de Jean et Antoine. On souhaiterait aussi qu'on ne lui mît jamais de bande autour du corps et qu'on en eût tout le soin qu'on en doit avoir pour un enfant qui sera un jour réclamé.

Rousseau est passé par là. L'observation sur l'embaillotage, sans oublier le fait qu'il ne porte pas des vêtements usés, laisse croire que le petit est peut-être fils d'une mère cultivée et aisée.

D'autres parents savent que tous les enfants abandonnés ne sont pas égaux devant l'alimentation. Des expériences ont été faites, à Rouen, en particulier grâce à des fonds offerts par l'abbé de Germont, sur les substituts possibles du lait maternel. Les résultats furent catastrophiques, le nouveau-né ne pouvant digérer le lait de vache qui lui était proportionné<sup>17</sup>. Il fut décidé de revenir au système ancien d'envoi en nourrice. Il ne faut pas croire pour autant que tous les enfants étaient allaités. Certains n'étaient pas confiés à une nourrice à lait. Parmi les femmes qui prennent en charge des enfants pour le compte de l'hospice, il en est d'âgées ou qui sont veuves. Chez elles, le plus souvent, les bébés sont pendus par leurs bandes à un clou ou un crochet et nourris à l'aide d'un chiffon trempé dans du lait ou du gruau. Là encore, les perspectives de survie sont minces, surtout pour les plus jeunes. Une conscience de l'importance du choix de la nourrice se lit dans certains billets :

17. Cette expérience, menée à grands frais, illustre l'engagement des hommes des Lumières en faveur des petits trouvés et leur souhait de réduire la mortalité infantile galopante. Si elle fut un échec retentissant, elle partait d'un but des plus nobles. En témoigne en particulier un *Arrest de la Cour de Parlement de Rouen qui homologue les délibérations de l'administration du Bureau des Pauvres valides de l'Hôpital Général des 19 mars et 16 avril derniers, concernant l'établissement d'un nouvel hospice pour partie des enfants trouvés* : « tout ce qui tend au bien public doit avoir des droits sacrés sur le cœur des Magistrats. Leur vigilance attentive à conserver les fruits précieux d'une union sainte, ne dédaigne pas les tristes victimes de la débauche ; ces enfants qu'une sage politique est obligée de méconnaître, mais que la Religion et l'humanité réclament, ont toujours trouvé dans les Hôpitaux les secours que leur refuse la misère ou la cruauté des Auteurs de leurs jours. [...] Les relevés des Registres de l'Hôpital prouvent que la moitié des Enfants trouvés envoyés en nourrice périssent dans le transport ou en arrivant, et pendant la première huitaine, un quart dans la quinzaine, un huitième dans l'année, et que du huitième restant, le tiers parvient à peine à l'âge de la puberté, ou reste mal constitué et languissant. » Sur la décision de nourrir les enfants au lait de vache « il était réservé à notre siècle de franchir les bornes du préjugé, de lui substituer d'après l'expérience une nouvelle méthode de réparer l'oubli de la nature et répondre plus sûrement à ses vues en paraissant s'écarter de sa marche ordinaire. » Voir à propos des pathologies des petits trouvés rouennais et des expériences d'allaitement artificiel l'article de Karl Feltgen, « La mortalité des enfants abandonnés à Rouen aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Les enfants du secret, op. cit.*, 2008.

Cet enfant a été baptisé ce 16 janvier 1777 et on lui a donné les noms de Guillaume Honorat. Je prie que cet enfant soit donné à une bonne nourrice à lait. C'est un enfant qui sort d'une personne très saine; La nourrice aura soixante de plus que le prix du bureau. Cet enfant sera redemandé et on dédommagera l'hôpital.

Le jeune Guillaume Honorat a de la chance: on l'envoie à Sainte-Geneviève, village du meneur de l'hôpital, Le Vasseur, où il a de bonnes chances d'avoir été allaité. Ce n'est pas suffisant: il meurt quinze jours plus tard.

Certaines observations parentales nous donnent à connaître les habitudes alimentaires du peuple. « Marie Veronique Duclos née et baptisée le huit 7bre exposée le 4 novembre 1776 elle est sevrée elle mange bien de la soupe et boit du cidre » explique un billet. Huit mois plus tard, l'enfant n'est plus. Elle a pourtant survécu à l'étrange régime qui était sien à l'âge de huit semaines.

Le corps des petits trouvés pose, plus que tout autre corps d'enfant, des problèmes de responsabilité et de droit. Peut-il servir à des expériences médicales? doit-il bénéficier des progrès de la science? Le débat autour de l'inoculation offre une illustration frappante de ces deux attitudes<sup>18</sup>. Lorsqu'il est question de pratiquer l'opération sur les princesses royales britanniques, il est convenu de la tenter d'abord sur des prisonniers, qui auront la vie sauve s'ils en réchappent, puis sur des enfants trouvés, incapables de s'exprimer, n'ayant à espérer aucune contrepartie<sup>19</sup>. Il en va de même en Italie ou en Suisse: on se sert de petits abandonnés pour mettre à l'épreuve la technique. Jean-Antoine Cramer, obtenant la permission d'inoculer à Genève des orphelins ou des « trouvés », se voit ainsi promettre, le 15 février 1751, « des sujets entièrement dépendants des Directions et principalement [...] des bâtards<sup>20</sup> » comme si leur naissance illégitime les rendait négligeables voire pouvait être rachetée par leur désignation comme cobayes. En cas d'échec, l'affaire pourrait être étouffée ou du moins il n'y aurait pas de véritables comptes à rendre.

D'autres inversent le propos. En France, en 1771, l'inoculateur britannique Sutton présente au gouvernement une requête pour demander d'inoculer gratis tous les pensionnaires des hôpitaux d'Enfants-Trouvés.

18. Sur la question de l'inoculation et ses enjeux, voir Catriona Seth, *Les rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Paris, 2008.

19. Une lettre de Claude Amyand à Sir Hans Sloane le 14 mars 1722 exprime les craintes du chirurgien du Roi: « These children are very miserable, and their Royal Highnesses apprehend that the ill state of their bodies does not make them the fittest for an experiment. » (« Ces enfants sont très misérables, et Leurs Altesses Royales craignent que le mauvais état de leurs corps n'en fait pas les plus adéquats pour une expérience. ») Cité par Jennifer Lee Carrell, *The speckled Monster. A historical Tale of battling Smallpox*, 2003.

20. Léon Gautier, *La médecine à Genève jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, 2001 [1906].

Mme d'Épinay, partisane, depuis de nombreuses années, de la méthode, soutient sans réserve l'idée du praticien mais, ajoute-t-elle dans une lettre à son correspondant de prédilection l'abbé Galiani : « J'ai bien peur que nous ne soyons pas assez sensés pour lui accorder sa demande<sup>21</sup>. » Le projet n'aboutit pas. En revanche, les papiers de la Société Royale de Médecine détaillent des initiatives individuelles comme celle du docteur Laborie qui, loin de pratiquer une expérience dangereuse sur des cobayes négligeables, offre aux délaissés le meilleur de la médecine avec l'autorisation de l'intendant et de l'administration hospitalière. Par « patriotisme » et « humanité », il inocule avec ses confrères Voquier et Lassale des enfants trouvés à l'hôpital général d'Aurillac. Les petits ont survécu. Leur santé a même paru meilleure après l'opération, si nous en croyons le médecin. Il évoque la satisfaction qui le dédommage de ces soins administrés aux pauvres<sup>22</sup>. Quelques années plus tard, la méthode est étendue. Louis XVI et ses enfants ayant été immunisés, il est résolu de traiter préventivement ceux dont l'État a la charge. Des traces de telles décisions se trouvent dans les archives. Pour mettre en pratique la résolution du gouvernement de faire inoculer tous les trouvés et orphelins a été rédigée, puis imprimée, une *Instruction relative aux opérations de M. Jauberton pour l'inoculation des enfants trouvés*. C'est ce médecin-là qui, en 1784, inocule les enfants de l'hôpital de la Charité à Langres<sup>23</sup>. Si, dans de nombreuses provinces, la décision royale n'est suivie d'aucun effet, la généralisation de l'opération posant des problèmes d'organisation difficiles à surmonter, les délibérations des institutions hospitalières rouennaises évoquent, en date du 25 octobre 1786, une lettre signée par M. de Villedeuil, intendant de la généralité de Normandie,

faisant connaître le projet de Sa Majesté, voulant faire jouir tous les enfants des hôpitaux du bienfait de l'inoculation du virus de la petite vérole par les soins de M. Jauberton, qui a justifié sa confiance, lorsqu'il a été chargé de cette opération sur la personne même de sa Majesté et sur celles de Mgr le Dauphin, de Madame, fille du Roi et de toute la famille royale<sup>24</sup>.

Il s'agit d'un aboutissement : les petits malheureux méritent les mêmes soins que les princes. Le docteur qui s'est chargé d'immuniser la famille royale doit exercer sa science sur les enfants trouvés pour leur offrir les mêmes avantages. Triomphe d'une médecine nouvelle, agissante et non expectante, la technique protège le corps et l'anoblit. Révolution prophylactique, l'inoculation permet d'étendre à chacun ses bienfaits sous l'égide d'un État

21. Ferdinando Galiani et Louise d'Épinay, *Correspondance*, 1993, t. 2, p. 222.

22. Académie nationale de médecine, ms. 139dr19.

23. Voir Georges Viard, *Langres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1985, p. 172.

24. ADSM ms. E45.

bienveillant. Bientôt souveraine, la Nation entend conférer ainsi une valeur à ses différents membres, même aux plus humbles d'entre eux, les enfants trouvés.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

*THE INVISIBLE BODIES OF FOUNDLINGS*

Based on research into foundlings in Rouen, this paper examines how the children's bodies, in the main, go unmentioned by official documents and parental messages alike. Whilst the sister who received the foundlings went into great detail when describing their clothes, she generally said nothing about their bodies. There is no indication of hair colour, build etc. Bodies are only referred to when they are deformed, viz when a child has an extra finger or is missing a limb. A few children were deliberately branded by their family, before being abandoned, to avoid possible substitutions. On rare occasions, the parent leaving an infant showed (s)he was conscious of developments in hygiene or nutrition, asking that swaddling be avoided or a wet-nurse provided. At times, older children were abandoned temporarily to be cured of a disease. On the whole, their parents collected them once they had been returned to health. One of the questions posed by the case of foundlings in the 18<sup>th</sup> century was that of the attitude to have towards their bodies: was it acceptable, as in London, Italy or Geneva, to use them as guinea-pigs to demonstrate the safety of a recent technique such as inoculation? Once the method had been proved to be a real scientific progress, were the children to be given automatic access to such preventive medical methods, just like princes? At the end of the century, foundlings were increasingly treated as sons and daughters of the nation and thus afforded such treatment.

Catriona Seth  
*Université de Nancy*

## TEXTES CITÉS

## MANUSCRITS :

ANONYME, *Registre de délibérations*, Rouen, Archives départementales de Seine-Maritime, ms. E45 et *Registres des enfants trouvés*, Rouen, Archives départementales de Seine-Maritime, ms. H Dépôt 2G29.

ANONYME, *Livre des enfants trouvés commencé en l'année 1777 au mois d'octobre le 23<sup>e</sup>*, Rouen, Centre Hospitalier Universitaire Charles Nicolle (ms. non coté).

ANONYME, *Registres des enfants trouvés*, Rouen, Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine (ms. non coté).

ANONYME, *Registre paroissial Sainte-Croix Saint-Ouen*, Rouen, Bibliothèque Municipale, RP 795.

LABORIE, Docteur, *Mémoire en faveur de l'inoculation*, Paris, Académie Nationale de Médecine, Fonds de la Société Royale de Médecine, ms. 139dr19.

## IMPRIMÉS :

ANDRIEU, Lucien, « Les enfants trouvés dans la généralité de Rouen sous l'Ancien Régime », *Assistance et assistés de 1610 à nos jours*, Actes du 97<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Paris, Ministère de l'Éducation Nationale, CTHS, 1972, p. 461-471.

ANONYME, *Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen qui homologue les délibérations de l'administration du Bureau des Pauvres valides de l'Hôpital Général des 19 mars et 16 avril derniers, concernant l'établissement d'un nouvel hospice pour partie des enfants trouvés*, Rouen, 1765.

BARDET, Jean-Paul, *Rouen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, SEDES, 1983.

BEAUMARCHAIS, Pierre-Augustin CARON DE, *Le mariage de Figaro*, acte III, sc. 16, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1988 [éd. Pierre Larthomas, avec la collaboration de Jacqueline Larthomas].

CARRELL, Jennifer Lee, *The speckled Monster. A historical Tale of battling Smallpox*, New York, Dutton, 2003.

DESESSARTZ, Jean-Charles, *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas âge, ou Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, Paris, Hérisant, 1760.

DIDEROT, Denis, « Les Deux Amis de Bourbonne », *Les deux amis de Bourbonne et autres contes* (E. O. 1773), Paris, Gallimard, 2002 [éd. Michel Delon].

—, *Salon de 1765*, Paris, Hermann, 1984 [éd. Else Marie Bukdahl, Annette Lorenceau, Georges May].

FELTGEN, Karl, « La mortalité des enfants abandonnés à Rouen aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Les enfants du secret*, catalogue de l'exposition présentée au Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine de Rouen, Paris, Magellan, 2008, p. 33-48.

- GALIANI, Ferdinando et Louise D'ÉPINAY, *Correspondance*, Paris, Desjonquères, 1993 [éd. Georges Dulac et Daniel Maggetti], t. 2, p. 222.
- GAUTIER, Léon, *La médecine à Genève jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, Paris, Georg, 2001 (réimpression de l'édition originale de 1906) [avant-propos Jean Starobinski, introd. Micheline Louis-Courvoisier et Vincent Barras].
- MARAIS, Mathieu, *Journal de Paris*, Paris, Publications de l'Université de St-Étienne, 2004. [éd. Henri Duranton et Robert Grandroute].
- MAREC, Yannick, « Du Tour à l'accouchement sous X. La question de l'abandon en Normandie et à Rouen au XIX<sup>e</sup> et au début XX<sup>e</sup> siècles (1800-1945) », *Les enfants du secret*, catalogue de l'exposition présentée au Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine de Rouen, Paris, Magellan, 2008, p. 11-19.
- SETH, Catriona, « L'enfant de papier », *Les enfants du secret*, catalogue de l'exposition présentée au Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine de Rouen, Paris, Magellan, 2008, p. 52-73.
- , « L'enfant des lettres », *Les enfants du secret*, catalogue de l'exposition présentée au Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine de Rouen, Paris, Magellan, 2008, p. 118-133.
- , *Les rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Paris, Desjonquères, 2008.
- VIARD, Georges, *Langres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Langres, Dominique Guéniot, 1985, p. 172.
- WILSON, Lindsay, *Women and Medicine in the French Enlightenment. The Debate over « Maladies des femmes »*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 1993.

Page laissée blanche intentionnellement

---

# Monstrueux, noble, triomphant : les modalités du corps africain dans la tradition narrative<sup>1</sup>

Le nouveau n'est pas dans ce qui est dit,  
mais dans l'événement de son retour<sup>2</sup>.

Ô mon corps, fais de moi toujours  
un homme qui interroge<sup>3</sup>!

L'«Africain» tel que le conçoit le XVIII<sup>e</sup> siècle est le produit final d'un discours élaboré en grande partie depuis le XV<sup>e</sup> siècle, considéré d'ailleurs «le siècle de l'Afrique pour l'Europe<sup>4</sup>» qui en redécouvrait les contours. Les rapports des missionnaires portugais envoyés alors à Rome décrivent des territoires et des hommes inconnus aux lecteurs occidentaux ; objets nouveaux, certes, mais marqués de l'influence d'auteurs classiques tels qu'Hérodote, et des pères de l'Église comme Origène dont le discours avait inauguré la rupture avec l'«Éthiopianisme» de l'Antiquité<sup>5</sup>. Ainsi, les relations de voyageurs en Afrique à l'âge des découvertes conjuguent observations et expériences de première main à un canevas très ancien. Par ailleurs, on ne doit pas oublier l'utilité de ce discours neuf, en ce qu'il décrit des objets nouveaux, mais marqué par la tradition, quand il s'agit de justifier les ambitions de christianisation de l'église. Or c'est ce discours-là qui s'impose comme le texte dominant de la représentation occidentale de l'Africain au cours du siècle des Lumières. Les grandes relations de voyage et les compilations comme l'*Histoire*

1. Une première version de ce travail a été présentée au colloque de la NEASECS à Dartmouth en octobre 2007.

2. Michel Foucault, *L'ordre du discours*, 1971, p. 28.

3. Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, 1952, p. 188.

4. Voir Jan Nederveen Pieterse, *White on Black*, 1992, p. 26.

5. Par «Éthiopianisme», on entend un discours valorisant le sujet africain, tel qu'on peut le trouver dans le *Cantique des Cantiques* de Salomon. Origène introduit un autre discours selon lequel la couleur noire des Égyptiens est preuve du noir de leur âme païenne. Le noir devient la couleur du mal. Voir Pieterse, *op. cit.*, p. 24.

*générale des voyages*<sup>6</sup> d'Antoine Prévost (1746-1779) appartiennent toutes à cette tradition dont l'expression devient de plus en plus stable. Elles sont peu influencées par les nouvelles découvertes publiées dans des textes comme la *Nouvelle histoire de l'Afrique française*<sup>7</sup> de Demanet (1767) ou les *Voyages d'un philosophe* de Pierre Poivre (1768) où pourtant la représentation de l'Africain se nuance considérablement. De fait, les compilations reprennent les vieux textes qu'elles fondent avec les plus récents contribuant ainsi à façonner un récit récurrent, familier et qui devient alors immensément populaire. C'est ainsi que la *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*<sup>8</sup> de Jean-Baptiste Labat (1728) en même temps récusée et savourée par les philosophes, a influencé tous les récits subséquents sur l'Afrique.

La façon de voir l'Africain s'est donc figée selon certaines normes discursives qui ont peu évolué au cours des siècles. Il en résulte que les mêmes Encyclopédistes qui se targuent de critiquer et même corriger les représentations traditionnelles de l'Africain ne sont pas tout à fait à même de concevoir la diversité ethnique et culturelle de la réalité africaine : il n'y a pas d'Africains ; la « différenciation ethnographique » n'est que « partie et parcelle d'une représentation du Noir en tant que 'nègre'<sup>9</sup> ». Quoiqu'on en pense, les implications de cette taxonomie fondée d'abord sur la couleur sont « rarement mises en question, même par les abolitionnistes<sup>10</sup> ». Le corps noir se trouve donc fixé, figé même, défini selon des modalités quasi définitives, infiniment récurrentes, et dominées par deux types : le monstre, et l'esclave noble et beau.

#### LE CORPS MONSTRUEUX

On retrouve toutes les modalités du corps monstrueux conjuguées dans la relation « historique » de Jean-Louis Castilhon sur Zingha, reine d'Angola (1770) ; le texte montre aussi comment la représentation traditionnelle de l'Africain, reprise dans un discours contemporain, ne fait que réitérer un ancien récit. Dans son introduction, l'auteur annonce son intention de

6. Son titre complet, *Histoire générale des voyages, ou Nouvelle collection de toutes les relations de Voyages par mer et par terre qui ont été publiées jusqu'à présent dans toutes les différentes langues de toutes les nations connues* donne une idée de l'ambition encyclopédique du projet.

7. Le titre complet est *Voyage d'un philosophe, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique*.

8. Jean-Baptiste Labat, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le cap Blanc et Serralione jusqu'à plus de trois cents lieues avant dans les terres : l'histoire naturelle de ces pays, les différentes nations qui y sont répandues, leurs religions et leurs mœurs, avec l'état ancien et présent des colonies qui y font le commerce*, Paris, 1729, 1732 et 1758.

9. Voir Andrew Curran, « Imaginer l'Afrique au siècle des Lumières », 2006, p. 101-127.

10. *Ibid.*

« donner une connaissance exacte de la reine d'Angola, de ses mœurs et de celles de ses sujets », et explique : « En un mot, cet ouvrage n'est rien moins qu'un compte exact et littéral<sup>11</sup> ». Malgré ses ambitions d'anthropologie historique fondée sur la raison et la vérité, la matière sur laquelle il base son récit suggère tout autre chose. Dans sa deuxième édition, Castilhon incorpore de longues citations de *L'Histoire universelle* (1765), un texte inspiré en grande partie, pour le récit de Zingha, de la *Nouvelle relation* du père Labat (1728), elle-même nourrie des textes de Peter Kolb (1719), Olfert Dapper (1686), et Antonio Cavazzi dont l'*Istorica descrizione*<sup>12</sup> éditée en 1690 fait une relation détaillée des rapports de l'auteur avec Zingha elle-même. Pour soutenir son projet anthropologique, Castilhon ajoute une postface dont le titre montre assez le projet de l'auteur. Ce petit traité *sur la férocité du Giagues, avec une relation exacte de leurs mœurs, de leurs coutumes, et de la barbarie de leurs usages*, reprend les stéréotypes sur les Africains dans un texte pseudo scientifique en y ajoutant de nouvelles « preuves » soigneusement considérées, alimentant ainsi la fascination contemporaine avec le monstrueux.

On ne connaît que trop cet imaginaire de l'Africain dont la monstruosité corporelle signale la bassesse morale. Un pamphlet esclavagiste de 1790 intitulé *Mémoire sur l'esclavage des nègres* fait l'inventaire complet de ses composantes : « Il est inné chez la plus grande partie des nègres d'être injustes, cruels, barbares, anthropophages, traîtres, trompeurs, voleurs, ivrognes, orgueilleux, paresseux, malpropres, impudiques, jaloux à la fureur et poltrons<sup>13</sup> ». Nous retrouvons là les images des premiers récits missionnaires après l'arrivée massive des Portugais en Afrique occidentale en 1491 qui continuent à contaminer tous les récits suivants au sujet des Africains quels qu'ils soient. Leur réitération les transforme en stéréotypes et signale la différence culturelle, historique, et raciale sur laquelle se fonde le discours colonial<sup>14</sup>. Comme l'explique homi bhabha, le stéréotype en est « its major discursive strategy [...] a form of knowledge and identification that vacillates between what is always "in place", already known, and something that must be anxiously repeated<sup>15</sup> ». De même, la chronique pseudo historique

11. Jean-Louis Castilhon, *Zingha, reine d'Angola. Histoire africaine*, 1993, p. 4.

12. Giovanni Antonio Cavazzi, *Istorica descrizione dei tre regni*, 1690.

13. Cité par Louis Sala-Morins, *Le Code Noir, ou le calvaire de Canaan*, 1987, p. 34.

14. homi k. bhabha, *The Location of Culture*, 1994, p. 66.

15. « Sa stratégie discursive principale [...] une forme de connaissance qui vacille entre ce qui est toujours "en place", déjà connu, et quelque chose qui doit être anxieusement répété », *id.* Les traductions en notes sont de notre main.

de Castilhon<sup>16</sup>, soutenue par une pseudo anthropologie du cannibalisme, fonctionne comme la répétition infinie de stéréotypes invariables<sup>17</sup>; Zingha est monstrueuse dans son corps comme dans ses pratiques :

Malheur à ceux que leur défaite faisait tomber entre ses mains [...] Ils étaient assurés d'être immolés à sa rage. Et dévorés ensuite par ses cannibales sujets; ou, ce qu'il y avait de plus affreux, ils étaient condamnés à être rôtis vifs et à petit feu. Pendant l'horreur du supplice, on leur coupait les membres pièces à pièces, que l'on mangeait en leur présence<sup>18</sup>.

Que le « nouveau » texte anthropologique sur l'Africain se fixe sur le cannibalisme ne fait que souligner que l'Européen conçoit d'abord l'Africain par son corps et par la différence fondamentale que représente sa couleur : l'anthropophagie, consommation du corps par le corps, figure alors un cycle infernal et incontournable pour l'Européen, au seuil de la deuxième colonisation, alors que lui-même s'apprête à consommer l'Afrique, corps et biens.

#### LE CORPS NOBLE

Cependant, depuis *Oronoko, ou Le prince nègre* en 1745 par La Place<sup>19</sup>, traduction d'*Oroonoko, the Noble Slave*<sup>20</sup> d'Aphra Behn (1688), les Français ont été fascinés par un autre Africain, l'esclave noble<sup>21</sup>. Le protagoniste du récit célèbre de Behn, prince et esclave, est un personnage exceptionnel qui offre un contraste saisissant aux stéréotypes habituels de l'Africain. L'auteur s'étend sur son courage, sa noblesse, et son intelligence. Elle insiste également sur sa beauté physique :

He was pretty tall, but of a Shape the most exact that can be fancy'd. The most famous Statuary cou'd not form the Figure of a Man more admirably turn'd from head to Foot. His Face was not of that brown, rusty Black which most of that Nation are, but a perfect Ebony, or polish'd Jet<sup>22</sup>.

16. « L'unanimité des voyageurs et des historiens doit être de quelque poids », explique Castilhon, *op. cit.*, p. 78.

17. Pour voir comment cette répétition de stéréotypes établit un véritable « régime de véridiction » foucauldien, voir mon article « La mise en intelligibilité de l'Africain. L'exemple de Zingha », à paraître 2009.

18. Castilhon, Jean-Louis, *Zingha, reine d'Angola* [...], *op. cit.*, p. 76.

19. Pierre-Antoine de La Place, *Oronoko*, traduit de l'Anglais, à Amsterdam, aux dépens de la compagnie, MDCCXLV.

20. Aphra Behn, *Oroonoko, or The Royal Slave. A True History*, 1997 [1688].

21. Notons que la noblesse de l'Africain n'est jamais tant soulignée que chez l'esclave, alors que la noblesse de Zingha, reine d'Angola, est constamment remise en question, du moins jusqu'à ce qu'elle se soumette à la foi chrétienne et aux Portugais.

22. Aphra Behn, *Oroonoko*: « Il était assez grand, mais formé exactement tel qu'on peut le souhaiter. Le sculpteur le plus réputé n'aurait pu former, des pieds à la tête, le corps d'un homme plus admirable. Son visage n'avait pas la couleur Noir brun, roux, celui de la plupart de cette Nation, mais celle d'un ébène parfait ou poli », *op. cit.*, p. 13-14.

Behn, cependant, ne va pas jusqu'à suggérer de nouveaux canons esthétiques :

His Nose was rising and *Roman*, instead of *African* and flat. His mouth, the finest shap'd that cou'd be seen [...]; far from those great turn'd Lips, which are so natural to the rest of the Negroes<sup>23</sup>.

Le travail de La Place est plus qu'une simple traduction<sup>24</sup>. Comme l'auteur l'explique dans sa « Préface du traducteur », « *Oronoko* a plu à Londres habillé à l'anglaise : pour plaire à Paris, j'ai cru qu'il fallait un habit français<sup>25</sup> ». Dans l'ensemble, la traduction de La Place reste assez fidèle, comme dans les passages décrivant la beauté d'Oronoko, mais même dans ce cas, il n'atteint pas l'audace de son prédécesseur. Par exemple, alors que Behn égale l'intelligence d'Oroonoko à l'« esprit » des hommes blancs de la chrétienté, La Place préfère énoncer plutôt faiblement : « Rien, enfin, en lui ne sentait le Barbare ; et il se conduisait en toute occasion, comme s'il avait été élevé dans quelque Cour de l'Europe<sup>26</sup> ». Ses autres « adaptations » sont révélatrices. Dans la version anglaise, Oroonoko, ne pouvant accepter que son enfant naisse dans l'esclavage, se met à la tête d'une révolte d'esclaves qui échoue. Plutôt qu'être repris, il se tue après avoir tué Imoinda, son épouse. Dans la version de La Place, Oronoko s'avère incapable de la tuer ; les époux sont alors sauvés par de généreux amis blancs qui permettent le retour du couple en Afrique où le prince montera sur le trône de son père. Cet heureux dénouement fait plus que niveler l'audace de Behn. Comme je l'ai montré ailleurs<sup>27</sup>, La Place se révèle incapable d'appréhender le corps noir : c'est ainsi qu'il ne cite pas les cicatrices rituelles qui marquent le corps d'Oronoko, et qu'il passe très rapidement sur l'agonie de l'esclave torturé. La timidité de La Place à l'endroit du corps a de profondes conséquences quant à la portée de son texte. L'on sait que le texte de Behn est conçu, et souvent lu, comme un texte abolitionniste. En réduisant l'affect du corps noir sur le lecteur, le texte de La Place adapté au goût français est considérablement « appauvri » (pour reprendre le terme utilisé par A. Rivara<sup>28</sup>), vidé de l'exemplarité du texte de

23. « Son nez était droit et *Romain* plutôt qu'Africain et plat. Sa bouche de la forme la plus délicate que l'on puisse voir [...] ; pas du tout ces grosses lèvres boursoufflées qui sont si naturelles pour le reste des Nègres », *id.*

24. Pour une analyse de l'adaptation de La Place, voir l'article essentiel d'Annie Rivara « *Oronoko ou le Prince Nègre*, la traduction du *Royal Slave* d'A. Behn, par La Place », 2002.

25. Pierre-Antoine de La Place, *Oronoko, op. cit.*, p. vii.

26. *Id.*

27. Voir notre étude, « Le Corps noir dans la fiction narrative du XVIII<sup>e</sup> siècle (Voltaire, Montesquieu, Behn, de La Place, Castilhon, de Duras) », à paraître 2008.

28. Voir Annie Rivara, « *Oronoko ou le prince nègre*. La traduction du *Royal Slave* d'A. Behn par La Place », 2002, et Catherine Gallouët, *art. cit.*

Behn. La critique récente a vu dans le destin d'Imoinda un exemple de la marginalisation et la condamnation au silence de la femme noire. Or s'il y a matière à polémique critique au sujet du texte de Behn, tel n'est pas le cas pour la version de La Place où l'Imoinda de Behn, une « Black Venus » dont la beauté ne peut se comparer qu'à celle d'Oronoko, devient la fille d'un général français, conseiller du père d'Oronoko, et précepteur de ce dernier. On est en droit de se demander comment le contraste femme blanche (ou peut-être, métisse) / homme noir est plus approprié au goût français ? Quoi qu'il en soit, ce blanchiment du corps noir a de sérieuses implications quand on considère le dénouement conçu par La Place : Oronoko, son épouse à ses côtés, devient le souverain juste de son royaume et ce n'est pas aller trop loin de l'imaginer aussi sous le regard bénin de son beau-père français, ancien conseiller militaire. En changeant les modalités des corps, l'adaptation par La Place du roman subversif de Behn transforme les relations de puissance d'un royaume africain, et révèle le rêve colonial qui sous-tend le discours français sur le corps de l'Africain.

Le texte de La Place a joui d'un succès considérable souvent supérieur à beaucoup de romans contemporains comme *Manon Lescaut* de Prévost et *La vie de Marianne* de Marivaux. Il est probablement à l'origine de ce que Beverly Harris-Schenz désigne comme la « littérature négrophile » du XVIII<sup>e</sup> siècle dans laquelle le héros noir « emerges from his despised condition and takes on heroic qualities and possibilities<sup>29</sup> ». Ce personnage est réincarné à plusieurs reprises chez des auteurs qui ont produit un certain nombre de textes mineurs très populaires, tels que *Ziméo* de Saint-Lambert (1769), *Le Nègre comme il y a peu de blancs* de Lavallée (1789), et *Mirza, ou Lettre d'un voyageur* de Mme de Staël (1786). *Ziméo* de Saint-Lambert a eu sept éditions. Chacun de ces textes est inspiré d'*Oronoko* dont ils répètent les éléments principaux (noblesse et beauté du protagoniste, son asservissement, ses tentatives de suicide, sa révolte, sa délivrance par les hommes blancs bienveillants). Bien qu'elles tendent aussi à restituer les tendances abolitionnistes de Behn, ces reprises reprennent l'image d'un corps figé dans une beauté éternelle.

Ces textes gardent également une certaine forme du dénouement heureux de La Place : *Ziméo*, par exemple, mène une révolte sanglante contre les injustes et cruels propriétaires d'esclaves, mais épargne la vie et la plantation des « bons » blancs qui le réunissent à son épouse et lui

29. « [...] émerge de sa condition méprisante et acquiert des qualités et des potentiels héroïques », Beverly Harris-Schenz, *Black Images in Eighteenth-century German Literature*, 1971, p. 159. Voir aussi Léon-François Hoffman, *Le nègre romantique. Personnage littéraire et obsession collective*, 1973.

permettent de fonder sa propre nation dans les collines éloignées de la Jamaïque. La Place a bien fondé une nouvelle image de l'Africain qui, comme il avait souhaité, convenait tout à fait au goût français :

Le débat des Lumières sur l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs dans les colonies trouve donc, dans le domaine littéraire, son modèle de référence dans un héros noir, mais pas trop, qui fomente la révolte des esclaves tout en s'efforçant, après la lutte, de trouver une voie de conciliation avec le blanc<sup>30</sup>.

À l'opposé du corps monstrueux du sauvage cannibale, le corps noble devient une autre forme de « discours occidental » dans la rhétorique de la race au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. La critique est toutefois divisée quant au progrès que suggère cette nouvelle représentation : la critique Youmna Charara voit en Ziméo l'exemple positif d'un nouveau positionnement du héros noir<sup>32</sup>, alors que d'autres, parmi lesquels Carminella Biondi, y voient plutôt un exemple précurseur de l'Oncle Tom<sup>33</sup>. Alors que tous ces textes emploient tous les moyens à leur disposition pour exposer le scandale de la traite, la déshumanisation de l'esclavage, et le traitement cruel des esclaves aux mains des propriétaires blancs, le protagoniste africain n'en demeure pas moins défini par des normes européennes comme le suggère le recours répété aux canons esthétiques de l'Antiquité classique. De même son destin est tracé selon les lignes du même récit prévisible ; défini selon des normes culturelles européennes, il devient l'autre visage du planteur européen propriétaire d'esclaves et moralement irrécupérable, l'instrument « politically correct » d'une rhétorique anti-esclavagiste<sup>34</sup>.

Ainsi le corps de l'Africain est pris entre deux modalités contradictoires qui produisent des récits stéréotypés sous-tendus des désirs coloniaux européens<sup>35</sup>. L'Africain peut-il alors échapper à cette représentation polarisée, et devenir un sujet autonome dépouillé de tout biais européen ? En l'occurrence, les Lumières sont-elles capables de rencontrer effectivement l'Africain dans toute sa différence ?

30. Carminella Biondi, « Le personnage noir dans la littérature française : essai de synthèse minimale d'une aventure humaine et littéraire », 1999.

31. L'expression vient de Philippe-Joseph Salazar, « Rhétorique de la race ; imaginer l'autre au XVIII<sup>e</sup> siècle », 1995, p. 94.

32. Voir Youmna Charara, *Fictions coloniales du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2005.

33. « Le personnage noir dans la littérature française », *art. cit.*

34. Il convient de noter que les ambitions « anti-esclavagistes » étaient fort limitées : les plus ardents opposants à l'esclavage ne préconisaient qu'un changement très graduel et souvent accompagné d'une proposition d'exploitation commerciale de l'Afrique au profit des Européens. Le discours abolitionniste français atteint rarement les accents radicaux du discours anglo-saxon.

35. Alors que les discours abolitionnistes proposaient un changement graduel entraînant la fin de l'esclavage, ils ne remettaient pas souvent en cause la politique coloniale dont le commerce apportait tant à la France ; ils tendaient au contraire, à montrer combien l'esclavage était contraire aux intérêts politiques et économiques des colonies, donc de la France.

## LE CORPS TRIOMPHANT

Ici il convient de revenir sur la figure de l'esclave révolté, mais refondu dans un moule différent de celui de Behn, La Place et leurs imitateurs. La première fois que cette figure est évoquée dans toute sa force, elle l'est par Louis-Sébastien Mercier dans son roman, *L'An Deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fût jamais*, d'abord publié en 1771. Le narrateur de ce curieux roman d'anticipation se réveille en 2044 dans une ville qu'il explore petit à petit. Un jour, il arrive dans une place publique au centre de laquelle se trouve une statue qui pique sa curiosité : il s'agit de l'Humanité ; la France, l'Angleterre, la Hollande, la Pologne, l'Espagne et l'Italie sont toutes à ses genoux, implorant son pardon pour les atrocités qu'elles ont commises pendant leur histoire. Profondément ému, le narrateur commence à s'éloigner lorsqu'il voit,

[s]ur un magnifique piédestal, un nègre, la tête nue, le bras tendu, l'œil fier, l'attitude noble, imposante. Autour de lui étaient les débris de vingt sceptres. À ses pieds on lisait ces mots : Au Vengeur du Nouveau Monde!

Je jetai un cri de surprise et de joie. —Oui, me répondit-on avec une chaleur égale à mes transports, la nature a enfin créé cet homme étonnant, cet homme immortel, qui devait délivrer un monde de la tyrannie la plus atroce, la plus longue, la plus insultante. Son génie, son audace, sa patience, sa fermeté, sa vertueuse vengeance ont été récompensés : il a brisé les fers de ses compatriotes. Tant d'esclaves opprimés sous le plus odieux esclavage semblaient n'attendre que son signal pour former autant de héros. [...] La terre de l'Amérique a bu avec avidité le sang qu'elle attendait depuis longtemps, et les ossements de leurs ancêtres lâchement égorgés ont paru s'élever alors et tressaillir de joie.

Les naturels ont repris leurs droits imprescriptibles, puisque c'étaient ceux de la nature. Cet héroïque vengeur a rendu libre un monde dont il est le dieu<sup>36</sup>.

La représentation physique de ce héros est particulièrement saisissante ; le narrateur ne le montre pas comme une statue figée mais comme « un nègre, la tête nue, le bras tendu, l'œil fier, l'attitude noble, imposante<sup>37</sup> ». Corps vivant, debout, autonome, dont « l'attitude noble » évoque une grandeur mythique qui dépasse l'endroit et le moment. Le narrateur n'a recours à aucun canon esthétique ; ce corps noir n'est ici que l'expression de sa mission rédemptrice.

Diderot a développé cette figure dans le livre XI de *L'histoire des Deux Indes* de Raynal. Comme le montre Yves Benot, la position de Diderot évolue entre 1772 et 1774, de l'appel à une suppression graduelle de l'esclavage à une solution plus radicale<sup>38</sup>. L'influence de Mercier sur Diderot est évidente :

36. Cité par Yves Benot, *De l'athéisme à l'anticolonialisme*, 1970, p. 212-213.

37. *Ibid.*

38. Yves Benot, *op. cit.*, p. 212-214.

« Où est-il ce grand homme, à qui la nature doit peut-être l'honneur de l'espèce humaine? où est-il ce Spartacus nouveau qui ne trouvera point de Crassus? » L'édition de 1780 semble se rapprocher encore davantage de l'original :

Où est-il, ce grand homme, que la nature doit à ses enfants vexés, opprimés, tourmentés? Où est-il? Il paraîtra n'en doutons point, il se montrera, il lèvera l'étendard sacré de la liberté. Ce signal vénérable rassemblera autour de lui les compagnons de son infortune. [...] Les champs américains s'enivreront avec transport d'un sang qu'ils attendaient depuis si longtemps, et les ossements de tant d'infortunés, entassés depuis trois siècles, tressailliront de joie<sup>39</sup>.

En revenant à l'original, Diderot enlève également l'allusion manifeste à l'antiquité de sa première version, le « Spartacus noir », et propose un héros qui se situe en deçà, ou au-delà des références culturelles convenues. Le vengeur noir de Mercier et de Diderot est un esclave révolté ; mais à l'encontre d'Oronoko et de ses imitateurs, il s'érige seul, sans histoire, et n'a nul besoin de l'intervention bienveillante de l'homme blanc. Cependant, bien que la réécriture de Diderot du texte de Mercier ait ajouté une certaine emphase, l'original a un plus grand impact. Tout d'abord, le héros de Mercier a un visage, et est décrit, très spécifiquement. Diderot ne montre pas le corps de son héros, et selon sa description, ce n'est pas lui qui rassemble ses disciples, mais l'étendard de la liberté. Mercier le situe dans un avenir certain : le chef vengeur représenté par la statue a déjà libéré ses frères, et le narrateur de Mercier se trouve effectivement devant un fait accompli. Enfin, l'auteur explique ce qui le transforme en figure radicalement subversive. À l'issue de son chapitre, il finit sa description avec ces mots :

Cet héroïque vengeur a rendu libre un monde dont il est le dieu, et l'autre lui a décerné des hommages et des couronnes. Il est venu comme l'orage qui s'étend sur une ville criminelle que les foudres vont écraser. Il a été l'ange exterminateur à qui le Dieu de justice avait remis son glaive : il a donné l'exemple que tôt ou tard la cruauté sera punie, et que la Providence tient en réserve de ces âmes fortes qu'elle déchaîne sur la terre pour rétablir l'équilibre que l'iniquité de la féroce ambition a su détruire<sup>40</sup>.

En contraste avec les représentations réitérées des Africains telles qu'elles se manifestent tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces mots manifestent une rupture radicale. Étant donné son contexte chrétien, on ne peut s'étonner que Diderot ne reprenne pas cette partie du texte de Mercier. Cependant c'est dans ce contexte même que cette nouvelle représentation du Noir acquiert sa dimension la plus subversive.

39. Louis-Sébastien Mercier, *L'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fût jamais*, suivi de *L'homme de fer, songe*, 1786, vol. III, p. 204.

40. *Ibid.*, p. 195-96.

Alors que la représentation traditionnelle des Africains comme des créatures sous-humaines, aux corps monstrueux, appelle nécessairement l'intervention chrétienne pour les amener au royaume divin, alors que le récit abolitionniste préfère montrer l'esclave noble et fait passer sa délivrance par l'intervention de l'homme blanc juste, le nouveau Noir imaginé par Mercier se lève seul, et réécrit l'histoire humaine à un niveau cosmique en inscrivant un Africain dans une eschatologie radicale. Non seulement cet homme noir n'a besoin ni de missionnaires ni d'abolitionnistes, mais il est l'espoir de toute l'humanité, en fait, le salut de l'homme blanc, son seul espoir. Ainsi, le texte de Mercier, comme la statue qui le représente, se tient seul et subvertit les deux discours de représentation de l'Africain : il bouleverse le récit chrétien avec son attirail de représentations antiques en présentant une eschatologie entièrement neuve où l'Africain, restauré dans son corps autonome, est le bras de Dieu. Il nie tout besoin de l'intervention de l'homme blanc, même et surtout pour libérer les esclaves, et de ce fait, en annule les implications colonialistes<sup>41</sup>.

Il n'est pas insignifiant que Toussaint Louverture, le libérateur de Saint-Domingue, se soit lui-même attribué le nom de Spartacus noir. La légende dit qu'il avait lu, et considérablement admiré *L'Histoire des deux Indes* ; nous savons aussi qu'il a refusé d'être connu comme Breda, le nom de la plantation d'où il venait, mais qu'il s'est attribué lui-même le nom de Toussaint Louverture, un nom qui fait référence en même temps à *tous les saints* et à *l'ouverture*, la brèche radicale qu'il a ouverte vers un nouveau monde. Aujourd'hui pourtant, le corps noir reste encore empêtré dans la double représentation qui avait dominé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Qu'il provoque l'admiration (perçu à travers la perfection du corps de l'athlète ou le talent du musicien) ou la terreur (représenté dans les media comme dangereux, violent, et marginal), il reste corps idéalisé à l'antique ou monstre, le produit de six siècles de discours.

41. Alors même qu'il proteste contre la traite et l'esclavage, ce discours tendait à vouloir les remplacer par une entreprise de coopération avec les Africains dans leurs terres d'origine pour que les ressources en soient développées harmonieusement pour le bénéfice de toute l'humanité. Comme on peut le voir, il s'agit là d'un autre plan pour civiliser les « sauvages » jugés incapables de gérer leurs propres terres. Les ambitions colonialistes sous-tendent bien ce discours.

## RÉSUMÉ / ABSTRACT

*MONSTROUS BODY, NOBLE BODY, TRIUMPHANT BODY: MODALITIES OF THE BLACK BODY IN XVIII<sup>TH</sup> CENTURY NARRATIVE TRADITION*

While it is the product of a long elaboration that started with the XV<sup>th</sup> century Portuguese incursions in Africa, the representation of the body of the African is also dependent upon earlier images inherited from classical antiquity and ecclesiastical tradition. As travel relations reiterate the main components of this tradition, the images of the black body become frozen in two seemingly opposite types, the monstrous, and the noble. These stereotypes reveal the European colonial desires underlying all representations of the African, and are not dissipated in abolitionist writings. One other type emerges from Louis-Sébastien Mercier's fiction *L'an deux mille quatre cent quarante* (*The year 2440*). Mercier's black body stands tall, autonomous, triumphant. He is the sole liberator of his people and the hope of all humanity.

Catherine Gallouët  
*Hobart and William Colleges, Geneva, New York*

## TEXTES CITÉS

*RELATIONS DE VOYAGE ET FICTIONS NARRATIVES :*

- BEHN, Aphra, *Oroonoko, or The Royal Slave. A True History*, New York / London, W. W. Norton, 1997 [1688] [éd. Joanna Lipking].
- CAVAZZI, Giovanni Antonio, *Istorica descrizione dei tre regni: Congo, Matamba ed Angola*, Milan, D. Cesare Visconti, 1690.
- DAPPER, Olfert, *Description de l'Afrique, contenant les noms, la situation & les confins de toutes ses parties*, Amsterdam, W. Waesberge, 1686.
- DUMANET, *Nouvelle histoire de l'Afrique française*, Paris, Veuve Duchesne, 1767.
- CASTILHON, Jean-Louis, *Zingha, reine d'Angola. Histoire africaine*, Bourges, Ganymède, 1993 [éd. Patrick Graille et Laurent Quillerie].
- LABAT, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le cap Blanc et Serralione jusqu'à plus de trois cents lieues avant dans les terres: l'histoire naturelle de ces pays, les différentes nations qui y sont répandues, leurs religions et leurs mœurs, avec l'état ancien et présent des colonies qui y font le commerce*, Paris, 1729, 5 vol. in-12, cartes et fig.
- , *Relation historique de l'Éthiopie occidentale, concernant la description des royaumes de Congo, Angolle, & Matamba, traduite de l'Italien du p. Cavazzi*, Paris, Charles-Jean-Baptiste Delpesne le Fils, 1732, t. 1.
- LA PLACE, Pierre-Antoine DE, *Oronoko, ou Le prince nègre*, traduit de l'anglais de Mme Behn par P. A. de La Place, Aux dépens de la Compagnie, Amsterdam, 1745.
- MERCIER, Louis-Sébastien, *L'an deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fût jamais, suivi de L'homme de fer, songe*, nouvelle édition avec figures, Amsterdam, Van Harrevelt, 1786.
- PRÉVOST D'EXILES, Abbé Antoine-François, *Histoire générale des voyages, ou Nouvelle collection de toutes les relations de Voyages par mer et par terre qui ont été publiées jusqu'à présent dans toutes les différentes langues de toutes les nations connues*, Paris, Didot, 1746-1779.
- POIVRE, Pierre, *Voyage d'un philosophe, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique*, Yverdon, 1768.
- RAYNAL, Abbé Guillaume-Thomas-François, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux Indes*, Amsterdam, 1770.
- SAINT-LAMBERT, Jean-François, chevalier DE, *Ziméo*, 1769, pour la collection électronique de la Bibliothèque Municipale de Lisieux (11.I.2002), <http://www.bmlisieux.com/>.
- STAËL-HOLSTEIN, Anne-Louise-Germaine, Baronne DE, *Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot, 1871, t. 1.

## BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :

- ARAVAMUDAN, Srivinas, *Tropicopolitans*, Durham and London, Duke University Press, 1999.
- BHABHA, Homi K., *The Location of Culture*, London and New York, Routledge, 1994.
- BENOT, Yves, *De l'athéisme à l'anticolonialisme*, Paris, François Maspéro, 1970.
- BIONDI, Carminella, « Le personnage noir dans la littérature française : essai de synthèse minimale d'une aventure humaine et littéraire », 1999, reproduit à [http://www2.lingue.unibo.it/postcolonial\\_studies\\_centre/postcolonial-personnage.htm](http://www2.lingue.unibo.it/postcolonial_studies_centre/postcolonial-personnage.htm).
- CHARARA, Youmna, *Fictions coloniales du XVIII<sup>e</sup> siècle : Ziméo ; Lettres africaines ; Adonis, ou le bon nègre, anecdote coloniale*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- CURRAN, Andrew, « Imaginer l'Afrique au siècle des Lumières », *Le problème de l'altérité dans la culture européenne. Anthropologie, politique et religion aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Acti del convegno internazionale Dipartimento di Storia e Storia dell'Arte, Trieste (23-25 settembre 2004), Napoli, Bibliopolis, 2006 [A cura di Guido Abbatista e Rolando Minuti], p. 101-127.
- DAYAN, Joan, « Codes of law and bodies of color », *Penser la créolité*, Paris, Karthala, 1995 [éd. Maryse Condé et Madeleine Cottenet-Hage], p. 41-67.
- FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.
- FOUCAULT, Michel, *L'ordre du discours*, Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970, Paris, Gallimard, 1971.
- GALLOUËT, Catherine, « Le Corps noir dans la fiction narrative du XVIII<sup>e</sup> siècle (Voltaire, Montesquieu, Behn, de La Place, Castilhon, de Duras) », *Le corps romanesque : images et usages topiques sous l'Ancien Régime*, Actes du XX<sup>e</sup> colloque international de la SATOR (Montréal, 1-4 juin 2006), Québec, PUL, à paraître 2008 [éd. Lucie Desjardins, Monique Moser-Verrey, Chantal Turbide].
- , « La mise en intelligibilité de l'Africain. L'exemple de Zingha », *L'Afrique et les Africains au siècle des lumières : savoirs et représentations*, Oxford, SVEC, à paraître 2009 [éd. Catherine Gallouët, David Diop, Michèle Bocquillon et Gérard Lahouati].
- HARRIS-SCHENZ, Beverly, *Black Images in Eighteenth-century German Literature*, Stuttgart, Heinz, 1971.
- HOFFMAN, Léon-François, *Le nègre romantique. Personnage littéraire et obsession collective*, Paris, Payot, 1973.
- PIETERSE, Jan Nederveen, *White on Black. Images of Africa and Blacks in Western Popular Culture*, New Haven London, Yale University Press, 1992.
- RIVARA, Annie « *Oronoko ou Le prince nègre*, la traduction du *Royal Slave* d'A. Behn, par La Place », *La traduction des langues modernes au XVIII<sup>e</sup> siècle, ou « La dernière chemise de l'amour »*, Paris, Champion, 2002 [éd. Annie Rivara], p. 109-138.

SALA-MORINS, Louis, *Le Code Noir, ou le calvaire de Canaan*, PUF, Paris, 1987.

SALAZAR, Philippe-Joseph, « Rhétorique de la race ; imaginer l'autre au XVIII<sup>e</sup> siècle », *French Studies in Southern Africa*, n° 24 (1995), p. 84-95.

SEEBER, Edward Derbyshire, *Anti slavery opinion in France in the second half of the Eighteenth-century*, New York, Ayer Publishing, 1971.

---

# Voyage dans la maladie et dans la médecine sauvages

Aux docteurs S. Liu et P. Vo Van Qui

La beauté des proportions et la santé sont deux sœurs qui  
ne se quittent point & qui ont entre elles  
une étroite alliance<sup>1</sup>.

Les réflexions qui suivent font partie d'une étude plus large que j'ai menée sur la laideur et la monstruosité du corps sauvage dans les récits de voyages de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> et ce, dans tous les pays, hormis la Barbarie. En effet une obscure et terrifiante présence rôde toujours non loin du Bon Sauvage, parfois même sommeille en lui, sans jamais avoir été pourtant élevée au rang de mythe: le Vilain, le Méchant Sauvage. Si celui-là répond aux attentes, aux rêves de l'Europe, celui-ci incarne tout ce qu'elle méconnaît, redoute ou abhorre. À un corps déjà passablement accablé d'innombrables laideurs, cette Sauvagerie ajoute des déformations artificielles, des infirmités, des maladies qui en font le double négatif des bienheureux insulaires des mers du Sud<sup>3</sup>. Le voyageur emprunte alors au médecin son regard. Il observe, ausculte en quelque sorte le Sauvage, trouvant ainsi de nouveaux arguments pour justifier sa méfiance, voire sa répulsion envers l'indigène, et achever de convaincre les lecteurs

1. Jean-Baptiste Banau, *Histoire naturelle de la peau et de ses rapports avec la santé et la beauté du corps: ouvrage renfermant les vrais moyens de guérir les affections dartreuses et les maladies chroniques, avec des observations importantes sur la naissance et le caractère moral des enfans et sur la durée de la vie*, 1802, p. 76.

2. Voir notre thèse de doctorat, *La Sauvage Laideur dans les Récits de Voyages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 2008.

3. « [Les Tahitiens] vivent dans un climat excellent [...] ne font pas un exercice immodéré [...] ont des habitations beaucoup plus propres à écarter le froid & l'humidité [...] [des] vêtements faits de l'écorce de mûrier [...] suffisent pour les préserver du Soleil & les garantir de la froidure des vents [...] les fruits du Tropicque [...] sont agréables et sains [...] la gaieté de leur caractère, le manque d'inquiétudes & de chagrins, la simplicité de leurs mœurs et leur sobriété concourent à leur bonne santé. », Georg Forster, « Observations sur l'espèce humaine », 1778, p. 394-396.

incrédules. Ce faisant, le récit de voyages confirme son originalité : celle d'une écriture à la fois littéraire et scientifique. Mais, du fait de son immense succès, cette production n'influence pas seulement le public des salons. À son tour le médecin emprunte au voyageur les curiosités et les informations rapportées ; les questionnements suscités marquent nécessairement le monde des sciences, parfois pour longtemps comme le montre l'exemple de la médecine chinoise.

Aux dires des voyageurs, la Sauvage Laideur ne se définit pas seulement par un corps naturellement malformé<sup>4</sup>. Ce sont tout d'abord des usages, des coutumes qui le déforment dans des parties hautement symboliques en Europe : ainsi les parents japonais, caraïbes ou américains usent de drôles de berceaux où la mère « fait entrer la tête de l'enfant, lui appliquant sur le front et au-dessus de la tête une masse d'argile qu'elle serre et lie de toutes ses forces<sup>5</sup> » ; les peuples asiatiques contraignent affreusement le pied de leurs filles et de leurs épouses avec une chaussure de cuivre ou des bandages<sup>6</sup> ; les populations des mers du Sud emploient des cache-sexe dangereux pour leur intégrité, etc. La relation de voyages dénonce aussi des infirmités : par exemple celle des Esquimaux chez qui les lunettes, « ces préservatifs », « ne peuvent cependant prévenir entièrement la cécité, très-commune dans ces pays<sup>7</sup> », ou encore la surdité abrutissante des Naturels voisins « des cataractes du Nil ou du Saut du Niagarat<sup>8</sup> ». Elle souligne volontiers des pouvoirs extraordinaires qui animalisent certains indigènes, tels les Nègres des Antilles qui « suivent comme les chiens les hommes et distinguent avec le Nez la piste d'un nègre d'avec celle d'un Français<sup>9</sup> », ravivant le souvenir d'inquiétants personnages, comme ce religieux de Prague qui « en les flairant [...] distinguoit une fille d'une

4. « [Dans les îles des Mers du Sud] Nous y avons trouvé peu d'individus qui fussent défigurés ou estropiés, ou qui eussent des organes imparfaits », *ibid.*, p. 397.

5. François Babié-R\*\*\* de Bercenay, *Voyages chez les peuples sauvages ou l'Homme de la nature. Histoire morale des peuples des deux continens et des naturels des îles de la Mer du Sud*, 1801, t. 1, p. 83. Pierre de Goyer et Jacob de Keyser, *L'ambassade de la Compagnie orientale des provinces Unies vers l'Empereur de la Chine du grand Cam de Tartarie*, 1665, 2<sup>e</sup> partie, p. 58.

6. Pierre Sonnerat, *Voyages aux Indes Orientales et à la Chine*, 1776, t. 2, p. 31. John Barrow, *Voyage en Chine formant le complément du voyage de Lord Macartney contenant des observations et des descriptions faites pendant le séjour de l'auteur dans le Palais impérial de Yuen-min Yuen et en traversant l'Empire chinois de Péking à Canton*, t. 1, p. 120. *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères par quelques missionnaires de la compagnie de Jésus*, 1717, t. 28, p. 14.

7. Antoine-Joseph dom Pernet, *Journal historique d'un Voyage fait aux Îles Malouïnes en 1763 & 1764, pour les reconnaître, & y former un établissement; et de deux voyages au Détroit de Magellan avec une Relation sur les Patagons*, 1777, t. 1, p. 230.

8. Jean-Baptiste Delisle de Sales, *Histoire nouvelle de tous les peuples du monde, réduite aux seuls faits qui peuvent instruire & piquer la curiosité*, 1770, t. 3, p. 189.

9. Claude-Nicolas Le Cat, *Traité des sens*, 1744, p. 35.

femme, et une personne chaste d'une autre qui ne l'étoit pas [et] ...avoit commencé un *Traité des Odeurs*<sup>10</sup> ». Enfin les remarques sur la genèse des maladies nourrissent nécessairement la peur ou le dégoût des lecteurs. Souvent d'origine climatique, les fièvres, le pian ou d'autres affections tropicales ainsi que les contaminations par les vers<sup>11</sup> transforment le milieu naturel en un monde infernal où règnent pourriture et mort. Un environnement malsain<sup>12</sup>, putride, à l'origine de problèmes ophtalmiques ou dermatologiques<sup>13</sup>, des vices caractéristiques du bas peuple, telle l'ivrognerie furieuse du Nègre ou du Moscovite<sup>14</sup>, avilissent plus encore les habitants. Si des affections comme la plique polonaise, la décoloration des Nègres Blancs, ces « espèces de monstres<sup>15</sup> », stigmatisent une race, l'absence

10. Jean-Baptiste Delisle de Sales, *op. cit.*, note p. 12-13.

11. « Guinea Worms extracted from the Negroes lately imported from Africa, where they are generated in the fresh stagnant water... in thickness aqual [sic] to large string of violin », Edouard Bancroft, *An Essay on the Natural History of Guiana in South America*, 1768, t. 1, p. 388-389. « Les vers de Guinée extraits des Nègres récemment importés d'Afrique où ils naissent dans des eaux fraîches et stagnantes [ont] l'épaisseur d'une grosse corde de violon » [n.d.m.].

12. « La propreté n'est point en effet, au nombre des vertus des Chinois », John Barrow, *op. cit.*, t. 1, p. 126. « [Des Cafres] Leurs habitations n'offrent qu'un amas dégoûtant de saletés qui infectent l'air », Abbé Antoine-François Prévost et Robert Lade, *Voyage du Capitaine Robert Lade en différentes parties de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amérique*, 1784, t. 1, p. 72. « [Des Ovetecates brésiliens] [...] leur air si sale et si dégoûtant », François Corréal, *Relation des voyages de François Corréal aux Indes Occidentales contenant une description exacte de ce qu'il a vu de plus remarquable pendant son séjour*, 1736, t. 1, p. 162. « [À Inler's Cook] La puanteur me sembla causée par un amas fait durant l'hiver de toutes sortes d'ordures, qui étoient devenues une masse fluide de matières putrides », Georges Vancouver, *Voyage et découvertes à l'Océan Pacifique du Nord et autour du Monde, dans lequel la côte nord-ouest de l'Amérique a été soigneusement reconnue et relevée*, 1800, t. 3, p. 150.

13. « Un grand nombre d'Insulaires de Tanna avoient des paupières faibles... cela provenoit peut-être de la manière de vivre [...] ou du terrain mal-sain sur lequel étoit assise leur hutte [...] Il y a une autre maladie plus universelle dans ces Isles [...] qui semble être une espèce de lèpre, lorsqu'elle est le plus invétérée. », Georg Forster, *op. cit.*, p. 398 et 399. « [...] je crois que cette espèce de paralysie provient de la position marécageuse où se trouvent leurs cabanes, et de la fumée dont ils les tiennent toujours remplies la nuit, pour se garantir des mousquites [sic], qui infestent ces bois marécageux », *id.*, p. 398, note a.

14. « Les Nègres, passionnés pour l'eau-de-vie, ainsi que les barbares Africains [...] se vendent eux-mêmes, ou leurs enfans, pour avoir le plaisir de s'enivrer une fois ou deux », François Babié-R\*\*\* de Bercenay, *op. cit.*, t. 2, p. 398 ; « [Du Tahitien Omaï] [...] il s'enivroit quelquefois, jusqu'à perdre tout à fait la raison [...] il déployoit alors toute la brutalité d'un sauvage et l'emportement d'un furieux », *ibid.*, p. 453 ; « [En Moscovie] [...] s'enivrant d'une telle manière [...] qu'ils en perdent le peu de raison qu'ils ont naturellement, et se poignentent les uns les autres », Foy de la Neuville, *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie contenant l'état présent de cet Empire*, p. 190-191.

15. Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, *Vénus physique contenant deux dissertations, l'une, sur l'origine des hommes et des animaux; et l'autre, sur l'origine des noirs* (1698), 1746, ch. 4, p. 138.

de règles<sup>16</sup>, les gynécomasties et les galactorrhées<sup>17</sup>, la malacie entre autres des Mongols<sup>18</sup>, des habitants de la Nouvelle-Calédonie, des Javanais ou des Otomaques géophages<sup>19</sup>, ainsi que l'anthropophagie de nombreuses populations, prononcent leur déviance, sinon leur monstruosité. Quant aux maladies vénériennes et aux « différentes espèces de lèpres<sup>20</sup> », elles représentent un problème autant médical que moral : le risque de contagion incite l'Europe à prohiber ces contacts rapprochés avec le Sauvage<sup>21</sup> que peu d'auteurs consentent à admettre comme source d'information<sup>22</sup> ; mais il permet aussi d'évoquer parfois la responsabilité européenne :

16. « [Les Américaines] ... n'éprouvoient aucun écoulement en aucun temps », Antoine-Joseph dom Pernety, *op. cit.*, t. 1, p. 146.

17. « ... dans les provinces du sud de l'Amérique, les hommes allaitoient seuls les enfants », *ibid.*, p. 34-35.

18. « [Ils] [...] se jetoient sur ces chevaux morts, et bien qu'ils fussent déjà corrompus, ils ne laissoient pas d'en manger avec autant d'appétit que si c'eût été la meilleure venaison du monde », Brand, *op. cit.*, p. 81. « [Les insulaires du cap de Bonne-Espérance] [...] se nourrissent de charognes, de bestes mortes », *RDV*, p. 1. « [Le Samoyède] ne dédaigne pas même de se repaître du cadavre de ceux [animaux] qu'il trouve morts », François Babié-R\*\*\* de Bercey, *op. cit.*, t. 1, p. 153.

19. « Les habitants de la Nouvelle-Calédonie ont fait choix de la stéatite [...] On ne se serait jamais imaginé que des anthropophages eussent recourus à pareil expédient lorsqu'ils sont pressés par la faim », Jacques-Julien de Labillardière, *Relation du voyage à la recherche de La Pérouse, fait par ordre de l'Assemblée Constituante*, 1800, t. 2, p. 205. « [Dans l'île de Java] [...] de Sourabaya à Samarang, j'avois vu avec surprise dans les marchés des boutiques remplies de petits pains [...] d'une terre glaise, rougeâtre [...] je les avais vus en mâcher de petites quantités », *id.*, p. 322. « Les Otomaques mangent de la terre, ils en avalent pendant plusieurs mois, tous les jours, des quantités considérables, pour en appaiser la faim », Alexander Humboldt et Aimé Bonpland, *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent fait dans les années 1799 à 1804*, 1816-1831, t. 8, p. 285. « On trouve aussi quelques traces de cet appétit déréglé chez les Guamos », *id.*, p. 289.

20. « Il ne faut pas s'étonner que, sous un climat chaud, au milieu d'une Nation libertine, sujette aux différentes espèces de lèpres, il s'engendre une maladie qui se communique par la seule copulation », Georg Forster, *op. cit.*, p. 304.

21. « [Du commerce des esclaves] [...] surtout les Anglois se relâchent trop sur la fréquentation de leurs matelots avec les Captives : ce désordre donne la mort aux trois-quarts de ceux que la navigation de Guinée détruit chaque année. », Raynal, *op. cit.*, t. 1, p. 285. « [Dans les îles de la Société] La constance des femmes et leurs agrémens laissèrent des souvenirs amers et cuisans de leurs faveurs à presque tous ceux qui les obtinrent au point que trente hommes des équipages des deux vaisseaux étoient entre les mains des chirurgiens et qu'il en restoit à peine pour faire la manœuvre. », François Babié-R\*\*\* de Bercey, *op. cit.*, t. 2, p. 364.

22. « [Des Cafres] Dès qu'il naist un mâle on lui oste le testicule droit. J'ai eu la curiosité de toucher plusieurs de ces Cafres », Jean-Baptiste Tavernier, *Six voyages de J.B. Tavernier, chevalier Baron d'Aubonne en Turquie, en Perse et aux Indes pendant l'espace de quarante ans et par toutes les routes que l'on peut tenir, accompagnés d'observations sur la qualité, la Religion, le gouvernement, les coutumes et le commerce de chaque païs*, 1681, t. 2, p. 32. « [En Nigritie] Jenli avait le visage et la taille de nos plus belles filles de l'Europe [...] Son goût s'étoit déclaré pour un jeune homme bien fait [...] il l'aimoit assez pour en faire sa femme [...] l'ayant observée de près, il avoit remarqué qu'elle n'avoit aucun commerce d'amour avec les sauvages, et que s'y connoissant assez, il l'avoit trouvée vierge [...] », Abbé Antoine-François Prévost et Robert Lade, *op. cit.*, p. 165.

Les Naturels nous décrivent cette maladie [...] si on les en croit, les Étrangers la répandirent en habitant avec les femmes [...]. Il a pu arriver qu'un ou deux hommes de l'équipage, affectés [...] l'ont communiquée aux Habitans de ces Isles [...]. Nous n'avons point répandu cette peste, & nous ne l'avons point prise aux Isles des Amis, parce qu'on ne permit pas à nos vénériens d'approcher des femmes. L'Equipage quitta les Marquises & l'Isle de Pâque [sic] sans qu'il y ait eu d'infection de part et d'autre<sup>23</sup>.

Destinée à un très large public, la littérature de voyages dresse néanmoins un tableau presque clinique des problèmes sanitaires des Sauvages et des solutions apportées. L'œil, la jambe, les parties sexuelles et la peau sont les zones du corps sur lesquelles l'attention se focalise généralement. Observés de plus près que les malformations, les détails relatifs à la coloration des tissus, à la sanie, à la progression ou à la profondeur des atteintes, en vivifiant la description réactivent d'ancestrales peurs, provoquent une répulsion instinctive chez le lecteur et sa prise de distance<sup>24</sup>. En ce qui concerne les traitements, hormis l'intérêt pour certains remèdes ou certaines pratiques innovantes<sup>25</sup>, les phytothérapies et autres arts de guérir sont généralement ravalés au rang de pratiques superstitieuses ou magiques : ainsi au Groenland, « [l]orsque les enfans ont des vers, la mère fourre sa langue dans leur fondement, et par ce moyen les vers meurent<sup>26</sup> » ; dans le pays de Léäotung, quand les habitans « veulent chasser les maladies [...], ils appellent des Prestresses [...] lesquelles dansent et sautent jour et nuit au son des tambours et des bassins pour ébranler les spectres et les phantosmes<sup>27</sup> » ; les Naturels de la Côte d'Arraya emploient la « pierre des yeux »,

une substance calcaire qui [...] d'après la physique des indigènes [...] est une pierre et un animal à la fois [...] ; dans le sable [...] elle est immobile : mais isolée, sur une

23. Georg Forster, *op. cit.*, p. 402. « [De la petite vérole] [...] les Tongouths ne connoissoient pas cette maladie avant l'arrivée des Russes. », John Barrow, *op. cit.*, t. 3, p. 183.

24. « Le visage d'une femme de l'Isle de Middelbourg étoit extrêmement enflé, rouge, livide, & rempli d'ulcères : le nez étoit entièrement tombé de pourriture ; les joues étoient d'une substance rouge spongieuse ; les yeux rouges et chassieux étoient enfoncés dans la tête : en un mot, elle offroit un spectacle d'horreur et de pitié. », Georg Forster, *op. cit.*, p. 400.

25. « [...] qu'on jette les yeux sur le voyage de Linné en Laponie : on verra [...] que les Lapons se purgent familièrement avec de l'huile de tabac, et qu'ils employent à large dose, ce terrible remède, dans le traitement de certaines coliques auxquelles ils sont très sujets », Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, t. 2, p. 317-318. « [De la maladie vénérienne dans les Mers du Sud] [...] ils se servent [...] d'une espèce de *stachis* [...], d'une *cotula*, et d'une autre plante appelée *étoohoo*, dont ils mettent des cataplasmes sur la blessure », Georg Forster, *op. cit.*, p. 407.

26. Hans Eggede, *Description et Histoire naturelle du Groenland par Mr. Eggede, Missionnaire et Évêque du Grönland*, 1763, p. 93.

27. Pierre de Goyer et Jacob de Keyser, *op. cit.*, 2<sup>e</sup> partie, p. 114.

surface polie [...] elle marche dès qu'on l'excite avec un jus de citron. Placé dans l'œil, le prétendu animal tourne sur lui-même et chasse tout corps étranger<sup>28</sup>.

La confrontation des relations de voyages avec d'autres littératures contemporaines, notamment médicale, laisse apparaître, malgré leur spécificité, d'étroites connexions. En effet, avec le temps, la finalité et l'organisation des expéditions exigent une présence accrue des scientifiques. Or si, parfois médecins de profession, les voyageurs adoptent un regard clinique, les praticiens en retour s'emparent des Relations pour confirmer, corriger, voire contester les propos des voyageurs. La médecine chinoise illustre de manière éloquentte cette réciprocité. Tout d'abord cet art est présenté par les voyageurs, notamment les Pères Jésuites, avec la même ambivalence que la population<sup>29</sup>. Moins affreuse que d'autres, cette nation semble compenser sa contenance immobile, impassible par une incroyable agilité dans les acrobaties. De même son ingéniosité à multiplier les figures du Mal dans ses actes de cruauté, dans la tyrannie de ses époux, de ses pères, de ses religieux et de ses puissants, semble rachetée par une connaissance artistique, dans la broderie ou la porcelaine, mais plus encore par des avancées scientifiques : en témoigne l'invitation du Français Cossigny à « prendre chez eux les premiers éléments de la spermatologie, science toute nouvelle, pour l'Europe, qui intéresse l'humanité en général<sup>30</sup> ». Cependant, même si cette médecine est reconnue à l'occasion comme efficace, les textes en soulignent beaucoup plus souvent une altérité fondamentale, étonnante ou choquante pour l'Européen<sup>31</sup>, que Barrow est un des rares voyageurs à avoir saisie :

Comme ils ont peu de préparations chimiques, leur principal [sic] étude est celle des plantes, qu'ils employent à toutes occasions et avec succès. Ils tâtent le pouls du malade pendant quatre à cinq minutes et font rarement saigner même dans les fièvres chaudes

28. Antoine Humboldt et Aimé Bonpland, *op. cit.*, t. 2, p. 368 : « Nos guides nous assuroient gravement que, pour se guérir de l'asthme, il suffit de boire dans le tambour osseux de l'os hyoïde de l'Araguate. », *id.*, t. 6, p. 7. « [Dans l'Île des Amis] ils ont [...] l'usage de se couper une ou deux phalanges du petit doigt et quelque fois du doigt annulaire, dans l'espoir de se guérir de maladies graves. », Jacques-Julien de Labillardière, *op. cit.*, t. 2, p. 177. « [...] les prisonniers apprennent que ce qui avoit arrêté le sang du défunt, étoit la force d'un os enfermé dans son bracelet. », *Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies vers les Empereurs du Japon [...]*, 1680, p. 141.

29. Voir Constance Naji, thèse de doctorat, *op. cit.*

30. John Barrow, *op. cit.*, t. 3, p. 46.

31. « Nous ne présentons aux malades que des alimens bien cuits, et peu salés, leur méthode est de les leur donner crus, avec choix des plus acres, et des plus salés. Les poulets et autres volatils [sic] [...] font aussi l'ordinaire nourriture de nos infirmes ; ils prescrivent aux leurs l'usage des poissons, des huîtres et autres [...] », Pierre de Goyer et Jacob de Keyser, *op. cit.*, p. 42. « Leurs médicamens sont doux et odoriférans, les nostres amers & désagréables », Nicolas Sanson d'Abbeville, *L'Asie en plusieurs cartes nouvelles et exactes ; et en divers traittés de géographie et d'histoire*, 1652, n.p.

[à] un fièvreux [...] ils préfèrent lui ôter son feu que de diminuer la quantité de liqueur [...], les bains et ventouses sont plus en usage. Les médecins se servent même du feu [...] pour les douleurs dans les jointures, et les attaques de goutte [...] ils appliquent sur la partie affectée une mèche allumée, composée de la substance cotonneuse qui vient sur les armoises; ce qui opère une cicatrice et fait cesser, ou du moins, diminue considérablement la douleur<sup>32</sup>.

En vérifiant les observations des Relations de Voyages, le docteur Banau confère à cet autre art de guérir toute sa valeur scientifique: « les médecins chinois supposent entre toutes les parties du corps d'une part des ascendances, d'autre part des correspondances qui forment la base de leur système médicinal »; il enrichit le propos du voyageur en ajoutant qu'

ils prétendent juger de l'état du malade et du genre de maladie par la couleur du visage, par celle de ses yeux, à l'inspection de sa langue, de ses narines, de ses oreilles, et d'après le son de sa voix mais c'est surtout par la connaissance du pouls<sup>33</sup>.

Il tente même de justifier rationnellement certaines pratiques jusque là monstrueuses, telle la réduction du pied, en énonçant que la

[...] chair qui est soustraite, par ces violences, de la masse du pied, n'est point perdue pour les jouissances; elle reflue dans tout l'appareil des parties extérieures de la génération; le principe vital les enrichit de formes plus gracieuses, plus fermes, plus voluptueuses en arrondissant les lèvres de la matrice et les autres parties voisines du pubis [...]. Un célèbre chirurgien [a] prouvé cette correspondance<sup>34</sup>.

Plus encore, il aime à souligner l'expérience séculaire des Chinois en la matière et leur rôle de précurseurs: « un de leurs médecins en a laissé un traité complet [...] Ce traité fut composé deux siècles avant l'ère chrétienne; et il paraît certain que les Chinois connaissaient la circulation du sang antérieurement à toutes les nations de l'Europe<sup>35</sup> ». Son enthousiasme ne sera guère partagé: la Faculté et ses membres resteront, aujourd'hui encore, sourds à ses arguments. L'esprit européen serait-il plus sensible aux propos de la plupart des voyageurs qu'à ceux de quelques médecins?

Les fabuleuses morphologies de l'Antiquité ou du Moyen Âge sont moins effrayantes que les variations et les déformations, naturelles ou coutumières, des Sauvageries modernes vivant aux portes de l'Ancien

32. John Barrow, *op. cit.*, t. 3, p. 327.

33. Jean-Baptiste Banau, *Histoire naturelle de la peau et de ses rapports avec la santé et la beauté du corps: ouvrage renfermant les vrais moyens de guérir les affections dartreuses et les maladies chroniques, avec des observations importantes sur la naissance et le caractère moral des enfans et sur la durée de la vie*, 1802, p. 114.

34. *Ibid.*, p. 111 (a), *Dissertation sur l'inutilité de l'amputation des membres par M. Bilguer, médecin général des armées de Prusse*.

35. *Ibid.*, p. 114.

Monde. Cette appropriation du corps par l'individu et la liberté de le gérer à sa guise vont à l'encontre des dogmes judéo-chrétiens. Dangereuses pour l'Europe d'alors, les pathologies sauvages justifieront bientôt, au nom de la santé publique, une prise de distance à l'égard des populations indigènes avant d'inspirer, dans les colonies et sur le vieux continent, des politiques sanitaires<sup>36</sup> au service des ambitions de l'Ancien Monde.

Constance Naji  
*Université de Montpellier*

RÉSUMÉ / ABSTRACT

*JOURNEY WITHIN SICKNESS AND « SAVAGE » MEDICINE*

In the proximity of the « Bon Sauvage » lies the dark face of Wilderness. With its out of proportion form, a form modified or destroyed by disease, more than ever, this scandalous body is the figure of Otherness. Extracted from a longer study about these ugly, frightful Savages, this article sums up the European travellers' attitude to diseases, wild medicines... It shows how the discourse on health is connected at the time and integrated within general political and moral views.

36. « Les Indiens [...] privés de liqueurs spiritueuses, réglés dans les heures des repas & du travail, sont peu sujets à des maladies aiguës, dangereuses; & communément on les guérit avec les remèdes les plus simples. », Georges Vancouver, *op. cit.*, t. 2, p. 507.

## TEXTES CITÉS

*RELATIONS DE VOYAGES*<sup>37</sup> :

*Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies vers les empereurs du Japon, contenant plusieurs choses remarquables arrivées pendant le voyage des Ambassadeurs et de plus la description des villes, bourgs, châteaux, forteresses, temples et autres bâtimens : des animaux, des plantes, montagnes, rivières, fontaines : des mœurs, coutumes, religions et habillemens des Japonois : comme aussi leurs exploits de guerre et les révolutions tant anciennes que modernes que ces peuples ont essayées, le tout enrichi de figures dessinées sur les lieux et tiré des Mémoires des ambassadeurs de la Compagnie, Amsterdam, Jacob de Meurs, 1680.*

*\*Relations de divers voyages curieux qui n'ont point été publiées ou qui ont été traduites d'Hacluyt, de Purchas et d'autres voyageurs anglois, hollandois, portugais, allemands, espagnols et de quelques arabes, persans et autres auteurs orientaux, enrichies de figures de plantes non décrites, d'animaux inconnus à l'Europe et de cartes géographiques de pays dont on n'a point encore donné de carte, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy.*

BABIÉ-R\*\*\* DE BERCENAY, François, *Voyages chez les peuples sauvages ou l'Homme de la nature ou Histoire morale des peuples sauvages des deux continens et des naturels des isles de la Mer du Sud* par le cit. Babié de la commune de Lavaur, département du Tarn d'après les mémoires du cit. R\*\*\* avec figures, Paris, Imprimerie de Laurens aîné, an IX (1801), 3 t.

BANCROFT, Edward, *An Essay on the natural history of Guiana in South America containing a description of many curious productions in the animal and vegetable systems of that country together with and account of the religion, manners and customs of several tribes of its Indian inhabitants, interpreted with a variety of literary and medical observation in several, Letters from a gentleman of the medical faculty during his residence in that country, London, T. Becket and P. A. de Hondt, in the Strand, 1768.*

BARROW, John, *Voyage en Chine formant le complément du voyage de Lord Macartney, contenant des observations et des descriptions faites pendant le séjour de l'auteur dans le palais impérial de Yuen-min Yuen, et en traversant l'Empire chinois de Péking à Canton* par John Barrow, attaché à l'Ambassade Anglaise de Chine, en qualité d'Astronome et de Mécanicien ; et depuis Secrétaire particulier de Lord Macartney, au cap de Bonne Espérance suivi de la *Relation de l'Ambassade envoyée en 1719 à Péking*, par Pierre I<sup>er</sup>, Empereur de Russie, traduits de l'anglois avec des notes par J. Castera, traducteur du voyage de Lord Macartney en Chine et en Tartarie, Paris, F. Buisson, an XIII (1805), 3 t.

37. Les titres précédés d'un astérisque ont une pagination atypique ou inexistante.

- BRAND, Adam, *Relation du voyage de Mr. Evert Isbrand envoyé de sa majesté czarienne à l'empereur de la Chine en 1692, 93 et 94 par le Sieur Adam Brand avec une lettre de Monsieur\*\*\* sur l'État Présent de la Moscovie*, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1699.
- CORRÉAL, François, *Relation des voyages de François Corréal aux Indes occidentales contenant une description exacte de ce qu'il y a vû de plus remarquable pendant son séjour depuis 1666 jusqu'en 1697*, Bruxelles, François Foppens, 1736, 2 t.
- FORSTER, Georg, *Observations faites pendant le second voyage de M. Cook dans l'hémisphère austral et autour du monde sur la géographie, l'histoire naturelle & la philosophie morale et en particulier sur la terre et ses couches, les révolutions du globe, l'eau et l'océan; les corps organisés, l'atmosphère et l'espèce humaine*, par M. Forster, Père de la Société Royale de Londres et de plusieurs Académies de l'Europe, Paris, Hôtel de Thou, 1778.
- GOYER, Pierre DE et Jacob DE KEYSER, *L'Ambassade de la Compagnie Orientale des Provinces Unies vers l'Empereur de la Chine ou du grand Cam de Tartarie, faite par les sieurs Pierre de Goyer et Jacob de Keyser, illustrée d'une très exacte description des villes, bourgs et villages, ports de mer et autres lieux plus considérables de la Chine, enrichie d'un grand nombre de tailles douces le tout recueilli par Mr. Jean de Neuhoff, M<sup>re</sup> d'hôtel de l'Ambassade, à présent gouverneur en Coylan, mis en françois, orné et assorti de mille belles particularitez tant morales que politiques par Jean le Carpentier, historiographe*, Leyde, Jacob de Meurs, 1665.
- \*HUMBOLDT, Alexander DE et Aimé BONPLAND, *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent fait dans les années 1799 à 1804 par Alexander de Humboldt et Aimé Bonpland*, réédité par Alexander de Humboldt, Paris, 1816-1831, 13 t.
- \*LABILLARDIÈRE, Jacques-Julien DE, *Relation du voyage à la recherche de La Pérouse, fait par ordre de l'Assemblée Constituante, pendant les années 1791-1792 et pendant la première et la deuxième année de la République française*, Paris, H.J. Jansen, 1800, 2 t.
- LA NEUVILLE, Foy DE, *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie contenant l'état présent de cet empire, les expéditions des Moscovites en Crimée en 1689, les causes des dernières révolutions, le récit d'un voyage de Spatarus, par terre à la Chine*, Paris, Pierre Aubouyn et Ch. Clouzier, 1698.
- Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères, par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*, Paris, Nicolas Le Clerc, 1717, 29 t.
- PERNETY, Antoine-Joseph, dom, *Recherches philosophiques sur les Américains ou mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine* par M. de P\*\*\*, nouvelle édition augmentée d'une dissertation critique par Dom Pernetty et de la défense de l'auteur de ces recherches contre cette dissertation, Berlin, 1777, t. 2.

PRÉVOST D'EXILES, Abbé Antoine-François et Robert LADE, *Voyage du capitaine Robert Lade en différentes parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique contenant l'histoire de sa fortune et sur les colonies, et le commerce des Espagnols, des Anglais, des Hollandais, etc.*, traduit de l'anglais par l'abbé Prévost avec figures, Amsterdam et Paris, Didot, 1784.

SANSON D'ABBEVILLE, Nicolas, *L'Asie en plusieurs cartes nouvelles et exactes; et en divers traités de géographie et d'histoire, là où sont descriptz succinctement et avec une belle méthode, et facile, ces empires, ces monarchies, ces estats, etc., les mœurs, les langues, les religions, les richesses de ces peuples, etc., et ce qu'il y a de plus beau, et de plus rare dans toutes ces parties et dans les isles, par le Sieur Sanson d'Abbeville, géographe ordinaire du Roy*, Paris, Nicolas Sanson D'Abbeville, 1652, n.p.

SONNERAT, Pierre, *Voyage à la Nouvelle Guinée dans lequel on trouve la description des lieux, des observations physiques et morales et des détails relatifs à l'histoire naturelle dans le règne animal et végétal*, par M. Sonnerat, sous-commissaire à la Marine, naturaliste, Pensionnaire du Roi, correspondant de son cabinet et de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Associé à celle des Sciences, Beaux-Arts et Belles Lettres de Lyon, Paris, Ruault, 1776.

TAVERNIER, Jean-Baptiste, *Six voyages de J.B. Tavernier, chevalier Baron d'Aubonne en Turquie, en Perse et aux Indes pendant l'espace de quarante ans et par toutes les routes que l'on peut tenir, accompagnés d'observations sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes et le commerce de chaque païs*, Paris, Gervais Clouzier, 1677, t. 1, 700 p. , t. 2, 525 p., 1681, t. 1, 636 p. et t. 2, 486 p.

VANCOUVER, Georges, *Voyage de découvertes à l'Océan Pacifique du Nord et autour du monde, dans lequel la côte nord-ouest a été soigneusement reconnue et relevée, exécuté de 1790 à 1795, par le capitaine Georges Vancouver*, traduit de l'anglais par André Morellet et Jean-Nicolas Dêmeunier, Paris, Imprimerie de la République, an VIII (1800), 3 t.

*Voyages de Siam des Pères Jésuites envoyés par le royaume des Indes à la Chine avec leurs observations et leurs remarques de physique et de géographie et d'histoire*, Paris, Arnould et Horthe Mels, 1686.

#### TEXTES DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE :

BANAU, Jean-Baptiste, *Histoire naturelle de la peau et de ses rapports avec la santé et la beauté du corps: ouvrage renfermant les vrais moyens de guérir les affections dartreuses et les maladies chroniques, avec des observations importantes sur la naissance et le caractère moral des enfans et sur la durée de la vie*, Paris & Nanterre, Jean-Baptiste Banau, 1802.

DELISLE DE SALES, Jean-Baptiste-Claude IZOUARD dit, *De la philosophie de la nature*, Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1770, 3 t.

EGGEDE, Hans, *Description et Histoire naturelle du Groenland par Mr. Eggede, Missionnaire et Évêque du Grönland* traduite en français par Mr. D.R.D.P (Des Roches de Parthenay), Copenhague et Genève, C. et A. Philibert, 1763.

LE CAT, Claude-Nicolas, *Traité des sens par M. Le Cat*, Amsterdam, J. Wetstein, 1744.

MAUPERTUIS, Pierre-Louis MOREAU DE, *Vénus physique contenant deux dissertations, l'une sur l'origine des hommes et des animaux; et l'autre, sur l'origine des Noirs*, La Haye, Jean Martin Husson, 1746.

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE:*

NAJI, Constance, *La sauvage laideur dans les récits de voyages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier III, 2008 [dir. Michèle Weil; rap. Jean-Noël Pascal et Nélia Dias].

# PRÉJUGÉS ET FANTASMES

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Le corps féminin : fantasmes et représentations au XVIII<sup>e</sup> siècle

Le chevalier de Jaucourt, dans l'article de l'*Encyclopédie* qu'il consacre à l'objet « Femme », achève son panorama des connaissances sur un surprenant aveu d'impuissance : « Qui peut définir les femmes ? Tout à la vérité parle en elles, mais un langage équivoque ». Le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, exhaustif sur la plupart des sujets abordés, se heurte avec la femme aux limites d'un savoir où priment, paradoxalement, l'hypothèse et les préjugés. À l'heure où les innovations techniques favorisent un développement sans précédent des sciences humaines, la femme est un domaine qui résiste.

Elle hante pourtant la plupart des textes publiés dans la seconde moitié du siècle. Les traités d'anatomie, les ouvrages de morale comme les documents scientifiques, à l'image de l'*Histoire naturelle* de Buffon, la placent au centre de leurs préoccupations. La femme devient objet de savoir à part entière, sujet d'étude dont il s'agit de cerner les caractéristiques : « On verra ce que les femmes ont été, ce qu'elles sont, et ce qu'elles pourraient être<sup>1</sup> ». Ce primat s'explique en grande partie par la rupture épistémologique qui s'opère, sur ce sujet, avec la position classique : là où la tradition politique, juridique et religieuse confinait la femme dans la soumission à son époux ou à son roi, les Lumières voient au contraire un objet problématique qui échappe aux cadres de pensée. Il importe de trouver, ou de retrouver, l'essence originelle de la femme ; ce qui définit, au-delà des images imposées, sa nature.

La question intéresse au premier chef les médecins. Le corps féminin constitue, depuis l'Antiquité, un mystère que plusieurs hypothèses ont tenté de percer. Contrairement à l'homme qui présente des caractères sexuels « extérieurs », visibles et par-là même accessibles à la connaissance, la femme dissimule ses organes. Sa différence s'exhibe tout en échappant, du même geste, au mouvement spontané de l'intelligence : le corps féminin apparaît

1. Antoine-Léonard Thomas, *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, 1989, p. 56.

comme un lieu fermé. Cette clôture entretient un mystère qui explique pour une grande part la curiosité mêlée de fascination qu'il suscite. Les « organes de la génération » ne révèlent pas immédiatement les secrets de leur fonctionnement. La question de la procréation traverse tous les traités de l'âge classique et représente un sujet constant de polémique. Il importe de la résoudre car le mystère du corps féminin en dissimule un autre, non moins troublant pour les Lumières, et qui agite les médecins autant que les philosophes ou les écrivains : qu'est-ce qui définit la féminité ? En quoi la femme diffère-t-elle de l'homme ?

La spécificité du corps féminin fonctionne, dans les romans contemporains, comme un véritable *topos*. Des tourments de la religieuse de Diderot à l'agonie de Julie ou de Mme de Tourvel, l'héroïne s'illustre par la mise en scène de ses souffrances. Aucun détail de la passion ni de la douleur n'est épargné au lecteur :

Figurez-vous une femme assise, d'une raideur immobile, et d'une figure invariable ; n'ayant l'air ni de penser ni d'écouter, ni d'entendre ; dont les yeux fixes laissent échapper des larmes assez continues, mais qui coulent sans effort. Telle était Mme de Tourvel pendant mes discours ; mais si j'essayais de ramener son attention vers moi par une caresse, par le geste même le plus innocent, à cette apparente apathie succédaient aussitôt la terreur, la suffocation, les convulsions, les sanglots et quelques cris par intervalle, mais sans un mot articulé<sup>2</sup>.

C'était au plus fort de cette fermentation que j'étais arrivé. Je reconnus bientôt qu'il était impossible de faire entendre raison à la multitude, que si je faisais fermer la porte et porter le corps à la sépulture il pourrait arriver du tumulte [...]. Je résolus d'attendre. Cependant après plus de trente-six heures, par l'extrême chaleur qu'il faisait, les chairs commençaient à se corrompre, et quoique le visage eût gardé ses traits et sa douceur, on y voyait déjà quelques signes d'altération<sup>3</sup>.

Le personnage est tout entier défini par son corps.

Cette prépondérance s'appuie sur l'hypothèse, alors bien établie, d'une originalité biologique de la femme. De l'avis des médecins comme de celui des moralistes, cette dernière est vouée à l'exaltation et à l'effervescence des passions :

L'imagination semblerait bien plus devoir être leur partage. On a observé que celle des femmes a je ne sais quoi de singulier et d'extraordinaire. Tout les frappe : tout se peint en elles avec vivacité. Leurs sens mobiles parcourent tous les objets et emportent l'image. Des forces inconnues, des liens secrets transmettent rapidement à elles toutes les impressions<sup>4</sup>.

2. Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, Lettre 125, 2006, p. 400.

3. Jean-Jacques Rousseau, *La nouvelle Héloïse*, 6<sup>e</sup> partie, Lettre 10, 1964, p. 737.

4. Antoine-Léonard Thomas, *Essai [...]*, *op. cit.*, p. 109.

L'inspiration, les idées, l'imagination fertile constituent l'essence de la féminité, elle-même subordonnée, en termes physiologiques, à l'influence de l'utérus :

La femme porte au-dedans d'elle-même un organe susceptible de spasmes terribles, disposant d'elle et suscitant dans son imagination des fantômes de toute espèce. C'est dans le délire hystérique qu'elle revient sur son passé, qu'elle s'élance dans l'avenir, que tous les temps lui sont présents. C'est de l'organe propre à son sexe que partent toutes ses idées extraordinaires<sup>5</sup>.

Diderot résume, dans ces lignes célèbres, l'opinion couramment répandue à l'époque des Lumières : la femme reste déterminée, dans ses activités physiques et intellectuelles, par cet organe au centre de son corps.

Rien de moins surprenant, dans une telle perspective, que l'abondance des traités médicaux qui se penchent, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sur le mystère de la « matrice ». Louis Barles publie en 1674 *Les nouvelles découvertes sur les organes des femmes, servant à la génération*, suivi notamment par l'*Instruction familière et utile aux sages-femmes pour bien pratiquer les accouchements*<sup>6</sup> de Mme de La Marche en 1710 et par le texte de Lignac, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*<sup>7</sup> en 1772. Il ne s'agit que de quelques exemples d'une production massive qui s'empare de la question pour tenter de résoudre l'énigme du corps féminin. Deux questions se superposent en effet : celle de la génération, et plus précisément de la répartition des rôles dans la procréation, et celle de la physiologie des femmes. L'article du chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie* signale le mystère qui prévaut toujours en la matière :

L'accouplement est absolument nécessaire pour que la génération ait lieu. Celui de l'homme et de la femme produit un individu qui sera l'un ou l'autre ; mais, qu'est-ce qui le produit particulièrement cet individu ? Était-il dans la liqueur que le mâle a dardée pendant la copulation ? Cette liqueur a-t-elle trouvé dans la matrice un œuf prêt à être fécondé ? La femme en partageant les transports de l'homme a-t-elle mêlé à l'humeur séminale de celui-ci un fluide capable de produire un être organisé comme elle ? Ces questions doivent rester insolubles tant que les plus grands physiiciens ne s'accorderont pas sur l'essence absolue de la liqueur séminale<sup>8</sup>.

5. Denis Diderot, *Sur les femmes*, 1989, p. 170.

6. Madame de La Marche, *Instruction familière et utile aux sages-femmes pour bien pratiquer les accouchements, faite par demandes et réponses*, 1710.

7. Louis-François Luc de Lignac, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, 1772.

8. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1756, rééd. 1967, t. 6, p. 468.

L'élucidation de l'appareil génital est d'autant plus cruciale qu'elle doit lever le voile sur l'équilibre des agents dans la génération. Comprendre le fonctionnement de l'utérus permet de savoir qui, de l'homme ou de la femme, joue le rôle le plus important.

La représentation médicale se charge dès lors d'enjeux idéologiques. La description du corps féminin doit servir la science tout en apportant la garantie, culturellement installée depuis l'Antiquité, que le mâle est seul indispensable à la procréation. Aristote, dans *La génération des animaux*, établit une stricte hiérarchie qui subordonne la fécondation à la semence de l'homme :

On voit donc que la femelle fournit la matière, et que le mâle fournit le principe du mouvement. De même que les produits de l'art sont exécutés par les instruments dont l'artiste se sert, ou plutôt et pour mieux dire, par le mouvement des instruments, ce mouvement n'étant que l'acte de l'art, et l'art n'étant que la forme des choses produites dans une autre chose, de même ici se manifeste la force de l'âme nutritive. De même encore que c'est elle qui produit plus tard, par la nourriture, l'accroissement des animaux et des plantes, en se servant comme instruments de la chaleur et du froid, par lesquels elle développe son mouvement et devient l'une et l'autre dans une proportion déterminée, de même c'est elle qui constitue également, dès le début, l'être qui crée la Nature<sup>9</sup>.

Cette théorie, si elle est progressivement remise en cause à l'époque des Lumières, sert néanmoins de postulat à la plupart des textes consacrés à cette question. La femme n'est jamais représentée de manière objective : le tableau de son anatomie n'est envisagé qu'à travers le prisme du corps de l'homme.

C'est lui qui sert d'instrument de comparaison dans les traités. Les organes féminins soulèvent de telles énigmes qu'il convient, avant de les aborder, de choisir une terminologie pour désigner leurs différentes parties. Ce lexique joue un rôle stratégique sous la plume des auteurs. Nommer le corps oriente la lecture qui en est proposée, et le premier défi consiste à lui attribuer des étiquettes compréhensibles :

Le commencement du conduit de la pudeur, se nomme *vagin*, en termes d'anatomie ; on le nomme encore l'orifice externe de la matrice. C'est à ce conduit qu'il faut rapporter particulièrement tous les noms que la licence des mœurs a fait donner aux parties qui distinguent le sexe chez les femmes<sup>10</sup>.

Le discours médical voit ici son objectivité compromise par le jugement moral. Les remarques infamantes ou les condamnations explicites entachent des descriptions dont l'auteur doit d'abord se justifier :

9. Aristote, *De la génération des animaux*, ch. 6, § 11, 1961.

10. Louis-François Luc de Lignac, *De l'homme [...]*, *op. cit.*, t. 1, p. 200.

J'ai fait ce que j'ai pu, pour m'exprimer honnêtement en traitant cette matière ; et s'il m'est échappé quelque terme qui semble choquer la pudeur, je proteste que je ne m'en suis servi que pour faire comprendre plus facilement ou la composition ou l'usage de quelques parties ; que je n'ai point d'autre dessein, dans ce petit ouvrage que de rendre service aux personnes de mon art, étant persuadé qu'on ne fait jamais de faute, quand on écrit ce qu'on est obligé de savoir<sup>11</sup>.

Les références ne manquent pas ensuite pour légitimer ces précautions et le voile qui doit dissimuler la crudité de ces « parties honteuses » :

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a trouvé à propos de les appeler honteuses : toute l'Antiquité a été dans ce sentiment, et depuis le commandement que Dieu fit à Moïse, de ne monter jamais à l'autel, par des degrés qui pussent faire voir ce que l'honnêteté nous apprend de tenir caché, tous ceux qui vinrent après, ont donné des noms à ces parties qui expriment heureusement la pensée de ce divin commandement. Les Latins les ont appelées du nom de *pudenda*, poussés par ce secret mouvement que nous imprime la nature, de les tenir pour telles en les cachant [...], et les différents termes des autres langues font voir clairement que toutes les nations sont convenues de ce sentiment, d'avoir de la pudeur et une honnête crainte pour ces parties, toutes les fois qu'elles seraient découvertes à contre-temps<sup>12</sup>.

Représenter les organes féminins relève d'une démarche obscène, qui porte atteinte au regard objectif du médecin.

À cet écran s'ajoute celui du modèle masculin qui prévaut. Le corps de la femme est moins dépeint avec ses spécificités qu'envisagé comme une reproduction du sexe de l'homme :

Au-dessus des nymphes est le *clitoris* : c'est un corps rond et un peu long. Sa composition est toute semblable à la verge, n'y ayant de différence que par rapport à l'urètre, qui manque au clitoris. Il a deux corps caverneux, un ligament suspenseur, des vaisseaux, deux muscles érecteurs, un prépuce, un gland ; ce qui l'a fait nommer *verge de la femme*<sup>13</sup>.

La substance du clitoris n'est pas osseuse, comme a écrit Bertholin. Mais elle est de même nature que le membre viril, afin de pouvoir se bander et se relâcher, s'étendre et se comprimer. Cette petite partie ronde qu'on appelle aujourd'hui la douceur de Vénus diffère du pénis, en ce que ses parties fourchées sont deux fois plus longues que les conjointes : de plus, en ce qu'il n'a aucun urètre ou conduit percé ; que son gland n'est pas percé, que son propre corps est à peine de la grosseur d'un petit doigt, bien qu'on le remplisse de vent ou de quelque liqueur<sup>14</sup>.

La description médicale ne montre pas distinctement ce qu'elle a sous les yeux ; elle lui superpose une grille de lecture qui cherche à retrouver ce qu'elle connaît dans la nouveauté ou la différence du corps observé.

11. Louis Barles, *Les nouvelles* [...], *op. cit.*, p. 20.

12. *Ibid.*, p. 25.

13. Louis-François Luc de Lignac, *De l'homme* [...], *op. cit.*, t. 2, p. 196.

14. Louis Barles, *Les nouvelles* [...], *op. cit.*, p. 41.

Le discours sur la femme reste donc prisonnier des seules connaissances disponibles. La rupture n'est pas encore consommée, qui doit permettre d'envisager son appareil génital avec ses spécificités. Le corps féminin apparaît même comme un avatar incomplet de celui de l'homme. Le débat sur leur différence substitue à la réflexion comparatiste le classement hiérarchique : la question porte moins sur leur distinction que sur l'imperfection de l'un par rapport à l'autre. La femme n'est pas un corps différent mais un corps à qui il manque un élément, ou qui possède en plus un organe mystérieux et susceptible de lui faire perdre la raison :

M. Daubenton s'est rencontré jusqu'à un certain point avec Galien, qui dans le second livre ne met d'autre différence entre les parties génitales de l'homme et de la femme, que celle de la situation ou du développement. [...] Ces parties, d'abord ébauchées dans le sac du péritoine, y restent enfermées, ou en sortent suivant les forces ou l'imperfection de l'animal. [...] Les anatomistes ne sont pas les seuls qui aient regardé en quelque manière la femme comme un homme manqué ; des philosophes platoniciens ont eu une idée semblable. Marsile Ficin dans son *Commentaire* sur le second livre de la troisième ennéade de Plotin assure que la vertu générative dans chaque animal s'efforce de produire un mâle, comme étant ce qu'il y a de plus parfait dans son genre ; mais que la nature universelle veut quelquefois une femelle, afin que la propagation, due au concours des deux sexes, perfectionne l'univers<sup>15</sup>.

L'article du chevalier de Jaucourt dresse un état des lieux de cette représentation paradoxale : la seule altérité possible, pour le corps féminin, est celle du monstre.

Les traités consacrés à la matrice oscillent de fait entre réalité et fantasme. Cette dualité commence dès l'*Encyclopédie*, qui dresse le tableau effrayant de la maladie qui suit le dérèglement de l'utérus :

C'est une maladie qui est une espèce de délire attribué par cette dénomination aux seules personnes du sexe, qu'un appétit vénérien démesuré porte violemment à se satisfaire, à chercher sans pudeur les moyens de parvenir à ce but ; à tenir les propos les plus obscènes, à faire les choses les plus indécentes pour exciter les hommes qui les approchent à éteindre l'ardeur dont elles sont dévorées ; à ne parler, à n'être occupées que des idées relatives à cet objet ; à n'agir que pour se procurer le soulagement dont le besoin les presse, jusqu'à vouloir forcer ceux qui se refusent aux désirs qu'elles témoignent<sup>16</sup>.

Cette frénésie, spécifiquement féminine, place le corps sous le signe de la menace et du monstrueux qui ne demande qu'à jaillir. La « fureur » couve dans ces organes dissimulés au regard. L'invisible entretient le secret, nourrit les représentations les plus folles tandis que l'observateur se voit réduit aux conjectures ou aux métaphores :

15. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie, op. cit.*, art. « Femme », t. 6, p. 468.

16. *Ibid.*, art. « Fureur utérine », t. 7, p. 377.

Ce n'est que lorsqu'on est parvenu à la matrice, que commence le mystère de la génération ; jusqu'alors tout est fourni aux sens, mais ici les ténèbres remplacent la lumière ; et l'homme, en marchant dans cette obscurité, essaie différents systèmes, qu'il s'efforce d'étayer par des observations, que chacun tourne favorablement, et adapte à l'hypothèse qu'il propose<sup>17</sup>.

L'appareil féminin déplace le discours médical vers des territoires qui ne sont plus ceux de la vérité. La poésie et l'invention se substituent aux connaissances objectives et tentent de pallier leurs lacunes en proposant plusieurs réseaux d'images :

La matrice a trouvé place dans la plus basse partie de l'abdomen [...]. Comme c'était une maison fort considérable, la nature l'a bâtie dans le lieu le plus spacieux : elle se peut agrandir quand elle veut. Elle se dilate fort aisément, sans aucune opposition, et selon la grandeur de l'hôte qu'elle enferme. Et comme c'était un palais de grande considération, il fallait le fortifier de peur de surprise. La nature pour cet effet l'a muni des os *pubis*, *ileum* et *sacrum*, comme autant de fortes barrières qu'il a bâties à toutes les avenues, pour détourner tous les mauvais desseins des ennemis<sup>18</sup>.

La description devient itinéraire, l'anatomie parcours d'une planète inconnue et le corps un étrange décor offert au regard :

Dès que l'on est assuré de la véritable situation du *pubis*, on n'a aucune peine à trouver ensuite ce qu'on doit prendre pour la motte, ou le mont de Vénus, parce que tous ceux qui s'enrôlent sous l'étendard de Vénus, doivent nécessairement l'escalader ; puisqu'on ne doit entendre par cette petite montagne que la partie la plus haute, la plus élevée, la plus ridée de ce que nous avons nommé ci-devant le lieu ou la marque de l'âge de la puberté, ou bien cette partie qui paraît élevée comme une petite colline au-dessus des grandes lèvres<sup>19</sup>.

Il semble, à lire ces pages de Louis Barles, que l'on puisse non pas comprendre mais *rêver* l'utérus :

Les Latins eurent bien raison d'appeler du nom de mère la matrice, puisque c'est elle qui donne naissance à tous les hommes. Il faut tous passer par là. [...] C'est un lieu véritablement fort, soumis et situé au plus bas étage, mais d'une si grande considération, que les esprits les plus sublimes confessent ingénument qu'on peut l'admirer, mais non pas le comprendre<sup>20</sup>.

L'imagination vient combler les défaillances du savoir et tente de proposer un tableau de cet univers caché.

Mais de la fable au cauchemar, la frontière est étroite et plusieurs traités la franchissent. Ce qui défie l'intelligence fascine et inquiète tout autant. Que cache la femme sous son bas-ventre ? Le mystère de la matrice recoupe, outre celui de la génération, celui du plaisir féminin. Indépendante d'un

17. Louis-François Luc de Lignac, *De l'homme* [...], *op. cit.*, t. 2, p. 207.

18. Louis Barles, *Les nouvelles* [...], *op. cit.*, p. 111.

19. *Ibid.*, p. 32.

20. *Ibid.*, p. 110.

organe mécanique et encore une fois visible, cette jouissance échappe au contrôle et aux lois de la procréation :

Le plaisir est [...] une sensation qui aurait pour cause une opération purement mécanique, indépendante de l'action du fluide séminal sur les vésicules qui le contiennent ; le plaisir ne serait plus alors un éclair qui naît et meurt au même instant ; on pourrait en quelque façon le fixer ; il deviendrait même une sensation étrangère à ce qui le produit ordinairement... Hé quoi ! La nature qui a attaché le plaisir à l'acte qui perpétue les espèces, l'en aurait rendu indépendant ! [...] Il faut conclure que la cause immédiate du plaisir dans les femmes est encore inconnue ; ou il faut admettre deux causes qui peuvent lui donner lieu ; l'extrême sensibilité du clitoris dans une partie des femmes, et l'émission d'une liqueur quelconque dans l'autre<sup>21</sup>.

Diderot le souligne en 1772 dans sa réponse au texte de Thomas :

Plusieurs femmes mourront sans avoir éprouvé l'extrême de la volupté. [...] Moins maîtresses de leurs sens que nous, la récompense en est moins prompte et moins sûre pour elle ; cent fois leur attente est trompée. Organisées tout au contraire de nous, le mobile qui sollicite en elles la volupté est si délicat et la source en est si éloignée, qu'il n'est pas extraordinaire qu'elle ne vienne point ou qu'elle s'égarer<sup>22</sup>.

Cette analyse bienveillante, soucieuse de comprendre et de respecter la spécificité de la femme, n'est pas le discours dominant sur le sujet. L'idée d'un orgasme qui ne soit pas soumis à la procréation recèle une indépendance qui perturbe les repères masculins. Le plaisir coïncide, chez l'homme, avec l'émission d'une liqueur susceptible de donner la vie. Les deux phénomènes sont au contraire dissociés chez la femme :

En effet, si la femme n'a pas une véritable semence, ce qui est problématique, il faut regarder le clitoris comme le seul agent du plaisir ; mais comment la seule érection de cette partie peut-elle remplacer, dans la jouissance, les avantages que la nature a accordés aux hommes ? [...] En suivant ce système, il doit résulter que la génération, pour avoir lieu, exige une correspondance exacte entre les individus des deux sexes qui y concourent ; eh ! Combien de femmes conçoivent sans éprouver aucune sensation qui annonce la rencontre, ou même l'épanchement des fluides séminaux<sup>23</sup> !

Au mystère de ses organes s'ajoute celui de sa jouissance, qui laisse entrevoir un affranchissement lourd de menaces : et si l'homme n'y était pour rien ? Si le corps féminin, fermé sur ses mystères, recélait seul le secret de son plaisir ? La représentation médicale bascule alors dans le cauchemar du « genre ». Le clitoris devient un pénis tout-puissant, qui dote la femme d'attributs capables de remplacer ceux de la virilité :

La grandeur du clitoris (elle égale quelquefois et surpasse même celle de la verge) a porté des femmes à en abuser avec d'autres. Glorieuses peut-être de cette espèce de

21. Louis-François Luc de Lignac, *De l'homme* [...], *op. cit.*, t. 2, p. 222.

22. Denis Diderot, *Sur les femmes*, *op. cit.*, p. 167.

23. Louis-François Luc de Lignac, *De l'homme* [...], *op. cit.*, t. 2, p. 221.

resemblance avec l'homme, dit M. Tissot, il s'est trouvé de ces femmes imparfaites, qui se sont emparées des fonctions viriles... L'on a vu souvent de ces femmes, aimer des filles avec autant d'empressement que les hommes les plus passionnés, concevoir même la jalousie la plus vive, contre ceux qui paraissent avoir de l'affection pour elles. On a nommé encore le clitoris pour cette raison *le mépris des hommes*<sup>24</sup>.

Le *tribadisme* achève de brouiller la représentation du corps. Il inverse les repères et témoigne de la peur constante, à l'époque des Lumières, d'une abolition des différences.

Les enjeux de ces traités dépassent ainsi largement les problèmes médicaux. Il en va de la frontière qui sépare les sexes et de l'identité féminine puisque rares sont les femmes, paradoxalement, qui s'expriment sur le sujet. Mme de La Marche, sage-femme à l'Hôtel-Dieu et auteur d'un ouvrage pédagogique à destination de ses jeunes collègues, commence par se justifier d'aborder un territoire où elle ne se sent pas légitime :

Comme ce n'est pas le fait d'une femme de faire des livres, je n'aurais jamais pris le dessein de donner ces leçons au public, si Messieurs les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, pour qui j'ai toute sorte de déférence, ne m'y eussent engagée. [...] Il se pourra trouver des personnes qui en apprenant ce que je dis des accouchements dans ce livre, en parleront comme savantes, quoiqu'elles n'aient aucune expérience, et qu'elles n'aient jamais fait d'apprentissage. Il est pourtant absolument nécessaire d'en faire, et de voir travailler, pour concevoir ce que je dis, et se rendre capable d'être sage-femme. Quand j'aurais autant d'esprit que le plus habile homme du monde pour exprimer mes pensées sur la manière d'accoucher, le livre que j'en pourrais faire serait utile pour celles qui veulent être sages-femmes, si elles ne cherchaient l'occasion de me voir pratiquer ce que j'aurais écrit<sup>25</sup>.

Le corps féminin doit rester un sujet entre les mains et les connaissances des hommes. Une sage-femme peut invoquer son expérience pratique ; elle devra toujours céder sa place en matière de savoir théorique. Une femme qui parle de son propre corps relève encore de la fiction, voire du conte grotesque si l'on songe à la fable des *Bijoux indiscrets*. Le roman de Diderot imagine une parole exclusivement féminine sur le plaisir. Mais cette parole est une souffrance pour les protagonistes, elle livre leurs secrets et menace leur santé si on l'entrave :

Il y eut un temps, comme on voit, que les femmes, craignant que leurs bijoux ne parlassent, étaient suffoquées, se mouraient ; mais il en vint un autre, qu'elles se mirent au-dessus de cette frayeur, se défrent des muselières, et n'eurent plus que des vapeurs<sup>26</sup>.

Le cadre d'un juste discours et d'une libre représentation reste encore à trouver à la fin des Lumières.

24. *Ibid.*, t. 2, p. 197.

25. Madame de La Marche, *Instruction* [...], *op. cit.*, p. 7.

26. Denis Diderot, *Les Bijoux indiscrets*, 2004, p. 71.

## RÉSUMÉ/ABSTRACT

*THE FEMININE BODY: PHANTASMS AND REPRESENTATIONS IN THE XVIII<sup>TH</sup> CENTURY*

The female body remained an enigmatic object throughout the entire classical period. The XVIII<sup>th</sup> century, although marked by major discoveries in science and technology, does not succeed in giving an objective representation of it. The gaps in medical knowledge about genitals and their generative functions are enhanced by ideological pressure: the role of the «womb» defines the role of women in society; besides, the specificity of the female organs – both for pleasure and procreation – threatens archetypal gender prerogatives. The representation of the body contains in itself a threat, which explains specific orientations of the medical treatises which tackled the subject. How can we talk about the female genitals without political fantasies? What lexicon should we use for this unknown territory?

Stéphanie Genand  
*Université de Rouen*

## TEXTES CITÉS

- ARISTOTE, *La génération des animaux*, ch. 6, § 11, Paris, Les Belles-Lettres, 1961 [éd. Pierre Louis].
- BARLES, Louis, *Les nouvelles découvertes sur les organes des femmes, servant à la génération*, Lyon, Esprit Vitalis, 1674.
- BUFFON, Georges-Louis Leclerc, *Histoire naturelle*, 1749-1788, Paris, Gallimard, 2007 [éd. Stéphane Schmitt].
- DIDEROT, Denis, *Les Bijoux indiscrets*, Paris, Gallimard, 2004 [éd. Michel Delon].
- , *Sur les femmes*, 1772, rééd. dans *Qu'est-ce qu'une femme?*, Paris, Paul Otchakovsky-Laurens, 1989.
- DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1756, Paris, rééd. Stuttgart-Bad Cannstat, 1967.
- LACLOS, Pierre-Ambroise, CHODERLOS DE, *Les Liaisons dangereuses*, 1782, Paris, Le Livre de Poche, 2006 [rééd. Michel Delon].
- LA MARCHE, Mme DE, *Instruction familière et utile aux sages-femmes pour bien pratiquer les accouchements, faites par demandes et réponses*, Paris, Laurent d'Houry, 1710.
- LIGNAC, Louis-François Luc DE, *De l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, Lille, Jean-Baptiste Henry, 1772.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *La nouvelle Héloïse*, 1761, Paris, Gallimard, 1964 [éd. Raymond Gagnebin et Marcel Raymond].
- THOMAS, Antoine-Léonard, *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, 1772, rééd. dans *Qu'est-ce qu'une femme*, Paris, Paul Otchakovsky-Laurens, 1989.

Page laissée blanche intentionnellement

---

## L'écriture du corps féminin dans l'utopie romanesque au croisement de la science et de la doxa

Au siècle des Lumières, l'ombre règne, semble-t-il, sur l'écriture utopique du corps féminin! Du moins, existe-t-il un décalage entre découvertes scientifiques et imagination utopique sur la compréhension de la physiologie féminine, surtout au sujet de la procréation. Cette question intéresse au plus haut point les utopistes qui se targuent d'eugénisme parce qu'ils tentent d'instaurer une population parfaite dans leurs sociétés imaginaires qu'ils conçoivent comme des modèles critiques de la société réelle. L'enjeu est d'importance, comme le souligne Foigny dans son utopie, *La terre australe connue*, en 1676 : si la femme joue le rôle premier dans la procréation, il serait juste de lui donner la première place dans la société! La structure patriarcale de la société serait-elle donc remise en cause? La compréhension de la physiologie féminine devrait permettre aux utopistes d'innover dans leurs créations sociales : ils en sont fort loin! Les utopies romanesques semblent se contenter de reprendre la doxa et être en retrait comparativement aux avancées scientifiques de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et des Lumières.

Pour comprendre ce décalage, il nous faut d'abord prendre la mesure de ce qu'est la représentation la plus habituelle de la femme dans les mentalités du XVIII<sup>e</sup> siècle : les dictionnaires de cette époque et l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, de même que la théorie sur la femme développée par Rousseau au livre V de l'*Émile*, peuvent aider à s'en faire une idée. À partir de là, sans doute pourrons-nous saisir pourquoi l'utopie romanesque, lieu théorique de toutes les hardiesses, n'a pas entériné et exploité les avancées scientifiques dans les représentations de la femme. Ainsi, au croisement de la science et de la doxa, à travers quelques textes utopiques, nous aurons un aperçu sur un pan de l'histoire des mentalités : à quel rêve de féminité la représentation régressive des utopistes correspond-elle?

Il paraît entendu, une fois pour toutes, que la femme est un être caractérisé par la passivité, alors que l'homme se définit par son activité, corps et esprit étant intimement liés. Fénelon, en 1687, peut affirmer

comme une évidence sur laquelle prend appui son *Traité de l'éducation des filles* que « leur corps aussi bien que leur esprit est moins fort et moins robuste que celui des hommes<sup>1</sup> ».

En fait le corps féminin n'a pas de caractérisation propre ; il est uni à celui de l'homme selon une représentation hiérarchique qui perdure dans les mentalités du XVIII<sup>e</sup> siècle : Hippocrate (460-377 av. J.-C.), Aristote (384-322 av. J.-C.) et Galien (131-201) demeurent les références obligées et l'admiration qu'ils suscitent toujours constitue un handicap à l'avancée de la connaissance de la physiologie féminine qui demeure dépendante de celle de l'homme pour la compléter ; la femme est, en quelque sorte, le ventre de l'homme. Richelet dans son *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, en 1680, avait souligné cette corrélation dans son article « Homme » : « La femme est un animal imparfait, qui ne reçoit sa perfection que de l'homme<sup>2</sup> ». D'ailleurs Furetière la désigne uniquement dans sa fonction reproductrice : « FEMME, subst. fém.. Celle qui conçoit et qui porte les enfants dans son ventre<sup>3</sup> ».

Les descriptions morphologiques des organes de la reproduction correspondent encore souvent aux figures anatomiques du XVI<sup>e</sup> siècle de Jacob Rueff (1554), Ambroise Paré (1585) et Scipione Mercurio (1595), montrant les organes féminins comme ceux des hommes mais placés à l'intérieur de l'abdomen. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert<sup>4</sup>, dans un premier temps, ne marque pas d'évolution sur cette représentation, bien qu'elle engage la discussion à son sujet après avoir défini la femme comme « la femelle de l'homme » ; Barthès, s'appuyant sur l'*Histoire naturelle* de M. Daubenton rend compte de l'analogie entre les organes de l'homme et de la femme et note que la femme a « de plus » une matrice :

M. Daubenton, tom. III. *hist. nat.* pag. 200, après avoir remarqué la plus grande analogie entre les deux sexes pour la sécrétion & l'émission de la semence, croit que toute la différence que l'on peut trouver dans la grandeur & la position de certaines parties, dépend de la matrice qui est de plus dans les femmes que dans les hommes, & que ce viscere rendroit les organes de la génération dans les hommes absolument semblables à ceux des femmes, s'il en faisoit partie<sup>5</sup>.

1. François de Salignac de la Mothe Fénelon, *Traité de l'éducation des filles*, 1994, ch. 1, p. 38.

2. Pierre Richelet, *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, 1759.

3. Antoine Furetière, *Dictionnaire universel* (1690), 1978, art. « Femme ».

4. *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1780), 1967, vol. VI, p. 468 ; ce qui concerne l'anatomie a été rédigé par M. Barthès, Dr en médecine à la faculté de Montpellier ; M. Desmahis, auteur de la comédie *l'Impertinent*, a écrit ce qui concerne la morale (indications données par l'*Encyclopédie*).

5. *Id.*

Puis l'article de l'*Encyclopédie* reprend le point de vue de Galien qui « ne croit pas que les hommes manquent de matrice ; il croit qu'en se renversant, elle forme le scrotum, & renferme les testicules, qui sont extérieurs à la matrice<sup>6</sup> ». Ainsi, la vision antique demeure l'autorité qui fait référence puisque l'article rapporte encore, toujours en s'appuyant sur les anciens, que la femme est « un homme manqué » dont les organes sexuels sont semblables à ceux de l'homme mais placés à l'intérieur du corps :

Les Anatomistes ne sont pas les seuls qui aient regardé en quelque manière la *femme* comme un homme manqué ; des philosophes platoniciens ont eu une idée semblable. Marsile Ficin [...] assure que la vertu générative dans chaque animal, s'efforce de produire un mâle, comme étant ce qu'il y a de plus parfait dans son genre ; mais que la nature universelle veut quelquefois une femelle, afin que la propagation, dûe au concours des deux sexes, perfectionne l'univers.

Les divers préjugés sur le rapport d'excellence de l'homme à la *femme*, ont été produits par les coutumes des anciens peuples, les systèmes politiques et les religions qu'ils ont modifiés à leur tour. J'en excepte la religion chrétienne, qui a été établie, comme je le dirai plus bas une supériorité réelle dans l'homme, en conservant néanmoins à la *femme* les droits de l'égalité<sup>7</sup>.

Une conception androcentrique de l'humanité se révèle très nettement dans cet article : l'homme étant l'être de référence, parfait, tout écart avec cette norme dénote une perfection moindre et la femme ne peut apparaître qu'un être dérivé, imparfait<sup>8</sup>. L'article met aussi en évidence le lien intime qui unit le physiologique, le politique et le religieux, justifiant la hiérarchie instaurée entre l'homme et la femme.

Mais dans un second temps, le *Supplément à l'Encyclopédie* (tome 3) dénonce l'erreur de la représentation des organes génitaux de la femme qui prenait son origine chez Galien :

Ce n'est donc qu'un badinage de Galien, qu'on a renouvelé de nos jours, lorsqu'on a voulu faire envisager l'homme comme une *femme*, dont l'utérus seroit sorti du corps par la supériorité de ses forces. Ce n'est pas à l'utérus que répond l'organe mâle ; il a son organe analogue dans le clitoris. L'utérus et le vagin n'ont rien d'analogue dans l'homme, comme les vésicules séminales et la prostate n'ont rien d'analogue dans la *femme*.

La singularité de l'homme et de la femme est donc affirmée ici, sans rapport de dépendance hiérarchique, ce qui marque l'évolution d'une élite scientifique aux alentours des années 1776-1780, dates auxquelles paraissent les *Suppléments à l'Encyclopédie*.

6. *Id.*

7. *Id.*

8. Voir à propos de la société androcentrique du XVIII<sup>e</sup> siècle l'introduction de la thèse de Pierre Fauchery, *La destinée féminine dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1972, p. 9.

Mais la doxa qui infériorise la femme à partir de sa physiologie n'est pas pour autant entamée : la preuve en est, par exemple, le succès de l'*Émile* (1762) de Rousseau à cette époque. Cette référence nous semble particulièrement intéressante dans la mesure où *Julie ou La nouvelle Héloïse*, roman écrit simultanément au traité et comportant le même type d'idées, remporte un très vif succès auprès des lecteurs et lectrices d'alors. Le philosophe se fait le théoricien de cette doxa au livre V de l'*Émile*, « Sophie ou la femme », en partant du constat de la différence sexuelle :

La seule chose que nous savons avec certitude est que tout ce qu'ils [l'homme et la femme] ont de commun est de l'espèce et que tout ce qu'ils ont de différent est du sexe. [...] Ces rapports et ces différences doivent influencer sur le moral<sup>9</sup>.

Et Rousseau insiste un peu plus loin : « Voyez comme le physique nous amène insensiblement au moral<sup>10</sup> ». Lorsque le philosophe écrit du corps de la femme, c'est à la morale qu'il parvient, puis à sa place dans la société : si dans la relation sexuelle « l'un doit être actif et fort, l'autre passif et faible<sup>11</sup> », la dépendance de la femme à l'homme en découle ; Sophie incarne la femme éduquée pour vivre en complémentarité de l'homme, Émile, en un assujettissement complet, car telle est sa destinée physiologique : « Elle sera la femme de l'homme<sup>12</sup> ». Elle a acquis cette « docilité dont les femmes ont besoin toute leur vie, puisqu'elles ne cessent jamais d'être assujetties ou à un homme ou aux jugements des hommes, et qu'il ne leur est jamais permis de se mettre au-dessus de ces jugements<sup>13</sup> ».

Et c'est ainsi qu'à partir d'une représentation différenciée de la physiologie féminine et masculine s'établit la doxa, vue comme une conséquence logique alors qu'elle aurait dû être seulement de l'ordre de l'hypothèse puisque Rousseau affirme que le lien entre physique et moral est seulement un fait « sensible » qui tient de « l'expérience » : « Cette conséquence est sensible, conforme à l'expérience<sup>14</sup> ». La femme semble donc réduite à sa physiologie dont la représentation reste négative et induit la doxa de l'époque : du physiologique, on passe au moral et au politique.

9. Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, 1992, L. V, p. 446.

10. *Ibid.*, p. 449.

11. *Ibid.*, p. 446 ; cette affirmation devient un « principe établi » (p. 446) que Rousseau ne démontre pas et sur lequel cependant il assoit toute sa démonstration. Le point de départ de la méthode déductive de Rousseau peut donc apparaître erroné car arbitraire. Mais il a le mérite d'essayer de démontrer tandis que Fénelon dans son *Traité de l'éducation des filles* (1685) ne le tentait pas, tant l'assertion que la femme était « faible de corps et d'esprit » lui semblait une évidence.

12. Jean-Jacques Rousseau, *Émile* [...], *op. cit.*, p. 520.

13. *Ibid.*, p. 463.

14. *Ibid.*, p. 446.

*A contrario* des dictionnaires, de l'*Encyclopédie* ou des traités, on aurait pu s'attendre, dans l'utopie, le lieu privilégié des hardiesses, à une avancée dans la conception de la physiologie féminine et ce qui l'intéresse au plus haut point, dans la conception de la reproduction car les utopistes sont, dans leur grande majorité, des eugénistes. Rien de cela ! Les utopies, à cette époque, sont loin de la science-fiction contemporaine qui exploite et pousse les prospections scientifiques. Ainsi, l'avancée scientifique que constitue la théorie de l'ovisme – occultée par la doxa – mettant en évidence non pas la passivité féminine mais sa part active dans la procréation, n'est guère exploitée par l'ensemble des utopistes.

Pourtant Régnier de Graaf, en 1672, établit que l'œuf préexiste au coït dans les ovaires de la femme<sup>15</sup>, et le chirurgien-accoucheur Dionis, dans sa *Dissertation sur la génération de l'homme*, en 1698 à Paris, accorde même la prééminence à la femme dans le mécanisme génératif : elle fournit non seulement toute la semence pour former l'enfant, mais aussi le lieu de la conception et le sang dont le fœtus est nourri. Cette théorie ne va pas sans susciter de nombreuses réactions d'indignation et de dérision chez les hommes comme chez les femmes que Voltaire, pour ridiculiser la théorie scientifique, compare à des poules et autres volatiles<sup>16</sup>. L'humanité serait donc issue d'un œuf féminin et l'idée commence juste à s'implanter lorsqu'en 1677 Le Ham découvre, grâce au microscope, la présence d'animalcules dans le liquide séminal de l'homme, les spermatozoïdes ; Leeuwenhoek et Harsoeker confirment cette découverte. Défenseurs de l'ovisme et défenseurs de l'animalculisme s'affrontent, sans d'ailleurs décourager les partisans de la panspermie : cette théorie, conçue par les Anciens, stipule que l'air et l'eau sont peuplés de « molécules organiques » fécondantes<sup>17</sup>.

15. Ce n'est cependant qu'en 1875 que le problème de la procréation, dans sa totalité, sera résolu.

16. Voir sur la pensée de Voltaire et la mentalité de son temps qu'il représente, les p. 85-87 du *Mythe de la procréation à l'âge baroque, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles* de Pierre Darmon, 1981 : Voltaire passe en revue toutes les théories sur la conception dans *L'Homme aux quarante écus*, 1960, p. 310-316. Voir aussi la thèse de Jacques Roger, *Les sciences de la vie dans la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1963, p. 165-sq., « Le nouvel esprit scientifique » : la thèse d'E. Geoffroy, qui tente d'éclaircir le problème de la procréation, fut un événement à la fois scientifique et mondain ; [...] Fontenelle nous apprend que la thèse « piqua tellement la curiosité des Dames du plus haut rang, qu'il fallut la traduire en François, pour les initier dans les mystères dont elles n'avoient point la Théorie » (Fontenelle, « Éloge de M. Geoffroy », *Ceuvres*).

17. À propos de la panspermie, consulter les p. 107-110 du *Mythe de la procréation à l'âge baroque*, *op. cit.* : à l'origine, Héraclite, au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., émet l'idée que l'âme divine, dispersée dans tout ce qui nous environne, parvient dans le corps, portée par l'inspiration. Virgile reprend cette idée et au XVII<sup>e</sup> siècle, la panspermie est attachée au nom de Cl. Perrault (*Mémoire pour servir à l'histoire des animaux ou traité sur la mécanique des animaux*, 1676) : les germes sont disséminés dans l'univers ; lorsqu'ils rencontrent une liqueur propice, il y a vivification. La situation optimale se réalise quand sont réunies les liqueurs de l'homme et de la femme, mais celle de la femme seule peut entraîner la procréation.

Toute une effervescence scientifique se produit donc autour de la procréation avec cette position, nouvelle, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : la femme ne serait pas que passivité, un simple réceptacle comme on le pensait, dans la procréation ; elle fournirait l'ovule, elle aurait une fonction active. Mais cette découverte ne passe pas la barrière de résistance des mentalités et elle n'est pas reçue par des esprits éclairés tels que, par exemple, Montesquieu, Diderot ou Sade. Ce dernier affirme toujours que le père seul transmet la vie tandis que la mère se contente d'être le lieu où germe la semence ; il en donne une explication quelque peu nuancée dans le « Troisième dialogue » de *La philosophie dans le boudoir* :

Eugénie : [...] Et l'union des semences est-elle nécessaire à la formation du fœtus ?

Mme de Saint-Ange : Assurément, quoiqu'il soit néanmoins prouvé que ce fœtus ne doit son existence qu'au foutre de l'homme ; élané seul, sans mélange avec celui de la femme, il ne réussirait cependant pas ; mais celui que nous fournissons ne fait qu'élaborer ; il ne crée point, il aide à la création, sans en être la cause. Plusieurs naturalistes modernes prétendent même qu'il est inutile ; d'où les moralistes, toujours guidés par la découverte de ceux-ci, ont conclu, avec assez de vraisemblance, qu'en ce cas l'enfant formé du sang du père ne devait de tendresse qu'à lui. Cette assertion n'est pas sans apparence, et, quoique femme, je ne m'aviserai pas de la combattre.

Eugénie : Je trouve dans mon cœur la preuve de ce que tu dis, ma bonne, car j'aime mon père à la folie, et je sens que je déteste ma mère<sup>18</sup>.

Mme de Saint-Ange représente la thèse généralement admise que la femme n'a aucun pouvoir créateur et Sade pousse la conséquence de cette absence plus loin que d'autres dans la mesure où il retire à la mère la tendresse que les enfants semblent devoir lui porter. D'autre part se trouve peut-être sous-jacent le débat sur la nécessité ou non de la jouissance féminine et de l'émission d'une liqueur pour qu'il y ait fécondation.

Cependant, lorsque Sade, au cinquième dialogue de *La philosophie dans le boudoir*, se fait utopiste dans son pamphlet *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*<sup>19</sup>, et qu'il établit l'égalité entre la femme et l'homme dans leur recherche active de la jouissance, il échappe à la doxa qui tire de la passivité physiologique de la femme son rôle tout aussi passif dans la société et particulièrement dans sa relation avec l'homme bridée par la pudeur instituée comme étant de nature ; déjà Clémentine, dans l'épisode utopique de la société des Bohémiens dans *Aline et Valcour*, démontre au nom même de la nature que la pudeur n'est que le fruit d'un préjugé, « une sorte de vanité » qui n'apporte qu'un

18. Sade, *La philosophie dans le boudoir*, 1976 [1795], p. 64.

19. *Ibid.*, p. 187-252 : c'est au moment où il examine les mœurs qui conviennent à un gouvernement républicain que Sade propose toute une théorie sur la liberté de jouissance de l'homme et de la femme.

médiocre plaisir : « Et pour les faibles chatouillements de l'orgueil, qui ne sont que des jouissances illusoire, tu te seras donc privée de celles des sens dont les délices sont inexprimables<sup>20</sup> ? » Sade va ainsi à l'encontre du courant de pensée reconnu par l'ensemble de la société, et que Montesquieu, examinant dans *L'Esprit des lois*<sup>21</sup> le statut de la femme tant en Occident qu'en Orient, a tenté d'asseoir rationnellement : la pudeur, qualité naturelle de la femme, fonde son être moral : « Les lois de la pudicité sont du droit naturel et doivent être senties par toutes les nations du monde (XV, 12). » Rousseau explique dans son cinquième livre d'*Émile*, que la modestie, c'est-à-dire l'effacement de la femme dans la société, était l'expression morale de la pudeur quasi physiologique de son sexe : la pudeur est, selon l'expression d'Alain Etchegoyen « l'hypothèse nécessaire<sup>22</sup> » que Rousseau est amené à formuler pour éviter que la femme n'épuise l'homme par ses « désirs illimités<sup>23</sup> ». La modestie de Julie, dans l'épisode utopique de Clarens de *La Nouvelle Héloïse*, tient à ce qu'elle reconnaît les bornes de son autorité et se retire devant son mari dans l'administration du domaine comme dans l'éducation de leurs deux fils. Cette qualité fait partie du devoir d'obéissance de la femme envers son époux en conformité avec sa différence sexuelle.

Restif de La Bretonne, dans l'utopie des *Gynographes* (1777), calque ses propos sur ceux de Rousseau, mais en poussant jusqu'à l'extrême les conséquences de la passivité physiologique attribuée à la femme en dépit de la découverte de la théorie de l'ovisme. Il reprend la métaphore récurrente par laquelle le romanesque utopique des Lumières représente la femme, et qui l'associe à la terre, principe réceptif passif. Il construit son utopie, sur une fausse étymologie qui associe *gunê* (la femme, en grec) et *gê* (la terre), tandis que l'homme est le principe actif assimilé au soleil qui échauffe et donne vie :

Nous sommes absolument passives – dit Mme Des-Arcis, l'une des Gynographes –, et notre éducation doit tendre à cette destination. En effet, il semble que ce soit la marche de la nature, toutes les fois qu'il y a deux êtres qui ont entr'eux des rapports nécessaires, que l'un soit actif et l'autre passif : le Soleil est actif, la Terre est passive ; elle ne produit que d'après l'influence qu'elle reçoit de l'astre qui l'échauffe. Ainsi nous sommes à l'égard de l'homme dans une dépendance physique et morale absolue, et cette dépendance est aussi naturelle dans le moral que dans le physic [sic] : l'une est l'image de l'autre<sup>24</sup>.

20. Sade, *Aline et Valcour*, 1994, p. 549.

21. Montesquieu, *L'Esprit des lois*, 1955, ch. « De la polygamie » et ch. 23, 9.

22. Alain Etchegoyen analyse ce concept de pudeur dans *Éloge de la féminité*, 1997, p. 71-82.

23. Jean-Jacques Rousseau, *Émile [...]*, *op. cit.*, p. 448.

24. Restif de La Bretonne, « Dix-septième et dernière lettre », *Les Gynographes*, 1988, p. 513.

L'assimilation de la femme à la terre remonte à des temps archaïques, ceux où la notion de divinité était représentée par une forme arrondie, féminine, à l'image de la fécondité et de la terre : les « Vénus » selon l'appellation des archéologues. Elle s'inscrit donc dans une tradition que soutient Platon dans *Le Banquet* lorsqu'il met dans la bouche d'Aristophane son anthropologie fantastique : le genre masculin s'apparente au soleil, le genre féminin à la terre, ce qui explique l'aspect orbiculaire de ces premiers êtres humains « dans leur structure et dans leur démarche<sup>25</sup> ».

Cette métaphore est représentative de la doxa qui véhicule immuablement depuis des siècles la théorie d'Aristote : l'homme transmet le souffle vital, la femme la matière. La féminité se trouve alors réduite à un « utérus pensant » pour reprendre la formule que conteste Casanova dans *Lana Caprina, Une controverse médicale sur l'« Utérus pensant » à l'Université de Bologne en 1771-1772*<sup>26</sup>. On le constate, décidément la découverte de l'ovisme n'a guère fait progresser les mentalités !

Pourtant Casanova, en 1788, est l'un des rares utopistes à avoir entériné cette avancée scientifique à plus d'un an d'intervalle de Foigny dont la position illustre à la fois la prise de conscience du renouvellement de la question féminine du fait de la théorie de l'ovisme et le refus d'en assumer les conséquences. Ont-ils en outre eu connaissance des travaux de Malebranche qui, par sa doctrine de la préformation, imbriquant recherche physiologique et réflexion théologique, rend la femme responsable du développement de l'œuf ? Casanova a-t-il été marqué par la pensée de Maupertuis, Buffon et surtout Bonnet qui souligne aussi l'importance de la femme dans la conception ?

Quoi qu'il en soit, que seuls deux utopistes – ce qui est infime comparativement à leur nombre depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des Lumières<sup>27</sup> – aient évoqué l'ovisme, l'un au moment de sa découverte, Foigny, dans *La Terre australe connue* (1676), l'autre, Casanova, dans *Icosameron ou Histoire d'Edouard et d'Elizabeth qui passèrent quatre-vingt un ans chez les Mégamicres, habitants aborigènes du Protocosme dans l'intérieur de notre globe*<sup>28</sup>, est significatif de la stabilité de l'opinion. Ces deux utopies règlent le problème du rôle du féminin dans la procréation par l'hermaphrodisme.

25. Platon, *Le Banquet*, 1966, p. 30, 189 b.

26. Giacomo Casanova de Seingalt, *Lana Caprina. Une controverse médicale sur l'« Utérus pensant » à l'Université de Bologne en 1771-1772*, 1998.

27. Pour se faire une idée de la prolixité de l'utopie depuis 1675 jusqu'à la fin des Lumières, voir le dénombrement et la présentation qu'en fait Raymond Trousson dans ses *Voyages aux pays de nulle part*, 1979.

28. Giacomo Casanova de Seingalt, *Icosameron ou Histoire d'Edouard et d'Elizabeth qui passèrent quatre-vingt un ans chez les Mégamicres, habitants aborigènes du Protocosme dans l'intérieur de notre globe*, 1986.

Ainsi, plus de conflit social : il n'est plus besoin de se demander quel statut accorder à la femme dans la société utopique : la femme en tant qu'individu n'existe plus ! Tout individu androgyne est physiologiquement féminin et masculin, mais il est toujours désigné par le masculin alors que les termes « hermaphrodite » et « androgyne » sont épïcènes à cette époque et auraient pu être employés au féminin<sup>29</sup> : la société des Australiens est composée de « frères » qui ne deviennent « mères » qu'une fois dans leur existence, durant deux ans, le temps de leur unique maternage et c'est toujours sous le terme de « fils » puis « lieutenant » qu'est désigné leur enfant ; celle des androgynes Mégamicres vivant au centre de la terre est composée uniquement de « pères » et de « fils ».

La quasi absence du féminin grammatical qui dénote l'absence de la femme en tant qu'individu différencié n'empêche pas Foigny de tenir compte des théories de l'ovisme. Le discours de Suains, le guide introducteur du héros Sadeur à l'utopie, met en évidence le rôle premier que devrait avoir la femme dans notre société, celle des demi-hommes, les hermaphrodites australiens étant considérés comme des hommes entiers du fait de leur double sexualité. Suains en vient même à concevoir que la société traitait avec injustice les femmes et qu'en toute logique, la législation serait à revoir. Car, rappelons-le, ce qui est en jeu dans l'ovisme, c'est la place de la femme dans la société. Le patriarcat se justifie, en partie, par le rôle secondaire que joue la femme dans la société du fait qu'elle ne transmet pas la vie, et que sa maternité, loin d'être considérée comme puissance créatrice, apparaît comme un état de faiblesse qui explique, entre autres raisons, son exclusion de la vie publique. Si la femme est « considérée comme la vraie cause » dans la génération, ainsi que le souligne Suains, puisque « tout se passe chez la mère [...] sans laquelle tout seroit impossible », elle devient première « et on ne luy sauroit refuser cette qualité sans quatre ou cinq injustices<sup>30</sup> ». Suains en déduit qu'il faut réformer la législation :

Ne doutez pas – commente Sadeur – que je fusse fort surpris des discours de ce vieillard : et bien que je ne puisse consentir à ses raisons qui renversoient toutes nos loix, je ne pouvois m'empêcher d'y faire mille reflexions, et d'avouier qu'on traitoit avec trop de sévérité un sexe à qui toute la nature a tant d'obligation. [...] je me voyois forcé de croire que ce grand empire, que le mâle avoit usurpé sur la femelle, étoit plutôt une espece de tyrannie, que de conduite de Justice<sup>31</sup>.

29. Voir le *Dictionnaire* de Furetière et le *Dictionnaire de l'Académie*. Le *Dictionnaire général et curieux* de Rochefort définit l'hermaphrodite comme « un homme qui a l'un et l'autre sexe ».

30. Foigny, *La terre australe connue*, 1990 [1676], ch. 5, p. 97-98.

31. *Ibid.*, p. 98 ; cette réflexion se fait aussi l'écho de celle menée par Gabrielle Suchon, Poullain de la Barre, Hobbes et Locke sur l'importance de la femme dans la société : voir Pierre Ronzeaud, « La femme au pouvoir ou le monde à l'envers », p. 24

Mais ce raisonnement demeure de l'ordre de l'intellect, sans aucune mise en pratique dans l'utopie, et le féminin se trouve annexé par le masculin des hermaphrodites qui en efface les caractéristiques sexuées externes : bien que les hermaphrodites aient des « têtons ronds » typiquement féminins, ils portent tous une « barbe noire », ont des « bras nerveux », des « mains larges et longues », une « poitrine fort élevée », un « ventre plat » et « qui ne paroît que peu en leur grosseur », des « jambes longues<sup>32</sup> ». Les « parties » sont vouées au plus grand respect et sont même embrassées avec déférence lorsque Sadeur, lui-même hermaphrodite, est accueilli en Terre australe. Cet effacement de la féminité hermaphrodite est à la mesure de la mise sous tutelle masculine qu'elle connaît dans la société patriarcale.

Bien que Casanova ait fait lui aussi disparaître le corps féminin en tant que tel de sa société utopique de l'*Icosameron*, il apparaît comme l'un des utopistes qui ait le mieux exploité dans sa création d'une société autre, l'apport des découvertes scientifiques sur la physiologie féminine<sup>33</sup>. Il s'inspire très probablement de la théorie oviste lorsqu'il imagine la ponte de ses androgynes. Les Mégamicres, à la différence des Australiens de Foigny, vivent en couples d'« inséparables », selon le qualificatif constant que Casanova leur attribue ; ils s'unissent sexuellement et produisent par la bouche chacun un œuf qu'ils déposent dans un bain de mercure jusqu'à leur éclosion. Il en résulte deux jeunes Mégamicres « inséparables » qui seront unis par un mariage de type incestueux puisqu'ils sont frères. Le couple de Mégamicres, en dépit de l'androgynie, recompose l'altérité sexuelle dans une société qui restitue de fait la répartition traditionnelle des rôles : lors de la cérémonie de l'union d'un jeune Mégamicre avec son « inséparable », les deux pères attribuent à leur « fils » respectif des fonctions que l'on ne peut que qualifier de masculines et de féminines : « Le principal inséparable père du couple dit à l'un d'eux : *Vous aurez le droit de la parole, et la primauté dans les emplois*. L'autre inséparable père dit au second : *Vous aurez soin de*

32. Foigny, *La terre australe connue*, op. cit., p. 87.

33. Il ne fait aucun doute que Casanova se soit intéressé au fonctionnement de la sexualité féminine si l'on se réfère à son ouvrage *Lana Caprina* paru en 1772 ; il prend part alors à une controverse médicale sur les perturbations mentales que l'utérus entraînerait chez la femme : il répond ainsi aux ouvrages de deux professeurs de médecine, *Utero pensante (Utérus pensant)* et *Lettres de Madame Cunégonde écrites de B... à Madame Pâquette à F...* Sa position est claire : la pensée des femmes n'est pas liée à leur utérus ; les erreurs dans la pensée féminine viennent de ce qu'« elles ne sont pas habituées à raisonner solidement » : *Lana Caprina*, p. 37. Casanova dénonce les carences de l'éducation dispensée aux filles comme explication de leur faiblesse à raisonner mais il « n'y trouve pas l'influence de l'utérus » (p. 32-33 et p. 35). Il n'est donc pas directement question de l'ovisme dans cet ouvrage mais la question est sous-jacente. Voir aussi à ce sujet l'introduction de Paul Mengal : *Lana Caprina, Une controverse médicale sur l'« Utérus pensant » à l'Université de Bologne en 1771-1772*, op. cit.

*l'intérieur de votre maison, et la surveillance au ménage, puisque vous êtes plus beau que votre frère*<sup>34</sup>». Si Casanova ne tire aucune conséquence directe, quant à l'organisation sociale, de cette ponte d'inséparables inspirée de l'ovisme une hiérarchie est instituée: «primauté» pour l'un, plus grande beauté, seulement, pour l'autre; en fait l'un commande, a une vie sociale extérieure, l'autre est tourné vers l'intérieur et possède la supériorité que peut conférer la beauté; il n'en institue pas moins une société où l'harmonie est systématiquement recherchée: les Mégamicres qui s'expriment par le chant et la danse ne peuvent pas concevoir le plaisir d'assujettir ou de rendre esclave<sup>35</sup>.

Il semble donc bien qu'une conception active de la génération pour les deux partenaires tend à équilibrer harmonieusement, chez Casanova, la société, tandis que Foigny admet, sans accepter de remettre en cause les fondements de la société, que le statut du féminin dans la société des «demi-hommes» qu'est la nôtre, est injuste.

Même si la femme n'est pas réduite à un «utérus pensant» dans la plupart des utopies, son corps est toujours décrit dans sa faiblesse qu'il est impossible d'associer à l'idée d'activité, dans la procréation en particulier: tout ce qui a trait au fonctionnement sexuel de la femme est qualifié «d'infirmité», voire de maladie<sup>36</sup> qui mérite des soins particuliers justifiant son absence de participation à la vie publique. Loin d'être considérée comme puissance maternelle qui engendre, la femme peut avoir le pouvoir de perturber une société si l'homme ne s'assure pas le contrôle de sa paternité. Que ce soit chez Rousseau, Restif ou Sade, la place de la femme dans les sociétés utopiques dénote une superbe ignorance des théories progressistes de la génération, ce qui influe sur leur imaginaire et ce qui explique, en partie, que le patriarcat ne soit jamais remis en cause: sa nature physiologique en est le signe, la femme est un être passif qui a besoin d'un guide, l'homme.

D'où le rêve régressif utopique d'une féminité qui se contente de fournir le nid où la vie, issue de l'homme selon la théorie aristotélicienne, puisse s'enraciner. Désir masculin, maternité féminine et enfant pour continuer le lignage forment un tout en utopie comme dans la société réelle. Le corps féminin est toujours décrit sauf dans l'utopie de Butua de Sade<sup>37</sup> comme étant destiné par la nature à la maternité: il doit être douceur et réceptacle, c'est une constante.

34. Giacomo Casanova de Seingalt, *Icosameron* [...], *op. cit.*, 4<sup>e</sup> journée, p. 141.

35. *Ibid.*, p. 102-103.

36. Voir à ce propos le discours de Denis Diderot *Sur les femmes*, 1951, p. 949-958.

37. Donatien-Alphonse-François de Sade, *Aline et Valcour*, *op. cit.*, p. 215-275.

De ce fait, il se constitue en une sorte de *locus amoenus* résistant au discours scientifique au nom d'une doxa qui le fige dans une conception dite naturelle de déficience et démontrée comme telle : dans cette écriture du corps, il semble bien que le discours ne prenne la tournure du scientifique que pour mieux se mettre au service de la doxa au point d'en oublier les avancées réelles de la science. Il y a en quelque sorte effacement du corps féminin pour que tout risque de perturbation dû à sa faiblesse constitutive du corps et de l'esprit puisse être évité : la rigueur des constructions rationnelles de l'utopie romanesque ne peut admettre l'instabilité dite naturelle de la féminité sans un désir de contrôle intense.

#### RÉSUMÉ/ABSTRACT

##### *BETWEEN SCIENCE AND DOXA: FEMALE BODIES IN UTOPIAN NOVELS*

This article attempts to show why in utopian novels in the XVIII<sup>th</sup> century there is a surprising discrepancy between scientific progress in the knowledge of feminine physiology and the status granted to women in society. After taking stock of discourse on female bodies from Antiquity onwards, in particular through physiological research, it investigates whether utopias, thanks to their usual boldness, took progressive theories of generation into account, or whether, on the contrary, they stuck to the doxa which links female physiological passivity to a withdrawn function in society.

Marie-Françoise Bosquet  
*Université de la Réunion*

## TEXTES CITÉS

## TEXTES CLASSIQUES :

- CASANOVA DE SEINGALT, Giacomo, *Lana Caprina. Une controverse médicale sur l'« Utérus pensant » à l'Université de Bologne en 1771-1772*, Paris, Champion, 1998 [éd. Paul Mengal].
- , Giacomo, *Icosameron ou Histoire d'Edouard et d'Elizabeth qui passèrent quatre-vingt un ans chez les Mégamiques, habitants aborigènes du Protocosme dans l'intérieur de notre globe*, Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, Les Introuvables, 1986, 5 vol.
- DIDEROT, Denis, *Sur les femmes*, *Cœuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1951, t. 2.
- DIDEROT, Denis, et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, rééd. Stuttgart-Bad Cannstatt, fac-similé de l'édition de 1751-1780, Friedrich Frommann, 1967.
- FÉNELON, François DE SALIGNAC DE LA MOTHE, *Traité de l'éducation des filles*, Paris, Klincksieck, 1994 [éd. Bernard Jolibert].
- FOIGNY, *La terre australe connue*, Paris, Société des Textes Français Modernes, 1990 [1676] [éd. Pierre Ronzeaud].
- FONTENELLE, Bernard LE BOVIER DE, « Éloge de M. Geoffroy », *Cœuvres*, Histoire de l'ARS, 1734 [1731], p. 93-100.
- FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel*, préfacé par P. Bayle, Paris, S. N. L., Le Robert, 1978 ; 1<sup>re</sup> éd. à La Haye et à Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, t. 2.
- MONTESQUIEU, Charles-Louis DE SECONDAT DE, *L'Esprit des lois*, *Cœuvres complètes*, Paris, Nagel, 1955 [éd. André Masson].
- PERRAULT, Claude, *Mémoire pour servir à l'histoire des animaux ou traité sur la mécanique des animaux*, 1676.
- PLATON, *Le banquet*, Paris, Les Belles Lettres, Guillaume Budé, 1966 [éd. Léon Robin].
- RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *Les Gynographes*, Genève-Paris, Slatkine Reprints, 1988.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, Paris, Bordas, Classiques Garnier, 1992 [éd. Tanguy L'Aminot, François et Pierre Richard], L. V.
- RICHELET, Pierre, *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, nouvelle édition, augmentée d'un très grand nombre d'articles, Lyon, Jean-Marie Bruyset, Imprimeur-Libraire, grande rue Mercière, au Soleil d'or, 1759, t. 1, 2 et 3. La première édition, datée de 1680, porte le titre de *Dictionnaire français contenant les mots et les choses*.
- ROCHFORT, César DE, *Dictionnaire général et curieux contenant les principaux mots et les plus usités en la langue française*, 1<sup>re</sup> éd. à Lyon, Pierre Guillemain, rue Belle-Cordier, 1685.

SADÉ, Donatien-Alphonse-François, marquis DE, *Aline et Valcour*, Paris, Le Livre de Poche classique, 1994 [éd. Jean-Marie Goulemot].

—, *La philosophie dans le boudoir*, Paris, Gallimard, 1976 [1795] [éd. Yvon Belaval].

VOLTAIRE, François-Marie AROUET, *dit, L'Homme aux quarante écus*, dans *Romans et contes*, Paris, Garnier, 1960 [éd. Henri Benac].

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :*

DARMON, Pierre, *Mythe de la procréation à l'âge baroque, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1981.

RONZEAUD, Pierre, « La femme au pouvoir ou le monde à l'envers », *Dix-septième siècle*, Société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle, n° 108 (1975), p. 10-33.

ETCHEGOYEN, Alain, *Éloge de la féminité*, Paris, Arléa, 1997.

FAUCHERY, Pierre, *La destinée féminine dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1972.

MENGAL, Paul, « Introduction », *Lana Caprina, Une controverse médicale sur l'« Uterus pensant » à l'Université de Bologne en 1771-1772*, Paris, Champion, 1998.

ROGER, Jacques, *Les sciences de la vie dans la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1963.

TROUSSON, Raymond, *Voyages aux pays de nulle part*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1979.

---

## Mistriss Henley lectrice de l'*Encyclopédie*? Rencontre des discours scientifique et romanesque sur la femme

À la fin de la cinquième des six lettres qui constituent les *Lettres de Mistriss Henley* de Charrière, la jeune épistolière, malheureuse dans son mariage et insatisfaite d'elle-même, se perd dans la contemplation d'un arbre placé devant sa fenêtre, un « vieux tilleul » qui l'amène à une méditation sur la complexité de l'univers et les limites de ses connaissances :

Je ne me connais à rien, je n'approfondis rien ; mais je contemple et j'admire cet univers si rempli, si animé. Je me perds dans *ce vaste tout si étonnant*, je ne dirais pas si sage, je suis trop ignorante : j'ignore les fins, je ne connais ni les moyens ni le but, je ne sais pas pourquoi tant de moucherons sont donnés à manger à cette vorace araignée ; mais je regarde, et des heures se passent sans que j'aie pensé à moi, ni à mes puérils chagrins<sup>1</sup>.

Cette réflexion individuelle sur l'incapacité humaine à circonscrire l'univers par la connaissance n'est pas sans rappeler le cheminement intellectuel des éditeurs de l'*Encyclopédie*, d'Alembert et Diderot, dans le « Discours préliminaire<sup>2</sup> » et l'article « Encyclopédie<sup>3</sup> ». Tous deux en effet posent tout d'abord les métaphores rassurantes de l'arbre encyclopédique et de la mappemonde, pour expliquer leur projet de « rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre ; d'en exposer le système général ». Et pourtant, ils reconnaissent bien vite les limites de ce projet et soulignent, par le biais des métaphores du « vaste océan » de l'univers dont nous n'apercevons que « quelques îles » et de l'« immensité d'objets » dont seulement quelques-uns percent la surface, la part d'infinitude et d'arbitraire à laquelle leur entreprise ne peut échapper :

Quoi qu'il en soit, celui de tous les arbres encyclopédiques qui offrirait le plus grand nombre de liaisons & de rapports entre les Sciences, mériterait sans doute d'être préféré. Mais peut-on se flatter de le saisir ? La Nature, nous ne saurions trop le répéter, n'est

1. Isabelle de Charrière, *Lettres de Mistriss Henley*, 1993, p. 37. Les italiques sont de nous.

2. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, « Discours préliminaire des éditeurs », 1755, I : I-XLVJ.

3. Denis Diderot, *art.* « Encyclopédie », *Encyclopédie*, 1755, vol. V, p. 635-649.

composée que d'*individus* qui sont l'objet primitif de nos sensations & de nos perceptions directes. [...] *L'Univers n'est qu'un vaste Océan, sur la surface duquel nous appercevons quelques îles plus ou moins grandes, dont la liaison avec le continent nous est cachée.* [...] Nous sommes trop convaincus de *l'arbitraire* qui règnera [p. XVJ] toujours dans une pareille division, pour croire que notre système soit l'unique ou le meilleur<sup>4</sup>.

Il est donc impossible de bannir *l'arbitraire* de cette grande distribution première. L'univers ne nous offre que des *êtres particuliers*, infinis en nombre, & sans presque aucune division fixe & déterminée; il n'y en a aucun qu'on puisse appeler ou le premier ou le dernier; tout s'y enchaîne & s'y succède par des nuances insensibles; & à travers *cette uniforme immensité d'objets, s'il en paroît quelques-uns qui, comme des pointes de rochers, semblent percer la surface* & la dominer, ils ne doivent cette prérogative qu'à des *systèmes particuliers*, qu'à des conventions vagues, qu'à certains événements étrangers, & non à l'arrangement physique des êtres & à l'intention de la nature. [...] *ce système général d'où l'arbitraire seroit exclu, & que nous n'aurons jamais*<sup>5</sup>.

Mais cet aveu d'infinitude, de « désordre » – contradictions, cassures, brisures dans la chaîne des raisonnements – issue d'une multiplicité d'êtres – ou discours – particuliers, n'est-il pas la marque même d'une écriture consciente qu'elle est le produit d'un temps et d'une culture et reconnaissant sa nature dialogique<sup>6</sup>? Ce désordre en fait ne ménage-t-il pas au sein de l'écriture un espace, des vides dans lesquels peut s'insérer le travail de subversion de voix particulières, telles celles de Mistriss Henley et de sa créatrice, participant ainsi à un changement social, en particulier en ce qui concerne le discours scientifique sur le « féminin »?

C'est la question à laquelle je m'attacherai ici en reprenant l'idée de « lecture en paire » développée par Nancy Miller<sup>7</sup>, pour comparer non pas comme elle l'a fait des écritures masculines et féminines romanesques, mais deux textes appartenant à des genres différents : l'article « Femme » de

4. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, « Discours [...] », *op. cit.*, p. XV.

5. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie*, vol. V, p. 641. Les italiques sont de nous.

6. Pour Mikhaïl Bakhtine, tout discours est en effet constitué d'une diversité de discours et de textes qui entrent en dialogue les uns avec les autres. Dans son essai *Du discours romanesque*, 1978, p. 102, il affirme que « L'orientation dialogique du discours, est, naturellement, un phénomène propre à tout discours. [...] C'est la fixation naturelle de toute parole vivante. Sur toutes ses voies vers l'objet, dans toutes les directions, le discours en rencontre un autre, étranger, et ne peut éviter une action vive et intense avec lui. Seul l'Adam mythique abondant avec sa première parole un monde pas encore mis en question, vierge, seul Adam-le-solitaire pouvait éviter totalement cette orientation dialogique sur l'objet avec la parole d'autrui. Cela n'est pas donné au discours humain concret, historique, qui ne peut l'éviter que de façon conventionnelle et jusqu'à un certain point seulement ».

7. Voir Nancy K. Miller, « Men's Reading, Women's Writing: Gender and the Rise of the Novel », 1988, p. 48-49: « Reading in pairs [...] By this I mean looking at the literature of men's and women's writing side by side to perceive at their points of intersection the differentiated lines of a bi-cultural production of the novel [...] ». Rappelons que Nancy Miller applique cette lecture au roman, et non pas à un discours « scientifique ».

l'*Encyclopédie* et le court roman épistolaire de Charrière dont le personnage équivoque, ambigu, ressemble si fort au modèle « scientifique » de la femme présenté dans l'article de l'*Encyclopédie*.

On sait à quel point le discours scientifique du XVIII<sup>e</sup> siècle est étroitement lié à la notion de différence sexuelle – virilité et force masculine d'une part, émotivité et fragilité féminine d'autre part –, comme l'a montré de manière très convaincante Peter Wagner dans son excellent article sur le tableau de Joseph Wright intitulé *Une expérience sur un oiseau dans une pompe à air*<sup>8</sup>.

En ce qui concerne plus précisément le discours encyclopédique, plusieurs lecteurs y ont déjà mis en évidence la place subalterne accordée à la femme<sup>9</sup>. Mon objet ici n'est pas de mettre en question ces interprétations mais de faire ressortir la complexité et la diversité inhérentes au discours encyclopédique que plusieurs critiques, comme Janie Vanpée dans son étude sur le système des renvois<sup>10</sup>, ont déjà remarquées.

Dans cette perspective, le long article « Femme », constitué de cinq essais par quatre contributeurs<sup>11</sup>, ressemble fort à une image en reflet de l'*Encyclopédie* dans son ensemble, ce grand arbre dont les éditeurs ne peuvent – ni ne veulent – contrôler tous les rejets et toutes les nouvelles pousses.

Or, en relisant les *Lettres de Mistriss Henley*, qui se donnent explicitement comme dialogue avec un déjà écrit<sup>12</sup>, l'on remarque que beaucoup de points contradictoires ou ambigus du discours scientifique et général de l'article « Femme » se trouvent incorporés dans le personnage singulier de Mistriss Henley et dans son histoire.

8. Peter Wagner, « Penser la science en termes de différences sexuelles : *Une expérience sur un oiseau dans une pompe à air* de Joseph Wright of Derby », 1999, p. 283-301.

9. Voir par exemple Sara Ellen Prociou Malueg, « Women and the *Encyclopédie* » dans Samia Spencer, *French Women and the Age of Enlightenment*, 1984, p. 259-271. Voir également Liselotte Steinbrugge, *The Moral Sex: Woman's Nature in the French Enlightenment*, 1995, en particulier le ch. 2, « Dividing the human race: the anthropological definition of woman in the *Encyclopédie* ».

10. Dans son excellente étude sur l'article « FEMME », Janie Vanpée a montré en même temps comment le concept de femme est limité en grande partie, dans cet article, dans ses nombreux renvois, et dans l'*Encyclopédie* en général, à son rôle de « femelle de l'homme », d'épouse et de mère, et comment le système de renvois et d'auteurs multiples empêche cependant de donner les connaissances « scientifiques » exposées dans l'*Encyclopédie* comme définitives, et en quelque sorte libère le lecteur / la lectrice de l'autorité du texte, « La femme mode d'emploi : How to read the article « FEMME » in the *Encyclopédie* », 2002, p. 229-245.

11. Ces essais sont : Barthez (formé à la faculté de médecine de Montpellier), « Anthropologie » [1]; Chevalier de Jaucourt (formé à l'école de médecine de Leyden), « Droit naturel » [2] et « Femme en couche » [5]; Desmahis (poète et dramaturge), « Morale » [3]; Boucher d'Argis, « Jurisprudence » [4], *Encyclopédie* [...], *op. cit.*, 1756, vol. VI, p. 468-481.

12. On se souvient que Mistriss Henley donne d'emblée son écriture comme une réponse ou un dialogue avec le *Mari Sentimental* de Samuel de Constant, 1783, p. 3-4.

L'article « Femme » pose sans cesse la question d'une supposée « nature » féminine (*sex*) *versus* une condition – et des caractéristiques – féminines résultant des lois sociales (*gender*<sup>13</sup>). Trois variantes complémentaires de cette question dominent dans l'article.

La première est : Existe-t-il une justification « naturelle » à la soumission de la femme à l'homme, en particulier dans le mariage ? Le médecin Barthez, dans l'essai « Anthropologie » qui introduit l'article, fait une liste assez hétéroclite des différentes « vérités » sur la femme selon les siècles, les cultures et les religions, et tout en affirmant ne pas juger, les donne en fait comme historiques et non absolues, créant ainsi un discours ouvert<sup>14</sup>. L'essai « Droit naturel » du chevalier de Jaucourt, est le plus radical en ce qui concerne une critique de la condition féminine, bien que la femme soit définie comme « épouse ». Il insiste sur le fait que la soumission de la femme à son mari, qui relève du droit positif, n'a en fait rien à voir avec le droit naturel qui ne la justifie pas : « La loi générale découle de l'institution humaine, & non pas du droit naturel » et « S'il n'est pas contre la raison et contre la nature qu'elles régissent un empire, il semble qu'il n'est pas plus contradictoire qu'elle soient maîtresses dans une famille<sup>15</sup> ». Quant à Boucher d'Argis, lorsqu'il aborde dans l'essai sur la « Jurisprudence » le sujet du pouvoir de l'homme dans le mariage, il ne trouve pas mieux que de faire référence pour en justifier la « raison naturelle » à la « source plus pure », qui n'est autre selon lui que la Bible : « Pour connoître de quelle maniere la *femme* doit être considérée dans l'état du mariage, nous n'aurons point recours à ce que certains critiques ont écrit contre les *femmes* ; nous consulterons une source plus pure, qui est l'Écriture meme<sup>16</sup> » !

À l'image du discours scientifique « hétéroclite » de l'article « Femme », les *Lettres de Mistriss Henley* donnent jour à un personnage qui hésite sans cesse entre l'affirmation de sa liberté individuelle et la soumission aux idées

13. Pour plus de détails sur la manière dont les différences sexuelles étaient conceptualisées dans les sciences de l'homme et la médecine au XVIII<sup>e</sup> siècle, on lira l'excellent article de Ludmilla Jordanova, « Sex and Gender », dans *Inventing Human Science: Eighteenth-Century Domains*, 1995, p. 152-184.

14. Pour l'effet des choix des références et renvois, voir Janie Vanpée, *art. cit.*

15. Chevalier de Jaucourt, *art. « Femme »*, *op. cit.*, vol. VI, p. 471.

16. Puis Boucher d'Argis continue ainsi :

« Le Créateur ayant déclaré qu'il n'étoit pas bon à l'homme d'être seul, résolut de lui donner une compagne & une aide, *adjutorium simile sibi*. Adam ayant vû Eve, dit que c'étoit l'os de ses os & la chair de sa chair ; & l'Écriture ajoûte que l'homme quittera son pere & sa mere pour demeurer avec sa *femme*, & qu'ils ne seront plus qu'une même chair.

Adam interrogé par le Créateur, qualifioit Eve de sa compagne, *mulier quam dedisti mihi sociam*. Dieu dit à Eve, que pour peine de son péché elle seroit sous la puissance de son mari, qui domineroit sur elle : & *sub viri potestate eris, & ipse dominabitur tui.* », *art. cit.*, p. 476-477.

et aux principes de son mari. Cette hésitation et cette incertitude se font jour dans ses décisions soudaines – changer les meubles et la tapisserie de sa chambre, faire enlever le portrait de la première Mme Henley, porter une robe selon son goût au bal – immanquablement suivies de remords et de sentiments de culpabilité et d'aliénation. Cette hésitation prend aussi parfois la forme d'un mouvement inverse d'affirmation d'une subjectivité libre, comme dans la longue lettre que Mistriss Henley adresse à son mari et dans laquelle elle énonce sa décision de lui obéir tout en lui reprochant le peu de cas qu'il fait d'elle en tant qu'individu : « [...] vous n'avez rien fait que de juste et de raisonnable ; mais c'était blâmer tout ce qu'on avait fait pour moi, c'était dédaigner tout ce que je savais et tout ce que j'étais<sup>17</sup> ». Elle met ainsi constamment en question l'autorité que pourtant elle respecte parce qu'elle l'a intériorisée comme « naturelle ». Réfléchissant comme un miroir les ambiguïtés de l'écriture encyclopédique, le personnage de Charrière articule à la fois la rébellion et la soumission, la liberté et l'aliénation féminines.

La seconde question, liée à la première, discutée dans l'article « Femme » et centrale dans l'écriture de Charrière et dans les *Lettres* [...], est la suivante : la raison et la force sont-elles l'apanage de l'homme et la sensibilité et la faiblesse celui de la femme, ou sont-elles le produit de l'éducation ? Jaucourt, soulignant les effets du rôle social imposé à la femme, rejette nettement la notion de « faiblesse », physique ou intellectuelle, de la femme : « l'homme n'a pas toujours plus de force de corps, de sagesse, d'esprit, & de conduite, que la femme<sup>18</sup> ». Au contraire, Desmahis, poète et auteur de l'essai sur la « Morale », entérine dans son discours la place sociale des femmes et le double standard dans l'éducation comme résultant de différences naturelles, tout comme le fera un peu plus tard Rousseau dans *Émile*<sup>19</sup> : « La nature a mis d'un côté la force & la majesté, le courage & la raison ; de l'autre, les graces & la beauté, la finesse & le sentiment. [...] Les différences de la nature devoient en mettre dans l'éducation » (472), et « Leur âme semble n'avoir été faite que pour sentir, elles semblent n'avoir été formées que pour le doux emploi d'aimer » (473). Il se pose cependant la question de l'influence sociale sur

17. Isabelle de Charrière, *Lettres* [...], *op. cit.*, p. 35.

18. Chevalier de Jaucourt, *art.* « Femme », *op. cit.*, vol. VI, p. 471.

19. Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, 1969, vol. IV. Je pense en particulier au L. V, *Sophie ou la femme*.

les caractéristiques « féminines » qu'il décrit<sup>20</sup>, donnant ainsi à son propre discours une ambiguïté fort intéressante. Dans la même veine, Boucher d'Argis dans l'essai « Jurisprudence » affirme comme naturelles au sexe masculin la force et au sexe féminin la faiblesse et justifie ainsi les rôles sociaux différents qui leur sont attribués :

Les hommes, par la prérogative de leur sexe et par la force de leur tempérament, sont naturellement capables de toutes sortes d'emplois et d'engagements, au lieu que les femmes, soit a cause de la fragilité de leur sexe et de leur délicatesse naturelle, sont exclues de plusieurs fonctions et incapables de certains engagements<sup>21</sup>.

Cette hésitation du discours encyclopédique sur la question des prétendus attributs masculins et féminins comme « naturels » ou « culturels » reflète bien évidemment un débat scientifique poursuivi tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Elle se retrouve au centre de la destinée individuelle de *Mistriss Henley*. Celle-ci en effet, formée par son temps et sa classe, abandonne bien souvent le privilège de la « raison » à son mari et affirme avec regret son manque de rationalité. Et pourtant, elle ne cesse de raisonner et d'affirmer sa présence en tant qu'individu raisonnable. On se souviendra par exemple de sa réaction devant l'inévitable « vérité » médicale du devoir d'allaiter exprimée par son mari : « De moi, de ma santé, de mon plaisir, pas un mot. Il n'était question que de cet enfant qui n'existait pas encore » (40). Un autre bel exemple est celui dans lequel elle affirme, bien que sous forme de question :

20. « Les *femmes* ne different pas moins des hommes par le cœur & par l'esprit, que par la taille & par la figure; mais l'éducation a modifié leurs dispositions naturelles en tant de manières, la dissimulation qui semble être pour elles un devoir d'état, a rendu leur ame si secreta, les exceptions sont en si grand nombre, si confondues avec les généralités, que plus on fait d'observations, moins on trouve de résultats. [...] Les *femmes* n'ont guere que des caracteres mixtes, intermédiaires ou variables; soit que l'éducation altere plus leur naturel que le nôtre; soit que la délicatesse de leur organisation fasse de leur ame une glace qui reçoit tous les objets, les rend vivement, & n'en conserve aucun », Desmahis, *op. cit.*, vol. VI, p. 472.

21. Boucher d'Argis, *art. cit.*, p. 475.

22. Voir Paul Mengal et Roberto Poma, « Utérus expulsif ou utérus convulsif. Deux visages de la médecine des femmes », 2004, p. 15-28. Outre une bonne description du discours et des pratiques médicales du XVIII<sup>e</sup> sur la gestation et l'accouchement d'une part, sur l'hystérie d'autre part, les auteurs remarquent que bon nombre de penseurs, en sus des causes physiologiques ou « naturelles » des maladies « féminines » comme l'hystérie, évoquent « de plus en plus fréquemment l'influence de causes sociales, liées au rôle que la société accepte d'accorder aux femmes », p. 25. Et bien sûr dans ce groupe de penseurs il ne faut pas oublier d'inclure Charrière qui, dans sa lettre à Henriette L'Hardy du 22 octobre 1992 écrit : « Quand nous nous comparons à d'autres femmes nous sommes bien vite des aigles, mais combien un homme instruit en sait plus que nous & Quoique je maintienne que les facultés sont originaires les mêmes je ne puis disconvenir que la faculté raisonnante ne soit bien plus perfectionnée chez les hommes & cela par l'étude & rien que par l'étude », *Correspondance*, p. 428.

Ai-je eu tort, ma chère amie, autrement que par la forme? L'ancienneté est-elle un mérite plus que la nouveauté? les gens qui passent pour raisonnables font-ils autre chose le plus souvent qu'opposer gravement leurs préjugés et leurs goûts à des préjugés et à des goûts plus vivement exprimés? (16)

La « raison », représentée ici par M. Henley et par le discours médical, apparaît, par le biais de l'écriture romanesque, dans ses limites culturelles et historiques.

La troisième question abordée dans l'article « Femme » et découlant de la question centrale de la « nature » féminine est celle de la femme « morale ». Dans le long essai de Desmahis sur la « Morale », bien que l'histoire de la coquette Chloé, véritable fiction, s'oppose à toute prétention de l'écriture scientifique à un discours du savoir<sup>23</sup>, il n'en reste pas moins que Chloé est donnée de manière indiscutable comme l'exemple à ne pas suivre et l'exemple de la femme a-morale et malheureuse. Les deux autres modèles de femmes au contraire, n'ont pas besoin de noms car elles représentent des « vérités » générales : la femme, pour être heureuse, doit être vertueuse c'est-à-dire épouse tout au moins ; ou mieux, épouse et mère dont la vie obscure se résume à rendre sa famille heureuse<sup>24</sup>. Nous ne sommes pas loin encore ici des modèles à venir des Julie et Sophie de Rousseau et de l'idéal qui fut inculqué à la jeune fille devenue Mistriss Henley.

23. Voir Janie Vanpée, *art. cit.*

24. « Il est une *femme* qui a de l'esprit pour se faire aimer, non pour se faire craindre, de la vertu pour se faire estimer, non pour mépriser les autres ; assez de beauté pour donner du prix à sa vertu. Également éloignée de la honte d'aimer sans retenue, du tourment de n'oser aimer, & de l'ennui de vivre sans amour, elle a tant d'indulgence pour les foiblesses de son sexe, que la *femme* la plus galante lui pardonne d'être fidele ; elle a tant de respect pour les bienséances, que la plus prude lui pardonne d'être tendre. Laisant aux folles dont elle est entourée, la coquetterie, la frivolité, les caprices, les jalousies, toutes ces petites passions, toutes ces bagatelles qui rendent leur vie nulle ou contentieuse ; au milieu de ces commerces contagieux, elle consulte toujours son cœur qui est pur, & sa raison qui est saine, préférablement à l'opinion, cette reine du monde, qui gouverne si despotiquement les insensés & les sots. Heureuse la *femme* qui possède ces avantages, plus heureux celui qui possède le cœur d'une telle *femme* !

Enfin il en est une autre plus solidement heureuse encore ; son bonheur est d'ignorer ce que le monde appelle *les plaisirs*, sa gloire est de vivre ignorée. Renfermée dans les devoirs de *femme* & de mere, elle consacre ses jours à la pratique des vertus obscures : occupée du gouvernement de sa famille, elle regne sur son mari par la complaisance, sur ses enfans par la douceur, sur ses domestiques par la bonté : sa maison est la demeure des sentimens religieux, de la piété filiale, de l'amour conjugal, de la tendresse maternelle, de l'ordre, de la paix intérieure, du doux sommeil, & de la santé : économe & sédentaire, elle en écarte les passions & les besoins ; l'indigent qui se présente à sa porte, n'en est jamais repoussé ; l'homme licentieux ne s'y présente point. Elle a un caractere de reserve & de dignité qui la fait respecter, d'indulgence & de sensibilité qui la fait aimer, de prudence & de fermeté qui la fait craindre ; elle répand autour d'elle une douce chaleur, une lumiere pure qui éclaire & vivifie tout ce qui l'environne. Est-ce la nature qui l'a placée, ou la raison qui l'a conduite au rang suprême où je la vois? », Desmahis, *art. cit.*, p. 475.

Que devient le modèle pré-rousseauiste de l'essai de Desmahis dans le roman de Charrière? Mistriss Henley affirme avoir tout perdu avec le jeune homme qui lui avait été destiné. Forcée par son manque de fortune de choisir un mari, peu formée pour mener la vie d'une Chloé, elle se trouve devant le choix entre devenir, en épousant le prétendant qui a fait fortune aux Indes, la deuxième femme rêvée par Desmahis (mariée et femme du monde mais vertueuse) ou devenir la femme « plus solidement heureuse encore » de Desmahis, celle qui vit dans l'obscurité et la retraite pour son mari et sa famille. Le choix de la vie obscure qu'elle va faire est selon elle le choix « raisonnable », comme l'est celui des deux femmes « morales » peintes par Desmahis dans l'*Encyclopédie* :

C'était pour ainsi dire la partie vile de mon cœur qui préférait les richesses de l'Orient, Londres, une liberté plus entière, une opulence plus brillante; la partie noble dédaignait tout cela, et se pénétrait des douceurs d'une félicité toute raisonnable, toute sublime, et telle que les anges devaient y applaudir<sup>25</sup>.

Et pourtant, la jeune Mistriss Henley ne cesse d'osciller entre ces trois modèles de femme: la coquette au bal, la femme mondaine heureusement mariée – en la personne interposée de Lady Bridgewater – qui lui ressemble physiquement, qu'elle admire et qu'elle aurait pu devenir si elle avait choisi son riche prétendant, et enfin la femme dévouée, dans ses rêves de jeune épouse et ses velléités vite abandonnées de devenir une mère modèle pour sa belle-fille. Mais elle ne goûtera pas la « félicité toute raisonnable » qu'elle se promettait... Aucun de ces rôles incompatibles ne lui convient, aucun ne la rend heureuse, parce qu'ils font partie d'un discours du « savoir » sur la femme qui ne correspond pas à son expérience particulière. Cette ambiguïté du personnage permet au discours romanesque de « remettre à sa place<sup>26</sup> » le discours de son temps sur la nature féminine.

C'est ainsi que la voix de Mistriss Henley prend corps, même si ce corps est fragmenté, aliéné, brisé. Elle prend corps dans ces instants fugaces de lucidité qui se greffent sur les vérités contradictoires et incompatibles avec sa nature qu'elle a intériorisées depuis son enfance. La voix de Mistriss Henley-écrivaine revendique son individualité et sa valeur et met ainsi en lumière les limites des Lumières.

25. Isabelle de Charrière, *Lettres [...]*, *op. cit.*, p. 9.

26. Dans sa première lettre à son amie, Mistriss Henley affirme ainsi sa volonté de réécrire ou corriger le roman de Samuel de Constant: « Je voudrais, sinon corriger, du moins avertir les maris; je voudrais remettre les choses à leur place, et que chacun se rendit justice », Isabelle de Charrière, *ibid.*, p. 5.

Le roman de Charrière participe, comme l'*Encyclopédie*, à une mise en évidence du caractère culturel de la formation de toute connaissance scientifique, en particulier celle qui concerne l'homme et la femme. Il réitère par le biais d'une voix individuelle fictive un constat déjà présent dans l'esprit des éditeurs de l'*Encyclopédie* et à l'œuvre dans l'article « Femme » : l'*Encyclopédie*, comme toute production, tout discours « scientifique », est le produit historique d'une culture. Et pourtant, elle ne se réduit pas à une simple « manufacture de crédibilité<sup>27</sup> » qui entérinerait un discours dominant et aliénant plutôt que de le subvertir : car cela signifierait l'échec du projet encyclopédique. Au contraire, ce sont leurs vides, leurs contradictions, leurs équivoques avoués ou non qui permettent au texte scientifique comme au roman de subvertir les données mêmes du « savoir » qu'ils exposent.

Finalement, Mistriss Henley ne se trouve que quand elle se perd dans l'univers, quand elle applique sa pensée à l'acquisition d'une connaissance et à l'appréhension toute personnelle du monde qui l'entoure. C'est le seul moment dans le texte où elle oublie sa condition de femme, où elle « compte ». Car c'est bien ce qui nous reste à apprendre, la quête elle-même, fût-elle personnelle ou encyclopédique, qui nous permet d'accéder à la connaissance du monde et de nous-mêmes, non le ressassement de vérités toutes faites et souvent fausses, telles que celles que découvre Mistriss Henley dans les paroles de son mari et le domaine de Hollowpark. Il suffit pour nous en convaincre de revenir aux lignes qui précèdent la phrase citée en introduction, dans lesquelles Mistriss Henley explique à sa correspondante la « raison » de son malheur : « Ce séjour est comme son maître, tout y est trop bien ; il n'y a rien à changer, rien qui demande mon activité et mes soins » (37) : Hollowpark ne ressemblerait-il pas à ce texte – impossible – sans failles auquel le lecteur n'aurait rien à changer, à apporter, à ajouter, ce texte que précisément Diderot et d'Alembert, ainsi que l'article « Femme », reconnaissent comme incompatible avec leur projet de « renverser l'édifice de fange, dissiper un vain amas de poussière<sup>28</sup> » ?

27. J'emprunte ici le terme créé par Larry Stewart dans *The Rise of Public Science: Rhetoric, Technology, and Natural Philosophy in Newtonian Britain*, 1992 [1660-1750], pour parler de l'essor des sciences publiques en Angleterre à la même période.

28. *Art.* « Encyclopédie », vol. V, p. 642. Bien que portant sur l'utilité des renvois, ce passage souligne le projet de renouvellement et de changement du projet encyclopédique.

## RÉSUMÉ / ABSTRACT

*MISTRIS HENLEY, A READER OF THE «ENCYCLOPÉDIE»?*

*AN ENCOUNTER BETWEEN SCIENTIFIC AND NOVELISTIC DISCOURSES ON WOMEN*

This study, a comparative reading of the article «Femme» from the *Encyclopédie* and Charrière's *Lettres de Mistriss Henley*, highlights the complexities and ambiguities of both texts' discourses on woman. Using close textual analysis, it argues that these ambiguities allow the two *écritures* to subvert the dominant «scientific truths» of their times and that Charrière's narrative reiterates the *Encyclopédie's* acknowledgement of the cultural, gendered and historical nature of scientific knowledge and discourse.

Marie-Hélène Chabut  
*Lehigh University, Pennsylvanie*

## TEXTES CITÉS

TEXTES DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE :

- CHARRIÈRE, Isabelle DE, *Lettres de Mistriss Henley, Œuvres complètes*, New York, MLA, 1993 [éd. Joan H. Stewart et Philip Stewart].
- , *Correspondance, Œuvres Complètes*, Genève, Slatkine, G.A. Van Oorschot, 1981 [éd. Cecil Patrick Courtney], vol. III.
- CONSTANT, Samuel DE, *Le mari sentimental ou le mariage comme il y en a quelques-uns*, Milan, Cisalpino-Goliardica, 1975 [éd. Giovanni Riccioli].
- DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, art. « Encyclopédie »*, vol. V, 1755, p. 635-649 ; *art. « Femme »*, vol. VI, p. 468-481.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile, ou De l'éducation, Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1969 [éd. Pierre Burgelin et Charles Wirz], vol. IV.

## BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :

- BAKHTINE, Mikhaïl, « Du discours romanesque », *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.
- JORDANOVA, Ludmilla, « Sex and Gender », *Inventing Human Science: Eighteenth-Century Domains*, Berkeley, 1995 [éd. Christopher Fox, Roy Porter et Robert Wokler], p. 152-184.
- MENGAL, Paul et Roberto POMA, « Utérus expulsif ou utérus convulsif. Deux visages de la médecine des femmes », *Dix-Huitième Siècle*, n° 36 (2004), p. 15-28.
- MILLER, Nancy K., « Men's Reading, Women's Writing: Gender and the Rise of the Novel », *Yale French Studies*, n° 75 (1988), p. 40-55.
- PROCIOS MALUEG, Sara Ellen, « Women and the *Encyclopédie* », dans Samia SPENCER, *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, Indiana, 1984, p. 259-271.
- STEINBRUGGE, Liselotte, *The Moral Sex: Woman's Nature in the French Enlightenment*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1995.
- STEWART, Larry, *The Rise of Public Science: Rhetoric, Technology, and Natural Philosophy in Newtonian Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 [1660-1750].
- VANPÉE, Janie, « La femme mode d'emploi: How to read the article « FEMME » in the *Encyclopédie* », *SVEC*, n° 5 (2002), p. 229-245.
- WAGNER, Peter, « Penser la science en termes de différences sexuelles: Une expérience sur un oiseau dans une pompe à air de Joseph Wright of Derby », *Dix-Huitième siècle*, n° 31 (1999), p. 283-301.

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Étrangeté et proximité du corps des Africains dans le *Voyage au Sénégal* (1757<sup>1</sup>) d'Adanson

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, Adanson a la réputation d'être un ami des noirs<sup>2</sup>. Cette réputation s'est construite autour d'un certain nombre de jugements sur la perfectibilité des Africains, précisément en matière d'astronomie, dans un contexte socio-culturel où il ne leur était fait crédit d'aucune qualité intellectuelle. Objectivement, cela est bien peu sur 190 pages. Ainsi, d'autres facteurs plus ou moins explicites, inscrits également dans le *Voyage au Sénégal* peuvent expliquer cette impression qui perdure aujourd'hui encore<sup>3</sup>.

Nous nous proposons de travailler ici sur l'hypothèse que ce qui a pu et peut contribuer au sentiment de la bienveillance d'Adanson à l'égard des noirs est non seulement l'absence dans sa relation de voyage de certains commentaires péjoratifs habituels sur leurs corps<sup>4</sup>, mais également sa propension à se rapprocher d'eux, c'est-à-dire à faire l'épreuve de leur mode de vie.

1. L'unique édition du premier volume in 4° de l'*Histoire naturelle du Sénégal* dont le *Voyage au Sénégal* qui constitue les 190 premières pages est publiée à Paris par l'éditeur Bauche en 1757. Nous travaillerons sur l'édition du *Voyage au Sénégal* présentée et annotée par Denis Reynaud et Jean Schmidt dans la collection *Lire le Dix-huitième Siècle*, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 1996.

2. Anthony Benezet dans son ouvrage de « nature antiraciste et abolitionniste » intitulé *Some historical account of Guinea, its situation, produce and the general disposition of its inhabitants* (1771), cite Adanson au nombre des auteurs ayant eu une vision positive des Africains. Voir à ce propos l'article d'Andrew Curran intitulé « Imaginer l'Afrique au siècle des Lumières », 2006, p. 8 et p. 13, note 42.

3. Voir l'« Introduction » au *Voyage au Sénégal* de Denis Reynaud qui semble chercher à démontrer le progressisme d'Adanson : « Le journaliste de Trévoux ramène le texte aux stéréotypes dont précisément Adanson avait tenté de s'écarter. », *éd. cit.*, p. 14. Il n'est pas si évident qu'Adanson ait tenté de se détacher des stéréotypes de son temps sur les Africains. C'est peut-être nous, lecteurs du XXI<sup>e</sup> siècle, qui souhaitons y lire la singularité d'Adanson.

4. Dans son *Histoire naturelle de l'homme*, Buffon, compilateur de Le Maire, Labat, Bosman, affirme que « l'odeur des femmes du Sénégal est désagréable lorsqu'elles sont échauffées, quoique l'odeur de ces nègres du Sénégal soit beaucoup moins forte que celles des autres nègres » (p. 171). À aucun moment dans sa relation de voyage, Adanson, qui pourtant utilise les mêmes sources que Buffon, ne dit une chose pareille.

Mais cette hypothèse peut appeler des réserves qui nourriront notre réflexion sur la question de l'étrangeté et de la proximité du corps des noirs dans le *Voyage au Sénégal* d'Adanson.

La première est que dans l'optique esclavagiste, le corps des noirs est valorisé en tant qu'objet-force de travail. Il n'est donc pas certain que des commentaires bienveillants sur la beauté, la force des corps, leur « tempérament propre à la fatigue<sup>5</sup> » ne relèvent pas également d'une mentalité esclavagiste insinuée dans tous les discours, même dans celui d'Adanson qui pourtant en marge de son *Voyage au Sénégal* écrit un texte contre l'esclavage<sup>6</sup>. La deuxième est qu'Adanson est un compilateur. Il réécrit son voyage en fonction des attentes de son public de 1757 près de quatre ans après son retour du Sénégal. Son texte n'a donc que l'apparence de spontanéité d'un journal qui est proprement devenu une relation de voyage visant à séduire un public et à assurer à son auteur une forme de notoriété scientifique et littéraire. Son discours sur le corps des noirs n'est donc pas libre de ses lectures savantes. La troisième réserve épouse la question de savoir si la proximité corporelle qui semble s'établir entre Adanson et les « nègres » n'est pas conditionnée par une sociabilité des corps aujourd'hui disparue en France, sociabilité très différente de la nôtre<sup>7</sup>.

S'interroger sur l'étrangeté et la proximité du corps des noirs dans le *Voyage au Sénégal*, c'est donc essayer de faire le départ entre ce qu'il était culturellement admis de dire sur les Africains en 1757 et la voix propre d'Adanson. C'est également réfléchir sur la sociabilité des corps en France au XVIII<sup>e</sup> siècle dans ce qu'elle a de différent de la nôtre, et sur son influence probable sur la représentation du corps des noirs chez Adanson. C'est enfin ne pas négliger le fait qu'Adanson appartient à un corps académique<sup>8</sup> où la recherche de la plus grande proximité avec les objets que l'on observe est souhaitable.

5. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 39.

6. Il n'est pas question d'esclavage dans le *Voyage au Sénégal*. Or la concession du Sénégal pour laquelle travaille Adanson le pratique. Voir Alfred Lacroix, *Michel Adanson au Sénégal (1749-1753)*, 1939, p. 9.

7. L'ouvrage d'Arlette Farge, *Effusion et tourment, le récit des corps. Histoire du peuple au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2007, nous a conduit à prendre garde au fait qu'une relation au corps différente de la nôtre, notamment dans les milieux populaires français, connue d'Adanson, pouvait avoir été à même, en plus de ses lectures savantes, d'influer sur sa représentation du corps des noirs, sur sa façon d'observer leurs interrelations et sur sa façon de les approcher.

8. Dans une lettre datée du 31 mars 1749 adressée du Sénégal à Bernard de Jussieu, Adanson écrit : « Vous savez que l'illustre Académie dont vous et M. votre frère êtes les membres a toujours eu des attraites pour moi et que c'est dans la vue d'y entrer un jour que je travaille à l'étude de l'histoire naturelle. », Alfred Lacroix, *Michel Adanson [...]*, *op. cit.*, p. 28.

Pour reprendre une formulation de Michel Foucault, un « savoir » c'est « l'ensemble des modes et des emplacements selon lesquels on peut intégrer au déjà dit tout énoncé nouveau<sup>9</sup> ». Adanson ne fait pas abstraction du « déjà dit » sur le corps des Africains, « déjà dit » parfaitement intriqué dans le récit de ses propres rencontres avec eux. Mais du moins opère-t-il un choix dans ses sources. Pourquoi intègre-t-il à son récit de voyage ce savoir, ce « déjà dit » sur le corps des « nègres » et selon quelles modalités ?

Quelques paragraphes après le récit de son arrivée à Saint-Louis du Sénégal, Adanson opère une description générale physique du corps des noirs. Il commence par ceux des hommes et continue par ceux des femmes. Il est frappant de remarquer dans les deux cas la position prise par Adanson qui l'éloigne doublement de l'objet de son observation. D'une part l'éditeur de notre texte nous indique que le début de la description des hommes est empruntée par Adanson à Le Maire<sup>10</sup> et d'autre part sa description est très généralisante et stéréotypée alors qu'il est censé les avoir côtoyés. Suivant un canevas très précis, cette description fait la part belle à l'apparence. Hommes et femmes ont l'avantage d'avoir les « yeux bien fendus » et si les hommes ont souvent « les traits du visage assez agréables », les femmes ont également « la bouche et les lèvres petites et les traits du visage bien proportionnés. » La taille des hommes est « au-dessus de la médiocre, bien prise et sans défaut ». Celle des femmes « également bien faite<sup>11</sup> ». Seule une indication sur la « douceur extrême de la peau des femmes » peut laisser imaginer un contact mais dans l'ensemble ces portraits parallèles sont dus au regard, à la vue, sens qui ne nécessite pas le rapprochement des corps.

Ce regard est également porteur d'un jugement moral très convenu qu'il semble qu'Adanson doive à ses sources. Même s'il juge que le léger habillement des femmes est « assez modeste », c'est-à-dire ne blesse pas trop la pudeur, cette remarque appelle de sa part ce commentaire lapidaire : « elles ne sont pas longtemps à s'habiller, ou à se déshabiller ». Ceci pourrait suggérer une expérience très personnelle du voyageur si à quelques mots près, cette phrase n'était une citation de Labat<sup>12</sup>. Mais la citation n'étant pas

9. Michel Foucault, *Archéologie du savoir*, 1969, p. 238.

10. D'après Denis Reynaud et Jean Schmidt, « le début de cette description est copié sur Le Maire », *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 40, note 1.

11. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 40.

12. Denis Reynaud rapporte ces mots de Labat inscrits dans sa *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, contenant une description exacte du Sénégal* (1728) : « Ce que cet habillement a de commode, c'est qu'on est habillé et déshabillé dans un clin d'œil » (I, p. 188), *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 40, note n° 4.

neutre<sup>13</sup>, ce jugement n'exclut pas qu'Adanson se soit rapproché des corps des femmes dont il décrit la sensualité. Qu'il ait éprouvé véritablement la « douceur extrême de la peau » des Africaines n'apparaît pas d'ailleurs étonnant au traducteur anglais d'Adanson qui dans une note précise que « the vast numbers of children [...] the French begat by them prove our author is not singular in his opinion<sup>14</sup> ». Toutefois dans la correspondance qu'il entretient avec les frères Jussieu lors de son séjour au Sénégal, Adanson insiste beaucoup sur la particularité de son comportement par rapport à celui des autres Français de la Concession du Sénégal qu'il estime être contrairement à lui débauchés. S'il a pu résister à la fatigue du voyage, c'est qu'il a eu selon lui une vie saine, autrement dit qu'il n'a pas eu de relations sexuelles avec les Africaines pendant son séjour au Sénégal<sup>15</sup>. On peut donc dire qu'Adanson décrit le corps des femmes noires en reprenant dans ses sources des phrases descriptives qui ne correspondent probablement pas à une expérience sensorielle avérée mais qui lui ont paru peut-être pouvoir donner du « piquant » à son récit de voyage.

Ceci dit, à plusieurs reprises dans son récit affleure l'expression discrète du désir éprouvé par Adanson à la vue des jeunes femmes du village de Sor « nues de la ceinture en haut ». Il trouve qu'« elles ont toujours fort bon air dans ce déshabillé, surtout quand on est fait à leur couleur ». Bon prince pour ceux « qui ne se pas accoutumés [à leur couleur noire]<sup>16</sup> », Adanson ajoute qu'ils « doivent se contenter de regarder leur taille, qui est ce qu'elles ont de plus beau<sup>17</sup> ». La beauté du corps des négresses est évidemment relative à des canons européens et très ingénument, le voyageur nous révèle les parties du corps féminin sur lesquelles portait généralement le regard désirant des hommes au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'expérience personnelle d'un rapprochement avec

13. Puisqu'il n'y a pas de guillemets, la citation est invisible au lecteur pour lequel le texte qu'il lit appartient pleinement donc à Adanson.

14. Traduction : « Le nombre considérable d'enfants [...] que les Français ont d'elles, prouve que notre auteur n'est pas le seul à professer cette opinion ». Voir Denis Reynaud, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 40, note 2.

15. Adanson oppose son comportement à celui du directeur de la Concession du Sénégal, M. de Saint-Jean qui avait selon lui coutume de voyager de Saint-Louis à Gorée en bateau accompagné d'une « bande de malheureuses putains ». Voir Alfred Lacroix, *Michel Adanson [...]*, *op. cit.* (Lettre du 24 juin 1751), p. 73.

16. Il faut préciser que Buffon dans son *Histoire naturelle de l'homme, Variétés de l'espèce humaine*, dit que les femmes y sont aussi belles que dans aucun autre pays du monde « à la couleur près », cité par Denis Reynaud, *Voyage au Sénégal*, Annexes, § 8, « Nègres et maures », p. 171. Ajoutons que Michèle Duchet souligne « le rôle » important « des naturalistes » pour « ouvrir la voie à l'anthropologie ». Ces naturalistes au nombre desquels elle compte Adanson auraient pris le chapitre des *Variétés dans l'espèce humaine* publié en 1749 par Buffon comme « un modèle de synthèse », *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, 1977, p. 103.

17. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 45.

les corps des femmes noires est donc suggérée par Adanson bien qu'elle soit par ailleurs niée, notamment dans la correspondance<sup>18</sup>. Non seulement les Africaines ne sont pas toujours qualifiées de « nègresses » : elles ont parfois le titre de « coquettes », mais encore il estime que leurs cosmétiques, notamment le henné, pourraient parfaitement convenir aux Françaises<sup>19</sup>. La distance entre les corps féminins blancs et noirs est réduite par la convergence des appréciations esthétiques et peut-être du désir qu'ils inspirent à Adanson.

Quant à la représentation des corps noirs masculins, elle est également médiatisée par une littérature qui la fige dans des schémas préétablis. Ainsi, lors du récit de la première rencontre d'Adanson avec les « nègres », alors qu'on aurait pu attendre des descriptions moins convenues, elles le sont pourtant. Rares sont les moments dans la relation de voyage où seront distingués physiquement de l'ensemble de tous les autres « nègres » des individus, comme si Adanson avait une fois établi une description des « nègres » qui vaudrait pour tous. D'ailleurs revient souvent cette expression « mes nègres » pour qualifier le personnel que le directeur de la Concession lui a attaché alors qu'aucun de ces « nègres » n'a droit à une description particulière.

Mais il y a deux exceptions à ce défaut de particularisme et qui sont significatives de la mentalité d'Adanson. La première est celle du chef du village de Sor qui le reçoit avec aménité et qu'il décrit comme « un vénérable vieillard d'environ cinquante ans » et « un grand homme de bonne mine qui portait sur sa physionomie un caractère de douceur et de grande bonté ; il s'appelait Baba Sec<sup>20</sup> ». Pour une fois Adanson donne le nom et le prénom d'un « nègre » et il se trouve que pour la première fois une description est donnée de lui. Mais cette description est également conventionnelle car cet homme est assimilé par Adanson à cette humanité des temps mythiques de l'âge d'or où leur bonté et leur générosité se peignaient sur le visage des hommes. Sa description physique est celle d'un vieillard vénérable qui est dans le fond significative du sentiment rousseauiste qu'Adanson éprouve au village de Sor de voir une peinture des premiers âges de l'humanité :

18. Adanson écrit du Sénégal à Jussieu une lettre datée du 15 février 1752 dans laquelle il explique pourquoi il est selon lui détesté des Français du Sénégal : « Il faut vous dire que la cause de ces maux est l'envie et la jalousie qui règnent dans tous les esprits de voir que mes occupations n'ont point pour but le service de la Compagnie. En second lieu le libertinage excessif auquel est opposée ma conduite réglée qui, au lieu de me faire aimer [...] m'attire un mépris souverain », Alfred Lacroix, *Michel Adanson [...]*, *op. cit.*, p. 92.

19. Adanson écrit aux frères Jussieu dans une lettre datée du 20 août 1751 : « La poudre de ces feuilles sert aux coquettes du pays pour l'embellissement de leurs ongles [...]. Ce secret pourrait être employé par nos dames pour donner du vif à leurs ongles, et leur servir d'ornement », *ibid.*, p. 76.

20. Adanson, *Voyage au Sénégal, op. cit.*, p. 43.

[...] la situation champêtre des cases au milieu des arbres, l'oisiveté et la mollesse des nègres couchés à l'ombre de leurs feuillages, la simplicité de leur habillement, tout cela me rappelait l'idée des premiers hommes ; il me semblait voir le monde à sa naissance<sup>21</sup>.

Cette description qui n'a donc rien de réaliste est plutôt révélatrice du poids de l'horizon de réception qu'Adanson imagine à son texte, texte publié quatre ans après son retour de voyage et deux ans après le *Second discours* de Rousseau<sup>22</sup>.

La seconde description particularisante d'un « nègre » par Adanson est elle aussi marquée par une autre contrainte idéologique. Comme Baba Sec, un second chef de village reçoit Adanson avec « une politesse que l'on n'aurait pas cru devoir rencontrer dans un homme de sa couleur<sup>23</sup> ». Le préjugé nobiliaire voulant que la noblesse se peigne sur le visage ou tout le corps du noble vaut à ce « seigneur nègre, maître des salines » une description positive mêlant le physique et le psychologique. En plus d'« être grand et bien fait », « sa couleur n'ét[ant] pas d'un noir foncé mais teinte d'un peu de rouge » lui vaut le compliment d'avoir « l'air noble quoiqu'il ne fût pas beau, l'esprit vif, les manières aisées, le ton de voix doux et agréable et de s'expliquer bien et de parler gravement<sup>24</sup> ». Le corps, même celui d'un noir, peut laisser transparaître une noblesse essentielle<sup>25</sup>. On a là à nouveau un exemple d'une représentation de l'autre informée par une mentalité différente de la nôtre. Une mentalité nobiliaire en l'occurrence. Dire que cette description corporelle est positive ne suffit pas : il faut aussitôt ajouter qu'elle est l'occasion d'activer ou de révéler les croyances et la mentalité de celui qui la formule.

Ainsi, d'une manière générale dans le *Voyage au Sénégal*, le contour du corps des « nègres » se perd dans une indistinction descriptive qui n'est supplantée à deux reprises que par une distinction convenue. Le regard d'Adanson sur le corps des « nègres » est donc offusqué par un « déjà dit » qui les fige dans une étrangeté de convention malgré la proximité de leur observation.

21. *Id.*

22. Michèle Duchet précise à juste titre que si « la peinture du paysage africain » d'Adanson est « rousseauiste, elle ne garde du rousseauisme que ce qui va dans le sens d'une idéologie, qui est en fait exactement le contraire de celle de Rousseau : une vie innocente et libre, une bonté naturelle exempte d'agressivité prédisposent ces sauvages à sortir de leur état, où Rousseau souhaiterait qu'ils demeurent toujours », *op. cit.*, p. 47-48.

23. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 140.

24. *Id.*

25. Pour Nicole Pellegrin, la société d'Ancien régime en France se caractérise par « une visibilité-lisibilité des corps et de leurs comportements » autrement plus aiguë que la nôtre pour repérer l'appartenance sociale des individus, « Corps du commun, usage commun du corps », 2005, p. 158.

La représentation très archétypale des corps en fonction de leur couleur, de leur sexe et de conventions socio-culturelles les met à distance. Cette distance creusée par le principe d'écriture des relations de voyage reposant sur la citation d'autorité peut paraître paradoxale dans la mesure où Adanson a réellement côtoyé les Africains. Mais elle tient également au fait que le botaniste appréhende le corps des noirs, sauf cas exceptionnels, comme des instruments de travail. Se rapprocher d'eux, ce n'est donc souvent à proprement parler que se servir de leurs corps.

En effet, le rapport d'Adanson au corps des noirs est très intéressé par le travail qu'il attend d'eux. Comme le corps des noirs hommes ne vaut que par le travail physique qu'il est susceptible de produire, Adanson le fait travailler sans état d'âme, ce qui relève d'une mentalité esclavagiste légitimant une telle instrumentalisation par la certitude de la supériorité de l'homme blanc<sup>26</sup>, mentalité que nous estimons et souhaitons différente de la nôtre aujourd'hui<sup>27</sup>. La question est de savoir si Adanson parvient à se dégager de cette perception habituelle au XVIII<sup>e</sup> siècle des corps noirs masculins et si cela a pu et peut encore contribuer à signifier le progressisme de sa pensée.

Deux scènes ont marqué les contemporains de la parution du *Voyage au Sénégal* d'Adanson. Elles confirment le rôle que l'on prête au corps des « nègres » au XVIII<sup>e</sup> siècle. La première est évoquée dans le premier quart du récit :

J'avais un expédient lorsque les rivières n'étaient pas trop profondes : c'était de me faire porter par mes nègres. Je m'en servis en cette occasion ; l'un d'eux me prêta ses épaules et, comme ses habits ne l'embarraisaient pas, il fut bientôt dans l'eau jusqu'à la poitrine et me passa dans un instant, comme en courant, le premier marigot [...]. Voilà qu'elle fut ma monture (qu'on me passe ce terme) ; c'est la plus sûre pour ces sortes de trajet<sup>28</sup>.

Juché sur le dos d'« un nègre » dont il ne dit pas le nom, Adanson passe la rivière en se mouillant à peine les pieds. Cette anecdote est révélatrice d'une mentalité esclavagiste où le corps « des nègres » peut être touché, utilisé, exploité comme celui d'un animal. Adanson s'en sert sans culpabilité apparente comme d'une « monture ». Le contenu de la parenthèse « (qu'on me passe ce terme) » qu'il croit bon d'ajouter à son usage du terme « monture », prouve bien, plutôt qu'il ne le dément, le processus de réification et

26. Quoique Baba Sec, le chef du village de Sor soit un seigneur, Adanson ne pense pas devoir se découvrir devant lui : « Il ne m'ôta point son bonnet car il n'en portait pas ; pour moi je suivis la coutume des Français qui est de ne pas se découvrir devant les gens de sa couleur. », *Voyage au Sénégal, op. cit.*, p. 44.

27. L'article 2 du Code noir stipule que l'esclave noir est le « bien meuble » de son propriétaire comme tout autre objet en sa possession.

28. Adanson, *Voyage au Sénégal, op. cit.*, p. 42.

d'animalisation du corps des noirs inscrit dans l'esclavage auquel Adanson fait pourtant mine de ne pas souscrire.

C'est ainsi que dans une scène identique, rapportée par Fréron dans la recension qu'il effectue dans *l'Année littéraire* du *Voyage au Sénégal*<sup>29</sup>, Adanson n'hésite pas à mettre en péril la vie de son porteur pour attraper une belle plante d'eau. Dans cette aventure racontée cette fois-ci dans le dernier quart de la relation de voyage, c'est moins le risque de perdre la vie du « nègre » qui le porte sur ses épaules qui effraie Adanson, que celui de perdre un beau spécimen végétal :

[Mon nègre] était grand et avait six pieds et quelques lignes de hauteur. Je montai sur ses épaules portant mon fusil, quelques oiseaux, et un paquet de plantes. Il fut bientôt dans l'eau jusqu'au cou, et ce ne fut pas sans peur de ma part que je me sentis plonger insensiblement jusqu'à la ceinture; je m'abandonnai alors à sa sage conduite ou plutôt à ma bonne fortune et je me laissai aller, comme il voulut; il passa avec une constance étonnante, et sans perdre la tête, le milieu du marigot, en avalant trois fois de suite de l'eau qui le priva quelques temps de la respiration. Échappé à ce pas dangereux, je vis flotter une plante d'une grande beauté: c'était un *cadelari* à feuilles soyeuses et argentées. J'oubliai tout en ce moment, et quoique mon Bambara eût encore de l'eau jusqu'au menton je me risquai à arracher cette belle plante<sup>30</sup>.

Même si Adanson est réputé être antiesclavagiste<sup>31</sup> son point de vue est ici marqué du sceau d'une mentalité où le corps du « nègre » est jugé par sa capacité de résistance au travail qu'on exige de lui. On magnifie la force, la résistance, la capacité de ce corps à porter de lourdes charges tout en oubliant, ou faisant semblant d'oublier, qu'il appartient à un homme<sup>32</sup>. Si Adanson voit dans cette aventure la preuve de la force et du courage physique du « nègre Bambara », il ne néglige pas non plus de mettre en évidence son propre courage tenant à ses yeux à avoir fait confiance non pas tant à « la sage conduite » de son porteur qu'à sa propre « bonne fortune ». Cette

29. Recension parue au mois de juillet 1757.

30. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 70.

31. Les amis des noirs, plus précisément un abolitionniste Anglais comme Antony Benezet, le considèrent comme tel. Il est vrai qu'Adanson dans son *Voyage* se tait sur l'esclavage plus que pratiqué par la Concession du Sénégal qui l'emploie, ce qui peut être un moyen de le condamner mais, par ailleurs, sa correspondance révèle qu'il ne voyait aucun inconvénient à faire le voyage du Sénégal aux Amériques sur un bateau négrier: « voyage qui sans me coûter beaucoup plus, me fera voir plus de pays... », Lettre à Jussieu du 29 août 1749, dans Alfred Lacroix, *Michel Adanson [...]*, *op. cit.*, p. 46.

32. Dans sa correspondance, Adanson dit que ses nègres se fatiguent plus vite que lui dans les longues courses qu'ils font ensemble omettant de dire que ces nègres sont probablement chargés, harassés par tout le matériel du naturaliste qu'ils portent à sa place: « [...] ce qui me fâche le plus dans ces sortes de course, est de voir que les nègres que je mène avec moi se trouvent fatigués de façon que je suis obligé de changer de nègres presque à chaque course, les mêmes ne pouvant plus me suivre malgré toute l'attache qu'ils ont pour moi [...] », Lettre du 15 août 1749, dans Alfred Lacroix, *Michel Adanson [...]*, *op. cit.*, p. 35.

dissociation entre l'humanité du « nègre », son savoir-faire pour trouver un gué, et son corps doté d'une sorte d'instinct de survie impensé, nous paraît aujourd'hui étrange mais suggère bien que le *Voyage au Sénégal* a été le lieu de la confirmation de ce que la société française croyait savoir et pouvoir penser des « nègres » en 1757.

Il n'est donc pas anodin que ce soient les deux scènes que nous venons d'évoquer qui aient marqué les lecteurs d'Adanson et que le journaliste de Trévoux ait tiré de sa lecture la conclusion que décidément « ce peuple est né pour l'esclavage<sup>33</sup> ».

Comme le corps du noir est assimilé par Adanson à celui d'une « monture », la promiscuité qu'il lui impose en se juchant sur ses épaules ne lui apparaît pas devoir être perçue comme condamnable. En revanche la proximité des corps noirs entre eux est chargée par lui du poids de l'indécence. À plusieurs reprises le voyageur établit une équation implicite entre celle-ci, la promiscuité et la nudité des « nègres ». Dans les cases, il remarque une première fois qu'« un ou deux lits donnent souvent à coucher à toute une famille y compris les domestiques, qui sont pêle-mêle et côte à côte de leurs maîtres et des enfants de la maison<sup>34</sup> ». Bien que la coutume de dormir à plusieurs dans un lit soit une pratique assez courante dans la France rurale du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>, Adanson insatisfait de son logement au village de Kionk où il est contraint de passer la nuit, s'étonne une seconde fois de cette promiscuité nocturne :

Je courus tout le village de case en case cherchant un meilleur gîte. Partout où j'entrais je voyais des lits bien remplis : pères, mères, enfants, hommes, femmes, filles et garçons, tous étaient pêle-mêle couchés côte à côte, quelquefois cinq ou six et même jusqu'à huit sur un même lit, vêtus comme quand ils sortirent du ventre de leur mère<sup>36</sup>.

L'énumération minutieuse des liens familiaux des personnes couchant dans le même lit trahit la volonté du narrateur de pointer l'étrangeté d'un tel comportement tout en suggérant une forme de risque d'inceste. Le lectorat est comme prié de relever par le style de son récit ce risque qui n'est toutefois pas explicité par Adanson. L'usage d'une périphrase pour indiquer la nudité totale des dormeurs (« vêtus comme quand ils sortirent... ») est significative de la gêne d'Adanson face à cet état de promiscuité parfaitement

33. Cité par Denis Reynaud, *op. cit.*, p. 172. Cette lecture sera complètement inversée par l'abolitionniste anglais. Où l'on voit que le texte d'Adanson est susceptible de lectures divergentes, voire contradictoires.

34. Adanson, *Voyage au Sénégal, op. cit.*, p. 38.

35. Voir Nicole Pellegrin, *op. cit.*, p. 141-142, 156 et 179.

36. Adanson, *Voyage au Sénégal, op. cit.*, p. 130.

anti-chrétien<sup>37</sup>. Mais elle est significative également d'un jugement de valeur sur une société dont l'« impudicité » implique l'infériorisation et sert à justifier l'assujettissement.

Même lorsqu'il arrive qu'Adanson observe les corps hors des contraintes du travail qui leur sont imposées par les Français, cette observation est le lieu de la réactivation de préjugés confirmant leur irréductible étrangeté par rapport au corps des blancs. Dans ses pérégrinations il assiste une nuit aux funérailles d'une jeune fille qui sont l'occasion de danses sur lesquelles il porte également un jugement négatif :

[...] un danseur se détachant de chaque ligne s'avança en dansant vis-à-vis de celui qu'il lui plut de l'autre ligne [...] jusqu'à ce que le son du tambour les avertit de se rapprocher et de se joindre en se frappant les cuisses les unes contre les autres, c'est-à-dire l'homme contre une femme et la femme contre un homme. Ils se retirèrent ensuite, et recommencèrent bientôt les mêmes singeries [...] autant de fois que le tambour donna le signal. Ces gestes sont assez immodestes, comme l'on voit [...]<sup>38</sup>.

Les deux poncifs de l'animalité (« singeries ») et de l'indécence du corps des noirs perçus comme étant « immodestes » dans l'activité de la danse se trouvent confirmés dans le texte d'Adanson<sup>39</sup>. Danser pour un homme et une femme « cuisse contre cuisse », c'est simuler l'acte sexuel et c'est donc exposer d'une façon anormale ce qui relève de l'intimité d'un couple. À cela s'ajoute l'idée que les qualités physiques des « nègres », qui leur sont naturelles et données à eux seuls et non pas aux blancs, leur offrent une capacité exclusive à danser comme ils le font :

Les nègres ne font point un pas pour danser que chaque membre de leur corps, chaque articulation, la tête même, ne marquent tous en même temps un mouvement différent, et toujours en observant la cadence, quelque précipitée qu'elle soit. C'est dans la justesse de ce nombre infini de mouvements que consiste principalement l'art de la danse des nègres ; il faut être né avec une souplesse semblable à la leur pour pouvoir les imiter<sup>40</sup>.

Le corps des noirs est doté d'une souplesse naturelle, innée, qui interdit au corps d'Adanson l'« imitation » d'une telle danse. Plus que son indécence, c'est l'absence de souplesse de son propre corps qui semble interdire à tout

37. Toutefois cette périphrase ne prolonge-t-elle pas aussi le *topos* de l'innocence édénique des nègres, hommes enfants, qui accorderaient un sens différent, sans arrière-pensée, à la nudité ? Cette lecture n'est peut-être pas à exclure.

38. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 64.

39. À cette indécence inscrite dans la gestuelle de la danse, s'ajoute celle de se réjouir juste après les funérailles de la jeune fille. Voir également ce que dit Nicole Pellegrin de la conception de la danse chez certains apologistes chrétiens qui la qualifient « d'invention propre de Satan » car « elle incite à la volupté », *op. cit.*, p. 132.

40. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 64.

jamais à Adanson une telle façon de danser. On perçoit combien le texte d'Adanson naturalise la différence entre les corps noirs et blancs à travers le choix des termes qui sont les siens pour décrire « le nombre infini de mouvements » dans la gestuelle qu'il observe.

Mais en dernière analyse il y a dans le *Voyage au Sénégal* une autre scène de danse qui n'est pas mal perçue cette fois-ci. Peut-être est-ce parce qu'elle est associée au travail des champs ? Adanson a la curiosité « de voir le travail des labours qui devait se faire au commencement du mois de juin » sur l'île de Sor et raconte ce qu'il a vu :

Tous les habitants du village s'étaient rendus le 8 de grand matin à la campagne à la suite du Seigneur, en chantant et dansant comme dans un jour de fête ; les uns portaient leurs tambours et leurs flûtes ; les autres n'avaient que pour tout instrument qu'une petite bêche faite en croissant, emmanchée avec un bâton courbé par le milieu et assez long pour qu'ils ne fussent pas obligés de se baisser en travaillant. Après avoir dansé quelques moments sur le lieu même, ceux-ci, sans interrompre la cadence, se mirent à labourer la terre avec leur bêche, pour arracher les mauvaises herbes. Pendant ce travail ils imitaient si bien par leurs mouvements et leurs chants le son et la mesure des instruments, que l'on eût dit que tous ces laboureurs n'étaient que des chanteurs et des danseurs. C'était un plaisir de voir comment les gens se démenaient, et toutes les contorsions qu'ils se donnaient avec un air de contentement, selon que le son des tambours était plus ou moins vif et précipité, et que les griots donnaient plus de feu à leurs chansons<sup>41</sup>.

Cette scène de labour en musique indique qu'Adanson observe avec « plaisir<sup>42</sup> » une danse qui n'est pas indécente dans la mesure où elle est associée cette fois-ci au travail de la terre et non pas à des funérailles. L'expressivité corporelle des noirs, si elle est toujours perçue comme excessive par Adanson qui observe que les laboureurs se « démènent », ne leur est cependant pas plus reprochée que l'« air de contentement » qui se peint sur leur visage<sup>43</sup>. Le travail n'est pas ici synonyme de la souffrance du corps. Les corps des nègres sont dénoués, déliés : ils sont différents de ceux des glaneuses et des paysans français au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>.

Faut-il par conséquent interpréter ce dernier passage comme l'indice d'une évolution du regard d'Adanson sur la danse et partant sur le corps

41. *Ibid.*, p. 122-123.

42. L'éditeur critique de notre édition note toute la différence de perspective entre « la description des labours faite par Le Maire » et celle d'Adanson, Denis Reynaud, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 122, note 2.

43. Nous avons abordé cette question du travail chez Adanson dans un article intitulé « La mise à l'épreuve d'un régime de vérité sur la « paresse et la négligence des nègres » dans le *Voyage au Sénégal* (1757) d'Adanson », à paraître.

44. Nicole Pellegrin écrit : « Poids de l'âge et déformations professionnelles retravaillent les corps et littéralement les plient, parfois jusqu'à la cassure », *op. cit.*, p. 136.

des noirs? Non, parce que le plaisir de la danse est observé de l'extérieur mais n'est ni expliqué ni présenté comme pouvant être partagé par Adanson qui par sa position de spectateur s'en abstrait. Non certes également car ce passage est cohérent avec ce que préconisait par ailleurs Adanson qui était d'encourager pour des raisons de rentabilité le travail libre en lieu et place de l'envoi des « nègres » aux Amériques<sup>45</sup>.

Mais s'il espère à la fois séduire aussi bien ses lecteurs par l'exotisme de sa relation que par la mise en scène de son héroïsme, s'il les conforte à bien des égards dans leur imaginaire du corps des Africains, Adanson est aussi un botaniste qui se sert de son propre corps comme d'un instrument scientifique. À la recherche de la plante qui fera sa fortune scientifique ou sa fortune tout court, Adanson se rapproche « des nègres » en expérimentant ce qui leur est bénéfique. Son propre corps lui sert d'instrument dans sa quête d'une plante, d'un fruit, d'un cosmétique, dont il fait l'épreuve dans la vue d'encourager son exploitation à son avantage<sup>46</sup>. Est-ce l'investissement de son propre corps dans cette aventure qui a contribué à sa réputation d'ami des noirs?

Dans le récit de son voyage au Sénégal, Adanson fait plus que côtoyer les « nègres », il vit avec eux. Mais s'il ne craint pas de partager leur nourriture ou leurs coutumes c'est dans la vue de comprendre ce qui dans leur mode de vie pourrait être exploité par les colons français, par la Concession du Sénégal dont il est l'obligé<sup>47</sup>. Il est remarquable que cette méthode implique la prise de conscience non pas d'une égalité mais d'une sorte de similitude des besoins des corps blancs et noirs. Animé par la volonté de connaître le nom des plantes et leurs propriétés, Adanson interroge les Africains dans leur langue pour éviter les mauvaises traductions d'interprètes peu au fait de botanique ce qui l'entraîne à reconnaître que certains d'entre eux ont une compétence en pharmacopée et lui vaut la réputation d'être le blanc le plus apprécié de la concession du Sénégal<sup>48</sup>.

45. D'après Alfred Lacroix, Adanson a rédigé un Mémoire en 1753 où il « préconisait les cultures à entreprendre au Sénégal avec le concours de noirs libres », *Michel Adanson* [...], *op. cit.*, p. 9.

46. « Il me ferait plaisir que quelqu'une de mes plantes fût un objet de commerce, et que la découverte m'en fût due », Lettre d'Adanson à Jussieu datée du 1<sup>er</sup> août 1750, *ibid.*, p. 54.

47. En effet Adanson est un employé de la Concession du Sénégal qui l'aide plus ou moins dans ses recherches dans l'espoir qu'il trouve des produits naturels à exploiter : « [...] la compagnie pourrait être dédommée bien avantageusement de ces petites dépenses, si je découvrais quelque chose qui fût pour elle un objet de commerce », Lettre d'Adanson à Jussieu datée du 10 février 1751, *ibid.*, p. 57.

48. Les fils du roi Brak lui affirment « qu'ils n'ont jamais vu de blanc qui fût aussi aimé et aussi fait avec qu'eux que [lui] », et lui promettent de faire tuer des moutons et des bœufs pour « lui marquer leur amitié » s'il leur rendait visite, *ibid.*, p. 35-36.

C'est pour des raisons scientifiques et commerciales qu'Adanson, selon une méthode pré-ethnologique, cherche à se fondre dans la vie des villages Africains. Suivant le principe que « rien n'est plus capable de gagner la confiance des étrangers [...] que de se conformer à leur manière de vivre<sup>49</sup> », Adanson astreint son corps, même s'il affirme que cela lui est parfois pénible, à manger la nourriture des « nègres ». La première fois qu'il mange du « couscous au requien » dans le village de Sor, il ne l'apprécie pas trop. Mais cette réserve n'est pas du dégoût et plus tard Adanson affirme s'être fait à ce plat et même à « l'[avoir] trouvé assez bon par la suite<sup>50</sup> ». Très souvent dans sa relation de voyage Adanson insiste sur la relativité des goûts culinaires de chaque peuple. Si les « sauterelles en bouillie ou grillées » le dégoûtent, il conçoit que les Africains de Gambie puissent les aimer car « on ne peut guère disputer sur les goûts<sup>51</sup> ». D'ailleurs Adanson ne refuse pas d'apprécier les mets que les Africains lui proposent. Il trouve le vin de palme « agréable<sup>52</sup> » quand il est bu juste après sa récolte de même que la chair de crocodile « fort mangeable<sup>53</sup> ». Il semble vraiment qu'Adanson s'attache à vouloir rapprocher son sens du goût de celui des « nègres » par curiosité (scientifique) mais également par souci de trouver quelles plantes ou quels fruits pourraient faire l'objet d'un commerce lucratif pour la concession du Sénégal. Tel fruit a « une odeur forte mais agréable<sup>54</sup> ». Le « yet » qui est un mollusque « boucané » n'indispose pas Adanson qui trouve même « insipide » cet aliment mangé en cas de famine par les « nègres<sup>55</sup> », ce qui indique bien que les Français du XVIII<sup>e</sup> siècle ne craignaient pas de manger des aliments au goût et à l'odeur très forts.

Son voyage a donc été pour Adanson l'occasion de faire expérimenter à son propre corps, à travers tous ses sens, ce que les Africains éprouvaient également par leurs corps. Le partage de ces expériences gustatives avec eux est le signe d'une proximité plutôt recherchée qu'évitée. Cette recherche se traduit souvent par la conscience d'une similitude des corps. Ce qui est bon pour le tien, l'est pour le mien également, tout comme ce qui les fait souffrir.

À la fin de son séjour au Sénégal, Adanson attrape une fièvre qui l'aurait certainement tué comme tous les autres Européens s'il n'avait pris régulièrement une tisane de feuilles de baobab pour se soigner<sup>56</sup>. Le

49. Adanson, *Voyage au Sénégal, op. cit.*, p. 45.

50. *Ibid.*, p. 46.

51. *Ibid.*, p. 84.

52. *Ibid.*, p. 100.

53. *Ibid.*, p. 126.

54. *Ibid.*, p. 74.

55. *Ibid.*, p. 102.

56. Cette anecdote est rapportée par Adanson, « Description d'un arbre d'un nouveau genre appelé baobab, observé au Sénégal », 1761.

«lalo» est un excellent préservatif contre les fièvres dont sont affligés les Européens dans les pays tropicaux. Il est également frappant de constater qu'il éprouve sur son propre corps le henné<sup>57</sup>. Le henné est pour lui un produit de beauté universel que peuvent partager les dames des deux continents. Si ces deux épisodes n'apparaissent pas dans la relation de voyage proprement dite mais seulement dans sa correspondance, c'est pour la simple et bonne raison qu'Adanson espère toujours être le promoteur exclusif d'une plante qui fera sa fortune. Le botaniste n'hésite donc pas à se servir de son corps comme moyen d'expérimentation de la bonté et de l'intérêt de tous ces produits africains. Mais il n'en reste pas moins que même cachées à l'ensemble du public, puisque ses lettres sont adressées aux frères Jussieu, ces indications révèlent chez lui le sentiment d'une proximité irréductible de tous les corps humains dans leurs rapports à la nature, bienveillante ou malveillante.

Ainsi dans ses pérégrinations scientifiques, Adanson partage aussi les peines physiques des «nègres» que la concession du Sénégal a désignés pour l'aider à se déplacer autour de l'île du Sénégal. Ils ne sont pas toujours pour lui que des «montures». Très souvent Adanson rapporte les effets de la chaleur torride sur son propre corps mais également sur celui des «nègres». S'il lui semble sur le chemin de l'île du Sénégal à la Chaux que la sécheresse du «vent d'Est» est si forte que «souvent le sang s'ouvrait, au travers des pores de la peau, un passage que la sueur n'avait pu y trouver», il n'indique pas de différence entre les sensations qu'il éprouve et celles des «nègres» dont «la couleur noire s'était changée en rouge cuivré<sup>58</sup>». Leurs corps sont égaux dans la souffrance: «Une soif ardente, compagne inséparable de la grande sécheresse, leur faisait monter la langue pour respirer plus facilement; elle me pressait bien autant qu'eux [...]»<sup>59</sup>.

Sans écarter le soupçon d'une exagération de la souffrance physique dans la relation de voyage, telle qu'elle haussera aux yeux de ses lecteurs sa qualité d'aventurier, il est très lisible dans ce passage comme dans beaucoup d'autres, qu'Adanson postule une égalité des corps devant la chaleur. Les corps, qu'ils soient blancs, comme le sien, ou noirs, éprouvent les mêmes difficultés devant les excès de la nature. Ses chaussures de cuir se fendent sous l'effet de la chaleur, ses pieds s'échauffent, la peau de son visage se soulève. Les effets de cette marche mettent à l'épreuve tous les organismes

57. Dans sa lettre du 20 août 1751, Adanson écrit à propos du henné: «J'en ai fait l'épreuve sur les ongles de mes doigts de pied, dont le coloris n'a disparu qu'au bout de cinq mois [...]», Alfred Lacroix, *op. cit.*, p. 76.

58. *Ibid.*, p. 134.

59. *Id.*

humains qui ont un besoin égal de repos: «J'[...]arrivai si las et si fatigué, aussi bien que mes nègres, que je ne crois pas avoir jamais eu plus besoin de repos<sup>60</sup>».

Bien qu'il soit naturaliste et donc au fait de toutes les recherches sur la prétendue adaptation des corps des noirs à une chaleur extrême, Adanson ne semble pas l'admettre comme une évidence, préférant suggérer la proximité voire l'identité des réactions corporelles humaines à des canicules insoutenables pour tous.

Il constate également que le dysfonctionnement de son corps est similaire à celui des «nègres». Tel fruit provoque des «suffocations» chez Adanson comme chez un de «ses nègres» qui en a beaucoup plus mangé que lui et qui manque d'en mourir<sup>61</sup>.

Le fait de se servir de lui-même comme d'un instrument scientifique, conduit Adanson à porter une attention particulière à l'adaptation de son propre corps à un climat et à un contexte social et culturel totalement différents du sien. Mais cela le conduit à évoquer également, de façon très allusive toutefois, le regard des «nègres» sur son corps de blanc. Dans un épisode où Adanson dénoue ses longs cheveux devant des enfants noirs ébahis, on perçoit chez lui le sentiment de l'étrangeté de son propre corps: «Mais quelle fut leur surprise lorsqu'ils me virent ôter ma bourse, et mes cheveux me tomber jusqu'à la ceinture<sup>62</sup>». L'étrangeté de son corps aux yeux des enfants noirs est l'occasion d'une réflexion sur la proximité des relations de peur ou d'étonnement face à l'altérité corporelle:

Il me revint dans l'idée que la couleur blanche si opposée à la noirceur des Africains, était la première chose qui avait frappé les enfants: ces pauvres petites créatures étaient alors dans le même cas que nos enfants, lorsqu'ils voient pour la première fois un nègre. Je me rappelai encore que la seconde particularité qui avait étonné les autres, était la longueur et l'épaisseur de mes cheveux, par rapport aux leurs qui semblent une laine très fine et frisée [...]<sup>63</sup>.

L'étonnement peut naître des deux côtés, il est donc égalitaire. Adanson ne nous dit pas si on le trouve beau. Il constate simplement qu'il est normal que l'on s'étonne des différences de son corps. On a là comme le note Denis Reynaud la «reconnaissance d'une parfaite symétrie des réactions des Européens et des Africains<sup>64</sup>» par rapport à l'étrangeté des corps.

60. *Id.*

61. Adanson, *Voyage au Sénégal, op. cit.*, p. 132.

62. *Ibid.*, p. 51.

63. *Id.*

64. Denis Reynaud, «Introduction», *Voyage au Sénégal, op. cit.*, p. 9.

Adanson met quelquefois en scène l'étrangeté de son propre corps à la fois par rapport à celui des « nègres », mais également par rapport à celui des autres Français. S'il dit souvent qu'il « jouit d'une santé merveilleuse », Adanson ne rate pas une occasion de montrer que son corps possède une belle forme physique<sup>65</sup> qu'il attribue « à une constitution qui n'avait été altérée par aucune débauche<sup>66</sup> » à la différence des ses homologues Français. Ainsi ne craint-il pas de participer à une chasse au crocodile où il raconte avec une sorte de détachement factice s'être assis sur le dos d'un monstre de plus de « sept pieds » pendant qu'un « nègre » le décapitait<sup>67</sup>. La leçon de lancer de sagaie que lui donne un Africain lui apparaît comme un exercice d'adresse difficile mais gratifiant<sup>68</sup>. Sans doute tout cela indique une certaine forme de forfanterie chez Adanson liée peut-être au genre de la relation de voyage qui tend à héroïser le voyageur pour mieux fasciner les lecteurs, mais il est notable que son texte révèle sa fascination pour la jeunesse et la robustesse de son propre corps.

Peut-être est-ce cette robustesse qui finit par lui faire apprécier certains moments de plénitude corporelle malgré les difficultés du climat qui l'éprouvent physiquement et dont il semble se faire une gloire rétrospective d'avoir surmonté la rigueur<sup>69</sup>. Si Adanson trouve les cases inconfortables en ce que pour y pénétrer le corps est contraint d'adopter une attitude « ridicule », ou parce que leur confection en bouse séchée dégage une odeur qui lui déplaît<sup>70</sup>, il ne dénie pas tout sens du confort aux Africains :

Les habitants [de l'île du Sénégal] tirent même un parti plus avantageux de leur terrain sablonneux : comme il est fort profond et très meuble, il leur sert de siège ; c'est leur sofa, leur canapé, leur lit de repos<sup>71</sup>.

Rien ne dit qu'Adanson lui-même ait fait l'épreuve de cette sorte de « sofa » mais dans un contexte général de critique de l'inconfort de la vie des « nègres », cette remarque trahit une certaine admiration pour leur

65. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 75.

66. *Ibid.*, p. 146.

67. *Ibid.*, p. 125.

68. *Ibid.*, p. 103.

69. Denis Reynaud note cependant à juste titre que sa correspondance révèle mieux que le *Voyage* les épreuves physiques subies par Adanson. Mais on peut imaginer que sa correspondance est aussi établie selon une stratégie précise visant à se faire plaindre par les frères Jussieu pour obtenir d'eux des avantages académiques. Il refuse la proposition faite d'aller à l'île Bourbon en arguant son incapacité à supporter le mal de mer. Mais il a d'autres projets en tête puisque plus tard il voudra partir à la Guyane ce qui suppose également un long voyage en bateau.

70. Adanson, *Voyage au Sénégal*, *op. cit.*, p. 44.

71. *Ibid.*, p. 38.

capacité à assurer leur confort corporel, admiration lisible également dans ce passage où le voyageur français finit par raconter s'être adapté et avoir trouvé agréables certains moments de sa vie au milieu des « nègres » :

Les nègres de ce quartier [sur l'île de Griel] sont obligés de coucher dehors sur des lits assez haut pour être à l'abri des moustiques et des maringoins. [...] On monte à cette espèce de plate-forme par des échelons liés à deux des poteaux, à plomb les uns au-dessus des autres.[...] L'heure du coucher du soleil, qui est le signal de la sortie des maringoins, l'est aussi pour les nègres qui se rendent sur la plate-forme. Ils y soupent, ils y fument en faisant la conversation qui dure une bonne partie de la nuit [...]. Je n'avais pas pris la précaution d'apporter un pavillon [sorte de moustiquaire] avec moi, en sorte que je couchai avec eux et comme eux, c'est-à-dire presque nu, la grande chaleur ne permettant pas de souffrir aucun vêtement. Les cousins étaient à la vérité moins incommodes dans cet endroit [...] mais ils suçaient encore beaucoup mon sang [...]. Cela ne m'empêcha pas néanmoins d'y passer des nuits fort agréables<sup>72</sup>.

Ce passage qui précède celui où il loue la capacité des « nègres » à devenir « d'excellents astronomes avec des instruments et de la volonté » et qui lui a valu sa réputation de négrophile, n'est-il pas emblématique de la difficulté à cerner la pensée d'Adanson sur le corps des « nègres » ? Adanson ne stigmatisait-il pas la façon de dormir des « nègres », leur nudité en même temps que leur promiscuité nocturne ? N'en faisait-il pas le signe de leur étrangeté voire de leur infériorité ? Or le voilà qui se raconte dormant dans leur lit, en leur compagnie, « comme eux, c'est-à-dire presque nu », ne craignant pas ou plus de les côtoyer et de vivre dans la promiscuité de leurs corps. Cet épisode surprenant, où Adanson affirme sans réticences ni complexe avoir adopté le mode de vie des Africains au point de dormir avec eux, peut expliquer à notre sens sa réputation d'être leur ami mieux peut-être que son couplet sur la perfectibilité intellectuelle des Africains qui le suit.

Faut-il pour autant considérer, à partir de cet exemple, la relation de voyage d'Adanson comme un tissu de contradictions ? Nous préférons penser que ces apparentes contradictions révèlent mieux que tout discours savant, le feuilletage du texte d'Adanson, caractéristique d'une relation de voyage, ses multiples strates d'élaboration allant de la compilation de sources au récit, à peine corrigé, de rencontres tout simplement humaines.

Si la perception du corps des noirs par Adanson est complexe à analyser c'est que tout en ne se détachant pas totalement du contexte culturel de son apparition, elle le déjoue parfois. Certes dans l'esprit de

72. *Ibid.*, p. 118-119.

la majorité de ses lecteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, les « nègres » sont voués à l'esclavage, ce que prouve, même chez Adanson, l'irréductible étrangeté de leur corps ainsi que leur façon de vivre. Mais en marge de la reconduction de ce « déjà dit » sur les « nègres » dans le *Voyage au Sénégal*, Adanson tient sur les Africains qu'il côtoie, un discours autre dont on ne peut pas résumer l'originalité à quelques réflexions élogieuses sur leur perfectibilité intellectuelle.

Adanson se rapproche « des nègres », il apprend leur langue pour des motivations à la fois scientifiques et mercantiles. Il relève en effet de son travail d'historien naturel de réduire le plus possible la distance entre la plante observée, la façon dont s'en servent « les nègres » et la description qu'il en fera. Sa rencontre avec les « nègres » est donc le résultat d'une stratégie d'approche scientifique et commerciale de leur milieu naturel, stratégie qui a eu pour conséquence, peut-être inattendue, de rendre son discours susceptible de subvertir des savoirs et des représentations communs sur les Africains au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Est-ce cela qui explique qu'Adanson ait été disqualifié dans les récits des autres voyageurs au Sénégal du XVIII<sup>e</sup> siècle ? « C'est vouloir abuser de la confiance du public que d'oser dire comme le fait M. Adanson que c'est un bon pays », écrit en 1785 un M. Saugnier, trafiquant d'esclaves, convaincu que le *Voyage au Sénégal* est une commande de la Concession du Sénégal avec laquelle il est lui-même en concurrence<sup>73</sup>.

Toujours est-il qu'Adanson n'est pas sorti « indemne » de son rapprochement peut-être intéressé avec le mode de vie des « nègres ». On rapporte qu'il aurait été surpris longtemps après son retour de voyage, travaillant dans son cabinet parisien, au milieu de centaines de feuilles noircies de croquis de plantes exotiques posées à même le sol, accroupi sur ses talons à la mode des « nègres » du Sénégal<sup>74</sup>.

73. *Relations de plusieurs voyages à la côte d'Afrique, à Maroc, au Sénégal [...] tirées des journaux de M. Saugnier* (1791), 2005, p. 140. Pour Saugnier, en peignant un Sénégal idyllique Adanson a contribué à y attirer des colons Français n'y seraient jamais venus s'ils avaient su la vérité...

74. Cette anecdote est rapportée par dans son introduction à la vie et l'œuvre d'Adanson par Alfred Lacroix, *Michel Adanson [...], op. cit.*, p. 18.

## RÉSUMÉ/ABSTRACT

*STRANGENESS AND PROXIMITY OF THE AFRICAN BODY IN ADANSON'S « VOYAGE AU SÉNÉGAL » (1757)*

In this article I question Adanson's reputation of being a friend of Africans starting with the hypothesis that this reputation is not only due to his famous sentences on the perfectibility of their intelligence. As a naturalist employed by the Concession of Sénégal, Adanson uses his own body as an instrument to experiment the African way of life. Adanson not only wants to know the animals and the plants of Sénégal scientifically, but he also hopes to discover products that can be used later on. In using his own body in his own research, Adanson more or less consciously questions the racial prejudices of his time which creates a sense for his readers that these matters can be debated.

David Diop  
*Université de Pau*

## TEXTES CITÉS

TEXTES DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :

- ADANSON, Michel, *Prospectus de l'Histoire naturelle du Sénégal*, Paris, Bauche, 1756, 8 pages in- 4<sup>o</sup>.
- , *Voyage au Sénégal*, Publication de l'Université de Saint-Étienne (*Lire le Dix-huitième Siècle*), 1996 [éd. Denis Reynaud et Jean Schmit] (éd. établie à partir de l'unique édition du premier volume de l'*Histoire naturelle du Sénégal*, Paris, Bauche, 1757, in-4<sup>o</sup>, dont le *Voyage au Sénégal* constitue les 190 premières pages).
- , *Plan et tableau de mes ouvrages manuscrits et en figures depuis l'année 1741 jusqu'en 1775, distribués suivant ma méthode naturelle découverte au Sénégal en 1749*, Mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 15 février 1775.
- , « Description d'un arbre d'un nouveau genre appelé baobab, observé au Sénégal », *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, 1761, p. 218-243.
- BOSMAN, Guillaume, *Voyage de Guinée, contenant une description nouvelle et très exacte de cette côte [...]*, Utrecht, 1705.
- BENEZET, Anthony, *Some historical account of Guinea, its situation, produce and the general disposition of its inhabitants*, Philadelphia, 1771.
- BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière*, Paris, Imprimerie Royale, 1749.
- DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Édition de Paris, 1750-1765, t. 1-17.
- FRÉRON, Élie-Catherine, *L'Année littéraire*, année 1757 (juillet), t. 4, p. 173-192.
- LABAT, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, contenant une description exacte du Sénégal [...]*, Paris, G. Cavelier, 1728.
- LE MAIRE, Jacques, *Les voyages du sieur Le Maire aux isles Canaries, Cap-Verd, Sénégal et Gambie [...]*, Paris, J. Collombet, 1695.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Garnier- Flammarion, 1971 [éd. Jacques Roger].
- SAUGNIER, *Relations de plusieurs voyages à la côte d'Afrique, à Maroc, au Sénégal [...]* tirées des journaux de M. Saugnier (1791), Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005 [éd. François Bessire].

## BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :

- CURRAN, Andrew, « Imaginer l'Afrique au siècle des Lumières », *Le Problème de l'altérité dans la culture européenne : Anthropologie, politique et religion aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Naples, 2006, p. 101-127.
- DIOP, David, « La mise à l'épreuve d'un régime de véridiction sur la « paresse et la négligence des nègres » dans le *Voyage au Sénégal* (1757) d'Adanson », *L'Afrique et les Africains au siècle des Lumières : savoirs et représentations*, Oxford, SVEC, à paraître 2009 [éd. Catherine Gallouët, David Diop, Michèle Bocquillon, Gérard Lahouati].

- DUCHET, Michèle, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Flammarion, 1977.
- FARGE, Arlette, *Effusion et tourment, le récit des corps. Histoire du peuple au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- FOUCAULT, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- LACROIX, Alfred, « Michel Adanson au Sénégal (1749-1753) », *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, n° 1 (Janvier-Mars 1939), t. 21.
- PELLEGRIN, Nicole, « Corps du commun, usage commun du corps », *Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières*, ch. « Corps du commun, usage commun du corps », Paris, Seuil, 2005 [éd. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello], p. 110-165.

Page laissée blanche intentionnellement

# MODÈLES

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Regards anatomiques sur le corps pathologique et sur le corps monstrueux dans la médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle

En 1632, le peintre Rembrandt offre à ses contemporains un tableau qui demeurera célèbre : *La leçon d'anatomie* du professeur Tulp. Des étudiants sont rassemblés autour de l'éminent professeur Tulp, qui procède à la dissection d'un cadavre, en commençant par la main. Que regardent ces étudiants ? Qu'observent-ils avec tant de concentration ? Leurs yeux donnent l'impression de se diriger vers un même point de convergence : le professeur entamant sa dissection. Une attention plus soutenue invite à remarquer qu'ils divergent sensiblement dans leurs regards. Derrière le corps, mort mais réel, objet immédiat de la leçon, derrière le corps vivant, actif du professeur, sujet immédiat de la leçon, il y a le corps, *corpus* théorique de la médecine, représenté sous la forme du livre ouvert ; peut-être s'agit-il de Galien, ou plus probablement encore, de Vésale... Pour quelles raisons ces étudiants regardent-ils plutôt du côté du corps théorique que de celui du corps matériel, du côté de la théorie plutôt que du côté de l'expérience ? Vérifient-ils les propos du professeur ? Ont-ils besoin de voir s'accorder le livre et la pratique ? Plusieurs regards se croisent. Plusieurs corps sont mis en scène au sein même du tableau : celui de la médecine théorique, celui de la médecine pratique, tout cela à une époque, le XVII<sup>e</sup> siècle, où le corps humain et animal a encore beaucoup de secrets à délivrer.

Représenter le corps constitue un projet ambitieux et tentaculaire : il ouvre sur un impressionnant faisceau de thématiques et suscite une multitude de questions. Parmi celles-ci figure en bonne place la suivante : quel corps s'agit-il de représenter ? Cette question trouve sa légitimité dans toute discipline qui accorde à l'observation une place décisive dans son mode de développement. Elle est posée par tous les philosophes qui sont soucieux de relier, dans leurs investigations, l'idée et la chose, la

théorie et le réel. Elle se rencontre chez les peintres, dont l'art ne saurait oublier son modèle premier : la nature et l'ensemble des corps qui la composent. Enfin, elle apparaît incontournable chez les médecins, puisque toute thérapeutique digne de ce nom doit trouver son fondement dans une connaissance précise de son objet. Tous sont bien loin de voir et de représenter le même corps. L'idée même de représentation suppose un travail de construction. Représenter, c'est faire émerger à partir de ce qui est perçu une figure, un tableau qui donne à penser, et à comprendre ce qui est. On assiste donc à un processus complexe qui opère autant dans l'art que dans la médecine. Quel corps se trouve représenté dans la médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Plusieurs représentations existent, parce que plusieurs regards, plusieurs points de vue existent également. Le regard de l'anatomiste n'est pas le même que celui du chirurgien, qui, lui-même, est différent de celui du médecin. Parmi les médecins, celui qui exerce dans le cadre de l'Université de Montpellier ne voit pas nécessairement le même corps que celui qui exerce à Paris. Enfin, comme le regard et la représentation trouvent leur appui dans un univers théorique souvent chargé, les présupposés philosophiques – dogmatisme, empirisme... – contribuent à différencier d'autant les représentations. Autant de corps, autant de regards et de représentations... Ce ne sont donc ni le prisme de l'unité ni celui de l'unicité qui peuvent prétendre fonder une représentation du corps satisfaisante.

La médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle s'intègre positivement dans la logique d'un tel constat : elle ne repose pas sur une représentation unique du corps. Il apparaît donc difficile d'appréhender ce qu'est un corps « normal » – sorte de paradigme de tous les corps, modèle de santé et d'équilibre – du point de vue de la pensée médicale du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour représenter le corps « normal », la médecine a recours de manière très récurrente à deux ensembles de représentations : le pathologique et le monstrueux. En somme, la santé se trouve pensée en raison de la maladie ; la vie organique et animale est souvent envisagée en raison des déformations ou malformations considérées comme « monstruosités ». Représenter le corps normal implique de le situer par rapport aux excès et aux défauts qui sont susceptibles de modifier cet équilibre du corps. C'est en travaillant plus particulièrement sur la dimension anatomique de la médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle que seront abordées ici ces deux dimensions.

## REPRÉSENTER LE CORPS MALADE POUR REPRÉSENTER LE CORPS SAIN

L'anatomie est reconnue au XVIII<sup>e</sup> siècle comme l'une des branches de la médecine, même si nombre de médecins et même quelques chirurgiens se sont vantés de ne pas l'avoir étudiée<sup>1</sup>. Cette discipline, alors en pleine croissance, constitue indéniablement l'une des clés permettant d'accéder à une représentation scientifique et esthétique du corps. Elle a pour finalité l'émergence du caché : le corps dévoilé doit apparaître sous un ciel parfaitement dégagé. Et, pour cela, le visible doit faire apparaître l'invisible. La beauté du corps s'affirme d'autant que l'évidence de son anatomie se voit restituée, mettant en valeur le siège de chacun des organes, des tissus, des liquides, reconstitués à l'aide d'un patient travail conférant à chaque constituant intérieur du corps sa couleur. Lumières, couleurs et formes donnent aux planches anatomiques, dès cette époque, une représentation esthétique et scientifique du corps qui continue, encore aujourd'hui, certes avec le support d'une imagerie médicale autrement développée, à fasciner. L'art revêt, dans ce contexte, cette dimension de globalité, de complétude, que l'on s'est souvent attaché à souligner tant chez les historiens que chez les philosophes. Dessiner et peindre, c'est en même temps chercher à atteindre une forme de beauté, de perfection, et de clarté, de limpidité afin de dégager avec force un sentiment de compréhension. L'anatomiste se fait en quelque sorte artiste, de même que l'artiste de la Renaissance n'hésite pas à se plonger dans les dissections. Cette forme de bivalence

1. Ne pouvant développer la lourde question des rapports des médecins à l'anatomie durant toute cette période, il est intéressant d'en évoquer brièvement quelques aspects. Par exemple, le portrait on ne peut plus caustique du médecin que dresse Julien Offray de La Mettrie (1709-1751) dans son *Ouvrage de Pénélope ou Politique du médecin de Machiavel*, occasionne un défilé des différentes disciplines que le jeune médecin doit ignorer, telles que l'anatomie, la botanique, la chimie, la physique et la chirurgie, et celles qu'il doit connaître dont la littérature, la musique ou encore la géométrie, s'il veut gagner du temps pour se hisser au palmarès de la réputation. L'anatomie figure au premier rang dans l'ordre des disciplines inutiles. Pourquoi s'attarder à ingurgiter des connaissances anatomiques, science inutile s'il en est, qui ne contribue qu'à brouiller le flair du médecin ? « En général, écrit-il, les Anatomistes de tous les instruments de l'art, ne savent manier que le scalpel, dont certains, tel que Ferrein, sont fort embarrassés. Ils sont précisément à la Médecine, ce que sont à la Chirurgie toutes ces sangsues du Corps, qui ne vivent que du sang qu'ils tirent. C'est ainsi qu'on peut dire que la mort entretient la vie de nos Démonstrateurs : ils sont Médecins, comme les Isés, les La Graves, etc. sont chirurgiens. », La Mettrie, *Ouvrage de Pénélope ou Machiavel en Médecine, Inutilité de toutes les parties de la Médecine*, 2002 [1750], p. 38. La Mettrie ne fait que forcer un trait qui trouve, en effet, une réalité certaine chez ses contemporains. La dénonciation de l'ignorance en anatomie trouve également un écho chez Diderot lorsqu'il fait remarquer par le médecin Bordeu du *Rêve de d'Alembert*, dans le contexte d'un dialogue sur les prodiges et autres monstruosité qui ne cessent de caractériser le vivant, et à propos desquelles, par ignorance des effets et causes organiques, on bâtit de douteuses conjectures, qu'« on ne dissèque pas assez ».

trouve une illustration célébriissime avec l'exemple de Léonard de Vinci. Ses carnets, la littérature qui les accompagne, que l'on retrouve dans ses *Codex* par exemple, jouent en quelque sorte avec ces différentes options, dont aucune n'est fondamentalement séparée de l'autre. Le corps se laisse voir ; sa proportion, visée avec justesse, a pour finalité aussi bien de flatter les sens d'un public animé d'un sentiment de curiosité envers les choses de la nature et de l'art, que d'éclairer ceux de l'observateur. Vésale (1514-1564) est considéré par tous les historiens de la médecine comme l'un des pionniers d'une anatomie scientifique conséquente. Il rédige une véritable somme anatomique, avec ses *De humani corporis fabrica libri septem* (1542). Parmi les collaborateurs de Vésale, figurent très probablement des élèves de l'École du Titien (avec notamment Jan Van Calcar<sup>2</sup>), qui ont apporté leur technique pour réaliser les planches anatomiques des *Tabulae anatomicae sex* (1538), et les quelque trois cents illustrations de l'ouvrage de Vésale.

Une certaine évolution de l'anatomie marque le XVIII<sup>e</sup> siècle à l'échelle de l'Europe, de l'Italie aux pays du Nord, la conduisant à reconstituer le corps malade, pour mieux appréhender le corps sain, et mieux cerner les sièges de chaque maladie. On peut alors parler de la naissance de l'anatomo-pathologie. Depuis longtemps l'anatomie est assez reconnue comme dimension de la médecine à part entière : la connaissance du corps de l'animal est nécessaire pour en comprendre l'origine des lésions. Mais elle est d'abord une connaissance générale, qui vise le corps saisi dans l'équilibre de la santé. Les premières dissections datent de l'Antiquité, et les animaux faisaient majoritairement l'objet de ces dissections. Les médecins, mais aussi les philosophes ou autres « curieux de la nature », cherchaient à reconstituer l'anatomie normale, la constitution commune des êtres vivants étudiés, pour en dégager une intelligibilité de leur mécanisme. De même, recherchait-on dans l'ouverture de cadavres, généralement issus de milieux sociaux très modestes, voire même marginaux (prisonniers, condamnés à mort...), une conformation générale qui puisse être attribuée à ce qu'on peut appeler un individu « normal » du point de vue physiologique. Cette exigence dans le choix des dissections qui présidait à la « politique » de l'anatomiste

2. Voir, au sujet des représentations picturales et des artistes qui ont collaboré à ces entreprises Mirko Drazen Grmek, vol. II de l'*Histoire de la pensée médicale en Occident*, intitulé « De la Renaissance aux Lumières », 1997, mais aussi, toujours de Grmek, *La chirurgie moderne, ses débuts en Occident, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, 1968. On peut également prendre comme autre référence l'*Histoire de la médecine*, de Jean Starobinski, 1963. Enfin, on peut consulter une parution plus récente : Rafaël Mandresí, *Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*, 2003.

se trouvait doublée, durant la Renaissance, de cette autre : l'esthétique d'un corps bien proportionné était nécessaire pour recentrer l'homme sur lui-même, pour développer une représentation du corps humain soucieuse de rationalité<sup>3</sup>. Vésale interroge, littéralement, la « fabrique » du corps humain. L'anatomie, médicale dans sa finalité globale, est, en un sens, plus proche de la physiologie, dans la mesure où elle se donne pour objectif principal d'interroger la fonctionnalité organique du corps, d'en percer tous les mystères.

C'est en 1761 à Venise que le pionnier de l'anatomo-pathologie, Giovanni Battista Morgagni (1682-1771), fait paraître un ouvrage monumental : *Du siège et des causes des maladies par l'investigation anatomique*<sup>4</sup>, en dix volumes. Chez Morgagni, la préoccupation médicale, la détermination pathologique sont d'ores et déjà inscrites dans le titre même de l'ouvrage. La pathologie devient donc la raison d'être principale de l'investigation anatomique. Il ne s'agit plus seulement d'aller à la découverte du corps pour en dégager la représentation la plus adéquate, mais il faut aller à la rencontre de la maladie pour en déterminer la cause, le siège de la lésion.

Dans cette perspective, l'anatomie devient enquête : il s'agit de refaire, *post mortem*, l'histoire de la maladie. Dans l'anatomie, la recherche est essentiellement spatiale : on repère, on compare, on établit des liens entre les tissus, les organes, le squelette ; dans l'anatomie pathologique, elle devient temporelle, au sens d'historique. Il s'agit de repérer le lieu précis d'émergence d'un mécanisme vicieux. Il s'agit de

3. Le siècle de Vésale est souvent interprété comme un temps marqué par ce que l'on pourrait appeler des mouvements centrifuges ou centripètes entre l'homme et la puissance de la nature, qui marquent l'investigation scientifique. Décentrement de la physique et de l'astronomie avec les travaux de Copernic (mort en 1543), recentrement de l'anatomie et, partant, de la médecine sur l'homme. En effet, là où Copernic amorce effectivement ce qu'on peut appeler un décentrement qui s'avèrera être une « désanthropocentration » de la terre et de l'univers, Vésale recentre l'homme sur lui-même. Autant dire que ces deux mouvements, décentrement d'un côté et recentrement de l'autre par rapport à l'homme, ne sont pas antinomiques. Ils se comparent aux mouvements des roues d'une horloge : pendant que l'une effectue un mouvement dans un sens, l'autre l'effectue dans le sens contraire ; mais ces deux mouvements sont complémentaires, contribuent à la même dynamique dans leur articulation. Dans les deux cas (astronomie et anatomie), il est question de repenser ce lien entre nature et homme, lequel lien aurait contribué à une rationalisation de leurs représentations. « Cette insistance mise à exiger que l'homme soit étudié sur l'homme, n'a-t-elle pas, en dehors de la portée que lui ont reconnue les historiens de la médecine, un sens que l'on peut s'étonner de n'avoir pas vu souligné plus souvent ? » s'interroge Georges Canguilhem, dans « L'homme de Vésale », *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, 1968 ; *Problèmes et controverses*, 1994 ; également, du même auteur : *L'homme de Vésale dans le monde de Copernic*, 1991.

4. Titre original : *De sedibus et causis morborum per anatonem indagatis* (1761), en français *Recherches anatomiques sur le siège et les causes des maladies*, 1820-1834.

comprendre de la manière la plus circonstanciée possible comment le mal a évolué, quels sont les facteurs qui ont échappé à une détermination strictement phénoménale de la maladie. C'est ici que le médecin se rend compte des limites d'une discipline qui ne s'arrêterait qu'à la sémiotique, à une représentation purement symptomatique du corps<sup>5</sup>. L'anatomie de Morgagni est loin de prendre des cadavres anonymes, doublement dérobés à l'existence par la mort physique et l'oubli total. Autant qu'objet d'étude, le corps exposé à l'anatomopathologie de Morgagni est encore, ou bien, redevient un sujet. Même lorsque la mort est venue à bout des forces vives de ce sujet, il reste, à l'état de cadavre, dépositaire d'un bagage : celui que composent tous les paramètres physiologiques, psychologiques et pathologiques qui l'ont déterminé de son vivant. Non seulement il ne sombre pas dans l'anonymat, mais il est absolument nécessaire de garder en mémoire ce qu'il fut durant sa vie. Autrement dit, l'anatomiste reste médecin tout au long de la dissection. Représenter le corps, en découvrant les sièges de ses lésions, c'est en même temps raconter une histoire : celle du sujet, de ses habitudes, de son tempérament, de son environnement, de ses activités, de ses événements et accidents. En ce sens, l'anatomo-pathologie initiée par Morgagni peut être comparée en même temps à une carte géographique et historique du corps individuel.

La maladie est envisagée à travers une série de cas particuliers, ou encore d'histoires individuelles. Ne s'exprime ici nul désir de partir d'une approche universelle *a priori* de la maladie. Morgagni fait part de l'accident qui a provoqué le cas dont il est question dans chacune des lettres qui composent son ouvrage : une jeune fille, un vieillard, un mendiant, un prince... Il en raconte l'histoire : qui était le malade de son vivant, comment il vivait. Ce récit préalable donne effectivement une intelligibilité historique aux causes du mal. Ensuite et ensuite seulement, il passe à l'examen du cadavre qui n'est alors déjà plus exactement un inconnu.

L'ouvrage monumental de Morgagni est, à l'instar de celui de son prédécesseur Vésale, une somme. Celle de Morgagni consiste non pas en une grande représentation du corps, mais se décline en une série de portraits, d'histoires. Le regard de l'anatomopathologiste, dans ce contexte,

5. C'est ici qu'on peut repérer une rupture assez prononcée d'avec l'hippocratisme médical hérité d'Hippocrate (460-377 av. J.-C.), médecin originaire de l'île de Cos, considéré comme le véritable père de la médecine encore très prégnant durant cette période de la médecine. L'anatomie supplante peu à peu la sémiotique comme dimension fondamentale de la médecine ou, tout du moins, l'une ne saurait désormais être pensée sans l'autre.

donne un contenu particulier à cette idée de représentation : prendre le temps de connaître, de retrouver les traces d'une histoire (archéologie), de démonter (dissection) et de reconstituer (distinction entre le normal et le pathologique, le sain et le malade<sup>6</sup>).

Le corps pathologique, celui qui est marqué, corrompu, corrodé par la maladie, reste acceptable, regardable car il s'inscrit dans une amplitude de possibilités, dans une échelle d'explications, dans un circuit étiologique même s'il est loin d'être satisfaisant. Mais qu'en est-il du corps monstrueux, c'est-à-dire, pour l'exprimer en peu de mots, d'un corps dont la constitution défie très sensiblement le cours de la nature ? Ne rejoint-il pas le registre de la transgression, passant outre le cours des lois de la nature et de l'entendement humain ? Comment, alors, représenter l'inconcevable, en lui conférant une forme, une existence, en lui reconnaissant une apparence esthétique et un statut scientifique ?

6. Le médecin suisse Samuel-Auguste-André-David Tissot, qui a rédigé la notice d'introduction de l'ouvrage du maître italien, en rappelle la genèse. Si l'on compare les dates de Morgagni et de la première parution du livre (1761, traduction en français : 1779, parution : 1820-1834), il s'agit d'une œuvre de la maturité de l'auteur. Il se décida pour cette imposante production sur les conseils de l'un de ses jeunes correspondants. Elle se décompose en cinq lettres anatomo-médicales. Dans la première, Morgagni réfute l'opinion d'autres médecins qui ont émis des doutes quant à l'utilité même de cette discipline. Dans la seconde, il retrace en quelque sorte l'histoire de l'investigation anatomique dont il prolonge et optimise l'héritage, en rendant un hommage plus appuyé à certains d'entre eux, comme Théophile Bonnet (1620-1689). Dans la troisième, il insiste sur le caractère incontournable des dissections pour connaître l'origine de certaines maladies. Dans la quatrième, il compare l'utilité des dissections survenant après des maladies rares et après des maladies plus communes. Enfin, dans la cinquième, il développe la supériorité de l'anatomo-pathologie sur l'anatomie ; autrement dit, le malsain donne des informations et des connaissances bien plus précieuses au médecin que le sain. La démarche de l'anatomo-pathologie est donc, en un sens, symétriquement inverse à celle de l'anatomie : il faut partir du corps malade pour rendre compte de manière satisfaisante du partage entre santé et maladie, plutôt que de partir du corps sain et vigoureux pour avoir un aperçu de l'ordre des raisons qui amène de l'état de santé à celui de maladie. Ceci ne doit pas nous induire dans le contresens suivant : une opposition entre l'anatomie et l'anatomo-pathologie ; Morgagni insiste à de nombreuses reprises sur le fait que seule une connaissance solide du corps, de sa constitution, peut permettre une investigation anatomopathologique correcte. D'où ce principe qu'il faut avoir commencé par examiner de nombreux corps pris dans un état normal, relativement sain, pour travailler en connaissance de cause sur les corps pathologiques. Sur ce point, l'on peut également prendre en compte ce qu'en écrit Mirko Drazen Grmek : « L'utilité de l'anatomie, plusieurs fois attestée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, est de permettre « d'établir si la constitution interne du corps suit la nature ou non », *Recherches anatomiques sur le siège et les causes des maladies*, op. cit., t. 2, p. 249. Ainsi parle Giovanni Battista Morgagni, précisant que l'« anatomie pratique », effectuée par une personne ne connaissant pas à fond le corps sain, intègre, en un mot « selon nature », n'est d'aucune utilité. Seul celui qui connaît déjà le corps sain peut saisir les différences et déceler ce qui, dans la constitution cadavérique interne d'un individu, s'éloigne de la norme », *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. 2, p. 114.

REPRÉSENTER LE CORPS « MONSTRUEUX » POUR REPRÉSENTER LE CORPS  
« NORMAL »

Il suffit de consulter les écrits de médecine, les gazettes, les journaux tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour en venir au constat suivant : indiscutablement, le monstre est un objet de médecine. Or, le monstre se présente, non sous la forme d'une entité unique et indivisible, mais sous celle d'une somme de cas de malformations lourdes au travers des comptes rendus proposés généralement par des médecins. Il serait trop long de reprendre ici l'éventail de tous les cas de monstres qui ont fait l'objet de comptes rendus écrits et publiés<sup>7</sup>. La monstruosité constitue indiscutablement un phénomène qui imprègne toute la chaîne du vivant, puisqu'elle qualifie autant le végétal que l'animal. Mais c'est au sein de ce dernier ordre – celui de l'animal et de l'humain – qu'elle pose le plus de questions, dans la mesure où la notion de viabilité constitue bien plus sensiblement un enjeu d'importance. Chaque cas de monstre est personnifié par celui qui en a fait la découverte. Ainsi parle-t-on du soldat des Invalides de Méry en 1688 (fameux cas de *situs inversus* d'un homme qui a vécu jusque vers soixante-douze ans avec tous ses organes inversés), du fœtus au cœur monstrueux de Chemineau en 1699, de l'enfant à l'épine tortuée de Méry encore en 1700, du fœtus monstrueux d'Alexius Litré en 1709, du fœtus difforme de Petit en 1716... La liste ne s'arrête pas à ces seuls exemples. Chaque cas est une invitation à aiguiser un étonnement aussi bien sur le plan physiologique, anatomique que philosophique, à promouvoir une recherche portant sur la finalité et sur les projets de la nature, quitte à remettre en cause l'idée même que la nature ait un projet, un dessin... Certes, des tentatives de classification des monstres ont été entreprises, comme celle que l'on trouve dans le travail de Fortunio Liceti<sup>8</sup>, mais chaque cas est effectivement unique, d'où son caractère événementiel.

Le monstre est bien, ne serait-ce qu'originellement, une affaire de représentation. Représenter, c'est montrer. Le monstre trouve une partie de son étymologie dans le verbe *monstrare*, l'idée de monstration, l'animal

7. J'ai donné un aperçu plus nourri de ces cas dans un autre article portant sur l'univers tératologique qui caractérise le *Rêve de d'Alembert* de Diderot : « Quelle tératologie dans *Le Rêve de d'Alembert*? », 2003.

8. Fortunio Liceti proposait, avec son *De Monstris* (1653) une répartition en deux classes, Monstres uniformes et multiformes, et dix types. Il est à noter que, bien avant l'époque de Liceti, nombre de philosophes ont inscrit les monstres dans une taxinomie générale du vivant. Ainsi, Aristote, dans son texte, *De la génération des animaux* (IV, 4, 1770b), établit la conformation monstrueuse comme une échelle de possibilités : « Ainsi, ceux qui s'écartent légèrement de la nature vivent d'ordinaire, mais ceux qui s'en écartent davantage ne vivent pas, puisque l'anomalie touche toutes les parties vitales ». Loin d'être cantonné dans un imaginaire, le monstre est en quelque sorte classifié, inscrit dans un ordre soumis à des règles et la probabilité de son existence est proportionnelle au degré d'affection des parties du corps.

extraordinaire produit dans le cadre d'une foire, exposé dans un cabinet de curiosités<sup>9</sup>... La figure apparente du monstre constitue ce qu'on en remarque au premier abord (ce qu'on pourrait nommer ici le sens premier, usuel, du « phénomène » monstrueux). C'est cette apparence qui provoque l'étonnement et le besoin d'en savoir plus à son sujet. Elle répugne et fascine en même temps. Connaître revient à transpercer le voile de cette apparence, donc à la surmonter pour aller voir si l'interne confirme l'externe ou, plus encore, si l'interne dit quelque chose qui pourrait rapporter et démystifier cet externe. Ce lien entre les mécanismes cachés du corps et son apparence se trouve très efficacement souligné en une formulation condensée par Guichard-Joseph Du Vernay dans son *Mémoire pour l'Académie royale des sciences* en 1706 :

[...] il doit passer pour constant que dans toutes les espèces de monstres qui ont paru, soit qu'ils aient été examinés ou non, il y a toujours une structure interne aussi extraordinaire que leur figure extérieure a paru différente de celle des autres animaux de la même espèce<sup>10</sup>.

Cependant, les êtres considérés comme des monstres posent un vaste problème de nomenclature. De manière générale, l'univers de la pathologie est tellement complexe que classer les maladies, les fixer comme entités nosologiques constitue une opération toujours renouvelée et jamais aboutie ni satisfaisante. Mais la question des critères s'avère particulièrement délicate lorsqu'il s'agit de délimiter où commence, chez l'individu comme au sein de l'espèce, la conformation monstrueuse. Le célèbre cas de *situs inversus*, le soldat ayant vécu avec tous ses organes inversés jusqu'à l'âge de soixante-douze ans tend à repousser ou à interroger à nouveau les frontières de ce qui peut être considéré comme une conformation « outre le cours de la nature » pour reprendre la formule d'Ambroise Paré<sup>11</sup>. Ce cas accuse nettement le caractère problématique parce qu'indéterminé de ce catalogue des monstres.

9. Il est une autre acception, renvoyant également au latin. On peut reprendre ce qu'en écrit Jean Gayon dans un article récent : « Le mot "monstre" vient du latin *monstrum*, forme condensée de *monestrum*. Ces substantifs sont dérivés du verbe *monere*, qui signifie "enseigner", "transmettre". Conformément à cette étymologie, le monstre est un signe ou "monument" (même étymologie que "monstre") », Jean Gayon, « La banalisation biologique du monstre », 2004.

10. Concernant l'ensemble des citations de Du Vernay et de Winslow, nous avons pris comme référence les *Mémoires pour l'Académie des Sciences*, Paris, 1666 à 1780, t. 1 à t. 9 ; les titres de l'ensemble des contributions à ce débat sont indiqués au mot « Monstre » de la table des mémoires, p. 240 à 244.

11. Voici la formulation que l'on trouve chez Ambroise Paré : « Monstres et prodiges, ce sont choses qui apparaissent outre le cours de la nature (et sont le plus souvent dignes de quelque malheur à advenir) comme un enfant qui naît avec un seul bras, un autre qui aura deux testes, et autres membres outre l'ordinaire. Prodiges, ce sont choses qui viennent du tout contre Nature, comme une femme qui enfantera un serpent, ou un chien, ou autre chose du tout contre nature... », *Monstres et Prodiges*, 1971 [1590].

Pour ne donner qu'un exemple, il suffit encore, au beau milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'avoir six doigts pour être répertorié parmi les monstres par nombre de médecins ou autres initiateurs d'une anthropologie systématique.

Autre élément à ajouter à ce tableau de monstres : l'usage d'une véritable casuistique – non pas au sens moral et premier de ce terme – mais au sens où chaque cas est envisagé comme un fait expérimental, une possibilité faite chair d'un jeu avec des hypothèses, un cas de figure qui relance la recherche et l'investigation. En ce sens, cette liste de cas individuels non engrangés dans une théorie finie (qui, de toute façon, ne pouvait voir le jour à l'époque), convient en quelque sorte aux méthodes de travail des physiologistes comme des philosophes de ce siècle. On peut évoquer un procédé récurrent durant le XVIII<sup>e</sup> siècle : celui qui consiste en une feinte expérimentale et un authentique art de la conjecture jouant comme figure logique et rhétorique<sup>12</sup>. Bien des philosophes en ont usé : Maupertuis<sup>13</sup>, Diderot<sup>14</sup>, Rousseau<sup>15</sup>, Condillac<sup>16</sup>, ou encore Buffon<sup>17</sup>... Aussi, chaque cas de monstruosité s'inscrit pleinement dans une dynamique intellectuelle qui met volontiers la fiction au service de la recherche et du savoir.

Cependant, si chaque cas de monstruosité se présente à travers sa singularité, il véhicule également l'héritage d'une représentation du monstre qui a traversé les siècles précédents sans avoir trouvé de raisons suffisamment convaincantes pour s'estomper définitivement. En ce sens, le monstre révèle les limites d'une connaissance – connaissance de l'origine et des mécanismes du vivant, des accidents et de la formation des fœtus, de l'influence de l'âme sur les mouvements du corps... – il ne devient pas lui-même réellement un objet de connaissance à part entière.

En conclusion, représenter le corps, c'est toujours tenir compte de ce perpétuel équilibre – équilibre des jeux de la nature – entre pathologie et monstruosité, entre maladie et conformation tératogénique. Représenter

12. Voir Claire Salomon-Bayet, *L'institution de la science et l'expérience du vivant*, 1978, p. 204-205. Voir également Jacques Roger, dans son livre *Les sciences dans la pensée française du dix-huitième siècle : La génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie*, 1993, p. 610 et 667.

13. Maupertuis suggère ainsi l'isolement provoqué de deux ou trois enfants dès le plus bas âge pour saisir la parole naissante.

14. Diderot imagine un muet de convention pour étudier la formation du langage et se propose de décomposer pour ainsi dire un homme et de considérer ce qu'il tient de chacun des sens qu'il possède.

15. Rousseau suppose un sourd qui nie l'existence des sons parce qu'ils n'ont jamais frappé sur son oreille.

16. Condillac se plaît à animer progressivement une statue et mettre en avant un ordre des différents sens.

17. Buffon décrit les progrès d'un homme dont le corps et les organes seraient parfaitement formés, mais qui s'éveillerait tout neuf pour lui-même et pour ce qui l'environne.

le corps, c'est toujours faire ressortir, en ce sens, un équilibre. L'équilibre désigne un mouvement perpétuel<sup>18</sup>, et ce mouvement oscille toujours vers un pathologique potentiel. Cet article avait commencé avec Rembrandt et son célèbre chirurgien, il se conclut avec Chardin et ses natures mortes. Nombre de ses peintures sont rendues très vivantes par l'instabilité des objets placés au premier plan de la scène : un couteau au bord d'une table, prêt à glisser, des aliments prêts à dégringoler sous l'effet d'un mouvement conférant au tableau la dimension d'un véritable arrêt sur image... Chardin semble ainsi évoluer dans un univers de transitions : un état toujours au bord de devenir un autre état. La littérature médicale contemporaine de ce peintre évoque souvent la santé sous l'angle d'une certaine ambiguïté, jamais totalement exempte de trouble. Ainsi, on ne glisse pas de la santé à la maladie comme on passerait subitement d'une pièce claire à une pièce obscure ; il existe des « états mitoyens ». Cette idée d'une instabilité inhérente à la notion même de vie se trouve exprimée par Guillaume Le Blanc, en des termes que nous reprenons volontiers à notre compte, même si le critique ne fait pas référence au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il propose un tableau, en même temps séduisant et inquiétant, de l'existence, faisant ressortir son extrême fragilité :

L'existence est tremblante, elle se décale légèrement mais en permanence. Le style, c'est ainsi la ritournelle des vies ordinaires tremblantes. Car nous vivons sur des chaussées glissantes que nous fabriquons avec nos corps, nos pensées, nos désirs, dans notre usine mentale [...]. Trembler c'est ne jamais répéter à l'identique. Nous répétons et en même temps nous nous décalons sans nous en rendre compte et ces décalages révèlent une puissance de se décaler, une possibilité de devenir qui peut finir par l'emporter, quand une prise de conscience apparaît, quand elle est relayée par un travail de la vie psychique, quand un désir se développe, sur l'identité absurde de la normalité<sup>19</sup>.

De même, la nature offrant, aux yeux de ses explorateurs de plus en plus nombreux alors, une palette si riche en nuances, en dégradés, les « monstres » pourraient être appréhendés bien plus comme des interstices, des essais, des êtres en devenir que comme des erreurs ou des anomalies. Pour saisir cette précarité de l'équilibre de la vie, seul, sans doute, un esprit quelque peu éclairé et dénué des préjugés d'ordre fixiste qui imprègnent encore le

18. En effet, il ne s'agit pas ici d'équilibre au sens mécanique de ce terme. Cette distinction entre un équilibre mécanique statique et un équilibre vivant dynamique se trouve mise en avant dans l'article « Équilibre » de Watelet dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, dans les termes suivants : « L'égalité des forces entre des corps qui agissent les uns sur les autres par leur gravité spécifique, ou par toute autre cause, d'où résulte la cessation de leur mouvement, dès l'instant où cette égalité est établie (en quoi consiste le véritable équilibre pris à la rigueur) ne peut pas avoir lieu dans l'économie animale, qui exige un mouvement continu de tous les organes nécessaires pour l'entretien de la vie, et dans tous les fluides que ces organes sont destinés à mouvoir ».

19. Guillaume Le Blanc, *Les maladies de l'homme normal*, 2007, p. 145.

XVIII<sup>e</sup> siècle, peut l'appréhender avec prudence et une dose de scepticisme. L'on peut alors regarder du côté d'un philosophe qui imagine volontiers des polypes humains évoluant tout naturellement sur Saturne, Diderot, qui se plaît à énoncer, telle une mise en garde envers ses lecteurs, ou un conseil à l'encontre de ses critiques : « Je ne prononce pas, j'interroge ».

RÉSUMÉ/ABSTRACT

*ANATOMICAL VIEWS ON THE PATHOLOGICAL AND ON THE MONSTROUS BODY IN EIGHTEENTH-CENTURY MEDECINE*

How do anatomists and physicians contribute to an emerging representation of the living, animated, normal body in the eighteenth century? A number of them have regular recourse to two sets of representations: the pathological and the monstrous. In short, health is considered because of disease. Organic and animal life is often envisaged according to deformations or malformations considered to be « monstrous ». The representation of the normal body implies its position in relation to the excesses and the defects which may affect its balance.

Gilles Barroux  
*Université Paris X*

## TEXTES CITÉS

*TEXTES DES XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> ET XIX<sup>e</sup> SIÈCLES :*

- ANONYME, *Mémoires pour l'Académie des Sciences*, Paris, Compagnie des libraires, Godin, Demours et Cotte, 1666 à 1780, t. 1 à 9.
- LA METTRIE, Julien Offray DE, *Ouvrage de Pénélope ou Machiavel en médecine*, Paris, Fayard, Corpus des œuvres philosophiques en langue française, 2002 [texte revu par Francine Markovits].
- LICETI, Fortunio, *De Monstris*, Amstelodami, Editio novissima, Blaes, Gerhard, 1665.
- LICETI, Fortunio, *De la Nature, des causes, des différences, des monstres* (1634), Paris, « Hippocrate », Laignel-Lavastine, 1937 [éd. Dr François Houssay ; préface Dr Louis Ombrédanne].
- MORGAGNI, Giovanni Battista, *Recherches anatomiques sur le siège et les causes des maladies*, Paris, Caille et Rabier, 1820-1834 [trad. A. Desormeaux, et J.P. Destouet].
- PARÉ, Ambroise, *Des monstres et prodiges*, 1650, Genève, Droz, Travaux d'humanisme et Renaissance, 115, 1971 [éd. Jean Céard].

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :*

- BARROUX, Gilles, « Quelle tératologie dans *Le Rêve de d'Alembert*? », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 34 (2003), p. 85-98.
- CANGUILHEM, Georges, *L'homme de Vésale dans le monde de Copernic*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 1991.
- GAYON, Jean, « La banalisation biologique du monstre », *La vie et la mort des monstres*, Beaune, Champ Vallon, 2004.
- GRMEK, Mirko Drazen, *Histoire de la pensée médicale en Occident*, Paris, Seuil, 1997, t. 1, « De l'Antiquité au Moyen Âge », t. 2, « De la Renaissance aux Lumières », t. 3, « Du romantisme à la science moderne ».
- GRMEK, Mirko Drazen et Pierre-Alphonse HUARD, *La chirurgie moderne, ses débuts en Occident, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, R. Dacosta, 1968.
- LE BLANC, Guillaume, *Les maladies de l'homme normal*, Paris, Jean Vrin, 2007.
- MANDRESI, Rafaël, *Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*, Paris, Seuil, 2003.
- ROGER, Jacques, *Les sciences dans la pensée française du dix-huitième siècle : La génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie* (1963), Paris, Albin Michel, 1993.
- SALOMON-BAYET, Claire, *L'institution de la science et l'expérience du vivant*, Paris, Flammarion, 1978.
- STAROBINSKI, Jean, *Histoire de la médecine*, Genève, Cercle du bibliophile, 1963.

Page laissée blanche intentionnellement

---

## L'Art du portrait dans *Jacques le Fataliste* : vers un modèle scientifique ?

À François Zourabichvili, philosophe

En matière de style, on connaît la diatribe de Jacques contre les portraits, au sein d'une œuvre où l'auteur a eu le temps de méditer et de justifier sa poétique en se démarquant définitivement d'une série d'usages et de codes littéraires jugés artificiels et inefficaces :

Je hais les portraits à la mort. – Et pourquoi haïssez-vous les portraits ? – C'est qu'ils ressemblent si peu que, si par hasard on vient à rencontrer les originaux, on ne reconnaît pas. Racontez-moi les faits, rendez-moi fidèlement les propos, et je saurai bientôt à quel homme j'ai affaire. Un mot, un geste m'en ont quelquefois plus appris que le bavardage de toute une ville<sup>1</sup>.

Yvon Belaval, dans sa préface à *Jacques le Fataliste*, justifie cette violente prise de position par le fait que Diderot, dans ce roman qui doit plus au conte, a voulu prendre ses distances vis-à-vis du procédé romanesque du portrait à la manière de La Bruyère, encore si en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce procédé brillant, en effet, mais sans vie selon lui, serait inefficace à restituer la vérité humaine dans sa complexité ; de plus, sur le plan narratif, il contribuerait par ses interruptions à casser l'effet de réel. Après l'interminable page consacrée par le Maître au portrait de la veuve amie de Desglands, Jacques siffle entre ses dents : « Tu me le payeras ce maudit portrait<sup>2</sup> ». Pour Diderot, si préoccupé de vérité à la fois sur le plan de l'expressivité du discours et sur celui de la ressemblance humaine<sup>3</sup>, le choix esthétique est clair, pas plus en faveur de

1. Denis Diderot, *Jacques le Fataliste et son maître*, 1973, p. 300-301.

2. *Ibid.*, p. 298.

3. Voir notamment, dans les *Salons*, les très nombreux commentaires et digressions à propos de la ressemblance, l'une des principales exigences de Diderot à l'égard du portrait : *Salon de 1759*, 1984, p. 98, *Salon de 1761*, 1984, p. 113, 149, 156, 160, *Salon de 1763*, 1984, p. 193-194, 203, *Salon de 1765*, 1984, p. 53, *Salon de 1767*, 1995, p. 81, 85, 134, 240, 244-245, 375, 480, 493 et *Salon de 1769*, 1995, p. 25.

la prosopographie que de l'éthopée<sup>4</sup>, mais privilégiant une forme d'esquisse qui rompt définitivement avec le portrait en pied. Tout son effort portera, en matière de représentation et de caractérisation humaine, sur la vivacité du dialogue, mais aussi sur l'utilisation de ressources empruntées à la science, en l'occurrence à la physiologie, seule discipline jugée digne de vérité, car passée tant à l'épreuve de ses réflexions théâtrales que de sa pratique de salonnier<sup>5</sup>.

L'extrême expressivité que prête Diderot au corps pour restituer avec justesse l'état d'âme d'un personnage donné, et la confiance qu'il accorde donc aux signes dramaturgiques de la représentation humaine, vont lui permettre une grande sobriété dans le traitement du portrait. Certes, le visage est privilégié dans l'esquisse qu'il fait de ses personnages, mais de manière extrêmement stylisée, comme si l'indication de l'expression générale, ou la mention seule de la situation, suffisaient à l'imagination du lecteur pour que celui-ci supplée à une évocation plus fouillée. Cette confiance dans l'expression ne fait que refléter celle qui, confinant pour un lecteur moderne à la naïveté, lui fait exposer dans l'*Encyclopédie*, à la fin de l'article « Passion », la nomenclature et la description systématique de ces passions sur le plan de la psychologie puis de la physiologie, et débute ainsi :

Passion (*Peint.*) : telle est la structure de notre machine, que quand l'âme est affectée d'une passion, le corps en partage l'impression ; c'est donc à l'artiste à exprimer par des figures inanimées cette impression, & à caractériser dans l'imitation les passions de l'âme et leurs différences<sup>6</sup>.

Prenons, pour simple exemple, le cas de la tristesse. Diderot restitue volontiers cette émotion par les manifestations suivantes affectant le visage : celui-ci va « s'allonger », « rougir », être « baigné de pleurs ». L'entrée « Passions (*Peint.*) » s'efforce d'expliquer « scientifiquement » la représentation admise de ces émotions :

Dans la tristesse, les deux coins de la bouche s'abaissent, la lèvre inférieure remonte, la paupière est abaissée à demi, la prunelle de l'œil est élevée & à moitié relâchée, de sorte que l'intervalle qui est entre la bouche et les yeux est plus grand qu'à l'ordinaire, & par conséquent le visage paraît allongé [...]. Dans l'affliction [...], les yeux se gonflent tout à coup [...]. Les larmes [...] ne coulent pas uniformément, & elles semblent s'arrêter par intervalles.

4. « La *Prosopographie* est une *description* qui a pour objet la figure, le corps, les traits, les qualités physiques, ou seulement l'extérieur, le maintien, le mouvement d'un être animé, réel ou fictif, c'est-à-dire, de pure imagination ». « L'*Éthopée* est une *description* qui a pour objet les mœurs, le caractère, les vices, les vertus, les talents, les défauts, enfin les bonnes ou les mauvaises qualités morales d'un personnage réel ou fictif », Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, 1977, p. 425 et 427.

5. Ces considérations sont développées dans notre thèse *Diderot dans les Lettres à Sophie Volland, une Esthétique épistolaire*, 2007, dans la section « Tableaux mouvants : du visage au paysage ».

6. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, 1751-1765, art. « Passions », t. 12, p. 142-152.

Du fait du nombre limité des expressions du visage pouvant se traduire aussi simplement, ce procédé frôle le cliché, et c'est lui qui a pu bien souvent faire taxer son auteur, comme le souligne Jacques Proust<sup>7</sup>, d'« insupportable tartuffe du sentiment ». Ce jugement, évidemment trop hâtif, doit être pondéré par l'idée que Diderot a pu longtemps croire de bonne foi à l'efficacité de ces jeux de visage, si bien codifiés dans l'analyse picturale comme au théâtre<sup>8</sup>.

Mais d'où lui vient cette confiance si affirmée, on oserait presque dire si aveugle, dans la lisibilité des caractères « clairs, évidents » du visage ? Et même, ainsi que le souligne Jean Starobinski, « Est-il nouveau, ce souci de la vérité expressive ? Certes non. De Léonard De Vinci à Le Brun, les peintres avaient cherché à définir les grands principes d'une physiognomonie des passions<sup>9</sup> ». Jacques Proust révèle même l'origine de cette « obsession » de Diderot dans deux articles très éclairants sur la culture artistique de l'écrivain<sup>10</sup>. Ainsi, sans revenir sur l'histoire de la physiognomonie, on soulignera seulement que Diderot s'est laissé convaincre par les recherches du peintre Charles Le Brun et sa *Méthode pour apprendre à deviner les Passions* (parue à Amsterdam en 1702 et republiée, avec un certain nombre de figures, en 1727 à Paris<sup>11</sup>). Cette *Méthode*, très inspirée du *Traité des passions* de Descartes dont elle comporte en première partie un résumé, énumère les principales émotions de l'homme à l'aide d'une description clinique et de gravures<sup>12</sup>, et s'achève par l'abrégé d'une conférence sur la physiognomonie, établissant de féconds rapprochements entre l'homme et l'animal... La théorie de Diderot s'inspire largement de ces remarques et défend l'idée, souvent développée dans son *Essai sur la peinture* ou dans les *Pensées détachées*, que « la physionomie n'est en somme qu'une conséquence de l'expression habituelle, qui est l'objet de la pathognomonie<sup>13</sup> ». Mais le philosophe, davantage disciple de Bacon que d'Aristote, « n'a pas donné », écrit Jacques Proust, « dans le panneau de la symbolique animale où Le Brun lui-même s'était laissé prendre ». Toutefois Diderot

7. Jacques Proust, « Diderot et la Physiognomonie », 1961, p. 328.

8. Comme l'indique Roland Mortier, « Les *Entretiens avec Dorval* (1757) sont parcourus par une série de manifestations de ce goût pour une intensité maximale de l'expression corporelle des sentiments, au mépris des normes de décence et de goût imposées à l'époque » et l'on pourrait ajouter, même encore à notre époque, « Diderot et la fonction du geste », 1997, p. 82.

9. Jean Starobinski, *L'Invention de la liberté*, 1994, p. 155.

10. Jacques Proust, « L'initiation artistique de Diderot », 1960, p. 225-232, et « Diderot [...] », *op. cit.*, p. 317-329.

11. Selon Jacques Proust, Diderot a emprunté l'une ou l'autre de ces éditions à la Bibliothèque du Roi en 1748.

12. Ainsi, dans l'édition de 1727, dans *Les expressions des passions de l'âme représentées en plusieurs têtes gravées d'après les dessins de feu M. Le Brun*, 1727, Planche V : la Vénération, Planche VI : le Ravissement, Planche VII : Le Désir, etc.

13. Jacques Proust, « Diderot [...] », *op. cit.*, p. 323.

a maintes fois substitué à l'observation directe des passions de véritables *clichés*, dont l'ouvrage de Le Brun a constitué pour une bonne fraction du XVIII<sup>e</sup> siècle le recueil idéal. L'utilisation de ces clichés peut expliquer pour une part, le caractère outrancier, voire faux, de certaines des représentations auxquelles Diderot s'est complu<sup>14</sup>.

Bref, son intérêt pour la physiognomonie n'est pas une manie isolée : c'est une passion qui traversera tout le siècle jusqu'à donner les travaux très sérieux de Lavater (*L'Art d'étudier la physiognomonie*) qui paraîtront dès 1772, et qui donneront plus tard les grands portraits balzaciens<sup>15</sup>. D'ailleurs l'exemple que l'on fournira ci-après, celui d'une tentative avérée de Diderot d'aller copier, ou du moins d'aller vérifier, tels les peintres et les anatomistes, directement « sur le motif », une expression, une attitude, révèle que la démarche de Le Brun, pour théorique qu'elle soit, mène inmanquablement l'artiste ou le praticien, avec le temps, à l'observation et à l'expérimentation sur le terrain. Revenons alors sur le travail du salonnier qui, avec la force de l'habitude, acquiert par l'observation des réflexes de peintre et d'anatomiste. En 1767, le narrateur des *Lettres à Sophie Volland* se fait l'écho de cette déformation professionnelle :

Le lendemain, c'était vendredi, autre séance aux tableaux où il y a quelques belles choses qui perdent à l'examen. Je suis sorti de là pour aller dîner au restaurant de la rue des Poulies. L'hôtesse est vraiment une très belle créature. Beau visage, plutôt grec que romain; beaux yeux, belle bouche, ni trop, ni trop peu d'embonpoint, grande et belle taille, démarche élégante et légère; mais vilains bras et vilaines mains (8 septembre 1767)<sup>16</sup>.

Il n'est pas difficile de constater qu'à peine sorti de ses carnets de croquis pour le *Salon de 1767*, Diderot reprend le même crayon pour griffonner sa lettre à Sophie : en effet l'hôtesse de la rue des Poulies semble tirée tout droit d'un de ces tableaux mythologiques chers au cœur de l'écrivain. Or il y a de fortes chances pour que cette hôtesse-là soit le modèle de celle de l'auberge dans *Jacques le Fataliste*. Diderot aura pu esquisser son portrait pendant sa fréquentation du Salon de 1767, mais aussi pendant toute la période « d'exercice » de l'hôtesse du restaurant qui

14. Jacques Proust, *ibid.*, p. 323 et 328.

15. De ce point de vue, comme le souligne Jean Starobinski, Diderot reste effectivement prisonnier d'une tendance commune à toute son époque : « Si enclin qu'il soit à reconnaître l'infinie variété des nuances qui différencient les formes, les êtres, les états de conscience, Diderot (avec toute son époque) reste attaché à une psychologie qui dresse la nomenclature, *ne varietur*, des passions et des facultés, conformément à la classification reçue », *L'Invention* [...], *op. cit.*, p. 135.

16. *Lettres à Sophie Volland*, 1930, t. 1, p. 66. Voir aussi, un peu plus loin dans la même lettre : « Mais, qu'ai-je fait lundi ? des descriptions et des critiques de tableaux, je crois ; un dîner au restaurateur, parce qu'on y sert bien et que l'hôtesse est jolie », p. 71, et, le 19 septembre : « Mardi, depuis sept heures et demie jusqu'à deux ou trois heures, au Salon ; ensuite, dîner chez la belle restauratrice de la rue des Poulies », p. 81.

jouste le Louvre. On retrouve en effet dans le roman cette silhouette de femme mûre, alerte, de grande taille, au visage ouvert, à laquelle l'auteur de *Jacques* a juste un peu retouché les mains :

L'hôtesse n'était pas de la première jeunesse; c'était une femme grande et replète, ingambe, de bonne mine, pleine d'embonpoint, la bouche un peu grande, mais de belles dents, des joues larges, des yeux à fleur de tête, le front carré, la plus belle peau, la physionomie ouverte, vive et gaie, les bras un peu forts, mais les mains superbes, des mains à peindre ou à modeler<sup>17</sup>.

Il faut dire que le Diderot des *Salons* se montre particulièrement exigeant sur les « finitions » que constituent les pieds et les mains des figures (technique connue pour sa difficulté), car leur négligence choque sa théorie de l'unité. Ainsi observe-t-il, dans le *Salon de 1763*, à propos du personnage d'Eurydice de Restout dans *Orphée descendu aux Enfers pour demander Eurydice*, que « ses pieds et ses mains sont mal dessinés [...] ; mais qui est-ce qui se donne aujourd'hui la peine de finir ces parties ? Ce sont des détails qu'on renvoie aux écoliers<sup>18</sup> ». Son art du portrait, nourri des lectures de Le Brun, se perfectionne ainsi peu à peu par l'observation des peintres, de leurs réussites et de leurs défauts, puis par la vérification sur le terrain du bien-fondé de leurs choix artistiques. La belle hôtesse lui sert en l'occurrence d'étalon ou de modèle d'atelier : elle est cette « Belle Nature » qu'il faut s'efforcer d'imiter, tout en la corrigeant.

Mais ce n'est pas tout. Souvenons-nous du jugement de Jacques à propos du portrait littéraire : « Un mot, un geste m'en ont quelquefois plus appris que le bavardage de toute une ville ». C'est que le portrait idéal se complète, dans ce roman qui se veut expérimental, de l'observation des gestes techniques du quotidien. Sans aller jusqu'à consulter une planche de l'*Encyclopédie* à la rubrique « Cœnologie », un Champenois tel que Diderot se connaît nécessairement dans cette gestuelle caractéristique de l'hôtesse :

En parlant ainsi elle avait placé une des deux bouteilles entre ses genoux, et elle en tirait le bouchon; ce fut avec une adresse singulière qu'elle en couvrit le goulot avec le pouce, sans laisser échapper une goutte de vin. « Allons, dit-elle à Jacques, vite, vite, votre verre. » Jacques approche son verre; l'hôtesse, en écartant son pouce un peu de côté, donne vent à la bouteille, et voilà le visage de Jacques tout couvert de mousse<sup>19</sup>.

Le portrait de l'hôtesse, habile, rieuse, un brin grivoise dans son geste, est ainsi presque achevé, non point selon la méthode indigeste de la longue page, interruptrice de récit et saccageuse de la vivacité des personnages, mais selon

17. Denis Diderot, *Jacques* [...], *op. cit.*, p. 158.

18. Denis Diderot, *Salon de 1763*, p. 187-188.

19. Denis Diderot, *Jacques* [...], *op. cit.*, p. 158.

une technique très moderne, quasi cubiste, kaléidoscopique, par facettes et petites touches, en tournant autour du sujet et distillant au fur et à mesure du récit les informations nécessaires. Voilà pour le *geste* de l'hôtesse.

Mais il y manque le *mot*: quel est donc le langage de l'hôtesse ? Pour ce qui est de son niveau d'éducation, on a appris quelques pages plus haut « que cette femme raconte beaucoup mieux qu'il ne convient à une femme d'auberge<sup>20</sup> ». Le champagne aidant, Jacques et le maître tentent alors de « cuisiner » la dame sur ses véritables origines. Celle-ci ne lâche rien d'autre que ces simples mots, les seuls nécessaires au récit : « Je raconte volontiers les aventures des autres, mais non pas les miennes. Sachez seulement que j'ai été élevée à Saint-Cyr, où j'ai peu lu l'Évangile et beaucoup de romans<sup>21</sup> ». Le mot de l'hôtesse n'est donc pas parole d'Évangile, mais parole de récit : tous les faits, rien que les faits. *Structuraliste* avant la lettre, notre hôtesse se méfie de sa propre subjectivité, ne se paie pas des mots des autres, d'une parole révélée, d'un dogme ou d'une quelconque vulgate. Façon pour le narrateur de nous faire sentir, chez cette femme qui est son porte-drapeau, qu'un récit doit se construire comme on instruit un procès, selon une démarche rigoureuse. Ayant achevé le portrait cubiste, éclaté mais véridique, de la bonne hôtesse, et pour confirmer qu'il se moque des convenances narratives, le romancier avoue, à la page suivante, qu'il a omis d'esquisser le « tableau de la scène de récit » :

Lecteur, j'avais oublié de vous peindre le site des trois personnages dont il s'agit ici. Jacques, son maître et l'hôtesse ; faute de cette attention, vous les avez entendus parler, mais vous ne les avez point vus ; il vaut mieux tard que jamais. Le maître à gauche, en bonnet de nuit, en robe de chambre, était étalé nonchalamment dans un grand fauteuil de tapisserie, son mouchoir jeté sur le bras du fauteuil, et sa tabatière à la main. L'hôtesse sur le fond, en face de la porte, proche de la table, son verre devant elle. Jacques, sans chapeau, à sa droite, les deux coudes appuyés sur la table, et la tête penchée entre deux bouteilles : deux autres étaient à terre à côté de lui<sup>22</sup>.

À dire vrai, cette scène pêche par sa totale inutilité et c'est pour nous faire enrager que le narrateur nous l'inflige<sup>23</sup> – bien qu'elle ne manque pas

20. *Ibid.*, p. 151.

21. *Ibid.*, p. 167.

22. *Ibid.*, p. 169.

23. Voir aussi, dans *Les Bijoux indiscrets*, une désinvolture identique de la part du narrateur « délégué » : « L'auteur africain, qui avait promis quelque part le caractère de Sélim, s'est avisé de la placer ici [soit bien après les principales péripéties] ; j'estime trop les ouvrages de l'Antiquité pour assurer qu'il eût été mieux ailleurs », Denis Diderot, *Les Bijoux indiscrets*, ch. 49, « Vingt-septième essai de l'anneau, *Fulvia* », p. 280. La situation d'énonciation initiale est d'ailleurs remarquablement proche : tout comme le Maître attendant la suite du récit de l'hôtesse, Mangogul, en attente d'un délassement narratif de la part de Mirzoza, « était étendu nonchalamment sur une duchesse, vis-à-vis de la favorite qui faisait des nœuds sans dire mot » (*ibid.*, p. 44). La nonchalance du narrataire n'est-elle pas à mettre au compte, par hypallage, de celle du Narrateur premier ?

d'un certain charme en sacrifiant à ce genre pictural mis à l'honneur par les Maîtres hollandais, la scène d'auberge. Mais c'est surtout pour nous donner une leçon qu'il se moque ainsi, usant et abusant de son pouvoir de romancier et de notre patience de lecteur. Voici ce qu'il faut faire, voici ce qu'il ne faut pas faire, notre romancier-salonnier s'en donne à cœur joie de corriger les œuvres des autres, de prodiguer ses conseils, de prêcher le faux pour suggérer le vrai. L'usage du terme « peindre », dans cette scène d'auberge, mais plus encore celui de « site » relève bien du vocabulaire d'atelier, dénotant l'habile technicien passé maître ès composition et parodiant le pédagogue.

Le roman fonctionne donc, outre ses multiples ressorts, comme un manuel de narratologie (portraits, dialogues et descriptions fournis « en kit »), à l'usage des portraitistes qui ne sauraient désormais se contenter de Charles Le Brun ; ou bien, telle l'hôtesse conteuse, qui renieraient l'*Évangile* des romanciers du temps pour prôner un idéal encore à venir (« un mot, un geste », n'est-ce pas le credo des grands artistes modernes ?). L'exigence méthodologique est si grande qu'elle ne se satisfait d'aucun compromis avec la vérité : autant mettre, dans ces conditions, le lecteur au travail, et lui demander sa contribution par l'imagination. Cette exigence malicieuse, impossible à prendre en défaut, n'est pas la moindre des ressources de ce roman philosophico-initiatique.

#### RÉSUMÉ/ABSTRACT

#### *THE ART OF THE PORTRAIT IN DIDEROT'S JACQUES LE FATALISTE: TOWARDS A SCIENTIFIC PATTERN?*

Between 1760 and 1770, thanks to the rudimentary advice found in the *Encyclopédie* (in the article entitled « Passions »), and Diderot's attempts in the theatre, as well as his picturesque and familiar letter-writing practice (the *Letters to Sophie Volland*) and finally through his most accomplished creations such as the *Salons* or *Jacques le Fataliste*, one can feel that Diderot asserts his aesthetic ideas which brilliantly grow refined, particularly as far as human representation is concerned. His pantomime-like theatre which verges on paroxysm, goes back in novels to wiser and more efficient representations of the body and face, thanks to a well thought-out resort to anatomy and a « scientific » reflexion on the function of language and gesture, finally to merge with *Jacques* into a *total art* that is no less humorous and close, in that way, to the most avant-garde twentieth-century experiments.

Odile Richard-Pauchet  
*Université de Limoges*

## TEXTES CITÉS

TEXTES DES XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES :

- DESCARTES, René, *Traité des passions*, Paris, Hachette, « Le Livre de Poche », 1990 [éd. Benoît Timmermans].
- DIDEROT, Denis, et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1765, éd. originale in-folio de Paris (CD-ROM Redon, Marsanne, 2000).
- DIDEROT, Denis, *Jacques le Fataliste et son maître*, Paris, Gallimard, 1973 [éd. Yvon Belaval].
- , *Les Bijoux indiscrets*, Paris, Gallimard, 1981 [éd. Jacques Rustin].
- , *Lettres à Sophie Volland*, Paris, Gallimard, 1930, Paris, Éditions d'Aujourd'hui, 1978 [éd. André Babelon], 3 vol.
- , *Salons*, Paris, Hermann, 1984-1995 [éd. Marie Bukdahl, Michel Delon, Didier Kahn et Annette Lorenceau], 4 vol. (I, *Salons de 1759 à 1763*; II, *Salon de 1765*; III, *Ruines et Paysages – Salon de 1767*; IV, *Héros et Martyrs, Salons de 1769 à 1781 – Pensées détachées*).
- LAVATER, Caspar Johann, *L'Art d'étudier la physiognomonie (Physiognomischen Fragmente), ou Précis de l'Art de Connaître les Hommes par les Traits du Visage; avec Trente-Trois planches*, 2<sup>e</sup> éd. corrigée et augmentée, Paris, Madame Veuve Hocquart, 1808.
- LE BRUN, Charles, *Méthode pour apprendre à deviner les Passions, proposée dans une conférence sur l'expression générale et particulière*, Abrégé d'une conférence de M. Le Brun sur la phisonomie [sic], Amsterdam, F. Van der Plaets, 1702.
- , *Conférence de Lebrun premier peintre du roi de France, enrichie de figures gravées* par B. Picart, Paris, 1713.
- , *Les expressions des passions de l'âme représentées en plusieurs têtes gravées d'après les dessins de feu M. Le Brun*, Paris, 1727.
- (N. B. Tandis que l'ensemble des dessins originaux est toujours conservé au Louvre, le texte original de Charles Le Brun (1619-1690) est perdu : nous n'avons qu'une synthèse approximative par Claude Nivelon, des abrégés posthumes par Henri Testelin et E. Picart, et la dissertation par Louis-Jean-Marie Morel d'Arleux qui accompagne l'édition des gravures de 1806).
- MOREL D'ARLEUX, Louis-Jean-Marie (d'après Charles Lebrun), *Dissertation sur un Traité de Charles Lebrun concernant le Rapport de la physionomie humaine avec celle des animaux*, Paris, Chalcographie du Musée Napoléon, 1806, Planches gravées d'après les dessins de Lebrun, pour son *Traité du rapport de la figure humaine avec celle des animaux*.
- NIVELON, Claude, *Vie de Charles Le Brun et description détaillée de ses ouvrages*, École Pratique des Hautes Études, Paris, Droz, 2004 [éd. Lorenzo Pericolo].

PINAULT-SØRENSEN, Madeleine, *De la physionomie humaine et animale: dessins de Charles Le Brun gravés pour la Chalcographie du Musée Napoléon en 1806*, Paris, RMN, 2000 (catalogue d'exposition).

*BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE:*

FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* (1968), Paris, Flammarion, 2<sup>e</sup> éd., 1977 [Introd. Gérard Genette].

MORTIER, Roland, «Diderot et la fonction du geste», *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 23 (oct. 1997).

PROUST, Jacques, «L'initiation artistique de Diderot», *Gazette des Beaux-Arts* (avril 1960).

—, «Diderot et la Physiognomonie», *CAIEF*, n° 13 (juin 1961).

RICHARD-PAUCHET, Odile, *Diderot dans les Lettres à Sophie Volland, une Esthétique épistolaire*, Paris, Champion, 2007.

STAROBINSKI, Jean, *L'Invention de la liberté, 1700-1789*, Genève, Skira Booking International, 2<sup>e</sup> éd., 1994 [1964].

Page laissée blanche intentionnellement

---

## Conclusion :

### Le corps du XVIII<sup>e</sup> siècle mis en lumière

D'aucuns penseront peut-être que le sujet est aujourd'hui « couru ». Il est vrai que depuis les années 1990 les études sur le corps, qu'il s'agisse du corps dans sa représentation à l'Âge classique, moderne ou contemporain, toutes aussi sérieuses les unes que les autres, fleurissent. Pourtant, à l'heure où grâce à la science se développent les possibilités de transformer et d'améliorer notre nature corporelle, à l'heure où celle-ci nous offre le rêve d'une victoire sur la mortalité et le vieillissement, rêve qui était déjà celui des Lumières – ainsi de Diderot: « Le philosophe doit regarder la vieillesse comme un préjugé, comme une idée contraire au bonheur de l'homme » – faisant de nous de pauvres petits Frankenstein ne sachant plus quel sens donner à l'existence, n'est-il pas toujours nécessaire de réfléchir à une période-clef de notre rapport au corps? de nous interroger, d'un point de vue à la fois épistémologique et anthropologique, sur un siècle qui, mettant toute sa confiance dans la science, fait émerger de nouveaux discours sur le corps? à ces Lumières qui en toute bonne foi dans leur désir de liberté et de bonheur, lesquels passaient on le sait par un bien-être toujours amélioré du corps, ont sans doute participé à cette volonté à nouveau plus prégnante aujourd'hui, dans une croyance qui rejoint semble-t-il les illusions scientistes du XIX<sup>e</sup> siècle, d'agir sur notre corps.

Les études qui précèdent n'envisagent pas ce « pont » que je me permets entre XVIII<sup>e</sup> et début de notre XXI<sup>e</sup> siècle; toutefois, c'est peut-être progressivement, à travers des recherches comme celles-ci élargissant toujours davantage la connaissance du corps à partir des discours des sciences, de la littérature, de l'histoire et de la philosophie, en référence inévitablement à l'histoire, qu'il sera possible de répondre à ce champ d'interrogations et d'hypothèses sur le lien entre le rapport au corps au XVIII<sup>e</sup> siècle et notre modernité.

Les différents discours étant particulièrement liés à l'Âge classique, il n'était pas question ici de proposer un classement des études par genres, ou par auteurs ou même par œuvres. Ce volume voulant être

le reflet de réflexions qui ont eu lieu dans quelques tables rondes au XII<sup>e</sup> Congrès international des Lumières (Montpellier, juillet 2007), qui, rappelons-le, portait sur les *Sciences, Techniques et Cultures*, il a paru plus pertinent de souligner les trois territoires à partir desquels le corps était envisagé. Ainsi me suis-je proposée d'observer le Corps du point de vue de la Science, des Techniques et de la Médecine (première partie), puis le Gouvernement du Corps (seconde partie), enfin les Représentations idéologiques qui sous-tendent toujours le regard et le discours, même scientifique, que l'on pose sur le corps (troisième partie), quels que soient, dans la plupart des articles, le genre littéraire et l'auteur abordés. L'association entre les différents registres apparaissant ainsi plus sûrement, permettait en outre d'éclairer la formation de la pensée et des idées sur le corps qui ne peuvent pas ne pas faire encore référence aujourd'hui. Il eût été tentant de répartir aussi les études en fonction de distinctions corporelles : sexuelles (« le corps féminin ») ou de couleur (« le corps noir »), quitte à restreindre la mise en relief des recherches, des préjugés, des fantasmes, des rejets, des ouvertures, qu'entretiennent les discours quel que soit le type de corps interrogé (féminin / masculin ; noir / blanc ; enfantin / adulte ; beau / laid). Mon idée étant que le corps serait un objet singulier d'une transdiscursivité, j'ai privilégié des entrées thématiques regroupant les études dans ce vaste ensemble de discours qui donne son titre et son unité, lesquels au préalable auraient pu sembler paradoxaux, à l'ouvrage : *Les discours du corps au XVIII<sup>e</sup> siècle : Littérature-Philosophie-Histoire-Sciences*.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle s'impose tout d'abord une réflexion essentielle sur la science, laquelle est proposée par Abraham Anderson à partir de sa connaissance de Hume. Que faire en effet, pour lutter contre le risque, d'ordre moral, et même existentiel, que la science ne réduise – de la même façon que le fit notamment la pensée janséniste, ou tout au moins pascalienne – le corps humain à une insignifiance misérable, insignifiance soulevée par le danger de l'absurdité posée par l'idée de l'infiniment petit ? Comment s'intéresser à la science tout en respectant l'intégrité physique, psychique et morale de l'homme ? Si la science rime, comme l'exprime Hume, avec un « théisme philosophique » plus dangereux que le « théisme chrétien », il ne s'agit pas pour autant, au vu de nos appétits métaphysiques, de la rejeter, comme le fit un Rousseau qui ne craignit pas de l'opposer parfois catégoriquement à la nature. Faire de la science une aventure tout en préservant une place qualitative au corps humain, est la réponse principale de Hume dans les *Quatre dissertations*.

Une aventure que tenta Rousseau dans sa jeunesse à travers les expériences qu'il relate dans les *Confessions* et l'*Émile*, telles que celles de l'aqueduc, de la fontaine de Héron ou de l'aimant, allant même, dans l'*Épître à M. Bordes*, jusqu'à faire l'éloge des progrès des sciences et des techniques de l'industrie lyonnaise. Certes, si Rousseau dans le *Premier Discours*, formule maintes accusations contre la technique, il apparaît nettement, comme le prouve Anne Deneys-Tunney dans sa franche remise en question de la critique qui a abordé un peu trop souvent de façon idéologique l'opposition de Rousseau au matérialisme de ses confrères de l'*Encyclopédie*, que la science a été un facteur déterminant dans la construction identitaire du philosophe et du romancier. Son appréhension de l'univers scientifique, qui grâce à l'expérience s'est effectuée corporellement, lui a permis, contribuant de ce fait à sa formation de penseur, de passer d'un corps-objet à la construction d'un corps-sujet. La relation de Rousseau aux machines s'avère donc beaucoup plus complexe qu'on n'a pu le penser et l'expérimentation scientifique ne s'oppose pas systématiquement pour lui à la nature.

Ainsi, représenter le corps pour les intellectuels du XVIII<sup>e</sup> siècle signifie le penser, non seulement de façon romanesque ou picturale, et esthétique, mais aussi scientifique. La fiction érotique elle-même ne construit-elle pas le corps selon des perspectives scientifiques ? C'est à cette interrogation que répond Mladen Kozul accompagné dans une seconde étude par Brice Koumba. Le premier remarque que dans les ouvrages médicaux, qui n'hésitent d'ailleurs pas à faire quelques incursions du côté de la philosophie, émerge un imaginaire du corps, imaginaire qui se fait parfois même érotique. De là à penser que ce discours émergeant dans le médical s'exporterait dans la fiction, il n'y aurait qu'un pas. Or M. Kozul souligne fort habilement que cet imaginaire du corps est transdiscursif. La fiction érotique, si elle s'élabore dans un croisement des discours, tout autant physiologique, religieux que philosophique n'est pas alors, comme on l'eût aisément pensé, un reflet des conceptions médicales. Le corps érotique est en fait fondé sur l'imaginaire du corps qui tour à tour imprègne les différentes catégories discursives, rejaillissant les unes sur les autres ; il est le produit par conséquent d'une intertextualité. D'ailleurs, même si un Sade fonde sa représentation du corps sur une certaine faculté créatrice et une grande sensibilité, son imagination est aussi fondée sur un souci de savoir scientifique, sur, comme le dit B. Koumba, une faculté objective d'ordre encyclopédique. D'où une représentation du corps elle-même encyclopédique. D'où un corps qui se fragmente, qui se partage, qui s'éclate entre un passé et un présent, laissant entrevoir toutes les possibilités qui

pourraient l'atteindre. À une atomisation du corps qui s'effectuerait par la constitution successive et changeante de nouveaux corps, correspondrait, avant une régénération ultime, une transmutation du corps. Ainsi à travers un corps unique se forgerait, grâce à la dimension cognitive de la représentation sadienne, l'ensemble des connaissances sur le corps.

Apparaît bien déjà, à travers ces premiers travaux, cette flexibilité de l'esprit des Lumières qui entraîne la flexibilité des discours ; et quelle qu'en soit la division en genres telle qu'elle a été proposée, puis admise, par le XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est pas possible de penser une organisation trop rigide de la représentation du corps au XVIII<sup>e</sup> siècle. Même dans la grande œuvre qu'est l'*Encyclopédie*, le discours au préalable hautement scientifique devient avant tout rhétorique, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un objet suscitant la polémique. Adrien Paschoud découvre que l'article « Spasme » rédigé par Ménuret de Chambaud, d'après des écrits du médecin La Caze, est le prétexte, dans une argumentation parfois digne d'un Voltaire, d'opposer une conception holistique du corps au modèle vitaliste qui domine la science depuis Descartes, et d'établir un lien entre la science morale et le savoir médical. L'auteur met ainsi en relief l'art de la parole qui permet à Ménuret dans cet article, sans aborder la question de l'âme, de contribuer à la prise en compte des passions qui affectent le corps. Centré sur une donnée physiologique, l'article « Spasme » n'a pas finalement pour seule préoccupation l'objet de son discours, mais se fait outil critique au service de la doctrine vitaliste qui remettra en question « la conception universelle du corps et de la maladie » et fera penser le corps dans sa singularité. Anouchka Vasak interroge à son tour le lien entre science et morale et observe la façon dont trois affections « humorales » : la nostalgie, l'hystérie, elle-même définie comme spasme, et la mélancolie, sont analysées dans la *Nosographie philosophique* de Philippe Pinel. Au fil des éditions successives, il se trouve que malgré l'effort de classification effectué, ces affections se voient quitter le seul univers physiologique pour être considérées aussi dans le domaine moral. Plus le siècle avance, plus il semble donc qu'il est impossible de classer les dysfonctionnements du corps à partir d'un discours unique. On a vu plus haut que les rapports entre science et philosophie, physiologie et imaginaire, médecine et morale, médecine et art de convaincre étaient en fin de compte, au cours du siècle, de plus en plus étroits. Avec Pinel, qui postule définitivement l'unité du sujet, il devient établi, comme le montre A. Vasak, qu'on ne peut plus décrire certaines affections corporelles sans poser, comme le fait aussi Cabanis, le problème des « rapports du physique et du moral de l'homme ».

Mais il s'agit là d'un lien qui avait déjà été mis en évidence par le roman. Sa façon en effet de traiter la passion amoureuse permet de valider certaines hypothèses scientifiques contemporaines. Lorsqu'elle examine les différents degrés de chaleur, à savoir notamment les vapeurs et les fièvres, tels qu'ils sont décrits par les romanciers, Nathalie Kremer montre que non seulement les expressions corporelles mises en scène correspondent aux symptômes analysés par le discours médical, mais aussi que le *topos* de la chaleur de la passion s'exprime de façon tout particulièrement sensualiste dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le domaine des passions, on le sait, est l'objet de maintes polémiques au temps des Lumières et se voit donc au croisement des discours, d'autant plus que ses conséquences physiologiques sont d'importance. En héritiers du sensualisme de Locke et de Condillac, Rousseau et à sa suite Bernardin de Saint-Pierre explorent à travers leurs personnages romanesques, Julie pour le premier, Virginie pour le second, l'influence des sensations sur le corps, mais aussi, comme le souligne Capucine Lebreton, celle des causes physiques sur nos états moraux. Ainsi, même si, comme le démontre Hélène Cussac, Bernardin de Saint-Pierre s'en tient à une écriture traditionnelle mettant l'accent sur les manifestations corporelles comme signes des affects de l'âme, il éclaire, tout comme Rousseau, le pouvoir des sens sur notre sensibilité morale. L'expérience sensorielle est ainsi source de connaissance dans la perception du monde et détermine la définition de l'identité d'un sujet auquel appartient désormais un corps singulier. Ma seconde partie s'intéresse par conséquent au gouvernement du corps, lequel passe non seulement par une expérience sensible et par une expérience morale, mais aussi par des conduites hygiéniques.

On retrouve alors Rousseau, ce « fondateur des sciences de l'homme » – comme le rappelle avec raison Masano Yamashita citant Lévi-Strauss – dont le regard porté sur l'objet « Rousseau » en fait un modèle universel d'expérimentation dans l'étude de soi. Bien davantage que d'éclairer la connaissance de l'écrivain à partir de *Rousseau juge de Jean-Jacques*, le projet est ici d'observer la manière dont la posture énonciative choisie s'inspire des modèles scientifiques, philosophiques et même juridiques émergents. S'interroger sur soi signifierait donc une expérience corporelle, physique, sensible, morale, dans une pratique d'écriture qui requiert parfois les champs tout autant scientifique que littéraire.

Cette expérience corporelle qui est aussi morale est poussée à l'extrême chez – m'a-t-il semblé à lire mon collègue Philippe Barr – Restif de La Bretonne. N'hésitant pas à relater ses déboires sentimentaux comme ses affections physiques, les inscriptions sur les murs parisiens qui jalonnent ses

promenades nocturnes s'inscrivent, d'après l'auteur, dans une sorte d'hygiène morale et physique. Ainsi, si avec le *Journal des Nuits de Paris* et *Monsieur Nicolas*, on peut parler d'écrits intimistes, l'expérience que rapporte *Mes inscriptions* fait preuve d'une écriture bien plus physique, au sens premier du mot, et morale, que spirituelle. L'expérience que mène Fanni Butlerd, personnage de Mme Riccoboni, se fonde, elle, sur les réflexions morales parsemant, sous la forme de maximes, les lettres fictives. *A contrario* d'un Restif, Fanni, sans expérience préalable, est amenée à se dépersonnaliser comme à se «dé-corporaliser». Elle découvre, comme l'explique Karen Santos Da Silva, le statut illusoire des maximes qui l'assimilent à un corps machine, commun à tout un chacun. Maximes loin d'être, comme elle l'espérait, un secours dans la construction de son identité et la compréhension de l'échec de sa liaison. La sagesse contenue dans la maxime conduit par conséquent à une universalité, à une morale impersonnelle qui ne correspond pas à la réalité de l'expérience féminine intime et corporelle du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il semble impossible dorénavant de se gouverner en fonction des morales du Grand siècle.

Le rapport moral au corps passe aussi, et surtout, par des valeurs et par un bon gouvernement de soi-même. Celui-ci, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se voit de plus en plus dicté par la médecine qui se soucie de l'hygiène du corps, par une civilité qui a envahi l'espace public (le corps par exemple fera de moins en moins de bruit et possèdera une odeur de plus en plus discrète), mais aussi par une volonté politique. Ainsi, la pratique de la promenade, déjà conseillée dans l'Antiquité, et hautement prisée par l'élite parisienne du XVII<sup>e</sup> siècle, évolue et se transforme, comme l'analyse Laurent Turcot, sous l'influence des recherches médicales, physiologiques et «psychologiques». Elle devient alors pratique sociale attestant de l'imprégnation des sciences dans les mœurs quotidiennes. La propreté du corps et du vêtement se voit de ce fait prendre de l'importance. En fait, l'objectif n'en est pas le même pour tous les corps. La propreté est bien davantage, pour les hommes d'armée par exemple, enjeu politique que souci hygiénique. Certes, le XVIII<sup>e</sup> siècle a compris que le bonheur du corps passe par un corps en bonne santé, et qu'il est de l'intérêt collectif de sauvegarder la santé de chacun. Mais quand il s'agit de représenter le Corps militaire, selon Naoko Seriu, il n'est pas réellement question de salubrité publique, mais surtout de fabriquer des corps en représentation. Aussi l'institution va-t-elle se charger, en de multiples ordonnances qui auront un impact quotidien et concret sur la vie de nombreux petits paysans intégrant l'armée, de la promotion de la propreté. La conséquence en sera une prise de pouvoir sur le corps, dressé à l'apparence, mais aussi sur l'intériorité même de l'individu.

Il y a ces corps que l'on montre, il y a ceux qu'on ne voit pas, comme l'exprime de façon émouvante Catriona Seth, ou que l'on ne veut pas voir. Le XVIII<sup>e</sup> siècle participe à une nouvelle culture du corps, certes, lui octroyant une place certaine dans le paysage social et politique. Mais, et c'est une des apories de ce siècle qui s'ouvre aux valeurs de tolérance et d'égalité, il n'est pas prêt encore à accepter toutes les différences corporelles, ainsi en est-il de corps vécus comme monstrueux (C. Gallouët et C. Naji). Les préjugés demeurent encore tenaces au XVIII<sup>e</sup> siècle, et le corps, que ce soit celui des femmes (S. Genand, M.-F. Bosquet, M.-H. Chabut), ou celui des Africains (D. Diop), fait l'objet d'une vie pensée, rêvée, construite par une société qui pose sur lui un regard paradoxal empreint d'idéologie : telle est la ligne directrice de ma troisième partie. Parfois pourtant, ces corps que le siècle n'aime pas, ces corps monstrueux ou dits sauvages (G. Barroux), attirent son attention bienveillante dans la mesure où ils sont des objets d'étude pour la médecine. Parfois même certaine science, ou « pseudo-science », telle que la physiognomonie, devient un modèle d'analyse et de construction de la pensée du corps.

Il serait injuste d'affirmer que le XVIII<sup>e</sup> siècle rejette totalement les enfants que l'on trouve si facilement et quotidiennement au coin des rues ; néanmoins, tout comme celui du malade ou de l'être difforme, le corps de l'enfant trouvé n'a guère sa place dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. S'appuyant sur des documents d'archives à Rouen, billets déposés sur les corps des enfants par des parents souvent contraints de les abandonner et observations écrites sur les registres, C. Seth, qui remarque que ces enfants peuplent aussi le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle, examine ces corps fragiles, emblématiques de « l'impossible regard sur le pauvre », qui posent, plus que tout autre, des problèmes juridiques.

Autre corps « honteux » qui n'a on le sait qu'une place utilitaire dans la société du XVIII<sup>e</sup> siècle : celui de l'Africain qu'observe Catherine Gallouët à la lumière de l'uchronie de Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440. Rêve s'il en fut jamais*. Pour mieux appréhender le regard que propose le polygraphe, l'auteur replace historiquement le corps de l'Africain dans les discours, notamment ceux des relations de voyages qui à partir du XV<sup>e</sup> siècle ont fondé une taxinomie figée du corps noir en deux modalités : « le monstre et l'esclave beau et noble ». Il faut attendre Mercier pour subvertir ces deux discours, et aller bien plus loin que ceux mêmes des encyclopédistes et des abolitionnistes. Dans la statue du Noir qui s'élève, Mercier « réécrit en effet l'histoire humaine à un niveau cosmique », nous dit C. Gallouët, « en inscrivant un Africain dans une eschatologie radicale ». Si l'on peut regretter qu'il fallut attendre un roman d'anticipation pour donner, en ces années 1770 où l'esclavage est à

son apogée dans les « îles d’Afrique », au corps noir la place que mérite tout individu, on ne peut que louer l’humanisme « d’avant-garde » de Mercier. Car lorsqu’on revient à la réalité que nous dépeignent les relations de voyages décryptées par Constance Naji, on se rend compte à quel point les discours sur le corps étranger sont liés à des préjugés moraux et politiques. Au « bon sauvage » correspond ce que l’Européen nomme la « laideur sauvage » d’un corps non pas déformé naturellement mais tout simplement transformé par une culture différente. Ce rapport de récits de voyages effectués aussi bien en Afrique, dans les Antilles, ou en Chine, contribue pourtant à l’imaginaire de corps scandaleux, certains plus que d’autres dans leurs réalités physiques selon les pays, et à l’idée d’une médecine trop étrangère à notre univers judéo-chrétien pour qu’elle soit appréciée à juste titre. Ainsi nos préjugés, ou nos fantasmes, ne dressent-ils pas une représentation de corps dont les propriétaires feront les « minorités » d’aujourd’hui ?

Quand Stéphanie Genand et Marie-Hélène Chabut s’intéressent au corps féminin décrit dans les ouvrages scientifiques du XVIII<sup>e</sup> siècle pour la première et dans un parallèle entre l’article « Femme » de l’*Encyclopédie* et les *Lettres de Mistriss Henley* d’I. de Charrière pour la seconde, on ne peut être guère surpris de la prégnance idéologique qui entache les discours. La femme, « objet énigmatique », dont le corps est placé, à partir notamment des « organes de la génération », au centre des études, anatomiques, scientifiques et morales faites par les hommes, n’est en fait jamais pensée de façon objective. De même dans les romans des écrivains utopistes, ce qui est encore plus surprenant quand on connaît leur hardiesse. Ceux-ci se contentent, comme l’explique l’article de Marie-Françoise Bosquet, de reprendre les représentations de la femme établies par la *doxa*. Si deux auteurs, Foigny et Casanova, évoquent l’ovisme, la majorité n’accorde aucun statut à la femme, ce qui souligne leur ignorance, ou déni, des théories progressistes de la génération. La représentation, médicale ou autre, du corps féminin, bascule alors, comme l’exprime pertinemment Stéphanie Genand, « dans le cauchemar du “genre” ». Quant au personnage de Charrière, il trouve son ambiguïté même dans le modèle scientifique de l’*Encyclopédie* dont il reprend les débats sur les « prétendus attributs masculins et féminins, “naturels” ou “culturels” ». Qu’il s’agisse donc de discours romanesque ou scientifique, dès que le corps s’extrait des critères dominants, il a de la difficulté à trouver une place honorable et juste.

Même quand un naturaliste devient un ami réputé des Noirs du Sénégal, on peut se permettre d’exprimer, comme le fait David Diop, à travers le *Voyage au Sénégal* d’Adanson, quelques réserves quant à la bienveillance qu’il leur marque et à la proximité corporelle qu’il entretient avec eux.

La rencontre d'Adanson avec les Africains serait davantage en effet, « le résultat d'une stratégie d'approche scientifique et commerciale », qui a eu le mérite, il est vrai, malgré parfois une représentation stéréotypée, de subvertir certains des savoirs sur les Africains au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi est-ce sûrement davantage pour des raisons scientifiques que les corps mal aimés vont devenir un modèle.

Comment construire l'idée d'un corps normal en effet si ce n'est dans une confrontation entre les différentes déformations et malformations qui assaillent parfois le corps ? C'est en examinant deux modalités de la représentation du corps : monstrueux et pathologique, que Gilles Barroux rend compte du fait que le corps atypique, en raison de ses défaillances, loin d'être rejeté ou de se fondre dans l'anonymat, devient un objet de considération, notamment pour la médecine qui l'envisage alors non pas comme une erreur, mais comme un déséquilibre temporaire. C'est bien la notion d'équilibre qu'a tenté d'entrevoir cette science souvent remise en question qu'est la physiognomonie. Équilibre même excessif dans le déterminisme du caractère d'un individu en fonction de sa beauté ou laideur physique. Elle a toutefois toujours intéressé aussi bien les peintres que les écrivains qui empruntent à ses catégories d'analyse leur offrant des modèles de portraits. Diderot est l'un de ceux qui cèdent à la tentation, en matière de figuration humaine, de recourir à la physiognomonie, suivant en cela le peintre Charles Le Brun, sans jamais, c'est heureux, dit Odile Richard-Pauchet, aller du côté de la physiognomonie zoomorphique. Il est heureux aussi que Diderot, familier de la physiologie, ait pratiqué, pour les représentations corporelles de ses personnages romanesques, l'observation et l'expérimentation. Aussi « son théâtre-pantomime, qui frôle le paroxystique », poursuit l'auteur, « revient dans le roman à de plus sages et plus efficaces représentations du corps et du visage, par un recours raisonné à l'anatomie et une réflexion scientifique sur la fonction du geste et du langage pour fusionner dans *Jacques* en un *art total* non dénué d'humour, et proche en cela des expérimentations les plus avant-gardistes du XX<sup>e</sup> siècle. »

La boucle semble donc bouclée en ce que cette analyse se termine sur l'esprit d'avant-garde des Lumières, ainsi que j'en faisais l'hypothèse dans mon introduction, esprit malgré tout bien empreint d'un héritage classique qui met à l'épreuve trop souvent ses velléités d'approche du corps faites de liberté, de tolérance et d'égalité. Néanmoins, c'est bien d'avant-garde qu'il s'agit quand on pense aux recherches et discours qui ont accompagné la nouvelle culture du corps. Le siècle assiste en effet fort heureusement « à l'avènement d'une médecine active et d'un État plus généreux qui vont finir

par donner de la valeur à chaque membre qui le constitue». C'est bien il est vrai le plus grand bouleversement dont nous avons bénéficié jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : la tentative de construction de corps à l'identité singulière qui ont fini par trouver une place majeure, même si celle-ci se doit toujours d'être reconsidérée avec vigilance, dans tous les domaines : médicaux, sociaux, politiques ; et dans tous les discours : scientifiques, littéraires, philosophiques, historiques.

Enfin qu'il me soit permis de terminer cette synthèse par une touche personnelle : je voudrais remercier mes collègues Anne Deneys-Tunney, et Catriona Seth tout particulièrement, qui me font l'honneur de partager avec moi la direction de ce volume, pour leur adhésion totale à mon initiative de publication, pour leur confiance et leur amitié. Je voudrais aussi adresser de chaleureux remerciements à Thierry Belleguic sans qui ce recueil n'aurait pu paraître, et qui n'a pas hésité, dès lors que je lui ai communiqué mon projet, à me répondre de façon enthousiaste et à me prodiguer ses encouragements. Enfin je remercie collègues et amis qui ont tous répondu très aimablement à ma proposition. Que ce volume soit à la hauteur des espérances de tous et de la communauté scientifique est ce que je souhaite très sincèrement.

Hélène Cussac  
*Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand*

# Les collections de la République des Lettres

## SÉRIE SOURCES

*Épigone, histoire du siècle futur (1659) par Michel de Pure*  
Édition établie par Lise Leibacher-Ouvrard et Daniel Maher (2005)

*La conquête des lettres au Québec (1759-1799). Anthologie*  
Bernard Andrès (2007)

*Siméon-Prosper Hardy. Mes Loisirs, ou Journal d'événemens tels qu'ils parviennent à ma connoissance (1753-1789). Volume I.*  
Daniel Roche et Pascal Bastien (dir.) (2008)

## SÉRIE ÉTUDES

*Le corps parlant. Savoirs et représentations des passions au XVII<sup>e</sup> siècle*  
Lucie Desjardins (2001)

*Les silences de l'histoire. Les mémoires français du XVII<sup>e</sup> siècle*  
Frédéric Charbonneau (2001)

*Libertinage et figures du savoir. Rhétorique et roman libertin dans la France des Lumières (1734-1751)*  
Marc André Bernier (2001)

*Argumentaires de l'une et l'autre espèce de femme. Le statut de l'exemplum dans les discours littéraires sur la femme (1500-1550)*  
Marie-Claude Malenfant (2003)

*La parole incertaine. Montaigne en dialogue*  
Philip Knee (2003)

*L'optique du discours au XVII<sup>e</sup> siècle. De la rhétorique des jésuites au style de la raison moderne (Descartes, Pascal)*  
Jean-Vincent Blanchard (2005)

*Les spectateurs de la vie. Généalogie du regard moraliste*  
Louis Van Delft (2005)  
(Prix La Bruyère 2006 de l'Académie française)

*Vie de Prévost (1697-1763)*  
Jean Sgard (2006)

*Généalogie du roman. Émergence d'une formation culturelle au XVII<sup>e</sup> siècle en France*  
Michel Fournier (2006)

*Procès du « philosophisme révolutionnaire » et retour des Lumières. Des lendemains de thermidor à la restauration*  
Jean-Jacques Tatin-Gourier (2008)

*L'Antiquité travestie et la vogue du burlesque en France (1643 à 1661)*  
Jean Leclerc (2008)

*Les trois sources des philosophies de l'histoire (1764-1798)*  
Bertrand Binoche (2008)

SÉRIE SYMPOSIUMS

*Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*  
Bernard Andrès et Marc André Bernier (dir.) (2002)

*«Écrire et conter». Mélanges de rhétorique et d'histoire littéraire du  
XVI<sup>e</sup> siècle offerts à Jean-Claude Moisan*  
Marie-Claude Malenfant et Sabrina Vervacke (dir.) (2003)

*Songes et songeurs (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*  
Nathalie Dauvois et Jean-Philippe Groperrin (dir.) (2003)

*Figures du sentiment: morale, politique et esthétique à l'époque moderne*  
Sylviane Malinowski-Charles (dir.) (2003)

*Science et épistémologie selon Berkeley*  
Sébastien Charles (dir.) (2004)

*Les académies (Antiquité–XIX<sup>e</sup> siècle). Sixièmes «Entretiens» de  
La Garenne Lemot*  
Jean-Paul Barbe et Jackie Pigeaud (dir.) (2005)

*Une étrange constance. Les motifs merveilleux dans les littératures  
d'expression française du Moyen Âge à nos jours*  
Francis Gingras (dir.) (2006)

*Tempus in fabula. Topoi de la temporalité narrative dans la fiction  
d'Ancien Régime*  
Daniel Maher (dir.) (2006)

*Les songes de Clio. Fiction et Histoire sous l'Ancien Régime*  
Sabrina Vervacke, Éric Van der Schueren et Thierry Belleguic (dir.) (2006)

*Charles Sorel polygraphe*  
Emmanuel Bury et Éric Van der Schueren (dir.) (2006)

*Parallèle des Anciens et des Modernes. Rhétorique, histoire et esthétique au  
siècle des Lumières*  
Marc André Bernier (dir.) (2006)

*Pierre «Émile» Fontanier. La rhétorique ou les figures de la Révolution à la  
Restauration.*  
Françoise Douay et Jean-Paul Sermain (dir.) (2007)

*Histoires d'enfants. Représentations et discours de l'enfance sous l'Ancien Régime*  
Hélène Cazes (dir.) 2008

*Ris, masques et tréteaux. Aspects du théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Mélanges en hommage à David A. Trott.*  
Marie-Laure Girou Swiderski, Stéphanie Massé et Françoise Rubellin (2008)

Pour l'achat en ligne: [www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)